

Aucune autorité en valeurs mobilières ne s'est prononcée sur la qualité des titres offerts dans le présent prospectus. Quiconque donne à entendre le contraire commet une infraction.

PROSPECTUS

Premier appel public à l'épargne et placement continu

Le 17 janvier 2023



Fonds négociables en bourse

Sauf indication contraire, le présent prospectus autorise le placement de parts en dollars canadiens des fonds indiciens négociables en bourse BMO suivants (individuellement, un « **FINB BMO** » et, collectivement, les « **FINB BMO** ») :

- | | |
|---|--|
| FINB BMO obligations totales | FINB BMO obligations de sociétés américaines à haut rendement couvertes en dollars canadiens |
| FINB BMO obligations de sociétés notées BBB | FINB BMO obligations de sociétés américaines à haut rendement (parts en dollars canadiens et parts en dollars américains) |
| FINB BMO revenu de banques canadiennes | FINB BMO Japon (parts en dollars canadiens et parts couvertes) |
| FINB BMO titres adossés à des créances hypothécaires canadiens | FINB BMO petites aurifères |
| FINB BMO actions du secteur énergie propre | FINB BMO échelonné actions privilégiées (parts en dollars canadiens et parts en dollars américains) |
| FINB BMO obligations de sociétés | FINB BMO obligations de sociétés à long terme |
| FINB BMO obligations à escompte | FINB BMO obligations fédérales à long terme |
| FINB BMO Moyenne industrielle Dow Jones couverte en dollars canadiens | FINB BMO obligations provinciales à long terme |
| FINB BMO obligations de marchés émergents couvert en dollars canadiens | FINB BMO obligations du Trésor américain à long terme (parts en dollars canadiens, parts couvertes et parts en dollars américains) |
| FINB BMO équipondéré banques | FINB BMO obligations de sociétés à moyen terme |
| FINB BMO équipondéré métaux de base mondiaux, couvert en dollars canadiens | FINB BMO obligations fédérales à moyen terme |
| FINB BMO équipondéré aurifères mondiales | FINB BMO obligations provinciales à moyen terme |
| FINB BMO équipondéré produits industriels | FINB BMO obligations de sociétés américaines de qualité à moyen terme couvertes en dollars canadiens |
| FINB BMO équipondéré pétrole et gaz | FINB BMO obligations de sociétés américaines de qualité à moyen terme (parts en dollars canadiens et parts en dollars américains) |
| FINB BMO équipondéré de FPI | FINB BMO obligations du Trésor américain à moyen terme (parts en dollars canadiens et parts en dollars américains) |
| FINB BMO équipondéré banques américaines couvert en dollars canadiens | FINB BMO MSCI ACWI actions alignées sur l'Accord de Paris |
| FINB BMO équipondéré banques américaines | FINB BMO MSCI Monde de haute qualité |
| FINB BMO équipondéré américain de la santé couvert en dollars canadiens | FINB BMO MSCI Canada ESG Leaders |
| FINB BMO équipondéré américain de la santé | FINB BMO MSCI Canada valeur |
| FINB BMO équipondéré services aux collectivités | FINB BMO MSCI China ESG Leaders |
| FINB BMO ESG obligations de sociétés | FINB BMO MSCI EAFE ESG Leaders |
| FINB BMO ESG obligations de sociétés américaines à haut rendement (parts en dollars canadiens et parts couvertes) | FINB BMO MSCI EAFE couvert en dollars canadiens |
| FINB BMO ESG obligations de sociétés américaines couvertes en dollars canadiens | FINB BMO MSCI EAFE |
| FINB BMO communications mondiales | FINB BMO MSCI marchés émergents |
| FINB BMO biens de consommation discrétionnaires mondiaux couvert en dollars canadiens | |
| FINB BMO biens de consommation essentiels mondiaux couvert en dollars canadiens | |
| FINB BMO infrastructures mondiales | |
| FINB BMO obligations de gouvernements | |
| FINB BMO obligations de sociétés de haute qualité | |

FINB BMO MSCI Europe de haute qualité couvert en dollars canadiens	FINB BMO obligations de sociétés à court terme (parts en dollars canadiens et parts de catégorie Accumulation)
FINB BMO MSCI innovation de fintech	FINB BMO obligations fédérales à court terme (parts en dollars canadiens et parts de catégorie Accumulation)
FINB BMO MSCI innovation en génomique	FINB BMO obligations provinciales à court terme (parts en dollars canadiens et parts de catégorie Accumulation)
FINB BMO MSCI Global ESG Leaders	FINB BMO obligations à court terme
FINB BMO MSCI India ESG Leaders	FINB BMO obligations de sociétés américaines de qualité à court terme couvertes en dollars canadiens
FINB BMO MSCI innovation	FINB BMO TIPS à court terme (parts en dollars canadiens, parts couvertes et parts en dollars américains)
FINB BMO MSCI innovation liée à Internet nouvelle génération	FINB BMO obligations du Trésor américain à court terme (parts en dollars canadiens et parts en dollars américains)
FINB BMO MSCI innovation technologique et industrielle	FINB BMO obligations totales américaines (parts en dollars canadiens, parts couvertes et parts en dollars américains)
FINB BMO MSCI USA ESG Leaders (parts en dollars canadiens et parts couvertes)	FINB BMO actions privilégiées de sociétés américaines couvert en dollars canadiens
FINB BMO MSCI américaines de haute qualité (parts en dollars canadiens, parts couvertes et parts en dollars américains)	FINB BMO actions privilégiées de sociétés américaines (parts en dollars canadiens et parts en dollars américains)
FINB BMO MSCI américaines valeur	FINB BMO TIPS américains (parts en dollars canadiens, parts couvertes et parts en dollars américains)
FINB BMO actions du Nasdaq 100 couvertes en dollars canadiens	
FINB BMO actions du Nasdaq 100 (parts en dollars canadiens et parts en dollars américains)	
FINB BMO obligations à rendement réel	
FINB BMO S&P 500 couvert en dollars canadiens	
FINB BMO S&P 500 (parts en dollars canadiens et parts en dollars américains)	
FINB BMO S&P/TSX composé plafonné	
FINB BMO S&P sociétés américaines à moyenne capitalisation (parts en dollars canadiens, parts couvertes et parts en dollars américains)	
FINB BMO S&P sociétés américaines à faible capitalisation (parts en dollars canadiens, parts couvertes et parts en dollars américains)	

Collectivement, les parts de catégorie Accumulation (terme défini ci-après), les parts en dollars canadiens (terme défini ci-après), les parts couvertes (terme défini ci-après), les parts de catégorie Distribution à pourcentage fixe (terme défini ci-après) et les parts en dollars américains (terme défini ci-après) sont appelées les « **parts** ».

Sauf indication contraire, le présent prospectus autorise également le placement de parts en dollars canadiens des fonds non indiciens négociables en bourse BMO suivants (individuellement, un « **FNINB BMO** » et, collectivement, les « **FNINB BMO** ») :

FNB BMO toutes actions	FNB BMO vente d'options d'achat couvertes d'énergie
FNB BMO ESG Équilibré	FNB BMO vente d'options d'achat couvertes de la santé
FNB BMO Équilibré (parts en dollars canadiens et parts de catégorie Distribution à pourcentage fixe)	FNB BMO vente d'options d'achat couvertes de technologie
FNB BMO canadien de dividendes	FNB BMO vente d'options d'achat couvertes de banques américaines
FNB BMO vente d'options d'achat couvertes de sociétés canadiennes à dividendes élevés	FNB BMO vente d'options d'achat couvertes de services aux collectivités
FNB BMO Conservateur	FNB BMO vente d'options d'achat couvertes de dividendes élevés de sociétés européennes
FNB BMO obligations à escompte de sociétés	FNB BMO vente d'options d'achat couvertes de dividendes élevés de sociétés européennes couvert en dollars canadiens
FNB BMO vente d'options d'achat couvertes de banques canadiennes (parts en dollars canadiens et parts en dollars américains)	FNB BMO rendement élevé à taux variable
FNB BMO vente d'options d'achat couvertes Moyenne industrielle Dow Jones couvert en dollars canadiens	FNB BMO agriculture mondiale

FNB BMO vente d'options d'achat couvertes de sociétés mondiales à dividendes élevés	FNB BMO obligations à très court terme (parts en dollars canadiens et parts de catégorie Accumulation)
FNB BMO Croissance (parts en dollars canadiens et parts de catégorie Distribution à pourcentage fixe)	FNB BMO obligations américaines à très court terme (parts en dollars américains et parts de catégorie Accumulation)
FNB BMO internationales de dividendes	FNB BMO américain de dividendes (parts en dollars canadiens et parts en dollars américains)
FNB BMO internationales de dividendes couvert en dollars canadiens	FNB BMO américain de dividendes couvert en dollars canadiens
FNB BMO d'actions canadiennes à faible volatilité	FNB BMO vente d'options d'achat couvertes de dividendes élevés de sociétés américaines (parts en dollars canadiens et parts en dollars américains)
FNB BMO d'actions de marchés émergents à faible volatilité	FNB BMO vente d'options d'achat couvertes de dividendes élevés de sociétés américaines couvert en dollars canadiens
FNB BMO d'actions internationales à faible volatilité	FNB BMO vente d'options de vente de sociétés américaines (parts en dollars canadiens et parts en dollars américains)
FNB BMO d'actions internationales à faible volatilité couvertes en dollars canadiens	FNB BMO vente d'options de vente de sociétés américaines couvert en dollars canadiens
FNB BMO d'actions américaines à faible volatilité (parts en dollars canadiens et parts en dollars américains)	
FNB BMO d'actions américaines à faible volatilité couvertes en dollars canadiens	
FNB BMO revenu mensuel (parts en dollars canadiens et parts en dollars américains)	
FNB BMO à rendement bonifié (parts en dollars canadiens, parts couvertes et parts en dollars américains)	
FNB BMO obligations à escompte à court terme	

Collectivement, les FINB BMO et les FNINB BMO sont appelés les « **FNB BMO** », chacun d'eux étant un « **FNB BMO** ».

Les FNB BMO sont des organismes de placement collectif négociés en bourse établis en tant que fiducies sous le régime des lois de l'Ontario.

Les FINB BMO cherchent à reproduire, dans la mesure du possible, le rendement d'un indice (chacun, un « **indice** » et, collectivement, les « **indices** »), déduction faite des frais. Se reporter à la rubrique « Objectifs de placement – FINB BMO ».

Les FNINB BMO ont les objectifs suivants :

Le FNB BMO toutes actions vise à procurer un potentiel d'appréciation du capital à long terme, principalement en investissant dans des FNB qui procurent une exposition à un portefeuille diversifié de titres de capitaux propres mondiaux.

Le FNB BMO ESG Équilibré vise à procurer un équilibre entre le revenu et le potentiel d'appréciation du capital à long terme, principalement en investissant dans des FNB qui ont été choisis en fonction de facteurs ESG et qui procurent une exposition à un portefeuille diversifié de titres de capitaux propres et de titres à revenu fixe mondiaux.

Le FNB BMO Équilibré vise à procurer un équilibre entre le revenu et le potentiel d'appréciation du capital à long terme, principalement en investissant dans des FNB qui procurent une exposition à un portefeuille diversifié de titres de capitaux propres et de titres à revenu fixe mondiaux.

Le FNB BMO canadien de dividendes vise à procurer une exposition au rendement d'un portefeuille pondéré en fonction du rendement d'actions de sociétés canadiennes qui versent des dividendes et qui offrent un potentiel d'appréciation du capital à long terme.

Le FNB BMO vente d'options d'achat couvertes de sociétés canadiennes à dividendes élevés vise à procurer une exposition au rendement d'un portefeuille de titres de sociétés canadiennes qui versent des dividendes en vue de générer un revenu et de procurer une appréciation du capital à long terme, tout en atténuant le risque de perte en cas de baisse par le recours à des options d'achat couvertes.

Le FNB BMO Conservateur vise à procurer un revenu et un potentiel d'appréciation modérée du capital à long terme, principalement en investissant dans des FNB qui procurent une exposition à un portefeuille diversifié de titres de capitaux propres et de titres à revenu fixe mondiaux.

Le FNB BMO obligations à escompte de sociétés vise à procurer une exposition au rendement d'un portefeuille de titres à revenu fixe et à générer un revenu, principalement en investissant dans des titres à revenu fixe de qualité de sociétés canadiennes qui se négocient près de leur valeur nominale ou en dessous de leur valeur nominale.

Le FNB BMO vente d'options d'achat couvertes de banques canadiennes vise à procurer une exposition au rendement d'un portefeuille de titres de banques canadiennes en vue de générer un revenu et de procurer une appréciation du capital à long terme, tout en atténuant le risque de perte en cas de baisse par le recours à des options d'achat couvertes.

Le FNB BMO vente d'options d'achat couvertes Moyenne industrielle Dow Jones couvert en dollars canadiens vise à procurer une exposition au rendement d'un portefeuille d'actions de sociétés américaines en vue de générer un revenu et de procurer une appréciation du capital à long terme, tout en atténuant le risque de perte en cas de baisse par le recours à des options d'achat couvertes. Le FNB BMO vente d'options d'achat couvertes Moyenne industrielle Dow Jones couvert en dollars canadiens investira dans des instruments dérivés ou utilisera de tels instruments pour tenter de couvrir son exposition au dollar américain.

Le FNB BMO vente d'options d'achat couvertes d'énergie vise à procurer une exposition au rendement d'un portefeuille de titres de sociétés d'énergie ou liées au secteur de l'énergie, ce qui peut comprendre des sociétés d'énergie propre (c.-à-d. d'énergie renouvelable), en vue de générer un revenu et de procurer une appréciation du capital à long terme, tout en atténuant le risque de perte en cas de baisse par le recours à des options d'achat couvertes.

Le FNB BMO vente d'options d'achat couvertes de la santé vise à procurer une exposition au rendement d'un portefeuille de titres de sociétés de la santé ou liées à la santé en vue de générer un revenu et de procurer une appréciation du capital à long terme, tout en atténuant le risque de perte en cas de baisse par le recours à des options d'achat couvertes.

Le FNB BMO vente d'options d'achat couvertes de technologie vise à procurer une exposition au rendement d'un portefeuille de titres de sociétés de technologies ou liées à la technologie en vue de générer un revenu et de procurer une appréciation du capital à long terme, tout en atténuant le risque de perte en cas de baisse par le recours à des options d'achat couvertes.

Le FNB BMO vente d'options d'achat couvertes de banques américaines vise à procurer une exposition au rendement d'un portefeuille de titres de banques américaines en vue de générer un revenu et de procurer une appréciation du capital à long terme, tout en atténuant le risque de perte en cas de baisse par le recours à des options d'achat couvertes.

Le FNB BMO vente d'options d'achat couvertes de services aux collectivités vise à procurer une exposition au rendement d'un portefeuille de titres de sociétés de services aux collectivités en vue de générer un revenu et de procurer une appréciation du capital à long terme, tout en atténuant le risque de perte en cas de baisse par le recours à des options d'achat couvertes.

Le FNB BMO vente d'options d'achat couvertes de dividendes élevés de sociétés européennes vise à procurer une exposition au rendement d'un portefeuille de titres de sociétés européennes qui versent des dividendes en vue de générer un revenu et de procurer une appréciation du capital à long terme, tout en atténuant le risque de perte en cas de baisse par le recours à des options d'achat couvertes.

Le FNB BMO vente d'options d'achat couvertes de dividendes élevés de sociétés européennes couvert en dollars canadiens vise à procurer une exposition au rendement d'un portefeuille de titres de sociétés européennes qui versent des dividendes en vue de générer un revenu et de procurer une appréciation du capital à long terme, tout en atténuant le risque de perte en cas de baisse par le recours à des options d'achat couvertes. Le FNB BMO vente d'options d'achat couvertes de dividendes élevés de sociétés européennes couvert en dollars canadiens investira dans des instruments dérivés ou utilisera de tels instruments en vue de couvrir son risque de change.

Le FNB BMO rendement élevé à taux variable vise à procurer une exposition à un portefeuille diversifié de titres d'emprunt d'émetteurs d'obligations à rendement élevé, tout en visant à atténuer les effets de la fluctuation des taux d'intérêt.

Le FNB BMO agriculture mondiale vise à procurer une exposition au rendement d'un portefeuille de titres de sociétés mondiales du secteur agricole ou liées au secteur agricole en vue de procurer une appréciation du capital à long terme.

Le FNB BMO vente d'options d'achat couvertes de sociétés mondiales à dividendes élevés vise à procurer une exposition au rendement d'un portefeuille de titres de sociétés mondiales qui versent des dividendes en vue de générer un revenu et de procurer une appréciation du capital à long terme tout en atténuant le risque de perte en cas de baisse par le recours à des options d'achat couvertes.

Le FNB BMO Croissance vise à procurer un potentiel d'appréciation du capital à long terme, principalement en investissant dans des FNB qui procurent une exposition à un portefeuille diversifié de titres de capitaux propres et de titres à revenu fixe mondiaux.

Le FNB BMO internationales de dividendes vise à procurer une exposition au rendement d'un portefeuille pondéré en fonction du rendement de titres de capitaux propres de sociétés internationales qui versent des dividendes élevés et qui offrent un potentiel d'appréciation du capital à long terme.

Le FNB BMO internationales de dividendes couvert en dollars canadiens vise à procurer une exposition au rendement d'un portefeuille pondéré en fonction du rendement de titres de capitaux propres de sociétés internationales qui versent des dividendes élevés afin de procurer une appréciation du capital à long terme et de générer un revenu. Le FNB BMO internationales de dividendes couvert en dollars canadiens investira dans des instruments dérivés ou utilisera de tels instruments en vue de couvrir son risque de change.

Le FNB BMO d'actions canadiennes à faible volatilité vise à procurer une exposition au rendement d'un portefeuille de titres de capitaux propres de sociétés canadiennes qui sont moins sensibles aux fluctuations du marché et qui offrent un potentiel d'appréciation du capital à long terme.

Le FNB BMO d'actions de marchés émergents à faible volatilité vise à procurer une exposition au rendement d'un portefeuille d'actions de marchés émergents qui sont moins sensibles aux fluctuations du marché et qui offrent un potentiel d'appréciation du capital à long terme.

Le FNB BMO d'actions internationales à faible volatilité vise à procurer une exposition au rendement d'un portefeuille d'actions internationales qui sont moins sensibles aux fluctuations du marché et qui offrent un potentiel d'appréciation du capital à long terme.

Le FNB BMO d'actions internationales à faible volatilité couvertes en dollars canadiens vise à procurer une exposition au rendement d'un portefeuille d'actions internationales qui sont moins sensibles aux fluctuations du marché et qui offrent un potentiel d'appréciation du capital à long terme. Le FNB BMO d'actions internationales à faible volatilité couvertes en dollars canadiens investira dans des instruments dérivés ou utilisera de tels instruments en vue de couvrir son risque de change.

Le FNB BMO d'actions américaines à faible volatilité vise à procurer une exposition au rendement d'un portefeuille d'actions de sociétés américaines qui sont moins sensibles aux fluctuations du marché et qui offrent un potentiel d'appréciation du capital à long terme.

Le FNB BMO d'actions américaines à faible volatilité couvertes en dollars canadiens vise à procurer une exposition au rendement d'un portefeuille d'actions de sociétés américaines qui sont moins sensibles aux fluctuations du marché et qui offrent un potentiel d'appréciation du capital à long terme. Le FNB BMO d'actions américaines à faible volatilité couvertes en dollars canadiens investira dans des instruments dérivés ou utilisera de tels instruments pour tenter de couvrir son exposition au dollar américain.

Le FNB BMO revenu mensuel vise à procurer des distributions en espèces mensuelles offrant un potentiel d'appréciation modérée du capital à long terme, en investissant habituellement dans des FNB BMO qui procurent une exposition à un portefeuille de placements diversifiés qui génèrent des revenus, notamment des actions ordinaires, des actions privilégiées, des titres à revenu fixe et des parts de fiducie.

Le FNB BMO à rendement bonifié vise à procurer une exposition à un portefeuille de sociétés américaines à grande capitalisation, principalement en investissant dans des titres de capitaux propres américains et des instruments

dérivés afin de générer un revenu et de procurer une appréciation du capital à long terme tout en atténuant le risque de perte en cas de baisse. Pour ses parts couvertes, le FNB BMO à rendement bonifié investira également dans des instruments dérivés ou utilisera de tels instruments pour tenter de couvrir son exposition au dollar américain.

Le FNB BMO obligations à escompte à court terme vise à procurer une exposition au rendement d'un portefeuille de titres à revenu fixe et à générer un revenu, principalement en investissant dans des titres à revenu fixe de qualité de sociétés canadiennes dont la durée résiduelle jusqu'à l'échéance varie entre un an et cinq ans qui se négocient près de leur valeur nominale ou en dessous de leur valeur nominale.

Le FNB BMO obligations à très court terme vise à procurer une exposition à toute une gamme de titres à revenu fixe dont la durée résiduelle jusqu'à l'échéance est de un an ou moins.

Le FNB BMO obligations américaines à très court terme vise à procurer une exposition à toute une gamme de titres à revenu fixe américains dont la majorité a une durée résiduelle jusqu'à l'échéance de un an ou moins.

Le FNB BMO américain de dividendes vise à procurer une exposition à un portefeuille pondéré en fonction du rendement d'actions de sociétés américaines qui versent des dividendes et qui offrent un potentiel d'appréciation du capital à long terme.

Le FNB BMO américain de dividendes couvert en dollars canadiens vise à procurer une exposition à un portefeuille pondéré en fonction du rendement d'actions de sociétés américaines qui versent des dividendes et qui offrent un potentiel d'appréciation du capital à long terme. Le FNB BMO américain de dividendes couvert en dollars canadiens investira dans des instruments dérivés ou utilisera de tels instruments pour tenter de couvrir son exposition au dollar américain.

Le FNB BMO vente d'options d'achat couvertes de dividendes élevés de sociétés américaines vise à procurer une exposition au rendement d'un portefeuille de titres de sociétés américaines qui versent des dividendes en vue de générer un revenu et de procurer une appréciation du capital à long terme, tout en atténuant le risque de perte en cas de baisse par le recours à des options d'achat couvertes.

Le FNB BMO vente d'options d'achat couvertes de dividendes élevés de sociétés américaines couvert en dollars canadiens vise à procurer une exposition au rendement d'un portefeuille de titres de sociétés américaines qui versent des dividendes en vue de générer un revenu et de procurer une appréciation du capital à long terme, tout en atténuant le risque de perte en cas de baisse par le recours à des options d'achat couvertes. Le FNB BMO vente d'options d'achat couvertes de dividendes élevés de sociétés américaines couvert en dollars canadiens investira dans des instruments dérivés ou utilisera de tels instruments pour tenter de couvrir son exposition au dollar américain.

Le FNB BMO vente d'options de vente de sociétés américaines vise à procurer une exposition au rendement d'un portefeuille d'options de vente sur des titres de capitaux propres de sociétés américaines à grande capitalisation afin de générer un revenu.

Le FNB BMO vente d'options de vente de sociétés américaines couvert en dollars canadiens vise à procurer une exposition au rendement d'un portefeuille d'options de vente sur des titres de capitaux propres de sociétés américaines à grande capitalisation afin de générer un revenu. Le FNB BMO vente d'options de vente de sociétés américaines couvert en dollars canadiens investira dans des instruments dérivés ou utilisera de tels instruments pour tenter de couvrir son exposition au dollar américain.

Se reporter à la rubrique « Objectifs de placement des FNINB BMO ».

Les parts de chacun des FNB BMO sont émises et vendues sur une base continue et un nombre illimité de parts peuvent être émises. Les parts des FNB BMO peuvent être libellées en dollars canadiens ou en dollars américains. L'exposition que pourrait avoir le portefeuille de chacun des FNB couverts (terme défini ci-après) et l'exposition que pourrait avoir la tranche du portefeuille de chaque FNB à parts couvertes (terme défini ci-après) attribuable aux parts couvertes (terme défini ci-après) à une autre monnaie que le dollar canadien feront l'objet d'une couverture par rapport au dollar canadien. Sauf comme il est indiqué ci-dessus, les FNB BMO ne couvriront aucun risque de change par rapport à la monnaie dans laquelle les parts sont libellées.

BMO Gestion d'actifs inc. (le « **gestionnaire** ») est le fiduciaire, le gestionnaire, le gestionnaire de portefeuille et le promoteur des FNB BMO et est chargée de les administrer. Se reporter à la rubrique « Modalités d'organisation et de gestion – Fiduciaire, gestionnaire, gestionnaire de portefeuille et promoteur ». Dans le présent prospectus, BMO Groupe financier désigne le groupe de sociétés qui comprend la Banque de Montréal et toutes ses filiales en propriété exclusive directes et indirectes. Se reporter à la rubrique « Vue d'ensemble de la structure juridique des FNB BMO ».

Les porteurs de parts peuvent faire racheter des parts en espèces, sous réserve d'un escompte au rachat. Ils peuvent également échanger un nombre prescrit de parts (ou un multiple intégral de celui-ci) contre des paniers de titres des émetteurs de chacun des FNB BMO et une somme en espèces.

Les FNB BMO émettent des parts directement en faveur de courtiers désignés et de courtiers. BMO Nesbitt Burns Inc. agit ou agira à titre de courtier désigné des FNB BMO énumérés à la rubrique « Modalités d'organisation et de gestion des FNB BMO – Conflits d'intérêts » et agit également ou agira à titre de courtier pour tous les autres FNB BMO. L'émission initiale de parts d'un nouveau FNB BMO ou des nouvelles parts de catégorie Distribution à pourcentage fixe n'aura pas lieu tant que le nouveau FNB BMO concerné ou les nouvelles parts de catégorie Distribution à pourcentage fixe n'auront pas reçu un nombre total de souscriptions suffisant pour satisfaire aux exigences d'inscription initiale de la Bourse de Toronto (la « **TSX** »).

La TSX a approuvé sous condition l'inscription des parts des nouveaux FNB BMO et des nouvelles parts de catégorie Distribution à pourcentage fixe à sa cote. L'inscription des parts des nouveaux FNB BMO est assujettie au respect, par les nouveaux FNB BMO, de toutes les exigences de la TSX au plus tard le 9 janvier 2024 et l'inscription des nouvelles parts de catégorie Distribution à pourcentage fixe est assujettie au respect, par les nouvelles parts de catégorie Distribution à pourcentage fixe, de toutes les exigences de la TSX au plus tard le 8 décembre 2023. Sous réserve du respect des exigences d'inscription initiale de la TSX, les parts des nouveaux FNB BMO et les nouvelles parts de catégorie Distribution à pourcentage fixe seront inscrites à la cote de la TSX et seront offertes de façon continue, et un investisseur pourra les acheter ou les vendre à la TSX par l'entremise de courtiers inscrits et de courtiers dans la province ou le territoire où il réside. Les investisseurs pourraient devoir payer les courtages habituels à l'achat ou à la vente des parts.

Les parts des FNB BMO (sauf celles des nouveaux FNB BMO et les nouvelles parts de catégorie Distribution à pourcentage fixe) sont inscrites à la cote de la TSX ou de la NEO Bourse, selon le cas, et sont offertes de façon continue.

Aucun placeur n'a participé à la rédaction du présent prospectus ni n'a effectué un examen ou une vérification diligente indépendante de son contenu.

Il y a lieu de se reporter à la rubrique « Facteurs de risque » pour un exposé des risques liés à un placement dans les parts des FNB BMO. Aucune entité, y compris la Banque de Montréal, ne garantit que vous récupérerez votre placement dans des parts des FNB BMO. À la différence des comptes bancaires ou des certificats de placement garanti, votre placement dans des parts d'un FNB BMO n'est pas garanti par la Société d'assurance-dépôts du Canada ni quelque autre organisme d'assurance-dépôts gouvernemental.

Des renseignements supplémentaires sur chaque FNB BMO figurent ou figureront dans les derniers états financiers annuels déposés, dans tout état financier intermédiaire déposé après ceux-ci, dans le dernier rapport annuel de la direction sur le rendement des fonds (« **RDRF** ») déposé, dans tout rapport intermédiaire de la direction sur le rendement des fonds déposé après celui-ci à l'égard de chaque FNB BMO et le dernier aperçu du FNB déposé pour chaque catégorie de titres du FNB BMO. Ces documents sont intégrés par renvoi dans le présent prospectus, ce qui signifie qu'ils en font légalement partie. Se reporter à la rubrique « Documents intégrés par renvoi ».

Le gestionnaire et/ou un membre de son groupe a conclu des conventions de licence avec les fournisseurs d'indices (terme défini ci-après) aux fins d'utilisation des indices et de certaines autres marques de commerce. Se reporter à la rubrique « Contrats importants – Conventions de licence ».

S&P DJI, FTSE, FTSE Canada, Bloomberg, Nasdaq, MSCI et Solactive (termes qui sont tous définis ci-après) sont chacun un « **fournisseur d'indices** ». Les fournisseurs d'indices ou Brookfield (terme défini ci-après), selon le cas, ne parraissent pas les parts des FNB BMO, ne les garantissent pas, ne les vendent pas ni n'en font la promotion, et les fournisseurs d'indices et Brookfield, selon le cas, ne font aucune déclaration, expresse ou implicite, quant à la pertinence d'investir dans des titres en général ou dans les parts des FNB BMO en particulier, ni quant à la capacité des indices de reproduire le rendement général du marché.

TABLE DES MATIÈRES

TABLE DES MATIÈRES	1
TERMES IMPORTANTS.....	3
SOMMAIRE DU PROSPECTUS.....	10
SOMMAIRE DES FRAIS	46
Frais payables par les FNB BMO	46
Frais payables directement par vous	51
VUE D'ENSEMBLE DE LA STRUCTURE	
JURIDIQUE DES FNB BMO	52
OBJECTIFS DE PLACEMENT	57
FINB BMO	57
Les indices	66
Remplacement d'un indice sous-jacent.....	85
Dissolution des indices	86
Utilisation des indices.....	86
FNINB BMO	86
STRATÉGIES DE PLACEMENT	91
FINB BMO	91
Rééquilibrage et rajustement (FINB BMO).....	113
FNINB BMO	118
Prêt de titres	129
Utilisation d'instruments dérivés	129
Fonds sous-jacents	130
Considération de facteurs ESG et processus de placement responsable du gestionnaire.....	130
VUE D'ENSEMBLE DES SECTEURS	
D'ACTIVITÉ DANS LESQUELS	
LES FNB BMO FONT DES	
PLACEMENTS	132
FINB BMO	132
FNINB BMO	142
RESTRICTIONS EN MATIÈRE DE	
PLACEMENT	147
FRAIS	147
Frais payables par les FNB BMO	147
Frais payables directement par vous	153
FACTEURS DE RISQUE.....	153
Risques généraux inhérents à un placement dans les FNB BMO.....	153
Autres risques inhérents à un placement dans un ou plusieurs FNB BMO	159
Niveaux de risque des FINB BMO	177
Niveaux de risque des FNINB BMO	187
POLITIQUE EN MATIÈRE DE	
DISTRIBUTIONS	192
Distributions.....	192
Régime de réinvestissement des distributions	198
ACHATS DE PARTS	199
Placement initial dans les nouveaux FNB BMO	199
Placement continu	199
Courtiers désignés	199
Émission de parts	200
Achat et vente de parts	200
Points particuliers devant être examinés par les porteurs de parts.....	201
Porteurs de parts non résidents	201
Inscription et transfert par l'intermédiaire de la CDS.....	201
RACHAT ET ÉCHANGE DE PARTS	202
Rachat de parts contre une somme en espèces.....	202
Échange de parts contre des paniers de titres.....	202
Demandes d'échange et de rachat	203
Suspension de l'échange et du rachat.....	203
Coûts liés aux échanges et aux rachats....	203
Échange et rachat de parts par l'entremise d'adhérents à la CDS.....	204
Opérations à court terme	204
FOURCHETTES DES COURS DES PARTS ET	
VOLUME DES OPÉRATIONS SUR	
CELLES-CI.....	204
FINB BMO.....	204
FNINB BMO.....	222
INCIDENCES FISCALES	232
Statut des FNB BMO	232
Imposition des FNB BMO	233
Imposition des porteurs de parts (sauf dans le cas des régimes enregistrés).....	234
Imposition des régimes enregistrés	236
Incidences fiscales de la politique en matière de distributions des FNB BMO ..	236
Échange de renseignements fiscaux	237
ADMISSIBILITÉ AUX FINS DE PLACEMENT	237
MODALITÉS D'ORGANISATION ET	
DE GESTION DES FNB BMO	238
Administrateurs et dirigeants du fiduciaire, du gestionnaire, du gestionnaire de portefeuille et du promoteur	238
Fiduciaire, gestionnaire, gestionnaire de portefeuille et promoteur des FNB BMO	239
Dispositions en matière de courtage.....	241
Conflits d'intérêts	241
Comité d'examen indépendant	245
Membres de la haute direction des	
FNB BMO	246
Dépositaire	246
Auditeur.....	247

Agent des transferts et agent chargé de la tenue des registres.....	247
Mandataire aux fins du régime.....	247
Mandataire d'opérations de prêt de titres	247
Site Web désigné	247
CALCUL DE LA VALEUR LIQUIDATIVE	247
Politiques et procédures d'évaluation	248
Information sur la valeur liquidative.....	249
CARACTÉRISTIQUES DES PARTS	249
Description des titres faisant l'objet du placement.....	249
Certaines dispositions des parts	249
Modification des modalités.....	250
QUESTIONS TOUCHANT LES PORTEURS DE PARTS.....	250
Assemblées des porteurs de parts.....	250
Questions nécessitant l'approbation des porteurs de parts.....	250
Rapports aux porteurs de parts.....	252
DISSOLUTION DES FNB BMO	253
PRINCIPAUX PORTEURS DE TITRES.....	253
DIRIGEANTS ET AUTRES PERSONNES INTÉRESSÉS DANS DES OPÉRATIONS IMPORTANTES	253
POLITIQUES ET PROCÉDURES DE VOTE PAR PROCURATION	253
CONTRATS IMPORTANTS	255
Conventions de licence	256
LITIGES ET INSTANCES ADMINISTRATIVES	264
EXPERTS	264
DISPENSES ET APPROBATIONS	265
DROITS DE RÉSOLUTION ET SANCTIONS CIVILES	266
DOCUMENTS INTÉGRÉS PAR RENVOI	266
RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT F-1	
a) d'un panier de titres admissibles et d'un montant en trésorerie dont le total est égal à la valeur liquidative des parts émises ou échangées;	F-10
b) d'un montant de trésorerie égal à la valeur liquidative des parts émises ou échangées.....	F-10
ATTESTATION DES FNB BMO, DU GESTIONNAIRE ET DU PROMOTEUR.....	A-1

TERMES IMPORTANTS

Sauf indication contraire, tous les chiffres en dollar figurant dans le présent prospectus sont libellés en dollars canadiens et toutes les heures mentionnées dans le présent prospectus renvoient à l'heure de Toronto.

adhérent à la CDS – un adhérent à la CDS qui détient des parts pour le compte de propriétaires véritables de parts;

agent des calculs – State Street Trust Company Canada;

agent des transferts et agent chargé de la tenue des registres – State Street Trust Company Canada;

ARC – Agence du revenu du Canada;

autorités en valeurs mobilières – la commission des valeurs mobilières ou une autorité de réglementation analogue dans chaque province et chaque territoire du Canada qui est chargée d'administrer les lois canadiennes sur les valeurs mobilières en vigueur dans la province ou le territoire en question;

autres titres – les titres qui ne sont pas les titres constituants d'un indice donné et qui sont compris dans le portefeuille d'un FINB BMO, y compris les FNB, les organismes de placement collectif ou d'autres fonds d'investissement, les CAAÉ ou les instruments dérivés;

Bloomberg – Bloomberg Index Services Limited;

BMO NB – BMO Nesbitt Burns Inc.;

Bourse – la TSX ou la NEO Bourse, selon le cas;

Brookfield – Brookfield Office Properties Inc.;

CDS – Services de dépôt et de compensation CDS inc.;

CEI – le comité d'examen indépendant des FNB BMO;

CELI – les comptes d'épargne libre d'impôt, au sens attribué à ce terme dans la LIR;

CELIAPP – les comptes d'épargne libre d'impôt pour l'achat d'une première propriété, au sens attribué à ce terme dans la LIR;

certificats américains d'actions étrangères ou **CAAÉ** – un certificat américain d'actions étrangères est un type de titre financier négociable à une bourse de valeurs locale, mais qui représente un titre émis par une société ouverte étrangère;

convention de dépôt – le contrat de garde qui a été conclu le 1^{er} juin 2018 (dans sa version modifiée à l'occasion) entre le gestionnaire, BMO Investissements Inc. et State Street Trust Company Canada, en tant que dépositaire;

convention de placement continu – une convention conclue entre le gestionnaire, pour le compte d'un ou de plusieurs FNB BMO, et un courtier, dans sa version modifiée à l'occasion;

convention de prêt de titres – la convention d'autorisation de prêt de titres datée du 12 juin 2018, dans sa version modifiée à l'occasion, et conclue entre le gestionnaire et State Street Bank and Trust Company;

convention liant le courtier désigné – convention conclue entre le gestionnaire, pour le compte d'un FNB BMO, et un courtier désigné, dans sa version modifiée à l'occasion;

conventions de licence – les conventions de licence que le gestionnaire, BMO Investissements Inc. et/ou la Banque de Montréal, selon le cas, ont conclues avec chaque fournisseur d'indices;

courtier – un courtier inscrit (qui peut être ou non un courtier désigné), notamment BMO NB, membre du groupe du gestionnaire, qui a conclu une convention de placement continu avec le gestionnaire, pour le compte d'un ou de plusieurs FNB BMO, aux termes de laquelle le courtier peut souscrire des parts de ce FNB BMO, tel qu'il est énoncé à la rubrique « Achats de parts – Émission de parts »;

courtier désigné – courtier inscrit, y compris BMO NB, membre du même groupe que le gestionnaire, qui a conclu une convention liant le courtier désigné avec le gestionnaire, pour le compte d'un ou de plusieurs FNB BMO, aux termes de laquelle le courtier désigné convient d'exercer certaines fonctions à l'égard des FNB BMO;

date d'évaluation – chaque jour de bourse où une séance de négociation ordinaire de la TSX est tenue. Si un FNB BMO choisit le 15 décembre comme date de clôture de l'exercice aux fins de l'impôt tel qu'il est permis par la LIR, la valeur liquidative par part sera calculée le 15 décembre;

date de distribution – un jour qui tombe au plus tard le 10^e jour ouvrable suivant la date de référence relative à une distribution applicable, à laquelle un FNB BMO verse une distribution à ses porteurs de parts;

date de référence relative à une distribution – date fixée par le gestionnaire à titre de date de référence pour la détermination des porteurs de parts d'un FNB BMO ayant le droit de recevoir une distribution;

déclaration de fiducie – la déclaration de fiducie-cadre modifiée datée du 17 janvier 2023 (dans sa version modifiée à l'occasion) aux termes de laquelle les FNB BMO (et les autres fonds négociables en bourse gérés par le gestionnaire) ont été établis;

dépositaire – State Street Trust Company Canada;

distributions sur les frais de gestion – tel qu'il est énoncé à la rubrique « Frais – Distributions sur les frais de gestion », une somme égale à la différence entre les frais de gestion autrement facturables et des frais réduits calculés par le gestionnaire à l'occasion, qui est distribuée en espèces à certains porteurs de parts des FNB BMO;

DJIA – Dow Jones Industrial Average;

EAFFE – Europe, Australasie et Moyen-Orient;

EIPD – fiducie ou société de personnes intermédiaire de placement déterminée, au sens attribué à ce terme dans la LIR;

ESG – environnemental, social et gouvernance;

États-Unis – les États-Unis d'Amérique;

FERR – les fonds enregistrés de revenu de retraite, au sens attribué à ce terme dans la LIR;

FINB BMO – collectivement le FINB BMO obligations totales, le FINB BMO obligations de sociétés notées BBB, le FINB BMO revenu de banques canadiennes, le FINB BMO titres adossés à des créances hypothécaires canadiens, le FINB BMO actions du secteur énergie propre, le FINB BMO obligations de sociétés, le FINB BMO obligations à escompte, le FINB BMO Moyenne industrielle Dow Jones couverte en dollars canadiens, le FINB BMO obligations de marchés émergents couvert en dollars canadiens, le FINB BMO équipondéré banques, le FINB BMO équipondéré métaux de base mondiaux, couvert en dollars canadiens, le FINB BMO équipondéré aurifères mondiales, le FINB BMO équipondéré produits industriels, le FINB BMO équipondéré pétrole et gaz, le FINB BMO équipondéré de FPI, le FINB BMO équipondéré banques américaines couvert en dollars canadiens, le FINB BMO équipondéré banques américaines, le FINB BMO équipondéré américain de la santé couvert en dollars canadiens, le FINB BMO équipondéré américain de la santé, le FINB BMO équipondéré services aux collectivités, le FINB BMO ESG obligations de sociétés, le FINB BMO ESG obligations de sociétés américaines à haut rendement, le FINB BMO ESG obligations de sociétés américaines couvertes en dollars canadiens, le FINB BMO communications mondiales, le FINB BMO biens de consommation discrétionnaires mondiaux couvert en dollars canadiens, le FINB BMO biens de consommation essentiels mondiaux couvert en dollars canadiens, le FINB BMO infrastructures mondiales, le

FINB BMO obligations de gouvernements, le FINB BMO obligations de sociétés de haute qualité, le FINB BMO obligations de sociétés américaines à haut rendement couvertes en dollars canadiens, le FINB BMO obligations de sociétés américaines à haut rendement, le FINB BMO Japon, le FINB BMO petites aurifères, le FINB BMO échelonné actions privilégiées, le FINB BMO obligations de sociétés à long terme, le FINB BMO obligations fédérales à long terme, le FINB BMO obligations provinciales à long terme, le FINB BMO obligations du Trésor américain à long terme, le FINB BMO obligations de sociétés à moyen terme, le FINB BMO obligations fédérales à moyen terme, le FINB BMO obligations provinciales à moyen terme, le FINB BMO obligations de sociétés américaines de qualité à moyen terme couvertes en dollars canadiens, le FINB BMO obligations de sociétés américaines de qualité à moyen terme, le FINB BMO obligations du Trésor américain à moyen terme, le FINB BMO MSCI ACWI actions alignées sur l'Accord de Paris, le FINB BMO MSCI Monde de haute qualité, le FINB BMO MSCI Canada ESG Leaders, le FINB BMO MSCI Canada valeur, le FINB BMO MSCI China ESG Leaders, le FINB BMO MSCI EAFE ESG Leaders, le FINB BMO MSCI EAFE couvert en dollars canadiens, le FINB BMO MSCI EAFE, le FINB BMO MSCI marchés émergents, le FINB BMO MSCI Europe de haute qualité couvert en dollars canadiens, le FINB BMO MSCI innovation de fintech, le FINB BMO MSCI innovation en génomique, le FINB BMO MSCI Global ESG Leaders, le FINB BMO MSCI India ESG Leaders, le FINB BMO MSCI innovation, le FINB BMO MSCI innovation liée à Internet nouvelle génération, le FINB BMO MSCI innovation technologique et industrielle, le FINB BMO MSCI USA ESG Leaders, le FINB BMO MSCI américaines de haute qualité, le FINB BMO MSCI américaines valeur, le FINB BMO actions du Nasdaq 100 couvertes en dollars canadiens, le FINB BMO actions du Nasdaq 100, le FINB BMO obligations à rendement réel, le FINB BMO S&P 500 couvert en dollars canadiens, le FINB BMO S&P 500, le FINB BMO S&P/TSX composé plafonné, le FINB BMO S&P sociétés américaines à moyenne capitalisation, le FINB BMO S&P sociétés américaines à faible capitalisation, le FINB BMO obligations de sociétés à court terme, le FINB BMO obligations fédérales à court terme, le FINB BMO obligations provinciales à court terme, le FINB BMO obligations à court terme, le FINB BMO obligations de sociétés américaines de qualité à court terme couvertes en dollars canadiens, le FINB BMO TIPS à court terme, le FINB BMO obligations du Trésor américain à court terme, le FINB BMO obligations totales américaines, le FINB BMO actions privilégiées de sociétés américaines couvert en dollars canadiens, le FINB BMO actions privilégiées de sociétés américaines et le FINB BMO TIPS américains, chacun étant une fiducie de placement établie sous le régime des lois de l'Ontario aux termes de la déclaration de fiducie;

FNB – fonds négociable en bourse;

FNB à parts couvertes – collectivement, le FINB BMO ESG obligations de sociétés américaines à haut rendement, le FINB BMO Japon, le FINB BMO obligations du Trésor américain à long terme, le FINB BMO MSCI USA ESG Leaders, le FINB BMO MSCI américaines de haute qualité, le FNB BMO à rendement bonifié, le FINB BMO S&P sociétés américaines à moyenne capitalisation, le FINB BMO S&P sociétés américaines à faible capitalisation, le FINB BMO TIPS à court terme, le FINB BMO obligations totales américaines et le FINB BMO TIPS américains;

FNB BMO – collectivement, les FINB BMO et les FNINB BMO;

FNB BMO ESG – collectivement, le FNB BMO ESG Équilibré, le FINB BMO actions du secteur énergie propre, le FINB BMO ESG obligations de sociétés, le FINB BMO ESG obligations de sociétés américaines à haut rendement, le FINB BMO ESG obligations de sociétés américaines couvertes en dollars canadiens, le FINB BMO MSCI ACWI actions alignées sur l'Accord de Paris, le FINB BMO MSCI Canada ESG Leaders, le FINB BMO MSCI China ESG Leaders, le FINB BMO MSCI EAFE ESG Leaders, le FINB BMO MSCI Global ESG Leaders, le FINB BMO MSCI India ESG Leaders et le FINB BMO MSCI USA ESG Leaders;

FNB couverts – collectivement, le FNB BMO vente d'options d'achat couvertes Moyenne industrielle Dow Jones couvert en dollars canadiens, le FINB BMO Moyenne industrielle Dow Jones couverte en dollars canadiens, le FINB BMO obligations de marchés émergents couvert en dollars canadiens, le FINB BMO équipondéré métaux de base mondiaux, couvert en dollars canadiens, le FINB BMO équipondéré banques américaines couvert en dollars canadiens, le FINB BMO équipondéré américain de la santé couvert en dollars canadiens, le FNB BMO vente d'options d'achat couvertes de dividendes élevés de sociétés européennes couvert en dollars canadiens, le FINB BMO biens de consommation discrétionnaires mondiaux couvert en dollars canadiens, le FINB BMO biens de consommation essentiels mondiaux couvert en dollars canadiens, le FINB BMO obligations de sociétés américaines à haut rendement couvertes en dollars canadiens, le FNB BMO internationales de dividendes couvert en dollars canadiens, le FNB BMO d'actions internationales à faible volatilité couvertes en dollars canadiens, le FNB BMO

d'actions américaines à faible volatilité couvertes en dollars canadiens, le FINB BMO obligations de sociétés américaines de qualité à moyen terme couvertes en dollars canadiens, le FINB BMO MSCI EAFE couvert en dollars canadiens, le FINB BMO MSCI Europe de haute qualité couvert en dollars canadiens, le FINB BMO actions du Nasdaq 100 couvertes en dollars canadiens, le FINB BMO S&P 500 couvert en dollars canadiens, le FINB BMO obligations de sociétés américaines de qualité à court terme couvertes en dollars canadiens, le FINB BMO ESG obligations de sociétés américaines couvertes en dollars canadiens, le FNB BMO américain de dividendes couvert en dollars canadiens, le FNB BMO vente d'options d'achat couvertes de dividendes élevés de sociétés américaines couvert en dollars canadiens, le FINB BMO actions privilégiées de sociétés américaines couvert en dollars canadiens et le FNB BMO vente d'options de vente de sociétés américaines couvert en dollars canadiens;

FNINB BMO – collectivement, le FNB BMO toutes actions, le FNB BMO ESG Équilibré, le FNB BMO Équilibré, le FNB BMO canadien de dividendes, le FNB BMO vente d'options d'achat couvertes de sociétés canadiennes à dividendes élevés, le FNB BMO Conservateur, le FNB BMO obligations à escompte de sociétés, le FNB BMO vente d'options d'achat couvertes de banques canadiennes, le FNB BMO vente d'options d'achat couvertes Moyenne industrielle Dow Jones couvert en dollars canadiens, le FNB BMO vente d'options d'achat couvertes d'énergie, le FNB BMO vente d'options d'achat couvertes de la santé, le FNB BMO vente d'options d'achat couvertes de technologie, le FNB BMO vente d'options d'achat couvertes de banques américaines, le FNB BMO vente d'options d'achat couvertes de services aux collectivités, le FNB BMO vente d'options d'achat couvertes de dividendes élevés de sociétés européennes, le FNB BMO vente d'options d'achat couvertes de dividendes élevés de sociétés européennes couvert en dollars canadiens, le FNB BMO rendement élevé à taux variable, le FNB BMO agriculture mondiale, le FNB BMO vente d'options d'achat couvertes de sociétés mondiales à dividendes élevés, le FNB BMO Croissance, le FNB BMO internationales de dividendes, le FNB BMO internationales de dividendes couvert en dollars canadiens, le FNB BMO d'actions canadiennes à faible volatilité, le FNB BMO d'actions de marchés émergents à faible volatilité, le FNB BMO d'actions internationales à faible volatilité, le FNB BMO d'actions internationales à faible volatilité couvertes en dollars canadiens, le FNB BMO d'actions américaines à faible volatilité, le FNB BMO d'actions américaines à faible volatilité couvertes en dollars canadiens, le FNB BMO revenu mensuel, le FNB BMO à rendement bonifié, le FNB BMO obligations à escompte à court terme, le FNB BMO obligations à très court terme, le FNB BMO obligations américaines à très court terme, le FNB BMO américain de dividendes, le FNB BMO américain de dividendes couvert en dollars canadiens, le FNB BMO vente d'options d'achat couvertes de dividendes élevés de sociétés américaines, le FNB BMO vente d'options d'achat couvertes de dividendes élevés de sociétés américaines couvert en dollars canadiens, le FNB BMO vente d'options de vente de sociétés américaines et le FNB BMO vente d'options de vente de sociétés américaines couvert en dollars canadiens, chacun étant une fiducie de placement établie sous le régime des lois de la province d'Ontario aux termes de la déclaration de fiducie;

fonds sous-jacents – des FNB, des organismes de placement collectif ou d'autres fonds d'investissement;

fournisseur d'indices – tiers fournisseurs d'indices, notamment S&P DJI, FTSE, FTSE Canada, Bloomberg, Nasdaq, MSCI et Solactive, avec lesquels le gestionnaire ou la Banque de Montréal, selon le cas, a conclu des conventions d'octroi de licence permettant au gestionnaire d'utiliser les indices pertinents et certaines marques de commerce dans le cadre de l'exploitation des FNB BMO applicables;

FPI – fiducie de placement immobilier;

FTSE – FTSE International Limited;

FTSE Canada – FTSE Global Debt Capital Markets Inc.;

fusion permise – au sens de la rubrique « Questions touchant les porteurs de parts – Questions nécessitant l'approbation des porteurs de parts »;

gestionnaire – BMO Gestion d'actifs inc., société établie sous le régime des lois de l'Ontario et gestionnaire de portefeuille inscrit, gestionnaire de fonds d'investissement, courtier sur le marché dispensé et gestionnaire des opérations sur marchandises;

GICS – Global Industry Classification Standard (*classification industrielle mondiale standard*);

heure d'évaluation – 16 h à chaque date d'évaluation ou, si le marché ferme plus tôt cette journée-là, l'heure de fermeture du marché;

IFRS – les Normes internationales d'information financière, publiées par le Conseil des normes comptables internationales;

indice/indices – un repère ou indice, fourni par un fournisseur d'indices, ou un autre repère ou indice de remplacement qui applique essentiellement les mêmes critères que ceux utilisés couramment par le fournisseur d'indices pour le repère ou l'indice ou un indice de remplacement comprenant, ou qui comprendrait, les mêmes titres constituants ou des titres constituants similaires, lequel peut être utilisé par un FNB BMO relativement à l'objectif de placement de ce FNB BMO;

jour de bourse – pour chaque FNB BMO, un jour où i) une séance ordinaire de négociation est tenue à la TSX et ii) le marché ou la bourse principal pour la majorité des titres détenus par le FNB BMO est ouvert aux fins de négociation;

lignes directrices en matière de vote par procuration – au sens de la rubrique « Information sur le vote par procuration pour les titres en portefeuille »;

limite d'attribution de gains en capital – a le sens indiqué à la rubrique « Facteurs de risque – Risques généraux inhérents à un placement dans les FNB BMO – Risque lié à l'imposition »;

LIR – la *Loi de l'impôt sur le revenu* (Canada) et ses règlements d'application, dans leur version modifiée à l'occasion;

lois canadiennes sur les valeurs mobilières – la loi sur les valeurs mobilières applicable en vigueur dans chaque province et territoire du Canada, l'ensemble des règlements, des règles, des ordonnances et des politiques pris en application de cette loi et toutes les normes multilatérales et canadiennes adoptées par les autorités de réglementation des valeurs mobilières;

mandataire aux fins du régime – State Street Trust Company Canada, mandataire aux fins du régime de réinvestissement des distributions;

mandataire d'opérations de prêt de titres – State Street Bank and Trust Company agit à titre de mandataire dans le cadre des opérations de prêt de titres pour le compte des FNB BMO qui concluent des prêts de titres. Le mandataire d'opérations de prêt de titres est indépendant du gestionnaire;

MSCI – MSCI Inc.;

Nasdaq – Nasdaq, Inc.;

NEO Bourse ou NEO – La Neo Bourse Inc.;

nombre prescrit de parts – relativement à un FNB BMO, le nombre de parts déterminé par le gestionnaire à l'occasion aux fins des ordres de souscription, des échanges, des rachats ou à d'autres fins;

nouveaux FNB BMO – collectivement, le FNB BMO vente d'options d'achat couvertes d'énergie, le FNB BMO vente d'options d'achat couvertes de la santé, le FNB BMO agriculture mondiale, le FINB BMO obligations totales américaines et le FINB BMO TIPS américains;

nouvelles parts de catégorie Distribution à pourcentage fixe – les parts de catégorie Distribution à pourcentage fixe du FNB BMO Croissance;

panier de titres – relativement à un FNB BMO, un groupe de titres ou d'éléments d'actif choisis par le gestionnaire à l'occasion pour représenter les constituants du FNB BMO;

part – relativement à un FNB BMO, une part cessible et rachetable du FNB BMO, qui représente une quote-part indivise et égale de l'actif net de ce FNB BMO. Les parts comprennent les parts de catégorie Accumulation, les parts

en dollars canadiens, les parts de catégorie Distribution à pourcentage fixe, les parts couvertes et les parts en dollars américains;

participant au régime et part du régime – termes définis à la rubrique « Politique en matière de distributions – Régime de réinvestissement des distributions »;

parts couvertes – la catégorie de parts libellées en dollars canadiens de certains FNB BMO pour lesquelles les actifs en portefeuille attribuables à la catégorie de parts sont couverts par rapport au dollar canadien;

parts de catégorie Accumulation – une catégorie de parts de certains FNB BMO sur lesquelles les distributions, le cas échéant, sont effectuées sous forme d'émission de parts additionnelles qui seront automatiquement réinvesties et regroupées;

parts de catégorie Distribution à pourcentage fixe – une catégorie de parts de certains FNB BMO conçue pour fournir aux investisseurs une distribution mensuelle fixe fondée sur un taux de distribution annuel cible établi d'après la valeur liquidative par part à la fin de l'année précédente ou, dans le cas d'une catégorie nouvellement créée, fondée sur un taux de distribution cible annualisé établi d'après la valeur liquidative par part initiale;

parts en dollars américains – les parts libellées en dollars américains de certains FNB BMO;

parts en dollars canadiens – les parts libellées en dollars canadiens de certains FNB BMO;

parts non couvertes – le cas échéant, les parts en dollars canadiens, les parts en dollars américains, les parts de catégorie Accumulation et les parts de catégorie Distribution à pourcentage fixe des FNB à parts couvertes;

PCGR – principes comptables généralement reconnus du Canada;

porteur de parts – un porteur de parts d'un FNB BMO;

prix de base rajusté et **PBR** – le coût d'un titre rajusté conformément à la LIR;

propositions fiscales – l'ensemble des propositions précises visant à modifier la LIR qui ont été annoncées publiquement par écrit par le ministre des Finances du Canada avant la date des présentes;

REEE – les régimes enregistrés d'épargne-études, au sens attribué à ce terme dans la LIR;

REEI – les régimes enregistrés d'épargne-invalidité, au sens attribué à ce terme dans la LIR;

REER – les régimes enregistrés d'épargne-retraite, au sens attribué à ce terme dans la LIR;

régime de réinvestissement des distributions – le régime de réinvestissement des distributions de chaque FNB BMO, dont les principales modalités sont décrites à la rubrique « Politique en matière de distributions – Régime de réinvestissement des distributions »;

régimes enregistrés – collectivement, les REER, FERR, RPDB, REEI, REEE, CELI et CELIAPP;

règle ABR – a le sens indiqué à la rubrique « Facteurs de risque – Risques généraux inhérents à un placement dans les FNB BMO – Risque lié à l'imposition »;

Règlement 81-102 – *Règlement 81-102 sur les fonds d'investissement*;

Règlement 81-107 – *Règlement 81-107 sur le comité d'examen indépendant des fonds d'investissement*;

règles relatives aux EIPD – les règles prévues par la LIR qui visent les « fiducies intermédiaires de placement déterminées » et les « sociétés de personnes intermédiaires de placement déterminées » (termes définis dans la LIR);

remboursement au titre des gains en capital – a le sens indiqué à la rubrique « Incidences fiscales – Imposition des FNB BMO »;

RFG – le ratio des frais de gestion établi d'après les frais de gestion et les frais d'exploitation (à l'exclusion des courtages et des autres coûts d'opérations de portefeuille) et exprimé en pourcentage annualisé de la valeur liquidative moyenne quotidienne;

RFO – le ratio des frais d'opérations, représente le total des courtages et des autres coûts d'opérations de portefeuille exprimé en pourcentage annualisé de la valeur liquidative moyenne quotidienne;

RPDB – régimes de participation différée aux bénéfices, au sens attribué à cette expression dans la LIR;

S&P – Standard & Poor's Financial Services LLC;

S&P DJI – S&P Dow Jones Indices LLC;

Solactive – Solactive AG;

TACH – titres adossés à des créances hypothécaires;

titres T+3 – les titres à l'égard desquels les opérations se règlent habituellement le troisième jour ouvrable suivant la date à laquelle le prix des titres est établi;

TSX – la Bourse de Toronto;

TVH – la taxe de vente harmonisée imposée en vertu de la *Loi sur la taxe d'accise* (Canada) qui s'applique dans certaines provinces canadiennes;

valeur liquidative et **valeur liquidative par part** – relativement à une catégorie d'un FNB BMO, la valeur liquidative du FNB BMO attribuable à cette catégorie et la valeur liquidative par part de ce FNB BMO attribuable à cette catégorie, calculées par l'agent des calculs de la façon énoncée à la rubrique « Calcul de la valeur liquidative ».

SOMMAIRE DU PROSPECTUS

Le texte qui suit est un sommaire des principales caractéristiques des parts des FNB BMO et il doit être lu à la lumière des renseignements, de l'information financière et des énoncés plus détaillés qui figurent ailleurs dans le présent prospectus ou qui y sont intégrés par renvoi. Se reporter à la rubrique « Termes importants » pour de plus amples renseignements sur certains termes utilisés dans le présent prospectus sans être par ailleurs définis.

Émetteurs :	FINB BMO obligations totales FINB BMO obligations de sociétés notées BBB FINB BMO revenu de banques canadiennes FINB BMO titres adossés à des créances hypothécaires canadiens FINB BMO actions du secteur énergie propre FINB BMO obligations de sociétés FINB BMO obligations à escompte FINB BMO Moyenne industrielle Dow Jones couverte en dollars canadiens FINB BMO obligations de marchés émergents couvert en dollars canadiens FINB BMO équipondéré banques FINB BMO équipondéré métaux de base mondiaux, couvert en dollars canadiens FINB BMO équipondéré aurifères mondiales FINB BMO équipondéré produits industriels FINB BMO équipondéré pétrole et gaz FINB BMO équipondéré de FPI FINB BMO équipondéré banques américaines couvert en dollars canadiens FINB BMO équipondéré banques américaines FINB BMO équipondéré américain de la santé couvert en dollars canadiens FINB BMO équipondéré américain de la santé FINB BMO équipondéré services aux collectivités FINB BMO ESG obligations de sociétés FINB BMO ESG obligations de sociétés américaines à haut rendement FINB BMO ESG obligations de sociétés américaines couvertes en dollars canadiens FINB BMO communications mondiales FINB BMO biens de consommation discrétionnaires mondiaux couvert en dollars canadiens FINB BMO biens de consommation essentiels mondiaux couvert en dollars canadiens FINB BMO infrastructures mondiales FINB BMO obligations de gouvernements FINB BMO obligations de sociétés de haute qualité FINB BMO obligations de sociétés américaines à haut rendement couvertes en dollars canadiens FINB BMO obligations de sociétés américaines à haut rendement FINB BMO Japon FINB BMO petites aurifères FINB BMO échelonné actions privilégiées FINB BMO obligations de sociétés à long terme	FINB BMO obligations de sociétés américaines de qualité à moyen terme FINB BMO obligations du Trésor américain à moyen terme FINB BMO MSCI ACWI actions alignées sur l'Accord de Paris FINB BMO MSCI Monde de haute qualité FINB BMO MSCI Canada ESG Leaders FINB BMO MSCI Canada valeur FINB BMO MSCI China ESG Leaders FINB BMO MSCI EAFE ESG Leaders FINB BMO MSCI EAFE couvert en dollars canadiens FINB BMO MSCI EAFE FINB BMO MSCI marchés émergents FINB BMO MSCI Europe de haute qualité couvert en dollars canadiens FINB BMO MSCI innovation de fintech FINB BMO MSCI innovation en génomique FINB BMO MSCI Global ESG Leaders FINB BMO MSCI India ESG Leaders FINB BMO MSCI innovation FINB BMO MSCI innovation liée à Internet nouvelle génération FINB BMO MSCI innovation technologique et industrielle FINB BMO MSCI USA ESG Leaders FINB BMO MSCI américaines de haute qualité FINB BMO MSCI américaines valeur FINB BMO actions du Nasdaq 100 couvertes en dollars canadiens FINB BMO actions du Nasdaq 100 FINB BMO obligations à rendement réel FINB BMO S&P 500 couvert en dollars canadiens FINB BMO S&P 500 FINB BMO S&P/TSX composé plafonné FINB BMO S&P sociétés américaines à moyenne capitalisation FINB BMO S&P sociétés américaines à faible capitalisation FINB BMO obligations de sociétés à court terme FINB BMO obligations fédérales à court terme FINB BMO obligations provinciales à court terme FINB BMO obligations à court terme FINB BMO obligations de sociétés américaines de qualité à court terme couvertes en dollars canadiens
--------------------	---	--

FINB BMO obligations fédérales à long terme	FINB BMO TIPS à court terme
FINB BMO obligations provinciales à long terme	FINB BMO obligations du Trésor américain à court terme
FINB BMO obligations du Trésor américain à long terme	FINB BMO obligations totales américaines
FINB BMO obligations de sociétés à moyen terme	FINB BMO actions privilégiées de sociétés américaines couvert en dollars canadiens
FINB BMO obligations fédérales à moyen terme	FINB BMO actions privilégiées de sociétés américaines
FINB BMO obligations provinciales à moyen terme	FINB BMO TIPS américains
FINB BMO obligations de sociétés américaines de qualité à moyen terme couvertes en dollars canadiens	

(individuellement, un « **FINB BMO** » et, collectivement, les « **FINB BMO** »).

FNB BMO toutes actions	FNB BMO d'actions de marchés émergents à faible volatilité
FNB BMO ESG Équilibré	FNB BMO d'actions internationales à faible volatilité
FNB BMO Équilibré	FNB BMO d'actions internationales à faible volatilité couvertes en dollars canadiens
FNB BMO canadien de dividendes	FNB BMO d'actions américaines à faible volatilité
FNB BMO vente d'options d'achat couvertes de sociétés canadiennes à dividendes élevés	FNB BMO d'actions américaines à faible volatilité couvertes en dollars canadiens
FNB BMO Conservateur	FNB BMO revenu mensuel
FNB BMO obligations à escompte de sociétés	FNB BMO à rendement bonifié
FNB BMO vente d'options d'achat couvertes de banques canadiennes	FNB BMO obligations à escompte à court terme
FNB BMO vente d'options d'achat couvertes Moyenne industrielle Dow Jones couvert en dollars canadiens	FNB BMO obligations à très court terme
FNB BMO vente d'options d'achat couvertes d'énergie	FNB BMO obligations américaines à très court terme
FNB BMO vente d'options d'achat couvertes de la santé	FNB BMO américain de dividendes
FNB BMO vente d'options d'achat couvertes de technologie	FNB BMO américain de dividendes couvert en dollars canadiens
FNB BMO vente d'options d'achat couvertes de banques américaines	FNB BMO vente d'options d'achat couvertes de dividendes élevés de sociétés américaines
FNB BMO vente d'options d'achat couvertes de services aux collectivités	FNB BMO vente d'options d'achat couvertes de dividendes élevés de sociétés américaines couvert en dollars canadiens
FNB BMO vente d'options d'achat couvertes de dividendes élevés de sociétés européennes	FNB BMO vente d'options de vente de sociétés américaines
FNB BMO vente d'options d'achat couvertes de dividendes élevés de sociétés européennes couvert en dollars canadiens	FNB BMO vente d'options de vente de sociétés américaines couvert en dollars canadiens
FNB BMO rendement élevé à taux variable	
FNB BMO agriculture mondiale	
FNB BMO vente d'options d'achat couvertes de sociétés mondiales à dividendes élevés	
FNB BMO Croissance	
FNB BMO internationales de dividendes	
FNB BMO internationales de dividendes couvert en dollars canadiens	
FNB BMO d'actions canadiennes à faible volatilité	

(individuellement, un « **FNINB BMO** » et, collectivement, les « **FNINB BMO** »).

Collectivement, les FINB BMO et les FNINB BMO sont appelés les « **FNB BMO** », chacun d'eux étant un « **FNB BMO** ».

Les FNB BMO sont des organismes de placement collectif négociés en bourse établis en tant que fiducies sous le régime des lois de l'Ontario. BMO Gestion d'actifs inc. est le fiduciaire, le gestionnaire, le gestionnaire de portefeuille et le promoteur des FNB BMO. Se reporter à la rubrique « Vue d'ensemble de la structure juridique des FNB BMO ».

Placements : Chaque FNB BMO, à l'exception du FNB BMO obligations américaines à très court terme, offre une catégorie de parts libellées en dollars canadiens (les « parts en dollars canadiens »).

Le FINB BMO ESG obligations de sociétés américaines à haut rendement, le FINB BMO Japon, le FINB BMO obligations du Trésor américain à long terme, le FINB BMO MSCI USA ESG Leaders, le FINB BMO MSCI américaines de haute qualité, le FNB BMO à rendement bonifié, le FINB BMO S&P sociétés américaines à moyenne capitalisation, le FINB BMO S&P sociétés américaines à faible capitalisation, le FINB BMO TIPS à court terme, le FINB BMO obligations totales américaines et le FINB BMO TIPS américains offrent des parts couvertes.

Le FNB BMO vente d'options d'achat couvertes de banques canadiennes, le FINB BMO obligations de sociétés américaines à haut rendement, le FINB BMO échelonné actions privilégiées, le FINB BMO obligations du Trésor américain à long terme, le FNB BMO d'actions américaines à faible volatilité, le FINB BMO obligations de sociétés américaines de qualité à moyen terme, le FINB BMO obligations du Trésor américain à moyen terme, le FNB BMO revenu mensuel, le FINB BMO MSCI américaines de haute qualité, le FINB BMO actions du Nasdaq 100, le FINB BMO S&P 500, le FINB BMO S&P sociétés américaines à moyenne capitalisation, le FINB BMO S&P sociétés américaines à faible capitalisation, le FINB BMO TIPS à court terme, le FINB BMO obligations du Trésor américain à court terme, le FNB BMO obligations américaines à très court terme, le FNB BMO américain de dividendes, le FNB BMO vente d'options d'achat couvertes de dividendes élevés de sociétés américaines, le FNB BMO à rendement bonifié, le FINB BMO obligations totales américaines, le FINB BMO actions privilégiées de sociétés américaines, le FNB BMO vente d'options de vente de sociétés américaines et le FINB BMO TIPS américains offrent une catégorie de parts libellées en dollars américains (les « parts en dollars américains »).

Le FINB BMO obligations de sociétés à court terme, le FINB BMO obligations fédérales à court terme, le FINB BMO obligations provinciales à court terme, le FNB BMO obligations à très court terme et le FNB BMO obligations américaines à très court terme offrent également des parts de catégorie Accumulation.

Le FNB BMO Équilibré et le FNB BMO Croissance offrent des parts de catégorie Distribution à pourcentage fixe. Cette catégorie de parts est généralement désignée sous le nom de « parts T6 ».

Placement continu : Les parts de chaque FNB BMO sont émises et vendues de façon continue et un nombre illimité de parts peuvent être émises. Les parts des FNB BMO peuvent être libellées en dollars canadiens ou américains. L'exposition que pourrait avoir le portefeuille de chacun des FNB couverts et l'exposition que pourrait avoir la tranche du portefeuille de chaque FNB à parts couvertes attribuable aux parts couvertes à une autre monnaie que le dollar canadien feront l'objet d'une couverture par rapport au dollar canadien. Sauf comme il est indiqué ci-dessus, les FNB BMO ne couvriront aucun risque de change par rapport à la monnaie dans laquelle les parts sont libellées.

Les FNB BMO émettent des parts directement en faveur de courtiers désignés et de courtiers. BMO Nesbitt Burns Inc. agit ou agira à titre de courtier désigné des FNB BMO énumérés à la rubrique « Modalités d'organisation et de gestion des FNB BMO – Conflits d'intérêts » et agit également ou agira à titre de courtier pour tous les autres FNB BMO. L'émission initiale de parts d'un nouveau FNB BMO ou des nouvelles parts de catégorie Distribution à pourcentage fixe n'aura pas lieu tant que le nouveau FNB BMO concerné ou les nouvelles parts de catégorie Distribution à pourcentage fixe n'auront pas

reçu un nombre total de souscriptions suffisant pour satisfaire aux exigences d'inscription initiale de la TSX.

La TSX a approuvé sous condition l'inscription des parts des nouveaux FNB BMO et des nouvelles parts de catégorie Distribution à pourcentage fixe à sa cote. L'inscription des parts des nouveaux FNB BMO est assujettie au respect, par les nouveaux FNB BMO, de toutes les exigences de la TSX au plus tard le 9 janvier 2024 et l'inscription des nouvelles parts de catégorie Distribution à pourcentage fixe est assujettie au respect, par les nouvelles parts de catégorie Distribution à pourcentage fixe, de toutes les exigences de la TSX au plus tard le 8 décembre 2023. Sous réserve du respect des exigences d'inscription initiale de la TSX, les parts des nouveaux FNB BMO et les nouvelles parts de catégorie Distribution à pourcentage fixe seront inscrites à la cote de la TSX et seront offertes de façon continue, et un investisseur pourra les acheter ou les vendre à la TSX par l'entremise de courtiers inscrits et de courtiers dans la province ou le territoire où il réside. Les investisseurs pourraient devoir payer les courtages habituels à l'achat ou à la vente des parts.

Se reporter aux rubriques « Achats de parts – Émission de parts » et « Achats de parts – Achat et vente de parts ».

Les parts des FNB BMO (sauf les parts des nouveaux FNB BMO et les nouvelles parts de catégorie Distribution à pourcentage fixe) sont inscrites à la cote de la TSX ou de la NEO Bourse, selon le cas, et sont offertes de façon continue.

Objectifs de placement des FINB BMO : Chaque FINB BMO cherche à reproduire, dans la mesure du possible, le rendement d'un indice, déduction faite des frais. Le tableau suivant présente l'indice actuel et le fournisseur d'indices pour chaque FINB BMO :

FINB BMO	Indice actuel	Fournisseur d'indices
FINB BMO obligations totales	Indice des obligations universelles FTSE Canada ^{MC}	FTSE Canada
FINB BMO obligations de sociétés notées BBB	Indice des obligations de société BBB à échéance de 1 à 10 ans FTSE Canada ^{MC}	FTSE Canada
FINB BMO revenu de banques canadiennes	Indice Solactive Canadian Bank Income	Solactive
FINB BMO titres adossés à des créances hypothécaires canadiens	Indice FTSE Canada NHA MBS 975	FTSE Canada
FINB BMO actions du secteur énergie propre	Indice S&P Global Clean Energy	S&P DJI
FINB BMO obligations de sociétés	Indice des obligations de toutes les sociétés FTSE Canada ^{MC}	FTSE Canada
FINB BMO obligations à escompte	Indice des obligations universelles à escompte FTSE Canada ^{MC}	FTSE Canada
FINB BMO Moyenne industrielle Dow Jones couverte en dollars canadiens	Indice Dow Jones Industrial Average (couvert en \$ CA)	S&P DJI
FINB BMO obligations de marchés émergents couvert en dollars canadiens	Indice Bloomberg Emerging Markets Tradable External Debt (EMTED) GDP Weighted Capped couvert en dollars canadiens	Bloomberg
FINB BMO équipondéré banques	Indice Solactive Equal Weight Canada Banks	Solactive
FINB BMO équipondéré métaux de base mondiaux, couvert en dollars canadiens	Indice Solactive Equal Weight Global Base Metals couvert en dollars canadiens	Solactive

FINB BMO	Indice actuel	Fournisseur d'indices
FINB BMO équipondéré aurifères mondiales	Indice Solactive Equal Weight Global Gold	Solactive
FINB BMO équipondéré produits industriels	Indice Solactive Equal Weight Canada Industrials	Solactive
FINB BMO équipondéré pétrole et gaz	Indice Solactive Equal Weight Canada Oil & Gas	Solactive
FINB BMO équipondéré de FPI	Indice Solactive Equal Weight Canada REIT	Solactive
FINB BMO équipondéré banques américaines couvert en dollars canadiens	Indice Solactive Equal Weight US Bank couvert en dollars canadiens	Solactive
FINB BMO équipondéré banques américaines	Indice Solactive Equal Weight US Bank	Solactive
FINB BMO équipondéré américain de la santé couvert en dollars canadiens	Indice Solactive Equal Weight US Health Care couvert en dollars canadiens	Solactive
FINB BMO équipondéré américain de la santé	Indice Solactive Equal Weight US Health Care	Solactive
FINB BMO équipondéré services aux collectivités	Indice Solactive Equal Weight Canada Utilities	Solactive
FINB BMO ESG obligations de sociétés	Indice Bloomberg MSCI Canada Corporate Sustainability SRI	MSCI
FINB BMO ESG obligations de sociétés américaines à haut rendement	Indice Bloomberg MSCI US High Yield Liquid Corporate Sustainability SRI	MSCI
FINB BMO ESG obligations de sociétés américaines couvertes en dollars canadiens	Indice Bloomberg MSCI US Corporate Sustainability SRI	MSCI
FINB BMO communications mondiales	Indice Solactive Media and Communications	Solactive
FINB BMO biens de consommation discrétionnaires mondiaux couvert en dollars canadiens	Indice FTSE Developed ex Korea Consumer Discretionary Capped 100% Hedged to CAD	FTSE
FINB BMO biens de consommation essentiels mondiaux couvert en dollars canadiens	Indice FTSE Developed ex Korea Consumer Staples Capped 100% Hedged to CAD	FTSE
FINB BMO infrastructures mondiales	Indice Dow Jones Brookfield Global Infrastructure North American Listed	S&P DJI
FINB BMO obligations de gouvernements	Indice des obligations gouvernementales FTSE Canada ^{MC}	FTSE Canada
FINB BMO obligations de sociétés de haute qualité	Indice des obligations de société A+ à échéance de 1 à 10 ans FTSE Canada ^{MC}	FTSE Canada
FINB BMO obligations de sociétés américaines à haut rendement couvertes en dollars canadiens	Indice Bloomberg U.S. High Yield Very Liquid couvert en dollars canadiens	Bloomberg
FINB BMO obligations de sociétés américaines à haut rendement	Indice Bloomberg U.S. High Yield Very Liquid	Bloomberg

FNB BMO	Indice actuel	Fournisseur d'indices
FINB BMO Japon	Indice Solactive GBS Japan Large & Mid Cap	Solactive
FINB BMO petites aurifères	Indice Dow Jones North America Select Junior Gold	S&P DJI
FINB BMO échelonné actions privilégiées	Indice Solactive Laddered Canadian Preferred Share	Solactive
FINB BMO obligations de sociétés à long terme	Indice des obligations de société à long terme FTSE Canada ^{MC}	FTSE Canada
FINB BMO obligations fédérales à long terme	Indice des obligations fédérales à long terme FTSE Canada ^{MC}	FTSE Canada
FINB BMO obligations provinciales à long terme	Indice des obligations provinciales à long terme FTSE Canada ^{MC}	FTSE Canada
FINB BMO obligations du Trésor américain à long terme	Indice Bloomberg U.S. Treasury 20+ Year	Bloomberg
FINB BMO obligations de sociétés à moyen terme	Indice des obligations de société à moyen terme FTSE Canada ^{MC}	FTSE Canada
FINB BMO obligations fédérales à moyen terme	Indice des obligations fédérales à moyen terme FTSE Canada ^{MC}	FTSE Canada
FINB BMO obligations provinciales à moyen terme	Indice des obligations provinciales à moyen terme FTSE Canada ^{MC}	FTSE Canada
FINB BMO obligations de sociétés américaines de qualité à moyen terme couvertes en dollars canadiens	Indice Bloomberg US Investment Grade 5 to 10 Year Corporate Bond Capped couvert en dollars canadiens	Bloomberg
FINB BMO obligations de sociétés américaines de qualité à moyen terme	Indice Bloomberg US Investment Grade 5 to 10 Year Corporate Bond Capped	Bloomberg
FINB BMO obligations du Trésor américain à moyen terme	Indice Bloomberg U.S. Treasury 5-10 Year Bond	Bloomberg
FINB BMO MSCI ACWI actions alignées sur l'Accord de Paris	Indice MSCI ACWI Climate Paris Aligned Equity	MSCI
FINB BMO MSCI Monde de haute qualité	Indice MSCI ACWI Quality	MSCI
FINB BMO MSCI Canada ESG Leaders	Indice MSCI Canada ESG Leaders	MSCI
FINB BMO MSCI Canada valeur	Indice MSCI Canada Enhanced Value Capped	MSCI
FINB BMO MSCI China ESG Leaders	Indice MSCI China ESG Leaders	MSCI
FINB BMO MSCI EAFE ESG Leaders	Indice MSCI EAFE ESG Leaders	MSCI
FINB BMO MSCI EAFE couvert en dollars canadiens	Indice MSCI EAFE 100% Hedged to CAD	MSCI
FINB BMO MSCI EAFE	Indice MSCI EAFE	MSCI
FINB BMO MSCI marchés émergents	Indice MSCI Emerging Markets	MSCI
FINB BMO MSCI Europe de haute qualité couvert en dollars canadiens	Indice MSCI Europe Quality 100% Hedged to CAD	MSCI
FINB BMO MSCI innovation de fintech	Indice MSCI ACWI IMI Fintech Innovation	MSCI

FNB BMO	Indice actuel	Fournisseur d'indices
FINB BMO MSCI innovation en génomique	Indice MSCI ACWI IMI Genomic Innovation	MSCI
FINB BMO MSCI Global ESG Leaders	Indice MSCI World ESG Leaders	MSCI
FINB BMO MSCI India ESG Leaders	Indice MSCI India ESG Leaders	MSCI
FINB BMO MSCI innovation	Indice MSCI ACWI IMI Innovation	MSCI
FINB BMO MSCI innovation liée à Internet nouvelle génération	Indice MSCI ACWI IMI Next Generation Internet Innovation	MSCI
FINB BMO MSCI innovation technologique et industrielle	Indice MSCI ACWI IMI Autonomous Technology & Industrial Innovation	MSCI
FINB BMO MSCI USA ESG Leaders	Indice MSCI USA ESG Leaders	MSCI
FINB BMO MSCI américaines de haute qualité	Indice MSCI USA Quality	MSCI
FINB BMO MSCI américaines valeur	Indice MSCI USA Enhanced Value Capped	MSCI
FINB BMO actions du Nasdaq 100 couvertes en dollars canadiens	Indice NASDAQ-100 couvert en dollars canadiens	Nasdaq
FINB BMO actions du Nasdaq 100	Indice NASDAQ-100	Nasdaq
FINB BMO obligations à rendement réel	Indice des obligations à rendement réel d'organismes non-fédéraux FTSE Canada ^{MC}	FTSE Canada
FINB BMO S&P 500 couvert en dollars canadiens	Indice S&P 500 Hedged to Canadian Dollars	S&P DJI
FINB BMO S&P 500	Indice S&P 500	S&P DJI
FINB BMO S&P/TSX composé plafonné	Indice composé plafonné S&P/TSX	S&P DJI
FINB BMO S&P sociétés américaines à moyenne capitalisation	Indice S&P MidCap 400 ^{MD}	S&P DJI
FINB BMO S&P sociétés américaines à faible capitalisation	Indice S&P SmallCap 600 ^{MD}	S&P DJI
FINB BMO obligations de sociétés à court terme	Indice des obligations de société à court terme FTSE Canada ^{MC}	FTSE Canada
FINB BMO obligations fédérales à court terme	Indice des obligations fédérales à court terme FTSE Canada ^{MC}	FTSE Canada
FINB BMO obligations provinciales à court terme	Indice des obligations provinciales à court terme FTSE Canada ^{MC}	FTSE Canada
FINB BMO obligations à court terme	Indice des obligations globales à court terme FTSE Canada ^{MC}	FTSE Canada
FINB BMO obligations de sociétés américaines de qualité à court terme couvertes en dollars canadiens	Indice Bloomberg US Investment Grade 1 to 5 Year Corporate Bond Capped couvert en dollars canadiens	Bloomberg
FINB BMO TIPS à court terme	Indice Bloomberg US Government Inflation-Linked 0-5 Year Bond	Bloomberg
FINB BMO obligations du Trésor américain à court terme	Indice Bloomberg U.S. Treasury 1-5 Year Bond	Bloomberg

FNB BMO	Indice actuel	Fournisseur d'indices
FINB BMO obligations totales américaines	Indice Bloomberg US Aggregate Bond	Bloomberg
FINB BMO actions privilégiées de sociétés américaines couvert en dollars canadiens	Indice Solactive US Preferred Share Select Hedged to CAD (RTN)	Solactive
FINB BMO actions privilégiées de sociétés américaines	Indice Solactive US Preferred Share Select (RTN)	Solactive
FINB BMO TIPS américains	Indice Bloomberg US Treasury Inflation-Linked Bond (série L)	Bloomberg

Le gestionnaire peut, sous réserve de toute approbation requise des porteurs de parts, remplacer l'indice sous-jacent à un FNB BMO par un autre indice largement reconnu afin de procurer aux investisseurs une exposition essentiellement identique à la catégorie d'actifs à laquelle le FNB BMO en question est actuellement exposé. Si le gestionnaire remplace l'indice sous-jacent à un FNB BMO ou un indice qui le remplace, il publiera un communiqué indiquant le nouvel indice, décrivant ses titres constituants et précisant les motifs du remplacement.

Se reporter à la rubrique « Objectifs de placement – Objectifs de placement des FINB BMO ».

Objectifs de placement des FNINB BMO :

FNB BMO toutes actions

Le FNB BMO toutes actions vise à procurer un potentiel d'appréciation du capital à long terme, principalement en investissant dans des FNB qui procurent une exposition à un portefeuille diversifié de titres de capitaux propres mondiaux.

FNB BMO ESG Équilibré

Le FNB BMO ESG Équilibré vise à procurer un équilibre entre le revenu et le potentiel d'appréciation du capital à long terme, principalement en investissant dans des FNB qui ont été choisis en fonction de facteurs ESG et qui procurent une exposition à un portefeuille diversifié de titres de capitaux propres et de titres à revenu fixe mondiaux.

FNB BMO Équilibré

Le FNB BMO Équilibré vise à procurer un équilibre entre le revenu et le potentiel d'appréciation du capital à long terme, principalement en investissant dans des FNB qui procurent une exposition à un portefeuille diversifié de titres de capitaux propres et de titres à revenu fixe mondiaux.

FNB BMO canadien de dividendes

Le FNB BMO canadien de dividendes vise à procurer une exposition au rendement d'un portefeuille pondéré en fonction du rendement de titres de sociétés canadiennes qui versent des dividendes et qui offrent un potentiel d'appréciation du capital à long terme.

FNB BMO vente d'options d'achat couvertes de sociétés canadiennes à dividendes élevés

Le FNB BMO vente d'options d'achat couvertes de sociétés canadiennes à dividendes élevés vise à procurer une exposition au rendement d'un portefeuille de titres de sociétés canadiennes qui versent des dividendes en vue de générer un revenu et de procurer une appréciation du capital à long terme, tout en atténuant le risque de perte en cas de baisse par le recours à des options d'achat couvertes.

FNB BMO Conservateur

Le FNB BMO Conservateur vise à procurer un revenu et un potentiel d'appréciation modérée du capital à long terme, principalement en investissant dans des FNB qui procurent une exposition à un portefeuille diversifié de titres de capitaux propres et de titres à revenu fixe mondiaux.

FNB BMO obligations à escompte de sociétés

Le FNB BMO obligations à escompte de sociétés vise à procurer une exposition au rendement d'un portefeuille de titres à revenu fixe et à générer un revenu, principalement en investissant dans des titres à revenu fixe de qualité de sociétés canadiennes qui se négocient près de leur valeur nominale ou en dessous de leur valeur nominale.

FNB BMO vente d'options d'achat couvertes de banques canadiennes

Le FNB BMO vente d'options d'achat couvertes de banques canadiennes vise à procurer une exposition au rendement d'un portefeuille de titres de banques canadiennes tout en atténuant le risque de perte en cas de baisse par le recours à des options d'achat couvertes par le recours à des options d'achat couvertes.

FNB BMO vente d'options d'achat couvertes Moyenne industrielle Dow Jones couvert en dollars canadiens

Le FNB BMO vente d'options d'achat couvertes Moyenne industrielle Dow Jones couvert en dollars canadiens vise à procurer une exposition au rendement d'un portefeuille d'actions de sociétés américaines en vue de générer un revenu et de procurer une appréciation du capital à long terme, tout en atténuant le risque de perte en cas de baisse par le recours à des options d'achat couvertes. Le FNB BMO vente d'options d'achat couvertes Moyenne industrielle Dow Jones couvert en dollars canadiens investira dans des instruments dérivés ou utilisera de tels instruments pour tenter de couvrir son exposition au dollar américain.

FNB BMO vente d'options d'achat couvertes d'énergie

Le FNB BMO vente d'options d'achat couvertes d'énergie vise à procurer une exposition au rendement d'un portefeuille de titres de sociétés d'énergie ou liées au secteur de l'énergie, ce qui peut comprendre des sociétés d'énergie propre (c.-à-d. d'énergie renouvelable), en vue de générer un revenu et de procurer une appréciation du capital à long terme, tout en atténuant le risque de perte en cas de baisse par le recours à des options d'achat couvertes.

FNB BMO vente d'options d'achat couvertes de la santé

Le FNB BMO vente d'options d'achat couvertes de la santé vise à procurer une exposition au rendement d'un portefeuille de titres de sociétés de la santé ou liées à la santé en vue de générer un revenu et de procurer une appréciation du capital à long terme, tout en atténuant le risque de perte en cas de baisse par le recours à des options d'achat couvertes.

FNB BMO vente d'options d'achat couvertes de technologie

Le FNB BMO vente d'options d'achat couvertes de technologie vise à procurer une exposition au rendement d'un portefeuille de titres de sociétés de technologies ou liées à la technologie en vue de générer un revenu et de procurer une appréciation du capital à long terme, tout en atténuant le risque de perte en cas de baisse par le recours à des options d'achat couvertes.

FNB BMO vente d'options d'achat couvertes de banques américaines

Le FNB BMO vente d'options d'achat couvertes de banques américaines vise à procurer une exposition au rendement d'un portefeuille de titres de banques américaines en vue de générer un revenu et de procurer une appréciation du capital à long terme, tout en atténuant le risque de perte en cas de baisse par le recours à des options d'achat couvertes.

FNB BMO vente d'options d'achat couvertes de services aux collectivités

Le FNB BMO vente d'options d'achat couvertes de services aux collectivités vise à procurer une exposition au rendement d'un portefeuille de titres de sociétés de services aux collectivités en vue de générer un revenu et de procurer une appréciation du capital à long terme, tout en atténuant le risque de perte en cas de baisse par le recours à des options d'achat couvertes.

FNB BMO vente d'options d'achat couvertes de dividendes élevés de sociétés européennes

Le FNB BMO vente d'options d'achat couvertes de dividendes élevés de sociétés européennes vise à procurer une exposition au rendement d'un portefeuille de titres de sociétés européennes qui versent des dividendes en vue de générer un revenu et de procurer une appréciation du capital à long terme, tout en atténuant le risque de perte en cas de baisse par le recours à des options d'achat couvertes.

FNB BMO vente d'options d'achat couvertes de dividendes élevés de sociétés européennes couvert en dollars canadiens

Le FNB BMO vente d'options d'achat couvertes de dividendes élevés de sociétés européennes couvert en dollars canadiens vise à procurer une exposition au rendement d'un portefeuille de titres de sociétés européennes qui versent des dividendes en vue de générer un revenu et de procurer une appréciation du capital à long terme, tout en atténuant le risque de perte en cas de baisse par le recours à des options d'achat couvertes. Le FNB BMO vente d'options d'achat couvertes de dividendes élevés de sociétés européennes couvert en dollars canadiens investira dans des instruments dérivés ou utilisera de tels instruments en vue de couvrir son risque de change.

FNB BMO rendement élevé à taux variable

Le FNB BMO rendement élevé à taux variable vise à procurer une exposition à un portefeuille diversifié de titres d'emprunt d'émetteurs d'obligations à rendement élevé, tout en visant à atténuer les effets de la fluctuation des taux d'intérêt.

FNB BMO agriculture mondiale

Le FNB BMO agriculture mondiale vise à procurer une exposition au rendement d'un portefeuille de titres de sociétés mondiales du secteur agricole ou liées au secteur agricole en vue de procurer une appréciation du capital à long terme.

FNB BMO vente d'options d'achat couvertes de sociétés mondiales à dividendes élevés

Le FNB BMO vente d'options d'achat couvertes de sociétés mondiales à dividendes élevés vise à procurer une exposition au rendement d'un portefeuille de titres de sociétés mondiales qui versent des dividendes en vue de générer un revenu et de procurer une appréciation du capital à long terme tout en atténuant le risque de perte en cas de baisse par le recours à des options d'achat couvertes.

FNB BMO Croissance

Le FNB BMO Croissance vise à procurer un potentiel d'appréciation du capital à long terme, principalement en investissant dans des FNB qui procurent une exposition à un portefeuille diversifié de titres de capitaux propres et de titres à revenu fixe mondiaux.

FNB BMO internationales de dividendes

Le FNB BMO internationales de dividendes vise à procurer une exposition au rendement d'un portefeuille pondéré en fonction du rendement de titres de capitaux propres de sociétés internationales qui versent des dividendes élevés et qui offrent un potentiel d'appréciation du capital à long terme.

FNB BMO internationales de dividendes couvert en dollars canadiens

Le FNB BMO internationales de dividendes couvert en dollars canadiens vise à procurer une exposition au rendement d'un portefeuille pondéré en fonction du rendement de titres de capitaux propres de sociétés internationales qui versent des dividendes élevés afin de procurer une appréciation du capital à long terme et de générer un revenu. Le FNB BMO internationales de dividendes couvert en dollars canadiens investira dans des instruments dérivés ou utilisera de tels instruments en vue de couvrir son risque de change.

FNB BMO d'actions canadiennes à faible volatilité

Le FNB BMO d'actions canadiennes à faible volatilité vise à procurer une exposition au rendement d'un portefeuille de titres de capitaux propres de sociétés canadiennes qui sont moins sensibles aux fluctuations du marché et qui offrent un potentiel d'appréciation du capital à long terme.

FNB BMO d'actions de marchés émergents à faible volatilité

Le FNB BMO d'actions de marchés émergents à faible volatilité vise à procurer une exposition au rendement d'un portefeuille d'actions de marchés émergents qui sont moins sensibles aux fluctuations du marché et qui offrent un potentiel d'appréciation du capital à long terme.

FNB BMO d'actions internationales à faible volatilité

Le FNB BMO d'actions internationales à faible volatilité vise à procurer une exposition au rendement d'un portefeuille d'actions internationales qui sont moins sensibles aux fluctuations du marché et qui offrent un potentiel d'appréciation du capital à long terme.

FNB BMO d'actions internationales à faible volatilité couvertes en dollars canadiens

Le FNB BMO d'actions internationales à faible volatilité couvertes en dollars canadiens vise à procurer une exposition au rendement d'un portefeuille d'actions internationales qui sont moins sensibles aux fluctuations du marché et qui offrent un potentiel d'appréciation du capital à long terme. Le FNB BMO d'actions internationales à faible volatilité couvertes en dollars canadiens investira dans des instruments dérivés ou utilisera de tels instruments en vue de couvrir son risque de change.

FNB BMO d'actions américaines à faible volatilité

Le FNB BMO d'actions américaines à faible volatilité vise à procurer une exposition au rendement d'un portefeuille d'actions de sociétés américaines qui sont moins sensibles aux fluctuations du marché et qui offrent un potentiel d'appréciation du capital à long terme.

FNB BMO d'actions américaines à faible volatilité couvertes en dollars canadiens

Le FNB BMO d'actions américaines à faible volatilité couvertes en dollars canadiens vise à procurer une exposition au rendement d'un portefeuille d'actions de sociétés américaines qui sont moins sensibles aux fluctuations du marché et qui offrent un potentiel d'appréciation du capital à long terme. Le FNB BMO d'actions américaines à faible volatilité couvertes en dollars canadiens investira dans des instruments dérivés ou utilisera de tels instruments pour tenter de couvrir son exposition au dollar américain.

FNB BMO revenu mensuel

Le FNB BMO revenu mensuel cherche à procurer des distributions en espèces mensuelles pouvant produire une appréciation modérée du capital à long terme, en investissant généralement dans des FNB BMO qui procurent une exposition à un portefeuille diversifié de placements générant un revenu, notamment des actions ordinaires, des actions privilégiées, des titres à revenu fixe et des parts de fiducies.

FNB BMO à rendement bonifié

Le FNB BMO à rendement bonifié vise à procurer une exposition à un portefeuille de sociétés américaines à grande capitalisation, principalement en investissant dans des titres de capitaux propres américains et des instruments dérivés afin de générer un revenu et de procurer une appréciation du capital à long terme tout en atténuant le risque de perte en cas de baisse. Pour ses parts couvertes, le FNB BMO à rendement bonifié investira également dans des instruments dérivés ou utilisera de tels instruments pour tenter de couvrir son exposition au dollar américain.

FNB BMO obligations à escompte à court terme

Le FNB BMO obligations à escompte à court terme vise à procurer une exposition au rendement d'un portefeuille de titres à revenu fixe et à générer un revenu, principalement en investissant dans des titres à revenu fixe de qualité de sociétés canadiennes dont la durée résiduelle jusqu'à l'échéance varie entre un an et cinq ans qui se négocient près de leur valeur nominale ou en dessous de leur valeur nominale.

FNB BMO obligations à très court terme

Le FNB BMO obligations à très court terme vise à procurer une exposition à toute une gamme de titres à revenu fixe dont la durée réelle à l'échéance est de un an ou moins.

FNB BMO obligations américaines à très court terme

Le FNB BMO obligations américaines à très court terme vise à procurer une exposition à toute une gamme de titres à revenu fixe américains dont la majorité a une durée résiduelle jusqu'à l'échéance de un an ou moins.

FNB BMO américain de dividendes

Le FNB BMO américain de dividendes vise à procurer une exposition au rendement d'un portefeuille pondéré en fonction du rendement d'actions de sociétés américaines qui versent des dividendes et qui offrent un potentiel d'appréciation du capital à long terme.

FNB BMO américain de dividendes couvert en dollars canadiens

Le FNB BMO américain de dividendes couvert en dollars canadiens vise à procurer une exposition à un portefeuille pondéré en fonction du rendement de titres de sociétés américaines qui versent des dividendes et qui offrent un potentiel d'appréciation du capital à long terme. Le FNB BMO américain de dividendes couvert en dollars canadiens investira dans des instruments dérivés ou utilisera de tels instruments pour tenter de couvrir son exposition au dollar américain.

FNB BMO vente d'options d'achat couvertes de dividendes élevés de sociétés américaines

Le FNB BMO vente d'options d'achat couvertes de dividendes élevés de sociétés américaines vise à procurer une exposition au rendement d'un portefeuille de titres de sociétés américaines qui versent des dividendes en vue de générer un revenu et de procurer une appréciation du capital à long terme, tout en atténuant le risque de perte en cas de baisse par le recours à des options d'achat couvertes.

FNB BMO vente d'options d'achat couvertes de dividendes élevés de sociétés américaines couvert en dollars canadiens

Le FNB BMO vente d'options d'achat couvertes de dividendes élevés de sociétés américaines couvert en dollars canadiens vise à procurer une exposition au rendement d'un portefeuille de titres de sociétés américaines qui versent des dividendes en vue de générer un revenu et de procurer une appréciation du capital à long terme, tout en atténuant le risque de perte en cas de baisse par le recours à des options d'achat couvertes. Le FNB BMO vente d'options d'achat couvertes de dividendes élevés de sociétés américaines couvert en dollars canadiens investira dans des instruments dérivés ou utilisera de tels instruments pour tenter de couvrir son exposition au dollar américain.

FNB BMO vente d'options de vente de sociétés américaines

Le FNB BMO vente d'options de vente de sociétés américaines vise à procurer une exposition au rendement d'un portefeuille d'options de vente sur des titres de capitaux propres de sociétés américaines à grande capitalisation afin de générer un revenu.

FNB BMO vente d'options de vente de sociétés américaines couvert en dollars canadiens

Le FNB BMO vente d'options de vente de sociétés américaines couvert en dollars canadiens vise à procurer une exposition au rendement d'un portefeuille d'options de vente sur des titres de capitaux propres de sociétés américaines à grande capitalisation afin de générer un revenu. Le FNB BMO vente d'options de vente de sociétés américaines couvert en dollars canadiens investira dans des instruments dérivés ou utilisera de tels instruments pour tenter de couvrir son exposition au dollar américain.

Se reporter à la rubrique « Objectifs de placement – Objectifs de placement des FNINB BMO ».

Stratégies de placement des FINB BMO :

La stratégie de placement des FINB BMO consiste généralement à investir dans une proportion des titres constituants de l'indice applicable ou dans d'autres titres et à détenir de tels titres afin de chercher à reproduire le rendement de cet indice pour atteindre leurs objectifs de placement. S'ils sont sélectionnés, les autres titres auront des caractéristiques semblables à celles des titres constituants de l'indice applicable. Les FINB BMO peuvent également détenir de la trésorerie et des équivalents de trésorerie ou d'autres instruments du marché monétaire afin de satisfaire à leurs obligations courantes.

Le gestionnaire peut avoir recours à une méthode d'échantillonnage pour choisir les placements d'un FINB BMO. Cet échantillonnage signifie que le gestionnaire utilisera une analyse quantitative afin de choisir des titres à partir de l'indice applicable pour obtenir un échantillon représentatif des titres qui ressemblent à l'indice en ce qui a trait aux principaux facteurs de risque, aux caractéristiques en matière de rendement, aux pondérations sectorielles, à la capitalisation

boursière et aux autres caractéristiques financières appropriées. La quantité de titres constituants d'un indice choisis à l'aide de cette méthode d'échantillonnage sera fonction de divers facteurs, notamment de l'actif du FINB BMO.

Lorsqu'un FINB BMO investit dans des fonds sous-jacents, il investira principalement, ou même exclusivement, dans des fonds sous-jacents gérés par le gestionnaire ou un membre de son groupe. Pour obtenir de plus amples renseignements sur les conflits d'intérêts associés aux placements par des FINB BMO dans des fonds sous-jacents reliés au gestionnaire, se reporter à la rubrique « Modalités d'organisation et de gestion des FNB BMO – Conflits d'intérêts ».

Les FINB BMO peuvent investir dans des instruments dérivés ou utiliser de tels instruments et effectuer des opérations de prêts de titres afin d'en tirer un revenu additionnel, à la condition que l'utilisation de tels instruments dérivés et que ces opérations de prêts de titres respectent les lois canadiennes sur les valeurs mobilières applicables ainsi que l'objectif et les stratégies de placement du FINB BMO pertinent.

Toute exposition que pourrait avoir le portefeuille d'un FINB BMO qui est également un FNB couvert et toute exposition de la tranche du portefeuille de chaque FINB BMO qui est également un FNB à parts couvertes attribuable aux parts couvertes à une monnaie autre que le dollar canadien feront l'objet d'une couverture par rapport au dollar canadien. L'approbation préalable des investisseurs sera obtenue avant que la stratégie de couverture du change utilisée à l'égard des FNB couverts ou des parts couvertes d'un FINB BMO ne soit modifiée; toutefois, un FINB BMO peut modifier sa méthode de couverture actuelle (c.-à-d. la méthode utilisée pour mettre en œuvre sa stratégie de couverture du change) sans obtenir l'approbation des investisseurs.

Certains FINB BMO intègrent le placement responsable à leur approche. Se reporter à la rubrique « Stratégies de placement – Considération de facteurs ESG et processus de placement responsable du gestionnaire ».

Se reporter à la rubrique « Stratégies de placement des FINB BMO ».

Stratégies de placement des FNINB BMO : La stratégie de placement de chaque FNINB BMO consiste à investir dans un portefeuille de titres choisis par le gestionnaire et à détenir de tels titres et/ou à utiliser des instruments dérivés pour atteindre ses objectifs de placement. Les FNINB BMO peuvent également détenir de la trésorerie et des équivalents de trésorerie ou d'autres instruments du marché monétaire afin de satisfaire à leurs obligations courantes.

Les FNINB BMO peuvent investir dans des instruments dérivés ou utiliser de tels instruments et effectuer des opérations de prêts de titres afin d'en tirer un revenu additionnel, à la condition que l'utilisation de tels instruments dérivés et que ces opérations de prêts de titres respectent les lois canadiennes sur les valeurs mobilières applicables ainsi que l'objectif et les stratégies de placement du FNINB BMO pertinent.

L'exposition que pourrait avoir le portefeuille d'un FNINB BMO qui est également un FNB couvert à une autre monnaie que le dollar canadien fera l'objet d'une couverture par rapport au dollar canadien. Toute exposition que pourrait avoir la tranche du portefeuille d'un FNINB BMO attribuable aux parts couvertes à une monnaie autre que le dollar canadien fera l'objet d'une couverture par rapport au dollar canadien. L'approbation préalable des investisseurs sera obtenue avant que la stratégie de couverture du change utilisée à l'égard des FNB couverts ou des parts couvertes d'un FNINB BMO ne soit modifiée; toutefois, ces FNINB BMO pourraient modifier leur méthode de couverture actuelle (c.-à-d. la méthode utilisée pour mettre en œuvre leur stratégie de couverture du change) sans obtenir l'approbation des investisseurs.

Lorsqu'un FNINB BMO investit dans des fonds sous-jacents, il investira principalement, ou même exclusivement, dans des fonds sous-jacents gérés par le gestionnaire ou un membre de son groupe. Pour obtenir de plus amples renseignements sur les conflits d'intérêts associés aux

placements par des FNINB BMO dans des fonds sous-jacents reliés au gestionnaire, se reporter à la rubrique « Modalités d’organisation et de gestion des FNB BMO – Conflits d’intérêts ».

Certains FNINB BMO intègrent le placement responsable à leur approche. Se reporter à la rubrique « Stratégies de placement – Considération de facteurs ESG et processus de placement responsable du gestionnaire ».

De plus, les FNINB BMO appliquent les stratégies de placement décrites ci-dessous :

FNB BMO toutes actions

Le FNB BMO toutes actions aura recours à une stratégie de répartition stratégique de l’actif et devrait principalement investir dans des titres de capitaux propres en investissant dans d’autres FNB BMO.

En plus ou au lieu d’investir directement dans des FNB, il peut obtenir cette exposition par des investissements directs dans des titres de capitaux propres, dans des organismes de placement collectif et/ou dans des instruments dérivés.

FNB BMO ESG Équilibré

Le FNB BMO ESG Équilibré aura recours à une stratégie de répartition stratégique de l’actif et devrait investir principalement dans d’autres FNB BMO. Son actif sera réparti de la façon suivante parmi les catégories d’actifs : environ 60 % dans des titres de capitaux propres et 40 % dans des titres à revenu fixe. Les fonds sous-jacents seront choisis en fonction des notes ESG attribuées par MSCI ESG Research LLC (« MSCI ESG »). La sélection des fonds sous-jacents est fondée sur les résultats du portefeuille de chacun des fonds sous-jacents, y compris sur un examen périodique de la note ESG des avoirs individuels d’un fonds sous-jacent par rapport à celle des titres disponibles dans l’univers du fonds sous-jacent. Les fonds sous-jacents qui ont une note de B ou une note inférieure attribuée par MSCI ESG sont exclus des possibilités d’investissement envisageables du FNB BMO ESG Équilibré. Le FNB BMO ESG Équilibré n’est pas autorisé à détenir des placements qui ne respectent pas les valeurs ESG. Veuillez vous reporter à la rubrique « FNINB BMO de type placement responsable » pour obtenir plus de renseignements.

En plus ou au lieu d’investir directement dans des FNB, il peut obtenir cette exposition par des investissements directs dans des titres de capitaux propres et de revenu fixe, dans des organismes de placement collectif et/ou dans des instruments dérivés.

FNB BMO Équilibré

Le FNB BMO Équilibré aura recours à une stratégie de répartition stratégique de l’actif et devrait investir principalement dans d’autres FNB BMO. Son actif sera réparti de la façon suivante parmi les catégories d’actifs : environ 60 % dans des titres de capitaux propres et 40 % dans des titres à revenu fixe.

En plus ou au lieu d’investir directement dans des FNB, il peut obtenir cette exposition par des investissements directs dans des titres de capitaux propres et de revenu fixe, dans des organismes de placement collectif et/ou dans des instruments dérivés.

FNB BMO canadien de dividendes

Le FNB BMO canadien de dividendes investira principalement dans des titres de sociétés canadiennes qui versent des dividendes et détiendra de tels titres.

Les titres seront choisis au moyen d’une méthodologie fondée sur des règles qui tient compte de la croissance des dividendes, du rendement en dividendes et du ratio de versement des dividendes.

Les titres feront également l'objet d'un processus de présélection pour s'assurer de la suffisance de leur liquidité.

FNB BMO vente d'options d'achat couvertes de sociétés canadiennes à dividendes élevés

Le FNB BMO vente d'options d'achat couvertes de sociétés canadiennes à dividendes élevés investira principalement dans des titres de capitaux propres de sociétés canadiennes qui versent des dividendes et qui offrent un potentiel d'appréciation du capital à long terme et détiendra de tels titres.

Les titres seront choisis au moyen d'une méthodologie fondée sur des règles qui tient compte de la croissance des dividendes, du rendement en dividendes et du ratio de versement des dividendes. Les titres feront également l'objet d'un processus de présélection pour s'assurer de la suffisance de leur liquidité.

Selon la volatilité du marché et d'autres facteurs, le FNB BMO vente d'options d'achat couvertes de sociétés canadiennes à dividendes élevés vendra des options d'achat couvertes sur ces titres, aux termes desquelles le FNB BMO vente d'options d'achat couvertes de sociétés canadiennes à dividendes élevés vendra à l'acheteur de l'option, moyennant une prime, un droit d'achat du titre à un prix d'exercice ou, si l'option est réglée en espèces, le droit de recevoir un paiement correspondant à la différence entre la valeur du titre et le prix d'exercice. Les options d'achat couvertes procurent une couverture partielle contre la baisse du cours des titres qu'elles visent jusqu'à concurrence des primes que le FNB a reçues au moment de la vente des options par le FNB. Les options d'achat que le FNB vend peuvent être négociées en bourse ou hors bourse.

FNB BMO Conservateur

Le FNB BMO Conservateur aura recours à une stratégie de répartition stratégique de l'actif et devrait investir principalement dans d'autres FNB BMO. Son actif sera réparti de la façon suivante parmi les catégories d'actifs : environ 60 % dans des titres à revenu fixe et 40 % dans des titres de capitaux propres.

En plus ou au lieu d'investir directement dans des FNB, il peut obtenir cette exposition par des investissements directs dans des titres de capitaux propres et de revenu fixe, dans des organismes de placement collectif et/ou dans des instruments dérivés.

FNB BMO obligations à escompte de sociétés

Le FNB BMO obligations à escompte de sociétés investira principalement dans divers titres à revenu fixe de qualité de sociétés qui sont émis au Canada et dont l'échéance varie entre un an et dix ans. Les titres à revenu fixe choisis seront principalement négociés près de leur valeur nominale ou en dessous de leur valeur nominale.

FNB BMO vente d'options d'achat couvertes de banques canadiennes

Le FNB BMO vente d'options d'achat couvertes de banques canadiennes investira principalement dans des titres de banques canadiennes et/ou de FNB et détiendra de tels titres. À l'heure actuelle, le FNB BMO vente d'options d'achat couvertes de banques canadiennes investit dans le FINB BMO équipondéré banques.

Selon la volatilité du marché et d'autres facteurs, le FNB BMO vente d'options d'achat couvertes de banques canadiennes vendra des options d'achat couvertes sur ces titres, aux termes desquelles le FNB BMO vente d'options d'achat couvertes de banques canadiennes vendra à l'acheteur de l'option, moyennant une prime, un droit d'achat du titre auprès du FNB à un prix d'exercice ou, si l'option est réglée en espèces, le droit de recevoir du FNB un paiement correspondant à la différence entre la valeur du titre et le prix d'exercice. Les options d'achat couvertes procurent une couverture partielle contre la baisse du cours des titres qu'elles visent jusqu'à concurrence

des primes que le FNB a reçues au moment de la vente des options par le FNB. Les options d'achat que le FNB vend peuvent être négociées en bourse ou hors bourse.

FNB BMO vente d'options d'achat couvertes Moyenne industrielle Dow Jones couvert en dollars canadiens

Le FNB BMO vente d'options d'achat couvertes Moyenne industrielle Dow Jones couvert en dollars canadiens investira principalement dans des titres des émetteurs inclus dans l'indice Dow Jones Industrial Average, dans des proportions égales à celles qu'ils représentent dans cet indice, et détiendra de tels titres.

Selon la volatilité du marché et d'autres facteurs, le FNB BMO vente d'options d'achat couvertes Moyenne industrielle Dow Jones couvert en dollars canadiens vendra des options d'achat couvertes sur ces titres, aux termes desquelles le FNB BMO vente d'options d'achat couvertes Moyenne industrielle Dow Jones couvert en dollars canadiens vendra à l'acheteur de l'option, moyennant une prime, un droit d'achat du titre auprès du FNB à un prix d'exercice ou, si l'option est réglée en espèces, le droit de recevoir du FNB un paiement correspondant à la différence entre la valeur du titre et le prix d'exercice. Les options d'achat couvertes procurent une couverture partielle contre la baisse du cours des titres qu'elles visent jusqu'à concurrence des primes que le FNB a reçues au moment de la vente des options par le FNB. Les options d'achat que le FNB vend peuvent être négociées en bourse ou hors bourse.

FNB BMO vente d'options d'achat couvertes d'énergie

Le FNB BMO vente d'options d'achat couvertes d'énergie investira principalement dans des titres de capitaux propres de sociétés d'énergie ou liées au secteur de l'énergie, ce qui peut comprendre des sociétés d'énergie propre (c.-à-d. d'énergie renouvelable), qui offrent un potentiel d'appréciation du capital à long terme et détiendra de tels titres.

Les titres seront choisis au moyen d'une méthodologie fondée sur des règles qui tient compte de la qualité, du potentiel de croissance et du rendement. Les titres feront également l'objet d'un processus de présélection pour s'assurer de la suffisance de leur liquidité.

Selon la volatilité du marché et d'autres facteurs, le FNB BMO vente d'options d'achat couvertes d'énergie vendra des options d'achat couvertes sur ces titres, aux termes desquelles le FNB BMO vente d'options d'achat couvertes d'énergie vendra à l'acheteur de l'option, moyennant une prime, un droit d'achat du titre auprès du FNB à un prix d'exercice ou, si l'option est réglée en espèces, le droit de recevoir du FNB un paiement correspondant à la différence entre la valeur du titre et le prix d'exercice. Les options d'achat couvertes procurent une couverture partielle contre la baisse du cours des titres qu'elles visent jusqu'à concurrence des primes que le FNB a reçues au moment de la vente des options par le FNB. Les options d'achat que le FNB vend peuvent être négociées en bourse ou hors bourse.

FNB BMO vente d'options d'achat couvertes de la santé

Le FNB BMO vente d'options d'achat couvertes de la santé investira principalement dans des titres de capitaux propres de sociétés de la santé ou liées à la santé qui offrent un potentiel d'appréciation du capital à long terme et détiendra de tels titres.

Les titres seront choisis au moyen d'une méthodologie fondée sur des règles qui tient compte de la qualité, du potentiel de croissance et du rendement. Les titres feront également l'objet d'un processus de présélection pour s'assurer de la suffisance de leur liquidité.

Selon la volatilité du marché et d'autres facteurs, le FNB BMO vente d'options d'achat couvertes de la santé vendra des options d'achat couvertes sur ces titres, aux termes desquelles le FNB BMO vente d'options d'achat couvertes de la santé vendra à l'acheteur de l'option, moyennant une prime, un droit d'achat du titre auprès du FNB à un prix d'exercice ou, si l'option est réglée en espèces, le droit de recevoir du FNB un paiement correspondant à la différence entre la valeur du titre et

le prix d'exercice. Les options d'achat couvertes procurent une couverture partielle contre la baisse du cours des titres qu'elles visent jusqu'à concurrence des primes que le FNB a reçues au moment de la vente des options par le FNB. Les options d'achat que le FNB vend peuvent être négociées en bourse ou hors bourse.

FNB BMO vente d'options d'achat couvertes de technologie

Le FNB BMO vente d'options d'achat couvertes de technologie investira principalement dans des titres de capitaux propres de sociétés de technologies et de sociétés liées à la technologie qui offrent un potentiel d'appréciation du capital à long terme et détiendra de tels titres.

Les titres seront choisis au moyen d'une méthodologie fondée sur des règles qui tient compte de la qualité, du potentiel de croissance et du rendement. Les titres feront également l'objet d'un processus de présélection pour s'assurer de la suffisance de leur liquidité.

Selon la volatilité du marché et d'autres facteurs, le FNB BMO vente d'options d'achat couvertes de technologie vendra des options d'achat couvertes sur ces titres, aux termes desquelles le FNB BMO vente d'options d'achat couvertes de technologie vendra à l'acheteur de l'option, moyennant une prime, un droit d'achat du titre auprès du FNB à un prix d'exercice ou, si l'option est réglée en espèces, le droit de recevoir du FNB un paiement correspondant à la différence entre la valeur du titre et le prix d'exercice. Les options d'achat couvertes procurent une couverture partielle contre la baisse du cours des titres qu'elles visent jusqu'à concurrence des primes que le FNB a reçues au moment de la vente des options par le FNB. Les options d'achat que le FNB vend peuvent être négociées en bourse ou hors bourse.

FNB BMO vente d'options d'achat couvertes de banques américaines

Le FNB BMO vente d'options d'achat couvertes de banques américaines investira principalement dans des titres de capitaux propres de banques américaines et détiendra de tels titres.

Selon la volatilité du marché et d'autres facteurs, le FNB BMO vente d'options d'achat couvertes de banques américaines vendra des options d'achat couvertes sur ces titres, aux termes desquelles le FNB BMO vente d'options d'achat couvertes de banques américaines vendra à l'acheteur de l'option, moyennant une prime, un droit d'achat du titre auprès du FNB à un prix d'exercice ou, si l'option est réglée en espèces, le droit de recevoir du FNB un paiement correspondant à la différence entre la valeur du titre et le prix d'exercice. Les options d'achat couvertes procurent une couverture partielle contre la baisse du cours des titres qu'elles visent jusqu'à concurrence des primes que le FNB a reçues au moment de la vente des options par le FNB. Les options d'achat que le FNB vend peuvent être négociées en bourse ou hors bourse.

FNB BMO vente d'options d'achat couvertes de services aux collectivités

Le FNB BMO vente d'options d'achat couvertes de services aux collectivités investira principalement dans des titres de capitaux propres de sociétés canadiennes largement reconnues comme étant des sociétés de services aux collectivités, qui peuvent également comprendre des entreprises de télécommunications et de transport par pipelines, et détiendra de tels titres, et il utilisera des instruments dérivés pour couvrir les titres en dollars américains par rapport au dollar canadien.

Selon la volatilité du marché et d'autres facteurs, le FNB BMO vente d'options d'achat couvertes de services aux collectivités vendra des options d'achat couvertes sur ces titres, aux termes desquelles le FNB BMO vente d'options d'achat couvertes de services aux collectivités vendra à l'acheteur de l'option, moyennant une prime, un droit d'achat du titre auprès du FNB à un prix d'exercice ou, si l'option est réglée en espèces, le droit de recevoir du FNB un paiement correspondant à la différence entre la valeur du titre et le prix d'exercice. Les options d'achat couvertes procurent une couverture partielle contre la baisse du cours des titres qu'elles visent

jusqu'à concurrence des primes que le FNB a reçues au moment de la vente des options par le FNB. Les options d'achat que le FNB vend peuvent être négociées en bourse ou hors bourse.

FNB BMO vente d'options d'achat couvertes de dividendes élevés de sociétés européennes

Le FNB BMO vente d'options d'achat couvertes de dividendes élevés de sociétés européennes investira principalement dans des titres de capitaux propres de sociétés européennes qui versent des dividendes et détiendra de tels titres.

Les titres seront choisis au moyen d'une méthodologie fondée sur des règles qui tient compte de la croissance des dividendes, du rendement en dividendes et du ratio de versement des dividendes. Les titres feront également l'objet d'un processus de présélection pour s'assurer de la suffisance de leur liquidité.

Selon la volatilité du marché et d'autres facteurs, le FNB BMO vente d'options d'achat couvertes de dividendes élevés de sociétés européennes vendra des options d'achat couvertes sur ces titres, aux termes desquelles le FNB BMO vente d'options d'achat couvertes de dividendes élevés de sociétés européennes vendra à l'acheteur de l'option, moyennant une prime, un droit d'achat du titre à un prix d'exercice ou, si l'option est réglée en espèces, le droit de recevoir un paiement correspondant à la différence entre la valeur du titre et le prix d'exercice. Les options d'achat couvertes procurent une couverture partielle contre la baisse du cours des titres qu'elles visent jusqu'à concurrence des primes que le FNB a reçues au moment de la vente des options par le FNB. Les options d'achat que le FNB vend peuvent être négociées en bourse ou hors bourse.

FNB BMO vente d'options d'achat couvertes de dividendes élevés de sociétés européennes couvert en dollars canadiens

Le FNB BMO vente d'options d'achat couvertes de dividendes élevés de sociétés européennes couvert en dollars canadiens obtiendra principalement une exposition à des titres de capitaux propres de sociétés européennes qui versent des dividendes. À l'heure actuelle, le FNB investit principalement dans le FNB BMO vente d'options d'achat couvertes de dividendes élevés de sociétés européennes.

Les titres détenus par le FNB BMO vente d'options d'achat couvertes de dividendes élevés de sociétés européennes seront choisis au moyen d'une méthodologie fondée sur des règles qui tient compte de la croissance des dividendes, du rendement en dividendes et du ratio de versement des dividendes. Les titres feront également l'objet d'un processus de présélection pour s'assurer de la suffisance de leur liquidité.

Selon la volatilité du marché et d'autres facteurs, le FNB BMO vente d'options d'achat couvertes de dividendes élevés de sociétés européennes vendra des options d'achat couvertes sur ces titres, aux termes desquelles le FNB BMO vente d'options d'achat couvertes de dividendes élevés de sociétés européennes vendra à l'acheteur de l'option, moyennant une prime, un droit d'achat du titre à un prix d'exercice ou, si l'option est réglée en espèces, le droit de recevoir un paiement correspondant à la différence entre la valeur du titre et le prix d'exercice. Les options d'achat couvertes procurent une couverture partielle contre la baisse du cours des titres qu'elles visent jusqu'à concurrence des primes que le FNB BMO vente d'options d'achat couvertes de dividendes élevés de sociétés européennes a reçues au moment de la vente des options par le FNB BMO vente d'options d'achat couvertes de dividendes élevés de sociétés européennes. Les options d'achat que le FNB BMO vente d'options d'achat couvertes de dividendes élevés de sociétés européennes vend peuvent être négociées en bourse ou hors bourse.

En plus ou au lieu d'obtenir une exposition aux titres de capitaux propres de sociétés européennes versant des dividendes en investissant dans le FNB BMO vente d'options d'achat couvertes de dividendes élevés de sociétés européennes, il peut l'obtenir par des investissements directs dans des titres de capitaux propres, dans d'autres organismes de placement collectif et/ou dans des instruments dérivés.

FNB BMO rendement élevé à taux variable

Le FNB BMO rendement élevé à taux variable détiendra principalement des titres et des instruments dérivés qui procurent une exposition au risque de crédit lié aux émetteurs dont les titres ne sont pas de qualité, et dans les bons du Trésor du gouvernement du Canada, et détiendra de tels titres. Pour obtenir une exposition au crédit à rendement élevé, le FNB BMO rendement élevé à taux variable peut investir directement dans des titres d'emprunt, d'autres FNB, des organismes de placement collectif ou d'autres fonds d'investissement et peut utiliser des instruments dérivés, comme des swaps sur défaillance de crédit (des « SDC »), des indices de SDC, des swaps de taux d'intérêt et d'autres instruments dérivés.

FNB BMO agriculture mondiale

Le FNB BMO agriculture mondiale investira principalement dans des titres de capitaux propres de sociétés mondiales du secteur agricole ou liées au secteur agricole qui offrent un potentiel d'appréciation du capital à long terme et détiendra de tels titres.

Les titres seront choisis parmi l'ensemble des actions mondiales de sociétés à grande capitalisation exerçant leurs activités dans les secteurs de la production agricole, des produits agrochimiques, de la machinerie agricole, de la distribution alimentaire et de l'emballage ou qui tirent profit des activités de ces secteurs.

FNB BMO vente d'options d'achat couvertes de sociétés mondiales à dividendes élevés

Le FNB BMO vente d'options d'achat couvertes de sociétés mondiales à dividendes élevés investira principalement dans des titres de capitaux propres de sociétés mondiales qui versent des dividendes et qui offrent un potentiel d'appréciation du capital à long terme et détiendra de tels titres.

Les titres seront choisis au moyen d'une méthodologie fondée sur des règles qui tient compte de la croissance des dividendes, du rendement en dividendes et du ratio de versement des dividendes. Les titres feront également l'objet d'un processus de présélection pour s'assurer de la suffisance de leur liquidité.

Selon la volatilité du marché et d'autres facteurs, le FNB BMO vente d'options d'achat couvertes de sociétés mondiales à dividendes élevés vendra des options d'achat couvertes sur ces titres, aux termes desquelles le FNB BMO vente d'options d'achat couvertes de sociétés mondiales à dividendes élevés vendra à l'acheteur de l'option, moyennant une prime, un droit d'achat du titre à un prix d'exercice ou, si l'option est réglée en espèces, le droit de recevoir un paiement correspondant à la différence entre la valeur du titre et le prix d'exercice. Les options d'achat couvertes procurent une couverture partielle contre la baisse du cours des titres qu'elles visent jusqu'à concurrence des primes que le FNB a reçues au moment de la vente des options par le FNB. Les options d'achat que le FNB vend peuvent être négociées en bourse ou hors bourse.

FNB BMO Croissance

Le FNB BMO Croissance aura recours à une stratégie de répartition stratégique de l'actif et devrait investir principalement dans d'autres FNB BMO. Son actif sera réparti de la façon suivante parmi les catégories d'actifs : environ 80 % dans des titres de capitaux propres et 20 % dans des titres à revenu fixe.

En plus ou au lieu d'investir directement dans des FNB, il peut obtenir cette exposition par des investissements directs dans des titres de capitaux propres et de revenu fixe, dans des organismes de placement collectif et/ou dans des instruments dérivés.

FNB BMO internationales de dividendes

Le FNB BMO internationales de dividendes investira principalement dans des titres de capitaux propres de sociétés internationales qui versent des dividendes et détiendra de tels titres.

Les titres seront choisis au moyen d'une méthodologie fondée sur des règles qui tient compte de la croissance des dividendes, du rendement en dividendes et du ratio de versement des dividendes. Les titres feront également l'objet d'un processus de présélection pour s'assurer de la suffisance de leur liquidité.

FNB BMO internationales de dividendes couvert en dollars canadiens

Le FNB BMO internationales de dividendes couvert en dollars canadiens obtiendra principalement une exposition à des titres de capitaux propres de sociétés internationales qui versent des dividendes. À l'heure actuelle, le FNB investit principalement dans le FNB BMO internationales de dividendes.

Les titres détenus par le FNB BMO internationales de dividendes seront choisis au moyen d'une méthodologie fondée sur des règles qui tient compte de la croissance des dividendes, du rendement en dividendes et du ratio de versement des dividendes. Les titres feront également l'objet d'un processus de présélection pour s'assurer de la suffisance de leur liquidité.

En plus ou au lieu d'obtenir une exposition aux titres de capitaux propres de sociétés internationales versant des dividendes en investissant dans le FNB BMO internationales de dividendes, il peut l'obtenir par des investissements directs dans des titres de capitaux propres, dans d'autres organismes de placement collectif et/ou dans des instruments dérivés.

FNB BMO d'actions canadiennes à faible volatilité

Le FNB BMO d'actions canadiennes à faible volatilité investira principalement dans des titres de capitaux propres de sociétés canadiennes et détiendra de tels titres.

Les titres seront choisis parmi les titres canadiens les plus importants et les plus liquides. Les titres qui sont moins sensibles aux fluctuations du marché (coefficients bêta) seront choisis pour le portefeuille, lequel sera pondéré de façon que les titres ayant le coefficient bêta le plus faible obtiennent la pondération la plus élevée.

FNB BMO d'actions de marchés émergents à faible volatilité

Le FNB BMO d'actions de marchés émergents à faible volatilité investira principalement dans des titres de capitaux propres de sociétés des marchés émergents et détiendra de tels titres.

Les titres seront choisis parmi l'univers des titres de capitaux propres de sociétés de marchés émergents à grande capitalisation. Les titres qui sont moins sensibles aux fluctuations du marché (coefficients bêta) seront choisis pour le portefeuille, lequel sera pondéré de façon que les titres ayant le coefficient bêta le plus faible obtiennent la pondération la plus élevée.

FNB BMO d'actions internationales à faible volatilité

Le FNB BMO d'actions internationales à faible volatilité investira principalement dans des titres de capitaux propres de sociétés internationales et détiendra de tels titres.

Les titres seront choisis parmi l'univers des titres de capitaux propres internationaux. Les titres qui sont moins sensibles aux fluctuations du marché (coefficients bêta) seront choisis pour le portefeuille, lequel sera pondéré de façon que les titres ayant le coefficient bêta le plus faible obtiennent la pondération la plus élevée.

FNB BMO d'actions internationales à faible volatilité couvertes en dollars canadiens

Le FNB BMO d'actions internationales à faible volatilité couvertes en dollars canadiens obtiendra principalement une exposition à des titres de capitaux propres de sociétés internationales. À l'heure actuelle, le FNB investit principalement dans le FNB BMO d'actions internationales à faible volatilité.

Les titres détenus par le FNB BMO d'actions internationales à faible volatilité seront choisis parmi l'univers des titres de capitaux propres internationaux. Les titres qui sont moins sensibles aux fluctuations du marché (coefficent bêta) seront choisis pour le portefeuille, lequel sera pondéré de façon que les titres ayant le coefficient bêta le plus faible obtiennent la pondération la plus élevée.

En plus ou au lieu d'obtenir une exposition aux titres de capitaux propres de sociétés internationales en investissant dans le FNB BMO d'actions internationales à faible volatilité, il peut l'obtenir par des investissements directs dans des titres de capitaux propres, dans d'autres organismes de placement collectif et/ou dans des instruments dérivés.

FNB BMO d'actions américaines à faible volatilité

Le FNB BMO d'actions américaines à faible volatilité investira principalement dans des titres de capitaux propres de sociétés américaines et détiendra de tels titres.

Les titres seront choisis parmi l'univers des titres de capitaux propres des sociétés américaines à grande capitalisation. Les titres qui sont moins sensibles aux fluctuations du marché (coefficent bêta) seront choisis pour le portefeuille, lequel sera pondéré de façon que les titres ayant le coefficient bêta le plus faible obtiennent la pondération la plus élevée.

FNB BMO d'actions américaines à faible volatilité couvertes en dollars canadiens

Le FNB BMO d'actions américaines à faible volatilité couvertes en dollars canadiens obtiendra principalement une exposition à des titres de capitaux propres de sociétés américaines. À l'heure actuelle, le FNB investit principalement dans le FNB BMO d'actions américaines à faible volatilité.

Les titres détenus par le FNB BMO d'actions américaines à faible volatilité seront choisis parmi l'univers des titres de capitaux propres des sociétés américaines à grande capitalisation. Les titres qui sont moins sensibles aux fluctuations du marché (coefficent bêta) seront choisis pour le portefeuille, lequel sera pondéré de façon que les titres ayant le coefficient bêta le plus faible obtiennent la pondération la plus élevée.

En plus ou au lieu d'obtenir une exposition aux titres de capitaux propres de sociétés américaines en investissant dans le FNB BMO d'actions américaines à faible volatilité, il peut l'obtenir par des investissements directs dans des titres de capitaux propres, dans d'autres organismes de placement collectif et/ou dans des instruments dérivés.

FNB BMO revenu mensuel

Le FNB BMO revenu mensuel a recours à une stratégie de répartition stratégique de l'actif et devrait investir principalement dans d'autres FNB BMO. Son actif sera réparti de la façon suivante parmi les catégories d'actifs : environ 60 % dans des titres de capitaux propres et 40 % dans des titres à revenu fixe. L'exposition aux placements qui génèrent des revenus peut être obtenue au moyen d'investissements directs dans ceux-ci ou d'investissements dans d'autres FNB, organismes de placement collectif ou fonds d'investissement, des CAAÉ ou des instruments dérivés. Lorsqu'il répartit les placements du portefeuille, le gestionnaire tient compte des évaluations moyennes du marché par région, secteur et catégorie d'actifs, des conditions économiques particulières qui peuvent toucher le placement et des risques de perte possibles.

FNB BMO à rendement bonifié

Le FNB BMO à rendement bonifié investira principalement dans un portefeuille de titres de capitaux propres de sociétés américaines à grande capitalisation et dans des instruments dérivés pour obtenir une exposition aux sociétés américaines à grande capitalisation. Les titres seront choisis au moyen d'une méthodologie fondée sur des règles qui tient compte de la qualité, du rendement et de la liquidité.

Le FNB BMO à rendement bonifié peut également avoir recours à des stratégies liées aux dérivés.

Selon la volatilité du marché et d'autres facteurs, le FNB BMO à rendement bonifié peut vendre des options d'achat qui seront choisies en tenant compte de la volatilité, de l'analyse fondamentale et technique, de la sensibilité des cours par rapport au marché en général et de la diversification par secteur. Au moment de la vente d'options d'achat sur des titres en portefeuille et des FNB, le FNB BMO à rendement bonifié vendra à l'acheteur de l'option, moyennant une prime, un droit d'achat du titre auprès du FNB à un prix d'exercice. Les options d'achat que le FNB vend peuvent être négociées en bourse ou hors bourse. Les options d'achat vendues procurent une couverture partielle contre la baisse du cours des titres qu'elles visent jusqu'à concurrence des primes que le FNB a reçues lorsqu'il a vendu les options.

Selon la volatilité du marché et d'autres facteurs, le FNB BMO à rendement bonifié peut acheter des options d'achat afin d'obtenir une exposition éventuelle aux titres de capitaux propres américains et aux marchés américains.

Selon la volatilité du marché et d'autres facteurs, le FNB BMO à rendement bonifié peut vendre des options de vente en vue de réduire le coût net de l'acquisition de titres en portefeuille. Ces options seront vendues uniquement à l'égard des titres dans lesquels le FNB BMO à rendement bonifié est autorisé à investir et seront choisies en tenant compte de la volatilité, de l'analyse fondamentale et technique, de la sensibilité des cours par rapport au marché en général et de la diversification par secteur. Au moment de la vente d'options de vente sur des titres en portefeuille, le FNB BMO à rendement bonifié vendra à l'acheteur de l'option, moyennant une prime, un droit de vente du titre à un prix d'exercice. Les options de vente que le FNB vend peuvent être négociées en bourse ou hors bourse.

Selon la volatilité du marché et d'autres facteurs, le FNB BMO à rendement bonifié peut acheter des options de vente afin de limiter éventuellement la perte attribuable à la chute marquée des cours des titres de capitaux propres américains et des marchés américains.

Chaque option de vente négociée en bourse constituera une « option négociable » (au sens du Règlement 81-102) et sera compensée et réglée par une chambre de compensation. Si des options de vente sont vendues hors bourse par le FNB BMO à rendement bonifié, elles ne devraient pas être compensées et réglées par une chambre de compensation.

La tranche du portefeuille du FNB BMO à rendement bonifié attribuable aux parts couvertes sera investie dans des instruments dérivés ou utilisera de tels instruments afin de tenter de couvrir l'exposition au dollar américain.

FNB BMO obligations à escompte à court terme

Le FNB BMO obligations à escompte à court terme investira principalement dans diverses obligations de qualité émises par des sociétés, le gouvernement du Canada, les provinces et les municipalités dont la durée à l'échéance varie entre un an et cinq ans qui sont émises au Canada. Les titres à revenu fixe choisis seront principalement négociés près de leur valeur nominale ou en dessous de leur valeur nominale. Le FNB BMO conservera une pondération de titres à revenu fixe émis par des gouvernements supérieure à 30 %.

FNB BMO obligations à très court terme

Le FNB BMO obligations à très court terme investira principalement dans des instruments du marché monétaire et des comptes d'épargne à intérêt élevé en plus d'investir directement dans des titres à revenu fixe, notamment des obligations de sociétés, des obligations du gouvernement du Canada, des obligations provinciales et des obligations municipales.

Le FNB BMO obligations à très court terme peut investir dans des instruments à taux variable, des actions privilégiées à taux variable et d'autres titres à taux variable, pourvu que la date de rajustement du taux tombe dans moins de un an et que la durée ne soit pas supérieure à cinq ans.

FNB BMO obligations américaines à très court terme

Le FNB BMO obligations américaines à très court terme investira principalement dans des instruments du marché monétaire et des comptes d'épargne à intérêt élevé en plus d'investir directement dans des titres à revenu fixe américains, notamment des obligations de sociétés et du gouvernement.

Le FNB BMO obligations américaines à très court terme peut investir dans des instruments à taux variable, des actions privilégiées à taux variable et d'autres titres à taux variable, pourvu que la date de rajustement du taux tombe dans moins de un an et que la durée ne soit pas supérieure à cinq ans.

FNB BMO américain de dividendes

Le FNB BMO américain de dividendes investira principalement dans des titres de capitaux propres de sociétés américaines qui versent des dividendes et détiendra de tels titres.

Les titres admissibles seront choisis au moyen d'une méthodologie fondée sur des règles qui tient compte de la croissance des dividendes, du rendement en dividendes et du ratio de versement des dividendes. Les titres feront également l'objet d'un processus de présélection pour s'assurer de la suffisance de leur liquidité.

FNB BMO américain de dividendes couvert en dollars canadiens

Le FNB BMO américain de dividendes couvert en dollars canadiens obtiendra principalement une exposition à des titres de capitaux propres de sociétés américaines. À l'heure actuelle, le FNB investit dans le FNB BMO américain de dividendes.

Les titres détenus par le FNB BMO américain de dividendes seront choisis au moyen d'une méthodologie fondée sur des règles qui tient compte de la croissance des dividendes, du rendement en dividendes et du ratio de versement des dividendes. Les titres feront également l'objet d'un processus de présélection pour s'assurer de la suffisance de leur liquidité.

En plus ou au lieu d'obtenir une exposition aux titres de capitaux propres de sociétés américaines en investissant dans le FNB BMO américain de dividendes, il peut l'obtenir par des investissements directs dans des titres de capitaux propres, dans d'autres organismes de placement collectif et/ou dans des instruments dérivés.

FNB BMO vente d'options d'achat couvertes de dividendes élevés de sociétés américaines

Le FNB BMO vente d'options d'achat couvertes de dividendes élevés de sociétés américaines investira principalement dans des titres de capitaux propres de sociétés américaines qui versent des dividendes et détiendra de tels titres.

Les titres seront choisis au moyen d'une méthodologie fondée sur des règles qui tient compte de la croissance des dividendes, du rendement en dividendes et du ratio de versement des dividendes.

De plus, selon la volatilité du marché et d'autres facteurs, le FNB BMO vente d'options d'achat couvertes de dividendes élevés de sociétés américaines vendra des options d'achat couvertes sur ces titres, aux termes desquelles le FNB BMO vente d'options d'achat couvertes de dividendes élevés de sociétés américaines vendra à l'acheteur de l'option, moyennant une prime, un droit d'achat du titre à un prix d'exercice ou, si l'option est réglée en espèces, le droit de recevoir un paiement correspondant à la différence entre la valeur du titre et le prix d'exercice. Les options d'achat couvertes procurent une couverture partielle contre la baisse du cours des titres qu'elles visent jusqu'à concurrence des primes que le FNB a reçues au moment de la vente des options par le FNB. Les options d'achat que le FNB vend peuvent être négociées en bourse ou hors bourse.

FNB BMO vente d'options d'achat couvertes de dividendes élevés de sociétés américaines couvert en dollars canadiens

Le FNB BMO vente d'options d'achat couvertes de dividendes élevés de sociétés américaines couvert en dollars canadiens obtiendra principalement une exposition à des titres de capitaux propres de sociétés américaines qui versent des dividendes. À l'heure actuelle, le FNB investit principalement dans le FNB BMO vente d'options d'achat couvertes de dividendes élevés de sociétés américaines.

Les titres détenus par le FNB BMO vente d'options d'achat couvertes de dividendes élevés de sociétés américaines seront choisis au moyen d'une méthodologie fondée sur des règles qui tient compte de la croissance des dividendes, du rendement en dividendes et du ratio de versement des dividendes. Les titres feront également l'objet d'un processus de présélection pour s'assurer de la suffisance de leur liquidité. De plus, selon la volatilité du marché et d'autres facteurs, le FNB BMO vente d'options d'achat couvertes de dividendes élevés de sociétés américaines vendra des options d'achat couvertes sur ces titres, aux termes desquelles le FNB BMO vente d'options d'achat couvertes de dividendes élevés de sociétés américaines vendra à l'acheteur de l'option, moyennant une prime, un droit d'achat du titre à un prix d'exercice ou, si l'option est réglée en espèces, le droit de recevoir un paiement correspondant à la différence entre la valeur du titre et le prix d'exercice. Les options d'achat couvertes procurent une couverture partielle contre la baisse du cours des titres qu'elles visent jusqu'à concurrence des primes que le FNB BMO vente d'options d'achat couvertes de dividendes élevés de sociétés américaines a reçues au moment de la vente des options par le FNB BMO vente d'options d'achat couvertes de dividendes élevés de sociétés américaines. Les options d'achat que le FNB BMO vente d'options d'achat couvertes de dividendes élevés de sociétés américaines vend peuvent être négociées en bourse ou hors bourse.

En plus ou au lieu d'obtenir une exposition aux titres de capitaux propres de sociétés américaines versant des dividendes en investissant dans le FNB BMO vente d'options d'achat couvertes de dividendes élevés de sociétés américaines, il peut l'obtenir par des investissements directs dans des titres de capitaux propres, dans d'autres organismes de placement collectif et/ou dans des instruments dérivés.

FNB BMO vente d'options de vente de sociétés américaines

Le FNB BMO vente d'options de vente de sociétés américaines investira principalement dans un portefeuille d'options de vente afin d'obtenir une exposition à des sociétés américaines à grande capitalisation.

Le FNB BMO vente d'options de vente de sociétés américaines vendra des options de vente qui seront choisies en tenant compte de la volatilité, de l'analyse fondamentale et technique, de la sensibilité des cours par rapport au marché en général et de la diversification par secteur.

Selon la volatilité du marché et d'autres facteurs, le FNB BMO vente d'options de vente de sociétés américaines pourrait vendre à l'acheteur de l'option, moyennant une prime, un droit de vente du titre à un prix d'exercice ou, si l'option est réglée en espèces, le droit de recevoir un paiement correspondant à la différence entre le prix d'exercice et la valeur du titre. Les options de vente que le FNB vend peuvent être négociées en bourse ou hors bourse. De façon générale, le FNB BMO vente d'options de vente de sociétés américaines détiendra des placements qui sont

admissibles à titre de « couverture en espèces » (au sens du Règlement 81-102, comme des bons du Trésor et des titres émis par un organisme de placement collectif (OPC) marché monétaire, et d'autres placements indiqués dans la définition de « couverture en espèces »). En particulier, les options de vente vendues par le FNB seront couvertes par des placements admissibles à titre de « couverture en espèces » (au sens du Règlement 81-102). Si le FNB BMO vente d'options de vente de sociétés américaines est assigné sur une option, il pourrait détenir temporairement le titre sous-jacent avant de vendre la position.

Les options de vente que le FNB BMO vente d'options de vente de sociétés américaines vend peuvent être négociées en bourse ou hors bourse. Chaque option de vente négociée en bourse constituera une « option négociable » (au sens du Règlement 81-102) et sera compensée et réglée par une chambre de compensation. Si des options de vente sont vendues hors bourse par le FNB BMO vente d'options de vente de sociétés américaines, elles ne devraient pas être compensées et réglées par une chambre de compensation. Le FNB BMO vente d'options de vente de sociétés américaines peut également acheter des options de vente afin de limiter éventuellement la perte attribuable à la chute marquée des cours.

FNB BMO vente d'options de vente de sociétés américaines couvert en dollars canadiens

Le FNB BMO vente d'options de vente de sociétés américaines couvert en dollars canadiens obtiendra principalement une exposition à un portefeuille d'options de vente sur des titres de sociétés américaines à grande capitalisation. À l'heure actuelle, le FNB investit principalement dans le FNB BMO vente d'options de vente de sociétés américaines.

Le FNB BMO vente d'options de vente de sociétés américaines vendra des options de vente qui seront choisies en tenant compte de la volatilité, de l'analyse fondamentale et technique, de la sensibilité des cours par rapport au marché en général et de la diversification par secteur. Selon la volatilité du marché et d'autres facteurs, le FNB BMO vente d'options de vente de sociétés américaines pourrait vendre à l'acheteur de l'option, moyennant une prime, un droit de vente du titre à un prix d'exercice ou, si l'option est réglée en espèces, le droit de recevoir un paiement correspondant à la différence entre le prix d'exercice et la valeur du titre. Les options de vente que le FNB BMO vente d'options de vente de sociétés américaines vend peuvent être négociées en bourse ou hors bourse. De façon générale, le FNB BMO vente d'options de vente de sociétés américaines détiendra des placements qui sont admissibles à titre de « couverture en espèces » (au sens du Règlement 81-102, comme des bons du Trésor et des titres émis par un OPC marché monétaire, et d'autres placements indiqués dans la définition de « couverture en espèces »). En particulier, les options de vente vendues par le FNB BMO vente d'options de vente de sociétés américaines seront couvertes par des placements admissibles à titre de « couverture en espèces » (au sens du Règlement 81-102). Si le FNB BMO vente d'options de vente de sociétés américaines est assigné sur une option, il pourrait détenir temporairement le titre sous-jacent avant de vendre la position.

Les options de vente que le FNB BMO vente d'options de vente de sociétés américaines vend peuvent être négociées en bourse ou hors bourse. Chaque option de vente négociée en bourse constituera une « option négociable » (au sens du Règlement 81-102) et sera compensée et réglée par une chambre de compensation. Si des options de vente sont vendues hors bourse par le FNB BMO vente d'options de vente de sociétés américaines, elles ne devraient pas être compensées et réglées par une chambre de compensation. Le FNB BMO vente d'options de vente de sociétés américaines peut également acheter des options de vente afin de limiter éventuellement la perte attribuable à la chute marquée des cours.

En plus ou au lieu d'obtenir une exposition à un portefeuille d'options de vente offrant une exposition à des sociétés américaines à grande capitalisation en investissant dans le FNB BMO vente d'options de vente de sociétés américaines, il peut l'obtenir par des investissements directs dans des titres de capitaux propres, dans d'autres organismes de placement collectif et/ou dans des instruments dérivés.

Se reporter à la rubrique « Stratégies de placement des FNINB BMO ».

Points particuliers devant être examinés par les souscripteurs :

Les dispositions relatives aux « systèmes d’alerte » énoncées dans les lois canadiennes sur les valeurs mobilières ne s’appliquent pas à l’acquisition de parts. En outre, les FNB BMO ont obtenu des autorités en valeurs mobilières une dispense permettant aux porteurs de parts d’acquérir plus de 20 % des parts de tout FNB BMO par l’entremise de la Bourse sans égard aux exigences relatives aux offres publiques d’achat prévues par les lois canadiennes sur les valeurs mobilières, à la condition que le porteur de parts, et toute personne agissant conjointement ou de concert avec lui, s’engage envers le gestionnaire à ne pas exercer les droits de vote rattachés à plus de 20 % des parts du FNB BMO à une assemblée des porteurs de parts.

Chaque FNB BMO qui investit une tranche de ses actifs en portefeuille dans des titres T+3 a obtenu des autorités en valeurs mobilières une dispense lui permettant de régler les opérations sur les parts du FNB BMO effectuées sur le marché primaire au plus tard le troisième jour ouvrable suivant la date à laquelle le prix des parts est établi. Ce cycle de règlement diffère du cycle de règlement habituel pour des opérations sur les parts du FNB BMO effectuées sur le marché secondaire, qui a lieu habituellement dans les deux jours ouvrables suivant la date à laquelle le prix des parts est établi.

Distributions :

Les distributions en espèces à l’égard des parts (sauf les parts de catégorie Accumulation et de catégorie Distribution à pourcentage fixe) d’un FNB BMO seront, le cas échéant, versées dans la monnaie dans laquelle les parts du FNB BMO sont libellées et à la fréquence indiquée dans le tableau ci-après.

Fréquence des distributions des FNINB BMO (compte non tenu des parts de catégorie Accumulation ou de catégorie Distribution à pourcentage fixe)			
FNB BMO	Mensuelle	Trimestrielle	Annuelle
FINB BMO obligations totales	✓		
FINB BMO obligations de sociétés notées BBB		✓	
FINB BMO revenu de banques canadiennes		✓	
FINB BMO titres adossés à des créances hypothécaires canadiens	✓		
FINB BMO actions du secteur énergie propre			✓
FINB BMO obligations de sociétés		✓	
FINB BMO obligations à escompte	✓		
FINB BMO Moyenne industrielle Dow Jones couverte en dollars canadiens		✓	
FINB BMO obligations de marchés émergents couvert en dollars canadiens	✓		
FINB BMO équipondéré banques	✓		
FINB BMO équipondéré métaux de base mondiaux, couvert en dollars canadiens			✓
FINB BMO équipondéré aurifères mondiales			✓
FINB BMO équipondéré produits industriels		✓	
FINB BMO équipondéré pétrole et gaz		✓	

Fréquence des distributions des FINB BMO
(compte non tenu des parts de catégorie Accumulation ou de catégorie Distribution à pourcentage fixe)

FINB BMO	Mensuelle	Trimestrielle	Annuelle
FINB BMO équipondéré de FPI	✓		
FINB BMO équipondéré banques américaines couvert en dollars canadiens		✓	
FINB BMO équipondéré banques américaines		✓	
FINB BMO équipondéré américain de la santé couvert en dollars canadiens			✓
FINB BMO équipondéré américain de la santé			✓
FINB BMO équipondéré services aux collectivités	✓		
FINB BMO ESG obligations de sociétés		✓	
FINB BMO ESG obligations de sociétés américaines à haut rendement	✓		
FINB BMO ESG obligations de sociétés américaines couvertes en dollars canadiens		✓	
FINB BMO communications mondiales		✓	
FINB BMO biens de consommation discrétionnaires mondiaux couvert en dollars canadiens		✓	
FINB BMO biens de consommation essentiels mondiaux couvert en dollars canadiens		✓	
FINB BMO infrastructures mondiales		✓	
FINB BMO obligations de gouvernements		✓	
FINB BMO obligations de sociétés de haute qualité		✓	
FINB BMO obligations de sociétés américaines à haut rendement couvertes en dollars canadiens	✓		
FINB BMO obligations de sociétés américaines à haut rendement	✓		
FINB BMO Japon		✓	
FINB BMO petites aurifères			✓
FINB BMO échelonné actions privilégiées	✓		
FINB BMO obligations de sociétés à long terme	✓		
FINB BMO obligations fédérales à long terme	✓		
FINB BMO obligations provinciales à long terme	✓		
FINB BMO obligations du Trésor américain à long terme		✓	
FINB BMO obligations de sociétés à moyen terme	✓		
FINB BMO obligations fédérales à moyen terme	✓		

Fréquence des distributions des FINB BMO
(compte non tenu des parts de catégorie Accumulation ou de catégorie Distribution à pourcentage fixe)

FINB BMO	Mensuelle	Trimestrielle	Annuelle
FINB BMO obligations provinciales à moyen terme	✓		
FINB BMO obligations de sociétés américaines de qualité à moyen terme couvertes en dollars canadiens	✓		
FINB BMO obligations de sociétés américaines de qualité à moyen terme	✓		
FINB BMO obligations du Trésor américain à moyen terme		✓	
FINB BMO MSCI ACWI actions alignées sur l'Accord de Paris		✓	
FINB BMO MSCI Monde de haute qualité		✓	
FINB BMO MSCI Canada ESG Leaders		✓	
FINB BMO MSCI Canada valeur		✓	
FINB BMO MSCI China ESG Leaders			✓
FINB BMO MSCI EAFE ESG Leaders		✓	
FINB BMO MSCI EAFE couvert en dollars canadiens		✓	
FINB BMO MSCI EAFE		✓	
FINB BMO MSCI marchés émergents			✓
FINB BMO MSCI Europe de haute qualité couvert en dollars canadiens		✓	
FINB BMO MSCI innovation de fintech			✓
FINB BMO MSCI innovation en génomique			✓
FINB BMO MSCI Global ESG Leaders		✓	
FINB BMO MSCI India ESG Leaders			✓
FINB BMO MSCI innovation			✓
FINB BMO MSCI innovation liée à Internet nouvelle génération			✓
FINB BMO MSCI innovation technologique et industrielle			✓
FINB BMO MSCI USA ESG Leaders		✓	
FINB BMO MSCI américaines de haute qualité		✓	
FINB BMO MSCI américaines valeur		✓	
FINB BMO actions du Nasdaq 100 couvertes en dollars canadiens			✓
FINB BMO actions du Nasdaq 100			✓

Fréquence des distributions des FINB BMO
(compte non tenu des parts de catégorie Accumulation ou de catégorie Distribution à pourcentage fixe)

FNB BMO	Mensuelle	Trimestrielle	Annuelle
FINB BMO obligations à rendement réel	✓		
FINB BMO S&P 500 couvert en dollars canadiens		✓	
FINB BMO S&P 500		✓	
FINB BMO S&P/TSX composé plafonné		✓	
FINB BMO S&P sociétés américaines à moyenne capitalisation		✓	
FINB BMO S&P sociétés américaines à faible capitalisation		✓	
FINB BMO obligations de sociétés à court terme	✓		
FINB BMO obligations fédérales à court terme	✓		
FINB BMO obligations provinciales à court terme	✓		
FINB BMO obligations à court terme		✓	
FINB BMO obligations de sociétés américaines de qualité à court terme couvertes en dollars canadiens	✓		
FINB BMO TIPS à court terme		✓	
FINB BMO obligations du Trésor américain à court terme		✓	
FINB BMO obligations totales américaines	✓		
FINB BMO actions privilégiées de sociétés américaines couvert en dollars canadiens	✓		
FINB BMO actions privilégiées de sociétés américaines	✓		
FINB BMO TIPS américains		✓	

Fréquence des distributions des FNINB BMO
(compte non tenu des parts de catégorie Accumulation ou de catégorie Distribution à pourcentage fixe)

FNB BMO	Mensuelle	Trimestrielle	Annuelle
FNB BMO toutes actions		✓	
FNB BMO ESG Équilibré		✓	
FNB BMO Équilibré		✓	
FNB BMO canadien de dividendes	✓		
FNB BMO vente d'options d'achat couvertes de sociétés canadiennes à dividendes élevés	✓		

Fréquence des distributions des FNINB BMO
(compte non tenu des parts de catégorie Accumulation ou de catégorie Distribution à pourcentage fixe)

FNB BMO	Mensuelle	Trimestrielle	Annuelle
FNB BMO Conservateur		✓	
FNB BMO obligations à escompte de sociétés		✓	
FNB BMO vente d'options d'achat couvertes de banques canadiennes	✓		
FNB BMO vente d'options d'achat couvertes Moyenne industrielle Dow Jones couvert en dollars canadiens	✓		
FNB BMO vente d'options d'achat couvertes d'énergie	✓		
FNB BMO vente d'options d'achat couvertes de la santé	✓		
FNB BMO vente d'options d'achat couvertes de technologie	✓		
FNB BMO vente d'options d'achat couvertes de banques américaines	✓		
FNB BMO vente d'options d'achat couvertes de services aux collectivités	✓		
FNB BMO vente d'options d'achat couvertes de dividendes élevés de sociétés européennes	✓		
FNB BMO vente d'options d'achat couvertes de dividendes élevés de sociétés européennes couvert en dollars canadiens	✓		
FNB BMO rendement élevé à taux variable	✓		
FNB BMO agriculture mondiale		✓	
FNB BMO vente d'options d'achat couvertes de sociétés mondiales à dividendes élevés	✓		
FNB BMO Croissance		✓	
FNB BMO internationales de dividendes	✓		
FNB BMO internationales de dividendes couvert en dollars canadiens	✓		
FNB BMO d'actions canadiennes à faible volatilité		✓	
FNB BMO d'actions de marchés émergents à faible volatilité			✓
FNB BMO d'actions internationales à faible volatilité		✓	
FNB BMO d'actions internationales à faible volatilité couvertes en dollars canadiens		✓	
FNB BMO d'actions américaines à faible volatilité		✓	
FNB BMO d'actions américaines à faible volatilité couvertes en dollars canadiens		✓	

Fréquence des distributions des FNINB BMO (compte non tenu des parts de catégorie Accumulation ou de catégorie Distribution à pourcentage fixe)			
FNB BMO	Mensuelle	Trimestrielle	Annuelle
FNB BMO revenu mensuel	✓		
FNB BMO à rendement bonifié	✓		
FNB BMO obligations à escompte à court terme		✓	
FNB BMO obligations à très court terme	✓		
FNB BMO obligations américaines à très court terme	✓		
FNB BMO américain de dividendes	✓		
FNB BMO américain de dividendes couvert en dollars canadiens	✓		
FNB BMO vente d'options d'achat couvertes de dividendes élevés de sociétés américaines	✓		
FNB BMO vente d'options d'achat couvertes de dividendes élevés de sociétés américaines couvert en dollars canadiens	✓		
FNB BMO vente d'options de vente de sociétés américaines	✓		
FNB BMO vente d'options de vente de sociétés américaines couvert en dollars canadiens	✓		

Les distributions en espèces à l'égard des parts d'un FNB BMO (autres que les parts de catégorie Accumulation et de catégorie Distribution à pourcentage fixe) devraient être prélevées principalement sur les dividendes ou les distributions, et d'autres revenus ou gains, reçus par le FNB BMO, déduction faite des frais du FNB BMO, mais elles pourraient également se composer de sommes non imposables, dont des remboursements de capital payable au gré du gestionnaire. Dans la mesure où les frais d'un FNB BMO excèdent le revenu généré par le FNB BMO au cours d'un mois, d'un trimestre ou d'un exercice, selon le cas, aucune distribution mensuelle, trimestrielle ou annuelle ne devrait être versée.

Fréquence des distributions Parts de catégorie Accumulation			
FNB BMO	Mensuelle	Trimestrielle	Annuelle
FINB BMO obligations de sociétés à court terme		✓	
FINB BMO obligations fédérales à court terme		✓	
FINB BMO obligations provinciales à court terme		✓	
FNB BMO obligations à très court terme		✓	
FNB BMO obligations américaines à très court terme		✓	

Les distributions à l'égard des parts de catégorie Accumulation du FINB BMO obligations de sociétés à court terme, du FINB BMO obligations fédérales à court terme, du FINB BMO obligations provinciales à court terme, du FNB BMO obligations à très court terme et du FNB BMO obligations américaines à très court terme, le cas échéant, seront automatiquement

réinvesties dans des parts de catégorie Accumulation additionnelles du FNB BMO pertinent. Après chaque distribution, le nombre de parts de catégorie Accumulation du FNB BMO pertinent sera immédiatement regroupé de façon que le nombre de parts de catégorie Accumulation du FNB BMO pertinent en circulation soit le même que le nombre de parts de catégorie Accumulation en circulation avant la distribution. Le nombre de titres des investisseurs non résidents peut être réduit en raison de la retenue d'impôt.

Taux et fréquence des distributions Parts de catégorie Distribution à pourcentage fixe				
FNB BMO	Taux de distribution annuel	Mensuelle	Trimestrielle	Annuelle
FNB BMO Équilibré	6 %	✓		
FNB BMO Croissance	6 %	✓		

Les distributions en espèces à l'égard des parts de catégorie Distribution à pourcentage fixe du FNB BMO Équilibré et du FNB BMO Croissance peuvent être composées de revenu net, de gains en capital nets réalisés et/ou d'un remboursement de capital fondé sur un taux de distribution établi d'après la valeur liquidative par part de la catégorie à la fin de l'année précédente ou, dans le cas d'une catégorie nouvellement créée, fondé sur un taux de distribution cible annualisé établi d'après la valeur liquidative par part initiale.

Pour chaque année d'imposition, chaque FNB BMO doit s'assurer que son revenu net (y compris le revenu tiré des dividendes supplémentaires sur les titres détenus par ce FNB BMO) et ses gains en capital nets réalisés, le cas échéant, ont été distribués aux porteurs de parts de manière à ne pas être assujetti à l'impôt sur le revenu ordinaire sur ces sommes. Si un FNB BMO n'a pas distribué tout son revenu net ou tous ses gains en capital nets réalisés au cours d'une année d'imposition, la différence entre cette somme et la somme réellement distribuée sera versée sous forme de « distribution réinvestie ». Les distributions réinvesties, déduction faite de toute retenue d'impôt requise, seront automatiquement réinvesties dans des parts supplémentaires à un prix correspondant à la valeur liquidative par part du FNB BMO et les parts seront immédiatement regroupées de sorte que le nombre de parts de chaque catégorie en circulation après la distribution soit égal au nombre de parts de chaque catégorie en circulation avant la distribution. Se reporter à la rubrique « Politique en matière de distributions ».

En règle générale, un FNB BMO peut choisir de verser une distribution qui constitue un remboursement de capital. En outre, un FNB BMO est réputé faire une distribution qui constitue un remboursement de capital s'il distribue plus que son revenu net et ses gains en capital nets réalisés. Dans l'un ou l'autre des cas, une distribution qui constitue un remboursement de capital ne fait pas partie du revenu d'un investisseur, mais réduit plutôt le prix de base rajusté des titres à l'égard desquels elle est versée. Au moment de faire racheter ses titres, l'investisseur pourrait enregistrer un gain en capital plus important (ou une perte en capital plus petite). Si le prix de base rajusté des titres d'un investisseur est réduit pour s'établir à moins de zéro alors qu'il détient toujours ces titres, il sera réputé avoir réalisé un gain en capital immédiat correspondant au montant négatif et le prix de base rajusté de l'investisseur sera augmenté pour s'établir à zéro. Une distribution qui constitue un remboursement de capital ne doit pas être confondue avec le rendement du capital investi ou le « rendement ». Les investisseurs ne devraient pas tirer de conclusion sur le rendement des placements d'un FNB BMO en se fondant sur le montant de cette distribution.

Outre les distributions décrites ci-dessus, un FNB BMO peut verser à l'occasion des distributions additionnelles sur ses parts, notamment dans le cadre d'un dividende extraordinaire ou d'un remboursement de capital. Se reporter à la rubrique « Politique en matière de distributions ».

Réinvestissement des distributions :	Les FNB BMO peuvent fournir aux porteurs de parts la possibilité de réinvestir les distributions en espèces dans des parts supplémentaires en participant à un régime de réinvestissement des distributions. Se reporter à la rubrique « Politique en matière de distributions – Régime de réinvestissement des distributions ».
Échanges et rachats :	Les porteurs de parts peuvent faire racheter des parts en espèces, sous réserve d'un escompte au rachat. Ils peuvent également échanger un nombre prescrit de parts (ou un multiple intégral de celui-ci) contre des paniers de titres et une somme en espèces. Se reporter à la rubrique « Rachat et échange de parts ».
Dissolution :	Les FNB BMO n'ont pas de date de dissolution fixe, mais peuvent être dissous par le gestionnaire sur remise d'un préavis écrit d'au moins 60 jours aux porteurs de parts. Se reporter à la rubrique « Dissolution des FNB BMO ».
	Si un fournisseur d'indices cesse de calculer un indice ou si la convention de licence applicable est résiliée, le gestionnaire peut dissoudre un FINB BMO sur remise d'un préavis de 60 jours, modifier l'objectif de placement de ce FINB BMO, chercher à reproduire un autre indice ou encore prendre les autres arrangements qu'il considère comme appropriés et dans l'intérêt des porteurs de parts du FINB BMO compte tenu des circonstances. Se reporter à la rubrique « Objectifs de placement – Dissolution des indices ».
Admissibilité aux fins de placement :	De l'avis des conseillers juridiques, pourvu qu'un FNB BMO soit admissible comme fiducie de fonds commun de placement au sens de la LIR ou que les parts du FNB BMO soient inscrites à la cote d'une bourse de valeurs désignée au sens de la LIR, ce qui comprend la TSX et la NEO Bourse, ou que le FNB BMO soit admissible en tant que placement enregistré au sens de la LIR, les parts des FNB BMO seront des placements admissibles pour les fiducies régies par des régimes enregistrés. Se reporter à la rubrique « Admissibilité aux fins de placement ».
	Les titulaires de CELI, de REEI et de CELIAPP, les souscripteurs de REEE et les rentiers de REER et de FERR devraient consulter leurs conseillers en fiscalité pour savoir si les parts d'un FNB BMO constituerait un placement interdit pour de tels comptes ou régimes dans leur situation particulière. Se reporter à la rubrique « Admissibilité aux fins de placement ».
Facteurs de risque :	<p>Un placement dans les FNB BMO comporte certains risques généraux, notamment les suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> i) les risques généraux liés aux placements; ii) le risque lié à un placement dans un fonds de fonds; iii) le risque lié à la catégorie d'actifs; iv) le risque d'interdiction d'opérations sur les titres constituants; v) le risque lié aux fluctuations de la valeur liquidative et de la valeur liquidative par part; vi) le risque lié au manque de liquidité; vii) le risque lié aux distributions en nature; viii) le risque lié à l'utilisation d'instruments dérivés; ix) le risque lié aux prêts de titres; x) le risque lié au cours des parts; xi) l'absence d'un marché actif pour les parts et d'antécédents d'exploitation; xii) le risque lié à la dépendance envers le gestionnaire; xiii) le risque de perte; xiv) le risque lié au rééquilibrage et au rajustement;

- xv) le risque lié aux modifications législatives;
- xvi) les autres risques d'ordre fiscal;
- xvii) le risque lié à la cybersécurité;
- xviii) le risque lié aux conflits d'intérêts potentiels;
- xix) le risque lié aux investisseurs importants.

Se reporter à la rubrique « Facteurs de risque – Risques généraux inhérents à un placement dans les FNB BMO ».

De plus, un placement dans un ou plusieurs des FNB BMO comporte les risques suivants :

- i) le risque lié aux métaux de base;
- ii) le risque lié au calcul et à la dissolution des indices;
- iii) le risque de remboursement anticipé;
- iv) le risque lié à l'épuisement du capital;
- v) le risque lié aux FNB axés sur la Chine;
- vi) le risque lié aux notes de crédit;
- vii) le risque lié à la couverture du change;
- viii) le risque lié aux marchés émergents;
- ix) le risque lié au secteur de l'énergie;
- x) le risque lié au placement dans des titres de capitaux propres;
- xi) le risque de change;
- xii) le risque lié à la prolongation;
- xiii) le risque lié à la stratégie de placement fondée sur des facteurs ESG et autres;
- xiv) le risque lié aux placements étrangers;
- xv) les risques généraux liés aux titres de créance;
- xvi) les risques généraux liés aux actions privilégiées;
- xvii) le risque lié à la concentration dans un indice;
- xviii) le risque lié à la stratégie de placement indicielle;
- xix) le risque lié à la reproduction d'un indice;
- xx) le risque lié aux métaux précieux;
- xxi) le risque lié à la vente d'options de vente;
- xxii) le risque lié au traitement fiscal des options.

Se reporter à la rubrique « Facteurs de risque – Autres risques inhérents à un placement dans un ou plusieurs FNB BMO ».

Incidences fiscales :

Le présent résumé des incidences fiscales fédérales canadiennes doit être lu sous réserve des réserves, des restrictions et des hypothèses énoncées à la rubrique « Incidences fiscales ».

Un porteur de parts qui est un particulier (autre qu'une fiducie) résident du Canada et qui détient des parts à titre d'immobilisations (au sens donné à ces termes dans la LIR) sera généralement tenu d'inclure dans son revenu aux fins de l'impôt pour toute année le montant en dollars canadiens du revenu net et des gains en capital imposables nets du FNB BMO qui lui sont payés ou payables au cours de l'année (y compris les distributions réinvesties) et que le FNB BMO a déduit dans le calcul

de son revenu. Toute distribution non imposable versée par un FNB BMO (sauf la tranche non imposable des gains en capital nets réalisés d'un tel FNB BMO) payée ou payable à un porteur de parts au cours d'une année d'imposition, comme un remboursement de capital, réduira le prix de base rajusté des parts de ce FNB BMO pour le porteur de parts. Dans la mesure où le prix de base rajusté des parts d'un porteur de parts serait autrement un montant négatif, le montant négatif sera réputé être un gain en capital réalisé par le porteur de parts et le prix de base rajusté de la part pour le porteur de parts sera de zéro tout juste après. À la disposition réelle ou réputée d'une part, y compris l'échange ou le rachat d'une part, un gain en capital (ou une perte en capital) sera généralement réalisé (ou subi) par le porteur de parts dans la mesure où le produit de disposition de la part est supérieur (ou inférieur) à la somme du prix de base rajusté de la part pour le porteur de parts et des coûts de disposition raisonnables.

La déclaration de fiducie régissant chacun des FNB BMO exige que chaque FNB BMO distribue aux porteurs de parts son revenu net et ses gains en capital nets réalisés, le cas échéant, pour chaque année d'imposition de sorte qu'il n'ait pas à payer d'impôt ordinaire.

Chaque investisseur devrait consulter son conseiller en fiscalité pour connaître les incidences fiscales qui découlent d'un placement dans des parts eu égard à sa situation. Se reporter à la rubrique « Incidences fiscales ».

Modalités d'organisation et de gestion des FNB BMO

- Gestionnaire :** BMO Gestion d'actifs inc. est le gestionnaire des FNB BMO et, à ce titre, gère l'ensemble des activités internes et commerciales des FNB BMO. Le gestionnaire est un gestionnaire de placement canadien. Parmi ses clients figurent des caisses de retraite, des fondations, des fiducies, des réserves de sociétés d'assurance, des sociétés par actions et des organismes de placement collectif. Le gestionnaire est une filiale indirecte en propriété exclusive de la Banque de Montréal. Les bureaux des FNB BMO et du gestionnaire aux fins de remise d'avis sont situés au 250, rue Yonge, 7^e étage, Toronto (Ontario) M5B 2M8 (le siège social des FNB BMO et du gestionnaire est situé au 100, rue King Ouest, 43^e étage, Toronto (Ontario) M5X 1A1). Se reporter à la rubrique « Modalités d'organisation et de gestion – Fiduciaire, gestionnaire, gestionnaire de portefeuille et promoteur ».
- Gestionnaire de portefeuille :** En sa qualité de gestionnaire de portefeuille, le gestionnaire gère ou fait en sorte que soit géré le portefeuille de placements de chaque FNB BMO. Le gestionnaire a le pouvoir de nommer un ou plusieurs sous-conseillers pour fournir des conseils ou des services de gestion à l'égard du portefeuille de placements d'un FNB BMO. Se reporter à la rubrique « Modalités d'organisation et de gestion – Fiduciaire, gestionnaire, gestionnaire de portefeuille et promoteur – Gestion de portefeuille ».
- Fiduciaire :** Le gestionnaire agit à titre de fiduciaire des FNB BMO aux termes de la déclaration de fiducie. Se reporter à la rubrique « Modalités d'organisation et de gestion – Fiduciaire, gestionnaire, gestionnaire de portefeuille et promoteur – Obligations et services du fiduciaire, du gestionnaire, du gestionnaire de portefeuille et du promoteur ».
- Agent des calculs :** State Street Trust Company Canada agit à titre d'agent des calculs des FNB BMO et fournit certains services de comptabilité et d'évaluation aux FNB BMO, notamment le calcul de la valeur liquidative, de la valeur liquidative par part, du revenu net et des gains en capital nets réalisés des FNB BMO. Le bureau principal de l'agent des calculs est situé à Toronto, en Ontario. L'agent des calculs est indépendant du gestionnaire.

Promoteur :	Le gestionnaire a pris l'initiative de fonder et d'organiser les FNB BMO et il en est ainsi le promoteur, au sens de la législation en valeurs mobilières de certaines provinces et de certains territoires du Canada. Se reporter à la rubrique « Modalités d'organisation et de gestion – Fiduciaire, gestionnaire, gestionnaire de portefeuille et promoteur – Obligations et services du fiduciaire, du gestionnaire, du gestionnaire de portefeuille et du promoteur ».
Dépositaire :	State Street Trust Company Canada est le dépositaire des actifs des FNB BMO. Le dépositaire a le droit de recevoir une rémunération du gestionnaire tel qu'il est énoncé à la rubrique « Frais » et de se faire rembourser l'intégralité des frais et des passifs qu'il a dûment engagés dans le cadre des activités des FNB BMO. Le dépositaire est indépendant du gestionnaire. Les bureaux principaux du dépositaire sont situés à Toronto, en Ontario. Se reporter à la rubrique « Modalités d'organisation et de gestion – Dépositaire ».
Agent des transferts et agent chargé de la tenue des registres :	State Street Trust Company Canada, à ses bureaux principaux de Toronto, en Ontario, agit à titre d'agent des transferts et agent chargé de la tenue des registres à l'égard des parts des FNB BMO et tient le registre des porteurs de parts inscrits. Le registre des FNB BMO se trouve à Toronto. L'agent des transferts et agent chargé de la tenue des registres est indépendant du gestionnaire. Se reporter à la rubrique « Modalités d'organisation et de gestion – Agent des transferts et agent chargé de la tenue des registres ».
Mandataire aux fins du régime :	State Street Trust Company Canada, à ses bureaux principaux de Toronto, en Ontario, est le mandataire aux fins du régime et administre le régime de réinvestissement des distributions pour les FNB BMO. Le mandataire aux fins du régime est indépendant du gestionnaire. Se reporter à la rubrique « Modalités d'organisation et de gestion – Mandataire aux fins du régime ».
Auditeur :	L'auditeur des FNB BMO est PricewaterhouseCoopers s.r.l./s.e.n.c.r.l., à ses bureaux principaux de Toronto, en Ontario. Se reporter à la rubrique « Modalités d'organisation et de gestion – Auditeur ».
Mandataire d'opérations de prêt de titres :	State Street Bank and Trust Company, un sous-dépositaire des FNB BMO, agit à titre de mandataire dans le cadre des opérations de prêt de titres pour le compte des FNB BMO qui concluent des prêts de titres et administre les opérations de prêt de titres conclues par les FNB BMO. Le mandataire d'opérations de prêt de titres est indépendant du gestionnaire. Les bureaux principaux du mandataire d'opérations de prêt de titres sont situés à Boston, au Massachusetts. Le mandataire d'opérations de prêt de titres est indépendant du gestionnaire. Se reporter à la rubrique « Modalités d'organisation et de gestion – Mandataire d'opérations de prêt de titres ».

SOMMAIRE DES FRAIS

Frais payables par les FNB BMO

Le tableau qui suit énumère les frais payables par les FNB BMO. La valeur du placement d'un porteur de parts dans un FNB BMO sera réduite du montant des frais facturés au FNB BMO en question. Se reporter à la rubrique « Frais ».

Frais de gestion :	Chaque FNB BMO versera au gestionnaire les frais de gestion indiqués dans le tableau ci-dessous en fonction de la valeur liquidative quotidienne moyenne du FNB BMO applicable. Les frais de gestion, majorés des taxes applicables, seront cumulés quotidiennement et seront payés chaque trimestre à terme échu. À son gré, le gestionnaire peut renoncer à l'occasion à l'ensemble ou à une partie des frais de gestion imposés.
---------------------------	---

FINB BMO	
FNB BMO	Frais de gestion annuels (%)
FINB BMO obligations totales	0,08
FINB BMO obligations de sociétés notées BBB	0,15
FINB BMO revenu de banques canadiennes	0,25
FINB BMO titres adossés à des créances hypothécaires canadiens	0,15
FINB BMO actions du secteur énergie propre	0,35
FINB BMO obligations de sociétés	0,15
FINB BMO obligations à escompte	0,09
FINB BMO Moyenne industrielle Dow Jones couverte en dollars canadiens	0,23
FINB BMO obligations de marchés émergents couvert en dollars canadiens	0,50
FINB BMO équipondéré banques	0,25
FINB BMO équipondéré métaux de base mondiaux, couvert en dollars canadiens	0,55
FINB BMO équipondéré aurifères mondiales	0,55
FINB BMO équipondéré produits industriels	0,55
FINB BMO équipondéré pétrole et gaz	0,55
FINB BMO équipondéré de FPI	0,55
FINB BMO équipondéré banques américaines couvert en dollars canadiens	0,35
FINB BMO équipondéré banques américaines	0,35
FINB BMO équipondéré américain de la santé couvert en dollars canadiens	0,35
FINB BMO équipondéré américain de la santé	0,35
FINB BMO équipondéré services aux collectivités	0,55
FINB BMO ESG obligations de sociétés	0,15
FINB BMO ESG obligations de sociétés américaines à haut rendement	0,45
FINB BMO ESG obligations de sociétés américaines couvertes en dollars canadiens	0,20
FINB BMO communications mondiales	0,35
FINB BMO biens de consommation discrétionnaires mondiaux couvert en dollars canadiens	0,35
FINB BMO biens de consommation essentiels mondiaux couvert en dollars canadiens	0,35
FINB BMO infrastructures mondiales	0,55
FINB BMO obligations de gouvernements	0,15
FINB BMO obligations de sociétés de haute qualité	0,10
FINB BMO obligations de sociétés américaines à haut rendement couvertes en dollars canadiens	0,55
FINB BMO obligations de sociétés américaines à haut rendement	0,55
FINB BMO Japon	0,35
FINB BMO petites aurifères	0,55
FINB BMO échelonné actions privilégiées	0,45

FINB BMO	
FNB BMO	Frais de gestion annuels (%)
FINB BMO obligations de sociétés à long terme	0,30
FINB BMO obligations fédérales à long terme	0,20
FINB BMO obligations provinciales à long terme	0,25
FINB BMO obligations du Trésor américain à long terme	0,20
FINB BMO obligations de sociétés à moyen terme	0,30
FINB BMO obligations fédérales à moyen terme	0,20
FINB BMO obligations provinciales à moyen terme	0,25
FINB BMO obligations de sociétés américaines de qualité à moyen terme couvertes en dollars canadiens	0,25
FINB BMO obligations de sociétés américaines de qualité à moyen terme	0,25
FINB BMO obligations du Trésor américain à moyen terme	0,20
FINB BMO MSCI ACWI actions alignées sur l'Accord de Paris	0,25
FINB BMO MSCI Monde de haute qualité	0,45
FINB BMO MSCI Canada ESG Leaders	0,15
FINB BMO MSCI Canada valeur	0,35
FINB BMO MSCI China ESG Leaders	0,60
FINB BMO MSCI EAFE ESG Leaders	0,25
FINB BMO MSCI EAFE couvert en dollars canadiens	0,20
FINB BMO MSCI EAFE	0,20
FINB BMO MSCI marchés émergents	0,25
FINB BMO MSCI Europe de haute qualité couvert en dollars canadiens	0,40
FINB BMO MSCI innovation de fintech	0,40
FINB BMO MSCI innovation en génomique	0,40
FINB BMO MSCI Global ESG Leaders	0,25
FINB BMO MSCI India ESG Leaders	0,60
FINB BMO MSCI innovation	0,40
FINB BMO MSCI innovation liée à Internet nouvelle génération	0,40
FINB BMO MSCI innovation technologique et industrielle	0,40
FINB BMO MSCI USA ESG Leaders	0,20
FINB BMO MSCI américaines de haute qualité	0,30
FINB BMO MSCI américaines valeur	0,30
FINB BMO actions du Nasdaq 100 couvertes en dollars canadiens	0,35
FINB BMO actions du Nasdaq 100	0,35
FINB BMO obligations à rendement réel	0,25
FINB BMO S&P 500 couvert en dollars canadiens	0,08
FINB BMO S&P 500	0,08
FINB BMO S&P/TSX composé plafonné	0,05
FINB BMO S&P sociétés américaines à moyenne capitalisation	0,15
FINB BMO S&P sociétés américaines à faible capitalisation	0,20
FINB BMO obligations de sociétés à court terme	0,10
FINB BMO obligations fédérales à court terme	0,20

FINB BMO		Frais de gestion annuels (%)
FNB BMO		
FINB BMO obligations provinciales à court terme		0,25
FINB BMO obligations à court terme		0,09
FINB BMO obligations de sociétés américaines de qualité à court terme couvertes en dollars canadiens		0,25
FINB BMO TIPS à court terme		0,15
FINB BMO obligations du Trésor américain à court terme		0,20
FINB BMO obligations totales américaines		0,08
FINB BMO actions privilégiées de sociétés américaines couvert en dollars canadiens		0,45
FINB BMO actions privilégiées de sociétés américaines		0,45
FINB BMO TIPS américains		0,15

FNINB BMO		Frais de gestion annuels (%)
FNB BMO		
FNB BMO toutes actions		0,18
FNB BMO ESG Équilibré		0,18
FNB BMO Équilibré		0,18
FNB BMO canadien de dividendes		0,35
FNB BMO vente d'options d'achat couvertes de sociétés canadiennes à dividendes élevés		0,65
FNB BMO Conservateur		0,18
FNB BMO obligations à escompte de sociétés		0,15
FNB BMO vente d'options d'achat couvertes de banques canadiennes		0,65
FNB BMO vente d'options d'achat couvertes Moyenne industrielle Dow Jones couvert en dollars canadiens		0,65
FNB BMO vente d'options d'achat couvertes d'énergie		0,65
FNB BMO vente d'options d'achat couvertes de la santé		0,65
FNB BMO vente d'options d'achat couvertes de technologie		0,65
FNB BMO vente d'options d'achat couvertes de banques américaines		0,65
FNB BMO vente d'options d'achat couvertes de services aux collectivités		0,65
FNB BMO vente d'options d'achat couvertes de dividendes élevés de sociétés européennes		0,65
FNB BMO vente d'options d'achat couvertes de dividendes élevés de sociétés européennes couvert en dollars canadiens		0,65
FNB BMO rendement élevé à taux variable		0,40
FNB BMO agriculture mondiale		0,35
FNB BMO vente d'options d'achat couvertes de sociétés mondiales à dividendes élevés		0,65
FNB BMO Croissance		0,18
FNB BMO internationales de dividendes		0,40
FNB BMO internationales de dividendes couvert en dollars canadiens		0,40

FNINB BMO		Frais de gestion annuels (%)
FNB BMO		
FNB BMO d'actions canadiennes à faible volatilité		0,35
FNB BMO d'actions de marchés émergents à faible volatilité		0,45
FNB BMO d'actions internationales à faible volatilité		0,40
FNB BMO d'actions internationales à faible volatilité couvertes en dollars canadiens		0,40
FNB BMO d'actions américaines à faible volatilité		0,30
FNB BMO d'actions américaines à faible volatilité couvertes en dollars canadiens		0,30
FNB BMO revenu mensuel		0,18
FNB BMO à rendement bonifié		0,65
FNB BMO obligations à escompte à court terme		0,09
FNB BMO obligations à très court terme		0,15
FNB BMO obligations américaines à très court terme		0,15
FNB BMO américain de dividendes		0,30
FNB BMO américain de dividendes couvert en dollars canadiens		0,30
FNB BMO vente d'options d'achat couvertes de dividendes élevés de sociétés américaines		0,65
FNB BMO vente d'options d'achat couvertes de dividendes élevés de sociétés américaines couvert en dollars canadiens		0,65
FNB BMO vente d'options de vente de sociétés américaines		0,65
FNB BMO vente d'options de vente de sociétés américaines couvert en dollars canadiens		0,65

Frais d'un fonds sous-jacent :

Un FNB BMO peut, conformément aux lois canadiennes sur les valeurs mobilières, investir dans des fonds négociés en bourse, des organismes de placement collectif ou d'autres fonds d'investissement qui peuvent être gérés par le gestionnaire ou les membres de son groupe ou par des gestionnaires de fonds indépendants. Ces fonds sous-jacents acquittent des frais en plus des frais payables par un FNB BMO. À l'égard d'un placement dans un fonds sous-jacent, un FNB BMO n'a pas à payer de frais de gestion ni de rémunération incitative qui, pour une personne raisonnable, doubleraient les frais payables par ce fonds sous-jacent pour le même service.

Afin d'assurer qu'il n'y aura pas de répétition des frais de gestion facturables à l'égard du FNB BMO et de tout placement dans un fonds sous-jacent, les frais de gestion du FNB BMO seront réduits du montant des frais de gestion payés par le FNB BMO relativement à son placement dans le fonds sous-jacent. De plus, un FNB BMO n'a pas à payer de frais d'achat ou de rachat relativement aux achats ou aux rachats de titres des fonds sous-jacents dans lesquels il investit si ces fonds sont gérés par le gestionnaire, un membre de son groupe ou une personne ayant des liens avec lui. Il n'a pas non plus à payer de frais d'achat ou de rachat relativement à ses achats ou à ses rachats de titres de fonds sous-jacents qui, pour une personne raisonnable, doubleraient des frais payables par un investisseur d'un FNB BMO.

Frais d'exploitation :

Outre les frais de gestion, chaque FNB BMO doit régler les frais engagés pour se conformer au Règlement 81-107 (notamment les frais liés à la mise sur pied et à l'exploitation continue du CEI), les courtages et les commissions, les impôts sur le revenu, les retenues d'impôt et les autres taxes applicables, dont la TVH, les frais engagés pour se conformer à de nouvelles exigences du gouvernement ou des autorités de réglementation adoptées après l'établissement des premiers FNB BMO et les dépenses extraordinaires. Il incombe au gestionnaire de régler tous les autres coûts et frais des FNB BMO, y compris la rémunération payable au dépositaire, à l'agent des

transferts et agent chargé de la tenue des registres, au mandataire aux fins du régime et à d'autres fournisseurs de services, y compris les fournisseurs d'indices, dont le gestionnaire a retenu les services. Se reporter à la rubrique « Modalités d'organisation et de gestion – Fiduciaire, gestionnaire, gestionnaire de portefeuille et promoteur – Obligations et services du fiduciaire, du gestionnaire, du gestionnaire de portefeuille et du promoteur ».

Si un FNB BMO détient des titres d'un ou de plusieurs fonds sous-jacents qui peuvent être gérés par le gestionnaire, les membres de son groupe ou des gestionnaires de fonds indépendants, les frais engagés par chacun de ces autres fonds dans le cadre de son exploitation sont indirectement pris en charge par le FNB BMO en plus des frais d'exploitation que celui-ci engage directement.

Distributions sur les frais de gestion :

Pour obtenir des frais de gestion concurrentiels, le gestionnaire peut accepter de réduire les frais de gestion qu'il recevrait autrement des FNB BMO à l'égard de placements effectués dans ceux-ci par certains porteurs de parts. Le cas échéant, une somme correspondant à la différence entre les frais autrement facturables et les frais réduits sera distribuée aux porteurs de parts concernés à titre de distributions sur les frais de gestion. Le gestionnaire, à son gré et à l'occasion, établira, le cas échéant, le montant et le moment du versement des distributions sur les frais de gestion à l'égard des parts d'un FNB BMO. Se reporter à la rubrique « Frais ».

Frais payables directement par vous

Les porteurs de parts qui achètent et vendent leurs parts par l'intermédiaire d'une Bourse ne paie aucun frais directement au gestionnaire ou au FNB BMO relativement à ces achats et ventes.

Si la convention liant le courtier désigné ou la convention de courtage applicable le stipule, le gestionnaire ou un FNB BMO peut facturer aux courtiers désignés et/ou aux courtiers des frais pour compenser certains coûts d'opérations rattachés à une émission de parts du FNB BMO en faveur du courtier désigné et/ou du courtier, ou à l'échange ou au rachat de telles parts par ces personnes. Se reporter aux rubriques « Achats de parts » et « Rachat et échange de parts ».

VUE D'ENSEMBLE DE LA STRUCTURE JURIDIQUE DES FNB BMO

Les FNB BMO sont des organismes de placement collectif négociés en bourse établis en tant que fiducies sous le régime des lois de l'Ontario. Les FNB BMO ont été établis aux termes de la déclaration de fiducie.

La TSX a approuvé sous condition l'inscription des parts des nouveaux FNB BMO et des nouvelles parts de catégorie Distribution à pourcentage fixe à sa cote. L'inscription des parts des nouveaux FNB BMO est assujettie au respect, par les nouveaux FNB BMO, de toutes les exigences de la TSX au plus tard le 9 janvier 2024 et l'inscription des nouvelles parts de catégorie Distribution à pourcentage fixe est assujettie au respect, par les nouvelles parts de catégorie Distribution à pourcentage fixe, de toutes les exigences de la TSX au plus tard le 8 décembre 2023. Sous réserve du respect des exigences d'inscription initiale de la TSX, les parts des nouveaux FNB BMO et les nouvelles parts de catégorie Distribution à pourcentage fixe seront inscrites à la cote de la TSX et seront offertes de façon continue, et un investisseur pourra les acheter ou les vendre à la TSX par l'entremise de courtiers inscrits et de courtiers dans la province ou le territoire où il réside. Les investisseurs pourraient devoir payer les courtages habituels à l'achat ou à la vente des parts.

Les parts des FNB BMO (sauf les parts des nouveaux FNB BMO et les nouvelles parts de catégorie Distribution à pourcentage fixe) sont inscrites à la cote de la TSX ou de la NEO Bourse, selon le cas, et sont offertes de façon continue.

Même si chacun des FNB BMO est un organisme de placement collectif en vertu des lois sur les valeurs mobilières de toutes les provinces et de tous les territoires du Canada, chacun d'eux a obtenu une dispense de certaines dispositions des lois canadiennes sur les valeurs mobilières applicables aux organismes de placement collectif conventionnels. Se reporter à la rubrique « Dispenses et approbations ».

Les FINB BMO constituent des organismes de placement collectif indiciens, soit des « OPC indiciens » au sens du Règlement 81-102. Les FNINB BMO ne constituent pas des OPC indiciens et sont gérés au gré du gestionnaire conformément à leurs stratégies de placement; par conséquent, ils sont habituellement de nature plus active que les OPC indiciens.

Les bureaux des FNB BMO et du gestionnaire aux fins de remise d'avis sont situés au 250, rue Yonge, 7^e étage, Toronto (Ontario) M5B 2M8 (le siège social des FNB BMO et du gestionnaire est situé au 100, rue King Ouest, 43^e étage, Toronto (Ontario) M5X 1A1).

Les tableaux suivants indiquent la dénomination complète et le symbole à la TSX ou à la NEO Bourse de chacun des FNB BMO :

Dénomination du FINB BMO	Symbole à la TSX
FINB BMO obligations totales	ZAG
FINB BMO obligations de sociétés notées BBB	ZBBB
FINB BMO revenu de banques canadiennes	ZBI
FINB BMO titres adossés à des créances hypothécaires canadiens	ZMBS
FINB BMO actions du secteur énergie propre	ZCLN
FINB BMO obligations de sociétés	ZCB
FINB BMO obligations à escompte	ZDB
FINB BMO Moyenne industrielle Dow Jones couverte en dollars canadiens	ZDJ
FINB BMO obligations de marchés émergents couvert en dollars canadiens	ZEF
FINB BMO équipondéré banques	ZEB
FINB BMO équipondéré métaux de base mondiaux, couvert en dollars canadiens	ZMT

Dénomination du FINB BMO	Symbol à la TSX
FINB BMO équipondéré aurifères mondiales	ZGD
FINB BMO équipondéré produits industriels	ZIN
FINB BMO équipondéré pétrole et gaz	ZE0
FINB BMO équipondéré de FPI	ZRE
FINB BMO équipondéré banques américaines couvert en dollars canadiens	ZUB
FINB BMO équipondéré banques américaines	ZBK
FINB BMO équipondéré américain de la santé couvert en dollars canadiens	ZUH
FINB BMO équipondéré américain de la santé	ZHU
FINB BMO équipondéré services aux collectivités	ZUT
FINB BMO ESG obligations de sociétés	ESGB
FINB BMO ESG obligations de sociétés américaines à haut rendement	ESGH/ESGH.F
FINB BMO ESG obligations de sociétés américaines couvertes en dollars canadiens	ESGF
FINB BMO communications mondiales	COMM
FINB BMO biens de consommation discrétionnaires mondiaux couvert en dollars canadiens	DISC
FINB BMO biens de consommation essentiels mondiaux couvert en dollars canadiens	STPL
FINB BMO infrastructures mondiales	ZGI
FINB BMO obligations de gouvernements	ZGB
FINB BMO obligations de sociétés de haute qualité	ZQB
FINB BMO obligations de sociétés américaines à haut rendement couvertes en dollars canadiens	ZHY
FINB BMO obligations de sociétés américaines à haut rendement	ZJK/ZJK.U
FINB BMO Japon	ZJPN/ZJPN.F
FINB BMO petites aurifères	ZJG
FINB BMO échelonné actions privilégiées	ZPR/ZPR.U
FINB BMO obligations de sociétés à long terme	ZLC
FINB BMO obligations fédérales à long terme	ZFL
FINB BMO obligations provinciales à long terme	ZPL
FINB BMO obligations de sociétés à moyen terme	ZCM
FINB BMO obligations fédérales à moyen terme	ZFM
FINB BMO obligations provinciales à moyen terme	ZMP
FINB BMO obligations de sociétés américaines de qualité à moyen terme couvertes en dollars canadiens	ZMU
FINB BMO obligations de sociétés américaines de qualité à moyen terme	ZIC/ZIC.U
FINB BMO MSCI ACWI actions alignées sur l'Accord de Paris	ZGRN
FINB BMO MSCI Monde de haute qualité	ZGQ

Dénomination du FINB BMO	Symbole à la TSX
FINB BMO MSCI Canada ESG Leaders	ESGA
FINB BMO MSCI Canada valeur	ZVC
FINB BMO MSCI China ESG Leaders	ZCH
FINB BMO MSCI EAFE ESG Leaders	ESGE
FINB BMO MSCI EAFE couvert en dollars canadiens	ZDM
FINB BMO MSCI EAFE	ZEA
FINB BMO MSCI marchés émergents	ZEM
FINB BMO MSCI Europe de haute qualité couvert en dollars canadiens	ZEQ
FINB BMO MSCI innovation de fintech	ZFIN
FINB BMO MSCI innovation en génomique	ZGEN
FINB BMO MSCI Global ESG Leaders	ESGG
FINB BMO MSCI India ESG Leaders	ZID
FINB BMO MSCI innovation	ZINN
FINB BMO MSCI innovation liée à Internet nouvelle génération	ZINT
FINB BMO MSCI innovation technologique et industrielle	ZAUT
FINB BMO MSCI USA ESG Leaders	ESGY/ESGY.F
FINB BMO MSCI américaines de haute qualité	ZUQ/ZUQ.F/ZUQ.U
FINB BMO MSCI américaines valeur	ZVU
FINB BMO actions du Nasdaq 100 couvertes en dollars canadiens	ZQQ
FINB BMO actions du Nasdaq 100	ZNQ/ZNQ.U
FINB BMO obligations à rendement réel	ZRR
FINB BMO S&P 500 couvert en dollars canadiens	ZUE
FINB BMO S&P 500	ZSP/ZSP.U
FINB BMO S&P/TSX composé plafonné	ZCN
FINB BMO S&P sociétés américaines à moyenne capitalisation	ZMID/ZMID.F/ZMID.U
FINB BMO S&P sociétés américaines à faible capitalisation	ZSML/ZSML.F/ ZSML.U
FINB BMO obligations de sociétés à court terme	ZCS/ZCS.L
FINB BMO obligations fédérales à court terme	ZFS/ZFS.L
FINB BMO obligations provinciales à court terme	ZPS/ZPS.L
FINB BMO obligations à court terme	ZSB
FINB BMO obligations de sociétés américaines de qualité à court terme couvertes en dollars canadiens	ZSU
FINB BMO TIPS à court terme	ZTIP/ZTIP.F/ZTIP.U
FINB BMO obligations totales américaines	ZUAG/ZUAG.F/ ZUAG.U
FINB BMO actions privilégiées de sociétés américaines couvert en dollars canadiens	ZHP

Dénomination du FINB BMO	Symbole à la TSX
FINB BMO actions privilégiées de sociétés américaines	ZUP/ZUP.U
FINB BMO TIPS américains	TIPS/TIPS.F/TIPS.U

Dénomination du FINB BMO	Symbole à la NEO Bourse
FINB BMO obligations du Trésor américain à long terme	ZTL/ZTL.F/ZTL.U
FINB BMO obligations du Trésor américain à moyen terme	ZTM/ZTM.U
FINB BMO obligations du Trésor américain à court terme	ZTS/ZTS.U

Dénomination du FNINB BMO	Symbole à la TSX
FNB BMO toutes actions	ZEQT
FNB BMO ESG Équilibré	ZESG
FNB BMO Équilibré	ZBAL/ZBAL.T
FNB BMO canadien de dividendes	ZDV
FNB BMO vente d'options d'achat couvertes de sociétés canadiennes à dividendes élevés	ZWC
FNB BMO Conservateur	ZCON
FNB BMO obligations à escompte de sociétés	ZCDB
FNB BMO vente d'options d'achat couvertes de banques canadiennes	ZWB/ZWB.U
FNB BMO vente d'options d'achat couvertes Moyenne industrielle Dow Jones couvert en dollars canadiens	ZWA
FNB BMO vente d'options d'achat couvertes d'énergie	ZWEN
FNB BMO vente d'options d'achat couvertes de la santé	ZWHC
FNB BMO vente d'options d'achat couvertes de technologie	ZWT
FNB BMO vente d'options d'achat couvertes de banques américaines	ZWK
FNB BMO vente d'options d'achat couvertes de services aux collectivités	ZWU
FNB BMO vente d'options d'achat couvertes de dividendes élevés de sociétés européennes	ZWP
FNB BMO vente d'options d'achat couvertes de dividendes élevés de sociétés européennes couvert en dollars canadiens	ZWE
FNB BMO rendement élevé à taux variable	ZFH
FNB BMO agriculture mondiale	ZEAT
FNB BMO vente d'options d'achat couvertes de sociétés mondiales à dividendes élevés	ZWG
FNB BMO Croissance	ZGRO/ZGRO.T
FNB BMO internationales de dividendes	ZDI
FNB BMO internationales de dividendes couvert en dollars canadiens	ZDH
FNB BMO d'actions canadiennes à faible volatilité	ZLB
FNB BMO d'actions de marchés émergents à faible volatilité	ZLE

Dénomination du FNINB BMO	Symbol à la TSX
FNB BMO d'actions internationales à faible volatilité	ZLI
FNB BMO d'actions internationales à faible volatilité couvertes en dollars canadiens	ZLD
FNB BMO d'actions américaines à faible volatilité	ZLU/ZLU.U
FNB BMO d'actions américaines à faible volatilité couvertes en dollars canadiens	ZLH
FNB BMO revenu mensuel	ZMI/ZMI.U
FNB BMO à rendement bonifié	ZPAY/ZPAY.F/ZPAY.U
FNB BMO obligations à escompte à court terme	ZSDB
FNB BMO obligations à très court terme	ZST/ZST.L
FNB BMO obligations américaines à très court terme	ZUS.U/ZUS.V
FNB BMO américain de dividendes	ZDY/ZDY.U
FNB BMO américain de dividendes couvert en dollars canadiens	ZUD
FNB BMO vente d'options d'achat couvertes de dividendes élevés de sociétés américaines	ZWH/ZWH.U
FNB BMO vente d'options d'achat couvertes de dividendes élevés de sociétés américaines couvert en dollars canadiens	ZWS
FNB BMO vente d'options de vente de sociétés américaines	ZPW/ZPW.U
FNB BMO vente d'options de vente de sociétés américaines couvert en dollars canadiens	ZPH

OBJECTIFS DE PLACEMENT

FINB BMO

Chacun des FINB BMO cherche à reproduire, dans la mesure du possible, le rendement d'un indice, déduction faite des frais, comme il est indiqué aux présentes.

FINB BMO obligations totales

Le FINB BMO obligations totales cherche à reproduire, dans la mesure du possible, le rendement d'un indice de l'ensemble des obligations, déduction faite des frais.

FINB BMO obligations de sociétés notées BBB

Le FINB BMO obligations de sociétés notées BBB cherche à reproduire, dans la mesure du possible, le rendement d'un indice d'obligations de sociétés de qualité, déduction faite des frais.

FINB BMO revenu de banques canadiennes

Le FINB BMO revenu de banques canadiennes cherche à reproduire, dans la mesure du possible, le rendement d'un indice de financement de banques canadiennes, déduction faite des frais.

FINB BMO titres adossés à des créances hypothécaires canadiens

Le FINB BMO titres adossés à des créances hypothécaires canadiens cherche à reproduire, dans la mesure du possible, le rendement d'un indice de titres adossés à des créances hypothécaires canadiens, déduction faite des frais.

FINB BMO actions du secteur énergie propre

Le FINB BMO actions du secteur énergie propre cherche à reproduire, dans la mesure du possible, le rendement d'un indice du secteur de l'énergie propre, déduction faite des frais.

FINB BMO obligations de sociétés

Le FINB BMO obligations de sociétés cherche à reproduire, dans la mesure du possible, le rendement d'un indice d'obligations de sociétés, déduction faite des frais.

FINB BMO obligations à escompte

Le FINB BMO obligations à escompte cherche à reproduire, dans la mesure du possible, le rendement d'un indice de titres à revenu fixe à escompte qui représente des obligations nationales de qualité libellées en dollars canadiens, déduction faite des frais.

FINB BMO Moyenne industrielle Dow Jones couverte en dollars canadiens

Le FINB BMO Moyenne industrielle Dow Jones couverte en dollars canadiens cherche à reproduire, dans la mesure du possible, le rendement de l'indice Dow Jones Industrial Average (couvert en \$ CA), déduction faite des frais.

FINB BMO obligations de marchés émergents couvert en dollars canadiens

Le FINB BMO obligations de marchés émergents couvert en dollars canadiens cherche à reproduire, dans la mesure du possible, le rendement d'un indice d'obligations de marchés émergents, déduction faite des frais.

FINB BMO équipondéré banques

Le FINB BMO équipondéré banques cherche à reproduire, dans la mesure du possible, le rendement d'un indice diversifié et pondéré également de banques canadiennes, déduction faite des frais.

FINB BMO équipondéré métaux de base mondiaux, couvert en dollars canadiens

Le FINB BMO équipondéré métaux de base mondiaux, couvert en dollars canadiens cherche à reproduire, dans la mesure du possible, le rendement d'un indice pondéré également de sociétés mondiales du secteur des métaux de base, déduction faite des frais.

FINB BMO équipondéré aurifères mondiales

Le FINB BMO équipondéré aurifères mondiales cherche à reproduire, dans la mesure du possible, le rendement d'un indice diversifié et pondéré également de sociétés mondiales du secteur de l'or, déduction faite des frais.

FINB BMO équipondéré produits industriels

Le FINB BMO équipondéré produits industriels cherche à reproduire, dans la mesure du possible, le rendement d'un indice diversifié et pondéré également de sociétés canadiennes du secteur industriel, déduction faite des frais.

FINB BMO équipondéré pétrole et gaz

Le FINB BMO équipondéré pétrole et gaz cherche à reproduire, dans la mesure du possible, le rendement d'un indice pondéré également de sociétés pétrolières et gazières canadiennes à grande capitalisation, déduction faite des frais.

FINB BMO équipondéré de FPI

Le FINB BMO équipondéré de FPI cherche à reproduire, dans la mesure du possible, le rendement d'un indice pondéré également de fiducies de placement immobilier canadiennes, déduction faite des frais.

FINB BMO équipondéré banques américaines couvert en dollars canadiens

Le FINB BMO équipondéré banques américaines couvert en dollars canadiens cherche à reproduire, dans la mesure du possible, le rendement d'un indice pondéré également de banques américaines à grande capitalisation, déduction faite des frais.

FINB BMO équipondéré banques américaines

Le FINB BMO équipondéré banques américaines cherche à reproduire, dans la mesure du possible, le rendement d'un indice de banques des États-Unis à grande capitalisation qui représente des banques américaines incluses dans une classification du secteur ou de sous-secteurs bancaires américains, déduction faite des frais.

FINB BMO équipondéré américain de la santé couvert en dollars canadiens

Le FINB BMO équipondéré américain de la santé couvert en dollars canadiens cherche à reproduire, dans la mesure du possible, le rendement d'un indice pondéré également de sociétés américaines du secteur de la santé à grande capitalisation, déduction faite des frais.

FINB BMO équipondéré américain de la santé

Le FINB BMO équipondéré américain de la santé cherche à reproduire, dans la mesure du possible, le rendement d'un indice pondéré également de sociétés américaines du secteur de la santé à grande capitalisation, déduction faite des frais.

FINB BMO équipondéré services aux collectivités

Le FINB BMO équipondéré services aux collectivités cherche à reproduire, dans la mesure du possible, le rendement d'un indice pondéré également d'entreprises de services aux collectivités, déduction faite des frais.

FINB BMO ESG obligations de sociétés

Le FINB BMO ESG obligations de sociétés cherche à reproduire, dans la mesure du possible, le rendement d'un indice d'obligations de sociétés canadiennes axées sur des facteurs ESG, déduction faite des frais. À l'heure actuelle, le FINB BMO ESG obligations de sociétés cherche à reproduire le rendement de l'indice Bloomberg MSCI Canada Corporate Sustainability SRI.

FINB BMO ESG obligations de sociétés américaines à haut rendement

Le FINB BMO ESG obligations de sociétés américaines à haut rendement cherche à reproduire, dans la mesure du possible, le rendement d'un indice d'obligations de sociétés américaines à haut rendement axées sur des facteurs ESG, déduction faite des frais. À l'heure actuelle, le FINB BMO ESG obligations de sociétés américaines à haut rendement cherche à reproduire le rendement de l'indice Bloomberg MSCI US High Yield Liquid Corporate Sustainability SRI. Pour ses parts couvertes, le FINB BMO ESG obligations de sociétés américaines à haut rendement investira également dans des instruments dérivés ou utilisera de tels instruments pour tenter de couvrir son exposition au dollar américain.

FINB BMO ESG obligations de sociétés américaines couvertes en dollars canadiens

Le FINB BMO ESG obligations de sociétés américaines couvertes en dollars canadiens cherche à reproduire, dans la mesure du possible, le rendement d'un indice d'obligations de sociétés américaines axées sur des facteurs ESG, déduction faite des frais. À l'heure actuelle, le FINB BMO ESG obligations de sociétés américaines couvertes en dollars canadiens cherche à reproduire le rendement de l'indice Bloomberg MSCI US Corporate Sustainability SRI.

FINB BMO communications mondiales

Le FINB BMO communications mondiales cherche à reproduire, dans la mesure du possible, le rendement d'un indice de services de communication, déduction faite des frais.

FINB BMO biens de consommation discrétionnaires mondiaux couvert en dollars canadiens

Le FINB BMO biens de consommation discrétionnaires mondiaux couvert en dollars canadiens cherche à reproduire, dans la mesure du possible, le rendement d'un indice mondial de produits de consommation discrétionnaires, déduction faite des frais.

FINB BMO biens de consommation essentiels mondiaux couvert en dollars canadiens

Le FINB BMO biens de consommation essentiels mondiaux couvert en dollars canadiens cherche à reproduire, dans la mesure du possible, le rendement d'un indice mondial de produits de consommation essentiels, déduction faite des frais.

FINB BMO infrastructures mondiales

Le FINB BMO infrastructures mondiales cherche à reproduire, dans la mesure du possible, le rendement d'un indice constitué de titres inscrits à des bourses nord-américaines de sociétés d'infrastructures mondiales, déduction faite des frais.

FINB BMO obligations de gouvernements

Le FINB BMO obligations de gouvernements cherche à reproduire, dans la mesure du possible, le rendement d'un indice d'obligations de gouvernements, déduction faite des frais.

FINB BMO obligations de sociétés de haute qualité

Le FINB BMO obligations de sociétés de haute qualité cherche à reproduire, dans la mesure du possible, le rendement d'un indice d'obligations de sociétés de qualité, déduction faite des frais.

FINB BMO obligations de sociétés américaines à haut rendement couvertes en dollars canadiens

Le FINB BMO obligations de sociétés américaines à haut rendement couvertes en dollars canadiens cherche à reproduire, dans la mesure du possible, le rendement d'un indice élargi du marché des obligations de sociétés américaines à haut rendement, déduction faite des frais.

FINB BMO obligations de sociétés américaines à haut rendement

Le FINB BMO obligations de sociétés américaines à haut rendement cherche à reproduire, dans la mesure du possible, le rendement d'un indice élargi du marché des obligations de sociétés américaines à haut rendement, déduction faite des frais.

FINB BMO Japon

Le FINB BMO Japon cherche à reproduire, dans la mesure du possible, le rendement d'un indice d'actions japonaises, déduction faite des frais. À l'égard des parts couvertes, le FINB BMO Japon investira également dans des instruments dérivés ou les utilisera pour tenter de couvrir son exposition à la monnaie japonaise.

FINB BMO petites aurifères

Le FINB BMO petites aurifères cherche à reproduire, dans la mesure du possible, le rendement d'un indice de jeunes sociétés aurifères, déduction faite des frais.

FINB BMO échelonné actions privilégiées

Le FINB BMO échelonné actions privilégiées cherche à reproduire, dans la mesure du possible, le rendement d'un indice d'actions privilégiées de sociétés canadiennes, déduction faite des frais.

FINB BMO obligations de sociétés à long terme

Le FINB BMO obligations de sociétés à long terme cherche à reproduire, dans la mesure du possible, le rendement d'un indice d'obligations de sociétés à long terme, déduction faite des frais.

FINB BMO obligations fédérales à long terme

Le FINB BMO obligations fédérales à long terme cherche à reproduire, dans la mesure du possible, le rendement d'un indice d'obligations fédérales à long terme, déduction faite des frais.

FINB BMO obligations provinciales à long terme

Le FINB BMO obligations provinciales à long terme cherche à reproduire, dans la mesure du possible, le rendement d'un indice d'obligations provinciales à long terme, déduction faite des frais.

FINB BMO obligations du Trésor américain à long terme

Le FINB BMO obligations du Trésor américain à long terme cherche à reproduire, dans la mesure du possible, le rendement d'un indice d'obligations du Trésor des États-Unis à long terme, déduction faite des frais. Pour ses parts couvertes, le FINB BMO obligations du Trésor américain à long terme investira également dans des instruments dérivés ou utilisera de tels instruments pour tenter de couvrir son exposition au dollar américain.

FINB BMO obligations de sociétés à moyen terme

Le FINB BMO obligations de sociétés à moyen terme cherche à reproduire, dans la mesure du possible, le rendement d'un indice d'obligations de sociétés à moyen terme, déduction faite des frais.

FINB BMO obligations fédérales à moyen terme

Le FINB BMO obligations fédérales à moyen terme cherche à reproduire, dans la mesure du possible, le rendement d'un indice d'obligations fédérales à moyen terme, déduction faite des frais.

FINB BMO obligations provinciales à moyen terme

Le FINB BMO obligations provinciales à moyen terme cherche à reproduire, dans la mesure du possible, le rendement d'un indice d'obligations provinciales à moyen terme, déduction faite des frais.

FINB BMO obligations de sociétés américaines de qualité à moyen terme couvertes en dollars canadiens

Le FINB BMO obligations de sociétés américaines de qualité à moyen terme couvertes en dollars canadiens cherche à reproduire, dans la mesure du possible, le rendement d'un indice d'obligations de sociétés américaines de qualité à moyen terme, déduction faite des frais.

FINB BMO obligations de sociétés américaines de qualité à moyen terme

Le FINB BMO obligations de sociétés américaines de qualité à moyen terme cherche à reproduire, dans la mesure du possible, le rendement d'un indice d'obligations de sociétés américaines de qualité à moyen terme, déduction faite des frais.

FINB BMO obligations du Trésor américain à moyen terme

Le FINB BMO obligations du Trésor américain à moyen terme cherche à reproduire, dans la mesure du possible, le rendement d'un indice d'obligations du Trésor des États-Unis à moyen terme, déduction faite des frais.

FINB BMO MSCI ACWI actions alignées sur l'Accord de Paris

Le FINB BMO MSCI ACWI actions alignées sur l'Accord de Paris cherche à reproduire, dans la mesure du possible, le rendement d'un indice d'actions mondiales axées sur le climat, déduction faite des frais. À l'heure actuelle, le FINB BMO MSCI ACWI actions alignées sur l'Accord de Paris cherche à reproduire le rendement de l'indice MSCI ACWI Climate Paris Aligned Equity, déduction faite des frais.

FINB BMO MSCI Monde de haute qualité

Le FINB BMO MSCI Monde de haute qualité cherche à reproduire, dans la mesure du possible, le rendement d'un indice de titres de capitaux propres émis sur divers marchés développés et émergents, déduction faite des frais. Le FINB BMO MSCI Monde de haute qualité cherche à reproduire le rendement de l'indice MSCI ACWI Quality, déduction faite des frais.

FINB BMO MSCI Canada ESG Leaders

Le FINB BMO MSCI Canada ESG Leaders cherche à reproduire, dans la mesure du possible, le rendement d'un indice de titres de capitaux propres canadiens axés sur des facteurs ESG, déduction faite des frais. À l'heure actuelle, le FINB BMO MSCI Canada ESG Leaders cherche à reproduire le rendement de l'indice MSCI Canada ESG Leaders.

FINB BMO MSCI Canada valeur

Le FINB BMO MSCI Canada valeur cherche à reproduire, dans la mesure du possible, le rendement d'un indice d'actions canadiennes de valeur, déduction faite des frais. À l'heure actuelle, le FINB BMO MSCI Canada valeur cherche à reproduire le rendement de l'indice MSCI Canada Enhanced Value Capped.

FINB BMO MSCI China ESG Leaders

Le FINB BMO MSCI China ESG Leaders cherche à reproduire, dans la mesure du possible, le rendement d'un indice élargi des marchés boursiers chinois axé sur des critères ESG, déduction faite des frais.

FINB BMO MSCI EAFFE ESG Leaders

Le FINB BMO MSCI EAFFE ESG Leaders cherche à reproduire, dans la mesure du possible, le rendement d'un indice de marchés boursiers internationaux axés sur des facteurs ESG, déduction faite des frais. À l'heure actuelle, le FINB BMO MSCI EAFFE ESG Leaders cherche à reproduire le rendement de l'indice MSCI EAFFE ESG Leaders.

FINB BMO MSCI EAFFE couvert en dollars canadiens

Le FINB BMO MSCI EAFFE couvert en dollars canadiens cherche à reproduire, dans la mesure du possible, le rendement d'un indice de marchés boursiers internationaux, déduction faite des frais. À l'heure actuelle, le FINB BMO MSCI EAFFE couvert en dollars canadiens cherche à reproduire le rendement de l'indice MSCI EAFFE 100% Hedged to CAD.

FINB BMO MSCI EAFFE

Le FINB BMO MSCI EAFFE cherche à reproduire, dans la mesure du possible, le rendement d'un indice de marchés boursiers internationaux représentant des émetteurs à moyenne et à grande capitalisations situés dans les régions d'Europe, d'Asie et d'Extrême-Orient, déduction faite des frais. À l'heure actuelle, le FINB BMO MSCI EAFFE cherche à reproduire le rendement de l'indice MSCI EAFFE.

FINB BMO MSCI marchés émergents

Le FINB BMO MSCI marchés émergents cherche à reproduire, dans la mesure du possible, le rendement d'un indice de marchés émergents, déduction faite des frais. À l'heure actuelle, le FINB BMO MSCI marchés émergents cherche à reproduire le rendement de l'indice MSCI Emerging Markets.

FINB BMO MSCI Europe de haute qualité couvert en dollars canadiens

Le FINB BMO MSCI Europe de haute qualité couvert en dollars canadiens cherche à reproduire, dans la mesure du possible, le rendement de l'indice MSCI Europe Quality 100% Hedged to CAD, déduction faite des frais.

FINB BMO MSCI innovation de fintech

Le FINB BMO MSCI innovation de fintech cherche à reproduire, dans la mesure du possible, le rendement d'un indice de sociétés de technologie financière innovatrices, déduction faite des frais. À l'heure actuelle, le FINB BMO MSCI innovation de fintech vise à reproduire le rendement de l'indice MSCI ACWI IMI Fintech Innovation.

FINB BMO MSCI innovation en génomique

Le FINB BMO MSCI innovation en génomique cherche à reproduire, dans la mesure du possible, le rendement d'un indice de sociétés en génomique innovatrices, déduction faite des frais. À l'heure actuelle, le FINB BMO MSCI innovation en génomique vise à reproduire le rendement de l'indice MSCI ACWI IMI Genomic Innovation.

FINB BMO MSCI Global ESG Leaders

Le FINB BMO MSCI Global ESG Leaders cherche à reproduire, dans la mesure du possible, le rendement d'un indice des marchés boursiers mondiaux axés sur des facteurs ESG, déduction faite des frais. À l'heure actuelle, le FINB BMO MSCI Global ESG Leaders cherche à reproduire le rendement de l'indice MSCI World ESG Leaders.

FINB BMO MSCI India ESG Leaders

Le FINB BMO MSCI India ESG Leaders cherche à reproduire, dans la mesure du possible, le rendement d'un indice élargi des marchés boursiers indiens axé sur des critères ESG, déduction faite des frais.

FINB BMO MSCI innovation

Le FINB BMO MSCI innovation cherche à reproduire, dans la mesure du possible, le rendement d'un indice de sociétés innovatrices, déduction faite des frais. À l'heure actuelle, le FINB BMO MSCI innovation vise à reproduire le rendement de l'indice MSCI ACWI IMI Innovation.

FINB BMO MSCI innovation liée à Internet nouvelle génération

Le FINB BMO MSCI innovation liée à Internet nouvelle génération cherche à reproduire, dans la mesure du possible, le rendement d'un indice de sociétés liées à Internet innovatrices, déduction faite des frais. À l'heure actuelle, le FINB BMO MSCI innovation liée à Internet nouvelle génération vise à reproduire le rendement de l'indice MSCI ACWI IMI Next Generation Internet Innovation.

FINB BMO MSCI innovation technologique et industrielle

Le FINB BMO MSCI innovation technologique et industrielle cherche à reproduire, dans la mesure du possible, le rendement d'un indice de sociétés de technologie autonome innovatrices, déduction faite des frais. À l'heure actuelle, le FINB BMO MSCI innovation technologique et industrielle vise à reproduire le rendement de l'indice MSCI ACWI IMI Autonomous Technology & Industrial Innovation.

FINB BMO MSCI USA ESG Leaders

Le FINB BMO MSCI USA ESG Leaders cherche à reproduire, dans la mesure du possible, le rendement d'un indice de titres de capitaux propres américains axés sur des facteurs ESG, déduction faite des frais. À l'heure actuelle, le FINB BMO MSCI USA ESG Leaders cherche à reproduire le rendement de l'indice MSCI USA ESG Leaders. Pour ses parts couvertes, le FINB BMO MSCI USA ESG Leaders investira également dans des instruments dérivés ou utilisera de tels instruments pour tenter de couvrir son exposition au dollar américain.

FINB BMO MSCI américaines de haute qualité

Le FINB BMO MSCI américaines de haute qualité cherche à reproduire, dans la mesure du possible, le rendement d'un indice de titres de capitaux propres des États-Unis, déduction faite des frais. Le FINB BMO MSCI américaines de haute qualité cherche à reproduire le rendement de l'indice MSCI USA Quality. Pour ses parts couvertes, le FINB BMO MSCI américaines de haute qualité investira également dans des instruments dérivés ou utilisera de tels instruments pour tenter de couvrir son exposition au dollar américain.

FINB BMO MSCI américaines valeur

Le FINB BMO MSCI américaines valeur cherche à reproduire, dans la mesure du possible, le rendement d'un indice d'actions américaines de valeur, déduction faite des frais. À l'heure actuelle, le FINB BMO MSCI américaines valeur cherche à reproduire le rendement de l'indice MSCI USA Enhanced Value Capped.

FINB BMO actions du Nasdaq 100 couvertes en dollars canadiens

Le FINB BMO actions du Nasdaq 100 couvertes en dollars canadiens cherche à reproduire, dans la mesure du possible, le rendement d'un indice de titres de sociétés cotées au NASDAQ, déduction faite des frais. À l'heure

actuelle, le FINB BMO actions du Nasdaq 100 couvertes en dollars canadiens cherche à reproduire le rendement de l'indice NASDAQ-100 couvert en dollars canadiens.

FINB BMO actions du Nasdaq 100

Le FINB BMO actions du Nasdaq 100 cherche à reproduire, dans la mesure du possible, le rendement d'un indice de titres de sociétés cotées au NASDAQ, déduction faite des frais. À l'heure actuelle, le FINB BMO actions du Nasdaq 100 cherche à reproduire le rendement de l'indice NASDAQ-100.

FINB BMO obligations à rendement réel

Le FINB BMO obligations à rendement réel cherche à reproduire, dans la mesure du possible, le rendement d'un indice d'obligations à rendement réel, déduction faite des frais.

FINB BMO S&P 500 couvert en dollars canadiens

Le FINB BMO S&P 500 couvert en dollars canadiens cherche à reproduire, dans la mesure du possible, le rendement d'un indice général des marchés boursiers des États-Unis, déduction faite des frais. À l'heure actuelle, le FINB BMO S&P 500 couvert en dollars canadiens cherche à reproduire le rendement de l'indice S&P 500 Hedged to Canadian Dollars.

FINB BMO S&P 500

Le FINB BMO S&P 500 cherche à reproduire, dans la mesure du possible, le rendement d'un indice général des marchés boursiers des États-Unis, déduction faite des frais. À l'heure actuelle, le FINB BMO S&P 500 cherche à reproduire le rendement de l'indice S&P 500.

FINB BMO S&P/TSX composé plafonné

Le FINB BMO S&P/TSX composé plafonné cherche à reproduire, dans la mesure du possible, le rendement d'un indice général du marché boursier du Canada, déduction des frais. À l'heure actuelle, le FINB BMO S&P/TSX composé plafonné cherche à reproduire le rendement de l'indice composé plafonné S&P/TSX.

FINB BMO S&P sociétés américaines à moyenne capitalisation

Le FINB BMO S&P sociétés américaines à moyenne capitalisation cherche à reproduire, dans la mesure du possible, le rendement d'un indice de titres de capitaux propres américains, déduction faite des frais. À l'heure actuelle, le FINB BMO S&P sociétés américaines à moyenne capitalisation cherche à reproduire le rendement de l'indice S&P MidCap 400^{MD}. Pour ses parts couvertes, le FINB BMO S&P sociétés américaines à moyenne capitalisation investira également dans des instruments dérivés ou utilisera de tels instruments pour tenter de couvrir son exposition au dollar américain.

FINB BMO S&P sociétés américaines à faible capitalisation

Le FINB BMO S&P sociétés américaines à faible capitalisation cherche à reproduire, dans la mesure du possible, le rendement d'un indice de titres de capitaux propres américains, déduction faite des frais. À l'heure actuelle, le FINB BMO S&P sociétés américaines à faible capitalisation cherche à reproduire le rendement de l'indice S&P SmallCap 600^{MD}. Pour ses parts couvertes, le FINB BMO S&P sociétés américaines à faible capitalisation investira également dans des instruments dérivés ou utilisera de tels instruments pour tenter de couvrir son exposition au dollar américain.

FINB BMO obligations de sociétés à court terme

Le FINB BMO obligations de sociétés à court terme cherche à reproduire, dans la mesure du possible, le rendement d'un indice d'obligations de sociétés à court terme, déduction faite des frais.

FINB BMO obligations fédérales à court terme

Le FINB BMO obligations fédérales à court terme cherche à reproduire, dans la mesure du possible, le rendement d'un indice d'obligations fédérales à court terme, déduction faite des frais.

FINB BMO obligations provinciales à court terme

Le FINB BMO obligations provinciales à court terme cherche à reproduire, dans la mesure du possible, le rendement d'un indice d'obligations provinciales à court terme, déduction faite des frais.

FINB BMO obligations à court terme

Le FINB BMO obligations à court terme cherche à reproduire, dans la mesure du possible, le rendement d'un indice d'obligations à court terme, déduction faite des frais.

FINB BMO obligations de sociétés américaines de qualité à court terme couvertes en dollars canadiens

Le FINB BMO obligations de sociétés américaines de qualité à court terme couvertes en dollars canadiens cherche à reproduire, dans la mesure du possible, le rendement d'un indice d'obligations de sociétés américaines de qualité à court terme (couvert par rapport au dollar canadien), déduction faite des frais.

FINB BMO TIPS à court terme

Le FINB BMO TIPS à court terme cherche à reproduire, dans la mesure du possible, le rendement d'un indice d'obligations liées à l'inflation du gouvernement américain, déduction faite des frais. Pour ses parts couvertes, le FINB BMO TIPS à court terme investira également dans des instruments dérivés ou utilisera de tels instruments pour tenter de couvrir son exposition au dollar américain.

FINB BMO obligations du Trésor américain à court terme

Le FINB BMO obligations du Trésor américain à court terme cherche à reproduire, dans la mesure du possible, le rendement d'un indice d'obligations du Trésor des États-Unis à court terme, déduction faite des frais.

FINB BMO obligations totales américaines

Le FINB BMO obligations totales américaines cherche à reproduire, dans la mesure du possible, le rendement d'un indice d'obligations totales américaines, déduction faite des frais. Pour ses parts couvertes, le FINB BMO obligations totales américaines investira également dans des instruments dérivés ou utilisera de tels instruments pour tenter de couvrir son exposition au dollar américain.

FINB BMO actions privilégiées de sociétés américaines couvert en dollars canadiens

Le FINB BMO actions privilégiées de sociétés américaines couvert en dollars canadiens cherche à reproduire, dans la mesure du possible, le rendement de l'indice Solactive US Preferred Share Select Hedged to CAD (RTN), déduction faite des frais.

FINB BMO actions privilégiées de sociétés américaines

Le FINB BMO actions privilégiées de sociétés américaines cherche à reproduire, dans la mesure du possible, le rendement de l'indice Solactive US Preferred Share Select (RTN), déduction faite des frais.

FINB BMO TIPS américains

Le FINB BMO TIPS américains cherche à reproduire, dans la mesure du possible, le rendement d'un indice d'obligations liées à l'inflation du gouvernement américain, déduction faite des frais. Pour ses parts couvertes, le FINB BMO TIPS américains investira également dans des instruments dérivés ou utilisera de tels instruments pour tenter de couvrir son exposition au dollar américain.

Les indices

On trouvera ci-dessous une description générale de chacun des indices actuels.

Indice Bloomberg Emerging Markets Tradable External Debt (EMTED) GDP Weighted Capped couvert en dollars canadiens

L'indice Bloomberg Emerging Markets Tradable External Debt (EMTED) GDP Weighted Capped couvert en dollars canadiens est un indice fondé sur des règles qui est conçu pour offrir une exposition diversifiée à des titres d'emprunt d'État libellés en dollars américains et émis par des émetteurs de marchés émergents situés dans les quatre grandes régions suivantes : i) l'Amérique latine, ii) l'Europe, iii) le Moyen-Orient et l'Afrique et iv) l'Asie. Le panier est conçu pour procurer une large exposition à des titres d'émetteurs qui sont des États dont les marchés sont émergents, mais qui sont négociables, en misant expressément sur les titres et les pays offrant la meilleure liquidité dans chaque région au sein des catégories de durée déterminées (comme celle couvrant la période de 18 mois à un maximum de 10 ans à l'échéance à compter du rééquilibrage). L'indice Bloomberg Emerging Markets Tradable External Debt (EMTED) GDP Weighted Capped couvert en dollars canadiens est rééquilibré chaque année et est différencié grâce à son emploi du produit national brut en tant que mesure de la taille de l'économie aux fins de l'établissement des pondérations relatives de chaque pays au sein du panier, plutôt qu'à l'emploi de la valeur marchande des titres d'emprunt non remboursés comme c'est le cas des indices d'obligations de référence conventionnels. On peut obtenir de plus amples renseignements au sujet de l'indice Bloomberg Emerging Markets Tradable External Debt (EMTED) GDP Weighted Capped couvert en dollars canadiens et de ses émetteurs constituants auprès de Bloomberg, sur son site Web situé à <http://bloombergindices.com>.

Indice Bloomberg MSCI Canada Corporate Sustainability SRI

L'indice Bloomberg MSCI Canada Corporate Sustainability SRI sélectionne des émetteurs de l'indice phare, l'indice Bloomberg Canadian Corporate, en fonction des notes ESG attribuées par MSCI. L'indice reproduit le rendement de titres à revenu fixe auxquels MSCI a attribué une note ESG supérieure à celle de leurs pairs. L'indice exclut les titres de sociétés qui tirent une partie importante de leurs produits d'activités liées au tabac, aux produits de divertissement pour adultes, à l'alcool, aux jeux de hasard, aux armes conventionnelles et aux armes à feu civiles, à toute arme prêtant à la controverse, à la production importante d'énergie nucléaire et au pétrole et au gaz non conventionnels ainsi que les titres de sociétés visées par des litiges commerciaux graves définis ci-après (dans chaque cas, selon ce que peut déterminer le fournisseur d'indices). Une note ESG attribuée par MSCI est conçue pour mesurer la résilience d'une société à l'égard des risques ESG à long terme importants du secteur. MSCI emploie une méthodologie fondée sur des règles pour repérer les chefs de file et les « trénards » du secteur selon leur exposition aux risques ESG et leur capacité à gérer ces risques par rapport à leurs pairs. Les risques et occasions ESG peuvent différer en fonction des secteurs et des sociétés. Le modèle de notes ESG attribuées par MSCI repère les risques ESG qui sont les plus importants pour une sous-industrie ou un secteur de la classification GICS^{MD}. La communication d'information par les sociétés est une importante source d'intrants du modèle et des données alternatives provenant de centaines de sources médiatiques, académiques, non gouvernementales, réglementaires et gouvernementales s'ajoutent à cette communication d'information et mettent au jour des perspectives additionnelles. L'approche de MSCI en matière de controverse sur le plan ESG est axée sur les parties prenantes et couvre les cinq catégories suivantes d'incidences sur celles-ci : environnement, droits de la personne et communauté, droit du travail et chaîne d'approvisionnement, clients et gouvernance. S'il est déterminé qu'une société fait l'objet d'une grave controverse entourant ses activités, cela signifie qu'elle est impliquée dans un ou plusieurs différends pour lesquels il existe des allégations crédibles indiquant que la société ou sa direction a causé de sérieux dommages à grande échelle en violant des normes internationales. L'indice Bloomberg MSCI Canada Corporate Sustainability SRI n'est pas autorisé à inclure des titres qui ne respectent pas les valeurs ESG. L'indice a été mis au point par Bloomberg, avec la collaboration de MSCI ESG pour ce qui est des notes ESG, dans le cadre d'une entente intervenue entre MSCI ESG et Bloomberg Index Services Limited (une filiale de Bloomberg) ou un membre de son groupe. On peut obtenir de plus amples renseignements au sujet de l'indice Bloomberg MSCI Canada Corporate Sustainability SRI et de ses émetteurs constituants auprès de Bloomberg, sur son site Web situé à <http://bloombergindices.com>.

Indice Bloomberg MSCI US Corporate Sustainability SRI

L'indice Bloomberg MSCI US Corporate Sustainability SRI sélectionne des émetteurs de l'indice phare, l'indice Bloomberg US Corporate, en fonction des notes ESG attribuées par MSCI. L'indice reproduit le rendement de

titres à revenu fixe auxquels MSCI a attribué une note ESG supérieure à celle de leurs pairs. L'indice exclut les titres de sociétés qui tirent une partie importante de leurs produits d'activités liées au tabac, aux produits de divertissement pour adultes, à l'alcool, aux jeux de hasard, aux armes conventionnelles et aux armes à feu civiles, à toute arme prêtant à la controverse, à la production importante d'énergie nucléaire et au pétrole et au gaz non conventionnels ainsi que les titres de sociétés visées par des litiges commerciaux graves (dans chaque cas, selon ce que peut déterminer le fournisseur d'indices). Une note ESG attribuée par MSCI est conçue pour mesurer la résilience d'une société à l'égard des risques ESG à long terme importants du secteur. MSCI emploie une méthodologie fondée sur des règles pour repérer les chefs de file et les « traînards » du secteur selon leur exposition aux risques ESG et leur capacité à gérer ces risques par rapport à leurs pairs. Les risques et occasions ESG peuvent différer en fonction des secteurs et des sociétés. Le modèle de notes ESG attribuées par MSCI repère les risques ESG qui sont les plus importants pour une sous-industrie ou un secteur de la classification GICS^{MD}. La communication d'information par les sociétés est une importante source d'intrants du modèle et des données alternatives provenant de centaines de sources médiatiques, académiques, non gouvernementales, réglementaires et gouvernementales s'ajoutent à cette communication d'information et mettent au jour des perspectives additionnelles. L'approche de MSCI en matière de controverse sur le plan ESG est axée sur les parties prenantes et couvre les cinq catégories suivantes d'incidences sur celles-ci : environnement, droits de la personne et communauté, droit du travail et chaîne d'approvisionnement, clients et gouvernance. S'il est déterminé qu'une société fait l'objet d'une grave controverse, cela signifie qu'elle est impliquée dans un ou plusieurs différends pour lesquels il existe des allégations crédibles indiquant que la société ou sa direction a causé de sérieux dommages à grande échelle en violant des normes internationales. L'indice Bloomberg MSCI US Corporate Sustainability SRI n'est pas autorisé à inclure des titres qui ne respectent pas les valeurs ESG. L'indice a été mis au point par Bloomberg, avec la collaboration de MSCI ESG pour ce qui est des notes ESG, dans le cadre d'une entente intervenue entre MSCI ESG et Bloomberg Index Services Limited (une filiale de Bloomberg) ou un membre de son groupe. On peut obtenir de plus amples renseignements au sujet de l'indice Bloomberg MSCI US Corporate Sustainability SRI et de ses émetteurs constituants auprès de Bloomberg, sur son site Web situé à <http://bloombergindices.com>.

Indice Bloomberg MSCI US High Yield Liquid Corporate Sustainability SRI

L'indice Bloomberg MSCI US High Yield Liquid Corporate Sustainability SRI sélectionne des émetteurs de l'indice phare, soit l'indice Bloomberg Capital U.S. High Yield Very Liquid, en fonction des notes ESG attribuées par MSCI. L'indice vise à reproduire le rendement de titres à revenu fixe auxquels MSCI a attribué une note ESG supérieure à celle de leurs pairs. L'indice exclut les titres de sociétés qui tirent une partie importante de leurs produits d'activités liées au tabac, aux produits de divertissement pour adultes, à l'alcool, aux jeux de hasard, aux armes conventionnelles et aux armes à feu civiles, à toute arme prêtant à la controverse, à la production importante d'énergie nucléaire et au pétrole et au gaz non conventionnels ainsi que les titres de sociétés visées par des litiges commerciaux graves (dans chaque cas, selon ce que peut déterminer le fournisseur d'indices). Une note ESG attribuée par MSCI est conçue pour mesurer la résilience d'une société à l'égard des risques ESG à long terme importants du secteur. MSCI emploie une méthodologie fondée sur des règles pour repérer les chefs de file et les « traînards » du secteur selon leur exposition aux risques ESG et leur capacité à gérer ces risques par rapport à leurs pairs. Les risques et occasions ESG peuvent différer en fonction des secteurs et des sociétés. Le modèle de notes ESG attribuées par MSCI repère les risques ESG qui sont les plus importants pour une sous-industrie ou un secteur de la classification GICS^{MD}. La communication d'information par les sociétés est une importante source d'intrants du modèle et des données alternatives provenant de centaines de sources médiatiques, académiques, non gouvernementales, réglementaires et gouvernementales s'ajoutent à cette communication d'information et mettent au jour des perspectives additionnelles. L'approche de MSCI en matière de controverse sur le plan ESG est axée sur les parties prenantes et couvre les cinq catégories suivantes d'incidences sur celles-ci : environnement, droits de la personne et communauté, droit du travail et chaîne d'approvisionnement, clients et gouvernance. S'il est déterminé qu'une société fait l'objet d'une grave controverse, cela signifie qu'elle est impliquée dans un ou plusieurs différends pour lesquels il existe des allégations crédibles indiquant que la société ou sa direction a causé de sérieux dommages à grande échelle en violant des normes internationales. Les titres admissibles doivent présenter un encours supérieur à 150 millions de dollars. L'indice Bloomberg MSCI US High Yield Liquid Corporate Sustainability SRI n'est pas autorisé à inclure des titres qui ne respectent pas les valeurs ESG. L'indice a été mis au point par Bloomberg, avec la collaboration de MSCI ESG pour ce qui est des notes ESG, dans le cadre d'une entente intervenue entre MSCI ESG et Bloomberg Index Services Limited (une filiale de Bloomberg) ou un membre de son groupe. On peut obtenir de plus amples renseignements au sujet de l'indice Bloomberg MSCI US High Yield Liquid Corporate Sustainability SRI et de ses émetteurs constituants auprès de Bloomberg, sur son site Web situé à <http://bloombergindices.com>.

Indice Bloomberg US Aggregate Bond

L'indice Bloomberg US Aggregate Bond se veut une mesure générale du marché des obligations de qualité imposables et à taux fixe libellées en dollars américains américaines. L'indice comprend des obligations de qualité du Trésor américain, des obligations d'organismes publics, des obligations de sociétés, des titres adossés à des créances hypothécaires avec flux identiques, des titres adossés à des créances hypothécaires commerciales et des titres adossés à des créances mobilières qui sont offerts en vente publiquement aux États-Unis et qui ont au moins un an à courir avant leur échéance. Les obligations du Trésor, les obligations d'organismes publics et les titres de sociétés doivent avoir un encours minimum de 300 millions de dollars américains, les titres adossés à des créances hypothécaires et les regroupements doivent avoir un encours de 1 milliard de dollars américains, les titres adossés à des créances doivent avoir une émission minimale de 500 millions de dollars américains et une tranche minimale de 25 millions de dollars américains, et les titres adossés à des créances hypothécaires commerciales doivent avoir une émission minimale de 500 millions de dollars américains et un encours d'au moins 200 millions de dollars américains ainsi qu'une tranche minimale de 25 millions de dollars américains. On peut obtenir de plus amples renseignements au sujet de l'indice Bloomberg US Aggregate Bond et de ses émetteurs constituants auprès de Bloomberg, sur son site Web situé à <http://bloombergindices.com>.

Indice Bloomberg US Government Inflation-Linked 0-5 Year Bond

L'indice Bloomberg US Government Inflation-Linked 0-5 Year Bond mesure le rendement du marché des titres du Trésor américain protégés contre l'inflation (TIPS). Les titres admissibles doivent avoir une durée variant entre 0 et 5 ans, avoir un encours supérieur à 500 millions de dollars américains et être émis par les États-Unis, et le capital et les intérêts doivent être liés à l'inflation et libellés en dollars américains. On peut obtenir de plus amples renseignements au sujet de l'indice Bloomberg US Government Inflation-Linked 0-5 Year Bond et de ses émetteurs constituants auprès de Bloomberg, sur son site Web situé à <http://bloombergindices.com>.

Indice Bloomberg U.S. High Yield Very Liquid

L'indice Bloomberg U.S. High Yield Very Liquid est une version plus liquide de l'indice U.S. Corporate High Yield, qui est constitué d'obligations de sociétés imposables à taux fixe qui ne sont pas de qualité et qui sont libellées en dollars américains. De plus, chaque émission a un montant minimum de 500 millions de dollars américains et doit avoir eu lieu il y a moins de cinq ans. De plus, l'exposition à chaque émetteur est limitée à 2 % de la valeur marchande totale de l'indice. Chaque titre de l'indice Bloomberg U.S. High Yield Very Liquid est pondéré en fonction de sa capitalisation boursière relative et rééquilibré chaque mois. On peut obtenir de plus amples renseignements au sujet de l'indice Bloomberg U.S. High Yield Very Liquid et de ses émetteurs constituants auprès de Bloomberg, sur son site Web situé à <http://bloombergindices.com>.

Indice Bloomberg U.S. High Yield Very Liquid couvert en dollars canadiens

L'indice Bloomberg U.S. High Yield Very Liquid couvert en dollars canadiens est une version plus liquide de l'indice U.S. Corporate High Yield, qui est constitué d'obligations de sociétés imposables à taux fixe qui ne sont pas de qualité et qui sont libellées en dollars américains. De plus, chaque émission a un montant minimum de 500 millions de dollars américains et doit avoir eu lieu il y a moins de cinq ans. L'exposition à chaque émetteur est limitée à 2 % de la valeur marchande totale de l'indice. Chaque titre de l'indice Bloomberg U.S. High Yield Very Liquid couvert en dollars canadiens est pondéré en fonction de sa capitalisation boursière relative et rééquilibré chaque mois. On peut obtenir de plus amples renseignements au sujet de l'indice Bloomberg U.S. High Yield Very Liquid couvert en dollars canadiens et de ses émetteurs constituants auprès de Bloomberg, sur son site Web situé à <http://bloombergindices.com>.

Indice Bloomberg US Investment Grade 1 to 5 Year Corporate Bond Capped couvert en dollars canadiens

L'indice Bloomberg US Investment Grade 1 to 5 Year Corporate Bond Capped couvert en dollars canadiens mesure le marché des obligations de sociétés de qualité imposables et à taux fixe. Il comprend des titres libellés en dollars américains émis dans le public par des émetteurs américains et non américains du secteur industriel, du secteur des services publics et du secteur financier. Les titres admissibles doivent avoir été émis il y a moins de cinq ans et comporter une période d'échéance variant de 1 an à 5 ans, et les titres en circulation doivent représenter plus de 750 millions de dollars américains. Cet indice comprend uniquement les trois émissions les plus importantes de

chaque émetteur. L'exposition à chaque émetteur est limitée à 2 % de la valeur marchande totale de l'indice, toute valeur marchande excédentaire étant redistribuée à l'ensemble de l'indice, au prorata. L'exposition au dollar américain est couverte par rapport au dollar canadien. On peut obtenir de plus amples renseignements au sujet de l'indice Bloomberg US Investment Grade 1 to 5 Year Corporate Bond Capped couvert en dollars canadiens et de ses émetteurs constituants auprès de Bloomberg, sur son site Web situé à <http://bloombergindices.com>.

Indice Bloomberg US Investment Grade 5 to 10 Year Corporate Bond Capped couvert en dollars canadiens

L'indice Bloomberg US Investment Grade 5 to 10 Year Corporate Bond Capped couvert en dollars canadiens mesure le marché des obligations de sociétés de qualité imposables et à taux fixe. Il comprend des titres libellés en dollars américains émis dans le public par des émetteurs américains et non américains du secteur industriel, du secteur des services publics et du secteur financier. Les titres admissibles doivent être achetés dans les cinq années suivant la date de leur émission et comporter une période d'échéance variant de 5 à 10 ans, et les titres en circulation doivent représenter plus de 750 millions de dollars américains. Cet indice comprend uniquement les trois émissions les plus importantes de chaque émetteur. L'exposition à chaque émetteur est limitée à 2 % de la valeur marchande totale de l'indice, toute valeur marchande excédentaire étant redistribuée à l'ensemble de l'indice, au prorata. L'exposition au dollar américain est couverte par rapport au dollar canadien. On peut obtenir de plus amples renseignements au sujet de l'indice Bloomberg US Investment Grade 5 to 10 Year Corporate Bond Capped couvert en dollars canadiens et de ses émetteurs constituants auprès de Bloomberg, sur son site Web situé à <http://bloombergindices.com>.

Indice Bloomberg US Investment Grade 5 to 10 Year Corporate Bond Capped

L'indice Bloomberg US Investment Grade 5 to 10 Year Corporate Bond Capped mesure le marché des obligations de sociétés de qualité imposables et à taux fixe. Il comprend des titres libellés en dollars américains émis dans le public par des émetteurs américains et non américains du secteur industriel, du secteur des services publics et du secteur financier. Les titres admissibles doivent avoir été émis il y a moins de cinq ans et comporter une période d'échéance variant de 5 à 10 ans, et les titres en circulation doivent représenter plus de 750 millions de dollars américains. Cet indice comprend uniquement les trois émissions les plus importantes de chaque émetteur. L'exposition à chaque émetteur est limitée à 2 % de la valeur marchande totale de l'indice, toute valeur marchande excédentaire étant redistribuée à l'ensemble de l'indice, au prorata. On peut obtenir de plus amples renseignements au sujet de l'indice Bloomberg US Investment Grade 5 to 10 Year Corporate Bond Capped et de ses émetteurs constituants auprès de Bloomberg, sur son site Web situé à <http://bloombergindices.com>.

Indice Bloomberg U.S. Long Treasury Bond

L'indice Bloomberg U.S. Long Treasury Bond mesure le marché des obligations du Trésor des États-Unis. Les titres admissibles doivent venir à échéance dans plus de 10 ans et être assortis d'une valeur supérieure à 300 millions de dollars américains. On peut obtenir de plus amples renseignements au sujet de l'indice Bloomberg U.S. Long Treasury Bond auprès de Bloomberg, sur son site Web situé à <http://bloombergindices.com>.

Indice Bloomberg U.S. Treasury 1-5 Year Bond

L'indice Bloomberg U.S. Treasury 1-5 Year Bond mesure le marché des obligations du Trésor des États-Unis. Les titres admissibles doivent venir à échéance dans 1 an à 5 ans et être assortis d'une valeur supérieure à 300 millions de dollars américains. On peut obtenir de plus amples renseignements au sujet de l'indice Bloomberg U.S. Treasury 1-5 Year Bond auprès de Bloomberg, sur son site Web situé à <http://bloombergindices.com>.

Indice Bloomberg U.S. Treasury 5-10 Year Bond

L'indice Bloomberg U.S. Treasury 5-10 Year Bond mesure le marché des obligations du Trésor des États-Unis. Les titres admissibles doivent venir à échéance dans 5 à 10 ans et être assortis d'une valeur supérieure à 300 millions de dollars américains. On peut obtenir de plus amples renseignements au sujet de l'indice Bloomberg U.S. Treasury 5-10 Year Bond auprès de Bloomberg, sur son site Web situé à <http://bloombergindices.com>.

Indice Bloomberg U.S. Treasury 20+ Year

L'indice Bloomberg U.S. Treasury 20+ Year mesure le rendement des titres de créance libellés en dollars américains à taux fixe et à valeur nominale émis par le Trésor américain. Les titres admissibles doivent venir à échéance dans 20 ans ou plus et être assortis d'une valeur supérieure à 300 millions de dollars américains. On peut obtenir de plus amples renseignements au sujet de l'indice Bloomberg U.S. Treasury 20+ Year auprès de Bloomberg, sur son site Web situé à <http://bloombergindices.com>.

Indice Bloomberg US Treasury Inflation-Linked Bond (série L)

L'indice Bloomberg US Treasury Inflation-Linked Bond (série L) mesure le rendement du marché des titres du Trésor américain protégés contre l'inflation (TIPS). Les titres admissibles doivent avoir au moins un an à courir avant leur échéance, avoir un encours supérieur à 500 millions de dollars américains et être émis par les États-Unis, et le capital et les intérêts doivent être liés à l'inflation et libellés en dollars américains. On peut obtenir de plus amples renseignements au sujet de l'indice Bloomberg US Treasury Inflation-Linked Bond (série L) et de ses émetteurs constituants auprès de Bloomberg, sur son site Web situé à <http://bloombergindices.com>.

Indice Dow Jones Brookfield Global Infrastructure North American Listed

L'indice Dow Jones Brookfield Global Infrastructure North American Listed est un indice pondéré selon la capitalisation boursière rajustée en fonction du flottant qui reflète les actions réellement à la disposition des investisseurs sur le marché. Pour que ses titres puissent faire partie de l'indice Dow Jones Brookfield Global Infrastructure North American Listed, une société doit disposer d'une capitalisation boursière rajustée en fonction du flottant d'au moins 500 millions de dollars américains et son volume de négociation quotidien moyen sur trois mois doit être d'au moins 1 million de dollars américains. Les titres des émetteurs constituants doivent également être inscrits à la cote d'une bourse nord-américaine. On peut obtenir de plus amples renseignements au sujet de l'indice Dow Jones Brookfield Global Infrastructure North American Listed et de ses émetteurs constituants auprès de S&P, sur son site Web situé à <http://ca.spindices.com/>.

Indice Dow Jones Industrial Average (couvert en \$ CA)

L'indice DJIA a été publié pour la première fois en 1896. Composé au début des titres de 12 sociétés, l'indice DJIA est devenu l'indice boursier le plus reconnu dans le monde et constitue l'unique indice composé des titres de sociétés ayant maintenu leur rendement sur une longue période. Alors qu'il entreprend son deuxième siècle d'existence, l'indice DJIA est le plus ancien baromètre toujours en existence du marché boursier des États-Unis et l'indice le plus utilisé des activités boursières des États-Unis. Les 30 titres qui composent aujourd'hui l'indice DJIA sont tous des titres de sociétés qui sont des chefs de file dans leur secteur d'activité respectif et jouissent d'un vaste bassin de détenteurs parmi les particuliers et les investisseurs institutionnels. L'indice DJIA est un indice boursier pondéré en fonction du cours, ce qui signifie qu'une importance relative est attribuée aux actions qui le composent en fonction de leurs cours. À cet égard, l'indice DJIA se démarque de plusieurs autres indices boursiers qui effectuent la pondération des titres qui les composent en fonction de la capitalisation boursière (cours multiplié par nombre d'actions en circulation). L'indice DJIA est une moyenne puisque, au départ, il était calculé par l'addition des cours des titres qui le composent, divisé par le nombre d'actions. La méthode est toujours la même aujourd'hui, mais le nombre de chiffres significatifs du dénominateur (soit le nombre qui divise pour donner le total des cours) a été augmenté à huit chiffres significatifs afin de réduire les glissements attribuables à l'arrondissement et a été rajusté au fil du temps pour assurer le maintien de l'indice DJIA par suite de modifications des titres qui le composent et pour s'ajuster aux mesures prises par les entreprises. Le dénominateur de l'indice DJIA est rajusté en raison des mesures prises par les entreprises qui font fluctuer le cours des actions qui le composent. La cause la plus fréquente d'un tel rajustement est un fractionnement d'actions.

Les changements dans la composition de l'indice DJIA sont tous effectués par les rédacteurs de *The Wall Street Journal* sans qu'ils aient consulté les sociétés, les bourses de valeurs concernées ni des organismes officiels. Des ajouts ou des retraits d'éléments constituants peuvent être effectués afin d'obtenir une meilleure représentation du marché en général et du secteur industriel des États-Unis. Dans le processus de sélection des titres composant l'indice DJIA, les critères suivants sont employés : i) la société ne doit pas être une entreprise de services aux collectivités ni exercer des activités de transport, ii) la société doit jouir d'une excellente réputation dans son domaine, iii) la société doit afficher des antécédents de croissance maintenue et iv) la société doit jouir d'un vif intérêt parmi les particuliers et les investisseurs institutionnels. Si un élément constituant est remplacé, les autres font l'objet d'un

examen. Afin de maintenir une certaine continuité, la composition est rarement modifiée. On peut obtenir de plus amples renseignements au sujet de l'indice Dow Jones Industrial Average (couvert en \$ CA) et de ses émetteurs constituants auprès de S&P, sur son site Web situé à <http://ca.spindices.com/>.

Indice Dow Jones North America Select Junior Gold

L'indice Dow Jones North America Select Junior Gold est un indice pondéré en fonction de la capitalisation boursière et rajusté en fonction du flottant qui suit les titres de sociétés qui sont classées selon la nomenclature *Industry Classification Benchmark*, comme des aurifères. L'indice Dow Jones North America Select Junior Gold est établi par le repérage et la sélection, parmi les titres qui constituent l'indice Dow Jones Canada Total Stock Market et l'indice Dow Jones U.S. Total Stock Market, de titres de sociétés qui possèdent une valeur marchande rajustée en fonction du flottant située entre certains seuils établis. Pour être inclus dans l'indice en tant que titre constituant, un titre doit généralement être i) une action ordinaire d'une société ou un autre titre ayant les caractéristiques d'une action ordinaire et ii) le titre d'une société qui est constituée au Canada ou aux États-Unis ou dont le marché primaire aux fins d'inscription est situé au Canada ou aux États-Unis et qui respecte certaines exigences en matière de volume de négociation minimum. On peut obtenir de plus amples renseignements au sujet de l'indice Dow Jones North America Select Junior Gold et de ses émetteurs constituants auprès de S&P, sur son site Web situé à <http://ca.spindices.com/>.

Indice des obligations de société A+ à échéance de 1 à 10 ans FTSE Canada^{MC}

L'indice des obligations de société A+ à échéance de 1 à 10 ans FTSE Canada^{MC} est composé d'obligations de sociétés à taux fixe et à versements semestriels, libellées en dollars canadiens, dont la durée est supérieure à un an et inférieure à 10 ans, qui sont notées A, AA ou AAA et dont la taille minimum de l'émission est de 100 millions de dollars. Chaque titre de l'indice est pondéré en fonction de sa capitalisation boursière relative et rééquilibré quotidiennement. On peut obtenir de plus amples renseignements au sujet de l'indice des obligations de société A+ à échéance de 1 à 10 ans FTSE Canada^{MC} et de ses émetteurs constituants auprès de FTSE Canada, sur son site Web situé à <https://www.ftse.com/products/indices/canada-bond-universe>.

Indice des obligations de société BBB à échéance de 1 à 10 ans FTSE Canada^{MC}

L'indice des obligations de société BBB à échéance de 1 à 10 ans FTSE Canada^{MC} est composé d'obligations de sociétés à taux fixe et à versements semestriels, libellées en dollars canadiens, dont la durée est supérieure à un an et inférieure à 10 ans, qui sont notées BBB et dont la taille minimum de l'émission est de 100 millions de dollars. Chaque titre de l'indice est pondéré en fonction de sa capitalisation boursière relative et rééquilibré quotidiennement. On peut obtenir de plus amples renseignements au sujet de l'indice des obligations de société BBB à échéance de 1 à 10 ans FTSE Canada^{MC} et de ses émetteurs constituants auprès de FTSE Canada, sur son site Web situé à <https://www.ftse.com/products/indices/canada-bond-universe>.

Indice des obligations de toutes les sociétés FTSE Canada^{MC}

L'indice des obligations de toutes les sociétés FTSE Canada^{MC} est composé d'obligations à taux fixe et à versements semestriels libellées en dollars canadiens dont la durée est supérieure à 1 an, qui sont notées BBB ou plus et dont la taille minimum de l'émission est de 100 millions de dollars. L'indice est composé d'obligations de sociétés. On peut obtenir de plus amples renseignements au sujet de l'indice des obligations de toutes les sociétés FTSE Canada^{MC} sur le site Web de FTSE Canada situé à <https://www.ftse.com/products/indices/canada-bond-universe>.

Indice des obligations gouvernementales FTSE Canada^{MC}

L'indice des obligations gouvernementales FTSE Canada^{MC} est composé d'obligations à taux fixe et à versements semestriels libellées en dollars canadiens, dont la durée est supérieure à 1 an, qui sont notées BBB ou plus et dont la taille minimum par nouvelle émission est de 100 millions de dollars. L'indice est composé d'obligations fédérales, provinciales et municipales. On peut obtenir de plus amples renseignements au sujet de l'indice des obligations gouvernementales FTSE Canada^{MC} sur le site Web de FTSE Canada situé à <https://www.ftse.com/products/indices/canada-bond-universe>.

Indice des obligations de société à long terme FTSE Canada^{MC}

L'indice des obligations de société à long terme FTSE Canada^{MC} est composé d'obligations de sociétés à taux fixe et à versements semestriels, libellées en dollars canadiens, dont la durée est supérieure à 10 ans, qui sont notées au moins BBB et dont la taille minimum de l'émission est de 100 millions de dollars. Les obligations de sociétés se divisent en sous-catégories en fonction des principaux groupes sectoriels, soit les finances, les communications, le secteur industriel, l'énergie, les infrastructures, l'immobilier et la titrisation. Chaque titre de l'indice est pondéré en fonction de sa capitalisation boursière relative et rééquilibré quotidiennement. On peut obtenir de plus amples renseignements au sujet de l'indice des obligations de société à long terme FTSE Canada^{MC} et de ses émetteurs constituants auprès de FTSE Canada, sur son site Web situé à <https://www.ftse.com/products/indices/canada-bond-universe>.

Indice des obligations fédérales à long terme FTSE Canada^{MC}

L'indice des obligations fédérales à long terme FTSE Canada^{MC} est composé d'obligations à taux fixe et à versements semestriels libellées en dollars canadiens, dont la durée est supérieure à 10 ans, qui sont notées AAA et dont la taille minimum par nouvelle émission est de 100 millions de dollars. Les obligations fédérales sont émises par le gouvernement du Canada (y compris les sociétés de la Couronne mandataire ou non) et des organismes supranationaux. Chaque titre constituant de l'indice des obligations fédérales à long terme FTSE Canada^{MC} est pondéré en fonction de sa capitalisation boursière relative et est rééquilibré quotidiennement. On peut obtenir de plus amples renseignements au sujet de l'indice des obligations fédérales à long terme FTSE Canada^{MC} et de ses émetteurs constituants auprès de FTSE Canada, sur son site Web situé à <https://www.ftse.com/products/indices/canada-bond-universe>.

Indice des obligations provinciales à long terme FTSE Canada^{MC}

L'indice des obligations provinciales à long terme FTSE Canada^{MC} est constitué d'obligations provinciales à taux fixe et à versements semestriels libellées en dollars canadiens, d'une période d'échéance effective de plus de 10 ans, assorties d'une note de crédit de BBB ou d'une note supérieure et dont la taille minimum par nouvelle émission est de 100 millions de dollars. Le secteur provincial est constitué d'obligations émises par des provinces canadiennes et des sociétés provinciales ou territoriales, constituées sous le régime de leurs territoires respectifs. Chaque titre faisant partie de l'indice est pondéré en fonction de sa capitalisation boursière relative et rééquilibré quotidiennement. On peut obtenir de plus amples renseignements au sujet de l'indice des obligations provinciales à long terme FTSE Canada^{MC} et de ses émetteurs constituants auprès de FTSE Canada, sur son site Web situé à <https://www.ftse.com/products/indices/canada-bond-universe>.

Indice des obligations de société à moyen terme FTSE Canada^{MC}

L'indice des obligations de société à moyen terme FTSE Canada^{MC} est composé d'obligations de sociétés à taux fixe et à versements semestriels libellées en dollars canadiens, dont la durée varie de 5 à 10 ans, qui sont notées au moins BBB et dont la taille minimum de l'émission est de 100 millions de dollars. Les obligations de sociétés se divisent en sous-catégories en fonction des principaux groupes sectoriels, soit les finances, les communications, le secteur industriel, l'énergie, les infrastructures, l'immobilier et la titrisation. Chaque titre de l'indice est pondéré en fonction de sa capitalisation boursière relative et rééquilibré quotidiennement. On peut obtenir de plus amples renseignements au sujet de l'indice des obligations de société à moyen terme FTSE Canada^{MC} et de ses émetteurs constituants auprès de FTSE Canada, sur son site Web situé à <https://www.ftse.com/products/indices/canada-bond-universe>.

Indice des obligations fédérales à moyen terme FTSE Canada^{MC}

L'indice des obligations fédérales à moyen terme FTSE Canada^{MC} est composé d'obligations à taux fixe et à versements semestriels libellées en dollars canadiens, dont la durée varie de 5 à 10 ans, qui sont notées AAA et dont la taille minimum par nouvelle émission est de 100 millions de dollars. Les obligations fédérales sont émises par le gouvernement du Canada (y compris les sociétés de la Couronne mandataire ou non) et des organismes supranationaux. Chaque titre constituant de l'indice est pondéré en fonction de sa capitalisation boursière relative et rééquilibré quotidiennement. On peut obtenir de plus amples renseignements au sujet de l'indice des obligations

fédérales à moyen terme FTSE Canada^{MC} et de ses émetteurs constituants auprès de FTSE Canada, sur son site Web situé à <https://www.ftse.com/products/indices/canada-bond-universe>.

Indice des obligations provinciales à moyen terme FTSE Canada^{MC}

L'indice des obligations provinciales à moyen terme FTSE Canada^{MC} est constitué d'obligations provinciales à taux fixe et à versements semestriels libellées en dollars canadiens d'une période d'échéance effective variant de 5 à 10 ans, assorties d'une note de crédit de BBB ou d'une note supérieure et dont la taille minimum par nouvelle émission est de 100 millions de dollars. Le secteur provincial est constitué d'obligations émises par des provinces canadiennes ainsi que des sociétés provinciales ou territoriales constituées sous le régime de leurs territoires respectifs. Chaque titre faisant partie de l'indice est pondéré en fonction de sa capitalisation boursière relative et rééquilibré quotidiennement. On peut obtenir de plus amples renseignements au sujet de l'indice des obligations provinciales à moyen terme FTSE Canada^{MC} et de ses émetteurs constituants auprès de FTSE Canada, sur son site Web situé à <https://www.ftse.com/products/indices/canada-bond-universe>.

Indice des obligations à rendement réel d'organismes non-fédéraux FTSE Canada^{MC}

L'indice des obligations à rendement réel d'organismes non-fédéraux FTSE Canada^{MC} se compose d'obligations à rendement réel et à versements semestriels libellées en dollars canadiens, et dont la durée à l'échéance est supérieure à un an. L'indice se compose d'obligations émises par le gouvernement du Canada (sauf des sociétés de la Couronne/mandataires et des organismes supranationaux). Chaque titre constituant de l'indice des obligations à rendement réel d'organismes non-fédéraux FTSE Canada^{MC} est pondéré en fonction de sa capitalisation boursière relative et est rééquilibré quotidiennement. On peut obtenir de plus amples renseignements au sujet de l'indice des obligations à rendement réel d'organismes non-fédéraux FTSE Canada^{MC} et de ses émetteurs constituants auprès de FTSE Canada, sur son site Web situé à <https://www.ftse.com/products/indices/canada-bond-universe>.

Indice des obligations de société à court terme FTSE Canada^{MC}

L'indice des obligations de société à court terme FTSE Canada^{MC} est composé d'obligations de sociétés à taux fixe et à versements semestriels libellées en dollars canadiens, dont la durée varie de 1 an à 5 ans, qui sont notées au moins BBB et dont la taille minimum par émission est de 100 millions de dollars. Les obligations de sociétés se divisent en sous-catégories en fonction des principaux groupes sectoriels, soit les finances, les communications, le secteur industriel, l'énergie, les infrastructures, l'immobilier et la titrisation. Chaque titre constituant de l'indice est pondéré en fonction de sa capitalisation boursière relative et rééquilibré quotidiennement. On peut obtenir de plus amples renseignements au sujet de l'indice des obligations de société à court terme FTSE Canada^{MC} et de ses émetteurs constituants auprès de FTSE Canada, sur son site Web situé à <https://www.ftse.com/products/indices/canada-bond-universe>.

Indice des obligations fédérales à court terme FTSE Canada^{MC}

L'indice des obligations fédérales à court terme FTSE Canada^{MC} est composé d'obligations à taux fixe et à versements semestriels libellées en dollars canadiens, dont la durée varie de 1 an à 5 ans, qui sont notées AAA et dont la taille minimum par nouvelle émission est de 100 millions de dollars. Les obligations fédérales sont constituées d'obligations émises par le gouvernement du Canada (y compris des sociétés de la Couronne mandataires ou non) et des organismes supranationaux. Chaque titre constituant de cet indice est pondéré en fonction de sa capitalisation boursière relative et rééquilibré quotidiennement. On peut obtenir de plus amples renseignements au sujet de l'indice des obligations fédérales à court terme FTSE Canada^{MC} et de ses émetteurs constituants auprès de FTSE Canada, sur son site Web situé à <https://www.ftse.com/products/indices/canada-bond-universe>.

Indice des obligations globales à court terme FTSE Canada^{MC}

L'indice des obligations globales à court terme FTSE Canada^{MC} est composé d'obligations à taux fixe et à versements semestriels libellées en dollars canadiens, dont la durée est inférieure à 5 ans mais supérieure à 1 an, qui sont notées BBB ou plus et dont la taille minimum par nouvelle émission est de 100 millions de dollars. L'indice est composé d'obligations fédérales, provinciales, municipales et de sociétés. On peut obtenir de plus amples renseignements au sujet de l'indice des obligations globales à court terme FTSE Canada^{MC} sur le site Web de FTSE Canada situé à <https://www.ftse.com/products/indices/canada-bond-universe>.

Indice des obligations provinciales à court terme FTSE Canada^{MC}

L'indice des obligations provinciales à court terme FTSE Canada^{MC} est composé d'obligations provinciales à taux fixe et à versements semestriels libellées en dollars canadiens, dont la durée varie de 1 an à 5 ans, qui sont notées au moins BBB et dont la taille minimum par nouvelle émission est de 100 millions de dollars. Les obligations provinciales sont constituées d'obligations émises par des provinces canadiennes et des sociétés provinciales ou territoriales constituées dans leur territoire respectif. Chaque titre constituant de cet indice est pondéré en fonction de sa capitalisation boursière relative et rééquilibré quotidiennement. On peut obtenir de plus amples renseignements au sujet de l'indice des obligations provinciales à court terme FTSE Canada^{MC} et de ses émetteurs constituants auprès de FTSE Canada, sur son site Web situé à <https://www.ftse.com/products/indices/canada-bond-universe>.

Indice des obligations universelles à escompte FTSE Canada^{MC}

L'indice des obligations universelles à escompte FTSE Canada^{MC} est une mesure générale des titres à revenu fixe canadiens de qualité qui se négocient près de leur valeur nominale (100 \$) ou à une valeur inférieure à celle-ci et qui se compose d'obligations du gouvernement du Canada (y compris celles des sociétés d'État), des gouvernements provinciaux et de sociétés. L'indice se compose d'obligations à taux fixe et à versements semestriels qui sont émises au Canada, qui sont libellées en dollars canadiens, dont l'échéance est supérieure à un an et qui ont obtenu une note de crédit d'au moins BBB. Pour qu'ils puissent être inclus dans l'indice des obligations universelles à escompte FTSE Canada^{MC}, les titres émis doivent avoir un coupon correspondant au plus à un multiple annoncé du rendement à l'échéance du titre à la date de sélection. Chaque titre qui compose l'indice est pondéré en fonction de sa capitalisation boursière modifiée afin de reproduire approximativement la durée et les caractéristiques sectorielles de l'indice des obligations universelles FTSE Canada^{MC}. On peut obtenir de plus amples renseignements au sujet de l'indice des obligations universelles à escompte FTSE Canada^{MC} et de ses émetteurs constituants auprès de FTSE Canada, sur son site Web situé à <https://www.ftse.com/products/indices/canada-bond-universe>.

Indice des obligations universelles FTSE Canada^{MC}

L'indice des obligations universelles FTSE Canada^{MC} est une mesure générale du marché des titres à revenu fixe de qualité canadien composé d'obligations fédérales, provinciales, municipales et de sociétés. L'indice est composé d'obligations à taux fixe et à versements semestriels, qui sont émises au Canada et libellées en dollars canadiens, dont la durée est supérieure à un an et qui sont notées au moins BBB. Chaque titre de l'indice est pondéré en fonction de sa capitalisation boursière relative et rééquilibré quotidiennement. On peut obtenir de plus amples renseignements au sujet de l'indice des obligations universelles FTSE Canada^{MC} et de ses émetteurs constituants auprès de FTSE Canada, sur son site Web situé à <https://www.ftse.com/products/indices/canada-bond-universe>.

Indice FTSE Developed ex Korea Consumer Discretionary Capped 100% Hedged to CAD

L'indice FTSE Developed ex Korea Consumer Discretionary Capped 100% Hedged to CAD se compose des titres de sociétés qui sont classées, selon la nomenclature *FTSE Russell Industry Classification Benchmark*, dans le secteur des biens de consommation discrétionnaires au sein des marchés développés, sauf la Corée, qui font partie de la série d'indices *FTSE Global Equity Index Series* portant sur les titres de sociétés à grande et à moyenne capitalisation et impose un plafond de 10 % à tous les éléments constituants qui sont inclus dans l'indice chaque trimestre. Toutes les expositions aux devises font l'objet d'une couverture par rapport au dollar canadien. On peut obtenir de plus amples renseignements au sujet de l'indice FTSE Developed ex Korea Consumer Discretionary Capped 100% Hedged to CAD et de ses émetteurs constituants auprès de FTSE, sur son site Web situé à <http://www.ftserussell.com/>.

Indice FTSE Developed ex Korea Consumer Staples Capped 100% Hedged to CAD

L'indice FTSE Developed ex Korea Consumer Staples Capped 100% Hedged to CAD se compose des titres de sociétés qui sont classées, selon la nomenclature *FTSE Russell Industry Classification Benchmark*, dans le secteur des biens de consommation essentiels au sein des marchés développés, sauf la Corée, qui font partie de la série d'indices *FTSE Global Equity Index Series* portant sur les titres de sociétés à grande et à moyenne capitalisation et impose un plafond de 10 % à tous les éléments constituants qui sont inclus dans l'indice chaque trimestre. Toutes les expositions aux devises font l'objet d'une couverture par rapport au dollar canadien. On peut obtenir de plus amples renseignements au sujet de l'indice FTSE Developed ex Korea Consumer Staples Capped 100% Hedged to CAD et de ses émetteurs constituants auprès de FTSE, sur son site Web situé à <http://www.ftserussell.com/>.

Indice FTSE Canada NHA MBS 975

L’indice FTSE Canada NHA MBS 975 est conçu pour refléter le rendement du bloc de catégorie 975 à taux fixe du marché des titres hypothécaires émis en vertu de la *Loi nationale sur l’habitation* (Canada), libellés en dollars canadiens. Les titres admissibles doivent faire partie d’une émission d’au moins 200 millions de dollars, avoir un encours d’au moins 100 millions de dollars et une durée à l’échéance supérieure à 1 an. Chaque titre est pondéré en fonction de sa capitalisation boursière relative et rééquilibré mensuellement. On peut obtenir de plus amples renseignements au sujet de l’indice FTSE Canada NHA MBS 975 et de ses émetteurs constituants auprès de FTSE, sur son site Web situé à <http://www.ftserussell.com/>.

Indice MSCI ACWI Climate Paris Aligned Equity

L’indice MSCI ACWI Climate Paris Aligned Equity est fondé sur l’indice phare, soit l’indice MSCI ACWI, qui comprend des actions de sociétés à grande et à moyenne capitalisation provenant de pays à marchés émergents et développés. L’indice est conçu pour réduire l’exposition aux sociétés qui sont le plus exposées aux risques climatiques physiques et liés à la transition ainsi que pour augmenter l’exposition aux sociétés qui cherchent à saisir des occasions qui découlent de la transition vers une économie plus sobre en carbone. L’indice est conçu pour avoir des exigences supérieures à celles de la référence de l’Union européenne s’alignant sur l’Accord de Paris qui prévoit un scénario de hausse de la température de 1,5 °C. On peut obtenir de plus amples renseignements au sujet de l’indice MSCI ACWI Climate Paris Aligned Equity auprès de MSCI, sur son site Web situé à www.msci.com.

Indice MSCI ACWI IMI Autonomous Technology & Industrial Innovation

L’indice MSCI ACWI IMI Autonomous Technology & Industrial Innovation est fondé sur l’indice phare, soit l’indice MSCI ACWI IMI, qui comprend des actions de sociétés à grande, à moyenne et à petite capitalisation provenant de pays à marchés émergents et développés. L’indice vise à reproduire le rendement de sociétés qui tirent des produits importants du développement de nouveaux produits et services découlant d’innovations technologiques dans l’automatisation industrielle, la fabrication, le transport, l’utilisation d’énergie, le stockage d’énergie et la production d’énergie ainsi qu’au niveau de l’intelligence artificielle et de l’apprentissage machine. On peut obtenir de plus amples renseignements au sujet de l’indice MSCI ACWI IMI Autonomous Technology & Industrial Innovation auprès de MSCI, sur son site Web situé à www.msci.com.

Indice MSCI ACWI IMI Fintech Innovation

L’indice MSCI ACWI IMI Fintech Innovation est fondé sur l’indice phare, soit l’indice MSCI ACWI IMI, qui comprend des actions de sociétés à grande, à moyenne et à petite capitalisation provenant de pays à marchés émergents et développés. L’indice vise à reproduire le rendement de sociétés qui tirent des produits importants du développement de nouveaux produits et services découlant d’innovations technologiques dans le secteur financier. On peut obtenir de plus amples renseignements au sujet de l’indice MSCI ACWI IMI Fintech Innovation auprès de MSCI, sur son site Web situé à www.msci.com.

Indice MSCI ACWI IMI Genomic Innovation

L’indice MSCI ACWI IMI Genomic Innovation est fondé sur l’indice phare, soit l’indice MSCI ACWI IMI, qui comprend des actions de sociétés à grande, à moyenne et à petite capitalisation provenant de pays à marchés émergents et développés. L’indice vise à reproduire le rendement de sociétés qui tirent des produits importants du développement de nouveaux produits et services découlant d’innovations technologiques dans le secteur du séquençage génomique, de la synthèse, de l’analyse ou de l’instrumentation génomiques, dans la poursuite de l’information biologique, de la bio-informatique, des diagnostics moléculaires et de la biotechnologie agricole. On peut obtenir de plus amples renseignements au sujet de l’indice MSCI ACWI IMI Genomic Innovation auprès de MSCI, sur son site Web situé à www.msci.com.

Indice MSCI ACWI IMI Innovation

L’indice MSCI ACWI IMI Innovation est fondé sur l’indice phare, soit l’indice MSCI ACWI IMI, qui comprend des actions de sociétés à grande, à moyenne et à petite capitalisation provenant de pays à marchés émergents et développés. L’indice vise à reproduire le rendement d’actions qui sont fortement exposées aux thématiques

suivantes : innovation industrielle et technologie autonome, innovation en génomique, innovation en technologie financière et innovation liée à Internet nouvelle génération. Les titres au sein de chaque thématique sont sélectionnés en fonction de scores de pertinence liés aux produits d'exploitation et les titres de la tranche supérieure de chaque thématique sont inclus. L'indice présente une combinaison équivalente des thématiques à exposition importante. On peut obtenir de plus amples renseignements au sujet de l'indice MSCI ACWI IMI Innovation auprès de MSCI, sur son site Web situé à www.msci.com.

Indice MSCI ACWI IMI Next Generation Internet Innovation

L'indice MSCI ACWI IMI Next Generation Internet Innovation est fondé sur l'indice phare, soit l'indice MSCI ACWI IMI, qui comprend des actions de sociétés à grande, à moyenne et à petite capitalisation provenant de pays à marchés émergents et développés. L'indice vise à reproduire le rendement de sociétés qui tirent des produits importants de la migration des infrastructures technologiques vers le nuage, de l'utilisation accrue de technologies, d'infrastructures et de services partagés ainsi que de l'adoption accrue de produits et services fondés sur Internet, de nouvelles méthodes de paiement, de mégadonnées, de l'Internet des objets et des médias sociaux. On peut obtenir de plus amples renseignements au sujet de l'indice MSCI ACWI IMI Next Generation Internet Innovation auprès de MSCI, sur son site Web situé à www.msci.com.

Indice MSCI ACWI Quality

L'indice MSCI ACWI Quality est fondé sur l'indice phare, soit l'indice MSCI ACWI, lequel se compose de titres de sociétés à grande et à moyenne capitalisation exerçant des activités dans des pays de marchés développés et émergents. L'indice vise à reproduire le rendement de titres de qualité sélectionnés au sein de l'indice phare en relevant les titres assortis d'un pointage de qualité fondé sur les trois principales variables fondamentales, soit un rendement des capitaux propres élevé, une croissance stable des bénéfices d'une année à l'autre, laquelle peut se mesurer par l'écart-type de la croissance des bénéfices au cours des cinq derniers exercices, et un faible emprunt, lequel peut se mesurer par le ratio d'endettement. Le pointage de qualité de chaque titre est calculé au moyen de la normalisation des trois variables fondamentales en ayant recours aux pointages Z. Le calcul d'un pointage Z est une méthode largement répandue pour normaliser une variable afin de la regrouper avec d'autres variables pouvant avoir une unité de mesure différente ou une échelle différente. Selon les pointages de qualité, un nombre fixe de titres constituants est choisi pour l'indice MSCI ACWI Quality. L'indice MSCI ACWI Quality établit la pondération des titres selon le produit de la pondération de leur capitalisation boursière au sein de l'indice phare et le pointage de qualité. L'indice MSCI ACWI Quality pondère de nouveau les titres de croissance de qualité sélectionnés au sein de l'indice phare afin de mettre l'accent sur les titres assortis de pointages de qualité élevés. On peut obtenir de plus amples renseignements au sujet de l'indice MSCI ACWI Quality et de ses émetteurs constituants auprès de MSCI, sur son site Web situé à www.msci.com.

Indice MSCI Canada Enhanced Value Capped

L'indice MSCI Canada Enhanced Value Capped est fondé sur un indice phare, soit l'indice MSCI Canada, qui est composé d'actions de sociétés à moyenne et à grande capitalisations situées partout au Canada. L'indice vise à reproduire le rendement de titres de sociétés assorties d'une composante valeur plus élevée que celle de leurs pairs dans le secteur correspondant selon la norme GICS^{MD}. L'indice vise à reproduire le rendement de titres de qualité sélectionnés au sein de l'indice phare en relevant les titres affichant des caractéristiques de valeur élevée fondées sur trois variables, soit le ratio cours/valeur comptable, le ratio cours/bénéfice futur et le ratio valeur/flux de trésorerie provenant des activités de l'entreprise. Le pointage valeur de chaque titre est calculé en regroupant les pointages Z des trois variables. L'indice est élaboré en fonction d'un nombre fixe de titres en sélectionnant ses constituants à partir de son indice phare selon leur pointage valeur final, et un plafond de 10 % est fixé pour les titres. On peut obtenir de plus amples renseignements au sujet de l'indice MSCI Canada Enhanced Value Capped et de ses émetteurs constituants auprès de MSCI, sur son site Web situé à www.msci.com.

Indice MSCI Canada ESG Leaders

L'indice MSCI Canada ESG Leaders est fondé sur un indice phare, soit l'indice MSCI Canada, qui est composé d'actions de sociétés à moyenne et à grande capitalisations situées partout au Canada. L'indice vise à reproduire le rendement de titres auxquels MSCI a attribué une note ESG supérieure à celle de leurs pairs dans le secteur correspondant selon la norme GICS^{MD}. L'indice a recours aux notes ESG de MSCI pour repérer les sociétés

et cible 50 % de la capitalisation boursière rajustée en fonction du flottant de chaque secteur selon la norme GICS^{MD} en choisissant uniquement les sociétés qui sont assorties de la note la plus élevée de chaque secteur. Le portefeuille est pondéré en fonction de la capitalisation boursière. L'indice exclut les titres de sociétés qui tirent une partie importante de leurs produits d'activités liées au tabac, à l'alcool, aux jeux de hasard, aux armes conventionnelles et aux armes à feu civiles, à toute arme prêtant à la controverse, à la production importante d'énergie nucléaire et au pétrole et au gaz non conventionnels ainsi que les titres de sociétés visées par des litiges commerciaux graves (dans chaque cas, selon ce que peut déterminer le fournisseur d'indices). Une note ESG attribuée par MSCI est conçue pour mesurer la résilience d'une société à l'égard des risques ESG à long terme importants du secteur. MSCI emploie une méthodologie fondée sur des règles pour repérer les chefs de file et les « traînards » du secteur selon leur exposition aux risques ESG et leur capacité à gérer ces risques par rapport à leurs pairs. Les risques et occasions ESG peuvent différer en fonction des secteurs et des sociétés. Le modèle de notes ESG attribuées par MSCI repère les risques ESG qui sont les plus importants pour une sous-industrie ou un secteur de la classification GICS^{MD}. La communication d'information par les sociétés est une importante source d'intrants du modèle et des données alternatives provenant de centaines de sources médiatiques, académiques, non gouvernementales, réglementaires et gouvernementales s'ajoutent à cette communication d'information et mettent au jour des perspectives additionnelles. L'approche de MSCI en matière de controverse sur le plan ESG est axée sur les parties prenantes et couvre les cinq catégories suivantes d'incidences sur celles-ci : environnement, droits de la personne et communauté, droit du travail et chaîne d'approvisionnement, clients et gouvernance. S'il est déterminé qu'une société fait l'objet d'une grave controverse, cela signifie qu'elle est impliquée dans un ou plusieurs différends pour lesquels il existe des allégations crédibles indiquant que la société ou sa direction a causé de sérieux dommages à grande échelle en violant des normes internationales. L'indice MSCI Canada ESG Leaders n'est pas autorisé à inclure des titres qui ne respectent pas les valeurs ESG. On peut obtenir de plus amples renseignements au sujet de l'indice MSCI Canada ESG Leaders et de ses émetteurs constituants auprès de MSCI, sur son site Web situé à www.msci.com.

Indice MSCI China ESG Leaders

L'indice MSCI China ESG Leaders est fondé sur l'indice phare, soit l'indice MSCI China, qui comprend des actions de sociétés à grande et à moyenne capitalisation ayant une exposition à la Chine. L'indice vise à reproduire le rendement de titres auxquels MSCI a attribué une note ESG supérieure à celle de leurs pairs dans le secteur correspondant selon la norme GICS^{MD}. L'indice a recours aux notes ESG de MSCI pour repérer les sociétés et cible 50 % de la capitalisation boursière rajustée en fonction du flottant de chaque secteur selon la norme GICS^{MD} en choisissant uniquement les sociétés qui sont assorties de la note la plus élevée de chaque secteur. Le portefeuille est pondéré en fonction de la capitalisation boursière. L'indice exclut les titres de sociétés qui tirent une partie importante de leurs produits d'activités liées au tabac, à l'alcool, aux jeux de hasard, aux armes conventionnelles et aux armes à feu civiles, à toute arme prêtant à la controverse, à la production importante d'énergie nucléaire et au pétrole et au gaz non conventionnels ainsi que les titres de sociétés visées par des litiges commerciaux graves (dans chaque cas, selon ce que peut déterminer le fournisseur d'indices). Une note ESG attribuée par MSCI est conçue pour mesurer la résilience d'une société à l'égard des risques ESG à long terme importants du secteur. MSCI emploie une méthodologie fondée sur des règles pour repérer les chefs de file et les « traînards » du secteur selon leur exposition aux risques ESG et leur capacité à gérer ces risques par rapport à leurs pairs. Les risques et occasions ESG peuvent différer en fonction des secteurs et des sociétés. Le modèle de notes ESG attribuées par MSCI repère les risques ESG qui sont les plus importants pour une sous-industrie ou un secteur de la classification GICS^{MD}. La communication d'information par les sociétés est une importante source d'intrants du modèle et des données alternatives provenant de centaines de sources médiatiques, académiques, non gouvernementales, réglementaires et gouvernementales s'ajoutent à cette communication d'information et mettent au jour des perspectives additionnelles. L'approche de MSCI en matière de controverse sur le plan ESG est axée sur les parties prenantes et couvre les cinq catégories suivantes d'incidences sur celles-ci : environnement, droits de la personne et communauté, droit du travail et chaîne d'approvisionnement, clients et gouvernance. S'il est déterminé qu'une société fait l'objet d'une grave controverse, cela signifie qu'elle est impliquée dans un ou plusieurs différends pour lesquels il existe des allégations crédibles indiquant que la société ou sa direction a causé de sérieux dommages à grande échelle en violant des normes internationales. L'indice MSCI China ESG Leaders n'est pas autorisé à inclure des titres qui ne respectent pas les valeurs ESG. On peut obtenir de plus amples renseignements au sujet de l'indice MSCI China ESG Leaders et de ses émetteurs constituants auprès de MSCI, sur son site Web situé à www.msci.com.

Indice MSCI EAFE 100% Hedged to CAD

L’indice MSCI EAFE 100% Hedged to CAD est un indice de titres de capitaux propres qui établit une représentation des sociétés à grande et à moyenne capitalisation dans les pays de marchés développés du monde, sauf les États-Unis et le Canada. L’indice MSCI EAFE 100% Hedged to CAD couvre environ 85 % de la capitalisation boursière rajustée en fonction du flottant de chaque pays. L’exposition aux devises est également couverte par rapport au dollar canadien. On peut obtenir de plus amples renseignements au sujet de l’indice MSCI EAFE 100% Hedged to CAD et de ses émetteurs constituants auprès de MSCI, sur son site Web situé à www.msci.com.

Indice MSCI EAFE ESG Leaders

L’indice MSCI EAFE ESG Leaders est fondé sur un indice phare, soit l’indice MSCI EAFE, qui est composé d’actions de sociétés à moyenne et à grande capitalisations situées partout dans le monde. L’indice vise à reproduire le rendement de titres auxquels MSCI a attribué une note ESG supérieure à celle de leurs pairs dans le secteur correspondant selon la norme GICS^{MD}. L’indice a recours aux notes ESG de MSCI pour repérer les sociétés et cible 50 % de la capitalisation boursière rajustée en fonction du flottant de chaque secteur selon la norme GICS^{MD} en choisissant uniquement les sociétés qui sont assorties de la note la plus élevée de chaque secteur. Le portefeuille est pondéré en fonction de la capitalisation boursière. L’indice exclut les titres de sociétés qui tirent une partie importante de leurs produits d’activités liées au tabac, à l’alcool, aux jeux de hasard, aux armes conventionnelles et aux armes à feu civiles, à toute arme prêtant à la controverse, à la production importante d’énergie nucléaire et au pétrole et au gaz non conventionnels ainsi que les titres de sociétés visées par des litiges commerciaux graves (dans chaque cas, selon ce que peut déterminer le fournisseur d’indices). Une note ESG attribuée par MSCI est conçue pour mesurer la résilience d’une société à l’égard des risques ESG à long terme importants du secteur. MSCI emploie une méthodologie fondée sur des règles pour repérer les chefs de file et les « traînards » du secteur selon leur exposition aux risques ESG et leur capacité à gérer ces risques par rapport à leurs pairs. Les risques et occasions ESG peuvent différer en fonction des secteurs et des sociétés. Le modèle de notes ESG attribuées par MSCI repère les risques ESG qui sont les plus importants pour une sous-industrie ou un secteur de la classification GICS^{MD}. La communication d’information par les sociétés est une importante source d’intrants du modèle et des données alternatives provenant de centaines de sources médiatiques, académiques, non gouvernementales, réglementaires et gouvernementales s’ajoutent à cette communication d’information et mettent au jour des perspectives additionnelles. L’approche de MSCI en matière de controverse sur le plan ESG est axée sur les parties prenantes et couvre les cinq catégories suivantes d’incidences sur celles-ci : environnement, droits de la personne et communauté, droit du travail et chaîne d’approvisionnement, clients et gouvernance. S’il est déterminé qu’une société fait l’objet d’une grave controverse, cela signifie qu’elle est impliquée dans un ou plusieurs différends pour lesquels il existe des allégations crédibles indiquant que la société ou sa direction a causé de sérieux dommages à grande échelle en violant des normes internationales. L’indice MSCI EAFE ESG Leaders n’est pas autorisé à inclure des titres qui ne respectent pas les valeurs ESG. On peut obtenir de plus amples renseignements au sujet de l’indice MSCI EAFE ESG Leaders et de ses émetteurs constituants auprès de MSCI, sur son site Web situé à www.msci.com.

Indice MSCI EAFE

L’indice MSCI EAFE est un indice de titres de capitaux propres qui établit une représentation des sociétés à grande et à moyenne capitalisation dans les pays de marchés développés du monde, sauf les États-Unis et le Canada. L’indice MSCI EAFE couvre environ 85 % de la capitalisation boursière rajustée en fonction du flottant de chaque pays. On peut obtenir de plus amples renseignements au sujet de l’indice MSCI EAFE et de ses émetteurs constituants auprès de MSCI, sur son site Web situé à www.msci.com.

Indice MSCI Emerging Markets

L’indice MSCI Emerging Markets est un indice de titres de capitaux propres qui établit une représentation des sociétés à grande et à moyenne capitalisation dans les pays de marchés émergents. L’indice MSCI Emerging Markets couvre environ 85 % de la capitalisation boursière rajustée en fonction du flottant de chaque pays. On peut obtenir de plus amples renseignements au sujet de l’indice MSCI Emerging Markets et de ses émetteurs constituants auprès de MSCI, sur son site Web situé à www.msci.com.

Indice MSCI Europe Quality 100% Hedged to CAD

L'indice MSCI Europe Quality 100% Hedged to CAD est fondé sur un indice boursier phare traditionnel pondéré en fonction de la capitalisation boursière, soit l'indice MSCI Europe, lequel se compose d'actions de sociétés à grande et à moyenne capitalisation. L'indice vise à reproduire le rendement d'actions de qualité sélectionnées au sein de l'indice phare en relevant les actions assorties d'un pointage de qualité fondé sur les trois principales variables fondamentales, soit le rendement élevé des actions, une croissance stable des bénéfices d'une année à l'autre, laquelle peut se mesurer par l'écart-type de la croissance des bénéfices au cours des cinq derniers exercices, et un faible emprunt, lequel peut se mesurer par le ratio d'endettement. Le pointage de qualité de chaque titre est calculé au moyen de la normalisation des trois variables fondamentales en ayant recours aux pointages Z. Le calcul d'un pointage Z est une méthode largement répandue pour normaliser une variable afin de la regrouper avec d'autres variables pouvant avoir une unité de mesure différente ou une échelle différente. Selon les pointages de qualité, un nombre fixe de titres constituants est choisi pour l'indice MSCI Europe Quality 100% Hedged to CAD. L'indice MSCI Europe Quality 100% Hedged to CAD établit la pondération des titres selon le produit de la pondération de leur capitalisation boursière au sein de l'indice phare et le pointage de qualité. L'indice MSCI Europe Quality 100% Hedged to CAD est entièrement couvert par rapport au dollar canadien au moyen de la vente notionnelle de chaque contrat de change à terme selon le taux de change des contrats à terme d'un mois à la fin de chaque mois. Les éléments constituants de l'indice MSCI Europe Quality 100% Hedged to CAD, ainsi que les pays qui y figurent, peuvent changer au fil du temps. On peut obtenir de plus amples renseignements au sujet de l'indice MSCI Europe Quality 100% Hedged to CAD et de ses émetteurs constituants auprès de MSCI, sur son site Web situé à www.msci.com.

Indice MSCI India ESG Leaders

L'indice MSCI India ESG Leaders est fondé sur l'indice phare, soit l'indice MSCI India, qui comprend des actions de sociétés à grande et à moyenne capitalisation ayant une exposition à l'Inde. L'indice vise à reproduire le rendement de titres auxquels MSCI a attribué une note ESG supérieure à celle de leurs pairs dans le secteur correspondant selon la norme GICS^{MD}. L'indice a recours aux notes ESG de MSCI pour repérer les sociétés et cible 50 % de la capitalisation boursière rajustée en fonction du flottant de chaque secteur selon la norme GICS^{MD} en choisissant uniquement les sociétés qui sont assorties de la note la plus élevée de chaque secteur. Le portefeuille est pondéré en fonction de la capitalisation boursière. L'indice exclut les titres de sociétés qui tirent une partie importante de leurs produits d'activités liées au tabac, à l'alcool, aux jeux de hasard, aux armes conventionnelles et aux armes à feu civiles, à toute arme prêtant à la controverse, à la production importante d'énergie nucléaire et au pétrole et au gaz non conventionnels ainsi que les titres de sociétés visées par des litiges commerciaux graves (dans chaque cas, selon ce que peut déterminer le fournisseur d'indices). Une note ESG attribuée par MSCI est conçue pour mesurer la résilience d'une société à l'égard des risques ESG à long terme importants du secteur. MSCI emploie une méthodologie fondée sur des règles pour repérer les chefs de file et les « traînards » du secteur selon leur exposition aux risques ESG et leur capacité à gérer ces risques par rapport à leurs pairs. Les risques et occasions ESG peuvent différer en fonction des secteurs et des sociétés. Le modèle de notes ESG attribuées par MSCI repère les risques ESG qui sont les plus importants pour une sous-industrie ou un secteur de la classification GICS^{MD}. La communication d'information par les sociétés est une importante source d'intrants du modèle et des données alternatives provenant de centaines de sources médiatiques, académiques, non gouvernementales, réglementaires et gouvernementales s'ajoutent à cette communication d'information et mettent au jour des perspectives additionnelles. L'approche de MSCI en matière de controverse sur le plan ESG est axée sur les parties prenantes et couvre les cinq catégories suivantes d'incidences sur celles-ci : environnement, droits de la personne et communauté, droit du travail et chaîne d'approvisionnement, clients et gouvernance. S'il est déterminé qu'une société fait l'objet d'une grave controverse, cela signifie qu'elle est impliquée dans un ou plusieurs différends pour lesquels il existe des allégations crédibles indiquant que la société ou sa direction a causé de sérieux dommages à grande échelle en violant des normes internationales. L'indice MSCI India ESG Leaders n'est pas autorisé à inclure des titres qui ne respectent pas les valeurs ESG. On peut obtenir de plus amples renseignements au sujet de l'indice MSCI India ESG Leaders et de ses émetteurs constituants auprès de MSCI, sur son site Web situé à www.msci.com.

Indice MSCI World ESG Leaders

L'indice MSCI World ESG Leaders est fondé sur un indice phare, soit l'indice MSCI World, qui est composé d'actions de sociétés à moyenne et à grande capitalisations situées partout dans le monde. L'indice vise à reproduire le rendement de titres auxquels MSCI a attribué une note ESG supérieure à celle de leurs pairs dans le secteur correspondant selon la norme GICS^{MD}. L'indice a recours aux notes ESG de MSCI pour repérer les sociétés et cible

50 % de la capitalisation boursière rajustée en fonction du flottant de chaque secteur selon la norme GICS^{MD} en choisissant uniquement les sociétés qui sont assorties de la note la plus élevée de chaque secteur. Le portefeuille est pondéré en fonction de la capitalisation boursière. L'indice exclut les titres de sociétés qui tirent une partie importante de leurs produits d'activités liées au tabac, à l'alcool, aux jeux de hasard, aux armes conventionnelles et aux armes à feu civiles, à toute arme prêtant à la controverse, à la production importante d'énergie nucléaire et au pétrole et au gaz non conventionnels ainsi que les titres de sociétés visées par des litiges commerciaux graves (dans chaque cas, selon ce que peut déterminer le fournisseur d'indices). Une note ESG attribuée par MSCI est conçue pour mesurer la résilience d'une société à l'égard des risques ESG à long terme importants du secteur. MSCI emploie une méthodologie fondée sur des règles pour repérer les chefs de file et les « trainards » du secteur selon leur exposition aux risques ESG et leur capacité à gérer ces risques par rapport à leurs pairs. Les risques et occasions ESG peuvent différer en fonction des secteurs et des sociétés. Le modèle de notes ESG attribuées par MSCI repère les risques ESG qui sont les plus importants pour une sous-industrie ou un secteur de la classification GICS^{MD}. La communication d'information par les sociétés est une importante source d'intrants du modèle et des données alternatives provenant de centaines de sources médiatiques, académiques, non gouvernementales, réglementaires et gouvernementales s'ajoutent à cette communication d'information et mettent au jour des perspectives additionnelles. L'approche de MSCI en matière de controverse sur le plan ESG est axée sur les parties prenantes et couvre les cinq catégories suivantes d'incidences sur celles-ci : environnement, droits de la personne et communauté, droit du travail et chaîne d'approvisionnement, clients et gouvernance. S'il est déterminé qu'une société fait l'objet d'une grave controverse, cela signifie qu'elle est impliquée dans un ou plusieurs différends pour lesquels il existe des allégations crédibles indiquant que la société ou sa direction a causé de sérieux dommages à grande échelle en violant des normes internationales. L'indice MSCI World ESG Leaders n'est pas autorisé à inclure des titres qui ne respectent pas les valeurs ESG. On peut obtenir de plus amples renseignements au sujet de l'indice MSCI World ESG Leaders et de ses émetteurs constituants auprès de MSCI, sur son site Web situé à www.msci.com.

Indice MSCI USA Enhanced Value Capped

L'indice MSCI USA Enhanced Value Capped est fondé sur un indice phare, soit l'indice MSCI USA, qui est composé d'actions de sociétés à grande et à moyenne capitalisation situées partout aux États-Unis. L'indice vise à reproduire le rendement de titres de sociétés assorties d'une composante valeur plus élevée que celle de leurs pairs dans le secteur correspondant selon la norme GICS^{MD}. L'indice vise à reproduire le rendement d'actions de qualité sélectionnées au sein de l'indice phare en relevant les actions affichant des caractéristiques de valeur élevée fondées sur trois variables, soit le ratio cours/valeur comptable, le ratio cours/bénéfice futur et le ratio valeur/flux de trésorerie provenant des activités de l'entreprise. Le pointage valeur de chaque titre est calculé en regroupant les pointages Z des trois variables. L'indice est élaboré en fonction d'un nombre fixe de titres en sélectionnant ses constituants à partir de l'indice phare selon leur pointage valeur final, et un plafond de 10 % est fixé pour les titres. On peut obtenir de plus amples renseignements au sujet de l'indice MSCI USA Enhanced Value Capped et de ses émetteurs constituants auprès de MSCI, sur son site Web situé à www.msci.com.

Indice MSCI USA ESG Leaders

L'indice MSCI USA ESG Leaders est fondé sur un indice phare, soit l'indice MSCI USA, qui est composé d'actions de sociétés à moyenne et à grande capitalisations situées partout aux États-Unis. L'indice vise à reproduire le rendement de titres auxquels MSCI a attribué une note ESG supérieure à celle de leurs pairs dans le secteur correspondant selon la norme GICS^{MD}. L'indice a recours aux notes ESG de MSCI pour repérer les sociétés et cible 50 % de la capitalisation boursière rajustée en fonction du flottant de chaque secteur selon la norme GICS^{MD} en choisissant uniquement les sociétés qui sont assorties de la note la plus élevée de chaque secteur. Le portefeuille est pondéré en fonction de la capitalisation boursière. L'indice exclut les titres de sociétés qui tirent une partie importante de leurs produits d'activités liées au tabac, à l'alcool, aux jeux de hasard, aux armes conventionnelles et aux armes à feu civiles, à toute arme prêtant à la controverse, à la production importante d'énergie nucléaire et au pétrole et au gaz non conventionnels ainsi que les titres de sociétés visées par des litiges commerciaux graves (dans chaque cas, selon ce que peut déterminer le fournisseur d'indices). Une note ESG attribuée par MSCI est conçue pour mesurer la résilience d'une société à l'égard des risques ESG à long terme importants du secteur. MSCI emploie une méthodologie fondée sur des règles pour repérer les chefs de file et les « trainards » du secteur selon leur exposition aux risques ESG et leur capacité à gérer ces risques par rapport à leurs pairs. Les risques et occasions ESG peuvent différer en fonction des secteurs et des sociétés. Le modèle de notes ESG attribuées par MSCI repère les risques ESG qui sont les plus importants pour une sous-industrie ou un secteur de la classification GICS^{MD}. La communication d'information par les sociétés est une importante source d'intrants du modèle et des données alternatives provenant de centaines de sources médiatiques,

académiques, non gouvernementales, réglementaires et gouvernementales s'ajoutent à cette communication d'information et mettent au jour des perspectives additionnelles. L'approche de MSCI en matière de controverse sur le plan ESG est axée sur les parties prenantes et couvre les cinq catégories suivantes d'incidences sur celles-ci : environnement, droits de la personne et communauté, droit du travail et chaîne d'approvisionnement, clients et gouvernance. S'il est déterminé qu'une société fait l'objet d'une grave controverse, cela signifie qu'elle est impliquée dans un ou plusieurs différends pour lesquels il existe des allégations crédibles indiquant que la société ou sa direction a causé de sérieux dommages à grande échelle en violant des normes internationales. L'indice MSCI USA ESG Leaders n'est pas autorisé à inclure des titres qui ne respectent pas les valeurs ESG. On peut obtenir de plus amples renseignements au sujet de l'indice MSCI USA ESG Leaders et de ses émetteurs constituants auprès de MSCI, sur son site Web situé à www.msci.com.

Indice MSCI USA Quality

L'indice MSCI USA Quality est fondé sur un indice boursier phare traditionnel pondéré en fonction de la capitalisation boursière, soit l'indice MSCI USA, lequel se compose d'actions de sociétés à grande et à moyenne capitalisation exerçant des activités partout aux États-Unis. L'indice vise à reproduire le rendement d'actions de qualité sélectionnées au sein de l'indice phare en relevant les actions assorties d'un pointage de qualité fondé sur les trois principales variables fondamentales, soit un rendement des capitaux propres élevé, une croissance du bénéfice stable d'une année à l'autre, laquelle peut se mesurer par l'écart-type de la croissance des bénéfices au cours des cinq derniers exercices, et un faible emprunt, lequel peut se mesurer par le ratio d'endettement. Le pointage de qualité de chaque titre est calculé au moyen de la normalisation des trois variables fondamentales en ayant recours aux pointages Z. Le calcul d'un pointage Z est une méthode largement répandue pour normaliser une variable afin de la regrouper avec d'autres variables pouvant avoir une unité de mesure différente ou une échelle différente. Selon les pointages de qualité, un nombre fixe de titres constituants est choisi pour l'indice MSCI USA Quality. L'indice MSCI USA Quality établit la pondération des titres selon le produit de la pondération de leur capitalisation boursière au sein de l'indice phare et le pointage de qualité. L'indice MSCI USA Quality pondère de nouveau les titres de croissance de qualité sélectionnés au sein de l'indice phare afin de mettre l'accent sur les titres assortis de pointages de qualité élevés. On peut obtenir de plus amples renseignements au sujet de l'indice MSCI USA Quality et de ses émetteurs constituants auprès de MSCI, sur son site Web situé à www.msci.com.

Indice NASDAQ-100

L'indice NASDAQ-100 est un indice pondéré en fonction de la capitalisation boursière modifiée qui suit 100 des principaux titres de sociétés ne faisant pas partie du secteur financier cotés au Nasdaq Stock Market selon la capitalisation boursière. L'indice NASDAQ-100 est établi par le repérage et la sélection, parmi les titres qui constituent le Nasdaq Stock Market, de titres de sociétés qui font partie des 100 premières sociétés admissibles selon la capitalisation boursière. Pour être inclus dans l'indice en tant que titre constituant, un titre doit habituellement être i) un titre admissible, y compris une action ordinaire, un CAAÉ, une action à intérêt bénéficiaire, une part de société en commandite ou une action reflet et ii) un titre d'une société qui est uniquement cotée au Nasdaq Global Select Market (à moins que le titre n'ait été aussi coté sur un autre marché américain avant le 1^{er} janvier 2004 et n'ait continué d'y être coté) ayant un volume d'opérations quotidien moyen d'au moins 200 000 actions. Les titres constituants de l'indice et tous les titres constituants en circulation d'un émetteur constituant l'indice sont mis à jour chaque trimestre après la clôture des marchés le troisième vendredi de mars, de juin, de septembre et de décembre, et les mises à jour prennent effet à l'ouverture des marchés le premier lundi suivant. En plus de ces révisions prévues, l'indice est également révisé et mis à jour sur une base continue en cas d'événements extraordinaires comme une radiation, une faillite, une scission, une fusion ou une acquisition mettant en jeu des émetteurs constituants. On peut obtenir de plus amples renseignements au sujet de l'indice NASDAQ-100 et de ses émetteurs constituants auprès de NASDAQ, sur son site Web situé à <https://indexes.nasdaqomx.com/>.

Indice NASDAQ-100 couvert en dollars canadiens

L'indice NASDAQ-100 couvert en dollars canadiens est un indice pondéré en fonction de la capitalisation boursière modifiée qui suit 100 des principaux titres de sociétés ne faisant pas partie du secteur financier cotés au Nasdaq Stock Market selon la capitalisation boursière. L'indice NASDAQ-100 couvert en dollars canadiens est établi par le repérage et la sélection, parmi les titres qui constituent le Nasdaq Stock Market, de titres de sociétés qui font partie des 100 premières sociétés admissibles selon la capitalisation boursière. Pour être inclus dans l'indice en tant que titre constituant, un titre doit habituellement être i) un titre admissible, y compris une action ordinaire, un CAAÉ,

une action à intérêt bénéficiaire, une part de société en commandite ou une action reflet et ii) un titre d'une société qui est uniquement cotée au Nasdaq Global Select Market (à moins que le titre n'ait été aussi coté sur un autre marché américain avant le 1^{er} janvier 2004 et n'ait continué d'y être coté) ayant un volume d'opérations quotidien moyen d'au moins 200 000 actions. Les titres constituants de l'indice et tous les titres constituants en circulation d'un émetteur constituant l'indice sont mis à jour chaque trimestre après la clôture des marchés le troisième vendredi de mars, de juin, de septembre et de décembre, et les mises à jour prennent effet à l'ouverture des marchés le premier lundi suivant. En plus de ces révisions prévues, l'indice est également révisé et mis à jour sur une base continue en cas d'événements extraordinaires comme une radiation, une faillite, une scission, une fusion ou une acquisition mettant en jeu des émetteurs constituants. On peut obtenir de plus amples renseignements au sujet de l'indice NASDAQ-100 couvert en dollars canadiens et de ses émetteurs constituants auprès de NASDAQ, sur son site Web situé à <https://indexes.nasdaqomx.com/>.

Indice S&P 500 Hedged to Canadian Dollars

L'indice S&P 500 Hedged to Canadian Dollars est un indice pondéré en fonction de la capitalisation boursière composé de titres de 500 des émetteurs publics américains les plus importants qui est fourni par S&P et couvert en dollars canadiens. L'indice S&P 500, qui constitue la base de l'indice S&P 500 Hedged to Canadian Dollars, est couramment utilisé comme mesure du rendement des marchés boursiers américains en général. On peut obtenir de plus amples renseignements au sujet de l'indice S&P 500 Hedged to Canadian Dollars et de ses émetteurs constituants auprès de S&P, sur son site Web situé à <http://ca.spindices.com/>.

Indice S&P 500

L'indice S&P 500 est un indice pondéré en fonction de la capitalisation boursière des titres de 500 des plus grandes sociétés ouvertes des États-Unis fourni par S&P. L'indice S&P 500 est couramment utilisé comme mesure du rendement des marchés boursiers américains en général. On peut obtenir de plus amples renseignements au sujet de l'indice S&P 500 et de ses émetteurs constituants auprès de S&P, sur son site Web situé à <http://ca.spindices.com/>.

Indice S&P Global Clean Energy

L'indice S&P Global Clean Energy est un indice modifié pondéré en fonction de la capitalisation boursière qui offre une exposition aux titres de sociétés de marchés développés et émergents qui participent à des entreprises liées à l'énergie propre (c.-à-d. aux sous-secteurs des services publics d'électricité, des services publics multiples ou des producteurs d'électricité indépendants et des négociants en énergie). L'indice vise à reproduire le rendement de sociétés dont les activités principales sont exercées dans le secteur de l'énergie propre, en utilisant un score d'exposition reposant sur le degré selon lequel la société tire ses produits d'entreprises liées au secteur de l'énergie propre et/ou génère de l'énergie propre. Le fournisseur d'indices utilise la classification GICS et la classification du système FactSet's Revere Business Industry Classification System de pair avec les données Trucost Power Generation Data for Utility companies pour déterminer l'univers de titres admissibles. Actuellement, mais sous réserve d'une modification par le fournisseur d'indices, les titres constituants peuvent être admis au sein de l'univers de titres admissibles en fonction de certains objectifs, notamment l'atteinte d'exigences minimales en matière de revenus totaux et de production d'énergie électrique minimale à partir de sources renouvelables. L'indice est rééquilibré semestriellement. On peut obtenir de plus amples renseignements au sujet de l'indice S&P Global Clean Energy et de ses émetteurs constituants auprès de S&P, sur son site Web situé à <http://ca.spindices.com/>.

Indice S&P MidCap 400^{MD}

L'indice S&P MidCap 400^{MD} vise à mesurer le segment des sociétés à moyenne capitalisation du marché boursier des États-Unis. L'indice est conçu pour reproduire le rendement de 400 sociétés à moyenne capitalisation et reflète les composantes de rendement et de risque propres à ce segment du marché. On peut obtenir de plus amples renseignements au sujet de l'indice S&P MidCap 400^{MD} et de ses émetteurs constituants auprès de S&P, sur son site Web situé à <https://ca.spindices.com/indices/equity/sp-400>.

Indice S&P SmallCap 600^{MD}

L'indice S&P SmallCap 600^{MD} vise à mesurer le segment des sociétés à faible capitalisation du marché boursier des États-Unis. L'indice est conçu pour reproduire le rendement de 600 sociétés à faible capitalisation qui

respectent certains critères d'inclusion afin de garantir qu'elles sont liquides et solvables. On peut obtenir de plus amples renseignements au sujet de l'indice S&P SmallCap 600^{MD} et de ses émetteurs constituants auprès de S&P, sur son site Web situé à <https://ca.spindices.com/indices/equity/sp-600>.

Indice composé plafonné S&P/TSX

L'indice composé plafonné S&P/TSX est un indice pondéré en fonction de la capitalisation boursière composé de titres des sociétés les plus importantes et les plus liquides de la TSX. Il s'agit du plus vaste indice de la famille S&P/TSX et il constitue la base de nombreux sous-indices. Il comprend des actions ordinaires ainsi que des parts de fiducies de revenu. On peut obtenir de plus amples renseignements au sujet de l'indice composé plafonné S&P/TSX et de ses émetteurs constituants auprès de S&P, sur son site Web situé à <http://ca.spindices.com/>.

Indice Solactive Canadian Bank Income

L'indice Solactive Canadian Bank Income comprend des titres traditionnels et non traditionnels émis par les banques canadiennes, notamment des titres à revenu fixe, des actions privilégiées et des billets avec remboursement de capital à recours limité. Les éléments constituants sont sélectionnés en fonction d'une capitalisation boursière, d'une qualité et d'une liquidité minimales. Les titres sont pondérés en fonction de la capitalisation boursière au sein des segments de marché et ne devraient pas être fréquemment rééquilibrés en fonction de l'évolution du marché. Le site Web de Solactive, <http://www.solactive.com>, présente de plus amples renseignements sur l'indice Solactive Canadian Bank Income et ses émetteurs constituants.

Indice Solactive Equal Weight Canada Banks

L'indice Solactive Equal Weight Canada Banks comprend des titres d'entités inscrites à la cote de bourses de valeurs canadiennes qui sont classées au sein du secteur diversifié des banques. Les éléments constituants sont sélectionnés en fonction d'une capitalisation boursière et d'une liquidité minimales. En outre, chaque titre de cet indice se voit attribuer une pondération équivalente plutôt qu'une pondération en fonction de la capitalisation boursière. Le site Web de Solactive, <http://www.solactive.com>, présente de plus amples renseignements sur l'indice Solactive Equal Weight Canada Banks et ses émetteurs constituants.

Indice Solactive Equal Weight Canada Industrials

L'indice Solactive Equal Weight Canada Industrials comprend des titres de sociétés qui sont classées au sein du secteur industriel. Les éléments constituants sont sélectionnés en fonction d'une capitalisation boursière et d'une liquidité minimales. En outre, chaque titre de cet indice se voit attribuer une pondération équivalente plutôt qu'une pondération en fonction de la capitalisation boursière. Le site Web de Solactive, <http://www.solactive.com>, présente de plus amples renseignements sur l'indice Solactive Equal Weight Canada Industrials et ses émetteurs constituants.

Indice Solactive Equal Weight Canada Oil & Gas

L'indice Solactive Equal Weight Canada Oil & Gas comprend des titres de sociétés qui sont classées au sein du secteur du pétrole et du gaz. Les éléments constituants sont sélectionnés en fonction d'une capitalisation boursière et d'une liquidité minimales. En outre, chaque titre de cet indice se voit attribuer une pondération équivalente plutôt qu'une pondération en fonction de la capitalisation boursière. Le site Web de Solactive, <http://www.solactive.com>, présente de plus amples renseignements sur l'indice Solactive Equal Weight Canada Oil & Gas et ses émetteurs constituants.

Indice Solactive Equal Weight Canada REIT

L'indice Solactive Equal Weight Canada REIT comprend des titres d'entités inscrites à la cote de bourses de valeurs canadiennes qui sont classées au sein du secteur des fiducies de placement immobilier. Les éléments constituants sont sélectionnés en fonction d'une capitalisation boursière et d'une liquidité minimales. En outre, chaque titre de cet indice se voit attribuer une pondération fixe plutôt qu'une pondération en fonction de la capitalisation boursière. Le site Web de Solactive, <http://www.solactive.com>, présente de plus amples renseignements sur l'indice Solactive Equal Weight Canada REIT et ses émetteurs constituants.

Indice Solactive Equal Weight Canada Utilities

L’indice Solactive Equal Weight Canada Utilities comprend des titres de sociétés inscrites à la cote de bourses de valeurs canadiennes qui sont classées au sein du secteur des services aux collectivités. Les éléments constituants sont sélectionnés en fonction d’une capitalisation boursière et d’une liquidité minimales. En outre, chaque titre de cet indice se voit attribuer une pondération fixe plutôt qu’une pondération en fonction de la capitalisation boursière. Le site Web de Solactive, <http://www.solactive.com>, présente de plus amples renseignements sur l’indice Solactive Equal Weight Canada Utilities et ses émetteurs constituants.

Indice Solactive Equal Weight Global Base Metals couvert en dollars canadiens

L’indice Solactive Equal Weight Global Base Metals couvert en dollars canadiens comprend des titres mondiaux de sociétés qui sont classées au sein du secteur des métaux de base. Les éléments constituants sont sélectionnés en fonction d’une capitalisation boursière et d’une liquidité minimales. En outre, chaque titre de cet indice se voit attribuer une pondération équivalente plutôt qu’une pondération en fonction de la capitalisation boursière. En outre, l’exposition au dollar américain que procure cet indice est couverte par rapport au dollar canadien. Le site Web de Solactive, <http://www.solactive.com>, présente de plus amples renseignements sur l’indice Solactive Equal Weight Global Base Metals couvert en dollars canadiens et ses émetteurs constituants.

Indice Solactive Equal Weight Global Gold

L’indice Solactive Equal Weight Global Gold comprend des titres mondiaux de sociétés qui sont classées au sein du secteur de l’or. Les éléments constituants sont sélectionnés en fonction d’une capitalisation boursière et d’une liquidité minimales. En outre, chaque titre de cet indice se voit attribuer une pondération équivalente plutôt qu’une pondération en fonction de la capitalisation boursière. Le site Web de Solactive, <http://www.solactive.com>, présente de plus amples renseignements sur l’indice Solactive Equal Weight Global Gold et ses émetteurs constituants.

Indice Solactive Equal Weight US Bank

L’indice Solactive Equal Weight US Bank comprend des titres constituant l’indice Solactive US Broad Market qui se classent parmi les secteurs suivants : les finances, les banques des États-Unis, les banques commerciales des États-Unis ou les institutions d’épargne commerciales des États-Unis. Les éléments constituants sont sélectionnés en fonction d’une capitalisation boursière et d’une liquidité minimales. En outre, chaque titre de cet indice se voit attribuer une pondération équivalente plutôt qu’une pondération en fonction de la capitalisation boursière. Le site Web de Solactive, <http://www.solactive.com>, présente de plus amples renseignements sur l’indice Solactive Equal Weight US Bank et ses émetteurs constituants.

Indice Solactive Equal Weight US Bank couvert en dollars canadiens

L’indice Solactive Equal Weight US Bank couvert en dollars canadiens comprend des titres constituant l’indice Solactive US Broad Market qui se classent parmi les secteurs suivants : les finances, les banques des États-Unis, les banques commerciales des États-Unis ou les institutions d’épargne commerciales des États-Unis. Les éléments constituants sont sélectionnés en fonction d’une capitalisation boursière et d’une liquidité minimales. En outre, chaque titre de cet indice se voit attribuer une pondération équivalente plutôt qu’une pondération en fonction de la capitalisation boursière. Le site Web de Solactive, <http://www.solactive.com>, présente de plus amples renseignements sur l’indice Solactive Equal Weight US Bank couvert en dollars canadiens et ses émetteurs constituants.

Indice Solactive Equal Weight US Health Care

L’indice Solactive Equal Weight US Health Care comprend des titres constituant l’indice Solactive US Broad Market qui se classent au sein du secteur des soins de santé. Les éléments constituants sont sélectionnés en fonction d’une capitalisation boursière et d’une liquidité minimales. En outre, chaque titre de cet indice se voit attribuer une pondération fixe plutôt qu’une pondération en fonction de la capitalisation boursière. Le site Web de Solactive, <http://www.solactive.com>, présente de plus amples renseignements sur l’indice Solactive Equal Weight US Health Care et ses émetteurs constituants.

Indice Solactive Equal Weight US Health Care couvert en dollars canadiens

L’indice Solactive Equal Weight US Health Care couvert en dollars canadiens comprend des titres constituant l’indice Solactive US Broad Market qui se classent au sein du secteur des soins de santé. Les éléments constituants sont sélectionnés en fonction d’une capitalisation boursière et d’une liquidité minimales. En outre, chaque titre de cet indice se voit attribuer une pondération fixe plutôt qu’une pondération en fonction de la capitalisation boursière. Le site Web de Solactive, <http://www.solactive.com>, présente de plus amples renseignements sur l’indice Solactive Equal Weight US Health Care couvert en dollars canadiens et ses émetteurs constituants.

Indice Solactive GBS Japan Large & Mid Cap

L’indice Solactive GBS Japan Large & Mid Cap est un indice de titres de capitaux propres qui comprend les segments des sociétés à grande et à moyenne capitalisation du marché boursier japonais. L’indice Solactive GBS Japan Large & Mid Cap englobe environ 85 % de la capitalisation boursière ajustée selon le flottant du Japon. Le site Web de Solactive, <http://www.solactive.com>, présente de plus amples renseignements sur l’indice Solactive GBS Japan Large & Mid Cap et ses émetteurs constituants.

Indice Solactive Laddered Canadian Preferred Share

L’indice Solactive Laddered Canadian Preferred Share comprend des actions privilégiées à taux rajustable qui sont généralement assorties d’un taux de versement de dividende rajustable et échelonnées au moyen de pondérations équivalentes dans les paniers à terme à rajustement annuel. Les titres sont pondérés en fonction de la capitalisation boursière au sein des paniers à terme annuel. Les éléments constituants sont sélectionnés en fonction d’une capitalisation boursière, d’une qualité et d’une liquidité minimales. On peut obtenir de plus amples renseignements au sujet de l’indice Solactive Laddered Canadian Preferred Share et de ses émetteurs constituants auprès de Solactive, sur son site Web situé à <http://www.solactive.com>.

Indice Solactive Media and Communications

L’indice Solactive Media and Communications comprend des titres boursiers mondiaux qui sont liés au secteur des services de communication. Les éléments constituants sont sélectionnés en fonction d’une capitalisation boursière et d’une liquidité minimales. Le site Web de Solactive, <http://www.solactive.com>, présente de plus amples renseignements sur l’indice Solactive Media and Communications et ses émetteurs constituants.

Indice Solactive US Preferred Share Select Hedged to CAD (RTN)

L’indice Solactive US Preferred Share Select Hedged to CAD (RTN) mesure le marché des actions privilégiées des États-Unis sur lesquelles des dividendes élevés sont versés. Les titres admissibles doivent être inscrits à la cote d’une bourse de valeurs des États-Unis, doivent avoir une capitalisation boursière d’au moins 100 millions de dollars américains et doivent respecter les exigences de liquidité minimale. On peut obtenir de plus amples renseignements au sujet de l’indice Solactive US Preferred Share Select Hedged to CAD (RTN) et de ses émetteurs constituants auprès de Solactive, sur son site Web situé à <http://www.solactive.com>.

Indice Solactive US Preferred Share Select (RTN)

L’indice Solactive US Preferred Share Select (RTN) mesure le marché des actions privilégiées des États-Unis sur lesquelles des dividendes élevés sont versés. Les titres admissibles doivent être inscrits à la cote d’une bourse de valeurs des États-Unis, doivent avoir une capitalisation boursière d’au moins 100 millions de dollars américains et doivent respecter les exigences de liquidité minimale. On peut obtenir de plus amples renseignements au sujet de l’indice Solactive US Preferred Share Select (RTN) et de ses émetteurs constituants auprès de Solactive, sur son site Web situé à <http://www.solactive.com>.

Remplacement d’un indice sous-jacent

Le gestionnaire peut, sous réserve de toute approbation requise des porteurs de parts, remplacer l’indice sous-jacent d’un FINB BMO par un autre indice largement reconnu afin de procurer une exposition essentiellement identique à la catégorie d’actifs à laquelle est actuellement exposé le FINB BMO en question. Si le gestionnaire

remplace l'indice sous-jacent d'un FINB BMO ou tout indice qui le remplace, il publiera un communiqué de presse indiquant le nouvel indice, décrivant les titres constituants du nouvel indice et précisant les motifs du remplacement.

Dissolution des indices

Le fournisseur d'indices calcule, établit et met à jour les indices respectifs. S'il cessait de calculer un indice ou si une convention de licence était résiliée, le gestionnaire pourrait dissoudre le ou les FINB BMO applicables au moyen d'un préavis de 60 jours, modifier l'objectif de placement du FINB BMO pertinent, chercher à reproduire un autre indice ou prendre les autres arrangements qu'il considère comme appropriés et dans l'intérêt des porteurs de parts du ou des FINB BMO compte tenu des circonstances.

Utilisation des indices

Le gestionnaire et le FINB BMO applicable sont autorisés à utiliser l'indice pertinent aux termes de la convention de licence applicable décrite ci-après à la rubrique « Contrats importants – Conventions de licence ». Le gestionnaire et les FINB BMO déclinent toute responsabilité et ne donnent aucune garantie à l'égard de l'exactitude et/ou de l'exhaustivité des indices, ou des données qui y sont incluses.

FNINB BMO

Chaque FNINB BMO vise à procurer un certain résultat de placement, comme il est indiqué aux présentes.

FNB BMO toutes actions

Le FNB BMO toutes actions vise à procurer un potentiel d'appréciation du capital à long terme, principalement en investissant dans des FNB qui procurent une exposition à un portefeuille diversifié de titres de capitaux propres mondiaux.

FNB BMO ESG Équilibré

Le FNB BMO ESG Équilibré vise à procurer un équilibre entre le revenu et le potentiel d'appréciation du capital à long terme, principalement en investissant dans des FNB qui ont été sélectionnés en fonction de facteurs ESG et qui procurent une exposition à un portefeuille diversifié de titres de capitaux propres et de titres à revenu fixe mondiaux.

FNB BMO Équilibré

Le FNB BMO Équilibré vise à procurer un équilibre entre le revenu et le potentiel d'appréciation du capital à long terme, principalement en investissant dans des FNB qui procurent une exposition à un portefeuille diversifié de titres de capitaux propres et de titres à revenu fixe mondiaux.

FNB BMO canadien de dividendes

Le FNB BMO canadien de dividendes vise à procurer une exposition au rendement d'un portefeuille pondéré en fonction du rendement de titres de sociétés canadiennes qui versent des dividendes et qui offrent un potentiel d'appréciation du capital à long terme.

FNB BMO vente d'options d'achat couvertes de sociétés canadiennes à dividendes élevés

Le FNB BMO vente d'options d'achat couvertes de sociétés canadiennes à dividendes élevés vise à procurer une exposition au rendement d'un portefeuille de titres de sociétés canadiennes qui versent des dividendes en vue de générer un revenu et de procurer une appréciation du capital à long terme, tout en atténuant le risque de perte en cas de baisse par le recours à des options d'achat couvertes.

FNB BMO Conservateur

Le FNB BMO Conservateur vise à procurer un revenu et un potentiel d'appréciation modérée du capital à long terme, principalement en investissant dans des FNB qui procurent une exposition à un portefeuille diversifié de titres de capitaux propres et de titres à revenu fixe mondiaux.

FNB BMO obligations à escompte de sociétés

Le FNB BMO obligations à escompte de sociétés vise à procurer une exposition au rendement d'un portefeuille de titres à revenu fixe et à générer un revenu, principalement en investissant dans des titres à revenu fixe de qualité de sociétés canadiennes qui se négocient près de leur valeur nominale ou en dessous de leur valeur nominale.

FNB BMO vente d'options d'achat couvertes de banques canadiennes

Le FNB BMO vente d'options d'achat couvertes de banques canadiennes vise à procurer une exposition au rendement d'un portefeuille de titres de banques canadiennes en vue de générer un revenu et de procurer une appréciation du capital à long terme, tout en atténuant le risque de perte en cas de baisse par le recours à des options d'achat couvertes.

FNB BMO vente d'options d'achat couvertes Moyenne industrielle Dow Jones couvert en dollars canadiens

Le FNB BMO vente d'options d'achat couvertes Moyenne industrielle Dow Jones couvert en dollars canadiens vise à procurer une exposition au rendement d'un portefeuille d'actions de sociétés américaines en vue de générer un revenu et de procurer une appréciation du capital à long terme, tout en atténuant le risque de perte en cas de baisse par le recours à des options d'achat couvertes. Le FNB BMO vente d'options d'achat couvertes Moyenne industrielle Dow Jones couvert en dollars canadiens investira dans des instruments dérivés ou utilisera de tels instruments pour tenter de couvrir son exposition au dollar américain.

FNB BMO vente d'options d'achat couvertes d'énergie

Le FNB BMO vente d'options d'achat couvertes d'énergie vise à procurer une exposition au rendement d'un portefeuille de titres de sociétés d'énergie ou liées au secteur de l'énergie, ce qui peut comprendre des sociétés d'énergie propre (c.-à-d. d'énergie renouvelable), en vue de générer un revenu et de procurer une appréciation du capital à long terme, tout en atténuant le risque de perte en cas de baisse par le recours à des options d'achat couvertes.

FNB BMO vente d'options d'achat couvertes de la santé

Le FNB BMO vente d'options d'achat couvertes de la santé vise à procurer une exposition au rendement d'un portefeuille de titres de sociétés de la santé ou liées à la santé en vue de générer un revenu et de procurer une appréciation du capital à long terme, tout en atténuant le risque de perte en cas de baisse par le recours à des options d'achat couvertes.

FNB BMO vente d'options d'achat couvertes de technologie

Le FNB BMO vente d'options d'achat couvertes de technologie vise à procurer une exposition au rendement d'un portefeuille de titres de sociétés de technologies ou liées à la technologie en vue de générer un revenu et de procurer une appréciation du capital à long terme, tout en atténuant le risque de perte en cas de baisse par le recours à des options d'achat couvertes.

FNB BMO vente d'options d'achat couvertes de banques américaines

Le FNB BMO vente d'options d'achat couvertes de banques américaines vise à procurer une exposition au rendement d'un portefeuille de titres de banques américaines en vue de générer un revenu et de procurer une appréciation du capital à long terme, tout en atténuant le risque de perte en cas de baisse par le recours à des options d'achat couvertes.

FNB BMO vente d'options d'achat couvertes de services aux collectivités

Le FNB BMO vente d'options d'achat couvertes de services aux collectivités vise à procurer une exposition au rendement d'un portefeuille de titres de sociétés de services aux collectivités en vue de générer un revenu et de procurer une appréciation du capital à long terme, tout en atténuant le risque de perte en cas de baisse par le recours à des options d'achat couvertes.

FNB BMO vente d'options d'achat couvertes de dividendes élevés de sociétés européennes

Le FNB BMO vente d'options d'achat couvertes de dividendes élevés de sociétés européennes vise à procurer une exposition au rendement d'un portefeuille de titres de sociétés européennes qui versent des dividendes en vue de générer un revenu et de procurer une appréciation du capital à long terme, tout en atténuant le risque de perte en cas de baisse par le recours à des options d'achat couvertes.

FNB BMO vente d'options d'achat couvertes de dividendes élevés de sociétés européennes couvert en dollars canadiens

Le FNB BMO vente d'options d'achat couvertes de dividendes élevés de sociétés européennes couvert en dollars canadiens vise à procurer une exposition au rendement d'un portefeuille de titres de sociétés européennes qui versent des dividendes en vue de générer un revenu et de procurer une appréciation du capital à long terme, tout en atténuant le risque de perte en cas de baisse par le recours à des options d'achat couvertes. Le FNB BMO vente d'options d'achat couvertes de dividendes élevés de sociétés européennes couvert en dollars canadiens investira dans des instruments dérivés ou utilisera de tels instruments en vue de couvrir son risque de change.

FNB BMO rendement élevé à taux variable

Le FNB BMO rendement élevé à taux variable vise à procurer une exposition à un portefeuille diversifié de titres d'emprunt d'émetteurs d'obligations à rendement élevé, tout en visant à atténuer les effets de la fluctuation des taux d'intérêt.

FNB BMO agriculture mondiale

Le FNB BMO agriculture mondiale vise à procurer une exposition au rendement d'un portefeuille de titres de sociétés mondiales du secteur agricole ou liées au secteur agricole en vue de procurer une appréciation du capital à long terme.

FNB BMO vente d'options d'achat couvertes de sociétés mondiales à dividendes élevés

Le FNB BMO vente d'options d'achat couvertes de sociétés mondiales à dividendes élevés vise à procurer une exposition au rendement d'un portefeuille de titres de sociétés mondiales qui versent des dividendes en vue de générer un revenu et de procurer une appréciation du capital à long terme, tout en atténuant le risque de perte en cas de baisse par le recours à des options d'achat couvertes.

FNB BMO Croissance

Le FNB BMO Croissance vise à procurer un potentiel d'appréciation du capital à long terme, principalement en investissant dans des FNB qui procurent une exposition à un portefeuille diversifié de titres de capitaux propres et de titres à revenu fixe mondiaux.

FNB BMO internationales de dividendes

Le FNB BMO internationales de dividendes vise à procurer une exposition au rendement d'un portefeuille pondéré en fonction du rendement de titres de capitaux propres de sociétés internationales qui versent des dividendes élevés et qui offrent un potentiel d'appréciation du capital à long terme.

FNB BMO internationales de dividendes couvert en dollars canadiens

Le FNB BMO internationales de dividendes couvert en dollars canadiens vise à procurer une exposition au rendement d'un portefeuille pondéré en fonction du rendement de titres de capitaux propres de sociétés internationales qui versent des dividendes élevés afin de procurer une appréciation du capital à long terme et de générer un revenu. Le FNB BMO internationales de dividendes couvert en dollars canadiens investira dans des instruments dérivés ou utilisera de tels instruments en vue de couvrir son risque de change.

FNB BMO d'actions canadiennes à faible volatilité

Le FNB BMO d'actions canadiennes à faible volatilité vise à procurer une exposition au rendement d'un portefeuille de titres de capitaux propres de sociétés canadiennes qui sont moins sensibles aux fluctuations du marché et qui offrent un potentiel d'appréciation du capital à long terme.

FNB BMO d'actions de marchés émergents à faible volatilité

Le FNB BMO d'actions de marchés émergents à faible volatilité vise à procurer une exposition au rendement d'un portefeuille d'actions de marchés émergents qui sont moins sensibles aux fluctuations du marché et qui offrent un potentiel d'appréciation du capital à long terme.

FNB BMO d'actions internationales à faible volatilité

Le FNB BMO d'actions internationales à faible volatilité vise à procurer une exposition au rendement d'un portefeuille d'actions internationales qui sont moins sensibles aux fluctuations du marché et qui offrent un potentiel d'appréciation du capital à long terme.

FNB BMO d'actions internationales à faible volatilité couvertes en dollars canadiens

Le FNB BMO d'actions internationales à faible volatilité couvertes en dollars canadiens vise à procurer une exposition au rendement d'un portefeuille d'actions internationales qui sont moins sensibles aux fluctuations du marché et qui offrent un potentiel d'appréciation du capital à long terme. Le FNB BMO d'actions internationales à faible volatilité couvertes en dollars canadiens investira dans des instruments dérivés ou utilisera de tels instruments en vue de couvrir son risque de change.

FNB BMO d'actions américaines à faible volatilité

Le FNB BMO d'actions américaines à faible volatilité vise à procurer une exposition au rendement d'un portefeuille d'actions de sociétés américaines qui sont moins sensibles aux fluctuations du marché et qui offrent un potentiel d'appréciation du capital à long terme.

FNB BMO d'actions américaines à faible volatilité couvertes en dollars canadiens

Le FNB BMO d'actions américaines à faible volatilité couvertes en dollars canadiens vise à procurer une exposition au rendement d'un portefeuille d'actions de sociétés américaines qui sont moins sensibles aux fluctuations du marché et qui offrent un potentiel d'appréciation du capital à long terme. Le FNB BMO d'actions américaines à faible volatilité couvertes en dollars canadiens investira dans des instruments dérivés ou utilisera de tels instruments pour tenter de couvrir son exposition au dollar américain.

FNB BMO revenu mensuel

Le FNB BMO revenu mensuel cherche à procurer des distributions en espèces mensuelles pouvant produire une appréciation modérée du capital à long terme, en investissant généralement dans des FNB BMO qui procurent une exposition à un portefeuille diversifié de placements générant un revenu, notamment des actions ordinaires, des actions privilégiées, des titres à revenu fixe et des parts de fiducies.

FNB BMO à rendement bonifié

Le FNB BMO à rendement bonifié vise à procurer une exposition à un portefeuille de sociétés américaines à grande capitalisation, principalement en investissant dans des titres de capitaux propres américains et des instruments dérivés afin de générer un revenu et de procurer une appréciation du capital à long terme tout en atténuant le risque de perte en cas de baisse. Pour ses parts couvertes, le FNB BMO à rendement bonifié investira également dans des instruments dérivés ou utilisera de tels instruments pour tenter de couvrir son exposition au dollar américain.

FNB BMO obligations à escompte à court terme

Le FNB BMO obligations à escompte à court terme vise à procurer une exposition au rendement d'un portefeuille de titres à revenu fixe et à générer un revenu, principalement en investissant dans des titres à revenu fixe de qualité de sociétés canadiennes dont la durée résiduelle jusqu'à l'échéance varie entre un an et cinq ans qui se négocient près de leur valeur nominale ou en dessous de leur valeur nominale.

FNB BMO obligations à très court terme

Le FNB BMO obligations à très court terme vise à procurer une exposition à toute une gamme de titres à revenu fixe dont la durée réelle à l'échéance est de un an ou moins.

FNB BMO obligations américaines à très court terme

Le FNB BMO obligations américaines à très court terme vise à procurer une exposition à toute une gamme de titres à revenu fixe américains dont la majorité a une durée résiduelle jusqu'à l'échéance de un an ou moins.

FNB BMO américain de dividendes

Le FNB BMO américain de dividendes vise à procurer une exposition au rendement d'un portefeuille pondéré en fonction du rendement d'actions de sociétés américaines qui versent des dividendes et qui offrent un potentiel d'appréciation du capital à long terme.

FNB BMO américain de dividendes couvert en dollars canadiens

Le FNB BMO américain de dividendes couvert en dollars canadiens vise à procurer une exposition à un portefeuille pondéré en fonction du rendement d'actions de sociétés américaines qui versent des dividendes et qui offrent un potentiel d'appréciation du capital à long terme. Le FNB BMO américain de dividendes couvert en dollars canadiens investira dans des instruments dérivés ou utilisera de tels instruments pour tenter de couvrir son exposition au dollar américain.

FNB BMO vente d'options d'achat couvertes de dividendes élevés de sociétés américaines

Le FNB BMO vente d'options d'achat couvertes de dividendes élevés de sociétés américaines vise à procurer une exposition au rendement d'un portefeuille de titres de sociétés américaines qui versent des dividendes en vue de générer un revenu et de procurer une appréciation du capital à long terme, tout en atténuant le risque de perte en cas de baisse par le recours à des options d'achat couvertes.

FNB BMO vente d'options d'achat couvertes de dividendes élevés de sociétés américaines couvert en dollars canadiens

Le FNB BMO vente d'options d'achat couvertes de dividendes élevés de sociétés américaines couvert en dollars canadiens vise à procurer une exposition au rendement d'un portefeuille de titres de sociétés américaines qui versent des dividendes en vue de générer un revenu et de procurer une appréciation du capital à long terme, tout en atténuant le risque de perte en cas de baisse par le recours à des options d'achat couvertes. Le FNB BMO vente d'options d'achat couvertes de dividendes élevés de sociétés américaines couvert en dollars canadiens investira dans des instruments dérivés ou utilisera de tels instruments pour tenter de couvrir son exposition au dollar américain.

FINB BMO vente d'options de vente de sociétés américaines

Le FINB BMO vente d'options de vente de sociétés américaines vise à procurer une exposition au rendement d'un portefeuille d'options de vente sur des titres de capitaux propres de sociétés américaines à grande capitalisation afin de générer un revenu.

FINB BMO vente d'options de vente de sociétés américaines couvert en dollars canadiens

Le FINB BMO vente d'options de vente de sociétés américaines couvert en dollars canadiens vise à procurer une exposition au rendement d'un portefeuille d'options de vente sur des titres de capitaux propres de sociétés américaines à grande capitalisation afin de générer un revenu. Le FINB BMO vente d'options de vente de sociétés américaines couvert en dollars canadiens investira dans des instruments dérivés ou utilisera de tels instruments pour tenter de couvrir son exposition au dollar américain.

STRATÉGIES DE PLACEMENT

FINB BMO

La stratégie de placement de chaque FINB BMO consiste généralement à investir dans une proportion des titres constituants de l'indice applicable ou dans d'autres titres et à détenir de tels titres afin de chercher à reproduire le rendement de cet indice pour atteindre ses objectifs de placement. S'ils sont sélectionnés, les autres titres auront des caractéristiques semblables à celles des titres constituants de l'indice applicable. Les FINB BMO peuvent également détenir de la trésorerie ou des équivalents de trésorerie, ou encore d'autres instruments du marché monétaire afin de satisfaire à leurs obligations courantes.

Le gestionnaire peut également utiliser une méthode d'échantillonnage pour choisir les placements d'un FINB BMO. Cet échantillonnage signifie que le gestionnaire utilisera une analyse quantitative afin de choisir des titres à partir de l'indice applicable pour obtenir un échantillon représentatif des titres qui ressemblent à l'indice en ce qui a trait aux principaux facteurs de risque, aux caractéristiques en matière de rendement, aux pondérations sectorielles, à la capitalisation boursière et aux autres caractéristiques financières appropriées. La quantité de titres constituants choisis à l'aide de cette méthodologie d'échantillonnage sera fonction de divers facteurs, notamment de l'actif du FINB BMO.

Lorsqu'un FINB BMO investit dans des fonds sous-jacents, il investira principalement, ou même exclusivement, dans des fonds sous-jacents gérés par le gestionnaire ou un membre de son groupe. Pour obtenir de plus amples renseignements sur les conflits d'intérêts associés aux placements dans des fonds sous-jacents reliés au gestionnaire par des FINB BMO, se reporter à la rubrique « Modalités d'organisation et de gestion des FNB BMO – Conflits d'intérêts ».

FINB BMO obligations totales

La stratégie de placement du FINB BMO obligations totales consiste actuellement à investir dans les titres constituants de l'indice des obligations universelles FTSE Canada^{MC} et à détenir de tels titres dans une proportion égale à celle qu'ils représentent dans l'indice en question. Le gestionnaire peut également avoir recours à une méthode d'échantillonnage pour choisir les placements du FINB BMO obligations totales afin d'obtenir une exposition au rendement de l'indice.

En guise de solution de recharge à un placement dans la totalité ou une partie des titres constituants de l'indice des obligations universelles FTSE Canada^{MC} et à leur détention ou parallèlement à ce placement et à cette détention, le FINB BMO obligations totales peut investir dans d'autres titres ou utiliser de tels titres afin d'obtenir une exposition au rendement de l'indice.

À l'heure actuelle, le FINB BMO obligations totales investit dans plusieurs autres FNB BMO.

FINB BMO obligations de sociétés notées BBB

La stratégie de placement du FINB BMO obligations de sociétés notées BBB consiste actuellement à investir dans les titres constituants de l'indice des obligations de société BBB à échéance de 1 à 10 ans FTSE Canada^{MC} et à détenir de tels titres dans une proportion égale à celle qu'ils représentent dans l'indice en question. Le gestionnaire peut également avoir recours à une méthode d'échantillonnage pour choisir les placements du FINB BMO obligations de sociétés notées BBB afin d'obtenir une exposition au rendement de l'indice.

En guise de solution de rechange à un placement dans la totalité ou une partie des titres constituants de l'indice des obligations de société BBB à échéance de 1 à 10 ans FTSE Canada^{MC} et à leur détention ou parallèlement à ce placement et à cette détention, le FINB BMO obligations de sociétés notées BBB peut investir dans d'autres titres ou utiliser de tels titres afin d'obtenir une exposition au rendement de l'indice.

FINB BMO revenu de banques canadiennes

La stratégie de placement du FINB BMO revenu de banques canadiennes consiste à investir dans les titres constituants de l'indice Solactive Canadian Bank Income et à détenir de tels titres dans une proportion égale à celle qu'ils représentent dans l'indice en question. Le gestionnaire peut également avoir recours à une méthode d'échantillonnage pour choisir les placements du FINB BMO revenu de banques canadiennes afin d'obtenir une exposition au rendement de l'indice.

En guise de solution de rechange à un placement dans la totalité ou une partie des titres constituants de l'indice Solactive Canadian Bank Income et à leur détention ou parallèlement à ce placement et à cette détention, le FINB BMO revenu de banques canadiennes peut investir dans d'autres titres ou utiliser de tels titres afin d'obtenir une exposition au rendement de l'indice.

FINB BMO titres adossés à des créances hypothécaires canadiens

La stratégie de placement du FINB BMO titres adossés à des créances hypothécaires canadiens consiste actuellement à investir dans les titres constituants de l'indice FTSE Canada NHA MBS 975 et à détenir de tels titres dans une proportion égale à celle qu'ils représentent dans l'indice en question. Le gestionnaire peut également avoir recours à une méthode d'échantillonnage pour choisir les placements du FINB BMO titres adossés à des créances hypothécaires canadiens afin d'obtenir une exposition au rendement de l'indice.

En guise de solution de rechange à un placement dans la totalité ou une partie des titres constituants de l'indice FTSE Canada NHA MBS 975 et à leur détention ou parallèlement à ce placement et à cette détention, le FINB BMO titres adossés à des créances hypothécaires canadiens peut investir dans d'autres titres ou utiliser de tels titres afin d'obtenir une exposition au rendement de l'indice.

FINB BMO actions du secteur énergie propre

La stratégie de placement du FINB BMO actions du secteur énergie propre consiste actuellement à investir dans les titres constituants de l'indice S&P Global Clean Energy et à détenir de tels titres dans une proportion égale à celle qu'ils représentent dans l'indice en question. Le gestionnaire peut aussi avoir recours à une méthode d'échantillonnage pour choisir les placements du FINB BMO actions du secteur énergie propre afin d'obtenir une exposition au rendement de l'indice.

En guise de solution de rechange à un placement dans la totalité ou une partie des titres constituants de l'indice S&P Global Clean Energy et à leur détention ou parallèlement à ce placement et à cette détention, le FINB BMO actions du secteur énergie propre peut investir dans d'autres titres ou utiliser de tels titres afin d'obtenir une exposition au rendement de l'indice. Les autres titres auront des caractéristiques ESG semblables à celles de l'indice applicable.

Pour obtenir de plus amples renseignements, se reporter à la rubrique « Stratégies de placement – Considération de facteurs ESG et processus de placement responsable du gestionnaire ».

FINB BMO obligations de sociétés

La stratégie de placement du FINB BMO obligations de sociétés consiste actuellement à investir dans les titres constituants de l'indice des obligations de toutes les sociétés FTSE Canada^{MC} et à détenir de tels titres dans une proportion égale à celle qu'ils représentent dans l'indice en question. Le gestionnaire peut également avoir recours à une méthode d'échantillonnage pour choisir les placements du FINB BMO obligations de sociétés afin d'obtenir une exposition au rendement de l'indice.

En guise de solution de rechange à un placement dans la totalité ou une partie des titres constituants de l'indice des obligations de toutes les sociétés FTSE Canada^{MC} et à leur détention ou parallèlement à ce placement et à cette détention, le FINB BMO obligations de sociétés peut investir dans d'autres titres ou utiliser de tels titres afin d'obtenir une exposition au rendement de l'indice.

FINB BMO obligations à escompte

La stratégie de placement du FINB BMO obligations à escompte consiste actuellement à investir dans les titres constituants de l'indice des obligations universelles à escompte FTSE Canada^{MC} et à détenir de tels titres dans une proportion égale à celle qu'ils représentent dans l'indice en question. Le gestionnaire peut également avoir recours à une méthode d'échantillonnage pour choisir les placements du FINB BMO obligations à escompte afin d'obtenir une exposition au rendement de l'indice.

En guise de solution de rechange à un placement dans la totalité ou une partie des titres constituants de l'indice des obligations universelles à escompte FTSE Canada^{MC} et à leur détention ou parallèlement à ce placement et à cette détention, le FINB BMO obligations à escompte peut investir dans d'autres titres ou utiliser de tels titres afin d'obtenir une exposition au rendement de l'indice.

FINB BMO Moyenne industrielle Dow Jones couverte en dollars canadiens

La stratégie de placement du FINB BMO Moyenne industrielle Dow Jones couverte en dollars canadiens consiste actuellement à investir dans les titres constituants de l'indice Dow Jones Industrial Average (couvert en \$ CA) et à détenir de tels titres dans une proportion égale à celle qu'ils représentent dans l'indice en question et à utiliser des instruments dérivés en guise de couverture par rapport au dollar canadien. Le gestionnaire peut également avoir recours à une méthode d'échantillonnage pour choisir les placements du FINB BMO Moyenne industrielle Dow Jones couverte en dollars canadiens afin d'obtenir une exposition au rendement de l'indice.

En guise de solution de rechange à un placement dans la totalité ou une partie des titres constituants de l'indice Dow Jones Industrial Average (couvert en \$ CA) et à leur détention ou parallèlement à ce placement et à cette détention, le FINB BMO Moyenne industrielle Dow Jones couverte en dollars canadiens peut investir dans d'autres titres ou utiliser de tels titres afin d'obtenir une exposition au rendement de l'indice.

FINB BMO obligations de marchés émergents couvert en dollars canadiens

La stratégie de placement du FINB BMO obligations de marchés émergents couvert en dollars canadiens consiste actuellement à investir dans les titres constituants de l'indice Bloomberg Emerging Markets Tradable External Debt (EMTED) GDP Weighted Capped couvert en dollars canadiens et à détenir de tels titres dans une proportion égale à celle qu'ils représentent dans l'indice en question et à utiliser des instruments dérivés en guise de couverture par rapport au dollar canadien. Le gestionnaire peut également avoir recours à une méthode d'échantillonnage pour choisir les placements du FINB BMO obligations de marchés émergents couvert en dollars canadiens afin d'obtenir une exposition au rendement de l'indice.

En guise de solution de rechange à un placement dans la totalité ou une partie des titres constituants de l'indice Bloomberg Emerging Markets Tradable External Debt (EMTED) GDP Weighted Capped couvert en dollars canadiens et à leur détention ou parallèlement à ce placement et à cette détention, le FINB BMO obligations de marchés émergents couvert en dollars canadiens peut investir dans d'autres titres ou utiliser de tels titres afin d'obtenir une exposition au rendement de l'indice.

FINB BMO équipondéré banques

La stratégie de placement du FINB BMO équipondéré banques consiste actuellement à investir dans les titres constituants de l'indice Solactive Equal Weight Canada Banks et à détenir de tels titres dans une proportion égale à celle qu'ils représentent dans l'indice en question. Le gestionnaire peut également avoir recours à une méthode d'échantillonnage pour choisir les placements du FINB BMO équipondéré banques afin d'obtenir une exposition au rendement de l'indice.

En guise de solution de rechange à un placement dans la totalité ou une partie des titres constituants de l'indice Solactive Equal Weight Canada Banks et à leur détention ou parallèlement à ce placement et à cette détention, le FINB BMO équipondéré banques peut investir dans d'autres titres ou utiliser de tels titres afin d'obtenir une exposition au rendement de l'indice.

FINB BMO équipondéré métaux de base mondiaux, couvert en dollars canadiens

La stratégie de placement du FINB BMO équipondéré métaux de base mondiaux, couvert en dollars canadiens consiste actuellement à investir dans les titres constituants de l'indice Solactive Equal Weight Global Base Metals couvert en dollars canadiens et à détenir de tels titres dans une proportion égale à celle qu'ils représentent dans l'indice en question et à utiliser des instruments dérivés en guise de couverture par rapport au dollar canadien. Le gestionnaire peut également avoir recours à une méthode d'échantillonnage pour choisir les placements du FINB BMO équipondéré métaux de base mondiaux, couvert en dollars canadiens afin d'obtenir une exposition au rendement de l'indice.

En guise de solution de rechange à un placement dans la totalité ou une partie des titres constituants de l'indice Solactive Equal Weight Global Base Metals couvert en dollars canadiens et à leur détention ou parallèlement à ce placement et à cette détention, le FINB BMO équipondéré métaux de base mondiaux, couvert en dollars canadiens peut investir dans d'autres titres ou utiliser de tels titres afin d'obtenir une exposition au rendement de l'indice.

FINB BMO équipondéré aurifères mondiales

La stratégie de placement du FINB BMO équipondéré aurifères mondiales consiste actuellement à investir dans les titres constituants de l'indice Solactive Equal Weight Global Gold et à détenir de tels titres dans une proportion égale à celle qu'ils représentent dans l'indice en question. Le gestionnaire peut également avoir recours à une méthode d'échantillonnage pour choisir les placements du FINB BMO équipondéré aurifères mondiales afin d'obtenir une exposition au rendement de l'indice.

En guise de solution de rechange à un placement dans la totalité ou une partie des titres constituants de l'indice Solactive Equal Weight Global Gold et à leur détention ou parallèlement à ce placement et à cette détention, le FINB BMO équipondéré aurifères mondiales peut investir dans d'autres titres ou utiliser de tels titres afin d'obtenir une exposition au rendement de l'indice.

FINB BMO équipondéré produits industriels

La stratégie de placement du FINB BMO équipondéré produits industriels consiste actuellement à investir dans les titres constituants de l'indice Solactive Equal Weight Canada Industrials et à détenir de tels titres dans une proportion égale à celle qu'ils représentent dans l'indice en question. Le gestionnaire peut également avoir recours à une méthode d'échantillonnage pour choisir les placements du FINB BMO équipondéré produits industriels afin d'obtenir une exposition au rendement de l'indice.

En guise de solution de rechange à un placement dans la totalité ou une partie des titres constituants de l'indice Solactive Equal Weight Canada Industrials et à leur détention ou parallèlement à ce placement et à cette détention, le FINB BMO équipondéré produits industriels peut investir dans d'autres titres ou utiliser de tels titres afin d'obtenir une exposition au rendement de l'indice.

FINB BMO équipondéré pétrole et gaz

La stratégie de placement du FINB BMO équipondéré pétrole et gaz consiste actuellement à investir dans les titres constituants de l'indice Solactive Equal Weight Canada Oil & Gas et à détenir de tels titres dans une proportion égale à celle qu'ils représentent dans l'indice en question. Le gestionnaire peut également avoir recours à une méthode d'échantillonnage pour choisir les placements du FINB BMO équipondéré pétrole et gaz afin d'obtenir une exposition au rendement de l'indice.

En guise de solution de rechange à un placement dans la totalité ou une partie des titres constituants de l'indice Solactive Equal Weight Canada Oil & Gas et à leur détention ou parallèlement à ce placement et à cette détention, le FINB BMO équipondéré pétrole et gaz peut investir dans d'autres titres ou utiliser de tels titres afin d'obtenir une exposition au rendement de l'indice.

FINB BMO équipondéré de FPI

La stratégie de placement du FINB BMO équipondéré de FPI consiste actuellement à investir dans les titres constituants de l'indice Solactive Equal Weight Canada REIT et à détenir de tels titres dans une proportion égale à celle qu'ils représentent dans l'indice en question. Le gestionnaire peut également avoir recours à une méthode d'échantillonnage pour choisir les placements du FINB BMO équipondéré de FPI afin d'obtenir une exposition au rendement de l'indice.

En guise de solution de rechange à un placement dans la totalité ou une partie des titres constituants de l'indice Solactive Equal Weight Canada REIT et à leur détention ou parallèlement à ce placement et à cette détention, le FINB BMO équipondéré de FPI peut investir dans d'autres titres ou utiliser de tels titres afin d'obtenir une exposition au rendement de l'indice.

FINB BMO équipondéré banques américaines couvert en dollars canadiens

La stratégie de placement du FINB BMO équipondéré banques américaines couvert en dollars canadiens consiste actuellement à obtenir une exposition au rendement de l'indice Solactive Equal Weight US Bank couvert en dollars canadiens en investissant dans des actifs comme des FNB, des organismes de placement collectif ou d'autres fonds d'investissement, des CAAÉ ou des instruments dérivés. À l'heure actuelle, le FINB BMO équipondéré banques américaines couvert en dollars canadiens investit principalement dans le FINB BMO équipondéré banques américaines et utilise des instruments dérivés en guise de couverture par rapport au dollar canadien.

En plus ou au lieu d'un placement effectué principalement dans des actifs comme des FNB, des organismes de placement collectif ou d'autres fonds d'investissement, des CAAÉ ou des instruments dérivés, le FINB BMO équipondéré banques américaines couvert en dollars canadiens peut investir dans les titres constituants de l'indice Solactive Equal Weight US Bank couvert en dollars canadiens et détenir de tels titres dans une proportion égale à celle qu'ils représentent dans l'indice en question. Le gestionnaire peut également avoir recours à une méthode d'échantillonnage pour choisir les placements du FINB BMO équipondéré banques américaines couvert en dollars canadiens afin d'obtenir une exposition au rendement de l'indice.

FINB BMO équipondéré banques américaines

La stratégie de placement du FINB BMO équipondéré banques américaines consiste actuellement à investir dans les titres constituants de l'indice Solactive Equal Weight US Bank et à détenir de tels titres dans une proportion égale à celle qu'ils représentent dans l'indice en question. Le gestionnaire peut également avoir recours à une méthode d'échantillonnage pour choisir les placements du FINB BMO équipondéré banques américaines afin d'obtenir une exposition au rendement de l'indice.

En guise de solution de rechange à un placement dans la totalité ou une partie des titres constituants de l'indice Solactive Equal Weight US Bank et à leur détention ou parallèlement à ce placement et à cette détention, le FINB BMO équipondéré banques américaines peut investir dans d'autres titres ou utiliser de tels titres afin d'obtenir une exposition au rendement de l'indice.

FINB BMO équipondéré américain de la santé couvert en dollars canadiens

La stratégie de placement du FINB BMO équipondéré américain de la santé couvert en dollars canadiens consiste actuellement à investir dans les titres constituants de l'indice Solactive Equal Weight US Health Care couvert en dollars canadiens et à détenir de tels titres dans une proportion égale à celle qu'ils représentent dans l'indice en question et à utiliser des instruments dérivés en guise de couverture par rapport au dollar canadien. Le gestionnaire peut également avoir recours à une méthode d'échantillonnage pour choisir les placements du FINB BMO équipondéré américain de la santé couvert en dollars canadiens afin d'obtenir une exposition au rendement de l'indice.

En guise de solution de rechange à un placement dans la totalité ou une partie des titres constituants de l'indice Solactive Equal Weight US Health Care couvert en dollars canadiens et à leur détention ou parallèlement à ce placement et à cette détention, le FINB BMO équipondéré américain de la santé couvert en dollars canadiens peut investir dans d'autres titres ou utiliser de tels titres afin d'obtenir une exposition au rendement de l'indice.

FINB BMO équipondéré américain de la santé

La stratégie de placement du FINB BMO équipondéré américain de la santé consiste actuellement à investir dans les titres constituants de l'indice Solactive Equal Weight US Health Care et à détenir de tels titres dans une proportion égale à celle qu'ils représentent dans l'indice en question. Le gestionnaire peut également avoir recours à une méthode d'échantillonnage pour choisir les placements du FINB BMO équipondéré américain de la santé afin d'obtenir une exposition au rendement de l'indice.

En guise de solution de rechange à un placement dans la totalité ou une partie des titres constituants de l'indice Solactive Equal Weight US Health Care et à leur détention ou parallèlement à ce placement et à cette détention, le FINB BMO équipondéré américain de la santé peut investir dans d'autres titres ou utiliser de tels titres afin d'obtenir une exposition au rendement de l'indice.

FINB BMO équipondéré services aux collectivités

La stratégie de placement du FINB BMO équipondéré services aux collectivités consiste actuellement à investir dans les titres constituants de l'indice Solactive Equal Weight Canada Utilities et à détenir de tels titres dans une proportion égale à celle qu'ils représentent dans l'indice en question. Le gestionnaire peut aussi avoir recours à une méthode d'échantillonnage pour choisir les placements du FINB BMO équipondéré services aux collectivités afin d'obtenir une exposition au rendement de l'indice.

En guise de solution de rechange à un placement dans la totalité ou une partie des titres constituants de l'indice Solactive Equal Weight Canada Utilities et à leur détention ou parallèlement à ce placement et à cette détention, le FINB BMO équipondéré services aux collectivités peut investir dans d'autres titres ou utiliser de tels titres afin d'obtenir une exposition au rendement de l'indice.

FINB BMO ESG obligations de sociétés

La stratégie de placement du FINB BMO ESG obligations de sociétés consiste actuellement à investir dans les titres constituants de l'indice Bloomberg MSCI Canada Corporate Sustainability SRI et à détenir de tels titres dans une proportion égale à celle qu'ils représentent dans l'indice en question. Le gestionnaire peut aussi avoir recours à une méthode d'échantillonnage pour choisir les placements du FINB BMO ESG obligations de sociétés afin d'obtenir une exposition au rendement de l'indice. Le FINB BMO ESG obligations de sociétés n'est pas autorisé à détenir des placements qui ne respectent pas les valeurs ESG.

En guise de solution de rechange à un placement dans la totalité ou une partie des titres constituants de l'indice Bloomberg MSCI Canada Corporate Sustainability SRI et à leur détention ou parallèlement à ce placement et à cette détention, le FINB BMO ESG obligations de sociétés peut investir dans d'autres titres ou utiliser de tels titres afin d'obtenir une exposition au rendement de l'indice.

Pour obtenir de plus amples renseignements, se reporter à la rubrique « Stratégies de placement – Considération de facteurs ESG et processus de placement responsable du gestionnaire ».

FINB BMO ESG obligations de sociétés américaines à haut rendement

La stratégie de placement du FINB BMO ESG obligations de sociétés américaines à haut rendement consiste actuellement à investir dans les titres constituants de l'indice Bloomberg MSCI US High Yield Liquid Corporate Sustainability SRI et à détenir de tels titres dans une proportion égale à celle qu'ils représentent dans l'indice en question. Le gestionnaire peut aussi avoir recours à une méthode d'échantillonnage pour choisir les placements du FINB BMO ESG obligations de sociétés américaines à haut rendement afin d'obtenir une exposition au rendement de l'indice. Le FINB BMO ESG obligations de sociétés américaines à haut rendement n'est pas autorisé à détenir des placements qui ne respectent pas les valeurs ESG.

En guise de solution de rechange à un placement dans la totalité ou une partie des titres constituants de l'indice Bloomberg MSCI US High Yield Liquid Corporate Sustainability SRI et à leur détention ou parallèlement à ce placement et à cette détention, le FINB BMO ESG obligations de sociétés américaines à haut rendement peut investir dans d'autres titres ou utiliser de tels titres afin d'obtenir une exposition au rendement de l'indice.

L'exposition aux devises de la tranche du portefeuille du FINB BMO ESG obligations de sociétés américaines à haut rendement attribuable aux parts non couvertes ne fera pas l'objet d'une couverture par rapport au dollar canadien. L'exposition aux devises de la tranche du portefeuille du FINB BMO ESG obligations de sociétés américaines à haut rendement attribuable aux parts couvertes fera l'objet d'une couverture par rapport au dollar canadien.

Pour obtenir de plus amples renseignements, se reporter à la rubrique « Stratégies de placement – Considération de facteurs ESG et processus de placement responsable du gestionnaire ».

FINB BMO ESG obligations de sociétés américaines couvertes en dollars canadiens

La stratégie de placement du FINB BMO ESG obligations de sociétés américaines couvertes en dollars canadiens consiste actuellement à investir dans les titres constituants de l'indice Bloomberg MSCI US Corporate Sustainability SRI et à détenir de tels titres dans une proportion égale à celle qu'ils représentent dans l'indice en question et à utiliser des instruments dérivés en guise de couverture par rapport au dollar canadien. Le gestionnaire peut aussi avoir recours à une méthode d'échantillonnage pour choisir les placements du FINB BMO ESG obligations de sociétés américaines couvertes en dollars canadiens afin d'obtenir une exposition au rendement de l'indice. Le FINB BMO ESG obligations de sociétés américaines couvertes en dollars canadiens n'est pas autorisé à détenir des placements qui ne respectent pas les valeurs ESG.

En guise de solution de rechange à un placement dans la totalité ou une partie des titres constituants de l'indice Bloomberg MSCI US Corporate Sustainability SRI et à leur détention ou parallèlement à ce placement et à cette détention, le FINB BMO ESG obligations de sociétés américaines couvertes en dollars canadiens peut investir dans d'autres titres ou utiliser de tels titres afin d'obtenir une exposition au rendement de l'indice.

Pour obtenir de plus amples renseignements, se reporter à la rubrique « Stratégies de placement – Considération de facteurs ESG et processus de placement responsable du gestionnaire ».

FINB BMO communications mondiales

La stratégie de placement du FINB BMO communications mondiales consiste actuellement à investir dans les titres constituants de l'indice Solactive Media and Communications et à détenir de tels titres dans une proportion égale à celle qu'ils représentent dans l'indice. Le gestionnaire peut également avoir recours à une méthode d'échantillonnage pour choisir les placements du FINB BMO communications mondiales afin d'obtenir une exposition au rendement de l'indice.

En guise de solution de rechange à un placement dans la totalité ou une partie des titres constituants de l'indice Solactive Media and Communications et à leur détention ou parallèlement à ce placement et à cette détention, le FINB BMO communications mondiales peut investir dans d'autres titres ou utiliser de tels titres afin d'obtenir une exposition au rendement de l'indice.

FINB BMO biens de consommation discrétionnaires mondiaux couvert en dollars canadiens

La stratégie de placement du FINB BMO biens de consommation discrétionnaires mondiaux couvert en dollars canadiens consiste actuellement à investir dans les titres constituants de l'indice FTSE Developed ex Korea Consumer Discretionary Capped 100% Hedged to CAD et à détenir de tels titres dans une proportion égale à celle qu'ils représentent dans l'indice en question et à utiliser des instruments dérivés en guise de couverture par rapport au dollar canadien. Le gestionnaire peut aussi avoir recours à une méthode d'échantillonnage pour choisir les placements du FINB BMO biens de consommation discrétionnaires mondiaux couvert en dollars canadiens afin d'obtenir une exposition au rendement de l'indice.

En guise de solution de rechange à un placement dans la totalité ou une partie des titres constituants de l'indice FTSE Developed ex Korea Consumer Discretionary Capped 100% Hedged to CAD et à leur détention ou parallèlement à ce placement et à cette détention, le FINB BMO biens de consommation discrétionnaires mondiaux couvert en dollars canadiens peut investir dans d'autres titres ou utiliser de tels titres afin d'obtenir une exposition au rendement de l'indice.

FINB BMO biens de consommation essentiels mondiaux couvert en dollars canadiens

La stratégie de placement du FINB BMO biens de consommation essentiels mondiaux couvert en dollars canadiens consiste actuellement à investir dans les titres constituants de l'indice FTSE Developed ex Korea Consumer Staples Capped 100% Hedged to CAD et à détenir de tels titres dans une proportion égale à celle qu'ils représentent dans l'indice en question et à utiliser des instruments dérivés en guise de couverture par rapport au dollar canadien. Le gestionnaire peut aussi avoir recours à une méthode d'échantillonnage pour choisir les placements du FINB BMO biens de consommation essentiels mondiaux couvert en dollars canadiens afin d'obtenir une exposition au rendement de l'indice.

En guise de solution de rechange à un placement dans la totalité ou une partie des titres constituants de l'indice FTSE Developed ex Korea Consumer Staples Capped 100% Hedged to CAD et à leur détention ou parallèlement à ce placement et à cette détention, le FINB BMO biens de consommation essentiels mondiaux couvert en dollars canadiens peut investir dans d'autres titres ou utiliser de tels titres afin d'obtenir une exposition au rendement de l'indice.

FINB BMO infrastructures mondiales

La stratégie de placement du FINB BMO infrastructures mondiales consiste actuellement à investir dans les titres constituants de l'indice Dow Jones Brookfield Global Infrastructure North American Listed et à détenir de tels titres dans une proportion égale à celle qu'ils représentent dans l'indice en question. Le gestionnaire peut également avoir recours à une méthode d'échantillonnage pour choisir les placements du FINB BMO infrastructures mondiales afin d'obtenir une exposition au rendement de l'indice.

En guise de solution de rechange à un placement dans la totalité ou une partie des titres constituants de l'indice Dow Jones Brookfield Global Infrastructure North American Listed et à leur détention ou parallèlement à ce placement et à cette détention, le FINB BMO infrastructures mondiales peut investir dans d'autres titres ou utiliser de tels titres afin d'obtenir une exposition au rendement de l'indice.

FINB BMO obligations de gouvernements

La stratégie de placement du FINB BMO obligations de gouvernements consiste actuellement à investir dans les titres constituants de l'indice des obligations gouvernementales FTSE Canada^{MC} et à détenir de tels titres dans une proportion égale à celle qu'ils représentent dans l'indice. Le gestionnaire peut également avoir recours à une méthode d'échantillonnage pour choisir les placements du FINB BMO obligations de gouvernements afin d'obtenir une exposition au rendement de l'indice.

En guise de solution de rechange à un placement dans la totalité ou une partie des titres constituants de l'indice des obligations gouvernementales FTSE Canada^{MC} et à leur détention ou parallèlement à ce placement et à cette détention, le FINB BMO obligations de gouvernements peut investir dans d'autres titres ou utiliser de tels titres afin d'obtenir une exposition au rendement de l'indice.

FINB BMO obligations de sociétés de haute qualité

La stratégie de placement du FINB BMO obligations de sociétés de haute qualité consiste actuellement à investir dans les titres constituants de l'indice des obligations de société A+ à échéance de 1 à 10 ans FTSE Canada^{MC} et à détenir de tels titres dans une proportion égale à celle qu'ils représentent dans l'indice. Le gestionnaire peut également avoir recours à une méthode d'échantillonnage pour choisir les placements du FINB BMO obligations de sociétés de haute qualité afin d'obtenir une exposition au rendement de l'indice.

En guise de solution de rechange à un placement dans la totalité ou une partie des titres constituants de l'indice des obligations de société A+ à échéance de 1 à 10 ans FTSE Canada^{MC} et à leur détention ou parallèlement à ce placement et à cette détention, le FINB BMO obligations de sociétés de haute qualité peut investir dans d'autres titres ou utiliser de tels titres afin d'obtenir une exposition au rendement de l'indice.

FINB BMO obligations de sociétés américaines à haut rendement couvertes en dollars canadiens

La stratégie de placement du FINB BMO obligations de sociétés américaines à haut rendement couvertes en dollars canadiens consiste actuellement à obtenir une exposition à l'indice Bloomberg U.S. High Yield Very Liquid couvert en dollars canadiens en investissant dans des actifs comme des FNB, des organismes de placement collectif ou d'autres fonds d'investissement, des CAAÉ ou des instruments dérivés. À l'heure actuelle, le FINB BMO obligations de sociétés américaines à haut rendement couvertes en dollars canadiens investit principalement dans le FINB BMO obligations de sociétés américaines à haut rendement et utilise des instruments dérivés en guise de couverture par rapport au dollar canadien.

En guise de solution de rechange à un placement effectué principalement dans des actifs comme des FNB, des organismes de placement collectif ou d'autres fonds d'investissement, des CAAÉ ou des instruments dérivés ou parallèlement à ce placement et à cette détention, le FINB BMO obligations de sociétés américaines à haut rendement couvertes en dollars canadiens peut investir dans les titres constituants de l'indice Bloomberg U.S. High Yield Very Liquid couvert en dollars canadiens et détenir de tels titres dans une proportion égale à celle qu'ils représentent dans l'indice en question. Le gestionnaire peut également avoir recours à une méthode d'échantillonnage pour choisir les placements du FINB BMO obligations de sociétés américaines à haut rendement couvertes en dollars canadiens afin d'obtenir une exposition au rendement de l'indice.

FINB BMO obligations de sociétés américaines à haut rendement

La stratégie de placement du FINB BMO obligations de sociétés américaines à haut rendement consiste actuellement à investir dans les titres constituants de l'indice Bloomberg U.S. High Yield Very Liquid et à détenir de tels titres dans une proportion égale à celle qu'ils représentent dans l'indice. Le gestionnaire peut également avoir recours à une méthode d'échantillonnage pour choisir les placements du FINB BMO obligations de sociétés américaines à haut rendement afin d'obtenir une exposition au rendement de l'indice.

En guise de solution de rechange à un placement dans la totalité ou une partie des titres constituants de l'indice Bloomberg U.S. High Yield Very Liquid et à leur détention ou parallèlement à ce placement et à cette détention, le FINB BMO obligations de sociétés américaines à haut rendement peut investir dans d'autres titres ou utiliser de tels titres afin d'obtenir une exposition au rendement de l'indice.

FINB BMO Japon

La stratégie de placement du FINB BMO Japon consiste actuellement à investir dans les titres constituants de l'indice Solactive GBS Japan Large & Mid Cap et à détenir de tels titres dans une proportion égale à celle qu'ils représentent dans l'indice en question. Le gestionnaire peut également avoir recours à une méthode d'échantillonnage pour choisir les placements du FINB BMO Japon afin d'obtenir une exposition au rendement de l'indice.

En guise de solution de rechange à un placement dans la totalité ou une partie des titres constituants de l'indice du Japon et à leur détention ou parallèlement à ce placement et à cette détention, le FINB BMO Japon peut investir dans d'autres titres ou utiliser de tels titres afin d'obtenir une exposition au rendement de l'indice.

L'exposition aux devises de la tranche du portefeuille du FINB BMO Japon attribuable aux parts non couvertes ne fera pas l'objet d'une couverture par rapport au dollar canadien. L'exposition aux devises de la tranche du portefeuille du FINB BMO Japon attribuable aux parts couvertes fera l'objet d'une couverture par rapport au dollar canadien.

FINB BMO petites aurifères

La stratégie de placement du FINB BMO petites aurifères consiste actuellement à investir dans les titres constituants de l'indice Dow Jones North America Select Junior Gold et à détenir de tels titres dans une proportion égale à celle qu'ils représentent dans l'indice en question. Le gestionnaire peut également avoir recours à une méthode d'échantillonnage pour choisir les placements du FINB BMO petites aurifères afin d'obtenir une exposition au rendement de l'indice.

En guise de solution de rechange à un placement dans la totalité ou une partie des titres constituants de l'indice Dow Jones North America Select Junior Gold et à leur détention ou parallèlement à ce placement et à cette détention, le FINB BMO petites aurifères peut investir dans d'autres titres ou utiliser de tels titres afin d'obtenir une exposition au rendement de l'indice.

FINB BMO échelonné actions privilégiées

La stratégie de placement du FINB BMO échelonné actions privilégiées consiste actuellement à investir dans les titres constituants de l'indice Solactive Laddered Canadian Preferred Share et à détenir de tels titres dans une proportion égale à celle qu'ils représentent dans l'indice en question. Le gestionnaire peut également avoir recours à une méthode d'échantillonnage pour choisir les placements du FINB BMO échelonné actions privilégiées afin d'obtenir une exposition au rendement de l'indice.

En guise de solution de rechange à un placement dans la totalité ou une partie des titres constituants de l'indice Solactive Laddered Canadian Preferred Share et à leur détention ou parallèlement à ce placement et à cette détention, le FINB BMO échelonné actions privilégiées peut investir dans d'autres titres ou utiliser de tels titres afin d'obtenir une exposition au rendement de l'indice.

FINB BMO obligations de sociétés à long terme

La stratégie de placement du FINB BMO obligations de sociétés à long terme consiste actuellement à investir dans les titres constituants de l'indice des obligations de société à long terme FTSE Canada^{MC} et à détenir de tels titres dans une proportion égale à celle qu'ils représentent dans l'indice en question. Le gestionnaire peut également avoir recours à une méthode d'échantillonnage pour choisir les placements du FINB BMO obligations de sociétés à long terme afin d'obtenir une exposition au rendement de l'indice.

En guise de solution de rechange à un placement dans la totalité ou une partie des titres constituants de l'indice des obligations de société à long terme FTSE Canada^{MC} et à leur détention ou parallèlement à ce placement et à cette détention, le FINB BMO obligations de sociétés à long terme peut investir dans d'autres titres ou utiliser de tels titres afin d'obtenir une exposition au rendement de l'indice.

FINB BMO obligations fédérales à long terme

La stratégie de placement du FINB BMO obligations fédérales à long terme consiste actuellement à investir dans les titres constituants de l'indice des obligations fédérales à long terme FTSE Canada^{MC} et à détenir de tels titres dans une proportion égale à celle qu'ils représentent dans l'indice en question. Le gestionnaire peut également avoir recours à une méthode d'échantillonnage pour choisir les placements du FINB BMO obligations fédérales à long terme afin d'obtenir une exposition au rendement de l'indice.

En guise de solution de rechange à un placement dans la totalité ou une partie des titres constituants de l'indice des obligations fédérales à long terme FTSE Canada^{MC} et à leur détention ou parallèlement à ce placement et à cette détention, le FINB BMO obligations fédérales à long terme peut investir dans d'autres titres ou utiliser de tels titres afin d'obtenir une exposition au rendement de l'indice.

FINB BMO obligations provinciales à long terme

La stratégie de placement du FINB BMO obligations provinciales à long terme consiste actuellement à investir dans les titres constituants de l'indice des obligations provinciales à long terme FTSE Canada^{MC} et à détenir de tels titres dans une proportion égale à celle qu'ils représentent dans l'indice en question. Le gestionnaire peut également avoir recours à une méthode d'échantillonnage pour choisir les placements du FINB BMO obligations provinciales à long terme afin d'obtenir une exposition au rendement de l'indice.

En guise de solution de rechange à un placement dans la totalité ou une partie des titres constituants de l'indice des obligations provinciales à long terme FTSE Canada^{MC} et à leur détention ou parallèlement à ce placement et à cette détention, le FINB BMO obligations provinciales à long terme peut investir dans d'autres titres ou utiliser de tels titres afin d'obtenir une exposition au rendement de l'indice.

FINB BMO obligations du Trésor américain à long terme

La stratégie de placement du FINB BMO obligations du Trésor américain à long terme consiste à investir dans les titres constituants de l'indice Bloomberg U.S. Treasury 20+ Year et à détenir de tels titres dans une proportion égale à celle qu'ils représentent dans l'indice en question. Le gestionnaire peut également avoir recours à une méthode d'échantillonnage pour choisir les placements du FINB BMO obligations du Trésor américain à long terme afin d'obtenir une exposition au rendement de l'indice.

En guise de solution de rechange à un placement dans la totalité ou une partie des titres constituants de l'indice pertinent et à leur détention ou parallèlement à ce placement et à cette détention, le FINB BMO obligations du Trésor américain à long terme peut investir dans d'autres titres ou utiliser de tels titres afin d'obtenir une exposition au rendement de l'indice.

L'exposition aux devises de la tranche du portefeuille du FINB BMO obligations du Trésor américain à long terme attribuable aux parts non couvertes ne fera pas l'objet d'une couverture par rapport au dollar canadien. L'exposition aux devises de la tranche du portefeuille du FINB BMO obligations du Trésor américain à long terme attribuable aux parts couvertes fera l'objet d'une couverture par rapport au dollar canadien.

FINB BMO obligations de sociétés à moyen terme

La stratégie de placement du FINB BMO obligations de sociétés à moyen terme consiste actuellement à investir dans les titres constituants de l'indice des obligations de société à moyen terme FTSE Canada^{MC} et à détenir de tels titres dans une proportion égale à celle qu'ils représentent dans l'indice en question. Le gestionnaire peut également avoir recours à une méthode d'échantillonnage pour choisir les placements du FINB BMO obligations de sociétés à moyen terme afin d'obtenir une exposition au rendement de l'indice.

En guise de solution de rechange à un placement dans la totalité ou une partie des titres constituants de l'indice des obligations de société à moyen terme FTSE Canada^{MC} et à leur détention ou parallèlement à ce placement et à cette détention, le FINB BMO obligations de sociétés à moyen terme peut investir dans d'autres titres ou utiliser de tels titres afin d'obtenir une exposition au rendement de l'indice.

FINB BMO obligations fédérales à moyen terme

La stratégie de placement du FINB BMO obligations fédérales à moyen terme consiste actuellement à investir dans les titres constituants de l'indice des obligations fédérales à moyen terme FTSE Canada^{MC} et à détenir de tels titres dans une proportion égale à celle qu'ils représentent dans l'indice en question. Le gestionnaire peut également avoir recours à une méthode d'échantillonnage pour choisir les placements du FINB BMO obligations fédérales à moyen terme afin d'obtenir une exposition au rendement de l'indice.

En guise de solution de rechange à un placement dans la totalité ou une partie des titres constituants de l'indice des obligations fédérales à moyen terme FTSE Canada^{MC} et à leur détention ou parallèlement à ce placement et à cette détention, le FINB BMO obligations fédérales à moyen terme peut investir dans d'autres titres ou utiliser de tels titres afin d'obtenir une exposition au rendement de l'indice.

FINB BMO obligations provinciales à moyen terme

La stratégie de placement du FINB BMO obligations provinciales à moyen terme consiste actuellement à investir dans les titres constituants de l'indice des obligations provinciales à moyen terme FTSE Canada^{MC} et à détenir de tels titres dans une proportion égale à celle qu'ils représentent dans l'indice en question. Le gestionnaire peut également avoir recours à une méthode d'échantillonnage pour choisir les placements du FINB BMO obligations provinciales à moyen terme afin d'obtenir une exposition au rendement de l'indice.

En guise de solution de rechange à un placement dans la totalité ou une partie des titres constituants de l'indice des obligations provinciales à moyen terme FTSE Canada^{MC} et à leur détention ou parallèlement à ce placement et à cette détention, le FINB BMO obligations provinciales à moyen terme peut investir dans d'autres titres ou utiliser de tels titres afin d'obtenir une exposition au rendement de l'indice.

FINB BMO obligations de sociétés américaines de qualité à moyen terme couvertes en dollars canadiens

La stratégie de placement du FINB BMO obligations de sociétés américaines de qualité à moyen terme couvertes en dollars canadiens consiste actuellement à obtenir une exposition au rendement de l'indice Bloomberg US Investment Grade 5 to 10 Year Corporate Bond Capped couvert en dollars canadiens en investissant dans des actifs comme des FNB, des organismes de placement collectif ou d'autres fonds d'investissement, des CAAÉ ou des instruments dérivés. À l'heure actuelle, le FINB BMO obligations de sociétés américaines de qualité à moyen terme couvertes en dollars canadiens investit principalement dans le FINB BMO obligations de sociétés américaines de qualité à moyen terme et utilise des instruments dérivés en guise de couverture par rapport au dollar canadien.

En guise de solution de rechange à un placement effectué principalement dans des actifs comme des FNB, des organismes de placement collectif ou d'autres fonds d'investissement, des CAAÉ ou des instruments dérivés ou parallèlement à ce placement et à cette détention, le FINB BMO obligations de sociétés américaines de qualité à moyen terme couvertes en dollars canadiens peut investir dans les titres constituants de l'indice Bloomberg US Investment Grade 5 to 10 Year Corporate Bond Capped couvert en dollars canadiens et détenir de tels titres. Le gestionnaire peut également avoir recours à une méthode d'échantillonnage pour choisir les placements du FINB BMO obligations de sociétés américaines de qualité à moyen terme couvertes en dollars canadiens afin d'obtenir une exposition au rendement de l'indice.

FINB BMO obligations de sociétés américaines de qualité à moyen terme

La stratégie de placement du FINB BMO obligations de sociétés américaines de qualité à moyen terme consiste actuellement à investir dans les titres constituants de l'indice Bloomberg US Investment Grade 5 to 10 Year Corporate Bond Capped et à détenir de tels titres dans une proportion égale à celle qu'ils représentent dans l'indice en question. Le gestionnaire peut également avoir recours à une méthode d'échantillonnage pour choisir les placements du FINB BMO obligations de sociétés américaines de qualité à moyen terme afin d'obtenir une exposition au rendement de l'indice.

En guise de solution de rechange à un placement dans la totalité ou une partie des titres constituants de l'indice Bloomberg US Investment Grade 5 to 10 Year Corporate Bond Capped et à leur détention ou parallèlement à ce placement et à cette détention, le FINB BMO obligations de sociétés américaines de qualité à moyen terme peut investir dans d'autres titres ou utiliser de tels titres afin d'obtenir une exposition au rendement de l'indice.

FINB BMO obligations du Trésor américain à moyen terme

La stratégie de placement du FINB BMO obligations du Trésor américain à moyen terme consiste actuellement à investir dans les titres constituants de l'indice Bloomberg U.S. Treasury 5-10 Year Bond et à détenir de tels titres dans une proportion égale à celle qu'ils représentent dans l'indice en question. Le gestionnaire peut également avoir recours à une méthode d'échantillonnage pour choisir les placements du FINB BMO obligations du Trésor américain à moyen terme afin d'obtenir une exposition au rendement de l'indice.

En guise de solution de rechange à un placement dans la totalité ou une partie des titres constituants de l'indice Bloomberg U.S. Treasury 5-10 Year Bond et à leur détention ou parallèlement à ce placement et à cette

détention, le FINB BMO obligations du Trésor américain à moyen terme peut investir dans d'autres titres ou utiliser de tels titres afin d'obtenir une exposition au rendement de l'indice.

FINB BMO MSCI ACWI actions alignées sur l'accord de Paris

La stratégie de placement du FINB BMO MSCI ACWI actions alignées sur l'Accord de Paris consiste actuellement à investir dans les titres constituants de l'indice MSCI ACWI Climate Paris Aligned Equity et à détenir de tels titres dans une proportion égale à celle qu'ils représentent dans l'indice en question. Le gestionnaire peut également avoir recours à une méthode d'échantillonnage pour choisir les placements du FINB BMO MSCI ACWI actions alignées sur l'Accord de Paris afin d'obtenir une exposition au rendement de l'indice.

En guise de solution de rechange à un placement dans la totalité ou une partie des titres constituants de l'indice MSCI ACWI Climate Paris Aligned Equity et à leur détention ou parallèlement à ce placement et à cette détention, le FINB BMO MSCI ACWI actions alignées sur l'Accord de Paris peut investir dans d'autres titres ou utiliser de tels titres afin d'obtenir une exposition au rendement de l'indice.

Pour obtenir de plus amples renseignements, se reporter à la rubrique « Stratégies de placement – Considération de facteurs ESG et processus de placement responsable du gestionnaire ».

FINB BMO MSCI Monde de haute qualité

La stratégie de placement du FINB BMO MSCI Monde de haute qualité consiste actuellement à investir dans les titres constituants de l'indice MSCI ACWI Quality et à détenir de tels titres dans une proportion égale à celle qu'ils représentent dans l'indice en question. Le gestionnaire peut également avoir recours à une méthode d'échantillonnage pour choisir les placements du FINB BMO MSCI Monde de haute qualité afin d'obtenir une exposition au rendement de l'indice.

En guise de solution de rechange à un placement dans la totalité ou une partie des titres constituants de l'indice MSCI ACWI Quality et à leur détention ou parallèlement à ce placement et à cette détention, le FINB BMO MSCI Monde de haute qualité peut investir dans d'autres titres ou utiliser de tels titres afin d'obtenir une exposition au rendement de l'indice.

FINB BMO MSCI Canada ESG Leaders

La stratégie de placement du FINB BMO MSCI Canada ESG Leaders consiste actuellement à investir dans les titres constituants de l'indice MSCI Canada ESG Leaders et à détenir de tels titres dans une proportion égale à celle qu'ils représentent dans l'indice en question. Le gestionnaire peut également avoir recours à une méthode d'échantillonnage pour choisir les placements du FINB BMO MSCI Canada ESG Leaders afin d'obtenir une exposition au rendement de l'indice. Le FINB BMO MSCI Canada ESG Leaders n'est pas autorisé à détenir des placements qui ne respectent pas les valeurs ESG.

En guise de solution de rechange à un placement dans la totalité ou une partie des titres constituants de l'indice MSCI Canada ESG Leaders et à leur détention ou parallèlement à ce placement et à cette détention, le FINB BMO MSCI Canada ESG Leaders peut investir dans d'autres titres ou utiliser de tels titres afin d'obtenir une exposition au rendement de l'indice.

Pour obtenir de plus amples renseignements, se reporter à la rubrique « Stratégies de placement – Considération de facteurs ESG et processus de placement responsable du gestionnaire ».

FINB BMO MSCI Canada valeur

La stratégie de placement du FINB BMO MSCI Canada valeur consiste actuellement à investir dans les titres constituants de l'indice MSCI Canada Enhanced Value Capped et à détenir de tels titres dans une proportion égale à celle qu'ils représentent dans l'indice en question. Le gestionnaire peut également avoir recours à une méthode d'échantillonnage pour choisir les placements du FINB BMO MSCI Canada valeur afin d'obtenir une exposition au rendement de l'indice.

En guise de solution de rechange à un placement dans la totalité ou une partie des titres constituants de l'indice MSCI Canada Enhanced Value Capped et à leur détention ou parallèlement à ce placement et à cette détention, le FINB BMO MSCI Canada valeur peut investir dans d'autres titres ou utiliser de tels titres afin d'obtenir une exposition au rendement de l'indice.

FINB BMO MSCI China ESG Leaders

La stratégie de placement du FINB BMO MSCI China ESG Leaders consiste actuellement à investir dans les titres constituants de l'indice MSCI China ESG Leaders et à détenir de tels titres dans une proportion égale à celle qu'ils représentent dans l'indice en question. Le gestionnaire peut également avoir recours à une méthode d'échantillonnage pour choisir les placements du FINB BMO MSCI China ESG Leaders afin d'obtenir une exposition au rendement de l'indice. Le FINB BMO MSCI China ESG Leaders n'est pas autorisé à détenir des placements qui ne respectent pas les valeurs ESG.

En guise de solution de rechange à un placement dans la totalité ou une partie des titres constituants de l'indice MSCI China ESG Leaders et à leur détention ou parallèlement à ce placement et à cette détention, le FINB BMO MSCI China ESG Leaders peut investir dans d'autres titres ou utiliser de tels titres afin d'obtenir une exposition au rendement de l'indice.

Pour obtenir de plus amples renseignements, se reporter à la rubrique « Stratégies de placement – Considération de facteurs ESG et processus de placement responsable du gestionnaire ».

FINB BMO MSCI EAFE ESG Leaders

La stratégie de placement du FINB BMO MSCI EAFE ESG Leaders consiste actuellement à investir dans les titres constituants de l'indice MSCI EAFE ESG Leaders et à détenir de tels titres dans une proportion égale à celle qu'ils représentent dans l'indice en question. Le gestionnaire peut également avoir recours à une méthode d'échantillonnage pour choisir les placements du FINB BMO MSCI EAFE ESG Leaders afin d'obtenir une exposition au rendement de l'indice. Le FINB BMO MSCI EAFE ESG Leaders n'est pas autorisé à détenir des placements qui ne respectent pas les valeurs ESG.

En guise de solution de rechange à un placement dans la totalité ou une partie des titres constituants de l'indice MSCI EAFE ESG Leaders et à leur détention ou parallèlement à ce placement et à cette détention, le FINB BMO MSCI EAFE ESG Leaders peut investir dans d'autres titres ou utiliser de tels titres afin d'obtenir une exposition au rendement de l'indice.

Pour obtenir de plus amples renseignements, se reporter à la rubrique « Stratégies de placement – Considération de facteurs ESG et processus de placement responsable du gestionnaire ».

FINB BMO MSCI EAFE couvert en dollars canadiens

La stratégie de placement du FINB BMO MSCI EAFE couvert en dollars canadiens consiste actuellement à obtenir une exposition au rendement de l'indice MSCI EAFE 100% Hedged to CAD en investissant dans des actifs comme des FNB, des organismes de placement collectif ou d'autres fonds d'investissement, des CAAÉ ou des instruments dérivés. À l'heure actuelle, le FINB BMO MSCI EAFE couvert en dollars canadiens investit principalement dans le FINB BMO MSCI EAFE et utilise des instruments dérivés en guise de couverture par rapport au dollar canadien.

En guise de solution de rechange à un placement effectué principalement dans des actifs comme des FNB, des organismes de placement collectif ou d'autres fonds d'investissement, des CAAÉ ou des instruments dérivés ou parallèlement à ce placement et à cette détention, le FINB BMO MSCI EAFE couvert en dollars canadiens peut investir dans les titres constituants de l'indice MSCI EAFE 100% Hedged to CAD et détenir de tels titres. Le gestionnaire peut également avoir recours à une méthode d'échantillonnage pour choisir les placements du FINB BMO MSCI EAFE couvert en dollars canadiens afin d'obtenir une exposition au rendement de l'indice.

FINB BMO MSCI EAFE

La stratégie de placement du FINB BMO MSCI EAFE consiste actuellement à investir dans les titres constituants de l'indice MSCI EAFE et à détenir de tels titres dans une proportion égale à celle qu'ils représentent dans l'indice en question. Le gestionnaire peut également avoir recours à une méthode d'échantillonnage pour choisir les placements du FINB BMO MSCI EAFE afin d'obtenir une exposition au rendement de l'indice.

En guise de solution de rechange à un placement dans la totalité ou une partie des titres constituants de l'indice MSCI EAFE et à leur détention ou parallèlement à ce placement et à cette détention, le FINB BMO MSCI EAFE peut investir dans d'autres titres ou utiliser de tels titres afin d'obtenir une exposition au rendement de l'indice.

FINB BMO MSCI marchés émergents

La stratégie de placement du FINB BMO MSCI marchés émergents consiste actuellement à investir dans les titres constituants de l'indice MSCI Emerging Markets et à détenir de tels titres dans une proportion égale à celle qu'ils représentent dans l'indice en question. Le gestionnaire peut également avoir recours à une méthode d'échantillonnage pour choisir les placements du FINB BMO MSCI marchés émergents afin d'obtenir une exposition au rendement de l'indice.

En guise de solution de rechange à un placement dans la totalité ou une partie des titres constituants de l'indice MSCI Emerging Markets et à leur détention ou parallèlement à ce placement et à cette détention, le FINB BMO MSCI marchés émergents peut investir dans d'autres titres ou détenir de tels titres afin d'obtenir une exposition au rendement de l'indice.

FINB BMO MSCI Europe de haute qualité couvert en dollars canadiens

La stratégie de placement du FINB BMO MSCI Europe de haute qualité couvert en dollars canadiens consiste actuellement à investir dans les titres constituants de l'indice MSCI Europe Quality 100% Hedged to CAD et à détenir de tels titres dans une proportion égale à celle qu'ils représentent dans l'indice en question et à utiliser des instruments dérivés en guise de couverture par rapport au dollar canadien. Le gestionnaire peut également avoir recours à une méthode d'échantillonnage pour choisir les placements du FINB BMO MSCI Europe de haute qualité couvert en dollars canadiens afin d'obtenir une exposition au rendement de l'indice MSCI Europe Quality 100% Hedged to CAD.

En guise de solution de rechange à un placement dans la totalité ou une partie des titres constituants de l'indice MSCI Europe Quality 100% Hedged to CAD et à leur détention ou parallèlement à ce placement et à cette détention, le FINB BMO MSCI Europe de haute qualité couvert en dollars canadiens peut investir dans d'autres titres ou utiliser de tels titres afin d'obtenir une exposition au rendement de l'indice.

FINB BMO MSCI innovation de fintech

La stratégie de placement du FINB BMO MSCI innovation de fintech consiste actuellement à investir dans les titres constituants de l'indice MSCI ACWI IMI Fintech Innovation et à détenir de tels titres dans une proportion égale à celle qu'ils représentent dans l'indice en question. Le gestionnaire peut également avoir recours à une méthode d'échantillonnage pour choisir les placements du FINB BMO MSCI innovation de fintech afin d'obtenir une exposition au rendement de l'indice.

En guise de solution de rechange à un placement dans la totalité ou une partie des titres constituants de l'indice MSCI ACWI IMI Fintech Innovation et à leur détention ou parallèlement à ce placement et à cette détention, le FINB BMO MSCI innovation de fintech peut investir dans d'autres titres ou utiliser de tels titres afin d'obtenir une exposition au rendement de l'indice.

FINB BMO MSCI innovation en génomique

La stratégie de placement du FINB BMO MSCI innovation en génomique consiste actuellement à investir dans les titres constituants de l'indice MSCI ACWI IMI Genomic Innovation et à détenir de tels titres dans une proportion égale à celle qu'ils représentent dans l'indice en question. Le gestionnaire peut également avoir recours à une méthode d'échantillonnage pour choisir les placements du FINB BMO MSCI innovation en génomique afin d'obtenir une exposition au rendement de l'indice.

En guise de solution de rechange à un placement dans la totalité ou une partie des titres constituants de l'indice MSCI ACWI IMI Genomic Innovation et à leur détention ou parallèlement à ce placement et à cette détention, le FINB BMO MSCI innovation en génomique peut investir dans d'autres titres ou utiliser de tels titres afin d'obtenir une exposition au rendement de l'indice.

FINB BMO MSCI Global ESG Leaders

La stratégie de placement du FINB BMO MSCI Global ESG Leaders consiste actuellement à obtenir une exposition à l'indice MSCI World ESG Leaders en investissant dans des actifs comme des FNB, des organismes de placement collectif ou d'autres fonds d'investissement, des CAAÉ ou des instruments dérivés. À l'heure actuelle, le FINB BMO MSCI Global ESG Leaders investit principalement dans d'autres FNB BMO. Le FINB BMO MSCI Global ESG Leaders n'est pas autorisé à détenir des placements qui ne respectent pas les valeurs ESG.

En guise de solution de rechange à un placement effectué principalement dans des actifs comme des FNB, des organismes de placement collectif ou d'autres fonds d'investissement, des CAAÉ ou des instruments dérivés ou parallèlement à ce placement et à cette détention, le FINB BMO MSCI Global ESG Leaders peut investir dans les titres constituants de l'indice MSCI World ESG Leaders et détenir de tels titres. Le gestionnaire peut également avoir recours à une méthode d'échantillonnage pour choisir les placements du FINB BMO MSCI Global ESG Leaders afin d'obtenir une exposition au rendement de l'indice.

Pour obtenir de plus amples renseignements, se reporter à la rubrique « Stratégies de placement – Considération de facteurs ESG et processus de placement responsable du gestionnaire ».

FINB BMO MSCI India ESG Leaders

La stratégie de placement du FINB BMO MSCI India ESG Leaders consiste actuellement à investir dans les titres constituants de l'indice MSCI India ESG Leaders et à détenir de tels titres dans une proportion égale à celle qu'ils représentent dans l'indice en question. Le gestionnaire peut également avoir recours à une méthode d'échantillonnage pour choisir les placements du FINB BMO MSCI India ESG Leaders afin d'obtenir une exposition au rendement de l'indice. Le FINB BMO MSCI India ESG Leaders n'est pas autorisé à détenir des placements qui ne respectent pas les valeurs ESG.

En guise de solution de rechange à un placement dans la totalité ou une partie des titres constituants de l'indice MSCI India ESG Leaders et à leur détention ou parallèlement à ce placement et à cette détention, le FINB BMO MSCI India ESG Leaders peut investir dans d'autres titres ou utiliser de tels titres afin d'obtenir une exposition au rendement de l'indice.

Pour obtenir de plus amples renseignements, se reporter à la rubrique « Stratégies de placement – Considération de facteurs ESG et processus de placement responsable du gestionnaire ».

FINB BMO MSCI innovation

La stratégie de placement du FINB BMO MSCI innovation consiste actuellement à investir dans les titres constituants de l'indice MSCI ACWI IMI Innovation et à détenir de tels titres dans une proportion égale à celle qu'ils représentent dans l'indice en question. Le gestionnaire peut également avoir recours à une méthode d'échantillonnage pour choisir les placements du FINB BMO MSCI innovation afin d'obtenir une exposition au rendement de l'indice.

En guise de solution de rechange à un placement dans la totalité ou une partie des titres constituants de l'indice MSCI ACWI IMI Innovation et à leur détention ou parallèlement à ce placement et à cette détention, le

FINB BMO MSCI innovation peut investir dans d'autres titres ou utiliser de tels titres afin d'obtenir une exposition au rendement de l'indice.

FINB BMO MSCI innovation liée à Internet nouvelle génération

La stratégie de placement du FINB BMO MSCI innovation liée à Internet nouvelle génération consiste actuellement à investir dans les titres constituants de l'indice MSCI ACWI IMI Next Generation Internet Innovation et à détenir de tels titres dans une proportion égale à celle qu'ils représentent dans l'indice en question. Le gestionnaire peut également avoir recours à une méthode d'échantillonnage pour choisir les placements du FINB BMO MSCI innovation liée à Internet nouvelle génération afin d'obtenir une exposition au rendement de l'indice.

En guise de solution de rechange à un placement dans la totalité ou une partie des titres constituants de l'indice MSCI ACWI IMI Next Generation Internet Innovation et à leur détention ou parallèlement à ce placement et à cette détention, le FINB BMO MSCI innovation liée à Internet nouvelle génération peut investir dans d'autres titres ou utiliser de tels titres afin d'obtenir une exposition au rendement de l'indice.

FINB BMO MSCI innovation technologique et industrielle

La stratégie de placement du FINB BMO MSCI innovation technologique et industrielle consiste actuellement à investir dans les titres constituants de l'indice MSCI ACWI IMI Autonomous Technology & Industrial Innovation et à détenir de tels titres dans une proportion égale à celle qu'ils représentent dans l'indice en question. Le gestionnaire peut également avoir recours à une méthode d'échantillonnage pour choisir les placements du FINB BMO MSCI innovation technologique et industrielle afin d'obtenir une exposition au rendement de l'indice.

En guise de solution de rechange à un placement dans la totalité ou une partie des titres constituants de l'indice MSCI ACWI IMI Autonomous Technology & Industrial Innovation et à leur détention ou parallèlement à ce placement et à cette détention, le FINB BMO MSCI innovation technologique et industrielle peut investir dans d'autres titres ou utiliser de tels titres afin d'obtenir une exposition au rendement de l'indice.

FINB BMO MSCI USA ESG Leaders

La stratégie de placement du FINB BMO MSCI USA ESG Leaders consiste actuellement à investir dans les titres constituants de l'indice MSCI USA ESG Leaders et à détenir de tels titres dans une proportion égale à celle qu'ils représentent dans l'indice en question. Le gestionnaire peut également avoir recours à une méthode d'échantillonnage pour choisir les placements du FINB BMO MSCI USA ESG Leaders afin d'obtenir une exposition au rendement de l'indice. Le FINB BMO MSCI USA ESG Leaders n'est pas autorisé à détenir des placements qui ne respectent pas les valeurs ESG.

En guise de solution de rechange à un placement dans la totalité ou une partie des titres constituants de l'indice MSCI USA ESG Leaders et à leur détention ou parallèlement à ce placement et à cette détention, le FINB BMO MSCI USA ESG Leaders peut investir dans d'autres titres ou utiliser de tels titres afin d'obtenir une exposition au rendement de l'indice.

L'exposition aux devises de la tranche du portefeuille du FINB BMO MSCI USA ESG Leaders attribuable aux parts non couvertes ne fera pas l'objet d'une couverture par rapport au dollar canadien. L'exposition aux devises de la tranche du portefeuille du FINB BMO MSCI USA ESG Leaders attribuable aux parts couvertes fera l'objet d'une couverture par rapport au dollar canadien.

Pour obtenir de plus amples renseignements, se reporter à la rubrique « Stratégies de placement – Considération de facteurs ESG et processus de placement responsable du gestionnaire ».

FINB BMO MSCI américaines de haute qualité

La stratégie de placement du FINB BMO MSCI américaines de haute qualité consiste actuellement à investir dans les titres constituants de l'indice MSCI USA Quality et à détenir de tels titres dans une proportion égale à celle qu'ils représentent dans l'indice en question. Le gestionnaire peut également avoir recours à une méthode

d'échantillonnage pour choisir les placements du FINB BMO MSCI américaines de haute qualité afin d'obtenir une exposition au rendement de l'indice MSCI USA Quality.

En guise de solution de rechange à un placement dans la totalité ou une partie des titres constituants de l'indice MSCI USA Quality et à leur détention ou parallèlement à ce placement et à cette détention, le FINB BMO MSCI américaines de haute qualité peut investir dans d'autres titres ou utiliser de tels titres afin d'obtenir une exposition au rendement de l'indice.

L'exposition aux devises de la tranche du portefeuille du FINB BMO MSCI américaines de haute qualité attribuable aux parts non couvertes ne fera pas l'objet d'une couverture par rapport au dollar canadien. L'exposition aux devises de la tranche du portefeuille du FINB BMO MSCI américaines de haute qualité attribuable aux parts couvertes fera l'objet d'une couverture par rapport au dollar canadien.

FINB BMO MSCI américaines valeur

La stratégie de placement du FINB BMO MSCI américaines valeur consiste actuellement à investir dans les titres constituants de l'indice MSCI USA Enhanced Value Capped et à détenir de tels titres. Le gestionnaire peut également avoir recours à une méthode d'échantillonnage pour choisir les placements du FINB BMO MSCI américaines valeur afin d'obtenir une exposition au rendement de l'indice.

En guise de solution de rechange à un placement dans la totalité ou une partie des titres constituants de l'indice MSCI USA Enhanced Value Capped et à leur détention ou parallèlement à ce placement et à cette détention, le FINB BMO MSCI américaines valeur peut investir dans d'autres titres ou utiliser de tels titres afin d'obtenir une exposition au rendement de l'indice.

FINB BMO actions du Nasdaq 100 couvertes en dollars canadiens

La stratégie de placement du FINB BMO actions du Nasdaq 100 couvertes en dollars canadiens consiste actuellement à investir dans les titres constituants de l'indice NASDAQ-100 couvert en dollars canadiens et à détenir de tels titres dans une proportion égale à celle qu'ils représentent dans l'indice en question et à utiliser des instruments dérivés en guise de couverture par rapport au dollar canadien. Le gestionnaire peut aussi avoir recours à une méthode d'échantillonnage pour choisir les placements du FINB BMO actions du Nasdaq 100 couvertes en dollars canadiens afin d'obtenir une exposition au rendement de l'indice.

En guise de solution de rechange à un placement dans la totalité ou une partie des titres constituants de l'indice NASDAQ-100 couvert en dollars canadiens et à leur détention ou parallèlement à ce placement et à cette détention, le FINB BMO actions du Nasdaq 100 couvertes en dollars canadiens peut investir dans d'autres titres ou utiliser de tels titres afin d'obtenir une exposition au rendement de l'indice.

FINB BMO actions du Nasdaq 100

La stratégie de placement du FINB BMO actions du Nasdaq 100 consiste actuellement à investir dans les titres constituants de l'indice NASDAQ-100 et à détenir de tels titres dans une proportion égale à celle qu'ils représentent dans l'indice en question. Le gestionnaire peut aussi avoir recours à une méthode d'échantillonnage pour choisir les placements du FINB BMO actions du Nasdaq 100 afin d'obtenir une exposition au rendement de l'indice.

En guise de solution de rechange à un placement dans la totalité ou une partie des titres constituants de l'indice NASDAQ-100 et à leur détention ou parallèlement à ce placement et à cette détention, le FINB BMO actions du Nasdaq 100 peut investir dans d'autres titres ou utiliser de tels titres afin d'obtenir une exposition au rendement de l'indice.

FINB BMO obligations à rendement réel

La stratégie de placement du FINB BMO obligations à rendement réel consiste actuellement à investir dans les titres constituants de l'indice des obligations à rendement réel d'organismes non-fédéraux FTSE Canada^{MC} et à détenir de tels titres dans une proportion égale à celle qu'ils représentent dans l'indice en question. Le gestionnaire

peut également avoir recours à une méthode d'échantillonnage pour choisir les placements du FINB BMO obligations à rendement réel afin d'obtenir une exposition au rendement de l'indice.

En guise de solution de rechange à un placement dans la totalité ou une partie des titres constituants de l'indice des obligations à rendement réel d'organismes non-fédéraux FTSE Canada^{MC} et à leur détention ou parallèlement à ce placement et à cette détention, le FINB BMO obligations à rendement réel peut investir dans d'autres titres ou utiliser de tels titres afin d'obtenir une exposition au rendement de l'indice.

FINB BMO S&P 500 couvert en dollars canadiens

La stratégie de placement du FINB BMO S&P 500 couvert en dollars canadiens consiste actuellement à obtenir une exposition au rendement de l'indice S&P 500 Hedged to Canadian Dollars en investissant dans des actifs comme des FNB, des organismes de placement collectif ou d'autres fonds d'investissement, des CAAÉ ou des instruments dérivés. À l'heure actuelle, le FINB BMO S&P 500 couvert en dollars canadiens investit principalement dans le FINB BMO S&P 500 et utilise des instruments dérivés en guise de couverture par rapport au dollar canadien.

En guise de solution de rechange à un placement effectué principalement dans des actifs comme des FNB, des organismes de placement collectif ou d'autres fonds d'investissement, des CAAÉ ou des instruments dérivés ou parallèlement à ce placement et à cette détention, le FINB BMO S&P 500 couvert en dollars canadiens peut investir dans les titres constituants de l'indice S&P 500 Hedged to Canadian Dollars et détenir de tels titres. Le gestionnaire peut également avoir recours à une méthode d'échantillonnage pour choisir les placements du FINB BMO S&P 500 couvert en dollars canadiens afin d'obtenir une exposition au rendement de l'indice.

FINB BMO S&P 500

La stratégie de placement du FINB BMO S&P 500 consiste actuellement à investir dans les titres constituants de l'indice S&P 500 et à détenir de tels titres dans une proportion égale à celle qu'ils représentent dans l'indice en question. Le gestionnaire peut également avoir recours à une méthode d'échantillonnage pour choisir les placements du FINB BMO S&P 500 afin d'obtenir une exposition au rendement de l'indice.

En guise de solution de rechange à un placement dans la totalité ou une partie des titres constituants de l'indice S&P 500 et à leur détention ou parallèlement à ce placement et à cette détention, le FINB BMO S&P 500 peut investir dans d'autres titres ou utiliser de tels titres afin d'obtenir une exposition au rendement de l'indice.

FINB BMO S&P/TSX composé plafonné

La stratégie de placement du FINB BMO S&P/TSX composé plafonné consiste actuellement à investir dans les titres constituants de l'indice composé plafonné S&P/TSX et à détenir de tels titres dans une proportion égale à celle qu'ils représentent dans l'indice en question. Le gestionnaire peut également avoir recours à une méthode d'échantillonnage pour choisir les placements du FINB BMO S&P/TSX composé plafonné afin d'obtenir une exposition au rendement de l'indice.

En guise de solution de rechange à un placement dans la totalité ou une partie des titres constituants de l'indice composé plafonné S&P/TSX et à leur détention ou parallèlement à ce placement et à cette détention, le FINB BMO S&P/TSX composé plafonné peut investir dans d'autres titres ou utiliser de tels titres afin d'obtenir une exposition au rendement de l'indice.

FINB BMO S&P sociétés américaines à moyenne capitalisation

La stratégie de placement du FINB BMO S&P sociétés américaines à moyenne capitalisation consiste actuellement à investir dans les titres constituants de l'indice S&P MidCap 400^{MD} et à détenir de tels titres dans une proportion égale à celle qu'ils représentent dans l'indice en question. Le gestionnaire peut également avoir recours à une méthode d'échantillonnage pour choisir les placements du FINB BMO S&P sociétés américaines à moyenne capitalisation afin d'obtenir une exposition au rendement de l'indice.

En guise de solution de rechange à un placement dans la totalité ou une partie des titres constituants de l'indice S&P MidCap 400^{MD} et à leur détention ou parallèlement à ce placement et à cette détention, le FINB BMO

S&P sociétés américaines à moyenne capitalisation peut investir dans d'autres titres ou utiliser de tels titres afin d'obtenir une exposition au rendement de l'indice.

L'exposition aux devises de la tranche du portefeuille du FINB BMO S&P sociétés américaines à moyenne capitalisation attribuable aux parts non couvertes ne fera pas l'objet d'une couverture par rapport au dollar canadien. L'exposition aux devises de la tranche du portefeuille du FINB BMO S&P sociétés américaines à moyenne capitalisation attribuable aux parts couvertes fera l'objet d'une couverture par rapport au dollar canadien.

FINB BMO S&P sociétés américaines à faible capitalisation

La stratégie de placement du FINB BMO S&P sociétés américaines à faible capitalisation consiste actuellement à investir dans les titres constituants de l'indice S&P SmallCap 600^{MD} et à détenir de tels titres dans une proportion égale à celle qu'ils représentent dans l'indice en question. Le gestionnaire peut également avoir recours à une méthode d'échantillonnage pour choisir les placements du FINB BMO S&P sociétés américaines à faible capitalisation afin d'obtenir une exposition au rendement de l'indice.

En guise de solution de rechange à un placement dans la totalité ou une partie des titres constituants de l'indice S&P SmallCap 600^{MD} et à leur détention ou parallèlement à ce placement et à cette détention, le FINB BMO S&P sociétés américaines à faible capitalisation peut investir dans d'autres titres ou utiliser de tels titres afin d'obtenir une exposition au rendement de l'indice.

L'exposition aux devises de la tranche du portefeuille du FINB BMO S&P sociétés américaines à faible capitalisation attribuable aux parts non couvertes ne fera pas l'objet d'une couverture par rapport au dollar canadien. L'exposition aux devises de la tranche du portefeuille du FINB BMO S&P sociétés américaines à faible capitalisation attribuable aux parts couvertes fera l'objet d'une couverture par rapport au dollar canadien.

FINB BMO obligations de sociétés à court terme

La stratégie de placement du FINB BMO obligations de sociétés à court terme consiste actuellement à investir dans les titres constituants de l'indice des obligations de société à court terme FTSE Canada^{MC} et à détenir de tels titres dans une proportion égale à celle qu'ils représentent dans l'indice en question. Le gestionnaire peut également avoir recours à une méthode d'échantillonnage pour choisir les placements du FINB BMO obligations de sociétés à court terme afin d'obtenir une exposition au rendement de l'indice.

En guise de solution de rechange à un placement dans la totalité ou une partie des titres constituants de l'indice des obligations de société à court terme FTSE Canada^{MC} et à leur détention ou parallèlement à ce placement et à cette détention, le FINB BMO obligations de sociétés à court terme peut investir dans d'autres titres ou utiliser de tels titres afin d'obtenir une exposition au rendement de l'indice.

FINB BMO obligations fédérales à court terme

La stratégie de placement du FINB BMO obligations fédérales à court terme consiste actuellement à investir dans les titres constituants de l'indice des obligations fédérales à court terme FTSE Canada^{MC} et à détenir de tels titres dans une proportion égale à celle qu'ils représentent dans l'indice en question. Le gestionnaire peut également avoir recours à une méthode d'échantillonnage pour choisir les placements du FINB BMO obligations fédérales à court terme afin d'obtenir une exposition au rendement de l'indice.

En guise de solution de rechange à un placement dans la totalité ou une partie des titres constituants de l'indice des obligations fédérales à court terme FTSE Canada^{MC} et à leur détention ou parallèlement à ce placement et à cette détention, le FINB BMO obligations fédérales à court terme peut investir dans d'autres titres ou utiliser de tels titres afin d'obtenir une exposition au rendement de l'indice.

FINB BMO obligations provinciales à court terme

La stratégie de placement du FINB BMO obligations provinciales à court terme consiste actuellement à investir dans les titres constituants de l'indice des obligations provinciales à court terme FTSE Canada^{MC} et à détenir de tels titres dans une proportion égale à celle qu'ils représentent dans l'indice en question. Le gestionnaire peut

également avoir recours à une méthode d'échantillonnage pour choisir les placements du FINB BMO obligations provinciales à court terme afin d'obtenir une exposition au rendement de l'indice.

En guise de solution de rechange à un placement dans la totalité ou une partie des titres constituants de l'indice des obligations provinciales à court terme FTSE Canada^{MC} et à leur détention ou parallèlement à ce placement et à cette détention, le FINB BMO obligations provinciales à court terme peut investir dans d'autres titres ou utiliser de tels titres afin d'obtenir une exposition au rendement de l'indice.

FINB BMO obligations à court terme

La stratégie de placement du FINB BMO obligations à court terme consiste actuellement à investir dans les titres constituants de l'indice des obligations globales à court terme FTSE Canada^{MC} et à détenir de tels titres dans une proportion égale à celle qu'ils représentent dans l'indice. Le gestionnaire peut également avoir recours à une méthode d'échantillonnage pour choisir les placements du FINB BMO obligations à court terme afin d'obtenir une exposition au rendement de l'indice.

En guise de solution de rechange à un placement dans la totalité ou une partie des titres constituants de l'indice des obligations globales à court terme FTSE Canada^{MC} et à leur détention ou parallèlement à ce placement et à cette détention, le FINB BMO obligations à court terme peut investir dans d'autres titres ou utiliser de tels titres afin d'obtenir une exposition au rendement de l'indice.

FINB BMO obligations de sociétés américaines de qualité à court terme couvertes en dollars canadiens

La stratégie de placement du FINB BMO obligations de sociétés américaines de qualité à court terme couvertes en dollars canadiens consiste actuellement à investir dans les titres constituants de l'indice Bloomberg US Investment Grade 1 to 5 Year Corporate Bond Capped couvert en dollars canadiens et à détenir de tels titres dans une proportion égale à celle qu'ils représentent dans l'indice en question et à utiliser des instruments dérivés en guise de couverture par rapport au dollar canadien. Le gestionnaire peut également avoir recours à une méthode d'échantillonnage pour choisir les placements du FINB BMO obligations de sociétés américaines de qualité à court terme couvertes en dollars canadiens afin d'obtenir une exposition au rendement de l'indice.

En guise de solution de rechange à un placement dans la totalité ou une partie des titres constituants de l'indice Bloomberg US Investment Grade 1 to 5 Year Corporate Bond Capped couvert en dollars canadiens et à leur détention ou parallèlement à ce placement et à cette détention, le FINB BMO obligations de sociétés américaines de qualité à court terme couvertes en dollars canadiens peut investir dans d'autres titres ou utiliser de tels titres afin d'obtenir une exposition au rendement de l'indice.

FINB BMO TIPS à court terme

La stratégie de placement du FINB BMO TIPS à court terme consiste actuellement à investir dans les titres constituants de l'indice Bloomberg US Government Inflation-Linked 0-5 Year Bond et à détenir de tels titres dans une proportion égale à celle qu'ils représentent dans l'indice en question. Le gestionnaire peut également avoir recours à une méthode d'échantillonnage pour choisir les placements du FINB BMO TIPS à court terme afin d'obtenir une exposition au rendement de l'indice.

En guise de solution de rechange à un placement dans la totalité ou une partie des titres constituants de l'indice Bloomberg US Government Inflation-Linked 0-5 Year Bond et à leur détention ou parallèlement à ce placement et à cette détention, le FINB BMO TIPS à court terme peut investir dans d'autres titres ou utiliser de tels titres afin d'obtenir une exposition au rendement de l'indice.

L'exposition aux devises de la tranche du portefeuille du FINB BMO TIPS à court terme attribuable aux parts non couvertes ne fera pas l'objet d'une couverture par rapport au dollar canadien. L'exposition aux devises de la tranche du portefeuille du FINB BMO TIPS à court terme attribuable aux parts couvertes fera l'objet d'une couverture par rapport au dollar canadien.

FINB BMO obligations du Trésor américain à court terme

La stratégie de placement du FINB BMO obligations du Trésor américain à court terme consiste actuellement à investir dans les titres constituants de l'indice Bloomberg U.S. Treasury 1-5 Year Bond et à détenir de tels titres dans une proportion égale à celle qu'ils représentent dans l'indice en question. Le gestionnaire peut également avoir recours à une méthode d'échantillonnage pour choisir les placements du FINB BMO obligations du Trésor américain à court terme afin d'obtenir une exposition au rendement de l'indice.

En guise de solution de rechange à un placement dans la totalité ou une partie des titres constituants de l'indice Bloomberg U.S. Treasury 1-5 Year Bond et à leur détention ou parallèlement à ce placement et à cette détention, le FINB BMO obligations du Trésor américain à court terme peut investir dans d'autres titres ou utiliser de tels titres afin d'obtenir une exposition au rendement de l'indice.

FINB BMO obligations totales américaines

La stratégie de placement du FINB BMO obligations totales américaines consiste actuellement à investir dans les titres constituants de l'indice Bloomberg US Aggregate Bond et à détenir de tels titres dans une proportion égale à celle qu'ils représentent dans l'indice en question. Le gestionnaire peut également avoir recours à une méthode d'échantillonnage pour choisir les placements du FINB BMO obligations totales américaines afin d'obtenir une exposition au rendement de l'indice.

En guise de solution de rechange à un placement dans la totalité ou une partie des titres constituants de l'indice Bloomberg US Aggregate Bond et à leur détention ou parallèlement à ce placement et à cette détention, le FINB BMO obligations totales américaines peut investir dans d'autres titres ou utiliser de tels titres afin d'obtenir une exposition au rendement de l'indice.

L'exposition aux devises de la tranche du portefeuille du FINB BMO obligations totales américaines attribuable aux parts non couvertes ne fera pas l'objet d'une couverture par rapport au dollar canadien. L'exposition aux devises de la tranche du portefeuille du FINB BMO obligations totales américaines attribuable aux parts couvertes fera l'objet d'une couverture par rapport au dollar canadien.

FINB BMO actions privilégiées de sociétés américaines couvert en dollars canadiens

La stratégie de placement du FINB BMO actions privilégiées de sociétés américaines couvert en dollars canadiens consiste actuellement à obtenir une exposition au rendement de l'indice Solactive US Preferred Share Select Hedged to CAD (RTN) en investissant dans des actifs comme des FNB, des organismes de placement collectif ou d'autres fonds d'investissement, des CAAÉ ou des instruments dérivés. À l'heure actuelle, le FINB BMO actions privilégiées de sociétés américaines couvert en dollars canadiens investit principalement dans le FINB BMO actions privilégiées de sociétés américaines et utilise des instruments dérivés en guise de couverture par rapport au dollar canadien.

En guise de solution de rechange à un placement effectué principalement dans des actifs comme des FNB, des organismes de placement collectif ou d'autres fonds d'investissement, des CAAÉ ou des instruments dérivés ou parallèlement à ce placement et à cette détention, le FINB BMO actions privilégiées de sociétés américaines couvert en dollars canadiens peut investir dans les titres constituants de l'indice Solactive US Preferred Share Select Hedged to CAD (RTN) et détenir de tels titres. Le gestionnaire peut également avoir recours à une méthode d'échantillonnage pour choisir les placements du FINB BMO actions privilégiées de sociétés américaines couvert en dollars canadiens afin d'obtenir une exposition au rendement de l'indice.

FINB BMO actions privilégiées de sociétés américaines

La stratégie de placement du FINB BMO actions privilégiées de sociétés américaines consiste actuellement à investir dans les titres constituants de l'indice Solactive US Preferred Share Select (RTN) et à détenir de tels titres dans une proportion égale à celle qu'ils représentent dans l'indice en question. Le gestionnaire peut également avoir recours à une méthode d'échantillonnage pour choisir les placements du FINB BMO actions privilégiées de sociétés américaines afin d'obtenir une exposition au rendement de l'indice.

En guise de solution de rechange à un placement dans la totalité ou une partie des titres constituants de l'indice Solactive US Preferred Share Select (RTN) et à leur détention ou parallèlement à ce placement et à cette détention, le FINB BMO actions privilégiées de sociétés américaines peut investir dans d'autres titres ou utiliser de tels titres afin d'obtenir une exposition au rendement de l'indice.

FINB BMO TIPS américains

La stratégie de placement du FINB BMO TIPS américains consiste actuellement à investir dans les titres constituants de l'indice Bloomberg US Treasury Inflation-Linked Bond (série L) et à détenir de tels titres dans une proportion égale à celle qu'ils représentent dans l'indice en question. Le gestionnaire peut également avoir recours à une méthode d'échantillonnage pour choisir les placements du FINB BMO TIPS américains afin d'obtenir une exposition au rendement de l'indice.

En guise de solution de rechange à un placement dans la totalité ou une partie des titres constituants de l'indice Bloomberg US Treasury Inflation-Linked Bond (série L) et à leur détention ou parallèlement à ce placement et à cette détention, le FINB BMO TIPS américains peut investir dans d'autres titres ou utiliser de tels titres afin d'obtenir une exposition au rendement de l'indice.

L'exposition aux devises de la tranche du portefeuille du FINB BMO TIPS américains attribuable aux parts non couvertes ne fera pas l'objet d'une couverture par rapport au dollar canadien. L'exposition aux devises de la tranche du portefeuille du FINB BMO TIPS américains attribuable aux parts couvertes fera l'objet d'une couverture par rapport au dollar canadien.

Rééquilibrage et rajustement (FINB BMO)

Le tableau suivant indique l'indice actuel pour chaque FINB BMO et présente de l'information sur le rééquilibrage des indices.

FNB BMO	Indice actuel	Rééquilibrage et rajustement
FINB BMO obligations totales	Indice des obligations universelles FTSE Canada ^{MC}	Rééquilibré quotidiennement
FINB BMO obligations de sociétés notées BBB	Indice des obligations de société BBB à échéance de 1 à 10 ans FTSE Canada ^{MC}	Rééquilibré quotidiennement
FINB BMO revenu de banques canadiennes	Indice Solactive Canadian Bank Income	Rééquilibré mensuellement
FINB BMO titres adossés à des créances hypothécaires canadiens	Indice FTSE Canada NHA MBS 975	Rééquilibré mensuellement
FINB BMO actions du secteur énergie propre	Indice S&P Global Clean Energy	Rééquilibré semestriellement
FINB BMO obligations de sociétés	Indice des obligations de toutes les sociétés FTSE Canada ^{MC}	Rééquilibré mensuellement
FINB BMO obligations à escompte	Indice des obligations universelles à escompte FTSE Canada ^{MC}	Rééquilibré quotidiennement

FNB BMO	Indice actuel	Rééquilibrage et rajustement
FINB BMO Moyenne industrielle Dow Jones couverte en dollars canadiens	Indice Dow Jones Industrial Average (couvert en \$ CA)	Des composants peuvent être ajoutés ou supprimés aux fins d'une meilleure représentation du marché en général et du secteur américain. Pour qu'une certaine continuité soit maintenue, la composition est rarement modifiée. Se reporter à la rubrique « Objectifs de placement – Les indices – Indice Dow Jones Industrial Average (couvert en \$ CA) ».
FINB BMO obligations de marchés émergents couvert en dollars canadiens	Indice Bloomberg Emerging Markets Tradable External Debt (EMTED) GDP Weighted Capped couvert en dollars canadiens	Rééquilibré annuellement
FINB BMO équipondéré banques	Indice Solactive Equal Weight Canada Banks	Rééquilibré semestriellement
FINB BMO équipondéré métaux de base mondiaux, couvert en dollars canadiens	Indice Solactive Equal Weight Global Base Metals couvert en dollars canadiens	Rééquilibré semestriellement
FINB BMO équipondéré aurifères mondiales	Indice Solactive Equal Weight Global Gold	Rééquilibré semestriellement
FINB BMO équipondéré produits industriels	Indice Solactive Equal Weight Canada Industrials	Rééquilibré semestriellement
FINB BMO équipondéré pétrole et gaz	Indice Solactive Equal Weight Canada Oil & Gas	Rééquilibré semestriellement
FINB BMO équipondéré de FPI	Indice Solactive Equal Weight Canada REIT	Rééquilibré semestriellement
FINB BMO équipondéré banques américaines couvert en dollars canadiens	Indice Solactive Equal Weight US Bank couvert en dollars canadiens	Rééquilibré semestriellement
FINB BMO équipondéré banques américaines	Indice Solactive Equal Weight US Bank	Rééquilibré semestriellement
FINB BMO équipondéré américain de la santé couvert en dollars canadiens	Indice Solactive Equal Weight US Health Care couvert en dollars canadiens	Rééquilibré semestriellement
FINB BMO équipondéré américain de la santé	Indice Solactive Equal Weight US Health Care	Rééquilibré semestriellement
FINB BMO équipondéré services aux collectivités	Indice Solactive Equal Weight Canada Utilities	Rééquilibré semestriellement
FINB BMO ESG obligations de sociétés	Indice Bloomberg MSCI Canada Corporate Sustainability SRI	Rééquilibré mensuellement
FINB BMO ESG obligations de sociétés américaines à haut rendement	Indice Bloomberg MSCI US High Yield Liquid Corporate Sustainability SRI	Rééquilibré mensuellement

FNB BMO	Indice actuel	Rééquilibrage et rajustement
FINB BMO ESG obligations de sociétés américaines couvertes en dollars canadiens	Indice Bloomberg MSCI US Corporate Sustainability SRI	Rééquilibré mensuellement
FINB BMO communications mondiales	Indice Solactive Media and Communications	Rééquilibré semestriellement
FINB BMO biens de consommation discrétionnaires mondiaux couvert en dollars canadiens	Indice FTSE Developed ex Korea Consumer Discretionary Capped 100% Hedged to CAD	Rééquilibré annuellement
FINB BMO biens de consommation essentiels mondiaux couvert en dollars canadiens	Indice FTSE Developed ex Korea Consumer Staples Capped 100% Hedged to CAD	Rééquilibré annuellement
FINB BMO infrastructures mondiales	Indice Dow Jones Brookfield Global Infrastructure North American Listed	Rééquilibré trimestriellement
FINB BMO obligations de gouvernements	Indice des obligations gouvernementales FTSE Canada ^{MC}	Rééquilibré mensuellement
FINB BMO obligations de sociétés de haute qualité	Indice des obligations de société A+ à échéance de 1 à 10 ans FTSE Canada ^{MC}	Rééquilibré quotidiennement
FINB BMO obligations de sociétés américaines à haut rendement couvertes en dollars canadiens	Indice Bloomberg U.S. High Yield Very Liquid couvert en dollars canadiens	Rééquilibré mensuellement
FINB BMO obligations de sociétés américaines à haut rendement	Indice Bloomberg U.S. High Yield Very Liquid	Rééquilibré mensuellement
FINB BMO Japon	Indice Solactive GBS Japan Large & Mid Cap	Rééquilibré trimestriellement
FINB BMO petites aurifères	Indice Dow Jones North America Select Junior Gold	Rééquilibré trimestriellement
FINB BMO échelonné actions privilégiées	Indice Solactive Laddered Canadian Preferred Share	Rééquilibré mensuellement
FINB BMO obligations de sociétés à long terme	Indice des obligations de société à long terme FTSE Canada ^{MC}	Rééquilibré quotidiennement
FINB BMO obligations fédérales à long terme	Indice des obligations fédérales à long terme FTSE Canada ^{MC}	Rééquilibré quotidiennement
FINB BMO obligations provinciales à long terme	Indice des obligations provinciales à long terme FTSE Canada ^{MC}	Rééquilibré quotidiennement
FINB BMO obligations du Trésor américain à long terme	Indice Bloomberg U.S. Treasury 20+ Year	Rééquilibré mensuellement
FINB BMO obligations de sociétés à moyen terme	Indice des obligations de société à moyen terme FTSE Canada ^{MC}	Rééquilibré quotidiennement
FINB BMO obligations fédérales à moyen terme	Indice des obligations fédérales à moyen terme FTSE Canada ^{MC}	Rééquilibré quotidiennement
FINB BMO obligations provinciales à moyen terme	Indice des obligations provinciales à moyen terme FTSE Canada ^{MC}	Rééquilibré quotidiennement

FNB BMO	Indice actuel	Rééquilibrage et rajustement
FINB BMO obligations de sociétés américaines de qualité à moyen terme couvertes en dollars canadiens	Indice Bloomberg US Investment Grade 5 to 10 Year Corporate Bond Capped couvert en dollars canadiens	Rééquilibré mensuellement
FINB BMO obligations de sociétés américaines de qualité à moyen terme	Indice Bloomberg US Investment Grade 5 to 10 Year Corporate Bond Capped	Rééquilibré mensuellement
FINB BMO obligations du Trésor américain à moyen terme	Indice Bloomberg U.S. Treasury 5-10 Year Bond	Rééquilibré mensuellement
FINB BMO MSCI ACWI actions alignées sur l'Accord de Paris	Indice MSCI ACWI Climate Paris Aligned Equity	Rééquilibré trimestriellement
FINB BMO MSCI Monde de haute qualité	Indice MSCI ACWI Quality	Rééquilibré semestriellement
FINB BMO MSCI Canada ESG Leaders	Indice MSCI Canada ESG Leaders	Rééquilibré trimestriellement
FINB BMO MSCI Canada valeur	Indice MSCI Canada Enhanced Value Capped	Rééquilibré semestriellement
FINB BMO MSCI China ESG Leaders	Indice MSCI China ESG Leaders	Rééquilibré trimestriellement
FINB BMO MSCI EAFE ESG Leaders	Indice MSCI EAFE ESG Leaders	Rééquilibré trimestriellement
FINB BMO MSCI EAFE couvert en dollars canadiens	Indice MSCI EAFE 100% Hedged to CAD	Rééquilibré trimestriellement
FINB BMO MSCI EAFE	Indice MSCI EAFE	Rééquilibré trimestriellement
FINB BMO MSCI marchés émergents	Indice MSCI Emerging Markets	Rééquilibré trimestriellement
FINB BMO MSCI Europe de haute qualité couvert en dollars canadiens	Indice MSCI Europe Quality 100% Hedged to CAD	Rééquilibré semestriellement
FINB BMO MSCI innovation de fintech	Indice MSCI ACWI IMI Fintech Innovation	Rééquilibré semestriellement
FINB BMO MSCI innovation en génomique	Indice MSCI ACWI IMI Genomic Innovation	Rééquilibré semestriellement
FINB BMO MSCI Global ESG Leaders	Indice MSCI World ESG Leaders	Rééquilibré trimestriellement
FINB BMO MSCI India ESG Leaders	Indice MSCI India ESG Leaders	Rééquilibré trimestriellement
FINB BMO MSCI innovation	Indice MSCI ACWI IMI Innovation	Rééquilibré semestriellement
FINB BMO MSCI innovation liée à Internet nouvelle génération	Indice MSCI ACWI IMI Next Generation Internet Innovation	Rééquilibré semestriellement
FINB BMO MSCI innovation technologique et industrielle	Indice MSCI ACWI IMI Autonomous Technology & Industrial Innovation	Rééquilibré semestriellement
FINB BMO MSCI USA ESG Leaders	Indice MSCI USA ESG Leaders	Rééquilibré trimestriellement

FNB BMO	Indice actuel	Rééquilibrage et rajustement
FINB BMO MSCI américaines de haute qualité	Indice MSCI USA Quality	Rééquilibré semestriellement
FINB BMO MSCI américaines valeur	Indice MSCI USA Enhanced Value Capped	Rééquilibré semestriellement
FINB BMO actions du Nasdaq 100 couvertes en dollars canadiens	Indice NASDAQ-100 couvert en dollars canadiens	Rééquilibré trimestriellement
FINB BMO actions du Nasdaq 100	Indice NASDAQ-100	Rééquilibré trimestriellement
FINB BMO obligations à rendement réel	Indice des obligations à rendement réel d'organismes non-fédéraux FTSE Canada ^{MC}	Rééquilibré quotidiennement
FINB BMO S&P 500 couvert en dollars canadiens	Indice S&P 500 Hedged to Canadian Dollars	Rééquilibré trimestriellement
FINB BMO S&P 500	Indice S&P 500	Rééquilibré trimestriellement
FINB BMO S&P/TSX composé plafonné	Indice composé plafonné S&P/TSX	Rééquilibré trimestriellement
FINB BMO S&P sociétés américaines à moyenne capitalisation	Indice S&P MidCap 400 ^{MD}	Rééquilibré trimestriellement
FINB BMO S&P sociétés américaines à faible capitalisation	Indice S&P SmallCap 600 ^{MD}	Rééquilibré trimestriellement
FINB BMO obligations de sociétés à court terme	Indice des obligations de société à court terme FTSE Canada ^{MC}	Rééquilibré quotidiennement
FINB BMO obligations fédérales à court terme	Indice des obligations fédérales à court terme FTSE Canada ^{MC}	Rééquilibré quotidiennement
FINB BMO obligations provinciales à court terme	Indice des obligations provinciales à court terme FTSE Canada ^{MC}	Rééquilibré quotidiennement
FINB BMO obligations à court terme	Indice des obligations globales à court terme FTSE Canada ^{MC}	Rééquilibré mensuellement
FINB BMO obligations de sociétés américaines de qualité à court terme couvertes en dollars canadiens	Indice Bloomberg US Investment Grade 1 to 5 Year Corporate Bond Capped couvert en dollars canadiens	Rééquilibré mensuellement
FINB BMO TIPS à court terme	Indice Bloomberg US Government Inflation-Linked 0-5 Year Bond	Rééquilibré mensuellement
FINB BMO obligations du Trésor américain à court terme	Indice Bloomberg U.S. Treasury 1-5 Year Bond	Rééquilibré mensuellement
FINB BMO obligations totales américaines	Indice Bloomberg US Aggregate Bond	Rééquilibré mensuellement
FINB BMO actions privilégiées de sociétés américaines couvert en dollars canadiens	Indice Solactive US Preferred Share Select Hedged to CAD (RTN)	Rééquilibré trimestriellement
FINB BMO actions privilégiées de sociétés américaines	Indice Solactive US Preferred Share Select (RTN)	Rééquilibré trimestriellement
FINB BMO TIPS américains	Indice Bloomberg US Treasury Inflation-Linked Bond (série L)	Rééquilibré mensuellement

En règle générale, le portefeuille de chaque FINB BMO devrait être rééquilibré à la fin du premier jour de bourse suivant celui où un rajustement est effectué.

FNINB BMO

La stratégie de placement de chaque FNINB BMO consiste à investir dans un portefeuille de titres choisis par le gestionnaire et à détenir de tels titres et/ou à utiliser des instruments dérivés pour atteindre ses objectifs de placement, tel qu'il est indiqué à la rubrique « Objectifs de placement ». Les FNINB BMO peuvent également détenir de la trésorerie et des équivalents de trésorerie ou d'autres instruments du marché monétaire afin de satisfaire à leurs obligations courantes.

Lorsqu'un FNINB BMO investit dans des fonds sous-jacents, il investira principalement, ou même exclusivement, dans des fonds sous-jacents gérés par le gestionnaire ou un membre de son groupe. Pour obtenir de plus amples renseignements sur les conflits d'intérêts associés aux placements par des FNINB BMO dans des fonds sous-jacents reliés au gestionnaire, se reporter à la rubrique « Modalités d'organisation et de gestion des FNB BMO – Conflits d'intérêts ».

De plus, les FNINB BMO appliquent les stratégies de placement décrites ci-dessous :

FNB BMO toutes actions

Le FNB BMO toutes actions aura recours à une stratégie de répartition stratégique de l'actif et devrait principalement investir dans des titres de capitaux propres en investissant dans d'autres FNB BMO.

En plus ou au lieu d'investir directement dans des FNB, il peut obtenir cette exposition par des investissements directs dans des titres de capitaux propres, dans des organismes de placement collectif et/ou dans des instruments dérivés.

FNB BMO ESG Équilibré

Le FNB BMO ESG Équilibré aura recours à une stratégie de répartition stratégique de l'actif et devrait investir principalement dans d'autres FNB BMO. Son actif sera réparti de la façon suivante parmi les catégories d'actifs : environ 60 % dans des titres de capitaux propres et 40 % dans des titres à revenu fixe. Les fonds sous-jacents seront choisis en fonction des notes ESG attribuées par MSCI ESG Research LLC (« **MSCI ESG** »). La sélection des fonds sous-jacents est fondée sur les résultats du portefeuille de chacun des fonds sous-jacents, y compris sur un examen périodique de la note ESG des avoirs individuels d'un fonds sous-jacent par rapport à celle des titres disponibles dans l'univers du fonds sous-jacent. Les fonds sous-jacents qui ont une note de B ou une note inférieure attribuée par MSCI ESG sont exclus des possibilités d'investissement envisageables du FNB BMO ESG Équilibré. Le FNB BMO ESG Équilibré n'est pas autorisé à détenir des placements qui ne respectent pas les valeurs ESG. Veuillez vous reporter à la rubrique « FNINB BMO de type placement responsable » pour obtenir plus de renseignements.

En plus ou au lieu d'investir directement dans des FNB, il peut obtenir cette exposition par des investissements directs dans des titres de capitaux propres et de revenu fixe, dans des organismes de placement collectif et/ou dans des instruments dérivés.

FNB BMO Équilibré

Le FNB BMO Équilibré aura recours à une stratégie de répartition stratégique de l'actif et devrait investir principalement dans d'autres FNB BMO. Son actif sera réparti de la façon suivante parmi les catégories d'actifs : environ 60 % dans des titres de capitaux propres et 40 % dans des titres à revenu fixe.

En plus ou au lieu d'investir directement dans des FNB, il peut obtenir cette exposition par des investissements directs dans des titres de capitaux propres et de revenu fixe, dans des organismes de placement collectif et/ou dans des instruments dérivés.

FNB BMO canadien de dividendes

Le FNB BMO canadien de dividendes investira principalement dans des titres de sociétés canadiennes qui versent des dividendes et détiendra de tels titres.

Les titres seront choisis au moyen d'une méthodologie fondée sur des règles qui tient compte de la croissance des dividendes, du rendement en dividendes et du ratio de versement des dividendes. Les titres feront également l'objet d'un processus de présélection pour s'assurer de la suffisance de leur liquidité.

FNB BMO vente d'options d'achat couvertes de sociétés canadiennes à dividendes élevés

Le FNB BMO vente d'options d'achat couvertes de sociétés canadiennes à dividendes élevés investira principalement dans des titres de capitaux propres de sociétés canadiennes qui versent des dividendes et qui offrent un potentiel d'appréciation du capital à long terme et détiendra de tels titres.

Les titres seront choisis au moyen d'une méthodologie fondée sur des règles qui tient compte de la croissance des dividendes, du rendement en dividendes et du ratio de versement des dividendes. Les titres feront également l'objet d'un processus de présélection pour s'assurer de la suffisance de leur liquidité.

Selon la volatilité du marché et d'autres facteurs, le FNB BMO vente d'options d'achat couvertes de sociétés canadiennes à dividendes élevés vendra des options d'achat couvertes sur ces titres, aux termes desquelles le FNB BMO vente d'options d'achat couvertes de sociétés canadiennes à dividendes élevés vendra à l'acheteur de l'option, moyennant une prime, un droit d'achat du titre à un prix d'exercice ou, si l'option est réglée en espèces, le droit de recevoir un paiement correspondant à la différence entre la valeur du titre et le prix d'exercice. Les options d'achat couvertes procurent une couverture partielle contre la baisse du cours des titres qu'elles visent jusqu'à concurrence des primes que le FNB a reçues au moment de la vente des options par le FNB. Les options d'achat que le FNB vend peuvent être négociées en bourse ou hors bourse.

FNB BMO Conservateur

Le FNB BMO Conservateur aura recours à une stratégie de répartition stratégique de l'actif et devrait investir principalement dans d'autres FNB BMO. Son actif sera réparti de la façon suivante parmi les catégories d'actifs : environ 60 % dans des titres à revenu fixe et 40 % dans des titres de capitaux propres.

En plus ou au lieu d'investir directement dans des FNB, il peut obtenir cette exposition par des investissements directs dans des titres de capitaux propres et de revenu fixe, dans des organismes de placement collectif et/ou dans des instruments dérivés.

FNB BMO obligations à escompte de sociétés

Le FNB BMO obligations à escompte de sociétés investira principalement dans divers titres à revenu fixe de qualité de sociétés qui sont émis au Canada et dont l'échéance varie entre un an et dix ans. Les titres à revenu fixe choisis seront principalement négociés près de leur valeur nominale ou en dessous de leur valeur nominale.

FNB BMO vente d'options d'achat couvertes de banques canadiennes

Le FNB BMO vente d'options d'achat couvertes de banques canadiennes investira principalement dans des titres de banques canadiennes et/ou de FNB et détiendra de tels titres. À l'heure actuelle, le FNB BMO vente d'options d'achat couvertes de banques canadiennes investit dans le FINB BMO équipondéré banques.

Selon la volatilité du marché et d'autres facteurs, le FNB BMO vente d'options d'achat couvertes de banques canadiennes vendra des options d'achat couvertes sur ces titres, aux termes desquelles le FNB BMO vente d'options d'achat couvertes de banques canadiennes vendra à l'acheteur de l'option, moyennant une prime, un droit d'achat du titre auprès du FNB à un prix d'exercice ou, si l'option est réglée en espèces, le droit de recevoir du FNB un paiement correspondant à la différence entre la valeur du titre et le prix d'exercice. Les options d'achat couvertes procurent une couverture partielle contre la baisse du cours des titres qu'elles visent jusqu'à concurrence des primes que le FNB a

reçues au moment de la vente des options par le FNB. Les options d'achat que le FNB vend peuvent être négociées en bourse ou hors bourse.

FNB BMO vente d'options d'achat couvertes Moyenne industrielle Dow Jones couvert en dollars canadiens

Le FNB BMO vente d'options d'achat couvertes Moyenne industrielle Dow Jones couvert en dollars canadiens investira principalement dans des titres des émetteurs inclus dans l'indice Dow Jones Industrial Average, dans des proportions égales à celles qu'ils représentent dans cet indice, et détiendra de tels titres et il utilise des instruments dérivés en guise de couverture par rapport au dollar canadien.

Selon la volatilité du marché et d'autres facteurs, le FNB BMO vente d'options d'achat couvertes Moyenne industrielle Dow Jones couvert en dollars canadiens vendra des options d'achat couvertes sur ces titres, aux termes desquelles le FNB BMO vente d'options d'achat couvertes Moyenne industrielle Dow Jones couvert en dollars canadiens vendra à l'acheteur de l'option, moyennant une prime, un droit d'achat du titre auprès du FNB à un prix d'exercice ou, si l'option est réglée en espèces, le droit de recevoir du FNB un paiement correspondant à la différence entre la valeur du titre et le prix d'exercice. Les options d'achat couvertes procurent une couverture partielle contre la baisse du cours des titres qu'elles visent jusqu'à concurrence des primes que le FNB a reçues au moment de la vente des options par le FNB. Les options d'achat que le FNB vend peuvent être négociées en bourse ou hors bourse.

FNB BMO vente d'options d'achat couvertes d'énergie

Le FNB BMO vente d'options d'achat couvertes d'énergie investira principalement dans des titres de capitaux propres de sociétés d'énergie ou liées au secteur de l'énergie, ce qui peut comprendre des sociétés d'énergie propre (c.-à-d. d'énergie renouvelable), qui offrent un potentiel d'appréciation du capital à long terme et détiendra de tels titres.

Les titres seront choisis au moyen d'une méthodologie fondée sur des règles qui tient compte de la qualité, du potentiel de croissance et du rendement. Les titres feront également l'objet d'un processus de présélection pour s'assurer de la suffisance de leur liquidité.

Selon la volatilité du marché et d'autres facteurs, le FNB BMO vente d'options d'achat couvertes d'énergie vendra des options d'achat couvertes sur ces titres, aux termes desquelles le FNB BMO vente d'options d'achat couvertes d'énergie vendra à l'acheteur de l'option, moyennant une prime, un droit d'achat du titre auprès du FNB à un prix d'exercice ou, si l'option est réglée en espèces, le droit de recevoir du FNB un paiement correspondant à la différence entre la valeur du titre et le prix d'exercice. Les options d'achat couvertes procurent une couverture partielle contre la baisse du cours des titres qu'elles visent jusqu'à concurrence des primes que le FNB a reçues au moment de la vente des options par le FNB. Les options d'achat que le FNB vend peuvent être négociées en bourse ou hors bourse.

FNB BMO vente d'options d'achat couvertes de la santé

Le FNB BMO vente d'options d'achat couvertes de la santé investira principalement dans des titres de capitaux propres de sociétés de la santé ou liées à la santé qui offrent un potentiel d'appréciation du capital à long terme et détiendra de tels titres.

Les titres seront choisis au moyen d'une méthodologie fondée sur des règles qui tient compte de la qualité, du potentiel de croissance et du rendement. Les titres feront également l'objet d'un processus de présélection pour s'assurer de la suffisance de leur liquidité.

Selon la volatilité du marché et d'autres facteurs, le FNB BMO vente d'options d'achat couvertes de la santé vendra des options d'achat couvertes sur ces titres, aux termes desquelles le FNB BMO vente d'options d'achat couvertes de la santé vendra à l'acheteur de l'option, moyennant une prime, un droit d'achat du titre auprès du FNB à un prix d'exercice ou, si l'option est réglée en espèces, le droit de recevoir du FNB un paiement correspondant à la différence entre la valeur du titre et le prix d'exercice. Les options d'achat couvertes procurent une couverture partielle contre la baisse du cours des titres qu'elles visent jusqu'à concurrence des primes que le FNB a reçues au moment de la vente des options par le FNB. Les options d'achat que le FNB vend peuvent être négociées en bourse ou hors bourse.

FNB BMO vente d'options d'achat couvertes de technologie

Le FNB BMO vente d'options d'achat couvertes de technologie investira principalement dans des titres de capitaux propres de sociétés de technologies et de sociétés liées à la technologie qui offrent un potentiel d'appréciation du capital à long terme et détiendra de tels titres.

Les titres seront choisis au moyen d'une méthodologie fondée sur des règles qui tient compte de la qualité, du potentiel de croissance et du rendement. Les titres feront également l'objet d'un processus de présélection pour s'assurer de la suffisance de leur liquidité.

Selon la volatilité du marché et d'autres facteurs, le FNB BMO vente d'options d'achat couvertes de technologie vendra des options d'achat couvertes sur ces titres, aux termes desquelles le FNB BMO vente d'options d'achat couvertes de technologie vendra à l'acheteur de l'option, moyennant une prime, un droit d'achat du titre auprès du FNB à un prix d'exercice ou, si l'option est réglée en espèces, le droit de recevoir du FNB un paiement correspondant à la différence entre la valeur du titre et le prix d'exercice. Les options d'achat couvertes procurent une couverture partielle contre la baisse du cours des titres qu'elles visent jusqu'à concurrence des primes que le FNB a reçues au moment de la vente des options par le FNB. Les options d'achat que le FNB vend peuvent être négociées en bourse ou hors bourse.

FNB BMO vente d'options d'achat couvertes de banques américaines

Le FNB BMO vente d'options d'achat couvertes de banques américaines investira principalement dans des titres de capitaux propres de banques américaines et détiendra de tels titres.

Selon la volatilité du marché et d'autres facteurs, le FNB BMO vente d'options d'achat couvertes de banques américaines vendra des options d'achat couvertes sur ces titres, aux termes desquelles le FNB BMO vente d'options d'achat couvertes de banques américaines vendra à l'acheteur de l'option, moyennant une prime, un droit d'achat du titre auprès du FNB à un prix d'exercice ou, si l'option est réglée en espèces, le droit de recevoir du FNB un paiement correspondant à la différence entre la valeur du titre et le prix d'exercice. Les options d'achat couvertes procurent une couverture partielle contre la baisse du cours des titres qu'elles visent jusqu'à concurrence des primes que le FNB a reçues au moment de la vente des options par le FNB. Les options d'achat que le FNB vend peuvent être négociées en bourse ou hors bourse.

FNB BMO vente d'options d'achat couvertes de services aux collectivités

Le FNB BMO vente d'options d'achat couvertes de services aux collectivités investira principalement dans des titres de capitaux propres de sociétés canadiennes largement reconnues comme étant des sociétés de services aux collectivités, qui peuvent également comprendre des entreprises de télécommunications et de transport par pipelines, et détiendra de tels titres, et il utilisera des instruments dérivés pour couvrir les titres en dollars américains par rapport au dollar canadien.

Selon la volatilité du marché et d'autres facteurs, le FNB BMO vente d'options d'achat couvertes de services aux collectivités vendra des options d'achat couvertes sur ces titres, aux termes desquelles le FNB BMO vente d'options d'achat couvertes de services aux collectivités vendra à l'acheteur de l'option, moyennant une prime, un droit d'achat du titre auprès du FNB à un prix d'exercice ou, si l'option est réglée en espèces, le droit de recevoir du FNB un paiement correspondant à la différence entre la valeur du titre et le prix d'exercice. Les options d'achat couvertes procurent une couverture partielle contre la baisse du cours des titres qu'elles visent jusqu'à concurrence des primes que le FNB a reçues au moment de la vente des options par le FNB. Les options d'achat que le FNB vend peuvent être négociées en bourse ou hors bourse.

FNB BMO vente d'options d'achat couvertes de dividendes élevés de sociétés européennes

Le FNB BMO vente d'options d'achat couvertes de dividendes élevés de sociétés européennes investira principalement dans des titres de capitaux propres de sociétés européennes qui versent des dividendes et détiendra de tels titres.

Les titres seront choisis au moyen d'une méthodologie fondée sur des règles qui tient compte de la croissance des dividendes, du rendement en dividendes et du ratio de versement des dividendes. Les titres feront également l'objet d'un processus de présélection pour s'assurer de la suffisance de leur liquidité.

Selon la volatilité du marché et d'autres facteurs, le FNB BMO vente d'options d'achat couvertes de dividendes élevés de sociétés européennes vendra des options d'achat couvertes sur ces titres, aux termes desquelles le FNB BMO vente d'options d'achat couvertes de dividendes élevés de sociétés européennes vendra à l'acheteur de l'option, moyennant une prime, un droit d'achat du titre à un prix d'exercice ou, si l'option est réglée en espèces, le droit de recevoir un paiement correspondant à la différence entre la valeur du titre et le prix d'exercice. Les options d'achat couvertes procurent une couverture partielle contre la baisse du cours des titres qu'elles visent jusqu'à concurrence des primes que le FNB a reçues au moment de la vente des options par le FNB. Les options d'achat que le FNB vend peuvent être négociées en bourse ou hors bourse.

FNB BMO vente d'options d'achat couvertes de dividendes élevés de sociétés européennes couvert en dollars canadiens

Le FNB BMO vente d'options d'achat couvertes de dividendes élevés de sociétés européennes couvert en dollars canadiens obtiendra principalement une exposition à des titres de capitaux propres de sociétés européennes qui versent des dividendes. À l'heure actuelle, le FNB investit principalement dans le FNB BMO vente d'options d'achat couvertes de dividendes élevés de sociétés européennes et il utilise des instruments dérivés en guise de couverture par rapport au dollar canadien.

Les titres détenus par le FNB BMO vente d'options d'achat couvertes de dividendes élevés de sociétés européennes seront choisis au moyen d'une méthodologie fondée sur des règles qui tient compte de la croissance des dividendes, du rendement en dividendes et du ratio de versement des dividendes. Les titres feront également l'objet d'un processus de présélection pour s'assurer de la suffisance de leur liquidité.

Selon la volatilité du marché et d'autres facteurs, le FNB BMO vente d'options d'achat couvertes de dividendes élevés de sociétés européennes vendra des options d'achat couvertes sur ces titres, aux termes desquelles le FNB BMO vente d'options d'achat couvertes de dividendes élevés de sociétés européennes vendra à l'acheteur de l'option, moyennant une prime, un droit d'achat du titre à un prix d'exercice ou, si l'option est réglée en espèces, le droit de recevoir un paiement correspondant à la différence entre la valeur du titre et le prix d'exercice. Les options d'achat couvertes procurent une couverture partielle contre la baisse du cours des titres qu'elles visent jusqu'à concurrence des primes que le FNB BMO vente d'options d'achat couvertes de dividendes élevés de sociétés européennes a reçues au moment de la vente des options par le FNB BMO vente d'options d'achat couvertes de dividendes élevés de sociétés européennes. Les options d'achat que le FNB BMO vente d'options d'achat couvertes de dividendes élevés de sociétés européennes vend peuvent être négociées en bourse ou hors bourse.

En plus ou au lieu d'obtenir une exposition aux titres de capitaux propres de sociétés européennes versant des dividendes en investissant dans le FNB BMO vente d'options d'achat couvertes de dividendes élevés de sociétés européennes, il peut l'obtenir par des investissements directs dans des titres de capitaux propres, dans d'autres organismes de placement collectif et/ou dans des instruments dérivés.

FNB BMO rendement élevé à taux variable

Le FNB BMO rendement élevé à taux variable détiendra principalement des titres et des instruments dérivés qui procurent une exposition au risque de crédit lié aux émetteurs dont les titres ne sont pas de qualité, et dans les bons du Trésor du gouvernement du Canada, et détiendra de tels titres. Pour obtenir une exposition au crédit à rendement élevé, le FNB BMO rendement élevé à taux variable peut investir directement dans des titres d'emprunt, d'autres FNB, des organismes de placement collectif ou d'autres fonds d'investissement et peut utiliser des instruments dérivés, comme des swaps sur défaillance de crédit (des « SDC »), des indices de SDC, des swaps de taux d'intérêt et d'autres instruments dérivés.

FNB BMO agriculture mondiale

Le FNB BMO agriculture mondiale investira principalement dans des titres de capitaux propres de sociétés mondiales du secteur agricole ou liées au secteur agricole qui offrent un potentiel d'appréciation du capital à long terme et détiendra de tels titres.

Les titres seront choisis parmi l'ensemble des actions mondiales de sociétés à grande capitalisation exerçant leurs activités dans les secteurs de la production agricole, des produits agrochimiques, de la machinerie agricole, de la distribution alimentaire et de l'emballage ou qui tirent profit des activités de ces secteurs.

FNB BMO vente d'options d'achat couvertes de sociétés mondiales à dividendes élevés

Le FNB BMO vente d'options d'achat couvertes de sociétés mondiales à dividendes élevés investira principalement dans des titres de capitaux propres de sociétés mondiales qui versent des dividendes et qui offrent un potentiel d'appréciation du capital à long terme et détiendra de tels titres.

Les titres seront choisis au moyen d'une méthodologie fondée sur des règles qui tient compte de la croissance des dividendes, du rendement en dividendes et du ratio de versement des dividendes. Les titres feront également l'objet d'un processus de présélection pour s'assurer de la suffisance de leur liquidité.

Selon la volatilité du marché et d'autres facteurs, le FNB BMO vente d'options d'achat couvertes de sociétés mondiales à dividendes élevés vendra des options d'achat couvertes sur ces titres, aux termes desquelles le FNB BMO vente d'options d'achat couvertes de sociétés mondiales à dividendes élevés vendra à l'acheteur de l'option, moyennant une prime, un droit d'achat du titre à un prix d'exercice ou, si l'option est réglée en espèces, le droit de recevoir un paiement correspondant à la différence entre la valeur du titre et le prix d'exercice. Les options d'achat couvertes procurent une couverture partielle contre la baisse du cours des titres qu'elles visent jusqu'à concurrence des primes que le FNB a reçues au moment de la vente des options par le FNB. Les options d'achat que le FNB vend peuvent être négociées en bourse ou hors bourse.

FNB BMO Croissance

Le FNB BMO Croissance aura recours à une stratégie de répartition stratégique de l'actif et devrait investir principalement dans d'autres FNB BMO. Son actif sera réparti de la façon suivante parmi les catégories d'actifs : environ 80 % dans des titres de capitaux propres et 20 % dans des titres à revenu fixe.

En plus ou au lieu d'investir directement dans des FNB, il peut obtenir cette exposition par des investissements directs dans des titres de capitaux propres et de revenu fixe, dans des organismes de placement collectif et/ou dans des instruments dérivés.

FNB BMO internationales de dividendes

Le FNB BMO internationales de dividendes investira principalement dans des titres de capitaux propres de sociétés internationales qui versent des dividendes et détiendra de tels titres.

Les titres seront choisis au moyen d'une méthodologie fondée sur des règles qui tient compte de la croissance des dividendes, du rendement en dividendes et du ratio de versement des dividendes. Les titres feront également l'objet d'un processus de présélection pour s'assurer de la suffisance de leur liquidité.

FNB BMO internationales de dividendes couvert en dollars canadiens

Le FNB BMO internationales de dividendes couvert en dollars canadiens obtiendra principalement une exposition à des titres de capitaux propres de sociétés internationales qui versent des dividendes. À l'heure actuelle, le FNB investit principalement dans le FNB BMO internationales de dividendes et il utilise des instruments dérivés en guise de couverture par rapport au dollar canadien.

Les titres détenus par le FNB BMO internationales de dividendes seront choisis au moyen d'une méthodologie fondée sur des règles qui tient compte de la croissance des dividendes, du rendement en dividendes et

du ratio de versement des dividendes. Les titres feront également l'objet d'un processus de présélection pour s'assurer de la suffisance de leur liquidité.

En plus ou au lieu d'obtenir une exposition aux titres de capitaux propres de sociétés internationales versant des dividendes en investissant dans le FNB BMO internationales de dividendes, il peut l'obtenir par des investissements directs dans des titres de capitaux propres, dans d'autres organismes de placement collectif et/ou dans des instruments dérivés.

FNB BMO d'actions canadiennes à faible volatilité

Le FNB BMO d'actions canadiennes à faible volatilité investira principalement dans des titres de capitaux propres de sociétés canadiennes et détiendra de tels titres.

Les titres seront choisis parmi les titres canadiens les plus importants et les plus liquides. Les titres qui sont moins sensibles aux fluctuations du marché (coefficent bêta) seront choisis pour le portefeuille, lequel sera pondéré de façon que les titres ayant le coefficient bêta le plus faible obtiennent la pondération la plus élevée.

FNB BMO d'actions de marchés émergents à faible volatilité

Le FNB BMO d'actions de marchés émergents à faible volatilité investira principalement dans des titres de capitaux propres de sociétés des marchés émergents et détiendra de tels titres.

Les titres seront choisis parmi l'univers des titres de capitaux propres de sociétés de marchés émergents à grande capitalisation. Les titres qui sont moins sensibles aux fluctuations du marché (coefficent bêta) seront choisis pour le portefeuille, lequel sera pondéré de façon que les titres ayant le coefficient bêta le plus faible obtiennent la pondération la plus élevée.

FNB BMO d'actions internationales à faible volatilité

Le FNB BMO d'actions internationales à faible volatilité investira principalement dans des titres de capitaux propres de sociétés internationales et détiendra de tels titres.

Les titres seront choisis parmi l'univers des titres de capitaux propres internationaux. Les titres qui sont moins sensibles aux fluctuations du marché (coefficent bêta) seront choisis pour le portefeuille, lequel sera pondéré de façon que les titres ayant le coefficient bêta le plus faible obtiennent la pondération la plus élevée.

FNB BMO d'actions internationales à faible volatilité couvertes en dollars canadiens

Le FNB BMO d'actions internationales à faible volatilité couvertes en dollars canadiens obtiendra principalement une exposition à des titres de capitaux propres de sociétés internationales. À l'heure actuelle, le FNB investit principalement dans le FNB BMO d'actions internationales à faible volatilité et il utilise des instruments dérivés en guise de couverture par rapport au dollar canadien.

Les titres détenus par le FNB BMO d'actions internationales à faible volatilité seront choisis parmi l'univers des titres de capitaux propres internationaux. Les titres qui sont moins sensibles aux fluctuations du marché (coefficent bêta) seront choisis pour le portefeuille, lequel sera pondéré de façon que les titres ayant le coefficient bêta le plus faible obtiennent la pondération la plus élevée.

En plus ou au lieu d'obtenir une exposition aux titres de capitaux propres de sociétés internationales en investissant dans le FNB BMO d'actions internationales à faible volatilité, il peut l'obtenir par des investissements directs dans des titres de capitaux propres, dans d'autres organismes de placement collectif et/ou dans des instruments dérivés.

FNB BMO d'actions américaines à faible volatilité

Le FNB BMO d'actions américaines à faible volatilité investira principalement dans des titres de capitaux propres de sociétés américaines et détiendra de tels titres.

Les titres seront choisis parmi l'univers des titres de capitaux propres des sociétés américaines à grande capitalisation. Les titres qui sont moins sensibles aux fluctuations du marché (coefficients bêta) seront choisis pour le portefeuille, lequel sera pondéré de façon que les titres ayant le coefficient bêta le plus faible obtiennent la pondération la plus élevée.

FNB BMO d'actions américaines à faible volatilité couvertes en dollars canadiens

Le FNB BMO d'actions américaines à faible volatilité couvertes en dollars canadiens obtiendra principalement une exposition à des titres de capitaux propres de sociétés américaines. À l'heure actuelle, le FNB investit principalement dans le FNB BMO d'actions américaines à faible volatilité et il utilise des instruments dérivés en guise de couverture par rapport au dollar canadien.

Les titres détenus par le FNB BMO d'actions américaines à faible volatilité seront choisis parmi l'univers des titres de capitaux propres des sociétés américaines à grande capitalisation. Les titres qui sont moins sensibles aux fluctuations du marché (coefficients bêta) seront choisis pour le portefeuille, lequel sera pondéré de façon que les titres ayant le coefficient bêta le plus faible obtiennent la pondération la plus élevée.

En plus ou au lieu d'obtenir une exposition aux titres de capitaux propres de sociétés américaines versant des dividendes en investissant dans le FNB BMO d'actions américaines à faible volatilité, il peut l'obtenir par des investissements directs dans des titres de capitaux propres, dans d'autres organismes de placement collectif et/ou dans des instruments dérivés.

FNB BMO revenu mensuel

Le FNB BMO revenu mensuel a recours à une stratégie de répartition stratégique de l'actif et devrait investir principalement dans d'autres FNB BMO. Son actif sera réparti de la façon suivante parmi les catégories d'actifs : environ 60 % dans des titres de capitaux propres et 40 % dans des titres à revenu fixe. L'exposition aux placements qui génèrent des revenus peut être obtenue au moyen d'investissements directs dans ceux-ci ou d'investissements dans d'autres FNB, des organismes de placement collectif ou d'autres fonds d'investissement, des CAAÉ ou des instruments dérivés. Lorsqu'il répartit les placements du portefeuille, le gestionnaire tient compte des évaluations moyennes du marché par région, secteur et catégorie d'actifs, des conditions économiques particulières qui peuvent toucher le placement et des risques de perte possibles.

FNB BMO à rendement bonifié

Le FNB BMO à rendement bonifié investira principalement dans un portefeuille de titres de capitaux propres de sociétés américaines à grande capitalisation et dans des instruments dérivés pour obtenir une exposition aux sociétés américaines à grande capitalisation.

Les titres seront choisis au moyen d'une méthodologie fondée sur des règles qui tient compte de la qualité, du rendement et de la liquidité.

Le FNB BMO à rendement bonifié peut également avoir recours à des stratégies liées aux dérivés.

Selon la volatilité du marché et d'autres facteurs, le FNB BMO à rendement bonifié peut vendre des options d'achat qui seront choisies en tenant compte de la volatilité, de l'analyse fondamentale et technique, de la sensibilité des cours par rapport au marché en général et de la diversification par secteur. Au moment de la vente d'options d'achat sur des titres en portefeuille et des FNB, le FNB BMO à rendement bonifié vendra à l'acheteur de l'option, moyennant une prime, un droit d'achat du titre auprès du FNB à un prix d'exercice. Les options d'achat que le FNB vend peuvent être négociées en bourse ou hors bourse. Les options d'achat vendues procurent une couverture partielle contre la baisse du cours des titres qu'elles visent jusqu'à concurrence des primes que le FNB a reçues lorsqu'il a vendu les options.

Selon la volatilité du marché et d'autres facteurs, le FNB BMO à rendement bonifié peut acheter des options d'achat afin d'obtenir une exposition éventuelle aux titres de capitaux propres américains et aux marchés américains.

Selon la volatilité du marché et d'autres facteurs, le FNB BMO à rendement bonifié peut vendre des options de vente en vue de réduire le coût net de l'acquisition de titres en portefeuille. Ces options seront vendues uniquement à l'égard des titres dans lesquels le FNB BMO à rendement bonifié est autorisé à investir et seront choisies en tenant compte de la volatilité, de l'analyse fondamentale et technique, de la sensibilité des cours par rapport au marché en général et de la diversification par secteur. Au moment de la vente d'options de vente sur des titres en portefeuille et des FNB, le FNB BMO à rendement bonifié vendra à l'acheteur de l'option, moyennant une prime, un droit de vente du titre à un prix d'exercice. Les options de vente que le FNB vend peuvent être négociées en bourse ou hors bourse.

Selon la volatilité du marché et d'autres facteurs, le FNB BMO à rendement bonifié peut acheter des options de vente afin de limiter éventuellement la perte attribuable à la chute marquée des cours des titres de capitaux propres américains et des marchés américains.

Chaque option de vente négociée en bourse constituera une « option négociable » (au sens du Règlement 81-102) et sera compensée et réglée par une chambre de compensation. Si des options de vente sont vendues hors bourse par le FNB BMO à rendement bonifié, elles ne devraient pas être compensées et réglées par une chambre de compensation.

La tranche du portefeuille du FNB BMO à rendement bonifié attribuable aux parts couvertes sera investie dans des instruments dérivés ou utilisera de tels instruments afin de tenter de couvrir l'exposition au dollar américain.

L'exposition aux devises de la tranche du portefeuille du FNB BMO à rendement bonifié attribuable aux parts non couvertes ne fera pas l'objet d'une couverture par rapport au dollar canadien. L'exposition aux devises de la tranche du portefeuille du FNB BMO à rendement bonifié attribuable aux parts couvertes fera l'objet d'une couverture par rapport au dollar canadien.

FNB BMO obligations à escompte à court terme

Le FNB BMO obligations à escompte à court terme investira principalement dans diverses obligations de qualité émises par des sociétés, le gouvernement du Canada, les provinces et les municipalités dont la durée à l'échéance varie entre un an et cinq ans qui sont émises au Canada. Les titres à revenu fixe choisis seront principalement négociés près de leur valeur nominale ou en dessous de leur valeur nominale. Le FNB BMO conservera une pondération de titres à revenu fixe émis par des gouvernements supérieure à 30 %.

FNB BMO obligations à très court terme

Le FNB BMO obligations à très court terme investira principalement dans des instruments du marché monétaire et des comptes d'épargne à intérêt élevé en plus d'investir directement dans des titres à revenu fixe, notamment des obligations de sociétés, des obligations du gouvernement du Canada, des obligations provinciales et des obligations municipales.

Le FNB BMO obligations à très court terme peut investir dans des instruments à taux variable, des actions privilégiées à taux variable et d'autres titres à taux variable, pourvu que la date de rajustement du taux tombe dans moins de un an et que la durée ne soit pas supérieure à cinq ans.

FNB BMO obligations américaines à très court terme

Le FNB BMO obligations américaines à très court terme investira principalement dans des instruments du marché monétaire et des comptes d'épargne à intérêt élevé en plus d'investir directement dans des titres à revenu fixe américains, notamment des obligations de sociétés et du gouvernement.

Le FNB BMO obligations américaines à très court terme peut investir dans des instruments à taux variable, des actions privilégiées à taux variable et d'autres titres à taux variable, pourvu que la date de rajustement du taux tombe dans moins de un an et que la durée ne soit pas supérieure à cinq ans.

FNB BMO américain de dividendes

Le FNB BMO américain de dividendes investira principalement dans des titres de capitaux propres de sociétés américaines qui versent des dividendes et détiendra de tels titres.

Les titres admissibles seront choisis au moyen d'une méthodologie fondée sur des règles qui tient compte de la croissance des dividendes, du rendement en dividendes et du ratio de versement des dividendes. Les titres feront également l'objet d'un processus de présélection pour s'assurer de la suffisance de leur liquidité.

FNB BMO américain de dividendes couvert en dollars canadiens

Le FNB BMO américain de dividendes couvert en dollars canadiens obtiendra principalement une exposition à des titres de capitaux propres de sociétés américaines. À l'heure actuelle, le FNB investit principalement dans le FNB BMO américain de dividendes et il utilise des instruments dérivés en guise de couverture par rapport au dollar canadien.

Les titres détenus par le FNB BMO américain de dividendes seront choisis au moyen d'une méthodologie fondée sur des règles qui tient compte de la croissance des dividendes, du rendement en dividendes et du ratio de versement des dividendes. Les titres feront également l'objet d'un processus de présélection pour s'assurer de la suffisance de leur liquidité.

En plus ou au lieu d'obtenir une exposition aux titres de capitaux propres de sociétés américaines en investissant dans le FNB BMO américain de dividendes, il peut l'obtenir par des investissements directs dans des titres de capitaux propres, dans d'autres organismes de placement collectif et/ou dans des instruments dérivés.

FNB BMO vente d'options d'achat couvertes de dividendes élevés de sociétés américaines

Le FNB BMO vente d'options d'achat couvertes de dividendes élevés de sociétés américaines investira principalement dans des titres de capitaux propres de sociétés américaines qui versent des dividendes et détiendra de tels titres.

Les titres seront choisis au moyen d'une méthodologie fondée sur des règles qui tient compte de la croissance des dividendes, du rendement en dividendes et du ratio de versement des dividendes. De plus, selon la volatilité du marché et d'autres facteurs, le FNB BMO vente d'options d'achat couvertes de dividendes élevés de sociétés américaines vendra des options d'achat couvertes sur ces titres, aux termes desquelles le FNB BMO vente d'options d'achat couvertes de dividendes élevés de sociétés américaines vendra à l'acheteur de l'option, moyennant une prime, un droit d'achat du titre à un prix d'exercice ou, si l'option est réglée en espèces, le droit de recevoir un paiement correspondant à la différence entre la valeur du titre et le prix d'exercice. Les options d'achat couvertes procurent une couverture partielle contre la baisse du cours des titres qu'elles visent jusqu'à concurrence des primes que le FNB a reçues au moment de la vente des options par le FNB. Les options d'achat que le FNB vend peuvent être négociées en bourse ou hors bourse.

FNB BMO vente d'options d'achat couvertes de dividendes élevés de sociétés américaines couvert en dollars canadiens

Le FNB BMO vente d'options d'achat couvertes de dividendes élevés de sociétés américaines couvert en dollars canadiens obtiendra principalement une exposition à des titres de capitaux propres de sociétés américaines qui versent des dividendes. À l'heure actuelle, le FNB investit principalement dans le FNB BMO vente d'options d'achat couvertes de dividendes élevés de sociétés américaines et il utilise des instruments dérivés en guise de couverture par rapport au dollar canadien.

Les titres détenus par le FNB BMO vente d'options d'achat couvertes de dividendes élevés de sociétés américaines seront choisis au moyen d'une méthodologie fondée sur des règles qui tient compte de la croissance des dividendes, du rendement en dividendes et du ratio de versement des dividendes. Les titres feront également l'objet d'un processus de présélection pour s'assurer de la suffisance de leur liquidité. De plus, selon la volatilité du marché et d'autres facteurs, le FNB BMO vente d'options d'achat couvertes de dividendes élevés de sociétés américaines vendra des options d'achat couvertes sur ces titres, aux termes desquelles le FNB BMO vente d'options d'achat

couvertes de dividendes élevés de sociétés américaines vendra à l'acheteur de l'option, moyennant une prime, un droit d'achat du titre à un prix d'exercice ou, si l'option est réglée en espèces, le droit de recevoir un paiement correspondant à la différence entre la valeur du titre et le prix d'exercice. Les options d'achat couvertes procurent une couverture partielle contre la baisse du cours des titres qu'elles visent jusqu'à concurrence des primes que le FNB BMO vente d'options d'achat couvertes de dividendes élevés de sociétés américaines a reçues au moment de la vente des options par le FNB BMO vente d'options d'achat couvertes de dividendes élevés de sociétés américaines. Les options d'achat que le FNB BMO vente d'options d'achat couvertes de dividendes élevés de sociétés américaines vend peuvent être négociées en bourse ou hors bourse.

En plus ou au lieu d'obtenir une exposition aux titres de capitaux propres de sociétés américaines versant des dividendes en investissant dans le FNB BMO vente d'options d'achat couvertes de dividendes élevés de sociétés américaines, il peut l'obtenir par des investissements directs dans des titres de capitaux propres, dans d'autres organismes de placement collectif et/ou dans des instruments dérivés.

FNB BMO vente d'options de vente de sociétés américaines

Le FNB BMO vente d'options de vente de sociétés américaines investira principalement dans un portefeuille d'options de vente afin d'obtenir une exposition à des sociétés américaines à grande capitalisation.

Le FNB BMO vente d'options de vente de sociétés américaines vendra des options de vente qui seront choisies en tenant compte de la volatilité, de l'analyse fondamentale et technique, de la sensibilité des cours par rapport au marché en général et de la diversification par secteur.

Selon la volatilité du marché et d'autres facteurs, le FNB BMO vente d'options de vente de sociétés américaines pourrait vendre à l'acheteur de l'option, moyennant une prime, un droit de vente du titre à un prix d'exercice ou, si l'option est réglée en espèces, le droit de recevoir un paiement correspondant à la différence entre le prix d'exercice et la valeur du titre. Les options de vente que le FNB vend peuvent être négociées en bourse ou hors bourse. De façon générale, le FNB BMO vente d'options de vente de sociétés américaines détiendra des placements qui sont admissibles à titre de « couverture en espèces » (au sens du Règlement 81-102, comme des bons du Trésor et des titres émis par un OPC marché monétaire, et d'autres placements indiqués dans la définition de « couverture en espèces »). En particulier, les options de vente vendues par le FNB seront couvertes par des placements admissibles à titre de « couverture en espèces » (au sens du Règlement 81-102). Si le FNB BMO vente d'options de vente de sociétés américaines est assigné sur une option, il pourrait détenir temporairement le titre sous-jacent avant de vendre la position.

Les options de vente que le FNB BMO vente d'options de vente de sociétés américaines vend peuvent être négociées en bourse ou hors bourse. Chaque option de vente négociée en bourse constituera une « option négociable » (au sens du Règlement 81-102) et sera compensée et réglée par une chambre de compensation. Si des options de vente sont vendues hors bourse par le FNB BMO vente d'options de vente de sociétés américaines, elles ne devraient pas être compensées et réglées par une chambre de compensation. Le FNB BMO vente d'options de vente de sociétés américaines peut également acheter des options de vente afin de limiter éventuellement la perte attribuable à la chute marquée des cours.

FNB BMO vente d'options de vente de sociétés américaines couvert en dollars canadiens

Le FNB BMO vente d'options de vente de sociétés américaines couvert en dollars canadiens obtiendra principalement une exposition à un portefeuille d'options de vente en vue d'obtenir une exposition à des sociétés américaines à grande capitalisation. À l'heure actuelle, le FNB investit principalement dans le FNB BMO vente d'options de vente de sociétés américaines et il utilise des instruments dérivés en guise de couverture par rapport au dollar canadien.

Le FNB BMO vente d'options de vente de sociétés américaines vendra des options de vente qui seront choisies en tenant compte de la volatilité, de l'analyse fondamentale et technique, de la sensibilité des cours par rapport au marché en général et de la diversification par secteur.

Selon la volatilité du marché et d'autres facteurs, le FNB BMO vente d'options de vente de sociétés américaines pourrait vendre à l'acheteur de l'option, moyennant une prime, un droit de vente du titre à un prix

d'exercice ou, si l'option est réglée en espèces, le droit de recevoir un paiement correspondant à la différence entre le prix d'exercice et la valeur du titre. Les options de vente que le FNB BMO vente d'options de vente de sociétés américaines vend peuvent être négociées en bourse ou hors bourse. De façon générale, le FNB BMO vente d'options de vente de sociétés américaines détiendra des placements qui sont admissibles à titre de « couverture en espèces » (au sens du Règlement 81-102, comme des bons du Trésor et des titres émis par un OPC marché monétaire, et d'autres placements indiqués dans la définition de « couverture en espèces »). En particulier, les options de vente vendues par le FNB BMO vente d'options de vente de sociétés américaines seront couvertes par des placements admissibles à titre de « couverture en espèces » (au sens du Règlement 81-102). Si le FNB BMO vente d'options de vente de sociétés américaines est assigné sur une option, il pourrait détenir temporairement le titre sous-jacent avant de vendre la position.

Les options de vente que le FNB BMO vente d'options de vente de sociétés américaines vend peuvent être négociées en bourse ou hors bourse. Chaque option de vente négociée en bourse constituera une « option négociable » (au sens du Règlement 81-102) et sera compensée et réglée par une chambre de compensation. Si des options de vente sont vendues hors bourse par le FNB BMO vente d'options de vente de sociétés américaines, elles ne devraient pas être compensées et réglées par une chambre de compensation. Le FNB BMO vente d'options de vente de sociétés américaines peut également acheter des options de vente afin de limiter éventuellement la perte attribuable à la chute marquée des cours.

En plus ou au lieu d'obtenir une exposition à un portefeuille d'options de vente offrant une exposition aux titres de sociétés américaines à grande capitalisation en investissant dans le FNB BMO vente d'options de vente de sociétés américaines, il peut l'obtenir par des investissements directs dans des titres de capitaux propres, dans d'autres organismes de placement collectif et/ou dans des instruments dérivés.

Prêt de titres

Un FNB BMO peut, conformément au Règlement 81-102, prêter des titres à des emprunteurs de titres qu'il juge acceptables afin d'en tirer un revenu additionnel conformément aux modalités d'une convention de prêt de titres intervenue entre le FNB BMO et un mandataire d'opérations de prêt de titres, selon laquelle i) l'emprunteur versera au FNB BMO des frais de prêt de titres négociés et lui versera une rémunération correspondant aux distributions qu'il aura reçues sur les titres empruntés, ii) les prêts de titres sont admissibles à titre de « mécanismes de prêt de valeurs mobilières » pour l'application de la LIR, iii) le FNB BMO recevra une sûreté accessoire correspondant au moins à 102 % de la valeur des titres en portefeuille prêtés et iv) immédiatement après que le FNB BMO a conclu l'opération, la valeur marchande globale de tous les titres prêtés qui ne lui ont pas encore été retournés ne doit pas excéder 50 % de l'actif total du FNB BMO. Le mandataire d'opérations de prêt de titres d'un FNB BMO sera chargé de l'administration courante des prêts de titres, y compris de l'évaluation quotidienne à la valeur du marché de la sûreté accessoire.

Utilisation d'instruments dérivés

Un dérivé est un instrument, un contrat ou un titre dont le cours, la valeur ou les obligations de paiement sont tirés d'un élément sous-jacent, y font référence ou sont fondés sur celui-ci (y compris une valeur, un prix, un taux, un titre ou un indice). Parmi les types de dérivés, notons les options, les swaps, les contrats à terme standardisés, les contrats à terme de gré à gré ou d'autres instruments.

Chacun des FNB BMO peut investir dans des instruments dérivés ou utiliser de tels instruments seulement s'il les utilise conformément aux lois sur les valeurs mobilières applicables, y compris à l'égard des limites relatives aux risques de crédit associés au cocontractant et aux objectifs et aux stratégies de placement du FNB BMO pertinent.

Un FNB BMO peut utiliser des instruments dérivés à des fins de couverture et à des fins autres que de couverture. L'expression « couverture » fait référence aux instruments destinés à contrebalancer ou à réduire un risque donné associé à la totalité ou à une partie d'un placement existant, à une position ou à un groupe de placements ou de positions. Par exemple, l'exposition que pourrait avoir le portefeuille de chacun des FNB couverts et l'exposition que pourrait avoir la tranche du portefeuille d'un FNB à parts couvertes attribuable aux parts couvertes à une autre monnaie que le dollar canadien feront l'objet d'une couverture par rapport au dollar canadien. Lorsqu'il est question de fins autres que de couverture, un FNB BMO peut utiliser des instruments dérivés comme substituts à un placement direct dans certains titres dans le but d'obtenir l'exposition souhaitée. Si un FNB BMO utilise des instruments dérivés à des

fins autres que de couverture, le Règlement 81-102 exige qu'il détienne certains actifs et/ou certaines espèces pour garantir qu'il soit en mesure de remplir ses obligations à l'égard de l'instrument dérivé et limiter toute perte possible qui pourrait découler de l'utilisation d'instruments dérivés. Se reporter à la rubrique « Facteurs de risque – Risques généraux inhérents à un placement dans les FNB BMO – Utilisation d'instruments dérivés ».

Fonds sous-jacents

Conformément aux lois canadiennes sur les valeurs mobilières applicables, notamment le Règlement 81-102, un FNB BMO peut investir dans des fonds sous-jacents d'une manière conforme à ses objectifs et à ses stratégies de placement, à la condition qu'il n'y ait aucune répétition des frais de gestion facturables à l'égard des titres détenus indirectement par un FNB BMO au moyen de ses placements dans des fonds sous-jacents et des frais de gestion qui lui sont directement facturés. Si un FNB BMO investit dans un fonds sous-jacent et que les frais de gestion payables par le fonds sous-jacent sont supérieurs à ceux du FNB BMO, le FNB BMO pourrait payer indirectement des frais de gestion plus élevés sur la partie de l'actif du FNB BMO investie dans le fonds sous-jacent, peu importe si le fonds sous-jacent est géré par le gestionnaire (ou un membre de son groupe) ou par un gestionnaire de fonds indépendant. Lorsqu'un FNB BMO investit dans des fonds sous-jacents, il investira principalement, ou même exclusivement, dans des fonds sous-jacents gérés par le gestionnaire ou un membre de son groupe. Pour obtenir de plus amples renseignements sur les conflits d'intérêts associés aux placements par des FNB BMO dans des fonds sous-jacents reliés au gestionnaire, se reporter à la rubrique « Modalités d'organisation et de gestion des FNB BMO – Conflits d'intérêts ».

Considération de facteurs ESG et processus de placement responsable du gestionnaire

Le gestionnaire définit le « placement responsable » comme une approche de placement par laquelle sera intégrée une analyse prenant en compte les facteurs ESG au processus décisionnel en matière de placement, et qui aura pour objectif de générer une valeur à long terme pour les investisseurs. Le gestionnaire utilise une approche de placement responsable uniquement à l'égard des FNB BMO ESG.

Les FNB BMO ESG suivants ont des objectifs et des stratégies de placement qui font référence aux facteurs ESG :

- **FNINB BMO** – FNB BMO ESG Équilibré;
- **FINB BMO** – FINB BMO actions du secteur énergie propre, FINB BMO ESG obligations de sociétés, FINB BMO ESG obligations de sociétés américaines à haut rendement, FINB BMO ESG obligations de sociétés américaines couvertes en dollars canadiens, FINB BMO MSCI ACWI actions alignées sur l'Accord de Paris, FINB BMO MSCI Canada ESG Leaders, FINB BMO MSCI China ESG Leaders, FINB BMO MSCI EAFE ESG Leaders, FINB BMO MSCI Global ESG Leaders, FINB BMO MSCI India ESG Leaders et FINB BMO MSCI USA ESG Leaders.

De plus amples renseignements au sujet des façons selon lesquelles le gestionnaire a recours aux facteurs ESG à l'égard des FNB BMO ESG sont donnés ci-dessous.

FNINB BMO

Les objectifs et les stratégies de placement du FNB BMO ESG Équilibré font référence aux facteurs ESG.

Les facteurs ESG peuvent inclure notamment ce qui suit : i) des facteurs environnementaux, comme l'empreinte carbone, le changement climatique, le risque lié à l'eau, l'efficacité des ressources et l'impact sur l'environnement, ii) des facteurs sociaux, comme les relations avec les employés, les clients, les fournisseurs et les collectivités, les impacts sur la santé publique et les droits de la personne, et iii) des facteurs de gouvernance, comme la rémunération de la haute direction, la structure et la supervision du conseil, et la protection des intérêts des actionnaires minoritaires. Un ou plusieurs de ces facteurs ESG peuvent être pris en compte dans le cadre du processus de sélection des fonds sous-jacents dans lesquels le FNB BMO ESG Équilibré peut investir.

Dans le cadre du processus de sélection des fonds sous-jacents, qui sont principalement des fonds sous-jacents qui visent à reproduire le rendement d'un indice sous-jacent, le gestionnaire de portefeuille du FNB BMO ESG Équilibré aura recours à chacune des stratégies ESG suivantes :

- ***Tri par exclusion en fonction du secteur*** : Les fonds sous-jacents qui procurent une exposition à des sociétés qui sont classées (par le fournisseur d'indices ou l'émetteur du fonds sous-jacent, selon le cas) comme exerçant principalement leurs activités, d'après les produits ou l'exposition de la société (dans chaque cas selon ce que peut déterminer le fournisseur d'indices), dans des secteurs précis qui ne respectent pas les valeurs ESG sont exclus des possibilités d'investissement envisageables du FNB BMO ESG Équilibré. Actuellement, les fournisseurs d'indices peuvent exclure les sociétés qui tirent une partie importante de leurs produits d'activités liées au tabac, à l'alcool, aux jeux de hasard, aux armes conventionnelles et aux armes à feu civiles, à toute arme prêtant à la controverse, à la production importante d'énergie nucléaire et au pétrole et au gaz non conventionnels ainsi que les sociétés visées par des litiges commerciaux graves (dans chaque cas, selon ce que peut déterminer le fournisseur d'indices).
- ***Tri par exclusion en fonction de la note*** : Les fonds sous-jacents qui ont une note de B ou une note inférieure attribuée par MSCI ESG sont exclus des possibilités d'investissement envisageables du FNB BMO ESG Équilibré. Dans ses évaluations, MSCI ESG a recours à une variété de sources et de paramètres de données, comme les documents déposés d'une société ou d'un fonds d'investissement et les déclarations d'information volontaires, des ensembles de données spécialisées, des données en matière de gouvernance, des données gouvernementales et des sources médiatiques, et elle emploie une équipe d'analystes en recherche. Pour obtenir davantage d'information sur les notes MSCI ESG, consultez la page <https://www.msci.com/our-solutions/esg-investing/esg-ratings> (en anglais).

Dans le cadre du processus de sélection des fonds sous-jacents, le gestionnaire de portefeuille du FNB BMO ESG Équilibré pourrait, d'après les expositions ESG uniques, avoir recours aux stratégies ESG suivantes afin d'obtenir une exposition à un facteur ESG donné :

- ***Placements thématiques*** : Le FNB BMO ESG Équilibré peut investir dans des fonds sous-jacents qui se concentrent sur des sociétés affichant des caractéristiques positives à l'égard d'un ou de plusieurs enjeux ESG donnés.

Aucun des autres FNINB BMO n'intègre de facteurs ESG à ses objectifs et stratégies de placement.

FINB BMO

Les objectifs et stratégies de placement des FINB BMO suivants font référence aux facteurs ESG : FINB BMO actions du secteur énergie propre, FINB BMO ESG obligations de sociétés, FINB BMO ESG obligations de sociétés américaines à haut rendement, FINB BMO ESG obligations de sociétés américaines couvertes en dollars canadiens, FINB BMO MSCI ACWI actions alignées sur l'Accord de Paris, FINB BMO MSCI Canada ESG Leaders, FINB BMO MSCI China ESG Leaders, FINB BMO MSCI EAFE ESG Leaders, FINB BMO MSCI Global ESG Leaders, FINB BMO MSCI India ESG Leaders et FINB BMO MSCI USA ESG Leaders.

Puisque ces FINB BMO suivent généralement des indices qui sont fournis par les fournisseurs d'indices, la plupart, voire la totalité, des décisions en matière de placement responsable direct relève des fournisseurs d'indices au moyen de la création et du maintien des divers indices. BMO échange régulièrement avec les fournisseurs d'indices sur les défis posés par le placement responsable par le biais, notamment, de consultations périodiques sur les indices et d'élaboration d'indices. En ce qui concerne les FINB BMO pour lesquels les facteurs ESG sont un élément fondamental de l'indice, une description de certains facteurs ESG pris en compte par le fournisseur d'indices dans la composition de l'indice est incluse dans la description de l'indice. Se reporter à la rubrique « Objectifs de placement – Les indices ».

VUE D'ENSEMBLE DES SECTEURS D'ACTIVITÉ DANS LESQUELS LES FNB BMO FONT DES PLACEMENTS

FINB BMO

FINB BMO obligations totales

Le FINB BMO obligations totales investit généralement dans une gamme de titres d'emprunt dont la durée est principalement supérieure à un an et qui sont cotés au moins BBB. Ces titres représentent le marché canadien des obligations de sociétés et des gouvernements provinciaux et fédéral du Canada. Se reporter à la rubrique « Objectifs de placement – Les indices – Indice des obligations universelles FTSE Canada^{MC} ».

FINB BMO obligations de sociétés notées BBB

Le FINB BMO obligations de sociétés notées BBB investit généralement dans des obligations de sociétés émises au Canada en dollars canadiens et assorties d'une note de BBB. Se reporter à la rubrique « Objectifs de placement – Les indices – Indice des obligations de société BBB à échéance de 1 à 10 ans FTSE Canada^{MC} ».

FINB BMO revenu de banques canadiennes

Le FINB BMO revenu de banques canadiennes investit généralement dans des titres émis par des banques canadiennes, notamment des titres à revenu fixe, des actions privilégiées et des billets avec remboursement de capital à recours limité. Se reporter à la rubrique « Objectifs de placement – Les indices – Indice Solactive Canadian Bank Income ».

FINB BMO titres adossés à des créances hypothécaires canadiens

Le FINB BMO titres adossés à des créances hypothécaires canadiens investit généralement dans des titres adossés à des créances hypothécaires canadiens. Se reporter à la rubrique « Objectifs de placement – Les indices – Indice FTSE Canada NHA MBS 975 ».

FINB BMO actions du secteur énergie propre

Le FINB BMO actions du secteur énergie propre investit généralement dans les titres de diverses sociétés mondiales du secteur de l'énergie propre. Ces sociétés participent à des entreprises liées au secteur de l'énergie propre. L'indice est composé d'un ensemble diversifié de sociétés de technologies et d'équipement du secteur de l'énergie propre et de sociétés de production d'énergie propre. Se reporter à la rubrique « Objectifs de placement – Les indices – Indice S&P Global Clean Energy ».

FINB BMO obligations de sociétés

Le FINB BMO obligations de sociétés investit généralement dans des obligations de sociétés émises au Canada en dollars canadiens qui sont assorties d'une note de qualité. Se reporter à la rubrique « Objectifs de placement – Les indices – Indice des obligations de toutes les sociétés FTSE Canada^{MC} ».

FINB BMO obligations à escompte

Le FINB BMO obligations à escompte investit généralement dans des obligations du gouvernement fédéral, des gouvernements provinciaux et de sociétés qui sont émises au Canada en dollars canadiens et qui se négocient près de leur valeur nominale ou en dessous de leur valeur nominale. Se reporter à la rubrique « Objectifs de placement – Les indices – Indice des obligations universelles à escompte FTSE Canada^{MC} ».

FINB BMO Moyenne industrielle Dow Jones couverte en dollars canadiens

Le FINB BMO Moyenne industrielle Dow Jones couverte en dollars canadiens investit généralement dans des titres de capitaux propres de sociétés qui sont inscrites à la cote de bourses de valeurs des États-Unis. Se reporter à la rubrique « Objectifs de placement – Les indices – Indice Dow Jones Industrial Average (couvert en \$ CA) ».

FINB BMO obligations de marchés émergents couvert en dollars canadiens

Le FINB BMO obligations de marchés émergents couvert en dollars canadiens investit généralement dans divers titres d'emprunt émis ou garantis par les gouvernements fédéraux de pays jugés être des « pays de marché émergent ». Se reporter à la rubrique « Objectifs de placement – Les indices – Indice Bloomberg Emerging Markets Tradable External Debt (EMTED) GDP Weighted Capped couvert en dollars canadiens ».

FINB BMO équipondéré banques

Le FINB BMO équipondéré banques investit généralement dans des titres de capitaux propres de banques canadiennes diversifiées. Se reporter à la rubrique « Objectifs de placement – Les indices – Indice Solactive Equal Weight Canada Banks ».

FINB BMO équipondéré métaux de base mondiaux, couvert en dollars canadiens

Le FINB BMO équipondéré métaux de base mondiaux, couvert en dollars canadiens investit généralement dans les titres de sociétés minières mondiales qui œuvrent dans la production ou l'extraction de métaux de base. Se reporter à la rubrique « Objectifs de placement – Les indices – Indice Solactive Equal Weight Global Base Metals couvert en dollars canadiens ».

FINB BMO équipondéré aurifères mondiales

Le FINB BMO équipondéré aurifères mondiales investit généralement dans les titres de sociétés minières mondiales qui œuvrent dans la production ou l'extraction d'or. Se reporter à la rubrique « Objectifs de placement – Les indices – Indice Solactive Equal Weight Global Gold ».

FINB BMO équipondéré produits industriels

Le FINB BMO équipondéré produits industriels investit généralement dans des titres de capitaux propres de sociétés canadiennes du secteur industriel. Se reporter à la rubrique « Objectifs de placement – Les indices – Indice Solactive Equal Weight Canada Industrials ».

FINB BMO équipondéré pétrole et gaz

Le FINB BMO équipondéré pétrole et gaz investit généralement dans des titres de capitaux propres de sociétés pétrolières et gazières canadiennes. Se reporter à la rubrique « Objectifs de placement – Les indices – Indice Solactive Equal Weight Canada Oil & Gas ».

FINB BMO équipondéré de FPI

Le FINB BMO équipondéré de FPI investit généralement dans les titres de capitaux propres de fiducies de placement immobilier canadiennes qui sont classées, selon la nomenclature *Industry Classification Benchmark*, dans le secteur des fiducies de placement immobilier. Se reporter à la rubrique « Objectifs de placement – Les indices – Indice Solactive Equal Weight Canada REIT ».

FINB BMO équipondéré banques américaines couvert en dollars canadiens

Le FINB BMO équipondéré banques américaines couvert en dollars canadiens investit généralement dans les titres de capitaux propres de banques américaines à grande capitalisation qui sont classées, selon la nomenclature *Industry Classification Benchmark*, dans le supersecteur des banques. Se reporter à la rubrique « Objectifs de placement – Les indices – Indice Solactive Equal Weight US Bank couvert en dollars canadiens ».

FINB BMO équipondéré banques américaines

Le FINB BMO équipondéré banques américaines investit généralement dans les titres de capitaux propres de banques des États-Unis à grande capitalisation qui sont classées, selon la nomenclature *Industry Classification*

Benchmark, dans le supersecteur des banques. Se reporter à la rubrique « Objectifs de placement – Les indices – Indice Solactive Equal Weight US Bank ».

FINB BMO équipondéré américain de la santé couvert en dollars canadiens

Le FINB BMO équipondéré américain de la santé couvert en dollars canadiens investit généralement dans les titres de capitaux propres de sociétés américaines du secteur de la santé à grande capitalisation qui sont classées, selon la nomenclature *Industry Classification Benchmark*, dans le supersecteur de la santé. Se reporter à la rubrique « Objectifs de placement – Les indices – Indice Solactive Equal Weight US Health Care couvert en dollars canadiens ».

FINB BMO équipondéré américain de la santé

Le FINB BMO équipondéré américain de la santé investit généralement dans les titres de capitaux propres de sociétés américaines du secteur de la santé à grande capitalisation qui sont classées, selon la nomenclature *Industry Classification Benchmark*, dans le supersecteur de la santé. Se reporter à la rubrique « Objectifs de placement – Les indices – Indice Solactive Equal Weight US Health Care ».

FINB BMO équipondéré services aux collectivités

Le FINB BMO équipondéré services aux collectivités investit généralement dans les titres de capitaux propres d'entreprises de services aux collectivités canadiennes définies, selon la classification industrielle mondiale standard (GICS^{MD}), comme des services aux collectivités. Se reporter à la rubrique « Objectifs de placement – Les indices – Indice Solactive Equal Weight Canada Utilities ».

FINB BMO ESG obligations de sociétés

Le FINB BMO ESG obligations de sociétés investit généralement dans des obligations de sociétés émises au Canada en dollars canadiens, assorties d'une note d'au moins BBB et auxquelles MSCI a attribué une note ESG supérieure à celle de leurs pairs. Se reporter à la rubrique « Objectifs de placement – Les indices – Indice Bloomberg MSCI Canada Corporate Sustainability SRI ».

FINB BMO ESG obligations de sociétés américaines à haut rendement

Le FINB BMO ESG obligations de sociétés américaines à haut rendement investit généralement dans des obligations de sociétés américaines à haut rendement axées sur des facteurs ESG principalement assorties d'une durée à l'échéance de plus de un an et d'une note de qualité spéculative et auxquelles MSCI a attribué une note ESG supérieure à celle de leurs pairs. Les titres admissibles doivent présenter un encours supérieur à 500 millions de dollars américains et venir à échéance moins de cinq ans après leur émission. De plus, l'exposition à chaque émetteur est limitée à 2 % de la valeur marchande totale de l'indice. Se reporter à la rubrique « Objectifs de placement – Les indices – Indice Bloomberg MSCI US High Yield Liquid Corporate Sustainability SRI ».

FINB BMO ESG obligations de sociétés américaines couvertes en dollars canadiens

Le FINB BMO ESG obligations de sociétés américaines couvertes en dollars canadiens investit généralement dans des obligations de sociétés émises aux États-Unis en dollars américains, assorties d'une note d'au moins BBB spéculative et auxquelles MSCI a attribué une note ESG supérieure à celle de leurs pairs. Les titres admissibles doivent présenter un encours supérieur à 750 millions de dollars américains, avec un maximum de trois obligations par émetteur. Se reporter à la rubrique « Objectifs de placement – Les indices – Indice Bloomberg MSCI US Corporate Sustainability SRI ».

FINB BMO communications mondiales

Le FINB BMO communications mondiales investit généralement dans les titres de capitaux propres de sociétés mondiales qui sont liées au secteur des services de communication. Se reporter à la rubrique « Objectifs de placement – Les indices – Indice Solactive Media and Communications ».

FINB BMO biens de consommation discrétionnaires mondiaux couvert en dollars canadiens

Le FINB BMO biens de consommation discrétionnaires mondiaux couvert en dollars canadiens investit généralement dans les titres de capitaux propres de sociétés mondiales qui sont classées, selon la nomenclature *FTSE Russell Industry Classification Benchmark*, dans le secteur des biens de consommation discrétionnaires. Se reporter à la rubrique « Objectifs de placement – Les indices – Indice FTSE Developed ex Korea Consumer Discretionary Capped 100% Hedged to CAD ».

FINB BMO biens de consommation essentiels mondiaux couvert en dollars canadiens

Le FINB BMO biens de consommation essentiels mondiaux couvert en dollars canadiens investit généralement dans les titres de capitaux propres de sociétés mondiales qui sont classées, selon la nomenclature *FTSE Russell Industry Classification Benchmark*, dans le secteur des biens de consommation essentiels. Se reporter à la rubrique « Objectifs de placement – Les indices – Indice FTSE Developed ex Korea Consumer Staples Capped 100% Hedged to CAD ».

FINB BMO infrastructures mondiales

Le FINB BMO infrastructures mondiales investit généralement dans des titres de capitaux propres inscrits à la cote de bourses nord-américaines d'entités qui sont propriétaires, exploitantes ou gestionnaires d'actifs d'infrastructure. Les activités d'infrastructure procurent habituellement des flux de revenu relativement stables et prévisibles et présentent certaines ou la totalité des caractéristiques suivantes : faible corrélation avec les autres catégories d'actifs; rendement stable; rendement fixe et réglementé; effet de levier moyennant des frais fixes; profil de demande relativement stable; revenu lié à l'inflation; services essentiels de base irremplaçables et immunité relative au cycle économique. Se reporter à la rubrique « Objectifs de placement – Les indices – Indice Dow Jones Brookfield Global Infrastructure North American Listed ».

FINB BMO obligations de gouvernements

Le FINB BMO obligations de gouvernements investit généralement dans des obligations de gouvernements émises au Canada en dollars canadiens qui sont assorties d'une note de qualité. Se reporter à la rubrique « Objectifs de placement – Les indices – Indice des obligations gouvernementales FTSE Canada^{MC} ».

FINB BMO obligations de sociétés de haute qualité

Le FINB BMO obligations de sociétés de haute qualité investit généralement dans des obligations de sociétés émises au Canada en dollars canadiens qui sont assorties d'une note d'au moins A. Se reporter à la rubrique « Objectifs de placement – Les indices – Indice des obligations de société A+ à échéance de 1 à 10 ans FTSE Canada^{MC} ».

FINB BMO obligations de sociétés américaines à haut rendement couvertes en dollars canadiens

Le FINB BMO obligations de sociétés américaines à haut rendement couvertes en dollars canadiens investit généralement dans des obligations de société à rendement élevé émises aux États-Unis (en dollars américains) dont la plupart ont une durée de plus d'un an et qui ont reçu une note inférieure à la note attribuée aux placements de qualité. Se reporter à la rubrique « Objectifs de placement – Les indices – Indice Bloomberg U.S. High Yield Very Liquid couvert en dollars canadiens ».

FINB BMO obligations de sociétés américaines à haut rendement

Le FINB BMO obligations de sociétés américaines à haut rendement investit généralement dans des obligations de société à rendement élevé émises aux États-Unis (en dollars américains) dont la plupart ont une durée de plus d'un an et qui ont reçu une note inférieure à la note attribuée aux placements de qualité. Se reporter à la rubrique « Objectifs de placement – Les indices – Indice Bloomberg U.S. High Yield Very Liquid ».

FINB BMO Japon

Le FINB BMO Japon investit généralement dans les titres de capitaux propres de sociétés ouvertes qui sont constituées au Japon ou dont le marché primaire aux fins d'inscription est situé au Japon. Se reporter à la rubrique « Objectifs de placement – Les indices – Indice Solactive GBS Japan Large & Mid Cap ».

FINB BMO petites aurifères

Le FINB BMO petites aurifères investit généralement dans les titres de capitaux propres de sociétés aurifères définies, selon la norme *Industry Classification Benchmark*, comme des aurifères. Se reporter à la rubrique « Objectifs de placement – Les indices – Indice Dow Jones North America Select Junior Gold ».

FINB BMO échelonné actions privilégiées

Le FINB BMO échelonné actions privilégiées investit généralement dans des actions privilégiées canadiennes inscrites à la cote de la TSX. Se reporter à la rubrique « Objectifs de placement – Les indices – Indice Solactive Laddered Canadian Preferred Share ».

FINB BMO obligations de sociétés à long terme

Le FINB BMO obligations de sociétés à long terme investit généralement dans divers titres d'emprunt dont la durée est principalement supérieure à 10 ans. Ces titres sont des obligations de sociétés de qualité émises au Canada, en dollars canadiens. Se reporter à la rubrique « Objectifs de placement – Les indices – Indice des obligations de société à long terme FTSE Canada^{MC} ».

FINB BMO obligations fédérales à long terme

Le FINB BMO obligations fédérales à long terme investit généralement dans divers titres d'emprunt dont la durée est principalement supérieure à 10 ans. Ces titres sont émis ou garantis par le gouvernement du Canada et par divers intermédiaires qui sont établis ou parrainés par le gouvernement du Canada. Se reporter à la rubrique « Objectifs de placement – Les indices – Indice des obligations fédérales à long terme FTSE Canada^{MC} ».

FINB BMO obligations provinciales à long terme

Le FINB BMO obligations provinciales à long terme investit généralement dans une gamme de titres de créance dont la plupart ont une période d'échéance de plus de 10 ans. Ces titres sont émis ou garantis par les gouvernements provinciaux du Canada, divers organismes des gouvernements provinciaux et divers intermédiaires qui ont été établis ou parrainés par des gouvernements provinciaux. Le FINB BMO obligations provinciales à long terme peut également investir dans des titres émis par des gouvernements municipaux canadiens. Se reporter à la rubrique « Objectifs de placement – Les indices – Indice des obligations provinciales à long terme FTSE Canada^{MC} ».

FINB BMO obligations du Trésor américain à long terme

Le FINB BMO obligations du Trésor américain à long terme investit généralement dans une gamme de titres de créance dont la plupart ont une période d'échéance de plus de 10 ans. Ces titres sont des obligations du Trésor des États-Unis ayant obtenu une note de qualité. Se reporter à la rubrique « Objectifs de placement – Les indices – Indice Bloomberg U.S. Long Treasury Bond » et « Indice Bloomberg U.S. Treasury 20+ Year ».

FINB BMO obligations de sociétés à moyen terme

Le FINB BMO obligations de sociétés à moyen terme investit généralement dans divers titres d'emprunt dont la durée est principalement de 5 à 10 ans. Ces titres sont des obligations de sociétés de qualité émises au Canada, en dollars canadiens. Se reporter à la rubrique « Objectifs de placement – Les indices – Indice des obligations de société à moyen terme FTSE Canada^{MC} ».

FINB BMO obligations fédérales à moyen terme

Le FINB BMO obligations fédérales à moyen terme investit généralement dans divers titres d'emprunt dont la durée varie principalement de 5 à 10 ans. Ces titres sont émis par le gouvernement du Canada (y compris des sociétés de la Couronne mandataires ou non) et des organismes supranationaux. Se reporter à la rubrique « Objectifs de placement – Les indices – Indice des obligations fédérales à moyen terme FTSE Canada^{MC} ».

FINB BMO obligations provinciales à moyen terme

Le FINB BMO obligations provinciales à moyen terme investit généralement dans une gamme de titres de créance dont la plupart ont une période d'échéance variant de 5 à 10 ans. Ces titres sont émis ou garantis par les gouvernements provinciaux du Canada, divers organismes des gouvernements provinciaux et divers intermédiaires qui sont établis ou parrainés par des gouvernements provinciaux. Le FINB BMO obligations provinciales à moyen terme peut également investir dans des titres émis par des gouvernements municipaux canadiens. Se reporter à la rubrique « Objectifs de placement – Les indices – Indice des obligations provinciales à moyen terme FTSE Canada^{MC} ».

FINB BMO obligations de sociétés américaines de qualité à moyen terme couvertes en dollars canadiens

Le FINB BMO obligations de sociétés américaines de qualité à moyen terme couvertes en dollars canadiens investit généralement dans des titres de créance de qualité américains, à raison de trois émissions par émetteur, d'un capital encours notionnel d'au moins 750 millions de dollars américains par obligation. Le portefeuille est pondéré en fonction de la capitalisation boursière et est assujetti à un plafond de 2 % par émetteur. Se reporter à la rubrique « Objectifs de placement – Les indices – Indice Bloomberg US Investment Grade 5 to 10 Year Corporate Bond Capped couvert en dollars canadiens ».

FINB BMO obligations de sociétés américaines de qualité à moyen terme

Le FINB BMO obligations de sociétés américaines de qualité à moyen terme investit généralement dans des titres de créance de qualité américains, à raison de trois émissions par émetteur, d'un encours notionnel d'au moins 750 millions de dollars américains par obligation. Le portefeuille est pondéré en fonction de la capitalisation boursière et est assujetti à un plafond de 2 % par émetteur. Se reporter à la rubrique « Objectifs de placement – Les indices – Indice Bloomberg US Investment Grade 5 to 10 Year Corporate Bond Capped ».

FINB BMO obligations du Trésor américain à moyen terme

Le FINB BMO obligations du Trésor américain à moyen terme investit généralement dans une gamme de titres de créance dont la plupart ont une période d'échéance se situant entre 5 à 10 ans. Ces titres sont des obligations du Trésor des États-Unis ayant obtenu une note de qualité. Se reporter à la rubrique « Objectifs de placement – Les indices – Indice Bloomberg U.S. Treasury 5-10 Year Bond ».

FINB BMO MSCI ACWI actions alignées sur l'Accord de Paris

Le FINB BMO MSCI ACWI actions alignées sur l'Accord de Paris investit généralement dans les titres de capitaux propres de sociétés ouvertes qui sont constituées dans les pays que le fournisseur d'indices estime être des pays de marchés développés et émergents ou dont le marché primaire aux fins d'inscription est situé dans ces pays et qui suivent une tendance vers la décarbonation. Se reporter à la rubrique « Objectifs de placement – Les indices – Indice MSCI ACWI Climate Paris Aligned Equity ».

FINB BMO MSCI Monde de haute qualité

Le FINB BMO MSCI Monde de haute qualité investit généralement dans les titres de capitaux propres de sociétés ouvertes dans divers secteurs qui sont constituées dans les pays que le fournisseur d'indices estime être des pays de marchés développés et émergents ou dont le marché primaire aux fins d'inscription est situé dans ces pays. Se reporter à la rubrique « Objectifs de placement – Les indices – Indice MSCI ACWI Quality ».

FINB BMO MSCI Canada ESG Leaders

Le FINB BMO MSCI Canada ESG Leaders investit généralement dans les titres de capitaux propres de sociétés ouvertes canadiennes de divers secteurs auxquelles MSCI a attribué une note ESG supérieure à celle de leurs pairs. Se reporter à la rubrique « Objectifs de placement – Les indices – Indice MSCI Canada ESG Leaders ».

FINB BMO MSCI Canada valeur

Le FINB BMO MSCI Canada valeur investit généralement dans des titres de capitaux propres de sociétés canadiennes ouvertes qui exercent des activités dans divers secteurs. Se reporter à la rubrique « Objectifs de placement – Les indices – Indice MSCI Canada Enhanced Value Capped ».

FINB BMO MSCI China ESG Leaders

Le FINB BMO MSCI China ESG Leaders investit généralement dans des titres de capitaux propres de sociétés chinoises ouvertes de divers secteurs auxquelles MSCI a attribué une note ESG supérieure à celle de leurs pairs. Se reporter à la rubrique « Objectifs de placement – Les indices – Indice MSCI China ESG Leaders ».

FINB BMO MSCI EAFE ESG Leaders

Le FINB BMO MSCI EAFE ESG Leaders investit généralement dans les titres de capitaux propres de sociétés ouvertes établies dans la région EAEO, œuvrant dans divers secteurs et auxquelles MSCI a attribué une note ESG supérieure à celle de leurs pairs. Se reporter à la rubrique « Objectifs de placement – Les indices – Indice MSCI China ESG Leaders ».

FINB BMO MSCI EAFE couvert en dollars canadiens

Le FINB BMO MSCI EAFE couvert en dollars canadiens investit généralement dans les titres de capitaux propres de sociétés ouvertes qui sont constituées dans les pays que le fournisseur d'indices estime être des « pays de marché développé », sauf les États-Unis et le Canada, ou dont le marché primaire aux fins d'inscription est situé dans ces pays. Se reporter à la rubrique « Objectifs de placement – Les indices – Indice MSCI EAFE 100% Hedged to CAD ».

FINB BMO MSCI EAFE

Le FINB BMO MSCI EAFE investit généralement dans les titres de capitaux propres de sociétés ouvertes qui sont constituées dans les pays que le fournisseur d'indices estime être des « pays de marché développé », sauf les États-Unis et le Canada, ou dont le marché primaire aux fins d'inscription est situé dans ces pays. Se reporter à la rubrique « Objectifs de placement – Les indices – Indice MSCI EAFE ».

FINB BMO MSCI marchés émergents

Le FINB BMO MSCI marchés émergents investit généralement dans les titres de capitaux propres de sociétés ouvertes qui sont constituées dans le pays que le fournisseur d'indices estime être des « pays de marché émergent » ou dont le marché primaire aux fins d'inscription est situé dans ces pays. Se reporter à la rubrique « Objectifs de placement – Les indices – Indice MSCI Emerging Markets ».

FINB BMO MSCI Europe de haute qualité couvert en dollars canadiens

Le FINB BMO MSCI Europe de haute qualité couvert en dollars canadiens investit généralement dans les titres de capitaux propres de sociétés ouvertes qui sont constituées dans les pays que le fournisseur d'indices estime être des « pays européens de marché développé » ou dont le marché primaire aux fins d'inscription est situé dans ces pays. Se reporter à la rubrique « Objectifs de placement – Les indices – Indice MSCI Europe Quality 100% Hedged to CAD ».

FINB BMO MSCI innovation de fintech

Le FINB BMO MSCI innovation de fintech investit généralement dans des sociétés qui sont déterminées à obtenir une forte exposition aux activités d'entreprises comme les paiements numériques et mobiles, les technologies chaîne de blocs ou les opérations pair à pair et les plateformes numériques, notamment les plateformes de services financiers et de marketing ciblé. Se reporter à la rubrique « Objectifs de placement – Les indices – Indice MSCI ACWI IMI Fintech Innovation ».

FINB BMO MSCI innovation en génomique

Le FINB BMO MSCI innovation en génomique investit généralement dans des sociétés qui sont déterminées à obtenir une forte exposition aux activités d'entreprises comme l'édition génomique, la biotechnologie agricole, les diagnostics moléculaires, le matériel lié au génome utilisé à des fins d'analyses et de diagnostics, la bio-informatique, la thérapeutique ciblée et les thérapies géniques et par cellules souches. Se reporter à la rubrique « Objectifs de placement – Les indices – Indice MSCI ACWI IMI Genomic Innovation ».

FINB BMO MSCI Global ESG Leaders

Le FINB BMO MSCI Global ESG Leaders investit généralement dans les titres de capitaux propres de sociétés ouvertes mondiales de divers secteurs et auxquelles MSCI a attribué une note ESG supérieure à celle de leurs pairs. Se reporter à la rubrique « Objectifs de placement – Les indices – Indice MSCI World ESG Leaders ».

FINB BMO MSCI India ESG Leaders

Le FINB BMO MSCI India ESG Leaders investit généralement dans des titres de capitaux propres de sociétés indiennes ouvertes de divers secteurs auxquelles MSCI a attribué une note ESG supérieure à celle de leurs pairs. Se reporter à la rubrique « Objectifs de placement – Les indices – Indice MSCI India ESG Leaders ».

FINB BMO MSCI innovation

Le FINB BMO MSCI innovation investit généralement dans toute une gamme de sociétés novatrices qui sont fortement exposées aux thématiques suivantes : innovation industrielle et technologique autonome, innovation en génomique, innovation en technologie financière et innovation liée à Internet nouvelle génération. Se reporter à la rubrique « Objectifs de placement – Les indices – Indice MSCI ACWI IMI Innovation ».

FINB BMO MSCI innovation liée à Internet nouvelle génération

Le FINB BMO MSCI innovation liée à Internet nouvelle génération investit généralement dans des sociétés fortement exposées à des activités d'entreprises comme l'informatique en nuage, l'Internet des objets (IdO), les paiements mobiles et numériques, le commerce électronique, les médias sociaux, les chaînes de blocs ou les P2P, l'apprentissage machine et les technologies d'intelligence artificielle. Se reporter à la rubrique « Objectifs de placement – Les indices – Indice MSCI ACWI IMI Next Generation Internet Innovation ».

FINB BMO MSCI innovation technologique et industrielle

Le FINB BMO MSCI innovation technologique et industrielle investit généralement dans des sociétés fortement exposées à des activités d'entreprises comme le développement de nouveaux produits et services découlant d'innovations technologiques dans l'automatisation industrielle, la fabrication, le transport, l'utilisation d'énergie, le stockage d'énergie et la production d'énergie ainsi qu'au niveau de l'intelligence artificielle et de l'apprentissage machine. Se reporter à la rubrique « Objectifs de placement – Les indices – Indice MSCI ACWI IMI Autonomous Technology & Industrial Innovation ».

FINB BMO MSCI USA ESG Leaders

Le FINB BMO MSCI USA ESG Leaders investit généralement dans les titres de capitaux propres de sociétés ouvertes américaines de divers secteurs et auxquelles MSCI a attribué une note ESG supérieure à celle de leurs pairs. Se reporter à la rubrique « Objectifs de placement – Les indices – Indice MSCI USA ESG Leaders ».

FINB BMO MSCI américaines de haute qualité

Le FINB BMO MSCI américaines de haute qualité investit généralement dans les titres de capitaux propres de sociétés ouvertes des États-Unis œuvrant dans divers secteurs. Se reporter à la rubrique « Objectifs de placement – Les indices – Indice MSCI USA Quality ».

FINB BMO MSCI américaines valeur

Le FINB BMO MSCI américaines valeur investit généralement dans des titres de capitaux propres de sociétés américaines ouvertes qui exercent des activités dans divers secteurs. Se reporter à la rubrique « Objectifs de placement – Les indices – Indice MSCI USA Enhanced Value Capped ».

FINB BMO actions du Nasdaq 100 couvertes en dollars canadiens

Le FINB BMO actions du Nasdaq 100 couvertes en dollars canadiens investit généralement dans les titres de capitaux propres de sociétés ouvertes qui ne font pas partie du secteur des services financiers et qui sont cotées au Nasdaq Stock Market. Se reporter à la rubrique « Objectifs de placement – Les indices – Indice NASDAQ-100 couvert en dollars canadiens ».

FINB BMO actions du Nasdaq 100

Le FINB BMO actions du Nasdaq 100 investit généralement dans les titres de capitaux propres de sociétés ouvertes qui ne font pas partie du secteur des services financiers et qui sont cotées au Nasdaq Stock Market. Se reporter à la rubrique « Objectifs de placement – Les indices – Indice NASDAQ-100 ».

FINB BMO obligations à rendement réel

Le FINB BMO obligations à rendement réel investit généralement dans divers titres d'emprunt dont la durée est principalement supérieure à un an. Ces titres sont émis ou garantis par le gouvernement du Canada et sont protégés de l'incidence de l'inflation sur le coupon de l'obligation. Se reporter à la rubrique « Objectifs de placement – Les indices – Indice des obligations à rendement réel d'organismes non-fédéraux FTSE Canada^{MC} ».

FINB BMO S&P 500 couvert en dollars canadiens

Le FINB BMO S&P 500 couvert en dollars canadiens investit généralement dans 500 titres de capitaux propres de sociétés ouvertes des États-Unis œuvrant dans différents secteurs d'activité. Se reporter à la rubrique « Objectifs de placement – Les indices – Indice S&P 500 Hedged to Canadian Dollars ».

FINB BMO S&P 500

Le FINB BMO S&P 500 investit généralement dans 500 titres de capitaux propres de sociétés ouvertes des États-Unis œuvrant dans divers secteurs. Se reporter à la rubrique « Objectifs de placement – Les indices – Indice S&P 500 ».

FINB BMO S&P/TSX composé plafonné

Le FINB BMO S&P/TSX composé plafonné investit généralement dans plus de 200 titres de capitaux propres de sociétés canadiennes ouvertes œuvrant dans divers secteurs. Se reporter à la rubrique « Objectifs de placement – Les indices – Indice composé plafonné S&P/TSX ».

FINB BMO S&P sociétés américaines à moyenne capitalisation

Le FINB BMO S&P sociétés américaines à moyenne capitalisation investit généralement dans les titres de capitaux propres de 400 sociétés américaines à moyenne capitalisation inscrites en bourse et œuvrant dans divers secteurs. Se reporter à la rubrique « Objectifs de placement – Les indices – Indice S&P MidCap 400^{MD} ».

FINB BMO S&P sociétés américaines à faible capitalisation

Le FINB BMO S&P sociétés américaines à faible capitalisation investit généralement dans les titres de capitaux propres de 600 sociétés américaines à faible capitalisation inscrites en bourse et œuvrant dans divers secteurs. Se reporter à la rubrique « Objectifs de placement – Les indices – Indice S&P SmallCap 600^{MD} ».

FINB BMO obligations de sociétés à court terme

Le FINB BMO obligations de sociétés à court terme investit généralement dans une gamme de titres d'emprunt dont la durée varie principalement de 1 an à 5 ans. Ces titres sont des obligations de sociétés de qualité émises au Canada, en dollars canadiens. Se reporter à la rubrique « Objectifs de placement – Les indices – Indice des obligations de société à court terme FTSE Canada^{MC} ».

FINB BMO obligations fédérales à court terme

Le FINB BMO obligations fédérales à court terme investit généralement dans une gamme de titres d'emprunt dont la durée varie principalement de 1 an à 5 ans. Ces titres sont émis ou garantis par le gouvernement du Canada, par divers organismes du gouvernement du Canada et par divers intermédiaires qui sont établis ou parrainés par le gouvernement du Canada. Se reporter à la rubrique « Objectifs de placement – Les indices – Indice des obligations fédérales à court terme FTSE Canada^{MC} ».

FINB BMO obligations provinciales à court terme

Le FINB BMO obligations provinciales à court terme investit généralement dans une gamme de titres d'emprunt dont la durée varie principalement de 1 an à 5 ans. Ces titres sont émis ou garantis par les gouvernements provinciaux du Canada, par divers organismes des gouvernements provinciaux du Canada et par divers intermédiaires qui sont établis ou parrainés par les gouvernements provinciaux du Canada. Le FINB BMO obligations provinciales à court terme peut également investir dans des titres de municipalités canadiennes. Se reporter à la rubrique « Objectifs de placement – Les indices – Indice des obligations provinciales à court terme FTSE Canada^{MC} ».

FINB BMO obligations à court terme

Le FINB BMO obligations à court terme investit généralement dans une gamme de titres d'emprunt dont la durée varie principalement de 1 an à 5 ans. Ces titres représenteront le marché canadien des obligations assorties d'une note de qualité du gouvernement fédéral, des gouvernements provinciaux et des sociétés, qui sont émises au Canada en dollars canadiens. Se reporter à la rubrique « Objectifs de placement – Les indices – Indice des obligations globales à court terme FTSE Canada^{MC} ».

FINB BMO obligations de sociétés américaines de qualité à court terme couvertes en dollars canadiens

Le FINB BMO obligations de sociétés américaines de qualité à court terme couvertes en dollars canadiens investit généralement dans des obligations de qualité à taux fixe de sociétés américaines imposables dont l'échéance se situe entre 1 an et 5 ans. Se reporter à la rubrique « Objectifs de placement – Les indices – Indice Bloomberg US Investment Grade 1 to 5 Year Corporate Bond Capped couvert en dollars canadiens ».

FINB BMO TIPS à court terme

Le FINB BMO TIPS à court terme investit généralement dans divers titres de créance principalement assortis d'une durée variant entre zéro et cinq ans. Ces titres sont des obligations d'État américaines liées à l'inflation assorties d'une note de qualité. Se reporter à la rubrique « Objectifs de placement – Les indices – Indice Bloomberg US Government Inflation-Linked 0-5 Year Bond ».

FINB BMO obligations du Trésor américain à court terme

Le FINB BMO obligations du Trésor américain à court terme investit généralement dans une gamme de titres de créance dont la plupart ont une période d'échéance se situant entre 1 an à 5 ans. Ces titres sont des obligations du

Trésor des États-Unis ayant obtenu une note de qualité. Se reporter à la rubrique « Objectifs de placement – Les indices – Indice Bloomberg U.S. Treasury 1-5 Year Bond ».

FINB BMO obligations totales américaines

Le FINB BMO obligations totales américaines investit généralement dans une gamme de titres d'emprunt de qualité dont la durée est principalement d'au moins un an. Ces titres représentent le marché américain des obligations, y compris des obligations du Trésor américain, des obligations d'organismes publics, des obligations de sociétés, des titres adossés à des créances hypothécaires avec flux identiques, des titres adossés à des créances immobilières commerciales et des titres adossés à des créances mobilières qui sont offerts en vente publiquement aux États-Unis, qui ont une valeur nominale en cours d'au moins 300 millions de dollars américains et qui doivent avoir au moins un an à courir avant leur échéance. Se reporter à la rubrique « Objectifs de placement – Les indices – Indice Bloomberg US Aggregate Bond ».

FINB BMO actions privilégiées de sociétés américaines couvert en dollars canadiens

Le FINB BMO actions privilégiées de sociétés américaines couvert en dollars canadiens investit généralement dans une gamme d'actions privilégiées inscrites à la cote d'une bourse de valeurs des États-Unis. Se reporter à la rubrique « Objectifs de placement – Les indices – Indice Solactive US Preferred Share Select Hedged to CAD (RTN) ».

FINB BMO actions privilégiées de sociétés américaines

Le FINB BMO actions privilégiées de sociétés américaines investit généralement dans une gamme d'actions privilégiées inscrites à la cote d'une bourse de valeurs des États-Unis. Se reporter à la rubrique « Objectifs de placement – Les indices – Indice Solactive US Preferred Share Select (RTN) ».

FINB BMO TIPS américains

Le FINB BMO TIPS américains investit généralement dans une gamme de titres de créance dont la durée à l'échéance est principalement supérieure à un an. Ces titres sont des obligations liées à l'inflation du gouvernement américain assorties d'une note de qualité. Se reporter à la rubrique « Objectifs de placement – Les indices – Indice Bloomberg US Treasury Inflation-Linked Bond (série L) ».

FNINB BMO

FNB BMO toutes actions

Le FNB BMO toutes actions investit généralement dans un portefeuille de FNB de titres de capitaux propres diversifiés répartis dans un éventail de marchés et de secteurs mondiaux. Se reporter à la rubrique « Objectifs de placement – FNINB BMO – FNB BMO toutes actions ».

FNB BMO ESG Équilibré

Le FNB BMO ESG Équilibré investit généralement dans un portefeuille de FNB de titres de capitaux propres et de titres à revenu fixe diversifiés, répartis dans un éventail de marchés et de secteurs mondiaux. Se reporter à la rubrique « Objectifs de placement – FNINB BMO – FNB BMO ESG Équilibré ».

FNB BMO Équilibré

Le FNB BMO Équilibré investit généralement dans un portefeuille de FNB de titres de capitaux propres et de titres à revenu fixe diversifiés, répartis dans un éventail de marchés et de secteurs mondiaux. Se reporter à la rubrique « Objectifs de placement – FNINB BMO – FNB BMO Équilibré ».

FNB BMO canadien de dividendes

Le FNB BMO canadien de dividendes investit généralement dans des titres de capitaux propres de sociétés canadiennes qui versent des dividendes élevés et qui œuvrent dans divers secteurs. Se reporter à la rubrique « Objectifs de placement – FNINB BMO – FNB BMO canadien de dividendes ».

FNB BMO vente d'options d'achat couvertes de sociétés canadiennes à dividendes élevés

Le FNB BMO vente d'options d'achat couvertes de sociétés canadiennes à dividendes élevés investit généralement dans des titres de capitaux propres de sociétés canadiennes qui versent des dividendes élevés et qui œuvrent dans divers secteurs. Se reporter à la rubrique « Objectifs de placement – FNINB BMO – FNB BMO vente d'options d'achat couvertes de sociétés canadiennes à dividendes élevés ».

FNB BMO Conservateur

Le FNB BMO Conservateur investit généralement dans un portefeuille de FNB de titres de capitaux propres et de titres à revenu fixe diversifiés, répartis dans un éventail de marchés et de secteurs mondiaux. Se reporter à la rubrique « Objectifs de placement – FNINB BMO – FNB BMO Conservateur ».

FNB BMO obligations à escompte de sociétés

Le FNB BMO obligations à escompte de sociétés investit généralement dans des titres à revenu fixe émis au Canada en dollars canadiens qui se négocient près de leur valeur nominale ou en dessous de leur valeur nominale et dont la durée résiduelle jusqu'à l'échéance varie entre un an et dix ans. Se reporter à la rubrique « Objectifs de placement – FNINB BMO – FNB BMO obligations à escompte de sociétés ».

FNB BMO vente d'options d'achat couvertes de banques canadiennes

Le FNB BMO vente d'options d'achat couvertes de banques canadiennes investit généralement dans des titres de capitaux propres de banques canadiennes, dans des parts du FINB BMO équipondéré banques ou dans une combinaison de ceux-ci, et vend des options d'achat visant ces titres. Se reporter à la rubrique « Objectifs de placement – FNINB BMO – FNB BMO vente d'options d'achat couvertes de banques canadiennes ».

FNB BMO vente d'options d'achat couvertes Moyenne industrielle Dow Jones couvert en dollars canadiens

Le FNB BMO vente d'options d'achat couvertes Moyenne industrielle Dow Jones couvert en dollars canadiens investit généralement dans des titres de capitaux propres de sociétés américaines œuvrant dans divers secteurs et vend des options d'achat visant ces titres. Se reporter à la rubrique « Objectifs de placement – FNINB BMO – FNB BMO vente d'options d'achat couvertes Moyenne industrielle Dow Jones couvert en dollars canadiens ».

FNB BMO vente d'options d'achat couvertes d'énergie

Le FNB BMO vente d'options d'achat couvertes d'énergie investit généralement dans des titres de capitaux propres de sociétés d'énergie ou liées au secteur de l'énergie, ce qui peut comprendre des sociétés d'énergie propre (c.-à-d. d'énergie renouvelable), et vend des options d'achat visant ces titres. Se reporter à la rubrique « Objectifs de placement – FNINB BMO – FNB BMO vente d'options d'achat couvertes d'énergie ».

FNB BMO vente d'options d'achat couvertes de la santé

Le FNB BMO vente d'options d'achat couvertes de la santé investit généralement dans des titres de capitaux propres de sociétés de la santé ou de sociétés liées à la santé et vend des options d'achat visant ces titres. Se reporter à la rubrique « Objectifs de placement – FNINB BMO – FNB BMO vente d'options d'achat couvertes de la santé ».

FNB BMO vente d'options d'achat couvertes de technologie

Le FNB BMO vente d'options d'achat couvertes de technologie investit généralement dans des titres de capitaux propres de sociétés de technologies ou de sociétés liées à la technologie et vend des options d'achat visant ces titres. Se reporter à la rubrique « Objectifs de placement – FNINB BMO – FNB BMO vente d'options d'achat couvertes de technologie ».

FNB BMO vente d'options d'achat couvertes de banques américaines

Le FNB BMO vente d'options d'achat couvertes de banques américaines investit généralement dans les titres de capitaux propres de banques des États-Unis et vend des options d'achat couvertes visant une partie du portefeuille. Se reporter à la rubrique « Objectifs de placement – FNINB BMO – FNB BMO vente d'options d'achat couvertes de banques américaines ».

FNB BMO vente d'options d'achat couvertes de services aux collectivités

Le FNB BMO vente d'options d'achat couvertes de services aux collectivités investit généralement dans des titres de capitaux propres de sociétés canadiennes de services aux collectivités et vend des options d'achat visant ces titres. Se reporter à la rubrique « Objectifs de placement – FNINB BMO – FNB BMO vente d'options d'achat couvertes de services aux collectivités ».

FNB BMO vente d'options d'achat couvertes de dividendes élevés de sociétés européennes

Le FNB BMO vente d'options d'achat couvertes de dividendes élevés de sociétés européennes investit généralement dans des titres de capitaux propres de sociétés européennes qui versent des dividendes élevés et qui œuvrent dans divers secteurs. Se reporter à la rubrique « Objectifs de placement – FNINB BMO – FNB BMO vente d'options d'achat couvertes de dividendes élevés de sociétés européennes ».

FNB BMO vente d'options d'achat couvertes de dividendes élevés de sociétés européennes couvert en dollars canadiens

Le FNB BMO vente d'options d'achat couvertes de dividendes élevés de sociétés européennes couvert en dollars canadiens investit généralement dans des titres de capitaux propres de sociétés européennes qui versent des dividendes élevés et qui œuvrent dans divers secteurs. Se reporter à la rubrique « Objectifs de placement – FNINB BMO – FNB BMO vente d'options d'achat couvertes de dividendes élevés de sociétés européennes couvert en dollars canadiens ».

FNB BMO rendement élevé à taux variable

Le FNB BMO rendement élevé à taux variable investit généralement dans des titres d'emprunt de sociétés à rendement élevé ou des instruments dérivés qui procurent une exposition au risque de crédit lié aux émetteurs dont les titres ne sont pas de qualité. Se reporter à la rubrique « Objectifs de placement – FNINB BMO – FNB BMO rendement élevé à taux variable ».

FNB BMO agriculture mondiale

Le FNB BMO agriculture mondiale investit généralement dans des titres de capitaux propres de sociétés mondiales du secteur agricole ou liées au secteur agricole. Se reporter à la rubrique « Objectifs de placement – FNINB BMO – FNB BMO agriculture mondiale ».

FNB BMO vente d'options d'achat couvertes de sociétés mondiales à dividendes élevés

Le FNB BMO vente d'options d'achat couvertes de sociétés mondiales à dividendes élevés investit généralement dans un portefeuille de titres mondiaux donnant droit à des dividendes élevés de divers secteurs et vend des options d'achat couvertes à l'égard d'une partie du portefeuille. Se reporter à la rubrique « Objectifs de placement – FNINB BMO – FNB BMO vente d'options d'achat couvertes de sociétés mondiales à dividendes élevés ».

FNB BMO Croissance

Le FNB BMO Croissance investit généralement dans un portefeuille de FNB de titres de capitaux propres et de titres à revenu fixe diversifiés, répartis dans un éventail de marchés et de secteurs mondiaux. Se reporter à la rubrique « Objectifs de placement – FNINB BMO – FNB BMO Croissance ».

FNB BMO internationales de dividendes

Le FNB BMO internationales de dividendes investit généralement dans les titres de capitaux propres de sociétés internationales qui versent des dividendes et qui œuvrent dans divers secteurs. Se reporter à la rubrique « Objectifs de placement – FNINB BMO – FNB BMO internationales de dividendes ».

FNB BMO internationales de dividendes couvert en dollars canadiens

Le FNB BMO internationales de dividendes couvert en dollars canadiens investit généralement dans des titres de capitaux propres de sociétés internationales qui versent des dividendes et qui œuvrent dans divers secteurs. Se reporter à la rubrique « Objectifs de placement – FNINB BMO – FNB BMO internationales de dividendes couvert en dollars canadiens ».

FNB BMO d'actions canadiennes à faible volatilité

Le FNB BMO d'actions canadiennes à faible volatilité investit généralement dans des titres de capitaux propres de sociétés canadiennes dont les titres affichent une volatilité faible œuvrant dans divers secteurs. Se reporter à la rubrique « Objectifs de placement – FNINB BMO – FNB BMO d'actions canadiennes à faible volatilité ».

FNB BMO d'actions de marchés émergents à faible volatilité

Le FNB BMO d'actions de marchés émergents à faible volatilité investit généralement dans des titres de capitaux propres de sociétés de marchés émergents à faible volatilité dans plusieurs secteurs. Se reporter à la rubrique « Objectifs de placement – FNINB BMO – FNB BMO d'actions de marchés émergents à faible volatilité ».

FNB BMO d'actions internationales à faible volatilité

Le FNB BMO d'actions internationales à faible volatilité investit généralement dans des titres de capitaux propres de sociétés internationales à faible volatilité œuvrant dans divers secteurs. Se reporter à la rubrique « Objectifs de placement – FNINB BMO – FNB BMO d'actions internationales à faible volatilité ».

FNB BMO d'actions internationales à faible volatilité couvertes en dollars canadiens

Le FNB BMO d'actions internationales à faible volatilité couvertes en dollars canadiens investit généralement dans des titres de capitaux propres de sociétés internationales à faible volatilité œuvrant dans divers secteurs. Se reporter à la rubrique « Objectifs de placement – FNINB BMO – FNB BMO d'actions internationales à faible volatilité couvertes en dollars canadiens ».

FNB BMO d'actions américaines à faible volatilité

Le FNB BMO d'actions américaines à faible volatilité investit généralement dans des titres de capitaux propres de sociétés américaines à faible volatilité œuvrant dans divers secteurs. Se reporter à la rubrique « Objectifs de placement – FNINB BMO – FNB BMO d'actions américaines à faible volatilité ».

FNB BMO d'actions américaines à faible volatilité couvertes en dollars canadiens

Le FNB BMO d'actions américaines à faible volatilité couvertes en dollars canadiens investit généralement dans des titres de capitaux propres de sociétés américaines à faible volatilité œuvrant dans divers secteurs. Se reporter à la rubrique « Objectifs de placement – FNINB BMO – FNB BMO d'actions américaines à faible volatilité couvertes en dollars canadiens ».

FNB BMO revenu mensuel

Le FNB BMO revenu mensuel investit généralement dans un portefeuille diversifié de placements générant un revenu, notamment des actions ordinaires, des titres à revenu fixe et des parts de fiducies. Se reporter à la rubrique « Objectifs de placement – FNINB BMO – FNB BMO revenu mensuel ».

FNB BMO à rendement bonifié

Le FNB BMO à rendement bonifié investit généralement dans des titres de capitaux propres américains et des instruments dérivés pour obtenir une exposition aux marchés américains. Se reporter à la rubrique « Objectifs de placement – FNINB BMO – FNB BMO à rendement bonifié ».

FNB BMO obligations à escompte à court terme

Le FNB BMO obligations à escompte à court terme investit généralement dans des titres à revenu fixe à court terme de sociétés et de gouvernements émis au Canada en dollars canadiens qui se négocient près de leur valeur nominale ou en dessous de leur valeur nominale et dont la durée résiduelle jusqu'à l'échéance varie entre un an et cinq ans. Se reporter à la rubrique « Objectifs de placement – FNINB BMO – FNB BMO obligations à escompte à court terme ».

FNB BMO obligations à très court terme

Le FNB BMO obligations à très court terme investit généralement dans des titres à revenu fixe dont la durée résiduelle jusqu'à l'échéance est de un an ou moins. Se reporter à la rubrique « Objectifs de placement – FNINB BMO – FNB BMO obligations à très court terme ».

FNB BMO obligations américaines à très court terme

Le FNB BMO obligations américaines à très court terme investit généralement dans des titres à revenu fixe américains, dont la durée résiduelle jusqu'à l'échéance est principalement de un an ou moins. Se reporter à la rubrique « Objectifs de placement – FNINB BMO – FNB BMO obligations américaines à très court terme ».

FNB BMO américain de dividendes

Le FNB BMO américain de dividendes investit généralement dans 100 titres de capitaux propres de sociétés américaines ouvertes œuvrant dans divers secteurs. Se reporter à la rubrique « Objectifs de placement – FNINB BMO – FNB BMO américain de dividendes ».

FNB BMO américain de dividendes couvert en dollars canadiens

Le FNB BMO américain de dividendes couvert en dollars canadiens investit généralement dans 100 titres de capitaux propres de sociétés américaines ouvertes œuvrant dans divers secteurs. Se reporter à la rubrique « Objectifs de placement – FNINB BMO – FNB BMO américain de dividendes couvert en dollars canadiens ».

FNB BMO vente d'options d'achat couvertes de dividendes élevés de sociétés américaines

Le FNB BMO vente d'options d'achat couvertes de dividendes élevés de sociétés américaines investit généralement dans les titres de capitaux propres de sociétés américaines qui versent des dividendes élevés et qui œuvrent dans divers secteurs. Se reporter à la rubrique « Objectifs de placement – FNINB BMO – FNB BMO vente d'options d'achat couvertes de dividendes élevés de sociétés américaines ».

FNB BMO vente d'options d'achat couvertes de dividendes élevés de sociétés américaines couvert en dollars canadiens

Le FNB BMO vente d'options d'achat couvertes de dividendes élevés de sociétés américaines couvert en dollars canadiens investit généralement dans les titres de capitaux propres de sociétés américaines qui versent des dividendes élevés et qui œuvrent dans divers secteurs. Se reporter à la rubrique « Objectifs de placement – FNINB BMO – FNB BMO vente d'options d'achat couvertes de dividendes élevés de sociétés américaines couvert en dollars canadiens ».

FNB BMO vente d'options de vente de sociétés américaines

Le FNB BMO vente d'options de vente de sociétés américaines vend généralement des options de vente sur des titres de capitaux propres de sociétés américaines œuvrant dans divers secteurs. Se reporter à la rubrique « Objectifs de placement – FNINB BMO – FNB BMO vente d'options de vente de sociétés américaines ».

FNB BMO vente d'options de vente de sociétés américaines couvert en dollars canadiens

Le FNB BMO vente d'options de vente de sociétés américaines couvert en dollars canadiens vend généralement des options de vente sur des titres de capitaux propres de sociétés américaines œuvrant dans divers secteurs. Se reporter à la rubrique « Objectifs de placement – FNINB BMO – FNB BMO vente d'options de vente de sociétés américaines couvert en dollars canadiens ».

RESTRICTIONS EN MATIÈRE DE PLACEMENT

Les FNB BMO sont assujettis à certaines restrictions et pratiques prévues par les lois canadiennes sur les valeurs mobilières. Les FNB BMO sont gérés conformément à ces restrictions et pratiques, sauf si une dispense accordée par les autorités en valeurs mobilières permet d'y déroger. Se reporter à la rubrique « Dispenses et approbations ». Les porteurs de parts doivent approuver toute modification de l'objectif de placement fondamental d'un FNB BMO. Se reporter à la rubrique « Questions touchant les porteurs de parts – Questions nécessitant l'approbation des porteurs de parts ».

FRAIS

Frais payables par les FNB BMO

La valeur du placement d'un porteur de parts dans un FNB BMO sera réduite du montant des frais facturés au FNB BMO en question.

Frais de gestion

Chaque FNB BMO versera au gestionnaire les frais de gestion indiqués dans le tableau ci-dessous en fonction de la valeur liquidative quotidienne moyenne du FNB BMO applicable. Les frais de gestion sont payables au gestionnaire en échange des services qu'il fournit à chaque FNB BMO en sa qualité de gestionnaire, notamment acquérir ou prendre des dispositions pour acquérir des titres au nom des FNB BMO, calculer la valeur liquidative, la valeur liquidative par part, le revenu net et les gains en capital nets réalisés des FNB BMO, autoriser le paiement des frais d'exploitation engagés pour le compte des FNB BMO, dresser les états financiers et les données financières et comptables dont les FNB BMO ont besoin, voir à ce que les porteurs de parts reçoivent les états financiers (y compris les états financiers intermédiaires et annuels) et les autres rapports prescrits à l'occasion par les lois applicables, voir à ce que les FNB BMO se conforment aux exigences réglementaires et aux exigences applicables en matière d'inscription à la cote des bourses, produire les rapports des FNB BMO destinés aux porteurs de parts et aux autorités en valeurs mobilières, fixer le montant des distributions que devront faire les FNB BMO et négocier des ententes contractuelles avec les tiers fournisseurs de services, dont les courtiers désignés, le dépositaire, l'agent des transferts et agent chargé de la tenue des registres, les auditeurs et les imprimeurs. Se reporter à la rubrique « Modalités d'organisation et de gestion – Fiduciaire, gestionnaire, gestionnaire de portefeuille et promoteur – Obligations et services du fiduciaire, du gestionnaire, du gestionnaire de portefeuille et du promoteur » pour de plus amples renseignements. Les frais de gestion, majorés des taxes applicables, seront cumulés quotidiennement et seront payés

chaque trimestre à terme échu. À son gré, le gestionnaire peut renoncer à l'occasion à l'ensemble ou à une partie des frais de gestion imposés.

FINB BMO	
FINB BMO	Frais de gestion annuels (%)
FINB BMO obligations totales	0,08
FINB BMO obligations de sociétés notées BBB	0,15
FINB BMO revenu de banques canadiennes	0,25
FINB BMO titres adossés à des créances hypothécaires canadiens	0,15
FINB BMO actions du secteur énergie propre	0,35
FINB BMO obligations de sociétés	0,15
FINB BMO obligations à escompte	0,09
FINB BMO Moyenne industrielle Dow Jones couverte en dollars canadiens	0,23
FINB BMO obligations de marchés émergents couvert en dollars canadiens	0,50
FINB BMO équipondéré banques	0,25
FINB BMO équipondéré métaux de base mondiaux, couvert en dollars canadiens	0,55
FINB BMO équipondéré aurifères mondiales	0,55
FINB BMO équipondéré produits industriels	0,55
FINB BMO équipondéré pétrole et gaz	0,55
FINB BMO équipondéré de FPI	0,55
FINB BMO équipondéré banques américaines couvert en dollars canadiens	0,35
FINB BMO équipondéré banques américaines	0,35
FINB BMO équipondéré américain de la santé couvert en dollars canadiens	0,35
FINB BMO équipondéré américain de la santé	0,35
FINB BMO équipondéré services aux collectivités	0,55
FINB BMO ESG obligations de sociétés	0,15
FINB BMO ESG obligations de sociétés américaines à haut rendement	0,45
FINB BMO ESG obligations de sociétés américaines couvertes en dollars canadiens	0,20
FINB BMO communications mondiales	0,35
FINB BMO biens de consommation discrétionnaires mondiaux couvert en dollars canadiens	0,35
FINB BMO biens de consommation essentiels mondiaux couvert en dollars canadiens	0,35
FINB BMO infrastructures mondiales	0,55
FINB BMO obligations de gouvernements	0,15
FINB BMO obligations de sociétés de haute qualité	0,10
FINB BMO obligations de sociétés américaines à haut rendement couvertes en dollars canadiens	0,55

FINB BMO	
FNB BMO	Frais de gestion annuels (%)
FINB BMO obligations de sociétés américaines à haut rendement	0,55
FINB BMO Japon	0,35
FINB BMO petites aurifères	0,55
FINB BMO échelonné actions privilégiées	0,45
FINB BMO obligations de sociétés à long terme	0,30
FINB BMO obligations fédérales à long terme	0,20
FINB BMO obligations provinciales à long terme	0,25
FINB BMO obligations du Trésor américain à long terme	0,20
FINB BMO obligations de sociétés à moyen terme	0,30
FINB BMO obligations fédérales à moyen terme	0,20
FINB BMO obligations provinciales à moyen terme	0,25
FINB BMO obligations de sociétés américaines de qualité à moyen terme couvertes en dollars canadiens	0,25
FINB BMO obligations de sociétés américaines de qualité à moyen terme	0,25
FINB BMO obligations du Trésor américain à moyen terme	0,20
FINB BMO MSCI ACWI actions alignées sur l'Accord de Paris	0,25
FINB BMO MSCI Monde de haute qualité	0,45
FINB BMO MSCI Canada ESG Leaders	0,15
FINB BMO MSCI Canada valeur	0,35
FINB BMO MSCI China ESG Leaders	0,60
FINB BMO MSCI EAFE ESG Leaders	0,25
FINB BMO MSCI EAFE couvert en dollars canadiens	0,20
FINB BMO MSCI EAFE	0,20
FINB BMO MSCI marchés émergents	0,25
FINB BMO MSCI Europe de haute qualité couvert en dollars canadiens	0,40
FINB BMO MSCI innovation de fintech	0,40
FINB BMO MSCI innovation en génomique	0,40
FINB BMO MSCI Global ESG Leaders	0,25
FINB BMO MSCI India ESG Leaders	0,60
FINB BMO MSCI innovation	0,40
FINB BMO MSCI innovation liée à Internet nouvelle génération	0,40
FINB BMO MSCI innovation technologique et industrielle	0,40
FINB BMO MSCI USA ESG Leaders	0,20
FINB BMO MSCI américaines de haute qualité	0,30
FINB BMO MSCI américaines valeur	0,30

FINB BMO	
FNB BMO	Frais de gestion annuels (%)
FINB BMO actions du Nasdaq 100 couvertes en dollars canadiens	0,35
FINB BMO actions du Nasdaq 100	0,35
FINB BMO obligations à rendement réel	0,25
FINB BMO S&P 500 couvert en dollars canadiens	0,08
FINB BMO S&P 500	0,08
FINB BMO S&P/TSX composé plafonné	0,05
FINB BMO S&P sociétés américaines à moyenne capitalisation	0,15
FINB BMO S&P sociétés américaines à faible capitalisation	0,20
FINB BMO obligations de sociétés à court terme	0,10
FINB BMO obligations fédérales à court terme	0,20
FINB BMO obligations provinciales à court terme	0,25
FINB BMO obligations à court terme	0,09
FINB BMO obligations de sociétés américaines de qualité à court terme couvertes en dollars canadiens	0,25
FINB BMO TIPS à court terme	0,15
FINB BMO obligations du Trésor américain à court terme	0,20
FINB BMO obligations totales américaines	0,08
FINB BMO actions privilégiées de sociétés américaines couvert en dollars canadiens	0,45
FINB BMO actions privilégiées de sociétés américaines	0,45
FINB BMO TIPS américains	0,15

FNINB BMO	
FNB BMO	Frais de gestion annuels (%)
FNB BMO toutes actions	0,18
FNB BMO ESG Équilibré	0,18
FNB BMO Équilibré	0,18
FNB BMO canadien de dividendes	0,35
FNB BMO vente d'options d'achat couvertes de sociétés canadiennes à dividendes élevés	0,65
FNB BMO Conservateur	0,18
FNB BMO obligations à escompte de sociétés	0,15
FNB BMO vente d'options d'achat couvertes de banques canadiennes	0,65
FNB BMO vente d'options d'achat couvertes Moyenne industrielle Dow Jones couvert en dollars canadiens	0,65
FNB BMO vente d'options d'achat couvertes d'énergie	0,65
FNB BMO vente d'options d'achat couvertes de la santé	0,65

FNINB BMO	
FNB BMO	Frais de gestion annuels (%)
FNB BMO vente d'options d'achat couvertes de technologie	0,65
FNB BMO vente d'options d'achat couvertes de banques américaines	0,65
FNB BMO vente d'options d'achat couvertes de services aux collectivités	0,65
FNB BMO vente d'options d'achat couvertes de dividendes élevés de sociétés européennes	0,65
FNB BMO vente d'options d'achat couvertes de dividendes élevés de sociétés européennes couvert en dollars canadiens	0,65
FNB BMO rendement élevé à taux variable	0,40
FNB BMO agriculture mondiale	0,35
FNB BMO vente d'options d'achat couvertes de sociétés mondiales à dividendes élevés	0,65
FNB BMO Croissance	0,18
FNB BMO internationales de dividendes	0,40
FNB BMO internationales de dividendes couvert en dollars canadiens	0,40
FNB BMO d'actions canadiennes à faible volatilité	0,35
FNB BMO d'actions de marchés émergents à faible volatilité	0,45
FNB BMO d'actions internationales à faible volatilité	0,40
FNB BMO d'actions internationales à faible volatilité couvertes en dollars canadiens	0,40
FNB BMO d'actions américaines à faible volatilité	0,30
FNB BMO d'actions américaines à faible volatilité couvertes en dollars canadiens	0,30
FNB BMO revenu mensuel	0,18
FNB BMO à rendement bonifié	0,65
FNB BMO obligations à escompte à court terme	0,09
FNB BMO obligations à très court terme	0,15
FNB BMO obligations américaines à très court terme	0,15
FNB BMO américain de dividendes	0,30
FNB BMO américain de dividendes couvert en dollars canadiens	0,30
FNB BMO vente d'options d'achat couvertes de dividendes élevés de sociétés américaines	0,65
FNB BMO vente d'options d'achat couvertes de dividendes élevés de sociétés américaines couvert en dollars canadiens	0,65
FNB BMO vente d'options de vente de sociétés américaines	0,65
FNB BMO vente d'options de vente de sociétés américaines couvert en dollars canadiens	0,65

Frais des fonds sous-jacents

Un FNB BMO peut, conformément aux lois canadiennes sur les valeurs mobilières, investir dans des fonds négociés en bourse, des organismes de placement collectif ou d'autres fonds d'investissement qui peuvent être gérés par le gestionnaire ou les membres de son groupe ou par des gestionnaires de fonds indépendants. Ces fonds sous-jacents acquittent des frais en plus des frais payables par un FNB BMO. Un FNB BMO n'a pas à payer les frais de gestion ni de rémunération incitative qui, pour une personne raisonnable, doubleraient les frais payables par ce fonds

sous-jacent pour le même service. Afin d'assurer qu'il n'y aura pas de répétition des frais de gestion facturables à l'égard du FNB BMO et de tout placement dans un fonds sous-jacent, les frais de gestion du FNB BMO seront réduits du montant des frais de gestion payés par le FNB BMO relativement à son placement dans le fonds sous-jacent.

De plus, un FNB BMO n'a pas à payer de frais d'achat ou de rachat relativement aux achats ou aux rachats de titres des fonds sous-jacents dans lesquels il investit si ces fonds sont gérés par le gestionnaire, un membre de son groupe ou une personne ayant des liens avec lui. Il n'a pas non plus à payer de frais d'achat ou de rachat relativement à ses achats ou à ses rachats de titres de fonds sous-jacents qui, pour une personne raisonnable, doubleraient des frais payables par un investisseur d'un FNB BMO.

Frais d'exploitation

Outre les frais de gestion, chaque FNB BMO doit régler les frais engagés pour se conformer au Règlement 81-107 (notamment les frais liés à la mise sur pied et à l'exploitation continue du CEI), les courtages et les commissions, les impôts sur le revenu, les retenues d'impôt et les autres taxes applicables, dont la TVH, les frais engagés pour se conformer à de nouvelles exigences du gouvernement ou des autorités de réglementation adoptées après l'établissement des premiers FNB BMO et les dépenses extraordinaires. Il incombe au gestionnaire de régler tous les autres coûts et frais des FNB BMO, y compris la rémunération payable au dépositaire, à l'agent des transferts et agent chargé de la tenue des registres, au mandataire aux fins du régime et à d'autres fournisseurs de services, y compris les fournisseurs d'indices, dont le gestionnaire a retenu les services. Se reporter à la rubrique « Modalités d'organisation et de gestion – Fiduciaire, gestionnaire, gestionnaire de portefeuille et promoteur – Obligations et services du fiduciaire, du gestionnaire, du gestionnaire de portefeuille et du promoteur ».

Si un FNB BMO détient des titres d'un ou de plusieurs fonds négociés en bourse, organismes de placement collectif ou autres fonds d'investissement qui peuvent être gérés par le gestionnaire, les membres de son groupe ou des gestionnaires de fonds indépendants, les frais engagés par chacun de ces autres fonds relativement à son exploitation sont indirectement pris en charge par le FNB BMO en plus des frais d'exploitation que celui-ci engage directement.

Distributions sur les frais de gestion

Pour obtenir des frais de gestion concurrentiels, le gestionnaire peut accepter de réduire les frais de gestion qu'il recevrait autrement des FNB BMO à l'égard de placements effectués dans ceux-ci par certains porteurs de parts. Une somme correspondant à la différence entre les frais autrement facturables et les frais réduits du FNB BMO sera distribuée en espèces par le FNB BMO à ces porteurs de parts à titre de « distributions sur les frais de gestion ».

Le gestionnaire, à son gré et à l'occasion, établira, le cas échéant, le moment et le montant du versement des distributions sur les frais de gestion à l'égard des parts d'un FNB BMO. De façon générale, les distributions sur les frais de gestion seront calculées et attribuées en fonction du nombre moyen de parts d'un porteur de parts (à l'exclusion des parts prêtées par des porteurs de parts aux termes de conventions de prêt de titres) au cours de chaque période applicable, tel qu'il est précisé à l'occasion par le gestionnaire. Seuls les véritables propriétaires de parts (y compris les courtiers désignés et les courtiers) pourront recevoir des distributions sur les frais de gestion, et non les courtiers ou autres adhérents à la CDS qui détiennent des parts pour le compte de véritables propriétaires. Les distributions sur les frais de gestion seront d'abord prélevées sur le revenu net du FNB BMO, puis sur ses gains en capital et, enfin, sur son capital. Se reporter à la rubrique « Incidences fiscales – Imposition des porteurs de parts » pour plus de précisions. Pour recevoir une distribution de frais de gestion pour une période donnée, le véritable propriétaire de parts doit soumettre une demande en ce sens vérifiée par un adhérent à la CDS pour le compte du propriétaire véritable de parts et fournir au gestionnaire les autres renseignements que celui-ci pourrait exiger conformément aux modalités et à la procédure qu'il établira à l'occasion.

Le gestionnaire se réserve le droit de cesser ou de modifier les distributions sur les frais de gestion à tout moment. Les porteurs de parts subiront généralement les incidences fiscales des distributions sur les frais de gestion qu'ils recevront d'un FNB BMO.

Frais payables directement par vous

Les porteurs de parts qui achètent et vendent leurs parts par l’intermédiaire d’une Bourse ne paie aucun frais directement au gestionnaire ou au FNB BMO relativement à ces achats et ventes.

Si la convention liant le courtier désigné ou la convention de courtage applicable le stipule, le gestionnaire ou un FNB BMO peut facturer aux courtiers désignés et/ou aux courtiers des frais pour compenser certains coûts d’opérations rattachés à une émission de parts du FNB BMO en faveur du courtier désigné et/ou du courtier. Se reporter aux rubriques « Souscription de parts » et « Rachat et échange de parts ».

FACTEURS DE RISQUE

Outre les facteurs mentionnés ailleurs dans le présent prospectus, le texte qui suit présente certains facteurs se rapportant à un placement dans les parts, dont les souscripteurs éventuels devraient tenir compte avant d’acheter des parts.

Risques généraux inhérents à un placement dans les FNB BMO

Risques généraux liés aux placements

Avant d’investir dans un FNB BMO, il faut comprendre que sa valeur peut fluctuer en fonction de l’évolution de la situation financière des émetteurs des placements sous-jacents, de la conjoncture des marchés et d’autres facteurs. Les placements sous-jacents détenus par un FNB BMO et la valeur d’un FNB BMO peuvent fluctuer à court terme en raison des mouvements des marchés et à long terme pendant des périodes prolongées de hausses ou de baisses des marchés. En plus des variations de la condition des marchés de manière générale, des événements locaux, régionaux et mondiaux, notamment la guerre, des actes de terrorisme, la propagation d’une maladie infectieuse ou d’autres problèmes de santé publique ainsi que des récessions pourraient avoir une incidence considérable sur un fonds et ses placements et entraîner des fluctuations de la valeur d’un fonds. L’identité et la pondération des actifs qu’un FNB BMO détient peuvent aussi changer à l’occasion.

Risque lié à un placement dans un fonds de fonds

Les FNB BMO peuvent investir directement dans d’autres FNB, des organismes de placement collectif ou d’autres fonds d’investissement, ou obtenir une exposition à ceux-ci, dans le cadre de leur stratégie de placement. Ces FNB BMO comportent les risques inhérents aux fonds sous-jacents. En outre, si un fonds sous-jacent suspend les rachats, le FNB BMO sera incapable d’évaluer exactement une partie de son portefeuille de placements et pourrait ne pas être en mesure de racheter ses parts.

Risque lié à la catégorie d’actifs

Le rendement des placements détenus par un FNB BMO peut être inférieur au rendement d’autres placements qui cherchent à reproduire le rendement de pays, régions, industries, catégories d’actifs ou secteurs variés. Le rendement de diverses catégories d’actifs est cyclique et est donc parfois supérieur ou inférieur au rendement des marchés boursiers en général.

Risque d’interdiction d’opérations sur les titres

Si les titres détenus par un FNB BMO font l’objet d’une interdiction d’opérations ordonnée par la TSX, une autorité en valeurs mobilières ou un autre organisme de réglementation compétent ou une bourse pertinente, le gestionnaire peut suspendre l’échange ou le rachat des parts jusqu’au moment où le transfert des titres sera permis par les lois.

Risque lié aux fluctuations de la valeur liquidative et de la valeur liquidative par part

La valeur liquidative par part variera en fonction, notamment, de la valeur des titres détenus par les FNB BMO. Le gestionnaire et les FNB BMO n’ont aucun contrôle sur les facteurs qui influent sur la valeur des titres détenus par les FNB BMO, notamment les facteurs qui touchent les marchés boursiers et obligataires en général,

comme la conjoncture économique et politique, les fluctuations des taux d'intérêt, les facteurs inhérents aux émetteurs des titres, comme les changements de dirigeants, les modifications de la direction stratégique, l'atteinte d'objectifs stratégiques, les fusions, les acquisitions et les dessaisissements, les modifications des politiques en matière de distributions et de dividendes et d'autres événements.

Risque lié au manque de liquidité

Si un FNB BMO ne peut disposer d'une partie ou de la totalité des titres qu'il détient, il pourrait devoir attendre avant de recevoir le produit de disposition jusqu'au moment où il sera en mesure de disposer de ces titres, ou il pourrait être en mesure d'en disposer uniquement à des prix susceptibles de ne pas refléter la valeur réelle de ces placements. De la même façon, si certains titres sont particulièrement illiquides, le gestionnaire pourrait ne pas pouvoir acquérir le nombre de titres souhaité à un prix qu'il juge acceptable et au moment opportun.

Risque lié aux distributions en nature

Une partie du portefeuille d'un FNB BMO peut être investie dans des titres et des instruments illiquides. Rien ne garantit que tous les placements d'un FNB BMO pourront être liquidés avant la dissolution du FNB BMO et que seules des espèces seront distribuées aux porteurs de parts de ce fonds. Les titres et les instruments que les porteurs de parts pourraient recevoir au moment de la dissolution pourraient ne pas être facilement négociables et pourraient devoir être détenus pendant une période de temps indéfinie.

Risque lié à l'utilisation d'instruments dérivés

Les FNB BMO peuvent utiliser des instruments dérivés à l'occasion, tel qu'il est décrit à la rubrique « Stratégies de placement – Utilisation d'instruments dérivés ». L'utilisation d'instruments dérivés comporte des risques différents des risques associés à un placement direct dans des titres et à d'autres placements conventionnels, et ces risques pourraient être supérieurs. Les risques associés à l'utilisation d'instruments dérivés comprennent les suivants : i) rien ne garantit que la couverture obtenue afin de réduire les risques éliminera les pertes ou qu'un gain sera réalisé; ii) rien ne garantit qu'il existera un marché au moment où les FNB BMO voudront réaliser le contrat sur instruments dérivés, ce qui pourrait les empêcher de réduire une perte ou de réaliser un profit; iii) les bourses de valeurs pourraient imposer des limites à l'égard des opérations pouvant être effectuées sur les contrats d'option et les contrats à terme standardisés, et ces limites pourraient empêcher les FNB BMO de réaliser le contrat sur instruments dérivés; iv) les FNB BMO pourraient subir une perte si l'autre partie au contrat sur instruments dérivés est incapable de remplir ses obligations, notamment dans les cas où des modifications apportées à la réglementation ou les fluctuations des marchés ont une incidence défavorable sur l'autre partie; v) si les FNB BMO détiennent une position ouverte sur une option, un swap, un contrat à terme standardisé ou un contrat à terme de gré à gré conclu avec un courtier qui fait faillite, ils pourraient subir une perte et, en ce qui a trait à un contrat à terme standardisé ou à un contrat à terme de gré à gré ouvert, perdre le dépôt de garantie effectué auprès de ce courtier, et vi) si un instrument dérivé est fondé sur un indice boursier et que les opérations sont suspendues sur un nombre important d'actions de l'indice ou qu'une modification est apportée à la composition de l'indice, cela pourra avoir une incidence défavorable sur l'instrument dérivé. Si une couverture de taux d'intérêt est employée, le portefeuille de placements d'un FNB BMO pourrait produire un rendement total supérieur à celui d'un portefeuille sans couverture si les taux d'intérêt montent considérablement, mais un rendement total inférieur si les taux d'intérêt sont stables ou diminuent.

Rien ne garantit que l'utilisation de dérivés par un FNB BMO portera ses fruits. Une corrélation historique imparfaite pourrait exister entre le comportement de l'instrument dérivé et le placement sous-jacent. Toute corrélation historique pourrait ne pas se reproduire pour la période durant laquelle l'instrument dérivé est utilisé.

Risque lié aux prêts de titres

Les FNB BMO peuvent effectuer des opérations de prêts de titres conformément au Règlement 81-102 afin d'en tirer un revenu additionnel. Même s'ils reçoivent une garantie correspondant au moins à 102 % de la valeur des titres en portefeuille prêtés et que cette garantie sera évaluée à la valeur du marché, les FNB BMO risqueraient de subir une perte si un emprunteur ne respectait pas son obligation de remettre les titres empruntés et que la garantie ne suffisait pas à reconstituer le portefeuille de titres prêtés.

Risque lié au cours des parts

Les parts peuvent se négocier sur le marché à prime ou à escompte par rapport à la valeur liquidative par part. Rien ne garantit qu'elles se négocieront à des cours qui reflètent leur valeur liquidative. Le cours des parts fluctuera en fonction de la valeur liquidative du FNB BMO, de même que de l'offre et de la demande à la Bourse. Toutefois, étant donné que généralement, seul un nombre prescrit de parts peut être émis en faveur des courtiers désignés et des courtiers, et que les porteurs d'un nombre prescrit de parts (ou d'un multiple intégral de celui-ci) peuvent faire racheter ces parts à leur valeur liquidative, le gestionnaire estime que des escomptes ou des primes élevés par rapport à la valeur liquidative des parts ne devraient pas perdurer.

Risque lié à l'absence d'un marché actif pour les parts et d'antécédents d'exploitation

Même si les FNB BMO sont inscrits à la cote d'une Bourse et que les nouveaux FNB BMO et les nouvelles parts de catégorie Distribution à pourcentage fixe le seront (sous réserve du respect des exigences d'inscription initiale de la Bourse), rien ne garantit qu'un marché public actif pour de telles parts sera créé ou maintenu. Les nouveaux FNB BMO sont des fiducies de placement nouvellement formées qui n'ont aucun antécédent d'exploitation.

Risque lié à la dépendance envers le gestionnaire

Les porteurs de parts seront tributaires de la capacité du gestionnaire à gérer efficacement les FNB BMO de façon conforme aux objectifs, aux stratégies et aux restrictions en matière de placement des FNB BMO. Rien ne garantit que les personnes qui sont principalement chargées de fournir les services d'administration, de gestion de portefeuille et de conseil en gestion de portefeuille aux FNB BMO demeureront à l'emploi du gestionnaire.

Risque de perte

Aucune entité, y compris la Banque de Montréal, ne garantit que vous récupérerez le montant de votre placement dans des parts des FNB BMO. À la différence des comptes bancaires ou des comptes de placement garanti, votre placement dans des parts d'un FNB BMO n'est pas garanti par la Société d'assurance-dépôts du Canada ni quelque autre organisme d'assurance-dépôts gouvernemental.

Risque lié au rééquilibrage et au rajustement

Les rajustements qui doivent être apportés aux paniers de titres détenus par les FNB BMO en raison du rééquilibrage et des rajustements des indices en ce qui a trait aux FINB BMO ou du portefeuille en ce qui a trait aux FNINB BMO peuvent être tributaires de la capacité du gestionnaire et des courtiers désignés de s'acquitter de leurs obligations respectives aux termes de la ou des conventions liant le courtier désigné. Si les courtiers désignés ne s'acquittent pas de leurs obligations, les FNB BMO pourraient être tenus de vendre ou d'acheter, selon le cas, des titres sur le marché. Le cas échéant, les FNB BMO engageraient des coûts liés aux opérations supplémentaires et leur pondération serait déséquilibrée, ce qui pourrait causer un écart plus grand que prévu entre leur rendement et celui des indices.

Risque lié aux modifications législatives

Rien ne garantit que les lois sur l'impôt sur le revenu ou sur les valeurs mobilières ou d'autres lois ne seront pas modifiées d'une manière qui aura une incidence défavorable sur un FNB BMO ou sur les distributions reçues par les FNB BMO ou les porteurs de parts. Rien ne garantit que la législation sur l'impôt sur le revenu fédéral canadienne et les politiques administratives et pratiques de cotisation de l'ARC ne seront pas modifiées d'une manière qui aurait une incidence défavorable sur les FNB BMO ou les émetteurs dans lesquels ils investissent. Se reporter à la rubrique « Risque lié à l'imposition » ci-dessous pour d'autres risques d'ordre fiscal.

Risque lié à l'imposition

À l'heure actuelle, chaque FNB BMO est admissible, ou devrait être réputé admissible, à titre de « fiducie de fonds commun de placement » pour l'application de la LIR et devrait continuer de l'être à tout moment important. Si un FNB BMO devait ne pas être admissible à titre de « fiducie de fonds commun de placement » pour l'application de la LIR pendant une période donnée, cette situation pourrait avoir des incidences défavorables sur le FNB BMO et

ses porteurs de parts. Par exemple, si un FNB BMO devait ne pas être admissible à titre de « fiducie de fonds commun de placement » pour l'application de la LIR tout au long d'une année d'imposition, le FNB BMO pourrait devoir payer l'impôt minimum de remplacement et l'impôt prévu à la partie XII.2 de la LIR et n'aurait pas droit au remboursement au titre des gains en capital (défini aux présentes). De plus, si un FNB BMO n'est pas admissible à titre de « fiducie de fonds commun de placement », il pourrait être assujetti aux règles d'« évaluation à la valeur de marché » prévues dans la LIR si plus de 50 % de la juste valeur marchande des parts est détenue par des « institutions financières », au sens de la LIR, pour l'application des règles d'« évaluation à la valeur de marché ».

Rien ne garantit que l'ARC acceptera le traitement fiscal adopté par un FNB BMO lors de la production de sa déclaration de revenus et elle pourrait exiger une nouvelle cotisation qui pourrait entraîner le paiement d'impôt par le FNB BMO ou une augmentation de la tranche imposable des distributions qui sont considérées comme ayant été payées aux porteurs de parts. Une nouvelle cotisation imposée par l'ARC pourrait faire en sorte qu'un FNB BMO soit responsable de la retenue d'impôt non versée sur des distributions antérieures à des porteurs de parts non résidents. Cette responsabilité pourrait réduire la valeur liquidative ou le cours des parts du FNB BMO.

La LIR contient des règles relatives à la restriction de pertes fiscales qui s'appliquent aux fiducies comme les FNB BMO. Les règles relatives à la restriction de pertes s'appliquent généralement à tout moment lorsqu'un porteur de parts d'une fiducie (conjointement avec les membres de son groupe) devient un bénéficiaire détenant une participation majoritaire de la fiducie (c.-à-d. qui détient plus de 50 % de la juste valeur marchande des parts de la fiducie) ou qu'un groupe de porteurs de parts de la fiducie devient un groupe de bénéficiaires détenant une participation majoritaire de la fiducie. Si les règles s'appliquent à un FNB BMO, l'année d'imposition du FNB BMO serait alors réputée se terminer et une distribution automatique du revenu et des gains en capital nets réalisés pourrait être effectuée conformément aux modalités de la déclaration de fiducie. De plus, le FNB BMO ne pourrait pas utiliser dans des années ultérieures les pertes en capital qu'il a accumulées ni certaines autres pertes qu'il a subies. Toutefois, les fiducies qui sont admissibles à titre de « fiducies de placement déterminées », au sens des règles relatives aux faits liés à la restriction de pertes, ne subiront pas ces incidences défavorables. À cette fin, une « fiducie de placement déterminée » comprend une fiducie qui remplit certaines conditions, dont le respect de certaines conditions nécessaires à l'admissibilité à titre de « fiducie de fonds commun de placement » pour l'application de la LIR, l'abstention d'utiliser un bien dans le cadre de l'exploitation d'une entreprise et le respect de certaines exigences de diversification d'actifs. En raison de la façon dont les parts négociées en bourse des FNB BMO sont achetées et vendues, il pourrait être impossible pour un FNB BMO de déterminer si un fait lié à la restriction de pertes est survenu ou à quel moment il est survenu. Par conséquent, rien ne garantit qu'un FNB BMO n'a pas été, ni ne deviendra dans le futur, assujetti aux règles relatives aux faits liés à la restriction de pertes et rien ne garantit le moment où des distributions résultant d'un fait lié à la restriction de pertes seront effectuées.

Si un FNB BMO réalise des gains en capital en raison d'un transfert ou d'une disposition de ses biens effectué en vue de permettre un échange ou un rachat de parts par un porteur de parts, l'attribution des gains en capital à l'échelle du fonds pourrait être autorisée aux termes de la déclaration de fiducie pertinente. Aux termes de modifications récemment apportées à la LIR (la « **règle ABR** »), un FNB BMO sera en mesure d'attribuer les gains en capital aux porteurs de parts à l'échange ou au rachat de parts selon un montant déterminé en utilisant une formule (la « **limite d'attribution de gains en capital** ») fondée sur i) le montant de gains en capital attribués aux porteurs de parts à l'échange ou au rachat de parts au cours de l'année d'imposition; ii) le montant total payé pour les échanges ou les rachats de parts au cours de l'année d'imposition; iii) la valeur liquidative du FNB BMO à la fin de l'année d'imposition et à la fin de l'année d'imposition précédente, et iv) les gains en capital imposables nets du FNB BMO pour l'année d'imposition. En général, la formule prévue dans la règle ABR a pour objectif de limiter l'attribution que peut faire un FNB BMO à un montant qui n'est pas supérieur à la tranche des gains en capital imposables du FNB BMO considérée comme étant attribuable aux porteurs de parts qui ont demandé un échange ou un rachat de leurs parts pendant l'année. Le montant des gains en capital attribués à chaque porteur de parts effectuant un échange ou faisant racheter ses parts est égal à la quote-part de la limite d'attribution de gains en capital revenant au porteur de parts. Les montants des distributions imposables faites aux porteurs de parts d'un FNB BMO pourraient être supérieurs à ce qu'ils auraient été si les modifications n'avaient pas été adoptées.

Un FNB BMO sera une « fiducie intermédiaire de placement déterminée » (au sens de la LIR) s'il détient un « bien hors portefeuille » (au sens de la LIR) ou s'il détient des instruments dérivés dans son portefeuille ou tout autre bien dans le cadre de l'exploitation d'une entreprise au Canada. Un FNB BMO qui est une fiducie intermédiaire de placement déterminée sera généralement assujetti à un impôt selon les taux applicables aux sociétés canadiennes sur ce revenu et sur les gains en capital imposables nets réalisés à la disposition d'un bien hors portefeuille. Les porteurs

de parts qui reçoivent des distributions d'un FNB BMO de ce revenu et de ces gains sont réputés recevoir un dividende déterminé provenant d'une société canadienne imposable. Chaque FNB BMO est assujetti à des restrictions en matière de placement visant à garantir qu'il ne constituera pas une fiducie intermédiaire de placement déterminée (terme défini dans la LIR). Si un FNB BMO devait être admissible à titre de fiducie intermédiaire de placement déterminée, les incidences fiscales décrites à la rubrique « Incidences fiscales » seraient considérablement différentes et défavorables à certains égards.

Risque lié à la cybersécurité

En raison de l'utilisation accrue de technologies comme Internet pour faire des affaires, le gestionnaire et chaque FNB BMO sont exposés aux risques liés à l'exploitation et à la sécurité de l'information et aux risques connexes. En règle générale, les cyberincidents peuvent résulter d'une attaque délibérée ou d'un événement fortuit. Les cyberattaques comprennent, notamment, un accès non autorisé aux systèmes numériques (p. ex., par piratage ou au moyen d'un encodage de logiciel malveillant) en vue de détourner des actifs ou de l'information sensible, de corrompre des données ou de causer des interruptions ou des défaillances opérationnelles. Les cyberattaques peuvent également être lancées par des moyens ne nécessitant pas un accès non autorisé, comme des attaques par déni de service (c.-à-d. pour faire en sorte que les utilisateurs visés n'aient pas accès aux services de réseau. Les cyberincidents qui touchent les fonds, le gestionnaire ou les fournisseurs de services des FNB BMO (notamment le gestionnaire de portefeuille, l'agent des transferts, le dépositaire ou les sous-dépositaires des FNB BMO) pourraient perturber leurs activités commerciales respectives ou avoir une incidence sur celles-ci. Ces perturbations pourraient entraîner des pertes financières, l'incapacité des FNB BMO de calculer leur valeur liquidative, des entraves à la négociation, l'incapacité des porteurs de parts d'effectuer des opérations auprès des FNB BMO, l'incapacité des FNB BMO de traiter des opérations, notamment des rachats de titres, des violations des lois en matière de confidentialité de l'information et d'autres lois, des amendes ou des sanctions prévues par la réglementation, des dommages à la réputation ainsi que des remboursements ou d'autres frais compensatoires ou frais liés à la conformité supplémentaires engagés pour prendre des mesures correctives. Des conséquences défavorables semblables pourraient découler des cyberincidents visant les émetteurs de titres dans lesquels les FNB BMO investissent ou les contreparties avec lesquelles les FNB BMO effectuent des opérations.

En outre, des sommes importantes pourraient devoir être engagées pour prévenir les cyberincidents à l'avenir. Même si le gestionnaire et les FNB BMO ont mis en place des plans de continuité des activités en cas de tels cyberincidents et des systèmes de gestion des risques pour les prévenir, ces plans et systèmes ont des limites qui leur sont inhérentes, notamment la possibilité que certains risques n'aient pas été repérés. De plus, le gestionnaire et les FNB BMO n'ont aucune emprise sur les plans et les systèmes de cybersécurité des fournisseurs de services des FNB BMO, des émetteurs de titres dans lesquels les FNB BMO investissent ou de tout autre tiers dont les activités peuvent avoir une incidence sur les FNB BMO ou leurs porteurs de parts. En conséquence, les FNB BMO et leurs porteurs de parts pourraient être défavorablement touchés.

Risque lié aux conflits d'intérêts potentiels

Le gestionnaire, ses administrateurs et dirigeants de même que les membres de leur groupe (y compris les entités du groupe de BMO Groupe financier) et les personnes avec lesquelles ils ont des liens peuvent exercer des activités de promotion, de gestion ou de gestion de placement pour d'autres comptes, fonds ou fiducies qui investissent principalement dans les titres détenus par ou plusieurs FNB BMO.

Même si les dirigeants, les administrateurs et le personnel professionnel du gestionnaire consacreront aux FNB BMO autant de temps qu'ils jugent approprié pour acquitter les fonctions du gestionnaire, les employés du gestionnaire peuvent avoir des conflits dans la répartition de leur temps et de leurs services entre les FNB BMO et les autres fonds gérés par le gestionnaire ou des entités du groupe de BMO Groupe financier.

Risque lié aux investisseurs importants

Une tranche importante des parts d'un FNB BMO peut être détenue par un seul investisseur, y compris un autre FNB BMO ou un autre fonds d'investissement membre du groupe de BMO. Si un investisseur important devait acheter ou vendre une tranche considérable de parts d'un FNB BMO, la valeur marchande de ces parts pourrait temporairement chuter ou grimper, selon le cas, si bien que les parts seraient achetées ou vendues moyennant un escompte ou une prime plus importante par rapport à la valeur liquidative par part du FNB BMO que ce qui est attendu

dans le cours normal en raison du volume de parts achetées ou vendues. Cependant, puisque les porteurs de parts et les preneurs ferment peuvent échanger le nombre prescrit de parts d'un FNB BMO à la valeur liquidative par part, le gestionnaire est d'avis que tout escompte ou toute prime d'importance par rapport à la valeur liquidative par part d'un FNB BMO ne serait que temporaire. Si un porteur de parts achète des parts d'un FNB BMO lorsque le cours d'une part comporte une prime par rapport à la valeur liquidative par part ou vend des parts d'un FNB BMO lorsque le cours d'une part comporte un escompte par rapport à la valeur liquidative par part en raison de l'achat ou de la vente de parts par un porteur de parts important d'un FNB BMO, le porteur de parts pourrait subir une perte.

Autres risques inhérents à un placement dans un ou plusieurs FNB BMO

	Risque lié aux métaux de base	Risque lié au calcul et à la dissolution des indices	Risque de remboursement anticipé	Risque lié à l'épuisement du capital	Risques liés aux FNB axés sur la Chine	Risque lié aux notes de crédit	Risque lié à la couverture du change	Risque lié aux marchés émergents	Risque lié au secteur de l'énergie	Risque lié au placement dans des titres de capitaux propres	Risque de change	Risque lié à la prolongation	Risque lié à la stratégie de placement fondée sur des facteurs ESG et autres	Risque lié aux placements étrangers	Risques généraux liés aux titres de créance	Risques généraux liés aux actions privilégiées	Risque lié à la concentration géographique en Inde	Risque lié à la transition des taux IBOR	Risque lié à la concentration dans un indice	Risque lié à la reproduction d'un indice	Risque lié à la stratégie de placement indicelle	Risque lié aux métaux précieux	Risque lié à la vente d'options de vente	Risque lié au traitement fiscal des options	Risque lié à l'utilisation d'options	
FINB BMO obligations totales	<																									
FNB BMO toutes actions																										
FNB BMO ESG Équilibré																										
FNB BMO Équilibré																										
FINB BMO obligations de sociétés notées BBB	✓	✓	✓	✓																						
FINB BMO revenu de banques canadiennes	✓	✓																								
FNB BMO canadien de dividendes																										
FNB BMO vente d'options d'achat couvertes de sociétés canadiennes à dividendes élevés																										
FINB BMO titres adossés à des créances hypothécaires canadiens		✓	✓																							
FINB BMO actions du secteur énergie propre		✓																								
FNB BMO Conservateur			✓																							
FINB BMO obligations de sociétés		✓	✓																							
FINB BMO obligations à escompte de sociétés			✓																							

	Risque lié aux métaux de base	Risque lié au calcul et à la dissolution des indices	Risque de remboursement anticipé	Risque lié à l'épuisement du capital	Risques liés aux FNB axés sur la Chine	Risque lié aux notes de crédit	Risque lié à la couverture du change	Risque lié aux marchés émergents	Risque lié au secteur de l'énergie	Risque lié au placement dans des titres de capitaux propres	Risque de change	Risque lié à la prolongation	Risque lié à la stratégie de placement fondée sur des facteurs ESG et autres	Risque lié aux placements étrangers	Risques généraux liés aux titres de créance	Risques généraux liés aux actions privilégiées	Risque lié à la concentration géographique en Inde	Risque lié à la transition des taux IBOR	Risque lié à la concentration dans un indice	Risque lié à la reproduction d'un indice	Risque lié à la stratégie de placement indicelle	Risque lié aux métaux précieux	Risque lié à la vente d'options de vente	Risque lié au traitement fiscal des options	Risque lié à l'utilisation d'options	
FNB BMO internationales de dividendes																										
FNB BMO internationales de dividendes couvert en dollars canadiens																										
FINB BMO Japon	✓																									
FINB BMO petites aurifères	✓																									
FINB BMO échelonné actions privilégiées	✓	✓																								
FINB BMO obligations de sociétés à long terme	✓	✓	✓																							
FINB BMO obligations fédérales à long terme	✓	✓	✓																							
FINB BMO obligations provinciales à long terme	✓	✓	✓																							
FINB BMO obligations du Trésor américain à long terme	✓	✓	✓																							
FINB BMO d'actions canadiennes à faible volatilité																										
FNB BMO d'actions de marchés émergents à faible volatilité																										
FNB BMO d'actions internationales à faible volatilité																										
FNB BMO d'actions internationales à faible volatilité couvertes en dollars canadiens																										
FNB BMO d'actions américaines à faible volatilité																										

	Risque lié aux métaux de base	Risque lié au calcul et à la dissolution des indices	Risque de remboursement anticipé	Risque lié à l'épuisement du capital	Risques liés aux FNB axés sur la Chine	Risque lié aux notes de crédit	Risque lié à la couverture du change	Risque lié aux marchés émergents	Risque lié au secteur de l'énergie	Risque lié au placement dans des titres de capitaux propres	Risque lié à la prolongation	Risque lié à la stratégie de placement fondée sur des facteurs ESG et autres	Risque lié aux placements étrangers	Risques généraux liés aux titres de créance	Risque lié à la concentration géographique en Inde	Risque lié à la transition des taux IBOR	Risque lié à la concentration dans un indice	Risque lié à la reproduction d'un indice	Risque lié à la stratégie de placement indicelle	Risque lié aux métaux précieux	Risque lié à la vente d'options de vente	Risque lié au traitement fiscal des options	Risque lié à l'utilisation d'options	
FNB BMO d'actions américaines à faible volatilité couvertes en dollars canadiens																								
FINB BMO obligations de sociétés à moyen terme	✓	✓	✓			✓																		
FINB BMO obligations fédérales à moyen terme	✓	✓	✓			✓																		
FINB BMO obligations provinciales à moyen terme	✓	✓				✓																		
FINB BMO obligations de sociétés américaines de qualité à moyen terme couvertes en dollars canadiens	✓	✓				✓	✓																	
FINB BMO obligations de sociétés américaines de qualité à moyen terme	✓	✓				✓																		
FINB BMO obligations du Trésor américain à moyen terme	✓	✓				✓																		
FNB BMO revenu mensuel		✓				✓					✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	
FINB BMO MSCI ACWI actions alignées sur l'Accord de Paris	✓						✓			✓	✓	✓	✓	✓							✓	✓	✓	✓
FINB BMO MSCI Monde de haute qualité	✓									✓	✓	✓	✓	✓							✓	✓	✓	✓
FINB BMO MSCI Canada ESG Leaders	✓									✓				✓							✓	✓	✓	✓
FINB BMO MSCI Canada valeur	✓									✓				✓							✓	✓	✓	✓
FINB BMO MSCI China ESG Leaders	✓					✓				✓	✓			✓							✓	✓	✓	✓

	Risque lié aux métaux de base	Risque lié au calcul et à la dissolution des indices	Risque de remboursement anticipé	Risque lié à l'épuisement du capital	Risques liés aux FNB axés sur la Chine	Risque lié aux notes de crédit	Risque lié à la couverture du change	Risque lié aux marchés émergents	Risque lié au secteur de l'énergie	Risque lié au placement dans des titres de capitaux propres	Risque de change	Risque lié à la prolongation	Risque lié à la stratégie de placement fondée sur des facteurs ESG et autres	Risque lié aux placements étrangers	Risques généraux liés aux titres de créance	Risque lié à la concentration géographique en Inde	Risque lié à la transition des taux IBOR	Risque lié à la concentration dans un indice	Risque lié à la reproduction d'un indice	Risque lié à la stratégie de placement indicelle	Risque lié aux métaux précieux	Risque lié à la vente d'options de vente	Risque lié au traitement fiscal des options	Risque lié à l'utilisation d'options
FINB BMO MSCI américaines valeur																								
FINB BMO actions du Nasdaq 100 couvertes en dollars canadiens	✓	✓					✓			✓	✓				✓			✓	✓	✓	✓			
FINB BMO actions du Nasdaq 100	✓																							
FNB BMO à rendement bonifié						✓																		
FINB BMO obligations à rendement réel	✓	✓				✓																		
FINB BMO S&P 500 couvert en dollars canadiens	✓						✓			✓	✓													
FINB BMO S&P 500	✓									✓	✓	✓												
FINB BMO S&P/TSX composé plafonné	✓									✓	✓	✓												
FINB BMO S&P sociétés américaines à moyenne capitalisation	✓							✓		✓	✓													
FINB BMO S&P sociétés américaines à faible capitalisation	✓								✓	✓	✓													
FINB BMO obligations de sociétés à court terme	✓	✓					✓								✓				✓	✓	✓	✓		
FINB BMO obligations fédérales à court terme	✓	✓					✓								✓				✓	✓	✓	✓		
FINB BMO obligations provinciales à court terme	✓	✓					✓								✓				✓	✓	✓	✓		
FINB BMO obligations à court terme	✓	✓					✓								✓				✓	✓	✓	✓		

	Risque lié aux métaux de base	Risque lié au calcul et à la dissolution des indices	Risque de remboursement anticipé	Risque lié à l'épuisement du capital	Risques liés aux FNB axés sur la Chine	Risque lié aux notes de crédit	Risque lié à la couverture du change	Risque lié aux marchés émergents	Risque lié au secteur de l'énergie	Risque lié au placement dans des titres de capitaux propres	Risque de change	Risque lié à la prolongation	Risque lié à la stratégie de placement fondée sur des facteurs ESG et autres	Risque lié aux placements étrangers	Risques généraux liés aux titres de créance	Risques généraux liés aux actions privilégiées	Risque lié à la concentration géographique en Inde	Risque lié à la transition des taux IBOR	Risque lié à la concentration dans un indice	Risque lié à la reproduction d'un indice	Risque lié à la stratégie de placement indicelle	Risque lié aux métaux précieux	Risque lié à la vente d'options de vente	Risque lié au traitement fiscal des options	Risque lié à l'utilisation d'options		
FNB BMO obligations à escompte à court terme																											
FINB BMO obligations de sociétés américaines de qualité à court terme couvertes en dollars canadiens	✓	✓	✓				✓																				
FINB BMO TIPS à court terme	✓	✓				✓	✓																				
FINB BMO obligations du Trésor américain à court terme	✓	✓				✓																					
FNB BMO obligations à très court terme			✓			✓																					
FNB BMO obligations américaines à très court terme			✓			✓																					
FINB BMO obligations totales américaines	✓	✓				✓	✓																				
FNB BMO américain de dividendes																											
FNB BMO américain de dividendes couvert en dollars canadiens								✓				✓	✓														
FNB BMO vente d'options d'achat couvertes de dividendes élevés de sociétés américaines											✓	✓														✓	
FNB BMO vente d'options d'achat couvertes de dividendes élevés de sociétés américaines couvert en dollars canadiens											✓															✓	
FINB BMO actions privilégiées de sociétés américaines couvert en dollars canadiens	✓	✓	✓			✓	✓				✓	✓	✓												✓		
FINB BMO actions privilégiées de sociétés américaines	✓	✓	✓			✓					✓	✓	✓												✓		

			Risque lié aux métaux de base
			Risque lié au calcul et à la dissolution des indices
	✓	✓	Risque de remboursement anticipé
			Risque lié à l'épuisement du capital
			Risques liés aux FNFB axés sur la Chine
	✓	✓	Risque lié aux notes de crédit
		✓	Risque lié à la couverture du change
			Risque lié aux marchés émergents
			Risque lié au secteur de l'énergie
			Risque lié au placement dans des titres de capitaux propres
			Risque de change
		✓	Risque lié à la prolongation
			Risque lié à la stratégie de placement fondée sur des facteurs ESG et autres
		✓	Risque lié aux placements étrangers
			Risques généraux liés aux titres de créance
			Risques généraux liés aux actions privilégiées
			Risque lié à la concentration géographique en Inde
			Risque lié à la transition des taux IBOR
			Risque lié à la concentration dans un indice
			Risque lié à la reproduction d'un indice
			Risque lié à la stratégie de placement indicelle
			Risque lié aux métaux précieux
			Risque lié au traitement fiscal des options
		✓	Risque lié à l'utilisation d'options

Risque lié aux métaux de base

Le FINB BMO équipondéré métaux de base mondiaux, couvert en dollars canadiens pourrait comporter un certain nombre de risques inhérents aux métaux industriels, notamment les risques liés à ce qui suit : i) les modifications de la demande des industries, des gouvernements et des consommateurs, qui sera touchée par le volume des activités utilisant les métaux industriels et par la disponibilité de substituts artificiels et synthétiques; ii) les perturbations de la chaîne d'approvisionnement, de l'extraction au raffinage, en passant par l'entreposage et la fusion; iii) les rajustements des stocks; iv) les variations des coûts de production, y compris des coûts de l'entreposage, de la main-d'œuvre et de l'énergie, et v) les coûts liés au respect des règlements, notamment en matière d'environnement. Ces facteurs sont interreliés de façon complexe, et l'incidence de l'un d'entre eux sur le FINB BMO équipondéré métaux de base mondiaux, couvert en dollars canadiens et la valeur de ses parts pourrait augmenter ou réduire l'incidence d'un autre facteur.

Risque lié au calcul et à la dissolution des indices

En cas de défaillance de l'ordinateur ou des autres installations des fournisseurs d'indices, de la Bourse ou d'une autre bourse de valeurs pertinente pour quelque raison que ce soit, le calcul de la valeur des indices et la fixation par le gestionnaire du nombre prescrit de parts et des paniers de titres pourraient être retardés et la négociation des parts pourrait être suspendue pendant un certain temps.

Si un fournisseur d'indices cesse de calculer l'indice applicable ou si une convention de licence est résiliée, le gestionnaire pourra dissoudre le FINB BMO pertinent sur remise d'un préavis de 60 jours, modifier l'objectif de placement du FINB BMO, chercher à reproduire un autre indice ou prendre les autres arrangements qu'il considère comme appropriés et dans l'intérêt des porteurs de parts du FINB BMO compte tenu des circonstances.

Risque de remboursement anticipé

Durant les périodes de baisse des taux d'intérêt, l'émetteur d'un titre remboursable par anticipation peut rembourser un titre avant l'échéance. Ainsi, un FNB BMO pourrait réinvestir le produit de ce titre à un taux d'intérêt inférieur, ce qui entraînerait une réduction de son revenu.

Le FINB BMO titres adossés à des créances hypothécaires canadiens est assujetti au risque de paiement anticipé, soit un type de risque de remboursement anticipé qui découle du paiement par un emprunteur d'une tranche de son prêt avant son échéance, ce qui fait en sorte que le FNB BMO devra réinvestir le produit selon la conjoncture du moment. Dans la mesure où la conjoncture actuelle offre des taux d'intérêts moins avantageux que ceux offerts au moment du prêt initial, le FNB BMO recevra des paiements d'intérêts futurs générés par le prêt de remplacement inférieurs à ceux qu'il aurait obtenu si le prêt initial n'avait pas été payé par anticipation.

Risque lié à l'épuisement du capital

Les parts de catégorie Distribution à pourcentage fixe versent des distributions mensuelles d'un montant fixe composé, en totalité ou en partie, d'un remboursement de capital. Par ailleurs, certaines autres catégories des FNB BMO peuvent faire des distributions composées, en totalité ou en partie, d'un remboursement de capital. Un remboursement de capital réduit le montant du placement initial et peut faire en sorte que le montant du placement initial soit intégralement remboursé à l'investisseur. Un remboursement de capital qui n'est pas réinvesti réduira la valeur liquidative du FNB BMO, ce qui pourrait réduire la capacité du FNB BMO à générer un revenu à l'avenir. Les investisseurs ne devraient pas tirer de conclusions sur le rendement des placements du fonds en fonction du montant de cette distribution. Un FNB BMO ne peut effectuer des remboursements de capital à l'égard d'une catégorie que dans la mesure où le solde du compte de capital est positif pour la catégorie visée. Si le solde de capital tombe à zéro ou risque de tomber à zéro, les distributions mensuelles peuvent être réduites ou interrompues sans préavis.

Risques liés à un FNB axé sur la Chine

Les risques suivants s'appliquent aux FNB BMO qui sont axés sur la Chine :

Concentration géographique en Chine

Puisque le FINB BMO MSCI China ESG Leaders concentre ses placements dans des sociétés chinoises, son rendement devrait être étroitement lié à la situation sociale, politique et économique de la Chine et être plus volatil que le rendement de fonds plus diversifiés sur le plan géographique. Bien que l'économie chinoise ait connu une croissance rapide ces dernières années et que le gouvernement chinois ait mis en œuvre des réformes économiques importantes pour libéraliser la politique commerciale, favoriser l'investissement étranger et réduire le contrôle gouvernemental de l'économie, rien ne garantit que la croissance économique se poursuivra ou que ces réformes seront maintenues. L'économie chinoise pourrait également connaître une croissance plus lente si la demande mondiale ou nationale pour les produits chinois diminue considérablement et/ou si les principaux partenaires commerciaux appliquent des tarifs douaniers ou mettent en œuvre d'autres mesures protectionnistes. L'économie chinoise pourrait également être touchée par une hausse des taux d'inflation, une récession économique, l'inefficacité du marché, la volatilité et des anomalies concernant les cours qui pourraient être liées à l'influence gouvernementale, à un manque d'information à la disposition du public et/ou à une instabilité politique et sociale. Le gouvernement chinois exerce un contrôle sur la monnaie afin d'atteindre des objectifs économiques sur les plans commercial et politique et s'immisce souvent dans le marché de la monnaie. Le gouvernement chinois joue également un rôle majeur dans les politiques économiques du pays en matière d'investissements étrangers. Les investisseurs étrangers sont exposés au risque de perte découlant de l'expropriation ou de la nationalisation de leurs actifs et de leurs biens d'investissement, à des restrictions gouvernementales sur les investissements étrangers et au rapatriement de capitaux investis. Ces facteurs et d'autres facteurs pourraient nuire au rendement du FINB BMO MSCI China ESG Leaders et accroître la volatilité d'un placement dans ce FNB BMO.

Concentration géographique à Hong Kong

Le FINB BMO MSCI China ESG Leaders peut investir une grande partie de ses actifs dans des placements à Hong Kong, soit une région administrative spéciale de la Chine. Un placement dans des sociétés qui sont constituées à Hong Kong ou dont les titres s'y négocient comporte des incidences particulières qui ne sont habituellement pas associées à un placement dans des pays dotés de gouvernements plus démocratiques ou d'économies ou de marchés boursiers mieux établis. La Chine continentale est le principal partenaire commercial de Hong Kong, sur le plan tant des exportations que des importations. Tout changement touchant l'économie, la réglementation commerciale ou les taux de change de la Chine est susceptible de nuire à l'économie de Hong Kong.

Impact de l'examen des CAAÉ de sociétés chinoises par les organismes de réglementation américains

Les États-Unis ont récemment adopté une ligne de conduite plus dure visant les entreprises chinoises qui se traduit notamment ce qui suit : exiger des investisseurs américains qu'ils se retirent de sociétés chinoises associées aux forces armées de la Chine, exiger des sociétés chinoises qu'elles se conforment aux normes d'audit des États-Unis afin de maintenir l'inscription de leurs titres aux bourses américaines et bannir les opérations américaines avec huit applications chinoises associées à diverses sociétés chinoises. En conséquence de ces mesures, entre autres, et en supposant que certaines, sinon l'ensemble, des restrictions demeurent en vigueur, les CAAÉ de nombreuses sociétés chinoises pourraient être radiés de la cote des bourses américaines, ce qui a entraîné des incertitudes réglementaires et politiques considérables pour les sociétés chinoises qui ont émis des CAAÉ. La radiation des CAAÉ pourrait faire en sorte que ces derniers soient moins liquides et faire chuter leur valeur, ce qui aurait un impact correspondant sur la valeur du FINB BMO MSCI China ESG Leaders en raison de ses placements dans des CAAÉ. S'il n'est pas en mesure d'investir dans des CAAÉ par l'intermédiaire des bourses américaines, le FINB BMO MSCI China ESG Leaders pourrait engager des frais supplémentaires et courir un risque de change accru associé à l'achat de titres directement sur des bourses étrangères.

Risque lié aux notes de crédit

Les titres (y compris les titres adossés à des créances mobilières et les titres adossés à des créances hypothécaires) détenus par certains FNB BMO qui sont considérés comme ayant reçu une note inférieure à la note attribuée aux placements de qualité pourraient comporter un risque de crédit ou de défaut supérieur par rapport aux titres ayant reçu une note supérieure. Les titres à rendement élevé sont souvent émis par des entreprises dont le taux d'endettement est élevé ou par de petites entreprises moins solvables. Ces titres pourraient être plus volatils que les titres ayant reçu une note supérieure de durée similaire. De plus, la possibilité qu'un titre voie sa note de crédit diminuer ou que l'émetteur de ce titre omette d'effectuer un paiement d'intérêt et/ou un remboursement de capital pourrait réduire le revenu d'un FNB BMO ainsi que le cours de ses parts.

Risque lié à la couverture du change

L'exposition du portefeuille d'un FNB couvert ou des parts couvertes d'un FNB à parts couvertes à une autre monnaie que le dollar canadien fera l'objet d'une couverture par rapport au dollar canadien. Les FNB couverts, et les FNB à parts couvertes, en ce qui a trait aux parts couvertes, cherchent à couvrir l'exposition directe aux devises par rapport au dollar canadien en concluant des opérations de change à terme avec des institutions financières qui ont une « notation désignée » au sens du Règlement 81-102. Même s'il n'y a aucune garantie que ces opérations couvriront parfaitement l'exposition sous-jacente des FNB, le gestionnaire prévoit qu'elles seront efficaces pour l'essentiel.

Pour les FNB couverts qui sont également des FINB BMO, les coûts, les risques ou les autres incidences sur le rendement de cette stratégie de couverture du change devraient entraîner certains écarts par rapport au rendement d'un indice applicable. Pour les FNB couverts qui sont également des FNINB BMO et pour les parts couvertes, les coûts, les risques ou les autres incidences sur le rendement de cette stratégie de couverture du change devraient entraîner certains écarts par rapport au rendement local sous-jacent du FNB BMO.

L'efficacité de cette stratégie de couverture du change sera, en général, tributaire de la volatilité i) du dollar canadien par rapport aux devises à couvrir; ii) du moment auquel la couverture est utilisée à l'égard du FNB BMO; iii) pour les FINB BMO, des titres constituants applicables; et iv) pour les FNINB BMO et les parts couvertes, des titres en portefeuille sous-jacents applicables.

Une volatilité accrue réduira généralement l'efficacité de la stratégie de couverture du change. L'efficacité de cette stratégie peut également être touchée par toute différence importante entre les taux d'intérêt canadiens et les taux d'intérêt des devises.

Sauf comme il est indiqué ci-dessus, les FNB BMO ne couvriront aucun risque de change par rapport à la monnaie dans laquelle la catégorie applicable de parts est libellée.

La possibilité de souscrire des parts en dollars américains est offerte aux investisseurs uniquement à des fins de commodité et non pour couvrir le risque de change entre le dollar canadien et le dollar américain.

Risque lié aux marchés émergents

Certains FNB BMO comportent un certain nombre de risques inhérents à une exposition à des émetteurs se trouvant dans des marchés émergents. Les investissements dans les titres d'émetteurs de pays de marchés émergents comportent des risques qui ne sont pas associés à des placements dans les titres d'émetteurs de pays développés. Les marchés émergents peuvent être passablement plus volatiles, et d'autant moins liquides, que les marchés plus développés comme le Canada. Les marchés émergents sont assujettis à une plus grande instabilité politique et économique, à une incertitude entourant l'existence de marchés pour la négociation et à un plus grand nombre de restrictions gouvernementales applicables aux placements étrangers comparativement aux marchés plus développés.

Il pourrait y avoir moins de renseignements publics disponibles à l'égard des émetteurs de marchés émergents et ces émetteurs ne sont pas assujettis aux normes uniformes en matière de communication de l'information financière, d'audit et de comptabilité applicables aux émetteurs canadiens. Il pourrait ne pas y avoir une seule bourse de valeurs centralisée sur laquelle les titres sont négociés dans les pays émergents et les systèmes de gouvernance d'entreprise auxquels les sociétés des marchés émergents sont assujetties pourraient être moins sophistiqués que ceux auxquels

sont assujettis les émetteurs canadiens et, par conséquent, les actionnaires de telles sociétés pourraient ne pas jouir de bon nombre des protections dont jouissent les actionnaires au Canada.

Les lois sur les valeurs mobilières d'un grand nombre de pays émergents sont relativement récentes et ne sont pas définitives. Les lois portant sur les placements étrangers dans les titres de marchés émergents, la réglementation sur les valeurs mobilières, les titres de propriété à l'égard des titres et les droits des actionnaires pourraient donc changer rapidement et de façon imprévisible. En outre, la mise en application des régimes fiscaux aux paliers local, régional et fédéral dans les pays émergents pourrait ne pas être uniforme et changer soudainement.

Risque lié au secteur de l'énergie

Certains FNB BMO pourraient comporter un certain nombre de risques inhérents au secteur de l'énergie, notamment les risques liés à ce qui suit : i) les modifications de la demande des industries, des gouvernements et des consommateurs, qui sera touchée par le volume des activités industrielles et commerciales qui sont associées à une demande énergétique; ii) les modifications du prix des sources d'énergie de remplacement; iii) les perturbations de la chaîne d'approvisionnement ou de la production de sources énergétiques ou encore de l'approvisionnement en celles-ci; iv) les rajustements des stocks; v) les variations des coûts de production et d'expédition, et vi) les coûts liés au respect des règlements, notamment en matière d'environnement. Ces facteurs sont interreliés de façon complexe, et l'incidence de l'un d'entre eux sur un FNB BMO et la valeur de ses parts pourrait accroître ou réduire l'incidence d'un autre facteur.

Risque lié au placement dans des titres de capitaux propres

Les titres de capitaux propres tels que les actions ordinaires confèrent à leurs porteurs la propriété partielle d'une société. La valeur d'un titre de capitaux propres varie en fonction de la situation financière de la société qui l'a émis. La conjoncture des marchés et la vigueur de l'économie dans son ensemble peuvent avoir une influence sur le cours des titres de capitaux propres. Certains titres peuvent être particulièrement sensibles à la fluctuation générale des marchés, ce qui risque de donner lieu à un degré élevé de volatilité du cours de ces titres et de la valeur liquidative d'un FNB BMO qui investit dans ces titres dans certaines conditions du marché et au fil du temps. Les titres liés à des titres de capitaux propres qui fournissent une exposition indirecte aux titres de capitaux propres d'un émetteur, tels que les débentures convertibles, peuvent être touchés par le risque lié aux titres de capitaux propres.

Risque de change

Des variations des taux de change pourraient avoir une incidence sur la valeur liquidative des FNB BMO qui détiennent des placements libellés dans d'autres monnaies que celle dans laquelle les parts des FNB BMO sont libellées. Les parts des FNB BMO peuvent être libellées en dollars canadiens ou en dollars américains.

La possibilité de souscrire des parts en dollars américains est offerte aux investisseurs uniquement à des fins de commodité et non pour couvrir le risque de change entre le dollar canadien et le dollar américain.

Risque lié à la prolongation

En période de hausse des taux d'intérêt, un émetteur peut exercer son droit de rembourser le capital d'une obligation à une date postérieure à celle qui est prévue. Le cas échéant, la valeur de l'obligation diminuera et le rendement du FNB BMO pourrait se ressentir de l'incapacité du FNB BMO d'investir dans des titres à rendement plus élevé.

Risque lié à la stratégie de placement fondée sur des facteurs ESG et autres

Les types et le nombre d'occasions de placement s'offrant aux FNB BMO qui cherchent à maximiser leur exposition à certains facteurs cibles, comme les facteurs ESG, l'innovation, les dividendes, la faible volatilité, la qualité et la valeur, pourraient être limités en raison de l'utilisation d'une stratégie de placement fondée sur des facteurs. Même si les facteurs cibles représentent généralement des composantes jugées positives, ils peuvent également comporter des risques qui leurs sont propres. Les modèles statistiques et mathématiques qui guident la sélection rigoureuse de titres utilisée dans le cadre de placements fondés sur des facteurs se fient à des données historiques et/ou à d'autres données. Les modèles fondés sur des règles peuvent entraîner des résultats imprévus, qui

peuvent à leur tour avoir une incidence sur le rendement d'un FNB BMO pour diverses raisons, notamment lorsque les marchés se comportent d'une façon imprévisible ou encore lorsqu'il y a des erreurs ou des omissions dans les données utilisées par les modèles ou au niveau de la pondération accordée à chaque facteur et/ou à une hypothèse dans le modèle ainsi que les problèmes techniques dans la conception, le développement, la mise en œuvre et la maintenance du modèle. Ces FNB BMO peuvent avoir un rendement inférieur à celui d'autres fonds qui ne cherchent pas à obtenir une exposition aux facteurs cibles visés.

Le choix des critères à appliquer à l'examen d'un facteur (par exemple, un facteur ESG) et l'évaluation d'une société ou d'un secteur par un fournisseur d'indices, un tiers fournisseur de données ou le gestionnaire peuvent différer des critères utilisés ou des évaluations faites par quelqu'un d'autre. Par conséquent, les sociétés ou les fonds sous-jacents choisis par le gestionnaire pourraient ne pas représenter des caractéristiques ESG positives ou les valeurs ESG d'un investisseur donné.

En outre, dans le cas des FINB BMO, les fournisseurs d'indices pourraient ne pas réussir à créer un indice composé d'émetteurs qui respectent les facteurs cibles. Pareillement, dans le cas des FNINB BMO qui utilisent une stratégie active de placement fondée sur des règles pour cibler certains facteurs, le gestionnaire pourrait ne pas parvenir à repérer des émetteurs qui présentent les facteurs souhaités. En règle générale, la méthode utilisée n'éliminera pas la possibilité que ces FNB BMO soient exposés à des facteurs autres que les facteurs cibles, y compris des facteurs défavorables.

Dans le cas des FINB BMO qui ont recours à un facteur (un facteur ESG par exemple) pour composer un indice, le gestionnaire se fie à la méthodologie du fournisseur d'indices visé et aux décisions qu'il a prises à l'égard des titres inclus dans l'indice. Si un fournisseur d'indices n'applique pas adéquatement un facteur, que ce soit en raison d'une erreur commise dans la méthodologie ou de données incomplètes concernant un émetteur, cela pourrait faire en sorte que le FINB BMO détienne un titre qui ne respecte pas le facteur cible prévu. Dans le cas des FNINB BMO, le gestionnaire se fie aux données de divers fournisseurs de données lorsqu'il sélectionne les titres pour les FNB BMO, et des erreurs dans les données reçues pourraient également faire en sorte qu'un FNB BMO détienne un titre qu'il ne détiendrait habituellement pas.

Dans le cas des FINB BMO, les indices qui sont construits en fonction de facteurs cibles utilisent une méthode de pondération qui n'est pas fondée sur la capitalisation boursière, ce qui pourrait entraîner un taux de rotation des titres en portefeuille plus élevé que lorsqu'une méthode fondée sur la capitalisation boursière est utilisée. Un taux de rotation plus élevé pourrait faire en sorte qu'un FNB BMO réalise des gains en capital plus fréquemment et engage des frais d'opérations plus élevés.

Risque lié aux placements étrangers

Les placements d'un FNB BMO dans des émetteurs qui ne sont pas du Canada et des États-Unis exposent le FNB BMO à des risques uniques comparativement à un placement dans des titres d'émetteurs du Canada ou des États-Unis, notamment, une plus grande volatilité du marché que les titres de sociétés du Canada ou des États-Unis et une information financière moins complète que pour les émetteurs du Canada ou des États-Unis. De plus, l'évolution défavorable de la conjoncture politique, économique ou sociale pourrait miner la valeur des placements d'un FNB BMO ou empêcher le FNB BMO de réaliser la pleine valeur de ses placements. Finalement, la valeur de la monnaie du pays dans lequel le FNB BMO a investi pourrait diminuer par rapport à la valeur du dollar canadien.

Le revenu de placement reçu et les gains en capital réalisés par un FNB BMO de sources situées dans des pays étrangers pourraient être assujettis à des retenues d'impôt étranger. Le Canada a conclu des traités fiscaux avec certains pays étrangers qui pourraient accorder aux FNB BMO une réduction du taux d'imposition de ce revenu. Certains pays exigent le dépôt d'une demande de remboursement d'impôt ou d'autres formulaires afin de profiter de la réduction du taux d'imposition. Le versement du remboursement d'impôt à un FNB BMO et le moment où il est effectué sont à la discrétion du pays étranger concerné. Il est possible que des renseignements requis sur ces formulaires ne soient pas disponibles (comme des renseignements sur les porteurs de parts); dans un tel cas, un FNB BMO ne pourrait profiter de la réduction de taux prévue par traité ni des remboursements éventuels. Certains pays donnent des directives contradictoires ou variables et imposent des délais exigeants, ce qui peut faire en sorte que le FNB BMO ne puisse profiter de la réduction de taux prévue par traité ni des remboursements éventuels. Si le FNB BMO touche un remboursement d'impôt étranger, la valeur liquidative du FNB BMO ne sera pas mise à jour et le montant demeurera dans le FNB BMO au profit des porteurs de parts alors existants.

Risques généraux liés aux titres de créance

Avant d'investir dans certains des FNB BMO, il faut comprendre que la valeur des titres de créance sous-jacents sera touchée par la fluctuation des taux d'intérêt. De façon générale, la valeur des titres de créance diminuera si les taux d'intérêt augmentent et elle augmentera si les taux d'intérêt baissent. Les titres dont la durée est plus longue tendent à être plus sensibles aux taux d'intérêt, ce qui pourrait les rendre plus volatils que les titres dont la durée est plus courte. La valeur liquidative de certains FNB BMO fluctuera en fonction du mouvement des taux d'intérêt et du changement correspondant de la valeur des titres détenus par le FNB BMO. La valeur des obligations détenues par le FNB BMO pourrait être touchée par la fluctuation du cours attribuable à un changement dans la conjoncture économique. De plus, si un FNB BMO investit dans des instruments présentant un rendement négatif (p. ex., lorsque les taux d'intérêt sont négatifs), sa valeur pourrait en être touchée défavorablement.

Risques généraux liés aux actions privilégiées

Avant d'investir dans un FNB BMO qui investit principalement dans des actions privilégiées, il faut comprendre que la valeur des titres sous-jacents sera touchée par la fluctuation des taux d'intérêt. De façon générale, la valeur des actions privilégiées diminuera si les taux d'intérêt augmentent et elle augmentera si les taux d'intérêt baissent. Les titres dont la durée est plus longue tendent à être plus sensibles aux taux d'intérêt, ce qui pourrait les rendre plus volatils que les titres dont la durée est plus courte. La valeur liquidative du FNB BMO applicable fluctuera en fonction du mouvement des taux d'intérêt et du changement correspondant de la valeur des titres détenus par le FNB BMO. La valeur des titres détenus par le FNB BMO pourrait être touchée par la fluctuation du cours attribuable à un changement dans la conjoncture économique.

Risque lié à la concentration géographique en Inde

Les placements dans des émetteurs indiens comportent des risques propres à l'Inde, notamment des risques d'ordre juridique, réglementaire, politique et économique. L'incertitude politique et juridique, un contrôle gouvernemental supérieur sur l'économie, les fluctuations ou les blocages de devises, et le risque de nationalisation ou d'expropriation d'actifs pourraient augmenter le risque de pertes. Les marchés boursiers en Inde sont relativement sous-développés, ce qui pourrait entraîner des coûts d'opérations supérieurs ou une incertitude plus grande pour les FNB BMO comparativement aux marchés boursiers plus développés.

Risque lié à la transition des taux IBOR

Plusieurs autorités de réglementation et organismes sectoriels à l'échelle mondiale travaillent à assurer la transition des taux interbancaires offerts (« taux IBOR »), y compris le taux interbancaire offert à Londres (LIBOR), vers d'autres taux. L'incidence d'une telle transition sur un FNB BMO et les titres dans lesquels il investit ne peut être établie pour le moment et elle pourrait dépendre de facteurs qui comprennent notamment : i) des clauses existantes de résiliation ou de rechange dans des contrats distincts; et ii) si, quand et comment les participants du secteur mettent au point et adoptent de nouveaux taux de référence et de rechange tant pour les produits et instruments existants que pour les nouveaux. Une telle transition pourrait entraîner une diminution de la valeur des instruments fondés sur les taux IBOR détenus par un FNB BMO et une augmentation de l'illiquidité et de la volatilité sur des marchés qui pour l'instant s'appuient sur les taux IBOR pour établir les taux d'intérêt, ce qui pourrait avoir une incidence défavorable sur le rendement d'un FNB BMO.

Risque lié à la concentration dans un indice

Les FINB BMO, qui visent à reproduire le rendement d'un ou de plusieurs indices, pourraient avoir une plus grande partie de leur actif net investie dans un ou plusieurs émetteurs que ce qui est habituellement permis pour les organismes de placement collectif. Par conséquent, le portefeuille d'un FINB BMO pourrait être moins diversifié qu'un portefeuille de placements moins concentré que lui. De plus, la valeur liquidative du FINB BMO pourrait être davantage volatile que celle d'un portefeuille plus diversifié et pourrait fluctuer considérablement sur de courtes périodes. Même si un portefeuille plus concentré peut parfois augmenter le risque d'illiquidité et, par ricochet, avoir une incidence sur la capacité d'un organisme de placement collectif de satisfaire aux demandes de rachat, le gestionnaire ne croit pas que ces risques sont importants pour les FINB BMO.

Risque lié à la stratégie de placement indicielle

Les indices n'ont pas été créés par les fournisseurs d'indices uniquement aux fins des FINB BMO. Les fournisseurs d'indices ont le droit de faire des rajustements aux indices ou de cesser de les calculer sans égard aux intérêts particuliers du gestionnaire, des FINB BMO ou des porteurs de parts. De plus, le gestionnaire essaiera de reproduire, dans la mesure du possible, le rendement de l'indice pertinent à chaque FINB BMO. Le gestionnaire gérera « de façon passive » les FINB BMO au moyen d'une stratégie de placement qui consiste à acheter et à détenir, à l'égard de chaque FINB BMO, une part des titres constituants de l'indice pertinent proportionnelle à leur importance dans l'indice ou à investir dans d'autres titres et à les détenir afin de reproduire le rendement de l'indice, notamment en recourant à une méthode d'échantillonnage conforme à l'objectif de placement du FINB BMO. En général, si un FINB BMO utilise une méthode d'échantillonnage ou d'autres titres pour construire son portefeuille, il aura tendance à suivre l'indice de plus près qu'un FINB BMO qui reproduit fidèlement son indice respectif. Dans son processus de sélection des titres pour les FINB BMO, le gestionnaire ne gérera pas « activement » les FINB BMO au moyen d'une analyse fondamentale des titres dans lesquels il investit pour les FINB BMO et il n'achètera pas de titres ni n'en vendra pour le compte des FINB BMO selon son analyse du marché, de la situation financière ou de la conjoncture économique. Étant donné que le gestionnaire ne tentera pas d'acquérir des positions défensives sur les marchés en baisse, la situation financière défavorable d'un émetteur représenté dans un indice n'entraînera pas nécessairement l'élimination des titres de l'émetteur en question du portefeuille du FINB BMO, à moins que les titres ne soient retirés de l'indice applicable.

Risque lié à la reproduction d'un indice

Les FINB BMO ne reproduiront pas exactement le rendement des indices étant donné que les frais de gestion payables à BMO Gestion d'actifs et les coûts liés aux opérations engagées dans le cadre du rajustement des titres de portefeuille détenus par les FINB BMO et les autres frais des FINB BMO viendront réduire le rendement total des parts, alors qu'il n'en est pas tenu compte dans le calcul des indices.

De plus, les FINB BMO pourraient ne pas reproduire fidèlement le rendement des indices pour diverses raisons, notamment si d'autres titres font partie du portefeuille de titres détenus par les FINB BMO. Il se peut également que, pendant une période de temps, les FINB BMO ne reproduisent pas exactement le rendement des indices en raison de circonstances extraordinaires.

Les rajustements qui doivent être apportés au panier de titres en raison du rééquilibrage ou du rajustement des indices pourraient influer sur le marché sous-jacent des titres constituants de l'indice visé, ce qui pourrait se refléter à son tour dans la valeur de cet indice. De la même façon, les souscriptions de parts par les courtiers désignés et les courtiers pourraient avoir une incidence sur le marché des titres constituants de l'indice, étant donné que le courtier désigné ou le courtier cherche à acheter ou à emprunter ces titres pour constituer des paniers de titres afin de les remettre au FINB BMO aux fins de règlement des parts devant être émises.

Risque lié aux métaux précieux

Le FINB BMO équipondéré aurifères mondiales et le FINB BMO petites aurifères pourraient comporter un certain nombre de risques inhérents aux métaux précieux, notamment les risques liés à ce qui suit : i) les modifications de la demande des industries, des gouvernements et des consommateurs, y compris de la demande industrielle et de bijoux, de même que la quantité de métaux précieux, comme les lingots d'or, détenus par les gouvernements, les sociétés, les institutions financières et les consommateurs en tant que valeur refuge, qui peut être touchée par la structure du système monétaire mondial, la confiance en ce dernier ou un changement rapide de la valeur d'autres actifs; ii) les perturbations de la chaîne d'approvisionnement, de l'extraction au raffinage, en passant par l'entreposage et la fusion; iii) les rajustements des stocks; iv) les variations des coûts de production, y compris des coûts d'entreposage, de la main-d'œuvre et de l'énergie; v) les coûts associés au respect des règlements, notamment en matière d'environnement; vi) les taux d'intérêt, d'emprunt et d'octroi de prêts liés aux métaux précieux; vii) les taux de change, y compris la vigueur relative d'une monnaie par rapport aux monnaies dans lesquelles les prix des métaux de base sont cotés, et la confiance à l'égard des taux de change, et viii) les taux de croissance économique et d'inflation. Ces facteurs sont interreliés de façon complexe, et l'incidence de l'un d'entre eux sur le FINB BMO équipondéré aurifères mondiales ou le FINB BMO petites aurifères et la valeur de ses parts pourrait augmenter ou réduire l'incidence d'un autre facteur. De plus, le FINB BMO équipondéré aurifères mondiales procure une exposition

à un marché des marchandises, dont les antécédents démontrent une volatilité accrue par rapport à celle d'autres marchés, dont le marché plus vaste des titres de capitaux propres.

Risque lié à la vente d'options de vente

Le FNB BMO vente d'options de vente de sociétés américaines et le FNB BMO vente d'options de vente de sociétés américaines couvert en dollars canadiens percevront des primes sur les options qu'ils vendent. Leur risque de perte, si au moins une de leurs options est exercée et expire dans le cours, peut éclipser considérablement leurs gains découlant de la réception de ces primes sur les options. Le FNB BMO vente d'options de vente de sociétés américaines et le FNB BMO vente d'options de vente de sociétés américaines couvert en dollars canadiens réservent ou sépareront des actifs liquides en quantité suffisante pour couvrir leurs obligations aux termes de chaque option de façon continue. La stratégie relative aux options de vente se veut rentable dans des marchés neutres, haussiers et modérément baissiers. Cependant, une baisse importante des marchés peut avoir une incidence défavorable sur le rendement du FNB BMO vente d'options de vente de sociétés américaines et du FNB BMO vente d'options de vente de sociétés américaines couvert en dollars canadiens.

Risque lié au traitement fiscal des options

Dans le cadre du calcul de leur revenu aux fins de l'impôt, certains FNB BMO traiteront les primes d'options reçues à la vente d'options d'achat et d'options de vente ainsi que les gains réalisés ou les pertes subies à la liquidation de ces options comme des gains ou des pertes en capital conformément aux politiques administratives publiées par l'ARC. L'ARC a pour pratique de ne pas rendre de décisions anticipées en matière d'impôt sur le revenu à l'égard de la caractérisation d'éléments à titre de capital ou de revenu, et aucune décision anticipée en matière d'impôt sur le revenu n'a été demandée à l'ARC et cette dernière n'a reçu aucune demande en ce sens. Par conséquent, il se peut que l'ARC ne soit pas d'accord avec le traitement fiscal adopté par ces FNB BMO. Dans ce cas, si une partie ou la totalité des opérations entreprises par un FNB BMO étaient traitées au titre du revenu plutôt qu'au titre du capital (en raison ou non des règles sur les CDT dont il est question à la rubrique « Incidences fiscales – Imposition des FNB BMO » ou autrement), le revenu net des FNB BMO applicables aux fins de l'impôt et la partie imposable des distributions pour les porteurs de parts pourraient augmenter, et ces FNB BMO pourraient devoir payer de l'impôt sur le revenu. Une telle correction de la part de l'ARC pourrait également faire en sorte que ces FNB BMO doivent payer les retenues d'impôt non remises sur les distributions antérieures versées aux porteurs de parts qui n'étaient pas résidents du Canada pour l'application de la LIR au moment de la distribution. Une telle possibilité de paiement pourrait réduire la valeur liquidative ou le cours des parts.

Risque lié à l'utilisation d'options

Certains des FNB BMO doivent assumer le risque intégral lié à leur placement dans les titres qui composent leur portefeuille, y compris les titres qui sont visés par des options d'achat qu'ils vendent, si le cours de ces titres baissait. De plus, ces FNB BMO ne devraient pas avoir droit aux gains réalisés sur un titre visé par une option d'achat dont le coût était supérieur au prix d'exercice de l'option. Dans de tels cas, le titulaire de l'option exercera vraisemblablement l'option. Les primes liées à la vente d'options d'achat couvertes ne peuvent excéder les rendements qui seraient produits si les FNB BMO applicables avaient continué d'investir directement dans les titres visés par les options d'achat. L'utilisation d'options peut avoir l'effet de restreindre ou de réduire le rendement total d'un FNB BMO si les attentes du gestionnaire concernant des événements ou des conditions du marché futurs se révèlent inexactes.

Rien ne garantit qu'il existera une bourse de valeurs ou un autre marché hors cote liquide permettant aux FNB BMO de vendre des options d'achat couvertes selon des modalités acceptables ou de liquider des options s'ils souhaitent le faire. La capacité d'un FNB BMO de liquider ses positions pourrait également être touchée par des restrictions quotidiennes imposées par une bourse de valeurs à la négociation d'options. De plus, les bourses de valeurs pourraient suspendre la négociation d'options si le marché est volatil. Si un FNB BMO n'était pas en mesure de racheter une option d'achat en cours, il ne pourrait toucher des profits ni limiter ses pertes avant que l'option puisse être exercée ou vienne à échéance.

Niveaux de risque des FNB BMO

Le gestionnaire attribue un niveau de risque de placement à chacun des FNB BMO afin d'aider davantage l'investisseur à décider si le FNB BMO lui convient. La méthode employée par le gestionnaire pour déterminer le niveau de risque de placement de chaque FNB BMO présenté dans le présent prospectus et dans les aperçus du FNB doit être établie conformément à la méthode normalisée de classification du risque de placement qui est fondée sur la volatilité antérieure d'un FNB BMO, mesurée par l'écart-type sur 10 ans du rendement mensuel du FNB BMO, compte tenu du réinvestissement de la totalité des distributions de revenu et des gains en capital dans des titres additionnels du FNB BMO. Toutefois, d'autres types de risques, mesurables et non mesurables, peuvent exister. Il faut savoir que la volatilité antérieure d'un FNB BMO pourrait ne pas être indicative de sa volatilité future.

Au moyen de cette méthode, le gestionnaire attribuera généralement un niveau de risque de placement d'après l'écart-type antérieur sur 10 ans d'un FNB BMO selon l'une des catégories suivantes :

- Faible
- Faible à moyen
- Moyen
- Moyen à élevé
- Élevé

Dans certains cas, la méthode décrite ci-dessus peut produire un niveau de risque de placement pour un FNB BMO qui, de l'avis du gestionnaire, risque d'être trop faible et de ne pas être indicatif de la volatilité future du FNB BMO. Ainsi, outre la méthode normalisée de classification du risque de placement décrite ci-dessus, le gestionnaire pourrait éléver le niveau de risque de placement d'un FNB BMO s'il juge la mesure raisonnable dans les circonstances compte tenu d'autres facteurs qualitatifs, notamment la situation économique, les styles de gestion des portefeuilles, la concentration au sein du secteur et les types de placements effectués par le FNB BMO et la liquidité de ces placements.

De plus, si un FNB BMO ne présente pas d'antécédents de rendement depuis au moins 10 ans, les antécédents de rendement d'un indice de référence qui représente raisonnablement ou qui, dans le cas d'un FNB BMO nouvellement formé, devraient représenter raisonnablement l'écart-type du FNB BMO, seront alors utilisés pour le reste de la période de 10 ans aux fins du calcul de l'écart-type du FNB BMO. Dans le cas d'un FNB BMO dont les objectifs de placement ont été modifiés, le FNB BMO utilisera ses propres antécédents de rendement suivant la modification et utilisera les antécédents de rendement d'un indice de référence qui représente raisonnablement l'écart-type du FNB BMO pour le reste de la période de 10 ans. Cette classification du risque pourra être modifiée une fois que le FNB BMO affichera des antécédents de rendement suffisants. Le niveau de risque de placement et l'indice de référence pour chaque FNB BMO sont analysés au moins une fois par année et lorsqu'ils ne sont plus raisonnables dans les circonstances, comme en cas de changement important touchant les objectifs et/ou les stratégies de placement du FNB BMO.

Vous pouvez obtenir gratuitement des détails sur la méthode normalisée de classification du risque de placement utilisé pour établir le niveau de risque de placement de chaque FNB BMO si vous en faites la demande par téléphone auprès de BMO Centre d'investissement au 1 800 665-7700, ou par la poste auprès du gestionnaire, BMO Gestion d'actifs inc., au 250, rue Yonge, 7^e étage, Toronto (Ontario) M5B 2M8.

Les niveaux de risque indiqués dans les tableaux ci-après ne correspondent pas nécessairement à l'évaluation de la tolérance d'un investisseur au risque. Les investisseurs sont priés de consulter leur conseiller financier pour obtenir des conseils concernant leur propre situation.

Niveaux de risque des FINB BMO

SYMBOLE	FINB BMO	NIVEAU DE RISQUE
ZAG	FINB BMO obligations totales	Faible
ZBBB	FINB BMO obligations de sociétés notées BBB	Faible

SYMBOLE	FINB BMO	NIVEAU DE RISQUE
ZBI	FINB BMO revenu de banques canadiennes	Faible
ZMBS	FINB BMO titres adossés à des créances hypothécaires canadiens	Faible
ZCLN	FINB BMO actions du secteur énergie propre	Élevé
ZCB	FINB BMO obligations de sociétés	Faible
ZDB	FINB BMO obligations à escompte	Faible
ZDJ	FINB BMO Moyenne industrielle Dow Jones couverte en dollars canadiens	Moyen
ZEF	FINB BMO obligations de marchés émergents couvert en dollars canadiens	Faible à moyen
ZEB	FINB BMO équipondéré banques	Moyen
ZMT	FINB BMO équipondéré métaux de base mondiaux, couvert en dollars canadiens	Élevé
ZGD	FINB BMO équipondéré aurifères mondiales	Élevé
ZIN	FINB BMO équipondéré produits industriels	Moyen à élevé
ZE0	FINB BMO équipondéré pétrole et gaz	Élevé
ZRE	FINB BMO équipondéré de FPI	Moyen
ZUB	FINB BMO équipondéré banques américaines couvert en dollars canadiens	Élevé
ZBK	FINB BMO équipondéré banques américaines	Élevé
ZUH	FINB BMO équipondéré américain de la santé couvert en dollars canadiens	Moyen à élevé
ZHU	FINB BMO équipondéré américain de la santé	Moyen
ZUT	FINB BMO équipondéré services aux collectivités	Moyen
ESGB	FINB BMO ESG obligations de sociétés	Faible
ESGH	FINB BMO ESG obligations de sociétés américaines à haut rendement	Faible à moyen
ESGH.F	FINB BMO ESG obligations de sociétés américaines à haut rendement	Faible à moyen
ESGF	FINB BMO ESG obligations de sociétés américaines couvertes en dollars canadiens	Faible à moyen
COMM	FINB BMO communications mondiales	Moyen
DISC	FINB BMO biens de consommation discrétionnaires mondiaux couvert en dollars canadiens	Moyen
STPL	FINB BMO biens de consommation essentiels mondiaux couvert en dollars canadiens	Faible à moyen
ZGI	FINB BMO infrastructures mondiales	Moyen
ZGB	FINB BMO obligations de gouvernements	Faible
ZQB	FINB BMO obligations de sociétés de haute qualité	Faible
ZHY	FINB BMO obligations de sociétés américaines à haut rendement couvertes en dollars canadiens	Faible à moyen
ZJK	FINB BMO obligations de sociétés américaines à haut rendement	Faible à moyen
ZJK.U	FINB BMO obligations de sociétés américaines à haut rendement	Faible à moyen
ZJPN	FINB BMO Japon	Moyen à élevé
ZJPN.F	FINB BMO Japon	Moyen à élevé
ZJG	FINB BMO petites aurifères	Élevé
ZPR	FINB BMO échelonné actions privilégiées	Moyen
ZLC	FINB BMO obligations de sociétés à long terme	Faible à moyen
ZFL	FINB BMO obligations fédérales à long terme	Faible à moyen
ZPL	FINB BMO obligations provinciales à long terme	Faible à moyen

SYMBOLE	FINB BMO	NIVEAU DE RISQUE
ZTL	FINB BMO obligations du Trésor américain à long terme	Moyen
ZTL.F	FINB BMO obligations du Trésor américain à long terme	Moyen
ZTL.U	FINB BMO obligations du Trésor américain à long terme	Moyen
ZCM	FINB BMO obligations de sociétés à moyen terme	Faible
ZFM	FINB BMO obligations fédérales à moyen terme	Faible
ZMP	FINB BMO obligations provinciales à moyen terme	Faible
ZMU	FINB BMO obligations de sociétés américaines de qualité à moyen terme couvertes en dollars canadiens	Faible à moyen
ZIC	FINB BMO obligations de sociétés américaines de qualité à moyen terme	Faible à moyen
ZIC.U	FINB BMO obligations de sociétés américaines de qualité à moyen terme	Faible à moyen
ZTM	FINB BMO obligations du Trésor américain à moyen terme	Faible à moyen
ZTM.U	FINB BMO obligations du Trésor américain à moyen terme	Faible
ZGRN	FINB BMO MSCI ACWI actions alignées sur l'Accord de Paris	Moyen
ZGQ	FINB BMO MSCI Monde de haute qualité	Moyen
ESGA	FINB BMO MSCI Canada ESG Leaders	Moyen
ZVC	FINB BMO MSCI Canada valeur	Moyen
ZCH	FINB BMO MSCI China ESG Leaders	Élevé
ESGE	FINB BMO MSCI EAFE ESG Leaders	Moyen
ZDM	FINB BMO MSCI EAFE couvert en dollars canadiens	Moyen
ZEA	FINB BMO MSCI EAFE	Moyen
ZEM	FINB BMO MSCI marchés émergents	Moyen
ZEQ	FINB BMO MSCI Europe de haute qualité couvert en dollars canadiens	Moyen
ZFIN	FINB BMO MSCI innovation de fintech	Moyen
ZGEN	FINB BMO MSCI innovation en génomique	Moyen
ESGG	FINB BMO MSCI Global ESG Leaders	Moyen
ZID	FINB BMO MSCI India ESG Leaders	Moyen à élevé
ZINN	FINB BMO MSCI innovation	Moyen
ZINT	FINB BMO MSCI innovation liée à Internet nouvelle génération	Moyen
ZAUT	FINB BMO MSCI innovation technologique et industrielle	Moyen
ESGY	FINB BMO MSCI USA ESG Leaders	Moyen
ESGY.F	FINB BMO MSCI USA ESG Leaders	Moyen
ZUQ	FINB BMO MSCI américaines de haute qualité	Moyen
ZUQ.F	FINB BMO MSCI américaines de haute qualité	Moyen à élevé
ZUQ.U	FINB BMO MSCI américaines de haute qualité	Moyen
ZVU	FINB BMO MSCI américaines valeur	Moyen
ZQQ	FINB BMO actions du Nasdaq 100 couvertes en dollars canadiens	Moyen à élevé
ZNQ	FINB BMO actions du Nasdaq 100	Moyen
ZNQ.U	FINB BMO actions du Nasdaq 100	Moyen à élevé
ZRR	FINB BMO obligations à rendement réel	Faible à moyen
ZUE	FINB BMO S&P 500 couvert en dollars canadiens	Moyen
ZSP	FINB BMO S&P 500	Moyen
ZSP.U	FINB BMO S&P 500	Moyen
ZCN	FINB BMO S&P/TSX composé plafonné	Moyen
ZMID	FINB BMO S&P sociétés américaines à moyenne capitalisation	Moyen

SYMBOLE	FINB BMO	NIVEAU DE RISQUE
ZMID.F	FINB BMO S&P sociétés américaines à moyenne capitalisation	Moyen à élevé
ZMID.U	FINB BMO S&P sociétés américaines à moyenne capitalisation	Moyen à élevé
ZSML	FINB BMO S&P sociétés américaines à faible capitalisation	Moyen à élevé
ZSML.F	FINB BMO S&P sociétés américaines à faible capitalisation	Moyen à élevé
ZSML.U	FINB BMO S&P sociétés américaines à faible capitalisation	Moyen à élevé
ZCS	FINB BMO obligations de sociétés à court terme	Faible
ZCS.L	FINB BMO obligations de sociétés à court terme	Faible
ZFS	FINB BMO obligations fédérales à court terme	Faible
ZFS.L	FINB BMO obligations fédérales à court terme	Faible
ZPS	FINB BMO obligations provinciales à court terme	Faible
ZPS.L	FINB BMO obligations provinciales à court terme	Faible
ZSB	FINB BMO obligations à court terme	Faible
ZSU	FINB BMO obligations de sociétés américaines de qualité à court terme couvertes en dollars canadiens	Faible
ZTIP	FINB BMO TIPS à court terme	Faible à moyen
ZTIP.F	FINB BMO TIPS à court terme	Faible
ZTIP.U	FINB BMO TIPS à court terme	Faible
ZTS	FINB BMO obligations du Trésor américain à court terme	Faible à moyen
ZTS.U	FINB BMO obligations du Trésor américain à court terme	Faible
ZUAG	FINB BMO obligations totales américaines	Faible à moyen
ZUAG.F	FINB BMO obligations totales américaines	Faible
ZUAG.U	FINB BMO obligations totales américaines	Faible
ZHP	FINB BMO actions privilégiées de sociétés américaines couvert en dollars canadiens	Faible à moyen
ZUP	FINB BMO actions privilégiées de sociétés américaines	Faible à moyen
ZUP.U	FINB BMO actions privilégiées de sociétés américaines	Faible à moyen
TIPS	FINB BMO TIPS américains	Faible à moyen
TIPS.F	FINB BMO TIPS américains	Faible
TIPS.U	FINB BMO TIPS américains	Faible

Le niveau de risque du FINB BMO obligations de sociétés notées BBB est fondé sur le rendement du FINB BMO et sur celui de l'indice des obligations universelles de sociétés BBB FTSE Canada^{MC}. L'indice des obligations universelles de sociétés BBB FTSE Canada^{MC} est composé d'obligations de sociétés à taux fixe et à versements semestriels, libellées en dollars canadiens, qui sont notées BBB et dont la taille de l'émission est de plus de 100 millions de dollars.

Le niveau de risque du FINB BMO revenu de banques canadiennes est fondé sur le regroupement des rendements composé à 80 % du rendement de l'indice des obligations de société à court terme FTSE Canada et à 20 % des rendements de l'indice Solactive Laddered Canadian Preferred Share (PR) et de l'indice d'actions privilégiées S&P/TSX. L'indice des obligations de société à court terme FTSE Canada est composé d'obligations de sociétés à coupon fixe payable semestriellement, libellées en dollars canadiens et dont la durée réelle jusqu'à l'échéance varie entre un et cinq ans, assorties d'une note de crédit de BBB ou d'une note supérieure et dont la taille minimum par émission est de 100 millions de dollars. Chaque titre de l'indice est pondéré en fonction de sa capitalisation boursière relative et rééquilibré quotidiennement. L'indice Solactive Laddered Canadian Preferred Share comprend des actions privilégiées canadiennes qui répondent à des critères en matière de taille, de liquidité, d'inscription et de qualité. L'indice a recours à une structure échelonnée sur cinq ans dans laquelle les paniers annuels sont équipondérés tandis que les titres constituants de chaque panier sont pondérés en fonction de leur capitalisation boursière. L'indice d'actions privilégiées S&P/TSX est conçu pour suivre le rendement du marché des actions privilégiées canadiennes.

Le niveau de risque du FINB BMO titres adossés à des créances hypothécaires canadiens est fondé sur le rendement du FNB BMO et sur celui de l'indice FTSE Canada Short Term Federal (Canada) Total Return^{MC}. L'indice FTSE Canada Short Term Federal (Canada) Total Return^{MC} est composé d'obligations fédérales à taux fixe et à versements semestriels libellées en dollars canadiens et dont la durée est supérieure à un an et inférieure à cinq ans.

Le niveau de risque du FINB BMO actions du secteur énergie propre est fondé sur le rendement du FNB BMO et sur celui de l'indice S&P Global Clean Energy. L'indice S&P Global Clean Energy mesure les sociétés des marchés développés et des marchés émergents qui participent à des entreprises liées au secteur de l'énergie propre.

Le niveau de risque du FINB BMO obligations de sociétés est fondé sur le rendement du FNB BMO et sur celui de l'indice Bloomberg Canadian Corporate. L'indice Bloomberg Canadian Corporate mesure le marché des obligations de sociétés canadiennes de qualité à taux fixe. Les titres admissibles doivent être assortis d'une durée à l'échéance supérieure à 1 an, leur nombre en circulation doit être d'une valeur supérieure à 150 millions de dollars et ils doivent être émis par des émetteurs du secteur industriel, du secteur des services publics et du secteur financier.

Le niveau de risque du FINB BMO obligations à escompte est fondé sur le rendement du FNB BMO et sur celui de l'indice FTSE Canada Universe Total Return^{MC}. L'indice FTSE Canada Universe Total Return^{MC} est une mesure générale des titres à revenu fixe canadien de qualité qui se composent d'obligations du gouvernement fédéral, de gouvernements provinciaux et de sociétés.

Le niveau de risque du FINB BMO équipondéré banques américaines est fondé sur le rendement du FNB BMO et sur celui de l'indice Dow Jones U.S. Large-Cap Banks Equal Weight Total Stock Market Total Return et de l'indice Solactive Equal Weight US Bank. L'indice Dow Jones U.S. Large-Cap Banks Equal Weight Total Stock Market Total Return et l'indice Solactive Equal Weight US Bank se composent de titres de banques à grande capitalisation des États-Unis. Tous les titres sont pondérés de façon équivalente plutôt que d'être pondérés en fonction de la capitalisation boursière.

Le niveau de risque du FINB BMO équipondéré américain de la santé est fondé sur le rendement du FNB BMO et sur celui de l'indice Dow Jones U.S. Large-Cap Health Care Equal Weight Total Stock Market Total Return. L'indice Dow Jones U.S. Large-Cap Health Care Equal Weight Total Stock Market Total Return se compose de titres de sociétés à grande capitalisation du secteur des soins de santé des États-Unis. Tous les titres sont pondérés de façon équivalente plutôt que d'être pondérés en fonction de la capitalisation boursière.

Le niveau de risque du FINB BMO ESG obligations de sociétés est fondé sur le rendement du FNB BMO et sur celui de l'indice Bloomberg Canada Aggregate Corporate. L'indice Bloomberg Canada Aggregate Corporate est composé d'obligations de sociétés de qualité libellées en dollars canadiens, dont l'émission est de plus de 300 millions de dollars.

Le niveau de risque des parts non couvertes du FINB BMO ESG obligations de sociétés américaines à haut rendement est fondé sur le rendement de l'indice Bloomberg Capital U.S. High Yield Very Liquid. Le niveau de risque des parts couvertes du FINB BMO ESG obligations de sociétés américaines à haut rendement est fondé sur le rendement de l'indice Bloomberg Capital U.S. High Yield Very Liquid en dollars américains. L'indice Bloomberg U.S. High Yield Very Liquid est composé d'obligations de sociétés à taux fixe de qualité spéculative libellées en dollars américains.

Le niveau de risque du FINB BMO ESG obligations de sociétés américaines couvertes en dollars canadiens est fondé sur le rendement du FNB BMO et sur celui de l'indice Bloomberg US Corporate. L'indice Bloomberg US Corporate est composé d'obligations de sociétés de qualité libellées en dollars américains, dont l'émission est de plus de 300 millions de dollars.

Le niveau de risque du FINB BMO communications mondiales est fondé sur le rendement du FNB BMO et sur celui de l'indice MSCI World Information Technology USD (CAD) et de l'indice MSCI World Telecommunication Services Sector USD (CAD). L'indice MSCI World Information Technology USD (CAD) est conçu pour regrouper les segments des sociétés à grande et à moyenne capitalisation répandues dans 23 pays de marchés développés. Tous les titres qui composent l'indice sont classés dans le secteur des technologies de l'information selon la norme de classification industrielle mondiale standard (GICS^{MD}). L'indice MSCI World Telecommunication Services Sector USD (CAD) est conçu pour regrouper les segments des sociétés à grande et à moyenne capitalisation répandues dans 23 pays de marchés

développés. Tous les titres qui composent l'indice sont classés dans le secteur des services de télécommunication selon la norme de classification industrielle mondiale standard (GICS^{MD}).

Le niveau de risque du FINB BMO biens de consommation discrétionnaires mondiaux couvert en dollars canadiens est fondé sur le rendement du FNB BMO et sur celui de l'indice Russell Developed Large Cap Consumer Discretionary Capped 100% Hedged to CAD Total Return et de l'indice MSCI World Consumer Discretionary. L'indice Russell Developed Large Cap Consumer Discretionary Capped 100% Hedged to CAD Total Return est un indice boursier mondial qui regroupe des titres de sociétés classées dans le secteur des biens de consommation discrétionnaires. L'indice MSCI World Consumer Discretionary est conçu pour regrouper les segments des sociétés à grande et à moyenne capitalisation répandues dans 23 marchés développés du monde. Tous les titres qui composent l'indice sont classés dans le secteur des biens de consommation discrétionnaires selon la norme de classification industrielle mondiale standard (GICS^{MD}).

Le niveau de risque du FINB BMO biens de consommation essentiels mondiaux couvert en dollars canadiens est fondé sur le rendement du FNB BMO et sur celui de l'indice Russell Developed Large Cap Consumer Staples Capped 100% Hedged to CAD Total Return et de l'indice MSCI World Consumer Staples. L'indice Russell Developed Large Cap Consumer Staples Capped 100% Hedged to CAD Total Return est un indice boursier mondial qui regroupe des titres de sociétés classées dans le secteur des biens de consommation essentiels. L'indice MSCI World Consumer Staples est conçu pour regrouper les segments des sociétés à grande et à moyenne capitalisation répandues dans 23 marchés développés du monde. Tous les titres qui composent l'indice sont classés dans le secteur des biens de consommation essentiels selon la norme de classification industrielle mondiale standard (GICS^{MD}).

Le niveau de risque du FINB BMO obligations de gouvernements est fondé sur le rendement du FNB BMO et sur celui de l'indice Bloomberg Canadian Treasury and Government-Related. L'indice Bloomberg Canadian Treasury and Government-Related reproduit le marché des titres du Trésor et des titres liés aux gouvernements à taux fixe libellés en dollars canadiens qui sont de qualité, qui sont assortis d'une durée à l'échéance d'au moins 1 an, dont le nombre en circulation est d'une valeur supérieure à 150 millions de dollars et qui sont émis par des autorités locales, des États et des organismes supranationaux du Canada et d'ailleurs.

Le niveau de risque du FINB BMO obligations de sociétés de haute qualité est fondé sur le rendement du FNB BMO et sur celui de l'indice des obligations de société A FTSE Canada. L'indice des obligations de société A FTSE Canada est composé d'obligations de sociétés à taux fixe et à versements semestriels, libellées en dollars canadiens, qui sont notées au moins A et dont la taille de l'émission est de plus de 100 millions de dollars.

Le niveau de risque du FINB BMO obligations de sociétés américaines à haut rendement est fondé sur le rendement du FNB BMO et sur celui de l'indice Bloomberg U.S. High Yield Very Liquid. L'indice Bloomberg U.S. High Yield Very Liquid est constitué d'obligations de sociétés à taux fixe qui ne sont pas de qualité et qui sont libellées en dollars américains.

Le niveau de risque des parts non couvertes du FINB BMO Japon est fondé sur le rendement de l'indice Solactive GBS Japan Large & Mid Cap. Le niveau de risque des parts couvertes du FINB BMO Japon est fondé sur le rendement de l'indice Solactive GBS Japan Large & Mid CAP LCL. L'indice Solactive GBS Japan Large & Mid Cap USD suit le rendement du segment des sociétés à grande et à moyenne capitalisation qui englobe environ 85 % de la capitalisation boursière ajustée selon le flottant du marché japonais et est pondéré selon la capitalisation boursière ajustée selon le flottant.

Le niveau de risque du FINB BMO obligations provinciales à long terme est fondé sur le rendement du FNB BMO et sur celui de l'indice FTSE Canada Long Term Provincial Total Return^{MC}. L'indice FTSE Canada Long Term Provincial Total Return^{MC} est composé d'obligations de gouvernements provinciaux à taux fixe et à versements semestriels libellées en dollars canadiens et dont la durée réelle à l'échéance est supérieure à 10 ans.

Le niveau de risque des parts non couvertes du FINB BMO obligations du Trésor américain à long terme est fondé sur le rendement du FNB BMO et sur celui de l'indice Bloomberg US Long Treasury Total Return Value Unhedged CAD. Le niveau de risque des parts couvertes du FINB BMO obligations du Trésor américain à long terme est fondé sur le rendement du FNB BMO et sur celui de l'indice Bloomberg US Long Treasury Total Return en dollars américains. L'indice Bloomberg US Long Treasury Total Return Value Unhedged CAD procure une exposition au

marché des obligations du Trésor des États-Unis. Les titres admissibles doivent venir à échéance dans plus de 10 ans et leur nombre en circulation doit être d'une valeur supérieure à 250 millions de dollars américains.

Le niveau de risque du FINB BMO obligations provinciales à moyen terme est fondé sur le rendement du FNB BMO et sur celui de l'indice FTSE Canada Mid Term Provincial Total Return^{MC}. L'indice FTSE Canada Mid Term Provincial Total Return^{MC} est composé d'obligations de gouvernements provinciaux à taux fixe et à versements semestriels libellées en dollars canadiens et dont la durée réelle à l'échéance se situe entre cinq et dix ans.

Le niveau de risque du FINB BMO obligations de sociétés américaines de qualité à moyen terme couvertes en dollars canadiens est fondé sur le rendement du FNB BMO et sur celui de l'indice Bloomberg US Investment Grade 5-10 Corporate Capped Total Return Value Hedged CAD. L'indice Bloomberg US Investment Grade 5-10 Corporate Capped Total Return Value Hedged CAD mesure le marché des obligations de sociétés de qualité imposables et à taux fixe. Il comprend des titres libellés en dollars américains émis dans le public par des émetteurs américains et non américains du secteur industriel, du secteur des services publics et du secteur financier.

Le niveau de risque du FINB BMO obligations de sociétés américaines de qualité à moyen terme est fondé sur le rendement du FNB BMO et sur celui de l'indice Bloomberg US Investment Grade 5-10 Corporate Capped Total Return Unhedged CAD. L'indice Bloomberg US Investment Grade 5-10 Corporate Capped Total Return Unhedged CAD mesure le marché des obligations de sociétés de qualité imposables et à taux fixe. Il comprend des titres libellés en dollars américains émis dans le public par des émetteurs américains et non américains du secteur industriel, du secteur des services publics et du secteur financier.

Le niveau de risque du FINB BMO obligations du Trésor américain à moyen terme est fondé sur le rendement du FNB BMO et sur celui de l'indice Bloomberg U.S. Treasury 5-10 Yr Total Return Value Unhedged CAD. L'indice Bloomberg U.S. Treasury 5-10 Yr Total Return Value Unhedged CAD procure une exposition au marché des obligations du Trésor des États-Unis. Les titres admissibles doivent venir à échéance dans une période se situant entre cinq et dix ans et leur nombre en circulation doit être d'une valeur supérieure à 250 millions de dollars américains.

Le niveau de risque du FINB BMO MSCI ACWI actions alignées sur l'Accord de Paris est fondé sur le regroupement des rendements de l'indice MSCI ACWI Climate Paris Aligned (en \$ CA) et de l'indice MSCI ACWI (en \$ CA). L'indice MSCI ACWI Climate Paris Aligned est fondé sur l'indice MSCI ACWI, l'indice phare, et comprend les titres de sociétés à grande et à moyenne capitalisation dans les pays de marchés développés et émergents. L'indice est conçu pour les investisseurs qui cherchent à réduire leur exposition aux risques liés à la transition et aux risques climatiques physiques, et qui cherchent des occasions tirées de la transition vers une économie à plus faibles émissions de carbone tout en respectant les exigences de l'Accord de Paris.

Le niveau de risque du FINB BMO MSCI Monde de haute qualité est fondé sur le rendement du FNB BMO et sur celui de l'indice MSCI ACWI Quality Net Total Return CAD. L'indice MSCI ACWI Quality Net Total Return CAD est un indice boursier mondial factoriel qui recherche des sociétés de qualité en fonction de trois principales variables fondamentales, soit un rendement des capitaux propres élevé, une croissance stable des bénéfices d'une année à l'autre et un faible emprunt.

Le niveau de risque du FINB BMO MSCI Canada ESG Leaders est fondé sur le rendement du FNB BMO et sur celui de l'indice MSCI Canada ESG Leaders. L'indice MSCI Canada ESG Leaders est composé d'actions de sociétés à moyenne et à grande capitalisations partout au Canada qui ont été choisies en fonction des notes ESG que leur a attribuées MSCI.

Le niveau de risque du FINB BMO MSCI Canada valeur est fondé sur le rendement du FNB BMO et sur celui de l'indice MSCI Canada Enhanced Value Capped. L'indice est fondé sur son indice phare, soit l'indice MSCI Canada, qui est composé de titres de sociétés à moyenne et à grande capitalisations de l'ensemble des marchés canadiens des titres de capitaux propres affichant des caractéristiques globales propres au style axé sur la valeur, ciblant les 25 meilleurs titres ou la moitié de la capitalisation boursière couverte par l'indice phare. L'indice vise à reproduire le rendement de titres de sociétés assorties d'une composante valeur plus élevée que celle de leurs pairs dans le secteur correspondant selon la norme GICS^{MD}. Les caractéristiques propres au style de placement axé sur la valeur servant à constituer l'indice sont définies selon trois variables, soit le ratio cours/valeur comptable, le ratio cours/bénéfice futur et le ratio valeur/flux de trésorerie provenant des activités de l'entreprise. L'indice impose un plafond de 10 % aux titres représentés qui est appliqué à chaque rééquilibrage semestriel.

Le niveau de risque du FINB BMO MSCI EAFE ESG Leaders est fondé sur le rendement du FNB BMO et sur celui de l'indice MSCI EAFE ESG Leaders. L'indice MSCI EAFE ESG Leaders est composé d'actions de sociétés à moyenne et à grande capitalisations sur les marchés développés à l'extérieur de l'Amérique du Nord qui ont été choisies en fonction des notes ESG que leur a attribuées MSCI.

Le niveau de risque du FINB BMO MSCI EAFE est fondé sur le rendement du FNB BMO et sur celui de l'indice MSCI EAFE Net Total Return USD. L'indice MSCI EAFE Net Total Return USD est un indice de titres de capitaux propres qui établit une représentation des sociétés à grande et à moyenne capitalisation dans les pays de marchés développés du monde, sauf les États-Unis et le Canada.

Le niveau de risque du FINB BMO MSCI Europe de haute qualité couvert en dollars canadiens est fondé sur le rendement du FNB BMO et sur celui de l'indice MSCI Europe Quality Net Return EUR. L'indice MSCI Europe Quality Net Return EUR est un indice boursier européen factoriel qui recherche des sociétés de qualité en fonction de trois principales variables fondamentales, soit un rendement des capitaux propres élevé, une croissance stable des bénéfices d'une année à l'autre et un faible emprunt.

Le niveau de risque du FINB BMO MSCI innovation de fintech est fondé sur le rendement de l'indice MSCI ACWI IMI Fintech Innovation et sur celui de l'indice MSCI ACWI. L'indice MSCI ACWI IMI Fintech Innovation mesure le rendement d'actions de sociétés de marchés développés et émergents qui tirent des produits importants du développement de nouveaux produits et services découlant de l'innovation technologique dans le secteur financier. L'indice MSCI ACWI mesure le rendement d'actions de sociétés à grande et à moyenne capitalisation de marchés développés et émergents.

Le niveau de risque du FINB BMO MSCI innovation en génomique est fondé sur le rendement de l'indice MSCI ACWI IMI Genomic Innovation et sur celui de l'indice MSCI ACWI. L'indice MSCI ACWI IMI Genomic Innovation mesure le rendement d'actions de sociétés de marchés développés et émergents qui tirent des produits importants du développement de nouveaux produits et services dans le secteur du séquençage génomique, de la synthèse, de l'analyse ou de l'instrumentation génomiques, dans la poursuite de l'information biologique, de la bio-informatique, des diagnostics moléculaires et de la biotechnologie agricole. L'indice MSCI ACWI mesure le rendement d'actions de sociétés à grande et à moyenne capitalisation de marchés développés et émergents.

Le niveau de risque du FINB BMO MSCI Global ESG Leaders est fondé sur le rendement du FNB BMO et sur celui de l'indice MSCI World ESG Leaders. L'indice MSCI World ESG Leaders est composé d'actions de sociétés à moyenne et à grande capitalisations sur les marchés développés mondiaux qui ont été choisies en fonction des notes ESG que leur a attribuées MSCI.

Le niveau de risque du FINB BMO MSCI innovation est fondé sur le rendement de l'indice MSCI ACWI IMI Innovation et sur celui de l'indice MSCI ACWI. L'indice MSCI ACWI IMI Innovation mesure le rendement d'actions des marchés émergents et développés qui sont fortement exposées aux thématiques suivantes : innovation industrielle et technologie autonome, innovation en génomique, innovation de technologie financière et innovation liée à Internet nouvelle génération. L'indice MSCI ACWI mesure le rendement d'actions de sociétés à grande et à moyenne capitalisation de marchés développés et émergents.

Le niveau de risque du FINB BMO MSCI innovation liée à Internet nouvelle génération est fondé sur le rendement de l'indice MSCI ACWI IMI Internet Innovation et sur celui de l'indice MSCI ACWI. L'indice MSCI ACWI IMI Internet Innovation mesure le rendement d'actions de sociétés de marchés émergents et développés qui tirent des produits importants de la migration des infrastructures technologiques vers le nuage, de l'utilisation accrue de technologies, d'infrastructures et de services partagés ainsi que de l'adoption accrue de produits et services fondés sur Internet, de nouvelles méthodes de paiement, de mégadonnées, de l'Internet des objets et des médias sociaux. L'indice MSCI ACWI mesure le rendement d'actions de sociétés à grande et à moyenne capitalisation de marchés développés et émergents.

Le niveau de risque du FINB BMO MSCI innovation technologique et industrielle est fondé sur le rendement de l'indice MSCI ACWI IMI Autonomous Technology & Industrial Innovation et sur celui de l'indice MSCI ACWI. L'indice MSCI ACWI IMI Autonomous Technology & Industrial Innovation mesure le rendement d'actions de sociétés de marchés émergents et développés qui tirent des produits importants du développement de nouveaux produits et services découlant d'innovations technologiques dans l'automatisation industrielle, la fabrication, le

transport, l'utilisation d'énergie, le stockage d'énergie et la production d'énergie ainsi qu'au niveau de l'intelligence artificielle et de l'apprentissage machine. L'indice MSCI ACWI mesure le rendement d'actions de sociétés à grande et à moyenne capitalisation de marchés développés et émergents.

Le niveau de risque des parts non couvertes du FINB BMO MSCI USA ESG Leaders est fondé sur le rendement de l'indice MSCI USA ESG Leaders en dollars canadiens. Le niveau de risque des parts couvertes du FINB BMO MSCI USA ESG Leaders est fondé sur le rendement de l'indice MSCI USA ESG Leaders en dollars américains. L'indice MSCI USA ESG Leaders est composé d'actions de sociétés à moyenne et à grande capitalisations des États-Unis qui ont été choisies en fonction des notes ESG que leur a attribuées MSCI.

Le niveau de risque des parts non couvertes du FINB BMO MSCI américaines de haute qualité est fondé sur le rendement du FNB BMO et sur celui de l'indice MSCI USA Quality Net Total Return en dollars canadiens. Le niveau de risque des parts couvertes du FINB BMO MSCI américaines de haute qualité est fondé sur le rendement du FNB BMO et sur celui de l'indice MSCI USA Quality Net Total Return en dollars américains. L'indice MSCI USA Quality Net Total Return est un indice boursier des États-Unis factoriel qui recherche des sociétés de qualité en fonction de trois principales variables fondamentales, soit un rendement des capitaux propres élevé, une croissance stable des bénéfices d'une année à l'autre et un faible emprunt.

Le niveau de risque du FINB BMO MSCI américaines valeur est fondé sur le rendement du FNB BMO et sur celui de l'indice MSCI USA Enhanced Value Capped. L'indice est fondé sur son indice phare, soit l'indice MSCI USA, qui est composé d'actions de sociétés à moyenne et à grande capitalisations de l'ensemble des marchés des titres de capitaux propres des États-Unis affichant des caractéristiques globales propres au style axé sur la valeur. L'indice vise à reproduire le rendement de titres de sociétés assorties d'une composante valeur plus élevée que celle de leurs pairs dans le secteur correspondant selon la norme GICS^{MD}. Les caractéristiques propres au style de placement axé sur la valeur servant à constituer l'indice sont définies selon trois variables, soit le ratio cours/valeur comptable, le ratio cours/bénéfice futur et le ratio valeur/flux de trésorerie provenant des activités de l'entreprise. L'indice impose un plafond de 10 % aux titres représentés qui est appliqué à chaque rééquilibrage semestriel.

Le niveau de risque du FINB BMO actions du Nasdaq 100 est fondé sur le rendement du FNB BMO et sur celui de l'indice NASDAQ-100 Total Return. L'indice NASDAQ-100 Total Return est un indice modifié pondéré en fonction de la capitalisation boursière qui suit 100 des principaux titres de sociétés ne faisant pas partie du secteur financier cotés au Nasdaq Stock Market selon la capitalisation boursière.

Le niveau de risque des parts non couvertes du FINB BMO S&P sociétés américaines à moyenne capitalisation est fondé sur le rendement du FNB BMO et sur celui de l'indice S&P MidCap 400^{MD} en dollars canadiens. Le niveau de risque des parts couvertes du FINB BMO S&P sociétés américaines à moyenne capitalisation est fondé sur le rendement du FNB BMO et sur celui de l'indice S&P MidCap 400^{MD} en dollars américains. L'indice S&P MidCap 400^{MD} est composé de 400 émetteurs publics américains à moyenne capitalisation.

Le niveau de risque des parts non couvertes du FINB BMO S&P sociétés américaines à faible capitalisation est fondé sur le rendement du FNB BMO et sur celui de l'indice S&P SmallCap 600^{MD} en dollars canadiens. Le niveau de risque des parts couvertes du FINB BMO S&P sociétés américaines à faible capitalisation est fondé sur le rendement de l'indice S&P SmallCap 600^{MD} en dollars américains. L'indice S&P SmallCap 600^{MD} est composé de 600 émetteurs publics américains à faible capitalisation.

Le niveau de risque du FINB BMO obligations à court terme est fondé sur le rendement du FNB BMO et sur celui de l'indice Bloomberg Canadian Government/Credit 1-5 Year. L'indice Bloomberg Canadian Government/Credit 1-5 Year mesure le marché canadien des titres de sociétés, des titres liés aux gouvernements et des titres du Trésor de qualité à taux fixe. Les titres admissibles doivent être assortis d'une durée à l'échéance supérieure à un an mais inférieure à cinq ans et leur nombre en circulation doit être d'une valeur supérieure à 150 millions de dollars.

Le niveau de risque du FINB BMO obligations de sociétés américaines de qualité à court terme couvertes en dollars canadiens est fondé sur le rendement du FNB BMO et sur celui des indices Bloomberg U.S. Corporate 1-5 years Total Return et Bloomberg U.S. Investment Grade 1-5 Year Corporate Bond Capped Total Return Value Hedged CAD. Les indices Bloomberg U.S. Corporate 1-5 years Total Return et Bloomberg U.S. Investment Grade 1-5 Year Corporate Bond Capped Total Return Value Hedged CAD mesurent le marché des obligations de sociétés

de qualité imposables et à taux fixe. Ils comprennent des titres libellés en dollars américains émis dans le public par des émetteurs américains et non américains du secteur industriel, du secteur des services publics et du secteur financier.

Le niveau de risque des parts non couvertes du FINB BMO TIPS à court terme est fondé sur le rendement de l'indice Bloomberg US Government Inflation-Linked 0-5 Year Bond. Le niveau de risque des parts couvertes du FINB BMO TIPS à court terme est fondé sur le rendement de l'indice Bloomberg US Government Inflation-Linked 0-5 Year Bond en dollars américains. L'indice Bloomberg US Government Inflation-Linked 0-5 Year Bond mesure le rendement du marché des titres du Trésor américain protégés contre l'inflation (TIPS). Les titres admissibles doivent avoir une durée variant entre 0 et 5 ans et un encours de plus de 500 millions de dollars américains et le capital et l'intérêt doivent être liés à l'inflation et libellés en dollars américains.

Le niveau de risque du FINB BMO obligations du Trésor américain à court terme est fondé sur le rendement du FNB BMO et sur celui de l'indice Bloomberg Treasury 1-5 Year Total Return Value Unhedged CAD. L'indice Bloomberg Treasury 1-5 Year Total Return Value Unhedged CAD procure une exposition au marché des obligations du Trésor des États-Unis. Les titres admissibles doivent venir à échéance dans une période se situant entre un et cinq ans et leur nombre en circulation doit être d'une valeur supérieure à 250 millions de dollars américains.

Le niveau de risque des parts non couvertes du FINB BMO obligations totales américaines est fondé sur le rendement de l'indice Bloomberg US Aggregate Bond. Le niveau de risque des parts couvertes du FINB BMO obligations totales américaines est fondé sur le rendement de l'indice Bloomberg US Aggregate Bond (couvert en \$ CA). L'indice Bloomberg US Aggregate Bond comprend des obligations de qualité du Trésor américain, des obligations d'organismes publics, des obligations de sociétés, des titres adossés à des créances hypothécaires avec flux identiques, des titres adossés à des créances hypothécaires commerciales et des titres adossés à des créances mobilières qui sont offerts en vente publiquement aux États-Unis, qui ont une valeur nominale en cours d'au moins 300 millions de dollars américains et qui doivent avoir au moins un an à courir avant leur échéance.

Le niveau de risque du FINB BMO actions privilégiées de sociétés américaines couvert en dollars canadiens est fondé sur le rendement du FNB BMO et sur celui de l'indice S&P Preferred Stock Total Return et de l'indice Solactive US Preferred Share Select Hedged to CAD (rendement total net). L'indice S&P Preferred Stock Total Return et l'indice Solactive US Preferred Share Select Hedged to CAD (rendement total net) mesurent le marché des actions privilégiées des États-Unis sur lesquelles des dividendes élevés sont versés. Les titres admissibles doivent être inscrits à la cote d'une bourse de valeurs des États-Unis, doivent avoir une capitalisation boursière d'au moins 100 millions de dollars américains et doivent respecter les exigences de liquidité minimale.

Le niveau de risque du FINB BMO actions privilégiées de sociétés américaines est fondé sur le rendement du FNB BMO et sur celui de l'indice S&P Preferred Stock Total Return et de l'indice Solactive US Preferred Share Select (rendement total net). L'indice S&P Preferred Stock Total Return et l'indice Solactive US Preferred Share Select (rendement total net) mesurent le marché des actions privilégiées des États-Unis sur lesquelles des dividendes élevés sont versés. Les titres admissibles doivent être inscrits à la cote d'une bourse de valeurs des États-Unis, doivent avoir une capitalisation boursière d'au moins 100 millions de dollars et doivent respecter les exigences de liquidité minimale.

Le niveau de risque des parts non couvertes du FINB BMO TIPS américains est fondé sur le rendement de l'indice Bloomberg US Treasury Inflation-Linked Bond (série L). Le niveau de risque des parts couvertes du FINB BMO TIPS américains est fondé sur le rendement de l'indice Bloomberg US Treasury Inflation Protected Securities (TIPS) (en \$ US). L'indice Bloomberg US Treasury Inflation Linked Bond (série L) mesure le rendement du marché des titres du Trésor américain protégés contre l'inflation (TIPS). Les titres admissibles doivent avoir au moins un an à courir avant leur échéance, un encours supérieur à 500 millions de dollars américains, et le capital et les intérêts doivent être liés à l'inflation et libellés en dollars américains.

Niveaux de risque des FNINB BMO

SYMBOLE	FNINB BMO	NIVEAU DE RISQUE
ZEQT	FNB BMO toutes actions	Moyen
ZESG	FNB BMO ESG Équilibré	Faible à moyen
ZBAL	FNB BMO Équilibré	Faible à moyen
ZDV	FNB BMO canadien de dividendes	Moyen
ZWC	FNB BMO vente d'options d'achat couvertes de sociétés canadiennes à dividendes élevés	Moyen
ZCON	FNB BMO Conservateur	Faible à moyen
ZCDB	FNB BMO obligations à escompte de sociétés	Faible
ZWB	FNB BMO vente d'options d'achat couvertes de banques canadiennes	Moyen
ZWA	FNB BMO vente d'options d'achat couvertes Moyenne industrielle Dow Jones couvert en dollars canadiens	Moyen
ZWEN	FNB BMO vente d'options d'achat couvertes d'énergie	Élevé
ZWHC	FNB BMO vente d'options d'achat couvertes de la santé	Moyen
ZWT	FNB BMO vente d'options d'achat couvertes de technologie	Moyen à élevé
ZWK	FNB BMO vente d'options d'achat couvertes de banques américaines	Élevé
ZWU	FNB BMO vente d'options d'achat couvertes de services aux collectivités	Faible à moyen
ZWP	FNB BMO vente d'options d'achat couvertes de dividendes élevés de sociétés européennes	Moyen
ZWE	FNB BMO vente d'options d'achat couvertes de dividendes élevés de sociétés européennes couvert en dollars canadiens	Moyen
ZFH	FNB BMO rendement élevé à taux variable	Faible à moyen
ZEAT	FNB BMO agriculture mondiale	Moyen
ZWG	FNB BMO vente d'options d'achat couvertes de sociétés mondiales à dividendes élevés	Moyen
ZGRO	FNB BMO Croissance	Faible à moyen
ZDI	FNB BMO internationales de dividendes	Moyen
ZDH	FNB BMO internationales de dividendes couvert en dollars canadiens	Moyen
ZLB	FNB BMO d'actions canadiennes à faible volatilité	Faible à moyen
ZLE	FNB BMO d'actions de marchés émergents à faible volatilité	Moyen
ZLI	FNB BMO d'actions internationales à faible volatilité	Moyen
ZLD	FNB BMO d'actions internationales à faible volatilité couvertes en dollars canadiens	Moyen
ZLU	FNB BMO d'actions américaines à faible volatilité	Moyen
ZLU.U	FNB BMO d'actions américaines à faible volatilité	Moyen
ZLH	FNB BMO d'actions américaines à faible volatilité couvertes en dollars canadiens	Moyen
ZMI	FNB BMO revenu mensuel	Faible à moyen
ZPAY	FNB BMO à rendement bonifié	Faible à moyen
ZPAY.F	FNB BMO à rendement bonifié	Faible à moyen
ZPAY.U	FNB BMO à rendement bonifié	Faible à moyen

SYMBOLE	FNINB BMO	NIVEAU DE RISQUE
ZSDB	FNB BMO obligations à escompte à court terme	Faible
ZST	FNB BMO obligations à très court terme	Faible
ZST.L	FNB BMO obligations à très court terme	Faible
ZUS.U	FNB BMO obligations américaines à très court terme	Faible
ZUS.V	FNB BMO obligations américaines à très court terme	Faible
ZDY	FNB BMO américain de dividendes	Moyen
ZDY.U	FNB BMO américain de dividendes	Moyen
ZUD	FNB BMO américain de dividendes couvert en dollars canadiens	Moyen
ZWH	FNB BMO vente d'options d'achat couvertes de dividendes élevés de sociétés américaines	Moyen
ZWH.U	FNB BMO vente d'options d'achat couvertes de dividendes élevés de sociétés américaines	Moyen
ZWS	FNB BMO vente d'options d'achat couvertes de dividendes élevés de sociétés américaines couvert en dollars canadiens	Moyen
ZPW	FNB BMO vente d'options de vente de sociétés américaines	Faible à moyen
ZPW.U	FNB BMO vente d'options de vente de sociétés américaines	Faible à moyen
ZPH	FNB BMO vente d'options de vente de sociétés américaines couvert en dollars canadiens	Faible à moyen

Le niveau de risque du FNB BMO toutes actions est fondé sur le regroupement des rendements composé à 70 % du rendement de l'indice MSCI World et à 30 % du rendement de l'indice composé S&P/TSX. L'indice MSCI World est composé de titres de sociétés à grande et à moyenne capitalisation dans des pays des marchés développés. L'indice englobe environ 85 % de la capitalisation boursière ajustée selon le flottant de chaque pays. L'indice composé plafonné S&P/TSX comprend les actions canadiennes les mieux classées et représente environ 95 % du marché des actions canadien. Il s'agit du principal indice pour jauger le rendement des sociétés canadiennes inscrites à la cote de la TSX.

Le niveau de risque du FNB BMO ESG Équilibré est fondé sur le rendement du FNB BMO et sur une combinaison des rendements des indices suivants, dans les proportions indiquées : 40 % – indice MSCI World Total Return, 20 % – indice de rendement global composé plafonné S&P/TSX et 40 % – indice des obligations universelles FTSE Canada. L'indice de rendement global composé plafonné S&P/TSX est un indice pondéré en fonction de la capitalisation boursière composé de titres des sociétés les plus importantes et les plus liquides de la TSX. L'indice MSCI World est un indice général d'actions mondiales qui reflète le rendement de sociétés à grande et à moyenne capitalisation dans 23 pays de marchés développés. Il englobe environ 85 % de la capitalisation boursière ajustée selon le flottant de chaque pays. L'indice des obligations universelles FTSE Canada est une mesure générale du marché des titres à revenu fixe de qualité canadien composé d'obligations du gouvernement du Canada, d'obligations de provinces et d'obligations de sociétés.

Le niveau de risque du FNB BMO Équilibré est fondé sur une combinaison des rendements des indices suivants, dans les proportions indiquées : 40 % – indice MSCI World Total Return, 20 % – indice de rendement global composé plafonné S&P/TSX et 40 % – indice des obligations universelles FTSE Canada. L'indice de rendement global composé plafonné S&P/TSX est un indice pondéré en fonction de la capitalisation boursière composé de titres des sociétés les plus importantes et les plus liquides de la TSX. L'indice MSCI World est un indice général d'actions mondiales qui reflète le rendement de sociétés à grande et à moyenne capitalisation dans 23 pays de marchés développés. Il englobe environ 85 % de la capitalisation boursière ajustée selon le flottant de chaque pays. L'indice des obligations universelles FTSE Canada est une mesure générale du marché des titres à revenu fixe de qualité canadien composé d'obligations du gouvernement du Canada, d'obligations de provinces et d'obligations de sociétés.

Le niveau de risque du FNB BMO vente d'options d'achat couvertes de sociétés canadiennes à dividendes élevés est fondé sur le rendement du FNB BMO et sur celui de l'indice aristocrates de dividendes canadiens S&P/TSX. L'indice aristocrates de dividendes canadiens S&P/TSX mesure le rendement des titres de sociétés figurant dans

l'indice S&P Canada BMI qui observe une politique d'augmentation constante des dividendes chaque année pendant au moins cinq ans.

Le niveau de risque du FNB BMO Conservateur est fondé sur le rendement du FNB BMO et sur une combinaison des rendements des indices suivants, dans les proportions indiquées : 25 % – indice MSCI World Total Return, 15 % – indice de rendement global composé plafonné S&P/TSX et 60 % – indice des obligations universelles FTSE Canada. L'indice de rendement global composé plafonné S&P/TSX est un indice pondéré en fonction de la capitalisation boursière composé de titres des sociétés les plus importantes et les plus liquides de la TSX. L'indice MSCI World est un indice général d'actions mondiales qui reflète le rendement de sociétés à grande et à moyenne capitalisation dans 23 pays de marchés développés. Il englobe environ 85 % de la capitalisation boursière ajustée selon le flottant de chaque pays. L'indice des obligations universelles FTSE Canada est une mesure générale du marché des titres à revenu fixe de qualité canadien composé d'obligations du gouvernement du Canada, d'obligations de provinces et d'obligations de sociétés.

Le niveau de risque du FNB BMO obligations à escompte de sociétés est fondé sur le rendement de l'indice des obligations de toutes les sociétés FTSE Canada. L'indice des obligations de toutes les sociétés FTSE Canada est composé d'obligations de sociétés canadiennes de qualité à taux fixe. Les titres admissibles doivent être assortis d'une durée à l'échéance supérieure à un an et des parts en circulation d'une valeur de 100 millions de dollars.

Le niveau de risque du FNB BMO vente d'options d'achat couvertes d'énergie est fondé sur le rendement de l'indice S&P Global 1200 Energy. L'indice S&P Global 1200 Energy est composé des titres de toutes les sociétés figurant dans l'indice S&P Global 1200 qui font partie du secteur de l'énergie de la classification GICS.

Le niveau de risque du FNB BMO vente d'options d'achat couvertes de la santé est fondé sur le rendement de l'indice S&P 500 Health Care. L'indice S&P 500 Health Care est composé des titres des sociétés figurant dans l'indice S&P 500 qui font partie du secteur de la santé de la classification GICS.

Le niveau de risque du FNB BMO vente d'options d'achat couvertes de technologie est fondé sur le rendement de l'indice S&P North American Technology Sector. L'indice S&P North American Technology Sector mesure le rendement de titres américains classés dans le secteur des technologies de l'information selon la norme GICS^{MD} ainsi que dans les sous-catégories Marketing de détail direct et en ligne, Divertissement à domicile interactif et Médias et services interactifs du classement.

Le niveau de risque du FNB BMO vente d'options d'achat couvertes de banques américaines est fondé sur le rendement du FNB BMO et sur celui des indices Dow Jones U.S. Large-Cap Banks Equal Weight Total Stock Market Total Return et Solactive Equal Weight US Bank. L'indice Dow Jones U.S. Large-Cap Banks Equal Weight Total Stock Market Total Return et l'indice Solactive Equal Weight US Bank se composent de titres de banques à grande capitalisation des États-Unis. Tous les titres sont pondérés de façon équivalente plutôt que d'être pondérés en fonction de la capitalisation boursière.

Le niveau de risque du FNB BMO vente d'options d'achat couvertes de dividendes élevés de sociétés européennes est fondé sur le rendement du FNB BMO et sur celui de l'indice MSCI Europe. L'indice MSCI Europe établit une représentation des sociétés à grande et à moyenne capitalisation dans 15 pays de marchés développés d'Europe. L'indice ne fait pas l'objet d'une couverture et est en dollars canadiens.

Le niveau de risque du FNB BMO vente d'options d'achat couvertes de dividendes élevés de sociétés européennes couvert en dollars canadiens est fondé sur le rendement du FNB BMO et sur celui de l'indice MSCI Europe. L'indice MSCI Europe établit une représentation des sociétés à grande et à moyenne capitalisation dans 15 pays de marchés développés d'Europe.

Le niveau de risque du FNB BMO rendement élevé à taux variable est fondé sur le rendement du FNB BMO et sur celui de l'indice Bloomberg US High Yield 1-5 Year Cash Pay 2% Total Return. L'indice Bloomberg US High Yield 1-5 Year Cash Pay 2% Total Return reproduit le rendement de titres de créance de sociétés libellés en dollar américains qui ne sont pas de qualité et dont la durée à l'échéance est supérieure à un an mais inférieure à cinq ans.

Le niveau de risque du FNB BMO agriculture mondiale est fondé sur le rendement de l'indice S&P Global Agribusiness Composite (RT). L'indice S&P Global Agribusiness Composite (RT) procure une exposition liquide aux

24 des plus importantes sociétés agroalimentaires cotées en bourse qui respectent des exigences précises en matière d'investissement.

Le niveau de risque du FNB BMO vente d'options d'achat couvertes de sociétés mondiales à dividende élevé est fondé sur le rendement du FNB BMO et sur celui de l'indice MSCI World. L'indice MSCI World est un indice général d'actions mondiales qui reflète le rendement de sociétés à grande et à moyenne capitalisation dans 23 pays de marchés développés. Il englobe environ 85 % de la capitalisation boursière ajustée selon le flottant de chaque pays.

Le niveau de risque du FNB BMO Croissance est fondé sur le rendement du FNB BMO et sur une combinaison des rendements des indices suivants, dans les proportions indiquées : 55 % – indice MSCI World Total Return, 25 % – indice de rendement global composé plafonné S&P/TSX et 20 % – indice des obligations universelles FTSE Canada. L'indice de rendement global composé plafonné S&P/TSX est un indice pondéré en fonction de la capitalisation boursière composé de titres des sociétés les plus importantes et les plus liquides de la TSX. L'indice MSCI World est un indice général d'actions mondiales qui reflète le rendement de sociétés à grande et à moyenne capitalisation dans 23 pays de marchés développés. Il englobe environ 85 % de la capitalisation boursière ajustée selon le flottant de chaque pays. L'indice des obligations universelles FTSE Canada est une mesure générale du marché des titres à revenu fixe de qualité canadien composé d'obligations du gouvernement du Canada, d'obligations de provinces et d'obligations de sociétés.

Le niveau de risque du FNB BMO internationales de dividende est fondé sur le rendement du FNB BMO et sur celui de l'indice MSCI EAFE Net Total Return USD. L'indice MSCI EAFE Net Total Return USD est un indice de titres de capitaux propres qui établit une représentation des sociétés à grande et à moyenne capitalisation dans les pays de marchés développés du monde, sauf les États-Unis et le Canada.

Le niveau de risque du FNB BMO internationales de dividende couvert en dollars canadiens est fondé sur le rendement du FNB BMO et sur celui de l'indice MSCI EAFE Hedged 100% to CAD Net Total Return. L'indice MSCI EAFE Hedged 100% to CAD Net Total Return est un indice de titres de capitaux propres qui établit une représentation des sociétés à grande et à moyenne capitalisation dans les pays de marchés développés du monde, sauf les États-Unis et le Canada.

Le niveau de risque du FNB BMO d'actions de marchés émergents à faible volatilité est fondé sur le rendement du FNB BMO et sur celui de l'indice MSCI Emerging Markets Minimum Volatility Net Total Return. L'indice MSCI Emerging Markets Minimum Volatility Net Total Return vise à reproduire les caractéristiques de rendement d'une stratégie à variation minimale appliquée aux titres de capitaux propres de sociétés à grande et à moyenne capitalisation répandues dans 24 pays de marchés émergents.

Le niveau de risque du FNB BMO d'actions internationales à faible volatilité est fondé sur le rendement du FNB BMO et sur celui de l'indice MSCI EAFE Minimum Volatility Net Total Return (\$ CA). L'indice MSCI EAFE Minimum Volatility Net Total Return (\$ CA) vise à reproduire les caractéristiques de rendement d'une stratégie à variation minimale appliquée à un univers de titres de capitaux propres de sociétés à grande et à moyenne capitalisation répandues dans des pays de marchés développés du monde, sauf les États-Unis et le Canada.

Le niveau de risque du FNB BMO d'actions internationales à faible volatilité couvertes en dollars canadiens est fondé sur le rendement du FNB BMO et sur celui de l'indice MSCI EAFE Minimum Volatility Net Total Return (\$ US). L'indice MSCI EAFE Minimum Volatility Net Total Return (\$ US) vise à reproduire les caractéristiques de rendement d'une stratégie à variation minimale appliquée à un univers de titres de capitaux propres de sociétés à grande et à moyenne capitalisation répandues dans des pays de marchés développés du monde, sauf les États-Unis et le Canada.

Le niveau de risque du FNB BMO d'actions américaines à faible volatilité est fondé sur le rendement du FNB BMO et sur celui de l'indice MSCI USA Minimum Volatility Net Return (\$ CA). L'indice MSCI USA Minimum Volatility Net Return (\$ CA) vise à reproduire les caractéristiques de rendement d'une stratégie à variation minimale appliquée à l'univers de titres de capitaux propres de sociétés des États-Unis à grande et à moyenne capitalisation.

Le niveau de risque du FNB BMO d'actions américaines à faible volatilité couvertes en dollars canadiens est fondé sur le rendement du FNB BMO et sur celui de l'indice MSCI USA Minimum Volatility Net Return. L'indice

MSCI USA Minimum Volatility Net Return vise à reproduire les caractéristiques de rendement d'une stratégie à variation minimale appliquée à l'univers de titres de capitaux propres de sociétés des États-Unis à grande et à moyenne capitalisation. L'indice est entièrement couvert par rapport au dollar canadien.

Le niveau de risque du FNB BMO à rendement bonifié est fondé sur le rendement du FNB BMO et sur une combinaison des rendements des indices suivants, dans les proportions indiquées : 60 % – indice CBOE S&P 500 2% OTM PutWrite et 40 % – indice CBOE S&P 500 BuyWrite en dollars canadiens. L'indice CBOE S&P 500 2% OTM PutWrite représente la vente près de l'échéance de 2 % des options de vente hors du cours et la détention de bons du Trésor à court terme. L'indice CBOE S&P 500 BuyWrite représente l'achat de titres de 500 émetteurs publics américains à grande capitalisation et la vente près de l'échéance des options d'achat presque à parité. Le niveau de risque des parts couvertes du FNB BMO à rendement bonifié est fondé sur une combinaison des rendements des indices suivants, dans les proportions indiquées : 60 % – indice CBOE S&P 500 2% OTM PutWrite et 40 % – indice CBOE S&P 500 BuyWrite en dollars américains.

Le niveau de risque du FNB BMO obligations à escompte à court terme est fondé sur le rendement de l'indice des obligations globales à court terme FTSE Canada. L'indice des obligations globales à court terme FTSE Canada est conçu pour représenter le marché obligataire à court terme du Canada et comprend des obligations dont la durée à l'échéance est supérieure ou égale à un an et inférieure ou égale à cinq ans.

Le niveau de risque du FNB BMO obligations américaines à très court terme est fondé sur le rendement de l'indice Bloomberg U.S. Corporate 1-5 years Total Return. L'indice Bloomberg U.S. Corporate 1-5 years Total Return mesure le marché des obligations de sociétés de qualité imposables et à taux fixe. Il comprend des titres libellés en dollars américains émis dans le public par des émetteurs américains et non américains du secteur industriel, du secteur des services publics et du secteur financier.

Le niveau de risque du FNB BMO américain de dividendes est fondé sur le rendement du FNB BMO et sur celui de l'indice S&P 500 Dividend Aristocrats Total Return. L'indice S&P 500 Dividend Aristocrats Total Return mesure le rendement des sociétés dont les titres composent l'indice S&P 500 et qui ont augmenté leurs dividendes chaque année au cours des 25 dernières années.

Le niveau de risque du FNB BMO américain de dividendes couvert en dollars canadiens est fondé sur le rendement du FNB BMO et sur celui de l'indice S&P 500 Dividend Aristocrats Total Return. L'indice S&P 500 Dividend Aristocrats Total Return mesure le rendement des sociétés dont les titres composent l'indice S&P 500 et qui ont augmenté leurs dividendes chaque année au cours des 25 dernières années.

Le niveau de risque du FNB BMO vente d'options d'achat couvertes de dividendes élevés de sociétés américaines est fondé sur le rendement du FNB BMO et sur celui de l'indice S&P 500 Dividend Aristocrats Total Return. L'indice S&P 500 Dividend Aristocrats Total Return mesure le rendement des sociétés dont les titres composent l'indice S&P 500 et qui ont augmenté leurs dividendes chaque année au cours des 25 dernières années.

Le niveau de risque du FNB BMO vente d'options d'achat couvertes de dividendes élevés de sociétés américaines couvert en dollars canadiens est fondé sur le rendement du FNB BMO et sur celui de l'indice S&P 500 Dividend Aristocrats Total Return. L'indice S&P 500 Dividend Aristocrats Total Return mesure le rendement des sociétés dont les titres composent l'indice S&P 500 et qui ont augmenté leurs dividendes chaque année au cours des 25 dernières années.

Le niveau de risque du FNB BMO vente d'options de vente de sociétés américaines est fondé sur le rendement du FNB BMO et sur celui de l'indice CBOE S&P 500 Put Write. L'indice CBOE S&P 500 Put Write reproduit le rendement d'une stratégie de placement hypothétique (stratégie d'options de vente) qui consiste à vendre à découvert des options de vente sur l'indice S&P 500 dans un compte marché monétaire.

Le niveau de risque du FNB BMO vente d'options de vente de sociétés américaines couvert en dollars canadiens est fondé sur le rendement du FNB BMO et sur celui de l'indice CBOE S&P 500 Put Write. L'indice CBOE S&P 500 Put Write reproduit le rendement d'une stratégie de placement hypothétique (stratégie d'options de vente) qui consiste à vendre à découvert des options de vente sur l'indice S&P 500 dans un compte marché monétaire.

POLITIQUE EN MATIÈRE DE DISTRIBUTIONS

Distributions

Les distributions en espèces à l'égard des parts (sauf les parts de catégorie Accumulation et de catégorie Distribution à pourcentage fixe) d'un FNB BMO seront versées dans la monnaie dans laquelle les parts du FNB BMO sont libellées et de la façon indiquée dans le tableau ci-après.

Fréquence des distributions des FINB BMO (compte non tenu des parts de catégorie Accumulation et de catégorie Distribution à pourcentage fixe)			
FNB BMO	Mensuelle	Trimestrielle	Annuelle
FINB BMO obligations totales	✓		
FINB BMO obligations de sociétés notées BBB		✓	
FINB BMO revenu de banques canadiennes		✓	
FINB BMO titres adossés à des créances hypothécaires canadiens	✓		
FINB BMO actions du secteur énergie propre			✓
FINB BMO obligations de sociétés		✓	
FINB BMO obligations à escompte	✓		
FINB BMO Moyenne industrielle Dow Jones couverte en dollars canadiens		✓	
FINB BMO obligations de marchés émergents couvert en dollars canadiens	✓		
FINB BMO équipondéré banques	✓		
FINB BMO équipondéré métaux de base mondiaux, couvert en dollars canadiens			✓
FINB BMO équipondéré aurifères mondiales			✓
FINB BMO équipondéré produits industriels		✓	
FINB BMO équipondéré pétrole et gaz		✓	
FINB BMO équipondéré de FPI	✓		
FINB BMO équipondéré banques américaines couvert en dollars canadiens		✓	
FINB BMO équipondéré banques américaines		✓	
FINB BMO équipondéré américain de la santé couvert en dollars canadiens			✓
FINB BMO équipondéré américain de la santé			✓
FINB BMO équipondéré services aux collectivités	✓		
FINB BMO ESG obligations de sociétés		✓	
FINB BMO ESG obligations de sociétés américaines à haut rendement	✓		

Fréquence des distributions des FINB BMO
(compte non tenu des parts de catégorie Accumulation et de catégorie Distribution à pourcentage fixe)

FINB BMO	Mensuelle	Trimestrielle	Annuelle
FINB BMO ESG obligations de sociétés américaines couvertes en dollars canadiens		✓	
FINB BMO communications mondiales		✓	
FINB BMO biens de consommation discrétionnaires mondiaux couvert en dollars canadiens		✓	
FINB BMO biens de consommation essentiels mondiaux couvert en dollars canadiens		✓	
FINB BMO infrastructures mondiales		✓	
FINB BMO obligations de gouvernements		✓	
FINB BMO obligations de sociétés de haute qualité		✓	
FINB BMO obligations de sociétés américaines à haut rendement couvertes en dollars canadiens	✓		
FINB BMO obligations de sociétés américaines à haut rendement	✓		
FINB BMO Japon		✓	
FINB BMO petites aurifères			✓
FINB BMO échelonné actions privilégiées	✓		
FINB BMO obligations de sociétés à long terme	✓		
FINB BMO obligations fédérales à long terme	✓		
FINB BMO obligations provinciales à long terme	✓		
FINB BMO obligations du Trésor américain à long terme		✓	
FINB BMO obligations de sociétés à moyen terme	✓		
FINB BMO obligations fédérales à moyen terme	✓		
FINB BMO obligations provinciales à moyen terme	✓		
FINB BMO obligations de sociétés américaines de qualité à moyen terme couvertes en dollars canadiens	✓		
FINB BMO obligations de sociétés américaines de qualité à moyen terme	✓		
FINB BMO obligations du Trésor américain à moyen terme		✓	
FINB BMO MSCI ACWI actions alignées sur l'Accord de Paris		✓	
FINB BMO MSCI Monde de haute qualité		✓	
FINB BMO MSCI Canada ESG Leaders		✓	
FINB BMO MSCI Canada valeur		✓	

Fréquence des distributions des FINB BMO
(compte non tenu des parts de catégorie Accumulation et de catégorie Distribution à pourcentage fixe)

FINB BMO	Mensuelle	Trimestrielle	Annuelle
FINB BMO MSCI China ESG Leaders			✓
FINB BMO MSCI EAFE ESG Leaders		✓	
FINB BMO MSCI EAFE couvert en dollars canadiens		✓	
FINB BMO MSCI EAFE		✓	
FINB BMO MSCI marchés émergents			✓
FINB BMO MSCI Europe de haute qualité couvert en dollars canadiens		✓	
FINB BMO MSCI innovation de fintech			✓
FINB BMO MSCI innovation en génomique			✓
FINB BMO MSCI Global ESG Leaders		✓	
FINB BMO MSCI India ESG Leaders			✓
FINB BMO MSCI innovation			✓
FINB BMO MSCI innovation liée à Internet nouvelle génération			✓
FINB BMO MSCI innovation technologique et industrielle			✓
FINB BMO MSCI USA ESG Leaders		✓	
FINB BMO MSCI américaines de haute qualité		✓	
FINB BMO MSCI américaines valeur		✓	
FINB BMO actions du Nasdaq 100 couvertes en dollars canadiens			✓
FINB BMO actions du Nasdaq 100			✓
FINB BMO obligations à rendement réel	✓		
FINB BMO S&P 500 couvert en dollars canadiens		✓	
FINB BMO S&P 500		✓	
FINB BMO S&P/TSX composé plafonné		✓	
FINB BMO S&P sociétés américaines à moyenne capitalisation		✓	
FINB BMO S&P sociétés américaines à faible capitalisation		✓	
FINB BMO obligations de sociétés à court terme	✓		
FINB BMO obligations fédérales à court terme	✓		
FINB BMO obligations provinciales à court terme	✓		

Fréquence des distributions des FINB BMO
(compte non tenu des parts de catégorie Accumulation et de catégorie Distribution à pourcentage fixe)

FNB BMO	Mensuelle	Trimestrielle	Annuelle
FINB BMO obligations à court terme		✓	
FINB BMO obligations de sociétés américaines de qualité à court terme couvertes en dollars canadiens	✓		
FINB BMO TIPS à court terme		✓	
FINB BMO obligations du Trésor américain à court terme		✓	
FINB BMO obligations totales américaines	✓		
FINB BMO actions privilégiées de sociétés américaines couvert en dollars canadiens	✓		
FINB BMO actions privilégiées de sociétés américaines	✓		
FINB BMO TIPS américains		✓	

Fréquence des distributions des FNINB BMO
(compte non tenu des parts de catégorie Accumulation et de catégorie Distribution à pourcentage fixe)

FNB BMO	Mensuelle	Trimestrielle	Annuelle
FNB BMO toutes actions		✓	
FNB BMO ESG Équilibré		✓	
FNB BMO Équilibré		✓	
FNB BMO canadien de dividendes	✓		
FNB BMO vente d'options d'achat couvertes de sociétés canadiennes à dividendes élevés	✓		
FNB BMO Conservateur		✓	
FNB BMO obligations à escompte de sociétés		✓	
FNB BMO vente d'options d'achat couvertes de banques canadiennes	✓		
FNB BMO vente d'options d'achat couvertes Moyenne industrielle Dow Jones couvert en dollars canadiens	✓		
FNB BMO vente d'options d'achat couvertes d'énergie	✓		
FNB BMO vente d'options d'achat couvertes de la santé	✓		
FNB BMO vente d'options d'achat couvertes de technologie	✓		
FNB BMO vente d'options d'achat couvertes de banques américaines	✓		
FNB BMO vente d'options d'achat couvertes de services aux collectivités	✓		

Fréquence des distributions des FNINB BMO (compte non tenu des parts de catégorie Accumulation et de catégorie Distribution à pourcentage fixe)			
FNB BMO	Mensuelle	Trimestrielle	Annuelle
FNB BMO vente d'options d'achat couvertes de dividendes élevés de sociétés européennes	✓		
FNB BMO vente d'options d'achat couvertes de dividendes élevés de sociétés européennes couvert en dollars canadiens	✓		
FNB BMO rendement élevé à taux variable	✓		
FNB BMO agriculture mondiale			✓
FNB BMO vente d'options d'achat couvertes de sociétés mondiales à dividendes élevés	✓		
FNB BMO Croissance		✓	
FNB BMO internationales de dividendes	✓		
FNB BMO internationales de dividendes couvert en dollars canadiens	✓		
FNB BMO d'actions canadiennes à faible volatilité		✓	
FNB BMO d'actions de marchés émergents à faible volatilité			✓
FNB BMO d'actions internationales à faible volatilité		✓	
FNB BMO d'actions internationales à faible volatilité couvertes en dollars canadiens		✓	
FNB BMO d'actions américaines à faible volatilité		✓	
FNB BMO d'actions américaines à faible volatilité couvertes en dollars canadiens		✓	
FNB BMO revenu mensuel	✓		
FNB BMO à rendement bonifié	✓		
FNB BMO obligations à escompte à court terme		✓	
FNB BMO obligations à très court terme	✓		
FNB BMO obligations américaines à très court terme	✓		
FNB BMO américain de dividendes	✓		
FNB BMO américain de dividendes couvert en dollars canadiens	✓		
FNB BMO vente d'options d'achat couvertes de dividendes élevés de sociétés américaines	✓		
FNB BMO vente d'options d'achat couvertes de dividendes élevés de sociétés américaines couvert en dollars canadiens	✓		

Fréquence des distributions des FNINB BMO (compte non tenu des parts de catégorie Accumulation et de catégorie Distribution à pourcentage fixe)			
FNB BMO	Mensuelle	Trimestrielle	Annuelle
FNB BMO vente d'options de vente de sociétés américaines	✓		
FNB BMO vente d'options de vente de sociétés américaines couvert en dollars canadiens	✓		

Les distributions en espèces à l'égard des parts d'un FNB BMO (autres que les parts de catégorie Accumulation et de catégorie Distribution à pourcentage fixe) devraient être prélevées principalement sur les dividendes ou les distributions, et d'autres revenus ou gains, reçus par le FNB BMO, déduction faite des frais du FNB BMO, mais elles pourraient également se composer de sommes non imposables, dont des remboursements de capital payables au gré du gestionnaire. Dans la mesure où les frais d'un FNB BMO excèdent le revenu généré par le FNB BMO au cours d'un mois, d'un trimestre ou d'un exercice, selon le cas, aucune distribution mensuelle, trimestrielle ou annuelle ne devrait être versée.

Fréquence des distributions Parts de catégorie Accumulation			
FNB BMO	Mensuelle	Trimestrielle	Annuelle
FINB BMO obligations de sociétés à court terme		✓	
FINB BMO obligations fédérales à court terme		✓	
FINB BMO obligations provinciales à court terme		✓	
FNB BMO obligations à très court terme		✓	
FNB BMO obligations américaines à très court terme		✓	

Les distributions à l'égard des parts de catégorie Accumulation du FINB BMO obligations de sociétés à court terme, du FINB BMO obligations fédérales à court terme, du FINB BMO obligations provinciales à court terme, du FNB BMO obligations à très court terme et du FNB BMO obligations américaines à très court terme, le cas échéant, seront automatiquement réinvesties dans des parts de catégorie Accumulation additionnelles du FNB BMO pertinent. Après chaque distribution, le nombre de parts de catégorie Accumulation du FNB BMO pertinent sera immédiatement regroupé de façon que le nombre de parts de catégorie Accumulation du FNB BMO pertinent en circulation soit le même que le nombre de parts de catégorie Accumulation en circulation avant la distribution. Le nombre de titres des investisseurs non résidents peut être réduit en raison de la retenue d'impôt.

Taux et fréquence des distributions Parts de catégorie Distribution à pourcentage fixe (généralement désignées sous le nom de « parts T6 »)				
FNB BMO	Taux de distribution annuel	Mensuelle	Trimestrielle	Annuelle
FNB BMO Équilibré	6 %	✓		
FNB BMO Croissance	6 %	✓		

Les distributions en espèces à l'égard des parts de catégorie Distribution à pourcentage fixe du FNB BMO Équilibré et du FNB BMO Croissance peuvent être composées de revenu net, de gains en capital nets réalisés et/ou d'un remboursement de capital fondé sur un taux de distribution établi d'après la valeur liquidative par part de la catégorie à la fin de l'année précédente ou, dans le cas d'une catégorie nouvellement créée, fondé sur un taux de distribution cible annualisé établi d'après la valeur liquidative par part initiale.

Pour chaque année d'imposition, chaque FNB BMO doit s'assurer que son revenu net (y compris le revenu tiré des dividendes extraordinaires versés sur les titres qu'il détient) et ses gains en capital nets réalisés, s'il en est, ont été distribués aux porteurs de parts de manière à ne pas être assujetti à l'impôt sur le revenu ordinaire sur ces sommes. Dans la mesure où un FNB BMO n'a pas distribué tout son revenu net ou tous ses gains en capital nets réalisés au cours d'une année d'imposition, la différence entre cette somme et la somme réellement distribuée sera versée sous forme de « distribution réinvestie ». Les distributions réinvesties, déduction faite de toute retenue d'impôt requise, seront automatiquement réinvesties dans des parts supplémentaires à un prix égal à la valeur liquidative par part du FNB BMO et les parts seront immédiatement regroupées de sorte que le nombre de parts en circulation de chaque catégorie après la distribution soit égal au nombre de parts en circulation de chaque catégorie avant la distribution. Se reporter à la rubrique « Politique en matière de distributions ».

En règle générale, un FNB BMO peut choisir de verser une distribution qui constitue un remboursement de capital. En outre, un FNB BMO est réputé faire une distribution qui constitue un remboursement de capital s'il distribue plus que son revenu net et ses gains en capital nets réalisés. Dans l'un ou l'autre des cas, une distribution qui constitue un remboursement de capital ne fait pas partie du revenu d'un investisseur, mais réduit plutôt le prix de base rajusté des titres à l'égard desquels elle est versée. Au moment de faire racheter ses titres, un investisseur pourrait enregistrer un gain en capital plus important (ou une perte en capital plus petite). Si le prix de base rajusté des titres d'un investisseur est réduit pour s'établir à moins de zéro alors qu'il détient toujours ces titres, il sera réputé avoir réalisé un gain en capital immédiat correspondant au montant négatif et le prix de base rajusté de l'investisseur sera augmenté pour s'établir à zéro. Une distribution qui constitue un remboursement de capital ne doit pas être confondue avec le rendement du capital investi ou le « rendement ». Les investisseurs ne devraient pas tirer de conclusion sur le rendement des placements d'un FNB BMO en se fondant sur le montant de ce remboursement de capital.

Outre les distributions décrites ci-dessus, un FNB BMO peut verser à l'occasion des distributions additionnelles sur ses parts, notamment dans le cadre d'un dividende extraordinaire ou d'un remboursement de capital.

Régime de réinvestissement des distributions

Certains FNB BMO ont adopté un régime de réinvestissement des distributions qui permet à un porteur de parts (un « **participant au régime** ») de choisir de réinvestir automatiquement toutes les distributions en espèces qui lui sont versées sur les parts qu'il détient dans des parts supplémentaires (les « **parts du régime** ») conformément aux modalités du régime de réinvestissement des distributions (dont il est possible d'obtenir un exemplaire auprès de votre courtier) et à la convention relative à l'agent chargé du réinvestissement des distributions intervenue entre le gestionnaire, agissant pour le compte du FNB BMO, et le mandataire aux fins du régime, telle qu'elle peut être modifiée. Les principales modalités du régime de réinvestissement des distributions sont décrites ci-après.

Les porteurs de parts qui ne sont pas résidents du Canada ne peuvent participer au régime de réinvestissement des distributions et tout porteur de parts qui cessera d'être résident du Canada devra mettre fin à sa participation au régime de réinvestissement des distributions. Aucun FNB BMO ne sera tenu d'effectuer l'achat de parts du régime si cet achat est illégal.

Le porteur de parts qui souhaite s'inscrire au régime de réinvestissement des distributions à une date de référence relative à une distribution particulière doit en aviser l'adhérent à la CDS par l'intermédiaire duquel il détient ses parts suffisamment à l'avance pour que l'adhérent à la CDS puisse en aviser la CDS au plus tard à 16 h à la date de référence relative à une distribution.

Les distributions que les participants au régime doivent recevoir seront affectées à l'achat sur le marché de parts du régime pour leur compte.

Aucune fraction de part du régime ne sera achetée aux termes du régime de réinvestissement des distributions. Les fonds restants après l'achat de parts du régime entières seront portés au crédit du participant au régime par l'intermédiaire de son adhérent à la CDS, en remplacement des fractions de parts du régime.

Le réinvestissement automatique des distributions aux termes du régime de réinvestissement des distributions ne soustraira pas les participants au régime à leur obligation de payer l'impôt sur le revenu applicable à cette distribution. Se reporter à la rubrique « Incidences fiscales – Imposition des porteurs de parts ».

Les participants au régime peuvent volontairement mettre fin à leur participation au régime de réinvestissement des distributions à une date de référence relative à une distribution particulière en avisant leur adhérent à la CDS bien avant cette date. Ils devraient communiquer avec leur adhérent à la CDS pour obtenir des renseignements détaillés sur les procédures de résiliation de leur participation au régime de réinvestissement des distributions. À compter de la première date de versement des distributions après la réception d'un tel avis d'un participant au régime et son acceptation par un adhérent à la CDS, les distributions versées au participant au régime seront versées en espèces. Les frais associés à la préparation et à la remise d'un tel avis seront pris en charge par le participant au régime qui exerce son droit de mettre fin à sa participation au régime de réinvestissement des distributions. Le gestionnaire pourra mettre fin au régime de réinvestissement des distributions, à son seul gré, moyennant l'envoi d'un préavis d'au moins 30 jours i) aux participants inscrits au régime de réinvestissement des distributions, ii) aux adhérents à la CDS par l'entremise desquels les participants au régime détiennent leurs parts, iii) au mandataire aux fins du régime et iv) s'il y a lieu, à la Bourse.

Le gestionnaire peut modifier ou suspendre le régime de réinvestissement des distributions à tout moment, à son seul gré, pourvu qu'il obtienne d'abord l'approbation des modifications par la TSX et qu'il en avise i) les participants inscrits au régime de réinvestissement des distributions, ii) les adhérents à la CDS par l'entremise desquels les participants au régime détiennent leurs parts, iii) le mandataire aux fins du régime et iv) s'il y a lieu, la Bourse.

ACHATS DE PARTS

Placement initial dans les nouveaux FNB BMO

Conformément au Règlement 81-102, les nouveaux FNB BMO n'émettront pas de parts auprès du public tant qu'ils n'auront pas reçu et accepté des ordres d'une valeur totalisant au moins 500 000 \$ d'investisseurs autres que le gestionnaire, ses administrateurs, ses dirigeants et ses porteurs de titres.

Placement continu

Les parts des FNB BMO sont émises et vendues sur une base continue et un nombre illimité de parts peuvent être émises.

Courtiers désignés

Le gestionnaire, pour le compte de chacun des FNB BMO, a conclu une convention liant le courtier désigné avec un courtier désigné, aux termes de laquelle le courtier désigné accepte d'exercer certaines fonctions à l'égard du FNB BMO, notamment les suivantes : i) souscrire un nombre suffisant de parts pour remplir les exigences d'inscription initiale de la Bourse, ii) souscrire des parts sur une base continue dans le cadre du rééquilibrage et des rajustements de l'indice ou du portefeuille applicable, tel qu'il est énoncé aux rubriques « Stratégies de placement – Rééquilibrage et rajustement », et, lorsque des parts sont rachetées en espèces, tel qu'il est énoncé à la rubrique « Rachat et échange de parts » et iii) afficher un cours vendeur et un cours acheteur pour la négociation des parts à la Bourse. Le gestionnaire peut, à son gré et à l'occasion, rembourser tout courtier désigné de certains frais que celui-ci a engagés dans le cadre de ses fonctions.

Les conventions liant le courtier désigné prévoient que le gestionnaire peut à l'occasion et, dans tous les cas, pas plus d'une fois par trimestre, exiger que le courtier désigné souscrive des parts d'un FNB BMO en espèces d'une valeur n'excédant pas 0,30 % de la valeur liquidative du FNB BMO. Le nombre de parts émises correspondra au montant de souscription divisé par la valeur liquidative par part calculée après la remise par le gestionnaire d'un avis de souscription au courtier désigné. Le courtier désigné devra payer les parts, et les parts seront émises au plus tard le deuxième jour de bourse suivant la remise de l'avis de souscription (ou dans un délai plus court déterminé par le gestionnaire en réponse à des modifications apportées aux lois applicables ou à des modifications d'ordre général apportées à la procédure de règlement dans des marchés pertinents).

Émission de parts

En faveur des courtiers désignés et des courtiers

Tous les ordres visant à acheter des parts directement des FNB BMO doivent être passés par les courtiers désignés ou les courtiers. Les FNB BMO se réservent le droit absolu de rejeter tout ordre de souscription passé par un courtier désigné ou un courtier. Aucun FNB BMO ne versera de rémunération à un courtier désigné ou à un courtier dans le cadre de l'émission de parts. À l'émission de parts, le gestionnaire peut, à son gré, facturer des frais d'administration à un courtier désigné ou à un courtier pour compenser les frais (notamment les droits d'inscription additionnelle à la cote de la Bourse) engagés dans le cadre de l'émission de parts.

Tout jour de bourse, un courtier désigné ou un courtier peut passer un ordre de souscription visant le nombre prescrit de parts (ou un multiple intégral de celui-ci ou tout nombre de parts que le gestionnaire peut autoriser) d'un FNB BMO. Si le FNB BMO reçoit un ordre de souscription au plus tard à 9 h un jour de bourse (ou à une heure ultérieure ce jour de bourse autorisée par le gestionnaire), il émettra les parts en faveur du courtier désigné ou du courtier i) dans les trois jours ouvrables suivant l'acceptation de l'avis de souscription, dans le cas d'un FNB BMO qui investit une tranche de ses actifs en portefeuille dans des titres T+3; ii) dans les deux jours ouvrables suivant la date d'acceptation de l'ordre de souscription, dans le cas d'un FNB BMO qui n'investit pas une tranche de ses actifs en portefeuille dans des titres T+3, ou iii) dans un délai plus court déterminé par le gestionnaire en réponse à des modifications apportées aux lois applicables ou à des modifications d'ordre général apportées à la procédure de règlement des marchés pertinents, à la condition, dans chaque cas, qu'il ait reçu le paiement des parts souscrites.

Pour chaque nombre prescrit de parts émises, un courtier désigné ou un courtier doit remettre un paiement composé, au gré du gestionnaire, i) d'un panier de titres et d'une somme en espèces d'un montant suffisant pour que la valeur des titres et de la somme en espèces reçue soit égale à la valeur liquidative des parts calculée après la réception de l'ordre de souscription, ii) d'une somme en espèces égale à la valeur liquidative des parts calculée après la réception de l'ordre de souscription ou iii) d'une combinaison de titres et d'une somme en espèces, fixée par le gestionnaire, d'un montant suffisant pour que la valeur des titres et de la somme en espèces reçue soit égale à la valeur liquidative des parts calculée après la réception de l'ordre de souscription.

Chaque jour de bourse, le panier de titres de chaque FNB BMO sera offert au courtier désigné et aux courtiers de ce FNB BMO. Le gestionnaire peut, à son gré, augmenter ou diminuer le nombre prescrit de parts à l'occasion.

En faveur des courtiers désignés dans des circonstances spéciales

Un FNB BMO peut émettre des parts en faveur de courtiers désignés dans le cadre du rééquilibrage et des rajustements du FNB BMO ou de son portefeuille, tel qu'il est énoncé aux rubriques « Stratégies de placement – Rééquilibrage et rajustement », et, lorsque des parts sont rachetées en espèces, tel qu'il est énoncé à la rubrique « Rachat et échange de parts – Rachat de parts contre une somme en espèces ».

En faveur des porteurs de parts à titre de distributions réinvesties

Un FNB BMO peut émettre des parts en faveur de porteurs de parts du FNB BMO au moment du réinvestissement automatique des dividendes extraordinaires et des autres distributions réinvesties. Se reporter aux rubriques « Politique en matière de distributions » et « Incidences fiscales ».

Achat et vente de parts

Un investisseur peut acheter ou vendre des parts par l'entremise de courtiers inscrits dans la province ou le territoire où il réside. Les investisseurs pourraient devoir payer les courtages habituels à l'achat ou à la vente des parts. Les FNB BMO émettent des parts directement en faveur des courtiers désignés et des courtiers.

À l'occasion, si un FNB BMO, les courtiers désignés et les courtiers en conviennent, les courtiers désignés et les courtiers peuvent accepter de la part des acheteurs éventuels des titres en guise de paiement des parts.

Points particuliers devant être examinés par les porteurs de parts

Les dispositions relatives aux « systèmes d’alerte » énoncées dans les lois canadiennes sur les valeurs mobilières ne s’appliquent pas à l’acquisition de parts. En outre, les FNB BMO ont obtenu des autorités en valeurs mobilières une dispense permettant aux porteurs de parts d’acquérir plus de 20 % des parts de tout FNB BMO par l’entremise de la Bourse sans égard aux exigences relatives aux offres publiques d’achat prévues par les lois canadiennes sur les valeurs mobilières, à la condition que le porteur de parts, et toute personne agissant conjointement ou de concert avec lui, s’engage envers le gestionnaire à ne pas exercer les droits de vote rattachés à plus de 20 % des parts de ce FNB BMO à une assemblée des porteurs de parts.

Chaque FNB BMO qui investit une tranche de ses actifs en portefeuille dans des titres T+3 a obtenu des autorités en valeurs mobilières une dispense lui permettant de régler les opérations sur les parts du FNB BMO effectuées sur le marché primaire au plus tard le troisième jour ouvrable suivant la date à laquelle le prix des parts est établi. Ce cycle de règlement diffère du cycle de règlement habituel pour des opérations sur les parts des FNB BMO effectuées sur le marché secondaire, qui a lieu habituellement dans les deux jours ouvrables suivant la date à laquelle le prix des parts est établi.

Porteurs de parts non résidents

Les propriétaires véritables d’une majorité des parts d’un FNB BMO ne peuvent à aucun moment être i) des non-résidents du Canada, ii) des sociétés de personnes qui ne sont pas des sociétés de personnes canadiennes ou iii) une combinaison de non-résidents du Canada et de ces sociétés de personnes (termes définis dans la LIR). Le gestionnaire peut exiger une déclaration à l’égard du territoire de résidence d’un propriétaire véritable de parts et, s’il s’agit d’une société de personnes, à l’égard de son statut de « société de personnes canadienne ». Si le gestionnaire apprend, après avoir pris connaissance des déclarations visant la propriété effective ou autrement, que les propriétaires véritables de 40 % des parts d’un FNB BMO alors en circulation sont, ou pourraient être, des non-résidents et/ou des sociétés de personnes qui ne sont pas des sociétés de personnes canadiennes, ou qu’une telle situation est imminente, il peut l’annoncer publiquement. Si le gestionnaire détermine que les propriétaires véritables de plus de 40 % de ces parts d’une catégorie sont des non-résidents et/ou des sociétés de personnes qui ne sont pas des sociétés de personnes, il peut envoyer un avis à ces porteurs de parts non résidents et sociétés de personnes, choisis dans l’ordre inverse de l’ordre d’acquisition ou de la façon qu’il juge équitable et réalisable, les enjoignant de vendre leurs parts ou une partie de celles-ci dans le délai précisé d’au moins 30 jours. Si les porteurs de parts qui ont reçu l’avis en question n’ont pas vendu dans ce délai le nombre précisé de parts ni fourni au gestionnaire la preuve satisfaisante qu’ils ne sont pas des non-résidents ou des sociétés de personnes qui ne sont pas des sociétés de personnes canadiennes, le gestionnaire peut, pour le compte de ces porteurs de parts, vendre ces parts et, entre temps, suspendre les droits de vote et les droits aux distributions rattachés à ces parts. À compter de cette vente, les porteurs touchés cesseront d’être des porteurs véritables de parts et leurs droits seront limités à la réception du produit net tiré de la vente de ces parts.

Malgré ce qui précède, le gestionnaire peut décider de ne pas prendre les mesures énoncées ci-dessus si des conseillers juridiques l’ont avisé que l’omission de prendre de telles mesures n’aura pas d’incidences défavorables sur le statut du FNB BMO en tant que fiducie de fonds commun de placement pour l’application de la LIR, ou encore, il peut prendre toute autre mesure qu’il juge nécessaire pour conserver le statut de fiducie de fonds commun de placement du FNB BMO pour l’application de la LIR.

Inscription et transfert par l’intermédiaire de la CDS

L’inscription des participations dans les parts et les transferts des parts ne seront effectués que par l’intermédiaire de la CDS. Les parts doivent être achetées, transférées et remises aux fins d’échange ou de rachat uniquement par l’entremise d’un adhérent à la CDS. La CDS ou l’adhérent à la CDS par l’entremise duquel un propriétaire détient des parts doit effectuer tout paiement ou livrer tout autre bien auquel ce propriétaire a droit, et c’est par son entremise que ce propriétaire exerce tous les droits d’un propriétaire de parts. À l’achat d’une part, le propriétaire ne recevra que l’avis d’exécution habituel puisqu’aucun certificat physique attestant la propriété ne sera délivré. Lorsque, dans le présent prospectus, il est fait mention d’un porteur de parts, on désigne, à moins que le contexte n’exige un sens différent, le propriétaire véritable des parts.

Les FNB BMO et le gestionnaire ne seront pas responsables : i) des dossiers tenus par la CDS en ce qui concerne les participations véritables dans les parts ou des comptes d’inscription en compte tenus par la CDS, ii) de

la gestion, de la supervision ou de l'examen des dossiers concernant ces participations véritables ou iii) de tout avis donné ou d'une déclaration faite par la CDS à l'égard des règles et des règlements de la CDS ou d'une mesure prise par la CDS ou selon les instructions des adhérents à la CDS.

La capacité d'un propriétaire véritable de parts de donner en gage ces parts ou de prendre toute mesure à leur égard (autrement que par l'entremise d'un adhérent à la CDS) pourrait être limitée en raison de l'absence de certificat physique.

Les FNB BMO ont le choix de mettre fin à l'immatriculation des parts au moyen du système d'inscription en compte, auquel cas des certificats entièrement nominatifs concernant ces parts seront délivrés à leurs propriétaires véritables ou à leurs prête-noms.

RACHAT ET ÉCHANGE DE PARTS

Rachat de parts contre une somme en espèces

Chaque jour de bourse, les porteurs de parts peuvent faire racheter leurs parts d'un FNB BMO contre une somme en espèces à un prix de rachat par part équivalant i) à 95 % du cours de clôture des parts à la Bourse à la date de prise d'effet du rachat ou, si ce montant est inférieur, ii) à la valeur liquidative par part à la date de prise d'effet du rachat. Étant donné que les porteurs de parts seront généralement en mesure de vendre leurs parts au cours alors en vigueur à la Bourse par l'entremise d'un courtier inscrit sous réserve, uniquement, du paiement des courtages habituels, ils devraient consulter leurs courtiers ou conseillers en placement avant de faire racheter leurs parts contre une somme en espèces.

Pour qu'un rachat en espèces prenne effet un jour de bourse, une demande de rachat en espèces selon le modèle prescrit par le gestionnaire à l'occasion doit être remise au FNB BMO pertinent à son siège social au plus tard à 9 h ce jour de bourse (ou à une heure ultérieure ce jour de bourse autorisée par le gestionnaire). Si une demande de rachat en espèces est reçue après l'heure indiquée ci-dessus un jour de bourse, l'ordre de rachat en espèces ne prendra effet que le jour de bourse suivant. Le prix de rachat sera réglé i) dans les trois jours ouvrables suivant la date de prise d'effet du rachat, dans le cas d'un FNB BMO qui investit une tranche de ses actifs en portefeuille dans des titres T+3; ii) dans les deux jours ouvrables suivant la date de prise d'effet du rachat, dans le cas d'un FNB BMO qui n'investit pas une tranche de ses actifs en portefeuille dans des titres T+3, ou iii) dans chaque cas, dans un délai plus court déterminé par le gestionnaire en réponse à des modifications apportées aux lois applicables ou à des modifications d'ordre général apportées à la procédure de règlement des marchés pertinents. On peut se procurer les formulaires de demande de rachat en espèces auprès d'un courtier inscrit.

Les investisseurs qui font racheter leurs parts avant la date ex-dividende relative à une distribution n'auront pas le droit de recevoir la distribution en question.

Dans le cadre du rachat des parts, un FNB BMO aliénera généralement des titres ou d'autres actifs pour régler le rachat. Se reporter à la rubrique « Incidences fiscales – Imposition des FNB BMO ».

Échange de parts contre des paniers de titres

Chaque jour de bourse, les porteurs de parts peuvent échanger le nombre prescrit de parts (ou un multiple intégral de celui-ci) contre des paniers de titres et une somme en espèces. Cependant, au gré du gestionnaire, certains FNB BMO pourraient ne payer qu'une somme en espèces lorsqu'un porteur de parts exerce son droit d'échanger un nombre prescrit de parts.

Pour effectuer un échange de parts, un porteur de parts doit présenter une demande d'échange selon le modèle prescrit par le gestionnaire à l'occasion au FNB BMO applicable à son siège social au plus tard à 9 h un jour de bourse (ou à une heure ultérieure un jour de bourse autorisée par le gestionnaire). Le prix d'échange sera égal à la valeur liquidative des parts le jour de prise d'effet de la demande d'échange, payable au moyen de la remise de paniers de titres et d'une somme en espèces. Les parts seront rachetées dans le cadre de l'échange.

Si une demande d'échange est reçue après l'heure indiquée ci-dessus un jour de bourse, l'ordre d'échange ne prendra effet que le jour de bourse suivant. Le règlement des échanges contre des paniers de titres et une somme en

espèces sera effectué i) dans les trois jours ouvrables suivant la date de prise d'effet de l'échange, dans le cas d'un FNB BMO qui investit une tranche de ses actifs en portefeuille dans des titres T+3; ii) dans les deux jours ouvrables suivant la date de prise d'effet de l'échange, dans le cas d'un FNB BMO (sauf le FINB BMO infrastructures mondiales, le FINB BMO MSCI China ESG Leaders et le FINB BMO MSCI India ESG Leaders) qui n'investit pas une tranche de ses actifs en portefeuille dans des titres T+3, ou iii) dans un délai plus court déterminé par le gestionnaire en réponse à des modifications apportées aux lois applicables ou à des modifications d'ordre général apportées à la procédure de règlement des marchés pertinents. Les titres devant être inclus dans les paniers de titres remis lors d'un échange seront choisis par le gestionnaire, à son gré.

Les porteurs de parts devraient savoir que la valeur liquidative par part diminuera à la date ex-dividende d'une distribution payable en espèces à l'égard des parts. Un porteur de parts qui n'est pas un porteur inscrit à compter de la date ex-dividende n'aura pas droit à cette distribution.

Si les titres détenus par un FNB BMO font à un moment donné l'objet d'une interdiction d'opérations ordonnée par une autorité en valeurs mobilières ou un autre organisme de réglementation compétent ou une bourse pertinente, la livraison de ces titres à un porteur de parts au moment d'un échange du nombre prescrit de parts pourrait être reportée jusqu'au moment où le transfert des titres sera permis par les lois.

Demandes d'échange et de rachat

Le porteur de parts qui soumet une demande d'échange ou de rachat est réputé déclarer au FNB BMO et au gestionnaire ce qui suit : i) il est pleinement habilité à déposer les parts aux fins d'échange ou de rachat et à recevoir le produit de l'échange ou du rachat et ii) les parts n'ont pas été prêtées ni données en gage et elles ne font pas l'objet d'une convention de rachat, d'une convention de prêt de titres ni d'une entente similaire qui empêcherait leur livraison au FNB BMO. Le gestionnaire se réserve le droit de vérifier ces déclarations, à son gré. En règle générale, il les vérifiera s'il y a des niveaux inhabituellement élevés d'échange ou de rachat ou une position à découvert à l'égard du FNB BMO applicable. Si le porteur de parts, sur réception d'une demande de vérification, ne fournit pas au gestionnaire une preuve satisfaisante de la véracité des déclarations, sa demande d'échange ou de rachat ne sera pas considérée comme ayant été reçue en bonne et due forme et sera refusée.

Suspension de l'échange et du rachat

Le gestionnaire peut suspendre le rachat des parts, ou le paiement du produit du rachat d'un FNB BMO, dans les circonstances extraordinaires suivantes : i) pendant toute période au cours de laquelle les négociations normales sont interrompues à une bourse ou à un autre marché où des titres appartenant au FNB BMO sont inscrits et négociés, si ceux-ci représentent plus de 50 % en valeur ou en exposition au marché sous-jacent du total de l'actif du FNB BMO, sans provision pour le passif, et s'ils ne sont pas négociés à une autre bourse qui représente une solution de rechange raisonnablement pratique pour le FNB BMO ou ii) avec le consentement préalable des autorités en valeurs mobilières, pour toute période ne pouvant dépasser 30 jours, pendant laquelle le gestionnaire détermine qu'il existe une situation qui rend la vente d'actifs du FNB BMO difficile ou qui nuit à la capacité de l'agent des calculs de déterminer leur valeur. Cette suspension peut s'appliquer à toutes les demandes de rachat reçues avant la suspension, mais pour lesquelles aucun paiement n'a été fait, de même qu'à toutes les demandes reçues pendant la suspension. Le gestionnaire avisera tous les porteurs de parts qui font une telle demande qu'il y a une suspension et que le rachat sera fait au prix de rachat fixé à la première date d'évaluation qui suit la fin de la suspension. Tous ces porteurs de parts auront le droit de retirer leur demande de rachat et seront avisés de ce droit. La suspension prendra fin dans tous les cas le premier jour où a cessé la situation qui donnait lieu à la suspension, pourvu qu'il n'existe aucune autre situation permettant une suspension. Dans la mesure où elle n'est pas contraire aux règles et aux règlements officiels adoptés par tout organisme gouvernemental ayant compétence sur les FNB BMO, toute déclaration de suspension que fait le gestionnaire sera concluante.

Coûts liés aux échanges et aux rachats

Le gestionnaire peut facturer aux porteurs de parts, à son gré, des frais d'administration correspondant à au plus 0,05 % du produit tiré de l'échange ou du rachat du FNB BMO pour compenser certains frais d'opérations liés à l'échange ou au rachat de parts d'un FNB BMO.

Échange et rachat de parts par l'entremise d'adhérents à la CDS

Les droits d'échange et de rachat décrits ci-dessus doivent être exercés par l'entremise de l'adhérent à la CDS par l'intermédiaire duquel le propriétaire détient des parts. Les propriétaires véritables de parts doivent s'assurer de fournir des instructions d'échange et/ou de rachat aux adhérents à la CDS par l'entremise desquels ils détiennent des parts suffisamment de temps avant les dates limites indiquées ci-dessus pour permettre à ces adhérents à la CDS d'aviser la CDS et à la CDS d'aviser le gestionnaire avant la date limite pertinente.

Opérations à court terme

À l'heure actuelle, le gestionnaire est d'avis qu'il n'est pas nécessaire d'imposer des restrictions sur les opérations à court terme à l'égard des FNB BMO puisque les parts des FNB BMO sont généralement négociées par des investisseurs à une bourse de valeurs sur le marché secondaire de la même façon que le sont d'autres titres inscrits à la cote d'une bourse de valeurs. Dans les quelques cas où les parts des FNB BMO ne sont pas achetées sur le marché secondaire, un courtier désigné ou un courtier participe habituellement aux souscriptions et le gestionnaire pourrait leur imposer des frais de rachat visant à indemniser le FNB BMO applicable pour les frais qu'il a engagés dans le cadre de l'opération.

FOURCHETTES DES COURS DES PARTS ET VOLUME DES OPÉRATIONS SUR CELLES-CI

Les tableaux suivants présentent les fourchettes des cours des parts des FNB BMO et le volume des opérations mensuelles sur celles-ci à la Bourse applicable chaque mois ou, le cas échéant, partie de mois au cours la période de 12 mois précédant la date du prospectus. Cette information n'est pas encore disponible pour les parts des nouveaux FNB BMO ou les parts de catégorie Distribution à pourcentage fixe et les données partielles reflètent le fait que certains FNB BMO ont été récemment créés.

FINB BMO

FINB BMO obligations totales (TSX)

2022	Prix		
	Haut	Bas	Volume
Janvier	15,58 \$	15,16 \$	44 012 325
Février	15,23 \$	14,87 \$	42 491 077
Mars	15,18 \$	14,38 \$	70 316 531
Avril	14,52 \$	13,99 \$	44 428 638
Mai	14,07 \$	13,75 \$	26 620 778
Juin	13,89 \$	13,25 \$	27 842 793
Juillet	14,09 \$	13,54 \$	23 285 437
Août	14,03 \$	13,64 \$	23 978 011
Septembre	13,73 \$	13,47 \$	34 241 449
Octobre	13,57 \$	13,02 \$	32 490 148
Novembre	13,79 \$	13,07 \$	49 665 982
Décembre	13,95 \$	13,44 \$	53 575 282

FINB BMO obligations de sociétés notées BBB (TSX)

2022	Prix		
	Haut	Bas	Volume
Janvier	29,46 \$	29,08 \$	8 347
Février	29,10 \$	28,68 \$	5 903
Mars	29,08 \$	27,99 \$	8 069
Avril	27,88 \$	27,33 \$	15 768
Mai	27,37 \$	27,16 \$	3 566
Juin	27,23 \$	26,57 \$	4 274
Juillet	27,48 \$	26,85 \$	5 876
Août	27,41 \$	26,94 \$	6 799
Septembre	27,04 \$	26,82 \$	5 174
Octobre	26,58 \$	26,22 \$	1 705
Novembre	27,02 \$	26,19 \$	11 398
Décembre	27,28 \$	27,14 \$	5 019

FINB BMO revenu de banques canadiennes
(TSX)

2022	Prix		
	Haut	Bas	Volume
Janvier	- \$	- \$	-
Février	29,95 \$	29,73 \$	99 695
Mars	29,88 \$	29,19 \$	228 907
Avril	29,21 \$	28,51 \$	72 100
Mai	28,77 \$	28,50 \$	13 817
Juin	28,73 \$	28,11 \$	17 475
Juillet	28,41 \$	28,17 \$	76 668
Août	28,63 \$	28,23 \$	67 353
Septembre	28,36 \$	27,64 \$	120 850
Octobre	27,64 \$	27,10 \$	80 966
Novembre	27,39 \$	27,00 \$	90 908
Décembre	27,57 \$	27,07 \$	54 596

FINB BMO titres adossés à des créances hypothécaires canadiens
(TSX)

2022	Prix		
	Haut	Bas	Volume
Janvier	29,83 \$	29,68 \$	74 953
Février	29,70 \$	29,51 \$	214 351
Mars	29,68 \$	29,04 \$	834 857
Avril	29,08 \$	28,83 \$	791 348
Mai	29,00 \$	28,78 \$	320 196
Juin	28,81 \$	28,50 \$	1 395 810
Juillet	28,89 \$	28,56 \$	10 839
Août	28,82 \$	28,48 \$	28 136
Septembre	28,56 \$	28,42 \$	720 986
Octobre	28,50 \$	28,19 \$	44 756
Novembre	28,58 \$	28,29 \$	501 883
Décembre	28,70 \$	28,52 \$	524 068

FINB BMO actions du secteur énergie propre
(TSX)

2022	Prix		
	Haut	Bas	Volume
Janvier	20,38 \$	17,14 \$	1 109 685
Février	20,15 \$	17,07 \$	792 394
Mars	21,09 \$	18,75 \$	1 597 739
Avril	21,07 \$	18,55 \$	1 008 339
Mai	19,78 \$	16,71 \$	1 249 726
Juin	20,15 \$	17,84 \$	1 361 889
Juillet	22,11 \$	18,95 \$	906 823
Août	23,58 \$	21,63 \$	1 863 031
Septembre	23,26 \$	20,36 \$	1 498 694
Octobre	21,30 \$	18,82 \$	618 212
Novembre	22,10 \$	19,71 \$	1 037 797
Décembre	22,24 \$	20,47 \$	589 882

FINB BMO obligations de sociétés
(TSX)

2022	Prix		
	Haut	Bas	Volume
Janvier	50,62 \$	49,52 \$	113 623
Février	49,66 \$	48,68 \$	188 638
Mars	49,37 \$	47,08 \$	443 073
Avril	47,31 \$	45,69 \$	424 929
Mai	45,92 \$	45,30 \$	301 533
Juin	45,55 \$	43,96 \$	213 291
Juillet	46,15 \$	44,49 \$	226 974
Août	46,06 \$	45,13 \$	320 665
Septembre	45,30 \$	44,23 \$	519 563
Octobre	44,34 \$	42,95 \$	535 151
Novembre	45,24 \$	43,20 \$	778 496
Décembre	45,98 \$	44,25 \$	1 000 728

FINB BMO obligations à escompte
(TSX)

2022	Prix		
	Haut	Bas	Volume
Janvier	16,43 \$	16,05 \$	3 659 657
Février	16,08 \$	15,73 \$	2 329 816
Mars	16,06 \$	15,17 \$	7 441 371
Avril	15,33 \$	14,76 \$	4 692 284
Mai	14,86 \$	14,51 \$	6 223 372
Juin	14,67 \$	14,03 \$	5 231 372
Juillet	14,96 \$	14,34 \$	2 668 171
Août	14,89 \$	14,47 \$	4 974 110
Septembre	14,55 \$	14,26 \$	3 596 773
Octobre	14,39 \$	13,79 \$	4 031 454
Novembre	14,65 \$	13,88 \$	5 814 362
Décembre	14,85 \$	14,31 \$	10 945 235

FINB BMO Moyenne industrielle Dow Jones couverte en dollars canadiens
(TSX)

2022	Prix		
	Haut	Bas	Volume
Janvier	58,83 \$	54,63 \$	876 246
Février	57,17 \$	53,06 \$	611 666
Mars	56,33 \$	52,29 \$	1 084 531
Avril	56,16 \$	52,56 \$	708 650
Mai	54,36 \$	49,88 \$	1 034 695
Juin	53,18 \$	47,71 \$	640 847
Juillet	52,34 \$	48,73 \$	498 510
Août	54,43 \$	50,30 \$	591 688
Septembre	51,70 \$	45,44 \$	1 087 129
Octobre	51,98 \$	46,27 \$	514 739
Novembre	54,80 \$	50,57 \$	1 204 189
Décembre	54,59 \$	51,91 \$	1 000 504

**FINB BMO obligations de marchés émergents
couvert en dollars canadiens
(TSX)**

2022	Prix		
	Haut	Bas	Volume
Janvier	14,73 \$	14,30 \$	1 370 236
Février	14,44 \$	13,52 \$	640 221
Mars	13,54 \$	12,90 \$	2 488 756
Avril	13,31 \$	12,68 \$	9 426 622
Mai	12,77 \$	12,47 \$	1 830 888
Juin	12,77 \$	12,08 \$	797 885
Juillet	12,34 \$	12,00 \$	1 889 189
Août	12,59 \$	12,21 \$	543 472
Septembre	12,26 \$	11,35 \$	445 027
Octobre	11,56 \$	11,18 \$	1 289 442
Novembre	11,70 \$	11,15 \$	5 136 691
Décembre	11,98 \$	11,65 \$	2 606 325

**FINB BMO équipondéré métaux de base mondiaux,
couvert en dollars canadiens
(TSX)**

2022	Prix		
	Haut	Bas	Volume
Janvier	57,56 \$	52,53 \$	137 496
Février	62,02 \$	54,40 \$	90 680
Mars	66,94 \$	61,32 \$	290 168
Avril	67,60 \$	57,77 \$	298 634
Mai	58,94 \$	50,40 \$	392 549
Juin	58,31 \$	43,22 \$	235 809
Juillet	46,42 \$	39,86 \$	119 161
Août	49,57 \$	44,82 \$	50 250
Septembre	48,91 \$	40,43 \$	141 461
Octobre	46,88 \$	43,36 \$	50 597
Novembre	52,24 \$	44,59 \$	61 217
Décembre	53,58 \$	49,17 \$	83 202

**FINB BMO équipondéré produits industriels
(TSX)**

2022	Prix		
	Haut	Bas	Volume
Janvier	35,66 \$	33,46 \$	174 038
Février	35,53 \$	33,19 \$	73 242
Mars	34,94 \$	32,25 \$	82 227
Avril	34,47 \$	32,08 \$	84 441
Mai	32,32 \$	29,93 \$	76 534
Juin	32,81 \$	29,59 \$	192 320
Juillet	32,89 \$	29,83 \$	544 514
Août	34,34 \$	32,50 \$	59 305
Septembre	33,57 \$	29,94 \$	185 225
Octobre	31,92 \$	29,95 \$	370 661
Novembre	33,08 \$	31,17 \$	327 569
Décembre	33,44 \$	31,26 \$	131 920

**FINB BMO équipondéré banques
(TSX)**

2022	Prix		
	Haut	Bas	Volume
Janvier	42,38 \$	39,88 \$	65 724 799
Février	42,71 \$	40,27 \$	58 796 993
Mars	41,86 \$	39,67 \$	64 275 857
Avril	39,99 \$	37,08 \$	52 956 722
Mai	38,26 \$	36,29 \$	67 979 388
Juin	38,55 \$	33,94 \$	67 970 008
Juillet	35,20 \$	32,83 \$	55 542 827
Août	37,04 \$	33,89 \$	70 488 719
Septembre	35,55 \$	33,32 \$	56 383 861
Octobre	34,53 \$	31,89 \$	63 789 855
Novembre	36,54 \$	34,11 \$	60 200 813
Décembre	35,72 \$	33,15 \$	59 698 130

**FINB BMO équipondéré aurifères mondiales
(TSX)**

2022	Prix		
	Haut	Bas	Volume
Janvier	71,24 \$	64,58 \$	86 013
Février	76,23 \$	66,00 \$	73 770
Mars	86,04 \$	78,61 \$	184 890
Avril	88,41 \$	75,25 \$	156 214
Mai	77,28 \$	65,94 \$	117 385
Juin	72,37 \$	59,34 \$	121 254
Juillet	61,21 \$	53,59 \$	157 206
Août	59,72 \$	52,86 \$	52 210
Septembre	58,41 \$	50,67 \$	108 261
Octobre	62,04 \$	55,00 \$	104 431
Novembre	67,11 \$	53,95 \$	122 674
Décembre	69,92 \$	64,91 \$	104 186

**FINB BMO équipondéré pétrole et gaz
(TSX)**

2022	Prix		
	Haut	Bas	Volume
Janvier	52,65 \$	47,66 \$	4 295 373
Février	56,23 \$	53,01 \$	2 596 417
Mars	61,13 \$	55,99 \$	6 656 925
Avril	64,87 \$	60,66 \$	3 129 962
Mai	71,54 \$	62,89 \$	4 227 703
Juin	73,25 \$	58,19 \$	4 639 299
Juillet	64,66 \$	56,61 \$	3 818 657
Août	66,53 \$	59,68 \$	2 001 506
Septembre	65,96 \$	56,20 \$	2 258 588
Octobre	66,03 \$	60,24 \$	2 046 572
Novembre	68,16 \$	65,23 \$	1 791 329
Décembre	67,25 \$	60,98 \$	1 697 990

**FINB BMO équipondéré de FPI
(TSX)**

2022	Prix		
	Haut	Bas	Volume
Janvier	27,69 \$	26,42 \$	2 389 706
Février	27,47 \$	26,89 \$	1 211 805
Mars	28,72 \$	27,33 \$	4 150 578
Avril	27,92 \$	26,50 \$	2 409 646
Mai	25,83 \$	23,95 \$	3 704 607
Juin	25,48 \$	22,05 \$	1 583 593
Juillet	24,00 \$	22,17 \$	1 830 287
Août	24,39 \$	22,81 \$	1 056 971
Septembre	23,54 \$	20,21 \$	1 956 655
Octobre	21,55 \$	20,08 \$	2 075 722
Novembre	22,83 \$	20,91 \$	1 521 208
Décembre	22,62 \$	21,48 \$	1 469 834

**FINB BMO équipondéré banques américaines
couvert en dollars canadiens
(TSX)**

2022	Prix		
	Haut	Bas	Volume
Janvier	40,40 \$	36,16 \$	3 802 824
Février	39,03 \$	35,78 \$	1 783 988
Mars	36,12 \$	32,52 \$	3 738 905
Avril	33,27 \$	30,35 \$	1 933 455
Mai	32,24 \$	29,02 \$	3 036 807
Juin	31,77 \$	27,25 \$	2 094 172
Juillet	30,06 \$	27,13 \$	1 027 239
Août	32,50 \$	29,67 \$	1 073 661
Septembre	31,34 \$	27,05 \$	1 927 288
Octobre	28,98 \$	26,84 \$	1 694 718
Novembre	30,19 \$	28,11 \$	1 499 363
Décembre	29,60 \$	26,64 \$	3 692 159

**FINB BMO équipondéré banques américaines
(TSX)**

2022	Prix		
	Haut	Bas	Volume
Janvier	39,27 \$	35,27 \$	1 742 567
Février	38,41 \$	35,51 \$	1 229 137
Mars	35,29 \$	32,28 \$	1 661 883
Avril	32,22 \$	30,24 \$	2 105 384
Mai	31,73 \$	28,99 \$	1 662 962
Juin	31,05 \$	27,47 \$	1 175 123
Juillet	29,98 \$	27,72 \$	1 005 968
Août	32,45 \$	29,73 \$	997 602
Septembre	31,64 \$	29,12 \$	1 379 012
Octobre	30,84 \$	28,96 \$	2 075 216
Novembre	31,48 \$	30,14 \$	2 075 483
Décembre	31,10 \$	28,47 \$	1 139 714

**FINB BMO équipondéré américain de la santé
couvert en dollars canadiens
(TSX)**

2022	Prix		
	Haut	Bas	Volume
Janvier	81,89 \$	71,16 \$	457 278
Février	77,32 \$	71,88 \$	225 006
Mars	77,45 \$	70,82 \$	233 547
Avril	78,22 \$	68,66 \$	231 252
Mai	71,07 \$	64,54 \$	345 677
Juin	69,44 \$	61,70 \$	376 656
Juillet	70,50 \$	66,47 \$	150 543
Août	72,52 \$	65,59 \$	142 058
Septembre	69,70 \$	61,86 \$	334 529
Octobre	67,45 \$	62,98 \$	148 906
Novembre	71,77 \$	66,27 \$	191 967
Décembre	72,82 \$	69,70 \$	190 362

**FINB BMO équipondéré américain de la santé
(TSX)**

2022	Prix		
	Haut	Bas	Volume
Janvier	45,49 \$	39,73 \$	131 534
Février	43,08 \$	40,33 \$	39 322
Mars	42,42 \$	40,07 \$	71 711
Avril	43,21 \$	39,28 \$	132 218
Mai	39,90 \$	37,33 \$	149 812
Juin	38,51 \$	35,24 \$	356 707
Juillet	39,79 \$	38,21 \$	48 135
Août	41,09 \$	38,12 \$	105 685
Septembre	39,99 \$	37,72 \$	78 930
Octobre	40,61 \$	38,38 \$	45 575
Novembre	42,77 \$	39,71 \$	166 028
Décembre	43,83 \$	42,07 \$	68 211

**FINB BMO équipondéré services aux collectivités
(TSX)**

2022	Prix		
	Haut	Bas	Volume
Janvier	25,19 \$	23,95 \$	1 288 932
Février	24,84 \$	24,13 \$	727 620
Mars	26,37 \$	25,00 \$	1 191 732
Avril	27,16 \$	25,92 \$	891 482
Mai	26,62 \$	25,59 \$	1 499 658
Juin	26,56 \$	24,63 \$	1 505 866
Juillet	27,05 \$	25,72 \$	956 499
Août	27,67 \$	26,84 \$	2 785 544
Septembre	27,27 \$	24,39 \$	2 644 400
Octobre	25,19 \$	22,26 \$	1 747 384
Novembre	23,78 \$	22,73 \$	1 505 014
Décembre	23,85 \$	22,26 \$	2 054 672

**FINB BMO ESG obligations de sociétés
(TSX)**

2022	Prix		
	Haut	Bas	Volume
Janvier	29,44 \$	28,79 \$	173 062
Février	28,86 \$	28,33 \$	127 946
Mars	28,74 \$	27,35 \$	758 077
Avril	27,55 \$	26,68 \$	160 819
Mai	26,79 \$	26,40 \$	147 890
Juin	26,51 \$	25,72 \$	82 004
Juillet	26,84 \$	25,87 \$	97 235
Août	26,79 \$	26,22 \$	61 737
Septembre	26,37 \$	25,77 \$	169 190
Octobre	25,83 \$	25,06 \$	57 658
Novembre	26,35 \$	25,25 \$	88 210
Décembre	26,77 \$	25,93 \$	155 442

**FINB BMO ESG obligations de sociétés américaines
à haut rendement
(TSX)**

2022	Prix		
	Haut	Bas	Volume
Janvier	29,48 \$	28,72 \$	4 778
Février	28,14 \$	27,71 \$	1 572
Mars	28,07 \$	27,69 \$	2 142
Avril	26,96 \$	26,43 \$	5 760
Mai	26,71 \$	25,79 \$	12 307
Juin	26,13 \$	24,89 \$	117 522
Juillet	26,17 \$	25,77 \$	12 814
Août	26,71 \$	25,77 \$	27 820
Septembre	25,78 \$	25,49 \$	48 170
Octobre	25,90 \$	25,90 \$	683
Novembre	- \$	- \$	32
Décembre	26,91 \$	25,89 \$	11 180

**FINB BMO ESG obligations de sociétés américaines
à haut rendement
(parts couvertes – TSX)**

2022	Prix		
	Haut	Bas	Volume
Janvier	29,25 \$	28,24 \$	3 313
Février	28,48 \$	27,82 \$	319 745
Mars	27,98 \$	27,01 \$	476 343
Avril	27,62 \$	26,46 \$	78 823
Mai	26,56 \$	25,51 \$	33 730
Juin	26,41 \$	24,51 \$	170 642
Juillet	25,71 \$	24,89 \$	21 984
Août	26,14 \$	24,65 \$	179 756
Septembre	24,80 \$	23,56 \$	236 165
Octobre	24,42 \$	23,83 \$	54 998
Novembre	24,62 \$	23,78 \$	35 423
Décembre	25,02 \$	23,98 \$	30 964

**FINB BMO ESG obligations de sociétés américaines
couvertes en dollars canadiens
(TSX)**

2022	Prix		
	Haut	Bas	Volume
Janvier	29,34 \$	28,68 \$	53 986
Février	28,77 \$	27,72 \$	66 393
Mars	28,31 \$	27,09 \$	35 804
Avril	27,26 \$	25,84 \$	86 836
Mai	26,12 \$	25,29 \$	99 334
Juin	25,85 \$	24,91 \$	50 292
Juillet	25,64 \$	25,02 \$	19 698
Août	25,84 \$	24,99 \$	16 115
Septembre	24,80 \$	23,25 \$	248 348
Octobre	23,68 \$	22,82 \$	83 798
Novembre	24,13 \$	23,21 \$	14 549
Décembre	24,94 \$	23,88 \$	73 073

**FINB BMO communications mondiales
(TSX)**

2022	Prix		
	Haut	Bas	Volume
Janvier	30,64 \$	27,68 \$	188 812
Février	29,32 \$	27,32 \$	186 771
Mars	27,96 \$	26,38 \$	104 949
Avril	28,23 \$	25,47 \$	91 566
Mai	26,20 \$	24,54 \$	243 373
Juin	25,31 \$	23,17 \$	78 781
Juillet	25,00 \$	23,81 \$	93 259
Août	25,94 \$	24,37 \$	128 902
Septembre	24,68 \$	22,62 \$	43 166
Octobre	23,87 \$	22,27 \$	74 088
Novembre	24,22 \$	22,34 \$	44 923
Décembre	24,56 \$	22,52 \$	102 934

**FINB BMO biens de consommation discrétionnaires
mondiaux couvert en dollars canadiens
(TSX)**

2022	Prix		
	Haut	Bas	Volume
Janvier	38,37 \$	32,94 \$	1 157 472
Février	35,33 \$	32,32 \$	76 886
Mars	35,00 \$	30,58 \$	98 027
Avril	34,54 \$	30,79 \$	1 073 503
Mai	31,32 \$	27,15 \$	217 763
Juin	29,92 \$	26,27 \$	320 506
Juillet	30,51 \$	27,25 \$	122 127
Août	32,42 \$	29,77 \$	84 541
Septembre	31,18 \$	27,31 \$	209 845
Octobre	28,67 \$	27,00 \$	73 518
Novembre	29,38 \$	27,22 \$	66 256
Décembre	29,65 \$	27,02 \$	132 764

**FINB BMO biens de consommation essentiels
mondiaux couvert en dollars canadiens
(TSX)**

2022	Prix		
	Haut	Bas	Volume
Janvier	24,90 \$	24,07 \$	211 251
Février	24,67 \$	23,77 \$	430 890
Mars	24,17 \$	22,86 \$	349 073
Avril	25,12 \$	24,18 \$	1 152 369
Mai	25,03 \$	23,36 \$	516 209
Juin	24,26 \$	22,53 \$	370 539
Juillet	24,37 \$	23,57 \$	168 441
Août	24,94 \$	23,93 \$	188 215
Septembre	24,15 \$	22,15 \$	282 624
Octobre	23,42 \$	21,94 \$	128 846
Novembre	24,65 \$	23,06 \$	130 770
Décembre	24,86 \$	23,98 \$	131 705

**FINB BMO infrastructures mondiales
(TSX)**

2022	Prix		
	Haut	Bas	Volume
Janvier	43,05 \$	41,28 \$	895 146
Février	42,99 \$	41,19 \$	352 671
Mars	45,50 \$	42,84 \$	573 202
Avril	47,32 \$	45,29 \$	1 271 680
Mai	47,13 \$	44,60 \$	2 574 359
Juin	46,73 \$	41,43 \$	563 562
Juillet	45,82 \$	43,05 \$	369 034
Août	47,19 \$	45,11 \$	390 257
Septembre	46,51 \$	41,77 \$	1 273 612
Octobre	43,24 \$	40,16 \$	437 674
Novembre	45,83 \$	42,33 \$	605 624
Décembre	45,89 \$	43,80 \$	374 328

**FINB BMO obligations de gouvernements
(TSX)**

2022	Prix		
	Haut	Bas	Volume
Janvier	51,45 \$	50,10 \$	1 486 162
Février	50,31 \$	49,30 \$	2 571 272
Mars	50,54 \$	47,63 \$	349 407
Avril	47,96 \$	46,23 \$	858 266
Mai	46,62 \$	45,44 \$	187 786
Juin	46,12 \$	43,86 \$	448 196
Juillet	46,72 \$	44,71 \$	104 463
Août	46,54 \$	45,26 \$	188 097
Septembre	45,60 \$	44,69 \$	1 764 920
Octobre	44,87 \$	42,95 \$	191 998
Novembre	45,74 \$	43,20 \$	57 259
Décembre	46,46 \$	44,45 \$	217 682

**FINB BMO obligations de sociétés de haute qualité
(TSX)**

2022	Prix		
	Haut	Bas	Volume
Janvier	29,47 \$	29,13 \$	31 235
Février	29,15 \$	28,86 \$	35 944
Mars	29,04 \$	28,06 \$	39 453
Avril	28,12 \$	27,70 \$	25 908
Mai	27,82 \$	27,57 \$	89 904
Juin	27,58 \$	27,08 \$	20 496
Juillet	27,54 \$	27,18 \$	8 022
Août	27,68 \$	27,34 \$	17 878
Septembre	27,37 \$	27,00 \$	44 123
Octobre	26,96 \$	26,54 \$	100 609
Novembre	27,30 \$	26,67 \$	130 256
Décembre	27,66 \$	27,15 \$	238 823

**FINB BMO obligations de sociétés américaines à
haut rendement couvertes en dollars canadiens
(TSX)**

2022	Prix		
	Haut	Bas	Volume
Janvier	13,03 \$	12,49 \$	2 719 802
Février	12,68 \$	12,32 \$	2 232 740
Mars	12,50 \$	11,99 \$	21 473 789
Avril	12,29 \$	11,61 \$	11 912 907
Mai	11,72 \$	11,15 \$	7 681 159
Juin	11,67 \$	10,75 \$	3 685 230
Juillet	11,38 \$	10,71 \$	16 298 824
Août	11,61 \$	10,85 \$	1 474 323
Septembre	11,17 \$	10,38 \$	18 412 116
Octobre	10,89 \$	10,36 \$	2 258 255
Novembre	10,99 \$	10,42 \$	13 772 768
Décembre	11,08 \$	10,55 \$	8 271 338

**FINB BMO obligations de sociétés américaines à
haut rendement**
(TSX)

2022	Prix		
	Haut	Bas	Volume
Janvier	19,14 \$	18,62 \$	157 709
Février	18,68 \$	18,27 \$	284 258
Mars	18,37 \$	17,63 \$	190 233
Avril	17,75 \$	17,29 \$	830 054
Mai	17,40 \$	16,79 \$	1 363 860
Juin	17,22 \$	16,10 \$	80 549
Juillet	16,99 \$	16,15 \$	1 233 489
Août	17,40 \$	16,72 \$	409 661
Septembre	16,93 \$	16,65 \$	1 064 258
Octobre	17,15 \$	16,68 \$	2 501 369
Novembre	17,20 \$	16,53 \$	710 745
Décembre	17,51 \$	16,88 \$	616 650

**FINB BMO obligations de sociétés américaines à haut rendement
(parts en dollars américains – TSX)**

2022	Prix		
	Haut	Bas	Volume
Janvier	19,80 \$	19,34 \$	22 916
Février	- \$	- \$	5
Mars	18,42 \$	18,42 \$	7 551
Avril	18,05 \$	17,89 \$	3 726
Mai	17,54 \$	17,54 \$	1 025
Juin	17,46 \$	17,46 \$	4 035
Juillet	16,99 \$	16,57 \$	40 785
Août	17,55 \$	17,00 \$	4 359
Septembre	16,62 \$	15,88 \$	1 145
Octobre	16,33 \$	16,08 \$	8 031
Novembre	16,11 \$	16,11 \$	893
Décembre	16,62 \$	16,20 \$	2 124

**FINB BMO Japon
(TSX)**

2022	Prix		
	Haut	Bas	Volume
Janvier	29,20 \$	28,75 \$	20 993
Février	30,20 \$	28,34 \$	347 087
Mars	29,31 \$	27,54 \$	10 369 934
Avril	27,95 \$	26,68 \$	281 460
Mai	27,40 \$	26,52 \$	69 625
Juin	26,90 \$	25,23 \$	745 928
Juillet	26,73 \$	25,14 \$	39 659
Août	27,38 \$	26,15 \$	112 537
Septembre	25,95 \$	24,85 \$	46 305
Octobre	25,63 \$	24,63 \$	50 123
Novembre	27,83 \$	25,27 \$	800 537
Décembre	28,10 \$	27,26 \$	399 133

**FINB BMO Japon
(parts couvertes – TSX)**

2022	Prix		
	Haut	Bas	Volume
Janvier	- \$	- \$	-
Février	30,21 \$	29,38 \$	15 907
Mars	31,65 \$	27,66 \$	30 410
Avril	30,97 \$	30,17 \$	17 134
Mai	30,58 \$	30,03 \$	14 073
Juin	29,90 \$	29,22 \$	13 142
Juillet	30,90 \$	29,68 \$	7 006
Août	- \$	- \$	97
Septembre	31,59 \$	30,05 \$	15 070
Octobre	30,56 \$	30,56 \$	212
Novembre	32,20 \$	30,90 \$	14 026
Décembre	31,41 \$	31,41 \$	63

**FINB BMO petites aurifères
(TSX)**

2022	Prix		
	Haut	Bas	Volume
Janvier	65,41 \$	59,98 \$	136 737
Février	70,22 \$	60,49 \$	133 824
Mars	79,05 \$	72,39 \$	281 870
Avril	82,75 \$	70,83 \$	156 043
Mai	73,21 \$	62,68 \$	177 211
Juin	68,50 \$	55,95 \$	132 303
Juillet	57,56 \$	51,74 \$	123 338
Août	57,11 \$	50,25 \$	91 293
Septembre	55,53 \$	48,31 \$	302 987
Octobre	58,80 \$	51,41 \$	120 394
Novembre	62,54 \$	50,53 \$	124 786
Décembre	65,18 \$	60,86 \$	164 734

**FINB BMO échelonné actions privilégiées
(TSX)**

2022	Prix		
	Haut	Bas	Volume
Janvier	11,72 \$	11,53 \$	19 569 121
Février	11,60 \$	11,13 \$	24 962 755
Mars	11,22 \$	10,83 \$	37 723 713
Avril	11,11 \$	10,09 \$	31 869 483
Mai	10,75 \$	10,25 \$	23 316 975
Juin	11,00 \$	10,26 \$	21 791 615
Juillet	10,24 \$	9,79 \$	14 805 811
Août	10,41 \$	10,18 \$	9 987 551
Septembre	10,26 \$	9,55 \$	13 895 438
Octobre	9,54 \$	9,11 \$	15 399 315
Novembre	9,33 \$	9,06 \$	23 920 674
Décembre	9,25 \$	8,89 \$	23 968 417

**FINB BMO échelonné actions privilégiées
(parts en dollars américains – TSX)**

2022	Prix		
	Haut	Bas	Volume
Janvier	20,02 \$	19,91 \$	251 309
Février	20,11 \$	19,20 \$	257 660
Mars	19,64 \$	18,60 \$	12 701
Avril	19,52 \$	17,45 \$	5 600
Mai	18,68 \$	17,55 \$	7 845
Juin	18,95 \$	17,42 \$	4 331
Juillet	17,37 \$	16,79 \$	2 200
Août	17,84 \$	17,40 \$	280 476
Septembre	17,14 \$	15,27 \$	8 001
Octobre	15,47 \$	14,59 \$	10 316
Novembre	15,26 \$	14,85 \$	3 327
Décembre	15,09 \$	14,46 \$	5 257

**FINB BMO obligations de sociétés à long terme
(TSX)**

2022	Prix		
	Haut	Bas	Volume
Janvier	18,63 \$	17,75 \$	849 506
Février	17,83 \$	17,08 \$	762 211
Mars	17,51 \$	16,27 \$	2 998 001
Avril	16,76 \$	15,41 \$	3 281 063
Mai	15,51 \$	15,03 \$	1 214 318
Juin	15,20 \$	14,27 \$	735 782
Juillet	15,77 \$	14,78 \$	1 686 273
Août	15,84 \$	15,13 \$	2 599 956
Septembre	15,30 \$	14,73 \$	1 319 889
Octobre	14,73 \$	13,72 \$	1 653 806
Novembre	15,24 \$	13,86 \$	1 655 088
Décembre	15,73 \$	14,66 \$	1 630 955

**FINB BMO obligations fédérales à long terme
(TSX)**

2022	Prix		
	Haut	Bas	Volume
Janvier	17,55 \$	16,70 \$	10 312 236
Février	16,82 \$	16,20 \$	8 334 076
Mars	17,04 \$	15,21 \$	27 826 779
Avril	15,71 \$	14,50 \$	18 760 668
Mai	14,60 \$	13,94 \$	12 993 417
Juin	14,31 \$	13,07 \$	10 096 611
Juillet	14,60 \$	13,55 \$	5 916 436
Août	14,65 \$	13,89 \$	5 507 356
Septembre	14,14 \$	13,53 \$	29 779 524
Octobre	13,71 \$	12,51 \$	7 230 656
Novembre	14,08 \$	12,57 \$	8 495 912
Décembre	14,63 \$	13,27 \$	9 839 932

**FINB BMO obligations provinciales à long terme
(TSX)**

2022	Prix		
	Haut	Bas	Volume
Janvier	16,36 \$	15,52 \$	1 210 298
Février	15,60 \$	14,90 \$	2 751 091
Mars	15,51 \$	14,09 \$	1 313 612
Avril	14,60 \$	13,45 \$	6 284 648
Mai	13,55 \$	13,02 \$	2 317 337
Juin	13,37 \$	12,24 \$	961 843
Juillet	13,61 \$	12,68 \$	849 569
Août	13,62 \$	12,96 \$	1 394 892
Septembre	13,11 \$	12,59 \$	380 477
Octobre	12,69 \$	11,69 \$	811 109
Novembre	13,11 \$	11,79 \$	897 798
Décembre	13,48 \$	12,51 \$	1 902 378

**FINB BMO obligations du Trésor américain à long terme
(NEO Bourse)**

2022	Prix		
	Haut	Bas	Volume
Janvier	55,60 \$	53,51 \$	195 137
Février	54,90 \$	52,47 \$	409 849
Mars	55,07 \$	48,94 \$	437 099
Avril	50,30 \$	45,49 \$	232 306
Mai	46,77 \$	44,57 \$	210 272
Juin	45,02 \$	42,94 \$	184 875
Juillet	46,37 \$	44,18 \$	559 426
Août	46,52 \$	43,73 \$	271 435
Septembre	44,12 \$	42,21 \$	213 140
Octobre	42,72 \$	38,39 \$	310 621
Novembre	42,31 \$	38,29 \$	249 438
Décembre	45,31 \$	40,64 \$	379 467

**FINB BMO obligations du Trésor américain à long terme
(parts couvertes – NEO Bourse)**

2022	Prix		
	Haut	Bas	Volume
Janvier	49,79 \$	48,41 \$	30 098
Février	49,11 \$	46,61 \$	197 784
Mars	48,94 \$	44,44 \$	256 757
Avril	45,65 \$	40,94 \$	89 544
Mai	41,16 \$	39,19 \$	166 715
Juin	40,22 \$	37,57 \$	167 701
Juillet	40,66 \$	38,69 \$	50 310
Août	41,04 \$	38,17 \$	140 813
Septembre	38,01 \$	34,66 \$	493 327
Octobre	35,48 \$	31,56 \$	565 416
Novembre	35,63 \$	32,01 \$	5 660 109
Décembre	37,56 \$	33,96 \$	645 599

**FINB BMO obligations du Trésor américain à long terme
(parts en dollars américains – NEO Bourse)**

2022	Prix		
	Haut	Bas	Volume
Janvier	57,57 \$	55,92 \$	38 078
Février	56,79 \$	53,91 \$	4 477
Mars	56,57 \$	51,33 \$	18 140
Avril	52,70 \$	47,27 \$	12 156
Mai	47,60 \$	45,34 \$	11 643
Juin	46,43 \$	43,52 \$	26 883
Juillet	47,02 \$	44,71 \$	36 676
Août	47,44 \$	44,21 \$	6 176
Septembre	43,98 \$	40,28 \$	47 167
Octobre	41,20 \$	36,63 \$	10 300
Novembre	41,04 \$	37,14 \$	87 081
Décembre	43,49 \$	39,36 \$	78 552

**FINB BMO obligations de sociétés à moyen terme
(TSX)**

2022	Prix		
	Haut	Bas	Volume
Janvier	16,57 \$	16,16 \$	2 732 656
Février	16,23 \$	15,85 \$	5 298 786
Mars	16,13 \$	15,27 \$	13 292 644
Avril	15,36 \$	14,84 \$	11 872 569
Mai	14,91 \$	14,68 \$	2 214 655
Juin	14,69 \$	14,12 \$	4 637 355
Juillet	15,10 \$	14,46 \$	6 102 373
Août	15,05 \$	14,55 \$	2 171 770
Septembre	14,62 \$	14,32 \$	3 998 728
Octobre	14,43 \$	13,97 \$	2 766 501
Novembre	14,75 \$	14,02 \$	5 397 110
Décembre	15,00 \$	14,47 \$	4 467 079

**FINB BMO obligations fédérales à moyen terme
(TSX)**

2022	Prix		
	Haut	Bas	Volume
Janvier	16,20 \$	15,86 \$	2 130 776
Février	15,95 \$	15,71 \$	1 296 961
Mars	16,11 \$	15,03 \$	3 054 079
Avril	15,11 \$	14,66 \$	2 762 420
Mai	14,82 \$	14,42 \$	3 031 205
Juin	14,53 \$	13,84 \$	2 798 264
Juillet	14,97 \$	14,23 \$	1 806 403
Août	14,90 \$	14,39 \$	2 468 383
Septembre	14,50 \$	14,20 \$	2 881 295
Octobre	14,42 \$	13,84 \$	4 521 136
Novembre	14,67 \$	13,92 \$	2 800 016
Décembre	14,83 \$	14,25 \$	52 955 642

**FINB BMO obligations provinciales à moyen terme
(TSX)**

2022	Prix		
	Haut	Bas	Volume
Janvier	15,11 \$	14,78 \$	15 870 536
Février	14,85 \$	14,60 \$	2 279 907
Mars	14,95 \$	14,04 \$	2 659 579
Avril	14,14 \$	13,72 \$	8 557 505
Mai	13,83 \$	13,53 \$	5 131 141
Juin	13,63 \$	13,02 \$	3 494 074
Juillet	13,98 \$	13,38 \$	2 659 655
Août	13,91 \$	13,43 \$	2 286 144
Septembre	13,56 \$	13,29 \$	2 140 121
Octobre	13,48 \$	12,99 \$	3 879 660
Novembre	13,71 \$	13,03 \$	5 262 302
Décembre	13,84 \$	13,38 \$	5 214 623

**FINB BMO obligations de sociétés américaines de qualité à moyen terme couvertes en dollars canadiens
(TSX)**

2022	Prix		
	Haut	Bas	Volume
Janvier	15,02 \$	14,63 \$	940 504
Février	14,71 \$	14,26 \$	2 559 355
Mars	14,54 \$	13,81 \$	38 066 861
Avril	13,88 \$	13,21 \$	17 143 167
Mai	13,41 \$	13,09 \$	8 787 801
Juin	13,26 \$	12,61 \$	24 774 696
Juillet	13,38 \$	12,95 \$	15 287 577
Août	13,36 \$	12,80 \$	10 942 372
Septembre	12,78 \$	12,06 \$	5 576 183
Octobre	12,29 \$	11,82 \$	7 085 749
Novembre	12,57 \$	11,94 \$	21 550 356
Décembre	12,80 \$	12,36 \$	5 734 997

**FINB BMO obligations de sociétés américaines de qualité à moyen terme
(TSX)**

2022	Prix		
	Haut	Bas	Volume
Janvier	18,92 \$	18,27 \$	803 352
Février	18,48 \$	17,98 \$	534 647
Mars	18,30 \$	17,11 \$	434 037
Avril	17,21 \$	16,60 \$	2 057 396
Mai	17,12 \$	16,63 \$	4 676 314
Juin	16,65 \$	16,22 \$	549 540
Juillet	17,00 \$	16,46 \$	3 178 391
Août	17,09 \$	16,71 \$	1 681 011
Septembre	16,75 \$	16,49 \$	3 992 295
Octobre	16,77 \$	16,18 \$	7 235 144
Novembre	16,92 \$	16,12 \$	1 157 352
Décembre	17,45 \$	16,76 \$	1 414 003

**FINB BMO obligations de sociétés américaines de qualité à moyen terme
(parts en dollars américains – TSX)**

2022	Prix		
	Haut	Bas	Volume
Janvier	15,06 \$	14,72 \$	189 435
Février	14,76 \$	14,38 \$	143 813
Mars	14,56 \$	13,84 \$	170 831
Avril	13,96 \$	13,28 \$	253 925
Mai	13,51 \$	13,16 \$	154 136
Juin	13,32 \$	12,70 \$	210 858
Juillet	13,40 \$	13,00 \$	108 535
Août	13,39 \$	12,99 \$	122 563
Septembre	12,87 \$	12,21 \$	88 954
Octobre	12,52 \$	11,95 \$	156 158
Novembre	12,71 \$	12,09 \$	224 384
Décembre	12,94 \$	12,59 \$	137 146

**FINB BMO obligations du Trésor américain à moyen terme
(NEO Bourse)**

2022	Prix		
	Haut	Bas	Volume
Janvier	50,36 \$	48,77 \$	50 485
Février	49,64 \$	48,86 \$	484 092
Mars	50,21 \$	46,44 \$	25 931
Avril	46,87 \$	45,39 \$	14 125
Mai	47,50 \$	45,92 \$	88 584
Juin	46,57 \$	45,14 \$	184 804
Juillet	47,44 \$	46,10 \$	21 369
Août	47,31 \$	46,34 \$	30 079
Septembre	46,99 \$	45,80 \$	130 648
Octobre	46,84 \$	45,46 \$	25 459
Novembre	46,78 \$	44,98 \$	10 714
Décembre	48,06 \$	46,18 \$	25 438

**FINB BMO obligations du Trésor américain à moyen terme
(parts en dollars américains – NEO Bourse)**

2022	Prix		
	Haut	Bas	Volume
Janvier	52,21 \$	51,36 \$	6 524
Février	51,67 \$	50,66 \$	16 676
Mars	51,94 \$	49,08 \$	11 016
Avril	49,06 \$	47,60 \$	14 955
Mai	48,46 \$	47,19 \$	24 642
Juin	47,82 \$	45,98 \$	27 109
Juillet	48,53 \$	47,14 \$	1 386
Août	48,50 \$	46,86 \$	6 856
Septembre	46,88 \$	44,51 \$	9 770
Octobre	45,38 \$	43,70 \$	5 226
Novembre	45,63 \$	43,93 \$	18 762
Décembre	46,30 \$	44,92 \$	9 477

FINB BMO MSCI ACWI actions alignées sur l'Accord de Paris (TSX)

2022	Prix		
	Haut	Bas	Volume
Janvier	29,70 \$	29,70 \$	5 115
Février	31,18 \$	29,27 \$	78 980
Mars	30,22 \$	28,65 \$	92 746
Avril	29,91 \$	28,56 \$	16 602
Mai	27,74 \$	26,31 \$	9 620
Juin	27,55 \$	25,48 \$	55 813
Juillet	26,83 \$	25,71 \$	36 998
Août	28,59 \$	27,00 \$	10 790
Septembre	26,80 \$	25,54 \$	10 206
Octobre	26,15 \$	25,32 \$	5 180
Novembre	27,98 \$	25,91 \$	2 850
Décembre	28,66 \$	26,90 \$	24 125

FINB BMO MSCI Monde de haute qualité (TSX)

2022	Prix		
	Haut	Bas	Volume
Janvier	54,38 \$	48,30 \$	777 904
Février	51,12 \$	46,52 \$	519 774
Mars	49,60 \$	45,30 \$	677 862
Avril	49,09 \$	44,62 \$	544 076
Mai	46,39 \$	41,99 \$	595 042
Juin	44,12 \$	40,07 \$	472 425
Juillet	44,26 \$	41,03 \$	289 624
Août	45,69 \$	42,68 \$	1 045 714
Septembre	43,39 \$	40,47 \$	585 158
Octobre	42,34 \$	40,17 \$	833 631
Novembre	45,07 \$	40,68 \$	900 773
Décembre	45,71 \$	42,86 \$	283 518

FINB BMO MSCI Canada ESG Leaders (TSX)

2022	Prix		
	Haut	Bas	Volume
Janvier	36,98 \$	34,76 \$	212 503
Février	36,76 \$	34,59 \$	211 693
Mars	37,28 \$	35,13 \$	510 683
Avril	36,88 \$	33,95 \$	390 019
Mai	34,67 \$	32,24 \$	181 422
Juin	34,00 \$	30,28 \$	141 805
Juillet	31,98 \$	29,67 \$	104 971
Août	33,15 \$	31,24 \$	185 784
Septembre	32,43 \$	29,60 \$	456 696
Octobre	31,06 \$	28,90 \$	101 358
Novembre	32,79 \$	30,49 \$	70 693
Décembre	33,01 \$	30,56 \$	122 884

FINB BMO MSCI Canada valeur (TSX)

2022	Prix		
	Haut	Bas	Volume
Janvier	26,40 \$	24,74 \$	94 561
Février	27,05 \$	25,49 \$	332 206
Mars	27,33 \$	25,76 \$	530 058
Avril	26,80 \$	25,88 \$	99 972
Mai	26,85 \$	24,64 \$	140 758
Juin	24,78 \$	23,50 \$	491 394
Juillet	25,44 \$	22,85 \$	329 879
Août	24,88 \$	24,26 \$	56 682
Septembre	24,63 \$	22,80 \$	251 396
Octobre	25,70 \$	22,92 \$	111 075
Novembre	26,40 \$	24,42 \$	82 907
Décembre	25,80 \$	24,32 \$	19 774

**FINB BMO MSCI China ESG Leaders
(TSX)**

2022	Prix		
	Haut	Bas	Volume
Janvier	20,39 \$	18,90 \$	1 177 372
Février	20,15 \$	18,06 \$	846 876
Mars	18,01 \$	13,67 \$	3 415 374
Avril	17,28 \$	14,46 \$	1 063 669
Mai	16,07 \$	14,43 \$	782 307
Juin	17,64 \$	15,58 \$	986 219
Juillet	17,63 \$	15,08 \$	705 266
Août	15,51 \$	14,75 \$	2 131 536
Septembre	15,18 \$	13,60 \$	540 891
Octobre	14,13 \$	11,04 \$	1 817 758
Novembre	14,56 \$	11,55 \$	1 162 135
Décembre	15,46 \$	14,44 \$	2 313 899

**FINB BMO MSCI EAFE ESG Leaders
(TSX)**

2022	Prix		
	Haut	Bas	Volume
Janvier	33,20 \$	30,88 \$	192 870
Février	31,94 \$	29,95 \$	321 968
Mars	30,23 \$	27,75 \$	458 070
Avril	29,82 \$	28,13 \$	98 726
Mai	28,55 \$	27,20 \$	262 361
Juin	28,25 \$	25,99 \$	223 921
Juillet	27,22 \$	25,67 \$	105 233
Août	27,73 \$	26,18 \$	98 612
Septembre	26,51 \$	24,35 \$	234 635
Octobre	25,83 \$	24,53 \$	65 038
Novembre	28,90 \$	25,60 \$	87 669
Décembre	29,47 \$	28,33 \$	164 609

**FINB BMO MSCI EAFE couvert en dollars canadiens
(TSX)**

2022	Prix		
	Haut	Bas	Volume
Janvier	26,14 \$	24,49 \$	2 247 515
Février	25,38 \$	24,05 \$	2 792 334
Mars	24,99 \$	22,37 \$	7 550 821
Avril	24,88 \$	23,68 \$	4 487 911
Mai	24,42 \$	23,11 \$	5 911 051
Juin	24,55 \$	22,37 \$	3 727 120
Juillet	23,99 \$	22,67 \$	1 338 217
Août	24,30 \$	23,26 \$	1 820 429
Septembre	23,76 \$	21,59 \$	748 230
Octobre	22,92 \$	21,78 \$	1 736 837
Novembre	24,53 \$	22,75 \$	2 790 645
Décembre	24,61 \$	23,41 \$	3 709 209

**FINB BMO MSCI EAFE
(TSX)**

2022	Prix		
	Haut	Bas	Volume
Janvier	21,66 \$	20,25 \$	36 125 353
Février	21,02 \$	19,86 \$	11 021 610
Mars	19,84 \$	18,33 \$	21 376 909
Avril	19,73 \$	18,50 \$	11 642 780
Mai	18,98 \$	17,98 \$	20 282 692
Juin	18,84 \$	17,28 \$	10 219 928
Juillet	18,12 \$	17,00 \$	11 736 040
Août	18,41 \$	17,43 \$	7 508 713
Septembre	17,69 \$	16,40 \$	25 487 074
Octobre	17,39 \$	16,43 \$	15 705 058
Novembre	19,23 \$	17,13 \$	19 012 970
Décembre	19,66 \$	18,85 \$	18 072 971

**FINB BMO MSCI marchés émergents
(TSX)**

2022	Prix		
	Haut	Bas	Volume
Janvier	23,03 \$	21,80 \$	5 434 397
Février	22,92 \$	21,50 \$	5 463 649
Mars	21,19 \$	19,41 \$	23 144 650
Avril	21,13 \$	19,14 \$	7 532 400
Mai	20,01 \$	18,77 \$	3 577 343
Juin	19,75 \$	18,76 \$	13 275 558
Juillet	18,97 \$	18,30 \$	7 671 073
Août	19,19 \$	18,50 \$	2 718 366
Septembre	18,82 \$	17,50 \$	4 786 769
Octobre	18,27 \$	16,88 \$	2 398 863
Novembre	19,34 \$	17,22 \$	12 067 058
Décembre	19,45 \$	18,35 \$	21 419 968

**FINB BMO MSCI Europe de haute qualité couvert en dollars canadiens
(TSX)**

2022	Prix		
	Haut	Bas	Volume
Janvier	30,37 \$	27,73 \$	1 730 392
Février	28,63 \$	26,92 \$	1 419 383
Mars	28,22 \$	25,54 \$	11 903 070
Avril	28,27 \$	26,83 \$	1 591 434
Mai	27,28 \$	25,46 \$	1 709 663
Juin	26,83 \$	24,09 \$	1 804 602
Juillet	27,22 \$	24,93 \$	1 120 747
Août	27,15 \$	25,54 \$	1 723 394
Septembre	26,17 \$	23,80 \$	1 774 760
Octobre	25,29 \$	23,97 \$	675 396
Novembre	27,40 \$	24,87 \$	1 344 623
Décembre	27,49 \$	25,91 \$	841 297

**FINB BMO MSCI innovation de fintech
(TSX)**

2022	Prix		
	Haut	Bas	Volume
Janvier	27,47 \$	24,09 \$	106 794
Février	26,31 \$	23,16 \$	40 402
Mars	24,47 \$	20,65 \$	69 133
Avril	24,34 \$	20,71 \$	14 624
Mai	21,86 \$	18,80 \$	56 117
Juin	21,33 \$	18,85 \$	35 480
Juillet	20,58 \$	19,40 \$	30 359
Août	22,01 \$	20,53 \$	47 801
Septembre	20,84 \$	18,94 \$	18 411
Octobre	20,15 \$	18,24 \$	63 223
Novembre	20,50 \$	18,31 \$	95 085
Décembre	21,44 \$	19,79 \$	37 860

**FINB BMO MSCI innovation en génomique
(TSX)**

2022	Prix		
	Haut	Bas	Volume
Janvier	27,07 \$	22,18 \$	246 341
Février	24,19 \$	21,59 \$	120 292
Mars	23,74 \$	21,03 \$	155 234
Avril	23,90 \$	20,50 \$	196 845
Mai	21,37 \$	18,45 \$	318 343
Juin	20,65 \$	18,37 \$	285 571
Juillet	21,96 \$	20,41 \$	184 353
Août	22,56 \$	20,29 \$	98 564
Septembre	21,25 \$	18,94 \$	15 878
Octobre	20,24 \$	18,95 \$	4 346
Novembre	21,25 \$	19,78 \$	21 715
Décembre	21,63 \$	20,31 \$	14 075

**FINB BMO MSCI Global ESG Leaders
(TSX)**

2022	Prix		
	Haut	Bas	Volume
Janvier	39,55 \$	35,99 \$	55 606
Février	37,68 \$	35,25 \$	107 212
Mars	36,81 \$	34,19 \$	63 185
Avril	36,49 \$	34,05 \$	53 731
Mai	34,95 \$	31,94 \$	55 019
Juin	33,47 \$	30,63 \$	103 143
Juillet	33,26 \$	31,29 \$	42 880
Août	34,52 \$	32,50 \$	33 269
Septembre	33,03 \$	30,74 \$	41 808
Octobre	32,58 \$	30,58 \$	39 645
Novembre	34,27 \$	31,60 \$	155 787
Décembre	34,83 \$	32,95 \$	53 442

**FINB BMO MSCI India ESG Leaders
(TSX)**

2022	Prix		
	Haut	Bas	Volume
Janvier	41,89 \$	38,25 \$	162 608
Février	40,18 \$	37,50 \$	131 852
Mars	39,29 \$	35,47 \$	240 695
Avril	40,35 \$	37,90 \$	216 569
Mai	38,96 \$	35,34 \$	198 741
Juin	36,73 \$	34,17 \$	159 002
Juillet	37,05 \$	34,76 \$	166 699
Août	38,90 \$	37,57 \$	225 195
Septembre	38,64 \$	36,47 \$	159 379
Octobre	38,84 \$	36,74 \$	321 409
Novembre	41,00 \$	38,58 \$	308 095
Décembre	40,87 \$	38,10 \$	170 527

**FINB BMO MSCI innovation
(TSX)**

2022	Prix		
	Haut	Bas	Volume
Janvier	29,89 \$	25,22 \$	185 375
Février	27,47 \$	23,97 \$	119 249
Mars	26,16 \$	22,19 \$	189 216
Avril	25,81 \$	22,24 \$	34 011
Mai	23,39 \$	20,21 \$	160 239
Juin	22,23 \$	19,62 \$	40 592
Juillet	22,60 \$	21,16 \$	38 892
Août	24,24 \$	21,92 \$	88 832
Septembre	22,52 \$	20,34 \$	36 985
Octobre	21,45 \$	19,99 \$	23 952
Novembre	22,08 \$	20,03 \$	66 432
Décembre	22,33 \$	20,27 \$	67 862

**FINB BMO MSCI innovation liée à Internet
nouvelle génération
(TSX)**

2022	Prix		
	Haut	Bas	Volume
Janvier	32,95 \$	28,02 \$	44 889
Février	30,40 \$	27,09 \$	4 847
Mars	28,92 \$	24,82 \$	11 917
Avril	28,36 \$	24,63 \$	4 827
Mai	24,41 \$	22,24 \$	4 320
Juin	24,02 \$	21,58 \$	7 568
Juillet	23,03 \$	22,59 \$	2 607
Août	25,40 \$	24,20 \$	5 927
Septembre	24,03 \$	21,92 \$	1 761
Octobre	22,49 \$	21,11 \$	3 492
Novembre	22,99 \$	20,38 \$	13 258
Décembre	23,61 \$	21,58 \$	8 573

**FINB BMO MSCI innovation technologique et industrielle
(TSX)**

2022	Prix		
	Haut	Bas	Volume
Janvier	34,46 \$	29,10 \$	21 134
Février	31,72 \$	28,76 \$	98 017
Mars	31,03 \$	26,81 \$	32 398
Avril	30,48 \$	27,10 \$	11 389
Mai	27,62 \$	24,18 \$	94 145
Juin	26,28 \$	23,86 \$	8 644
Juillet	25,20 \$	24,04 \$	4 572
Août	27,46 \$	25,72 \$	4 247
Septembre	26,00 \$	23,85 \$	2 966
Octobre	24,46 \$	23,01 \$	6 715
Novembre	25,60 \$	23,44 \$	30 286
Décembre	25,86 \$	22,99 \$	28 637

**FINB BMO MSCI USA ESG Leaders
(TSX)**

2022	Prix		
	Haut	Bas	Volume
Janvier	43,30 \$	38,97 \$	274 996
Février	41,10 \$	38,03 \$	18 201 273
Mars	40,51 \$	37,59 \$	8 482 326
Avril	40,28 \$	37,44 \$	198 767
Mai	38,60 \$	34,85 \$	112 439
Juin	36,53 \$	33,42 \$	173 751
Juillet	37,02 \$	34,56 \$	232 608
Août	38,73 \$	36,13 \$	3 652 686
Septembre	36,97 \$	34,45 \$	60 433
Octobre	36,54 \$	34,15 \$	279 480
Novembre	37,48 \$	34,92 \$	110 356
Décembre	38,32 \$	35,82 \$	1 130 779

**FINB BMO MSCI USA ESG Leaders
(parts couvertes – TSX)**

2022	Prix		
	Haut	Bas	Volume
Janvier	36,87 \$	33,47 \$	36 196
Février	35,71 \$	33,18 \$	21 751 634
Mars	35,82 \$	32,39 \$	24 365
Avril	35,30 \$	32,17 \$	5 712
Mai	32,50 \$	29,84 \$	45 659
Juin	31,88 \$	28,67 \$	132 637
Juillet	31,60 \$	29,67 \$	65 069
Août	32,91 \$	30,83 \$	12 432
Septembre	31,22 \$	27,49 \$	46 811
Octobre	29,33 \$	27,07 \$	73 524
Novembre	30,65 \$	28,30 \$	63 111
Décembre	30,27 \$	29,81 \$	2 220

**FINB BMO MSCI américaines de haute qualité
(TSX)**

2022	Prix		
	Haut	Bas	Volume
Janvier	62,26 \$	54,87 \$	1 061 122
Février	58,67 \$	52,79 \$	1 704 766
Mars	57,17 \$	52,23 \$	1 331 830
Avril	56,58 \$	52,26 \$	868 981
Mai	54,02 \$	48,78 \$	1 064 457
Juin	51,57 \$	46,52 \$	402 014
Juillet	51,97 \$	48,08 \$	1 094 369
Août	54,24 \$	50,13 \$	372 387
Septembre	51,21 \$	47,54 \$	336 794
Octobre	50,69 \$	47,30 \$	463 614
Novembre	53,23 \$	48,23 \$	753 552
Décembre	53,52 \$	50,24 \$	477 125

**FINB BMO MSCI américaines de haute qualité
(parts couvertes – TSX)**

2022	Prix		
	Haut	Bas	Volume
Janvier	43,00 \$	37,78 \$	85 687
Février	40,34 \$	36,36 \$	30 631
Mars	39,69 \$	35,63 \$	20 753
Avril	39,21 \$	35,70 \$	49 559
Mai	36,73 \$	33,34 \$	4 800
Juin	35,05 \$	31,25 \$	7 389
Juillet	35,15 \$	32,33 \$	11 899
Août	36,56 \$	33,42 \$	23 581
Septembre	34,18 \$	29,94 \$	148 731
Octobre	32,22 \$	29,62 \$	418 627
Novembre	34,24 \$	30,67 \$	537 522
Décembre	34,33 \$	31,92 \$	171 985

**FINB BMO MSCI américaines de haute qualité
(parts en dollars américains – TSX)**

2022	Prix		
	Haut	Bas	Volume
Janvier	43,20 \$	38,18 \$	73 372
Février	41,04 \$	36,35 \$	32 354
Mars	40,24 \$	36,01 \$	41 981
Avril	39,83 \$	36,15 \$	11 938
Mai	36,35 \$	33,49 \$	23 411
Juin	35,76 \$	31,89 \$	14 647
Juillet	35,94 \$	33,43 \$	4 194
Août	36,90 \$	35,54 \$	9 147
Septembre	34,88 \$	30,97 \$	11 841
Octobre	32,72 \$	30,35 \$	32 371
Novembre	34,54 \$	31,84 \$	29 786
Décembre	35,07 \$	32,77 \$	14 722

**FINB BMO MSCI américaines valeur
(TSX)**

2022	Prix		
	Haut	Bas	Volume
Janvier	29,38 \$	26,90 \$	131 495
Février	28,02 \$	26,15 \$	460 756
Mars	27,23 \$	25,95 \$	302 246
Avril	26,89 \$	25,74 \$	645 791
Mai	26,71 \$	25,03 \$	657 148
Juin	26,07 \$	23,26 \$	179 757
Juillet	24,80 \$	23,70 \$	114 109
Août	25,88 \$	24,57 \$	188 837
Septembre	25,03 \$	22,85 \$	185 212
Octobre	25,57 \$	23,20 \$	79 420
Novembre	26,51 \$	25,00 \$	62 022
Décembre	26,38 \$	24,72 \$	632 779

**FINB BMO actions du Nasdaq 100 couvertes en dollars canadiens
(TSX)**

2022	Prix		
	Haut	Bas	Volume
Janvier	117,86 \$	101,09 \$	10 325 560
Février	109,40 \$	97,73 \$	5 649 965
Mars	110,08 \$	94,33 \$	5 988 081
Avril	109,60 \$	92,57 \$	3 856 750
Mai	97,45 \$	84,77 \$	8 476 250
Juin	92,93 \$	80,04 \$	4 283 932
Juillet	93,17 \$	83,10 \$	4 314 120
Août	98,40 \$	88,30 \$	3 272 734
Septembre	91,61 \$	78,50 \$	3 620 111
Octobre	83,42 \$	76,49 \$	3 938 612
Novembre	86,00 \$	76,47 \$	3 693 310
Décembre	86,15 \$	76,09 \$	3 096 338

**FINB BMO actions du Nasdaq 100
(TSX)**

2022	Prix		
	Haut	Bas	Volume
Janvier	66,79 \$	57,57 \$	1 026 705
Février	61,77 \$	55,59 \$	334 626
Mars	61,38 \$	54,10 \$	387 024
Avril	61,21 \$	53,38 \$	214 818
Mai	55,69 \$	48,87 \$	253 517
Juin	52,40 \$	46,43 \$	406 964
Juillet	53,58 \$	48,01 \$	748 894
Août	56,95 \$	52,11 \$	742 209
Septembre	53,39 \$	49,13 \$	260 745
Octobre	51,28 \$	48,12 \$	310 888
Novembre	52,26 \$	47,29 \$	465 245
Décembre	52,38 \$	46,95 \$	4 504 413

**FINB BMO actions du Nasdaq 100
(parts en dollars américains – TSX)**

2022	Prix		
	Haut	Bas	Volume
Janvier	35,41 \$	30,35 \$	132 872
Février	32,79 \$	28,43 \$	9 212
Mars	33,02 \$	28,59 \$	49 639
Avril	32,54 \$	28,29 \$	48 768
Mai	28,62 \$	25,30 \$	81 839
Juin	27,48 \$	24,22 \$	53 535
Juillet	28,28 \$	25,68 \$	18 069
Août	29,85 \$	27,05 \$	7 950
Septembre	27,47 \$	24,48 \$	10 779
Octobre	25,51 \$	23,29 \$	17 613
Novembre	26,12 \$	23,57 \$	15 534
Décembre	26,41 \$	23,31 \$	304 334

**FINB BMO obligations à rendement réel
(TSX)**

2022	Prix		
	Haut	Bas	Volume
Janvier	19,12 \$	18,00 \$	433 348
Février	17,97 \$	17,39 \$	645 683
Mars	18,61 \$	17,12 \$	864 280
Avril	17,25 \$	16,49 \$	424 792
Mai	16,34 \$	15,76 \$	1 064 337
Juin	16,22 \$	15,04 \$	399 352
Juillet	16,69 \$	15,43 \$	1 018 797
Août	16,72 \$	15,75 \$	451 432
Septembre	16,05 \$	15,28 \$	960 153
Octobre	15,51 \$	14,58 \$	1 489 635
Novembre	15,90 \$	15,00 \$	2 356 495
Décembre	16,39 \$	15,47 \$	517 767

**FINB BMO S&P 500 couvert en dollars canadiens
(TSX)**

2022	Prix		
	Haut	Bas	Volume
Janvier	68,63 \$	61,88 \$	2 384 668
Février	65,65 \$	60,51 \$	1 461 425
Mars	66,13 \$	59,75 \$	1 463 932
Avril	65,50 \$	58,90 \$	1 032 820
Mai	61,36 \$	55,56 \$	3 201 329
Juin	59,73 \$	52,35 \$	1 688 327
Juillet	58,83 \$	53,98 \$	1 102 868
Août	61,36 \$	56,35 \$	1 433 982
Septembre	58,54 \$	50,80 \$	2 874 792
Octobre	55,19 \$	50,62 \$	2 259 761
Novembre	57,68 \$	52,64 \$	2 230 232
Décembre	57,73 \$	53,39 \$	1 902 612

FINB BMO S&P 500
(TSX)

2022	Prix		
	Haut	Bas	Volume
Janvier	66,80 \$	60,24 \$	20 149 753
Février	63,70 \$	60,28 \$	9 239 907
Mars	63,39 \$	58,77 \$	16 778 576
Avril	62,69 \$	58,24 \$	17 751 939
Mai	60,01 \$	54,81 \$	15 766 814
Juin	57,79 \$	52,10 \$	13 772 254
Juillet	57,22 \$	53,72 \$	19 310 014
Août	60,80 \$	57,02 \$	17 057 597
Septembre	58,62 \$	54,27 \$	12 359 431
Octobre	58,15 \$	54,15 \$	18 330 887
Novembre	60,24 \$	55,65 \$	21 320 418
Décembre	60,18 \$	56,34 \$	18 597 183

FINB BMO S&P 500
(parts en dollars américains – TSX)

2022	Prix		
	Haut	Bas	Volume
Janvier	52,65 \$	47,59 \$	1 445 859
Février	50,44 \$	46,50 \$	1 180 511
Mars	50,82 \$	45,87 \$	2 107 371
Avril	50,31 \$	45,35 \$	3 571 885
Mai	47,23 \$	42,90 \$	2 244 481
Juin	45,89 \$	40,40 \$	1 427 642
Juillet	45,36 \$	41,61 \$	988 089
Août	47,29 \$	43,48 \$	1 810 628
Septembre	45,18 \$	39,37 \$	2 594 489
Octobre	42,80 \$	39,27 \$	2 174 270
Novembre	44,79 \$	40,84 \$	2 278 915
Décembre	44,82 \$	41,46 \$	1 085 992

FINB BMO S&P/TSX composé plafonné
(TSX)

2022	Prix		
	Haut	Bas	Volume
Janvier	28,89 \$	27,60 \$	9 070 619
Février	29,05 \$	27,92 \$	11 964 636
Mars	29,76 \$	28,27 \$	14 439 897
Avril	29,62 \$	27,78 \$	14 950 319
Mai	28,46 \$	26,49 \$	18 340 343
Juin	28,34 \$	25,25 \$	17 252 478
Juillet	26,43 \$	24,60 \$	9 177 990
Août	27,27 \$	26,00 \$	9 707 268
Septembre	26,91 \$	24,71 \$	13 681 803
Octobre	26,13 \$	24,40 \$	13 151 267
Novembre	27,51 \$	25,83 \$	18 170 040
Décembre	27,62 \$	25,80 \$	8 722 276

FINB BMO S&P sociétés américaines à moyenne capitalisation
(TSX)

2022	Prix		
	Haut	Bas	Volume
Janvier	39,34 \$	34,75 \$	199 523
Février	37,18 \$	35,15 \$	319 917
Mars	37,32 \$	34,86 \$	77 378
Avril	36,58 \$	34,63 \$	760 031
Mai	35,82 \$	32,45 \$	75 509
Juin	34,66 \$	30,73 \$	92 734
Juillet	34,73 \$	31,70 \$	100 508
Août	36,57 \$	34,56 \$	112 716
Septembre	35,13 \$	32,60 \$	33 406
Octobre	35,73 \$	33,31 \$	23 369
Novembre	37,14 \$	34,74 \$	2 279 756
Décembre	37,39 \$	35,07 \$	96 574

FINB BMO S&P sociétés américaines à moyenne capitalisation
(parts couvertes – TSX)

2022	Prix		
	Haut	Bas	Volume
Janvier	39,46 \$	35,51 \$	7 368
Février	36,46 \$	36,11 \$	3 758
Mars	36,87 \$	35,12 \$	3 559
Avril	36,43 \$	34,90 \$	3 914
Mai	35,25 \$	33,39 \$	4 260
Juin	34,58 \$	30,20 \$	23 602
Juillet	34,42 \$	33,50 \$	3 130
Août	35,74 \$	34,52 \$	1 058
Septembre	30,94 \$	30,48 \$	9 900
Octobre	31,90 \$	30,95 \$	40 111
Novembre	34,77 \$	32,32 \$	1 841
Décembre	34,49 \$	32,51 \$	10 783

FINB BMO S&P sociétés américaines à moyenne capitalisation
(parts en dollars américains – TSX)

2022	Prix		
	Haut	Bas	Volume
Janvier	40,17 \$	36,30 \$	16 169
Février	38,88 \$	37,22 \$	7 388
Mars	38,52 \$	37,32 \$	891
Avril	39,39 \$	37,55 \$	596
Mai	37,17 \$	33,46 \$	22 008
Juin	36,78 \$	31,97 \$	19 105
Juillet	34,90 \$	32,46 \$	24 406
Août	35,70 \$	35,15 \$	33 301
Septembre	34,34 \$	31,56 \$	9 600
Octobre	- \$	- \$	23
Novembre	36,09 \$	35,70 \$	4 960
Décembre	36,52 \$	36,52 \$	157

**FINB BMO S&P sociétés américaines à faible capitalisation
(TSX)**

2022	Prix		
	Haut	Bas	Volume
Janvier	39,81 \$	34,98 \$	170 532
Février	37,00 \$	35,24 \$	45 017
Mars	36,93 \$	35,69 \$	18 054
Avril	36,47 \$	34,55 \$	463 265
Mai	34,80 \$	32,67 \$	3 742 058
Juin	34,51 \$	31,00 \$	2 191 015
Juillet	34,86 \$	31,55 \$	39 237
Août	36,62 \$	34,32 \$	45 580
Septembre	34,32 \$	31,98 \$	40 760
Octobre	35,84 \$	32,65 \$	84 885
Novembre	36,50 \$	34,20 \$	192 363
Décembre	36,78 \$	33,73 \$	68 531

**FINB BMO S&P sociétés américaines à faible capitalisation
(parts couvertes – TSX)**

2022	Prix		
	Haut	Bas	Volume
Janvier	39,83 \$	34,90 \$	18 356
Février	36,84 \$	35,60 \$	7 984
Mars	37,51 \$	35,56 \$	5 053
Avril	35,44 \$	34,21 \$	8 317
Mai	34,18 \$	32,21 \$	7 736
Juin	30,98 \$	30,59 \$	8 005
Juillet	34,41 \$	31,51 \$	10 272
Août	34,51 \$	34,34 \$	1 070
Septembre	32,08 \$	32,08 \$	421
Octobre	32,93 \$	30,27 \$	5 245
Novembre	34,12 \$	32,00 \$	1 062
Décembre	34,35 \$	31,27 \$	25 173

**FINB BMO S&P sociétés américaines à faible capitalisation
(parts en dollars américains – TSX)**

2022	Prix		
	Haut	Bas	Volume
Janvier	41,59 \$	36,86 \$	3 352
Février	37,63 \$	37,26 \$	3 277
Mars	38,82 \$	38,52 \$	4 722
Avril	37,68 \$	35,53 \$	960
Mai	35,08 \$	33,40 \$	2 039
Juin	36,75 \$	31,62 \$	16 326
Juillet	35,30 \$	35,30 \$	2 709
Août	37,80 \$	34,67 \$	13 800
Septembre	33,67 \$	33,46 \$	4 008
Octobre	32,58 \$	31,81 \$	2 568
Novembre	35,48 \$	34,93 \$	1 875
Décembre	34,91 \$	33,53 \$	3 238

**FINB BMO obligations de sociétés à court terme
(TSX)**

2022	Prix		
	Haut	Bas	Volume
Janvier	14,05 \$	13,89 \$	29 162 894
Février	13,91 \$	13,71 \$	13 880 117
Mars	13,82 \$	13,45 \$	24 175 240
Avril	13,49 \$	13,29 \$	19 286 289
Mai	13,33 \$	13,23 \$	9 202 756
Juin	13,23 \$	12,98 \$	10 583 897
Juillet	13,30 \$	13,08 \$	10 108 798
Août	13,24 \$	13,05 \$	6 443 968
Septembre	13,10 \$	12,96 \$	7 740 268
Octobre	13,00 \$	12,79 \$	4 257 644
Novembre	13,09 \$	12,83 \$	10 222 854
Décembre	13,20 \$	13,03 \$	11 673 233

**FINB BMO obligations de sociétés à court terme
(parts de catégorie Accumulation – TSX)**

2022	Prix		
	Haut	Bas	Volume
Janvier	22,48 \$	22,25 \$	163 739
Février	22,28 \$	22,07 \$	198 134
Mars	22,21 \$	21,65 \$	243 606
Avril	21,71 \$	21,44 \$	172 505
Mai	21,53 \$	21,40 \$	111 689
Juin	21,40 \$	21,02 \$	146 544
Juillet	21,63 \$	21,24 \$	100 174
Août	21,53 \$	21,30 \$	122 105
Septembre	21,38 \$	21,19 \$	145 266
Octobre	21,29 \$	20,95 \$	122 970
Novembre	21,47 \$	21,06 \$	231 947
Décembre	21,72 \$	21,45 \$	124 100

**FINB BMO obligations fédérales à court terme
(TSX)**

2022	Prix		
	Haut	Bas	Volume
Janvier	14,06 \$	13,93 \$	1 167 769
Février	13,96 \$	13,86 \$	1 446 661
Mars	13,96 \$	13,60 \$	6 527 710
Avril	13,63 \$	13,49 \$	4 913 469
Mai	13,58 \$	13,47 \$	875 502
Juin	13,49 \$	13,24 \$	1 431 894
Juillet	13,54 \$	13,34 \$	29 603 133
Août	13,48 \$	13,29 \$	1 057 007
Septembre	13,33 \$	13,26 \$	18 956 234
Octobre	13,29 \$	13,14 \$	2 103 226
Novembre	13,34 \$	13,14 \$	2 664 467
Décembre	13,42 \$	13,26 \$	55 386 683

**FINB BMO obligations fédérales à court terme
(parts de catégorie Accumulation – TSX)**

2022	Prix		
	Haut	Bas	Volume
Janvier	21,11 \$	20,96 \$	89 169
Février	21,01 \$	20,88 \$	58 554
Mars	21,04 \$	20,51 \$	233 849
Avril	20,55 \$	20,38 \$	326 041
Mai	20,55 \$	20,36 \$	96 646
Juin	20,41 \$	20,05 \$	77 909
Juillet	20,54 \$	20,26 \$	145 695
Août	20,46 \$	20,23 \$	159 740
Septembre	20,28 \$	20,15 \$	66 500
Octobre	20,28 \$	20,01 \$	72 232
Novembre	20,34 \$	20,10 \$	111 385
Décembre	20,52 \$	20,31 \$	22 225

**FINB BMO obligations provinciales à court terme
(TSX)**

2022	Prix		
	Haut	Bas	Volume
Janvier	12,84 \$	12,71 \$	2 852 712
Février	12,73 \$	12,63 \$	1 462 627
Mars	12,74 \$	12,38 \$	7 302 476
Avril	12,40 \$	12,28 \$	3 423 122
Mai	12,34 \$	12,22 \$	1 373 521
Juin	12,24 \$	11,97 \$	1 997 285
Juillet	12,26 \$	12,09 \$	2 938 692
Août	12,21 \$	12,00 \$	2 496 237
Septembre	12,05 \$	11,96 \$	985 818
Octobre	12,00 \$	11,84 \$	2 908 150
Novembre	12,07 \$	11,85 \$	1 820 093
Décembre	12,13 \$	11,96 \$	5 346 620

**FINB BMO obligations provinciales à court terme
(parts de catégorie Accumulation – TSX)**

2022	Prix		
	Haut	Bas	Volume
Janvier	21,51 \$	21,34 \$	18 516
Février	21,38 \$	21,23 \$	24 045
Mars	21,42 \$	20,88 \$	98 415
Avril	20,89 \$	20,72 \$	141 990
Mai	20,87 \$	20,80 \$	84 854
Juin	20,63 \$	20,35 \$	150 431
Juillet	20,87 \$	20,59 \$	51 276
Août	20,93 \$	20,60 \$	32 638
Septembre	20,56 \$	20,54 \$	1 433
Octobre	20,61 \$	20,42 \$	82 993
Novembre	20,65 \$	20,44 \$	132 951
Décembre	20,84 \$	20,84 \$	922

**FINB BMO obligations à court terme
(TSX)**

2022	Prix		
	Haut	Bas	Volume
Janvier	49,40 \$	49,01 \$	252 308
Février	49,06 \$	48,75 \$	138 678
Mars	49,11 \$	47,61 \$	226 148
Avril	47,65 \$	47,20 \$	123 322
Mai	47,50 \$	47,16 \$	86 324
Juin	47,21 \$	46,37 \$	1 003 769
Juillet	47,25 \$	46,55 \$	292 873
Août	47,10 \$	46,55 \$	183 342
Septembre	46,71 \$	46,15 \$	452 479
Octobre	46,30 \$	45,67 \$	906 362
Novembre	46,60 \$	45,89 \$	1 001 884
Décembre	47,04 \$	46,24 \$	2 726 364

FINB BMO obligations de sociétés américaines de qualité à court terme couvertes en dollars canadiens (TSX)

2022	Prix		
	Haut	Bas	Volume
Janvier	14,31 \$	14,05 \$	338 494
Février	14,11 \$	13,86 \$	1 308 696
Mars	13,98 \$	13,60 \$	1 220 741
Avril	13,63 \$	13,41 \$	252 321
Mai	13,50 \$	13,37 \$	4 060 214
Juin	13,43 \$	13,13 \$	310 863
Juillet	13,39 \$	13,23 \$	263 541
Août	13,38 \$	13,19 \$	202 333
Septembre	13,24 \$	12,87 \$	218 916
Octobre	12,99 \$	12,76 \$	237 854
Novembre	13,09 \$	12,75 \$	2 144 210
Décembre	13,11 \$	12,97 \$	1 251 025

FINB BMO TIPS à court terme (TSX)

2022	Prix		
	Haut	Bas	Volume
Janvier	31,57 \$	30,69 \$	87 193
Février	31,74 \$	31,06 \$	26 320
Mars	32,28 \$	30,85 \$	286 201
Avril	31,75 \$	30,66 \$	206 405
Mai	31,95 \$	31,43 \$	1 026 012
Juin	31,89 \$	30,97 \$	64 166
Juillet	31,53 \$	30,99 \$	39 034
Août	31,72 \$	30,91 \$	67 746
Septembre	32,20 \$	31,18 \$	284 611
Octobre	32,00 \$	31,47 \$	351 398
Novembre	31,80 \$	30,77 \$	114 226
Décembre	31,97 \$	31,05 \$	130 855

**FINB BMO TIPS à court terme
(parts couvertes – TSX)**

2022	Prix		
	Haut	Bas	Volume
Janvier	31,32 \$	31,01 \$	278 269
Février	31,47 \$	30,87 \$	150 970
Mars	31,75 \$	31,19 \$	857 179
Avril	31,23 \$	30,97 \$	2 898 907
Mai	31,36 \$	30,91 \$	275 194
Juin	31,28 \$	30,27 \$	194 816
Juillet	30,80 \$	30,16 \$	797 448
Août	30,74 \$	30,38 \$	275 016
Septembre	30,42 \$	28,92 \$	256 871
Octobre	29,30 \$	29,08 \$	451 362
Novembre	29,36 \$	29,08 \$	189 154
Décembre	29,53 \$	28,78 \$	572 675

**FINB BMO TIPS à court terme
(parts en dollars américains – TSX)**

2022	Prix		
	Haut	Bas	Volume
Janvier	31,29 \$	31,04 \$	53 120
Février	31,37 \$	30,92 \$	11 062
Mars	31,79 \$	31,30 \$	62 020
Avril	31,30 \$	31,02 \$	9 533
Mai	31,37 \$	31,10 \$	57 178
Juin	31,33 \$	30,44 \$	17 155
Juillet	30,87 \$	30,22 \$	21 668
Août	30,79 \$	30,59 \$	49 944
Septembre	30,34 \$	29,27 \$	18 848
Octobre	29,40 \$	29,18 \$	16 901
Novembre	29,39 \$	29,15 \$	12 518
Décembre	29,60 \$	28,95 \$	84 079

**FINB BMO obligations du Trésor américain
à court terme
(NEO Bourse)**

2022	Prix		
	Haut	Bas	Volume
Janvier	48,46 \$	47,23 \$	55 793
Février	47,97 \$	47,47 \$	486 800
Mars	48,26 \$	45,75 \$	53 540
Avril	46,78 \$	45,48 \$	41 771
Mai	47,63 \$	46,06 \$	189 810
Juin	47,04 \$	45,58 \$	22 059
Juillet	47,36 \$	46,37 \$	22 070
Août	47,15 \$	46,14 \$	57 198
Septembre	48,63 \$	46,56 \$	32 019
Octobre	48,59 \$	47,66 \$	189 082
Novembre	48,02 \$	46,82 \$	54 583
Décembre	48,84 \$	47,76 \$	39 985

**FINB BMO obligations du Trésor américain
à court terme
(parts en dollars américains – NEO Bourse)**

2022	Prix		
	Haut	Bas	Volume
Janvier	49,93 \$	49,50 \$	23 932
Février	49,55 \$	49,01 \$	7 309
Mars	49,49 \$	48,03 \$	8 713
Avril	47,99 \$	47,65 \$	30 329
Mai	48,13 \$	47,60 \$	36 818
Juin	47,85 \$	46,99 \$	55 829
Juillet	47,79 \$	47,24 \$	44 397
Août	47,68 \$	47,14 \$	4 099
Septembre	47,21 \$	46,09 \$	22 955
Octobre	46,31 \$	45,72 \$	22 093
Novembre	46,43 \$	45,81 \$	27 718
Décembre	46,78 \$	46,25 \$	53 258

**FINB BMO actions privilégiées de sociétés américaines couvert en dollars canadiens
(TSX)**

2022	Prix		
	Haut	Bas	Volume
Janvier	24,38 \$	23,38 \$	65 987
Février	23,64 \$	22,37 \$	107 583
Mars	22,95 \$	22,24 \$	56 422
Avril	22,77 \$	21,56 \$	61 118
Mai	22,23 \$	20,82 \$	79 782
Juin	22,11 \$	20,43 \$	47 004
Juillet	21,98 \$	20,98 \$	17 040
Août	22,73 \$	20,97 \$	47 082
Septembre	20,88 \$	19,80 \$	88 980
Octobre	20,14 \$	18,51 \$	272 170
Novembre	19,69 \$	18,41 \$	43 924
Décembre	19,87 \$	18,39 \$	57 086

**FINB BMO actions privilégiées de sociétés américaines
(TSX)**

2022	Prix		
	Haut	Bas	Volume
Janvier	24,90 \$	24,01 \$	189 967
Février	24,20 \$	23,25 \$	286 664
Mars	23,58 \$	22,67 \$	186 041
Avril	22,93 \$	22,26 \$	523 264
Mai	22,80 \$	21,79 \$	195 696
Juin	22,69 \$	21,43 \$	149 699
Juillet	22,89 \$	21,87 \$	73 042
Août	23,66 \$	22,28 \$	101 120
Septembre	22,33 \$	21,86 \$	32 734
Octobre	22,42 \$	20,54 \$	215 531
Novembre	21,40 \$	20,21 \$	71 915
Décembre	21,76 \$	20,28 \$	63 255

**FINB BMO actions privilégiées de sociétés américaines
(parts en dollars américains – TSX)**

2022	Prix		
	Haut	Bas	Volume
Janvier	25,41 \$	24,39 \$	112 522
Février	24,63 \$	23,58 \$	65 970
Mars	23,98 \$	23,18 \$	96 925
Avril	23,72 \$	22,47 \$	34 147
Mai	23,09 \$	21,82 \$	53 227
Juin	23,09 \$	21,39 \$	35 613
Juillet	22,92 \$	22,00 \$	19 767
Août	23,79 \$	22,03 \$	25 586
Septembre	21,95 \$	20,71 \$	37 691
Octobre	21,20 \$	19,50 \$	65 189
Novembre	20,77 \$	19,52 \$	25 044
Décembre	21,05 \$	19,35 \$	32 372

FNINB BMO

**FNB BMO toutes actions
(TSX)**

2022	Prix		
	Haut	Bas	Volume
Janvier	40,67 \$	39,60 \$	2 041
Février	41,71 \$	39,41 \$	72 969
Mars	40,92 \$	38,68 \$	77 985
Avril	40,69 \$	38,23 \$	75 369
Mai	39,04 \$	36,53 \$	52 356
Juin	37,94 \$	34,77 \$	152 175
Juillet	36,85 \$	34,90 \$	57 077
Août	38,43 \$	36,58 \$	63 334
Septembre	37,30 \$	34,59 \$	59 920
Octobre	36,50 \$	34,40 \$	37 470
Novembre	38,63 \$	35,81 \$	99 185
Décembre	38,89 \$	36,77 \$	88 136

**FNB BMO ESG Équilibré
(TSX)**

2022	Prix		
	Haut	Bas	Volume
Janvier	35,03 \$	32,83 \$	119 617
Février	33,87 \$	32,32 \$	88 816
Mars	32,87 \$	31,86 \$	47 615
Avril	32,80 \$	31,07 \$	42 076
Mai	31,42 \$	29,81 \$	42 917
Juin	30,65 \$	28,65 \$	40 656
Juillet	30,24 \$	28,89 \$	27 551
Août	31,13 \$	29,77 \$	38 571
Septembre	30,02 \$	28,57 \$	33 451
Octobre	29,42 \$	28,12 \$	20 382
Novembre	30,66 \$	28,73 \$	30 207
Décembre	31,13 \$	29,61 \$	50 180

**FNB BMO Équilibré
(TSX)**

2022	Prix		
	Haut	Bas	Volume
Janvier	37,46 \$	35,52 \$	535 311
Février	36,53 \$	35,12 \$	376 609
Mars	35,56 \$	34,48 \$	261 493
Avril	35,44 \$	33,60 \$	433 614
Mai	34,06 \$	32,62 \$	254 856
Juin	33,55 \$	31,26 \$	221 588
Juillet	33,15 \$	31,46 \$	149 799
Août	33,75 \$	32,47 \$	140 160
Septembre	32,82 \$	31,08 \$	176 992
Octobre	32,12 \$	30,83 \$	147 436
Novembre	33,62 \$	31,58 \$	324 981
Décembre	33,94 \$	32,28 \$	285 064

**FNB BMO Équilibré
(parts de catégorie Distribution à pourcentage fixe – TSX)**

2022	Prix		
	Haut	Bas	Volume
Janvier	30,05 \$	29,90 \$	30 603
Février	30,64 \$	29,60 \$	13 122
Mars	29,74 \$	28,81 \$	49 506
Avril	29,62 \$	27,95 \$	54 193
Mai	28,00 \$	27,13 \$	43 205
Juin	27,66 \$	25,82 \$	42 532
Juillet	27,23 \$	26,08 \$	42 221
Août	27,78 \$	26,54 \$	35 463
Septembre	26,87 \$	25,50 \$	40 069
Octobre	26,21 \$	25,28 \$	47 655
Novembre	27,24 \$	25,71 \$	37 360
Décembre	27,45 \$	26,44 \$	44 355

**FNB BMO canadien de dividendes
(TSX)**

2022	Prix		
	Haut	Bas	Volume
Janvier	20,75 \$	20,09 \$	15 918 619
Février	21,05 \$	20,51 \$	11 677 527
Mars	21,76 \$	20,71 \$	13 562 387
Avril	22,05 \$	20,80 \$	11 334 368
Mai	21,12 \$	20,06 \$	13 082 534
Juin	21,01 \$	18,98 \$	12 239 036
Juillet	19,77 \$	18,75 \$	5 844 976
Août	20,37 \$	19,39 \$	4 038 015
Septembre	19,98 \$	18,43 \$	4 908 024
Octobre	19,29 \$	18,01 \$	5 985 347
Novembre	20,15 \$	18,96 \$	6 168 657
Décembre	19,97 \$	18,80 \$	5 014 807

**FNB BMO vente d'options d'achat couvertes de sociétés canadiennes à dividendes élevés
(TSX)**

2022	Prix		
	Haut	Bas	Volume
Janvier	19,43 \$	18,90 \$	20 013 266
Février	19,69 \$	19,13 \$	18 234 700
Mars	20,12 \$	19,25 \$	17 692 478
Avril	20,31 \$	19,25 \$	15 885 040
Mai	19,45 \$	18,51 \$	18 623 348
Juin	19,34 \$	17,48 \$	14 181 402
Juillet	18,07 \$	17,24 \$	6 082 730
Août	18,56 \$	17,68 \$	6 487 727
Septembre	18,16 \$	16,78 \$	7 822 767
Octobre	17,51 \$	16,41 \$	7 099 829
Novembre	18,27 \$	17,25 \$	8 241 465
Décembre	18,07 \$	17,02 \$	6 444 207

**FNB BMO Conservateur
(TSX)**

2022	Prix		
	Haut	Bas	Volume
Janvier	35,03 \$	33,52 \$	173 747
Février	34,22 \$	33,10 \$	88 522
Mars	33,60 \$	32,53 \$	95 985
Avril	32,97 \$	31,57 \$	92 407
Mai	31,60 \$	30,75 \$	43 513
Juin	31,36 \$	29,61 \$	41 380
Juillet	31,22 \$	29,89 \$	24 247
Août	31,55 \$	30,48 \$	44 985
Septembre	30,67 \$	29,57 \$	37 990
Octobre	30,04 \$	28,98 \$	36 571
Novembre	31,25 \$	29,53 \$	48 669
Décembre	31,62 \$	30,22 \$	81 548

**FNB BMO obligations à escompte de sociétés
(TSX)**

2022	Prix		
	Haut	Bas	Volume
Janvier	30,04 \$	30,04 \$	336
Février	29,87 \$	29,70 \$	3 069
Mars	29,71 \$	28,83 \$	582 193
Avril	28,78 \$	28,29 \$	196 853
Mai	28,45 \$	28,19 \$	815 071
Juin	28,16 \$	27,58 \$	1 277 678
Juillet	28,47 \$	27,79 \$	93 918
Août	28,40 \$	27,89 \$	163 138
Septembre	28,00 \$	27,68 \$	59 550
Octobre	27,70 \$	27,15 \$	45 524
Novembre	28,05 \$	27,33 \$	59 971
Décembre	28,39 \$	27,80 \$	297 164

FNB BMO vente d'options d'achat couvertes de banques canadiennes
(TSX)

2022	Prix		
	Haut	Bas	Volume
Janvier	23,11 \$	22,11 \$	17 777 248
Février	23,35 \$	22,07 \$	17 377 455
Mars	22,96 \$	21,71 \$	22 027 381
Avril	21,95 \$	20,29 \$	16 098 111
Mai	20,93 \$	19,83 \$	13 831 994
Juin	21,02 \$	18,58 \$	14 753 405
Juillet	19,16 \$	17,94 \$	10 936 969
Août	19,98 \$	18,38 \$	10 668 158
Septembre	19,26 \$	18,06 \$	9 911 487
Octobre	18,73 \$	17,30 \$	12 227 770
Novembre	19,70 \$	18,47 \$	10 015 089
Décembre	19,26 \$	17,85 \$	10 231 692

FNB BMO vente d'options d'achat couvertes de banques canadiennes
(parts en dollars américains – TSX)

2022	Prix		
	Haut	Bas	Volume
Janvier	30,67 \$	29,97 \$	39 355
Février	31,50 \$	29,05 \$	497 649
Mars	31,12 \$	28,85 \$	369 184
Avril	29,99 \$	27,13 \$	108 647
Mai	28,28 \$	25,86 \$	85 625
Juin	28,57 \$	24,55 \$	32 729
Juillet	25,36 \$	23,44 \$	18 698
Août	26,67 \$	24,45 \$	22 439
Septembre	25,43 \$	22,45 \$	37 885
Octobre	23,46 \$	21,43 \$	26 185
Novembre	25,28 \$	23,10 \$	38 682
Décembre	24,50 \$	22,53 \$	19 175

FNB BMO vente d'options d'achat couvertes Moyenne industrielle Dow Jones couvert en dollars canadiens
(TSX)

2022	Prix		
	Haut	Bas	Volume
Janvier	27,80 \$	25,81 \$	593 582
Février	27,00 \$	25,09 \$	301 230
Mars	26,35 \$	24,55 \$	313 002
Avril	26,33 \$	24,64 \$	334 381
Mai	25,49 \$	23,44 \$	384 934
Juin	24,78 \$	22,43 \$	375 330
Juillet	24,33 \$	22,94 \$	235 942
Août	25,17 \$	23,37 \$	409 703
Septembre	24,01 \$	21,25 \$	431 282
Octobre	23,82 \$	21,61 \$	507 794
Novembre	24,89 \$	23,28 \$	365 840
Décembre	24,78 \$	23,71 \$	275 514

FNB BMO vente d'options d'achat couvertes de technologie
(TSX)

2022	Prix		
	Haut	Bas	Volume
Janvier	35,70 \$	30,50 \$	414 931
Février	33,04 \$	29,07 \$	311 610
Mars	31,46 \$	27,87 \$	408 384
Avril	31,18 \$	26,79 \$	409 010
Mai	28,12 \$	24,73 \$	382 583
Juin	26,66 \$	23,48 \$	390 562
Juillet	26,23 \$	23,79 \$	365 135
Août	27,83 \$	25,15 \$	305 276
Septembre	25,65 \$	23,04 \$	202 584
Octobre	24,58 \$	22,71 \$	1 480 009
Novembre	25,02 \$	22,29 \$	374 895
Décembre	25,14 \$	22,89 \$	295 852

FNB BMO vente d'options d'achat couvertes de banques américaines
(TSX)

2022	Prix		
	Haut	Bas	Volume
Janvier	35,05 \$	32,17 \$	2 066 508
Février	34,74 \$	32,36 \$	1 678 748
Mars	32,16 \$	29,55 \$	3 578 707
Avril	29,56 \$	27,44 \$	3 460 599
Mai	28,90 \$	26,28 \$	2 752 918
Juin	27,79 \$	24,61 \$	1 802 657
Juillet	26,75 \$	24,92 \$	992 394
Août	28,43 \$	26,40 \$	1 222 924
Septembre	27,66 \$	25,33 \$	782 095
Octobre	26,64 \$	25,05 \$	1 287 746
Novembre	26,96 \$	25,84 \$	1 017 643
Décembre	26,51 \$	24,39 \$	1 209 903

FNB BMO vente d'options d'achat couvertes de services aux collectivités
(TSX)

2022	Prix		
	Haut	Bas	Volume
Janvier	12,97 \$	12,72 \$	20 975 715
Février	13,01 \$	12,65 \$	21 108 874
Mars	13,43 \$	12,87 \$	20 685 387
Avril	13,83 \$	13,06 \$	18 190 934
Mai	13,56 \$	12,98 \$	16 013 180
Juin	13,50 \$	12,21 \$	18 057 674
Juillet	12,91 \$	12,66 \$	10 387 942
Août	13,11 \$	12,60 \$	15 441 232
Septembre	12,83 \$	11,38 \$	18 179 898
Octobre	11,88 \$	10,80 \$	23 942 704
Novembre	11,94 \$	11,45 \$	16 267 772
Décembre	11,86 \$	11,42 \$	13 854 731

FNB BMO vente d'options d'achat couvertes de dividendes élevés de sociétés européennes
(TSX)

2022	Prix		
	Haut	Bas	Volume
Janvier	17,72 \$	17,06 \$	829 195
Février	17,50 \$	16,45 \$	3 009 322
Mars	16,55 \$	14,93 \$	6 101 551
Avril	16,69 \$	15,83 \$	2 431 249
Mai	16,04 \$	15,29 \$	2 643 429
Juin	15,84 \$	14,67 \$	1 116 398
Juillet	14,86 \$	14,19 \$	2 056 387
Août	15,12 \$	14,31 \$	924 544
Septembre	14,48 \$	13,70 \$	821 918
Octobre	14,79 \$	13,76 \$	2 983 064
Novembre	16,29 \$	14,40 \$	2 001 989
Décembre	16,58 \$	16,04 \$	2 972 819

FNB BMO vente d'options d'achat couvertes de dividendes élevés de sociétés européennes couvert en dollars canadiens
(TSX)

2022	Prix		
	Haut	Bas	Volume
Janvier	20,13 \$	19,53 \$	3 180 222
Février	20,02 \$	18,98 \$	5 340 874
Mars	19,52 \$	17,40 \$	9 449 391
Avril	19,56 \$	18,97 \$	2 817 562
Mai	19,36 \$	18,45 \$	2 787 965
Juin	19,20 \$	17,68 \$	2 956 937
Juillet	18,38 \$	17,54 \$	2 567 034
Août	18,53 \$	17,65 \$	2 101 122
Septembre	18,04 \$	16,74 \$	2 679 116
Octobre	17,85 \$	16,79 \$	3 028 393
Novembre	19,09 \$	17,74 \$	3 482 841
Décembre	19,10 \$	18,37 \$	2 235 722

**FNB BMO rendement élevé à taux variable
(TSX)**

2022	Prix		
	Haut	Bas	Volume
Janvier	14,55 \$	14,08 \$	1 069 024
Février	14,21 \$	13,90 \$	431 194
Mars	14,13 \$	13,72 \$	1 185 906
Avril	14,14 \$	13,60 \$	1 219 518
Mai	13,72 \$	13,29 \$	419 120
Juin	13,63 \$	12,90 \$	1 670 804
Juillet	13,44 \$	12,89 \$	760 521
Août	13,72 \$	13,15 \$	455 544
Septembre	13,48 \$	12,98 \$	308 077
Octobre	13,56 \$	13,14 \$	712 258
Novembre	13,86 \$	13,40 \$	922 730
Décembre	13,90 \$	13,66 \$	249 970

**FNB BMO vente d'options d'achat couvertes de sociétés mondiales à dividendes élevés
(TSX)**

2022	Prix		
	Haut	Bas	Volume
Janvier	32,00 \$	30,36 \$	1 117 900
Février	31,74 \$	29,52 \$	1 089 295
Mars	29,95 \$	28,77 \$	985 597
Avril	29,67 \$	28,60 \$	1 619 653
Mai	29,22 \$	27,68 \$	819 531
Juin	28,30 \$	26,57 \$	764 447
Juillet	27,70 \$	26,90 \$	635 980
Août	28,55 \$	26,84 \$	722 239
Septembre	27,46 \$	25,87 \$	919 718
Octobre	27,48 \$	25,59 \$	900 479
Novembre	28,98 \$	27,05 \$	795 696
Décembre	29,31 \$	28,11 \$	499 216

**FNB BMO Croissance
(TSX)**

2022	Prix		
	Haut	Bas	Volume
Janvier	39,95 \$	37,57 \$	654 669
Février	38,98 \$	37,15 \$	351 152
Mars	38,09 \$	36,55 \$	300 085
Avril	38,01 \$	35,80 \$	264 478
Mai	36,43 \$	34,56 \$	280 062
Juin	35,81 \$	33,00 \$	327 858
Juillet	35,09 \$	33,16 \$	148 360
Août	36,04 \$	34,45 \$	337 830
Septembre	35,00 \$	32,83 \$	177 126
Octobre	34,21 \$	32,58 \$	213 749
Novembre	36,00 \$	33,61 \$	234 714
Décembre	36,33 \$	34,46 \$	193 770

**FNB BMO internationales de dividendes
(TSX)**

2022	Prix		
	Haut	Bas	Volume
Janvier	21,17 \$	20,53 \$	651 675
Février	21,24 \$	19,97 \$	2 874 839
Mars	20,17 \$	18,54 \$	6 436 617
Avril	20,10 \$	19,25 \$	883 548
Mai	19,65 \$	18,76 \$	746 975
Juin	19,55 \$	18,05 \$	539 633
Juillet	18,40 \$	17,59 \$	581 110
Août	18,66 \$	17,78 \$	1 074 461
Septembre	18,04 \$	16,81 \$	539 599
Octobre	17,81 \$	16,91 \$	533 543
Novembre	19,93 \$	17,65 \$	3 069 158
Décembre	20,41 \$	19,89 \$	2 490 340

**FNB BMO internationales de dividendes couvert en dollars canadiens
(TSX)**

2022	Prix		
	Haut	Bas	Volume
Janvier	23,26 \$	22,46 \$	381 018
Février	23,18 \$	21,89 \$	2 266 223
Mars	22,88 \$	20,65 \$	4 673 616
Avril	22,81 \$	22,00 \$	263 964
Mai	22,66 \$	21,62 \$	168 202
Juin	22,78 \$	20,95 \$	282 736
Juillet	21,88 \$	20,93 \$	108 975
Août	22,17 \$	21,22 \$	150 488
Septembre	21,67 \$	19,83 \$	293 453
Octobre	20,95 \$	19,96 \$	101 635
Novembre	22,81 \$	20,94 \$	1 993 674
Décembre	22,74 \$	22,09 \$	1 953 917

**FNB BMO d'actions canadiennes à faible volatilité
(TSX)**

2022	Prix		
	Haut	Bas	Volume
Janvier	40,55 \$	39,11 \$	8 018 203
Février	41,03 \$	39,94 \$	6 178 062
Mars	41,92 \$	39,97 \$	8 489 536
Avril	42,53 \$	40,85 \$	10 108 483
Mai	40,71 \$	39,10 \$	4 816 307
Juin	40,64 \$	37,73 \$	5 846 680
Juillet	39,67 \$	38,40 \$	5 574 712
Août	41,00 \$	39,10 \$	4 279 280
Septembre	40,34 \$	37,45 \$	4 639 676
Octobre	38,87 \$	36,46 \$	6 042 306
Novembre	40,58 \$	38,02 \$	6 489 997
Décembre	40,76 \$	39,25 \$	8 278 517

**FNB BMO d'actions de marchés émergents à faible volatilité
(TSX)**

2022	Prix		
	Haut	Bas	Volume
Janvier	19,48 \$	18,60 \$	225 242
Février	19,34 \$	18,56 \$	74 827
Mars	18,57 \$	17,17 \$	99 461
Avril	18,35 \$	17,11 \$	416 362
Mai	17,40 \$	16,55 \$	631 455
Juin	17,12 \$	16,53 \$	62 895
Juillet	16,97 \$	16,37 \$	27 841
Août	16,95 \$	16,50 \$	121 720
Septembre	16,67 \$	15,81 \$	159 688
Octobre	15,83 \$	15,30 \$	215 548
Novembre	17,19 \$	15,59 \$	275 659
Décembre	17,34 \$	16,74 \$	222 504

**FNB BMO d'actions internationales à faible volatilité
(TSX)**

2022	Prix		
	Haut	Bas	Volume
Janvier	25,19 \$	23,73 \$	715 437
Février	24,20 \$	23,48 \$	359 605
Mars	23,54 \$	22,31 \$	177 355
Avril	23,44 \$	22,63 \$	516 421
Mai	22,82 \$	21,99 \$	2 428 927
Juin	22,26 \$	20,81 \$	155 816
Juillet	21,81 \$	21,00 \$	734 028
Août	22,09 \$	20,89 \$	266 626
Septembre	21,02 \$	19,40 \$	614 261
Octobre	20,37 \$	19,41 \$	151 044
Novembre	22,13 \$	19,87 \$	878 502
Décembre	22,84 \$	22,05 \$	685 839

**FNB BMO d'actions internationales à faible volatilité couvertes en dollars canadiens
(TSX)**

2022	Prix		
	Haut	Bas	Volume
Janvier	26,13 \$	24,69 \$	152 589
Février	25,16 \$	24,19 \$	205 145
Mars	25,19 \$	23,39 \$	102 530
Avril	25,43 \$	24,72 \$	147 830
Mai	25,02 \$	24,04 \$	103 446
Juin	24,67 \$	22,91 \$	33 917
Juillet	24,65 \$	23,60 \$	71 600
Août	24,83 \$	23,68 \$	175 312
Septembre	24,01 \$	21,85 \$	261 020
Octobre	22,72 \$	21,81 \$	94 522
Novembre	24,14 \$	22,46 \$	75 688
Décembre	24,21 \$	23,32 \$	119 361

**FNB BMO d'actions américaines à faible volatilité
(TSX)**

2022	Prix		
	Haut	Bas	Volume
Janvier	46,22 \$	44,09 \$	986 023
Février	45,26 \$	43,93 \$	2 817 655
Mars	46,58 \$	44,84 \$	4 286 233
Avril	48,09 \$	46,44 \$	5 046 846
Mai	47,17 \$	44,86 \$	2 027 543
Juin	46,03 \$	43,43 \$	1 737 927
Juillet	46,39 \$	45,18 \$	1 766 453
Août	48,37 \$	46,25 \$	2 196 084
Septembre	47,45 \$	45,22 \$	2 933 911
Octobre	48,34 \$	44,73 \$	1 675 045
Novembre	49,84 \$	46,88 \$	4 105 052
Décembre	50,24 \$	48,68 \$	1 845 284

**FNB BMO d'actions américaines à faible volatilité
(parts en dollars américains – TSX)**

2022	Prix		
	Haut	Bas	Volume
Janvier	37,32 \$	35,65 \$	76 472
Février	36,60 \$	34,83 \$	18 147
Mars	38,22 \$	36,04 \$	56 605
Avril	39,45 \$	37,45 \$	29 731
Mai	38,01 \$	35,87 \$	161 499
Juin	37,49 \$	34,25 \$	68 647
Juillet	36,92 \$	35,72 \$	86 342
Août	38,28 \$	36,29 \$	73 286
Septembre	37,43 \$	33,89 \$	101 645
Octobre	36,39 \$	33,58 \$	63 219
Novembre	37,91 \$	35,39 \$	357 455
Décembre	37,89 \$	36,66 \$	487 359

**FNB BMO d'actions américaines à faible volatilité couvertes en dollars canadiens
(TSX)**

2022	Prix		
	Haut	Bas	Volume
Janvier	33,09 \$	31,54 \$	649 424
Février	32,46 \$	30,86 \$	143 516
Mars	33,79 \$	32,03 \$	155 074
Avril	34,94 \$	33,11 \$	150 255
Mai	33,82 \$	31,82 \$	90 820
Juin	33,18 \$	30,32 \$	70 434
Juillet	32,60 \$	31,63 \$	90 261
Août	33,88 \$	32,24 \$	158 649
Septembre	33,14 \$	29,77 \$	121 471
Octobre	32,14 \$	29,38 \$	211 132
Novembre	33,50 \$	31,52 \$	394 089
Décembre	33,48 \$	32,32 \$	211 539

**FNB BMO revenu mensuel
(TSX)**

2022	Prix		
	Haut	Bas	Volume
Janvier	17,30 \$	16,81 \$	460 040
Février	17,12 \$	16,44 \$	417 650
Mars	16,62 \$	16,31 \$	526 096
Avril	16,58 \$	15,96 \$	277 437
Mai	16,16 \$	15,62 \$	331 390
Juin	15,99 \$	15,06 \$	281 965
Juillet	15,79 \$	15,26 \$	203 139
Août	16,06 \$	15,36 \$	320 627
Septembre	15,56 \$	14,81 \$	245 297
Octobre	15,29 \$	14,63 \$	163 554
Novembre	16,01 \$	15,06 \$	282 179
Décembre	16,08 \$	15,52 \$	224 974

**FNB BMO revenu mensuel
(parts en dollars américains – TSX)**

2022	Prix		
	Haut	Bas	Volume
Janvier	- \$	- \$	-
Février	30,14 \$	28,66 \$	11 084
Mars	30,05 \$	29,23 \$	3 450
Avril	29,94 \$	28,08 \$	5 764
Mai	28,72 \$	27,42 \$	2 708
Juin	28,60 \$	26,25 \$	3 425
Juillet	27,37 \$	26,10 \$	2 322
Août	27,97 \$	27,28 \$	3 087
Septembre	26,57 \$	24,84 \$	1 794
Octobre	25,13 \$	23,96 \$	5 003
Novembre	26,55 \$	24,78 \$	5 290
Décembre	26,51 \$	25,81 \$	4 952

**FNB BMO à rendement bonifié
(TSX)**

2022	Prix		
	Haut	Bas	Volume
Janvier	31,51 \$	29,87 \$	2 745 058
Février	30,77 \$	29,33 \$	1 855 830
Mars	29,99 \$	29,08 \$	1 595 314
Avril	29,94 \$	28,80 \$	1 689 199
Mai	29,43 \$	27,39 \$	1 196 216
Juin	28,29 \$	26,37 \$	1 224 640
Juillet	28,65 \$	26,99 \$	600 788
Août	29,80 \$	28,02 \$	808 936
Septembre	28,55 \$	26,88 \$	579 224
Octobre	28,23 \$	26,81 \$	545 152
Novembre	28,89 \$	26,73 \$	524 449
Décembre	28,91 \$	27,36 \$	548 998

**FNB BMO à rendement bonifié
(parts couvertes – TSX)**

2022	Prix		
	Haut	Bas	Volume
Janvier	31,85 \$	30,24 \$	1 224 007
Février	31,20 \$	29,51 \$	419 222
Mars	30,71 \$	29,12 \$	351 746
Avril	30,73 \$	28,84 \$	263 726
Mai	29,68 \$	27,38 \$	2 024 357
Juin	28,87 \$	26,22 \$	455 800
Juillet	28,62 \$	26,74 \$	155 648
Août	29,58 \$	27,33 \$	220 580
Septembre	28,13 \$	24,98 \$	138 999
Octobre	26,57 \$	24,83 \$	131 985
Novembre	27,45 \$	25,03 \$	1 031 968
Décembre	27,48 \$	25,72 \$	189 712

**FNB BMO à rendement bonifié
(parts en dollars américains – TSX)**

2022	Prix		
	Haut	Bas	Volume
Janvier	32,35 \$	30,74 \$	419 226
Février	31,70 \$	30,11 \$	214 421
Mars	31,24 \$	29,66 \$	82 708
Avril	31,33 \$	29,40 \$	101 486
Mai	30,16 \$	27,63 \$	87 551
Juin	29,14 \$	26,60 \$	124 083
Juillet	29,28 \$	27,22 \$	38 249
Août	30,19 \$	27,99 \$	48 476
Septembre	28,66 \$	25,44 \$	49 312
Octobre	27,17 \$	25,36 \$	111 351
Novembre	28,10 \$	25,70 \$	102 393
Décembre	28,08 \$	26,31 \$	71 849

**FNB BMO obligations à escompte à court terme
(TSX)**

2022	Prix		
	Haut	Bas	Volume
Janvier	30,03 \$	30,00 \$	400
Février	29,89 \$	29,84 \$	5 085
Mars	29,94 \$	29,40 \$	89 947
Avril	29,03 \$	28,91 \$	368 873
Mai	29,06 \$	28,83 \$	506 406
Juin	28,89 \$	28,40 \$	278 990
Juillet	28,96 \$	28,52 \$	147 194
Août	28,90 \$	28,50 \$	34 968
Septembre	28,58 \$	28,25 \$	43 556
Octobre	28,39 \$	28,04 \$	267 431
Novembre	28,55 \$	28,19 \$	447 463
Décembre	28,87 \$	28,46 \$	758 595

**FNB BMO obligations à très court terme
(TSX)**

2022	Prix		
	Haut	Bas	Volume
Janvier	49,33 \$	49,22 \$	2 510 450
Février	49,26 \$	49,13 \$	2 672 033
Mars	49,20 \$	49,03 \$	3 135 192
Avril	49,07 \$	48,90 \$	3 318 329
Mai	49,01 \$	48,90 \$	2 301 737
Juin	48,91 \$	48,68 \$	5 259 155
Juillet	48,82 \$	48,70 \$	1 784 956
Août	48,81 \$	48,65 \$	7 317 042
Septembre	48,77 \$	48,57 \$	7 534 717
Octobre	48,74 \$	48,56 \$	13 464 062
Novembre	48,71 \$	48,52 \$	24 036 978
Décembre	48,73 \$	48,54 \$	4 451 619

**FNB BMO obligations à très court terme
(parts de catégorie Accumulation – TSX)**

2022	Prix		
	Haut	Bas	Volume
Janvier	53,90 \$	53,84 \$	988 837
Février	53,90 \$	53,85 \$	572 360
Mars	53,92 \$	53,80 \$	811 295
Avril	53,84 \$	53,72 \$	1 589 604
Mai	53,87 \$	53,74 \$	1 196 203
Juin	53,95 \$	53,71 \$	706 829
Juillet	53,85 \$	53,76 \$	625 614
Août	53,93 \$	53,83 \$	542 538
Septembre	54,04 \$	53,92 \$	489 211
Octobre	54,19 \$	54,03 \$	788 422
Novembre	54,35 \$	54,15 \$	570 798
Décembre	54,55 \$	54,39 \$	515 252

**FNB BMO obligations américaines à très court terme
(parts en dollars américains – TSX)**

2022	Prix		
	Haut	Bas	Volume
Janvier	47,73 \$	47,59 \$	167 167
Février	47,63 \$	47,47 \$	599 175
Mars	47,54 \$	47,36 \$	1 874 351
Avril	47,35 \$	47,24 \$	202 800
Mai	47,35 \$	47,24 \$	175 359
Juin	47,28 \$	46,97 \$	2 991 134
Juillet	47,08 \$	46,94 \$	255 689
Août	47,09 \$	46,93 \$	3 568 080
Septembre	47,00 \$	46,82 \$	3 131 576
Octobre	46,86 \$	46,66 \$	6 646 187
Novembre	46,97 \$	46,79 \$	238 836
Décembre	47,01 \$	46,80 \$	58 310

**FNB BMO obligations américaines à très court terme
(parts de catégorie Accumulation – TSX)**

2022	Prix		
	Haut	Bas	Volume
Janvier	51,53 \$	51,44 \$	69 802
Février	51,50 \$	51,36 \$	32 941
Mars	51,49 \$	51,31 \$	79 755
Avril	51,38 \$	51,28 \$	63 125
Mai	51,42 \$	51,25 \$	63 213
Juin	51,37 \$	51,11 \$	23 999
Juillet	51,29 \$	51,17 \$	19 007
Août	51,34 \$	51,26 \$	9 679
Septembre	51,40 \$	51,30 \$	29 609
Octobre	51,51 \$	51,31 \$	34 049
Novembre	51,71 \$	51,51 \$	28 521
Décembre	51,95 \$	51,72 \$	47 187

**FNB BMO américain de dividendes
(TSX)**

2022	Prix		
	Haut	Bas	Volume
Janvier	37,67 \$	35,66 \$	423 981
Février	36,86 \$	34,77 \$	588 787
Mars	36,19 \$	34,73 \$	1 436 636
Avril	36,47 \$	35,10 \$	309 291
Mai	35,94 \$	33,93 \$	581 472
Juin	35,10 \$	32,54 \$	659 027
Juillet	34,99 \$	33,83 \$	373 644
Août	36,48 \$	34,53 \$	1 354 981
Septembre	35,31 \$	33,25 \$	1 616 542
Octobre	36,36 \$	33,36 \$	306 459
Novembre	38,08 \$	35,61 \$	3 029 810
Décembre	38,07 \$	36,74 \$	525 960

**FNB BMO américain de dividendes
(parts en dollars américains – TSX)**

2022	Prix		
	Haut	Bas	Volume
Janvier	30,46 \$	28,83 \$	52 903
Février	29,85 \$	27,86 \$	59 089
Mars	29,64 \$	28,00 \$	65 855
Avril	29,93 \$	28,04 \$	30 266
Mai	28,95 \$	27,18 \$	46 515
Juin	28,63 \$	25,77 \$	49 173
Juillet	27,97 \$	26,63 \$	58 989
Août	29,05 \$	27,06 \$	31 213
Septembre	27,93 \$	24,90 \$	72 403
Octobre	27,30 \$	24,78 \$	114 826
Novembre	29,05 \$	26,73 \$	92 613
Décembre	29,01 \$	27,50 \$	55 581

**FNB BMO américain de dividendes couvert en dollars canadiens
(TSX)**

2022	Prix		
	Haut	Bas	Volume
Janvier	28,66 \$	27,15 \$	468 345
Février	28,13 \$	26,10 \$	172 404
Mars	28,00 \$	26,35 \$	289 705
Avril	28,04 \$	26,37 \$	197 159
Mai	27,23 \$	25,61 \$	183 763
Juin	26,88 \$	24,23 \$	159 191
Juillet	26,35 \$	25,06 \$	129 017
Août	27,32 \$	25,42 \$	372 263
Septembre	26,27 \$	23,33 \$	382 321
Octobre	25,72 \$	23,23 \$	1 405 558
Novembre	27,22 \$	25,19 \$	1 181 372
Décembre	27,21 \$	25,84 \$	583 730

**FNB BMO vente d'options d'achat couvertes de dividendes élevés de sociétés américaines
(TSX)**

2022	Prix		
	Haut	Bas	Volume
Janvier	23,85 \$	22,50 \$	2 350 626
Février	23,23 \$	21,91 \$	2 091 890
Mars	22,79 \$	21,93 \$	2 492 370
Avril	22,72 \$	21,68 \$	2 337 633
Mai	22,23 \$	20,79 \$	1 801 994
Juin	21,56 \$	19,90 \$	2 595 352
Juillet	21,11 \$	20,45 \$	2 264 082
Août	22,06 \$	20,82 \$	3 045 565
Septembre	21,29 \$	19,89 \$	1 531 992
Octobre	21,68 \$	19,96 \$	3 137 115
Novembre	22,75 \$	21,29 \$	2 766 058
Décembre	22,74 \$	21,92 \$	1 566 845

**FNB BMO vente d'options d'achat couvertes de dividendes élevés de sociétés américaines
(parts en dollars américains – TSX)**

2022	Prix		
	Haut	Bas	Volume
Janvier	25,76 \$	24,33 \$	536 499
Février	25,20 \$	23,56 \$	408 832
Mars	25,06 \$	23,62 \$	175 560
Avril	24,93 \$	23,50 \$	181 559
Mai	23,86 \$	22,37 \$	111 738
Juin	23,54 \$	21,21 \$	174 108
Juillet	22,70 \$	21,64 \$	76 095
Août	23,52 \$	21,90 \$	297 471
Septembre	22,55 \$	19,88 \$	140 652
Octobre	21,93 \$	19,90 \$	309 168
Novembre	23,24 \$	21,51 \$	251 089
Décembre	23,22 \$	22,09 \$	117 367

**FNB BMO vente d'options d'achat couvertes de dividendes élevés de sociétés américaines couvert en dollars canadiens
(TSX)**

2022	Prix		
	Haut	Bas	Volume
Janvier	22,71 \$	21,48 \$	692 757
Février	22,27 \$	20,88 \$	361 631
Mars	22,13 \$	20,73 \$	988 706
Avril	21,93 \$	20,44 \$	320 982
Mai	21,16 \$	19,68 \$	345 825
Juin	20,72 \$	18,64 \$	602 808
Juillet	19,96 \$	19,17 \$	545 474
Août	20,71 \$	19,18 \$	432 812
Septembre	19,86 \$	17,44 \$	439 850
Octobre	19,27 \$	17,46 \$	529 334
Novembre	20,40 \$	18,81 \$	1 476 912
Décembre	20,35 \$	19,36 \$	309 666

FNB BMO vente d'options de vente de sociétés américaines
(TSX)

2022	Prix		
	Haut	Bas	Volume
Janvier	15,80 \$	14,60 \$	534 548
Février	15,03 \$	14,36 \$	346 311
Mars	14,69 \$	14,15 \$	391 107
Avril	14,56 \$	13,90 \$	329 685
Mai	14,14 \$	13,25 \$	222 267
Juin	13,66 \$	12,87 \$	203 335
Juillet	13,69 \$	13,05 \$	159 643
Août	14,20 \$	13,72 \$	227 176
Septembre	14,04 \$	13,47 \$	259 015
Octobre	14,02 \$	13,43 \$	145 216
Novembre	14,38 \$	13,45 \$	196 075
Décembre	14,38 \$	13,89 \$	195 263

FNB BMO vente d'options de vente de sociétés américaines
(parts en dollars américains – TSX)

2022	Prix		
	Haut	Bas	Volume
Janvier	16,72 \$	15,53 \$	72 909
Février	15,94 \$	15,15 \$	61 990
Mars	15,79 \$	14,85 \$	38 760
Avril	15,70 \$	14,66 \$	9 924
Mai	14,76 \$	13,84 \$	45 839
Juin	14,41 \$	13,54 \$	1 743
Juillet	14,40 \$	13,79 \$	1 990
Août	14,83 \$	14,29 \$	5 216
Septembre	14,57 \$	13,31 \$	90 402
Octobre	13,87 \$	13,23 \$	12 523
Novembre	14,41 \$	13,28 \$	4 980
Décembre	14,35 \$	13,78 \$	51 888

FNB BMO vente d'options de vente de sociétés américaines couvert en dollars canadiens
(TSX)

2022	Prix		
	Haut	Bas	Volume
Janvier	16,48 \$	15,17 \$	388 711
Février	15,71 \$	14,91 \$	196 992
Mars	15,51 \$	14,63 \$	216 531
Avril	15,42 \$	14,33 \$	199 381
Mai	14,66 \$	13,67 \$	136 296
Juin	14,35 \$	13,14 \$	128 619
Juillet	14,11 \$	13,42 \$	84 378
Août	14,56 \$	13,87 \$	109 106
Septembre	14,29 \$	12,82 \$	89 432
Octobre	13,61 \$	12,82 \$	98 268
Novembre	14,11 \$	13,05 \$	108 250
Décembre	14,08 \$	13,43 \$	96 198

INCIDENCES FISCALES

De l'avis de Borden Ladner Gervais S.E.N.C.R.L., S.R.L., le texte qui suit constitue un sommaire des principales incidences fiscales fédérales canadiennes qui s'appliquent en vertu de la LIR aux FNB BMO et à un investisseur éventuel dans les parts d'un FNB BMO qui, pour l'application de la LIR à tout moment pertinent, est un particulier (autre qu'une fiducie), réside au Canada, détient des parts du FNB BMO, et des titres en portefeuille du FNB BMO acceptés en guise de paiement pour des parts d'un FNB BMO, à titre d'immobilisations, n'a pas conclu, à l'égard de parts ou de titres en portefeuille du FNB BMO acceptés en guise de paiement pour des parts d'un FNB BMO, de « contrat dérivé à terme » au sens de la LIR, n'est pas affilié au FNB BMO et n'a pas de lien de dépendance avec celui-ci. Le présent résumé est fondé sur les dispositions actuelles de la LIR, sur toutes les propositions visant à modifier la LIR qui ont été annoncées publiquement par le ministre des Finances du Canada avant la date des présentes (les « **propositions fiscales** »), et sur l'interprétation que donnent les conseillers juridiques aux politiques administratives et aux pratiques de cotisations actuelles de l'ARC. Le présent résumé ne tient pas compte des modifications pouvant être apportées au droit par suite d'une décision ou d'une mesure législative, administrative ou judiciaire, ni n'en prévoit, et ne tient pas compte des autres lois ou incidences fiscales provinciales, territoriales ou étrangères qui pourraient être sensiblement différentes de celles qui sont énoncées ci-après.

Le présent résumé est de nature générale seulement et il ne constitue pas un exposé exhaustif de toutes les incidences fiscales possibles. Les investisseurs éventuels devraient donc consulter leurs propres conseillers fiscaux compte tenu de leur situation particulière.

Le présent résumé est également fondé sur l'hypothèse selon laquelle i) aucun des FNB BMO ne sera assujetti aux règles relatives aux EIPD; ii) aucun des émetteurs des titres détenus par un FNB BMO ne sera une société étrangère affiliée du FNB BMO ou d'un porteur de parts pour l'application de la LIR, iii) aucun des titres détenus par un FNB BMO ne sera un « abri fiscal déterminé » au sens du paragraphe 143.2(1) de la LIR, iv) aucun des titres détenus par un FNB BMO ne sera une participation dans une fiducie non résidente autre qu'une « fiducie étrangère exemptée », tel que ce terme est défini à l'article 94 de la LIR portant sur les fiducies non résidentes; v) aucun des titres détenus par un FNB BMO ne sera une participation dans une fiducie (ou une société de personnes qui détient une telle participation) qui obligerait un FNB BMO (ou la société de personnes) à déclarer un revenu important relativement à cette participation conformément aux règles prescrites dans l'article 94.1 ou 94.2 de la LIR; et vi) aucun FNB BMO ne conclura une entente s'il en résulte un mécanisme de transfert de dividendes pour l'application de la LIR.

Statut des FNB BMO

Le présent résumé est fondé sur l'hypothèse selon laquelle chaque FNB BMO respectera à tout moment important les conditions prescrites par la LIR et autrement de sorte à être admissible à titre de « fiducie de fonds commun de placement » au sens de la LIR. Si un FNB BMO n'était pas admissible à ce titre pour l'application de la LIR pendant une période donnée, les incidences fiscales pourraient être considérablement différentes de celles qui sont énoncées ci-après.

Un FNB BMO qui n'est pas admissible à titre de « fiducie de fonds commun de placement » au sens de la LIR sera traité comme une « institution financière » pour l'application de certaines règles d'évaluation à la valeur du marché contenues dans la LIR si plus de 50 % de ses parts sont détenues par un ou plusieurs porteurs de parts qui sont eux-mêmes considérés comme des institutions financières au sens de ces règles. Dans ce cas, le FNB BMO sera tenu de comptabiliser au moins chaque année au titre du revenu des gains et des pertes accumulés sur certains types de titres de créance et de titres de capitaux propres qu'il détient et sera aussi assujetti à des règles spéciales à l'égard de l'inclusion du revenu applicables à ces titres. Tout revenu découlant de ce traitement sera inclus dans les montants à distribuer aux porteurs de parts. Si plus de la moitié des parts du FNB BMO cesse d'être détenue par des institutions financières, l'année d'imposition du FNB BMO sera réputée prendre fin tout juste avant ce moment-là et les gains réalisés ou les pertes subies sur certains titres avant ce moment-là seront réputés avoir été enregistrés par le FNB BMO et seront distribués aux porteurs de parts. Une nouvelle année d'imposition du FNB BMO débutera alors, et pour cette année d'imposition et les années d'imposition subséquentes, tant que des institutions financières ne détiennent pas plus de 50 % des parts du FNB BMO ou que le FNB BMO est une fiducie de fonds commun de placement pour l'application de la LIR, il ne sera pas soumis à ces règles spéciales d'évaluation à la valeur du marché. Compte tenu de la manière dont les parts sont distribuées, il y aura des cas où il ne sera pas possible de contrôler ou de savoir si un FNB BMO est devenu, ou a cessé d'être, une « institution financière ». Donc, rien ne garantit qu'un FNB BMO n'est pas une « institution financière » ou qu'il ne le deviendra pas ou ne cessera pas de l'être dans le futur et aucune garantie

ne peut être donnée quant au moment où des distributions découlant d'un changement de statut d'« institution financière » d'un FNB BMO seront effectuées ni à qui elles seront versées, ou que le FNB BMO ne sera pas tenu de payer un impôt sur le revenu non distribué ou sur les gains en capital imposables qu'il aura réalisés à ce moment-là.

Imposition des FNB BMO

Un FNB BMO inclura dans le calcul de son revenu les distributions imposables qu'il aura reçues sur les titres qu'il détient, y compris tout dividende extraordinaire, la tranche imposable des gains en capital qu'il aura réalisés au moment de la disposition des titres qu'il détient et le revenu gagné en prêtant des titres et en négociant des contrats à terme standardisés, ainsi que les gains en capital imposables ou le revenu réalisés dans le cadre d'opérations sur options. En vertu des règles relatives aux EIPD, certains revenus gagnés par des émetteurs de titres en portefeuille d'un FNB BMO qui sont des fiducies intermédiaires de placement déterminées ou des sociétés de personnes intermédiaires de placement déterminées seraient traités, lorsque le revenu est distribué ou attribué à un FNB BMO, comme des dividendes déterminés provenant d'une société canadienne imposable. Dans la mesure où un FNB BMO réalise un revenu provenant de « biens hors portefeuille » (au sens attribué à ce terme dans la LIR) ou réalise des gains en capital imposables nets à la disposition de ce bien, le FNB BMO sera en général assujetti à l'impôt aux termes de la partie I de la LIR au taux d'imposition des sociétés. Un FNB BMO inclura dans le calcul de son revenu tous les intérêts courus sur les obligations qu'il détient. Dans le cas du FNB BMO obligations à rendement réel, ou de tout autre FNB BMO détenant des obligations à rendement réel ou rajustées en fonction de l'inflation, toute somme à titre de rajustement lié à l'inflation du capital des obligations sera réputée être un intérêt à cette fin. Les intérêts courus et les intérêts réputés seront reflétés dans les distributions versées aux porteurs de parts.

La déclaration de fiducie régissant chacun des FNB BMO exige que chaque FNB BMO distribue aux porteurs de parts son revenu net et ses gains en capital nets réalisés, le cas échéant, pour chaque année d'imposition de sorte qu'il n'ait pas à payer d'impôt ordinaire pour l'année d'imposition (compte tenu des pertes applicables du FNB BMO et de tout remboursement au titre des gains en capital auxquels le FNB BMO a droit). Si, au cours d'une année d'imposition, le revenu aux fins de l'impôt d'un FNB BMO dépasse l'encaisse disponible aux fins de distribution par le FNB BMO, comme dans le cas de la réception de dividendes extraordinaire, le FNB BMO distribuera son revenu sous forme de distributions réinvesties.

Si un FNB BMO investit dans un autre fonds (un « **fonds sous-jacent** ») qui est une fiducie résidente du Canada, sauf une fiducie intermédiaire de placement déterminée, le fonds sous-jacent pourra raisonnablement désigner une partie des sommes qu'il distribue au FNB BMO comme i) des dividendes imposables (y compris des dividendes déterminés) reçus par le fonds sous-jacent à l'égard d'actions de sociétés canadiennes imposables et ii) des gains en capital imposables nets réalisés par le fonds sous-jacent. Ces sommes ainsi désignées seront réputées, à des fins fiscales, avoir été reçues ou réalisées par le FNB BMO à titre de dividendes imposables ou de gains en capital imposables, respectivement. Le fonds sous-jacent qui doit payer une retenue d'impôt étrangère peut faire les désignations faisant en sorte qu'un FNB BMO soit réputé avoir payé sa part de l'impôt étranger en question. Si un FNB BMO détient 10 % ou plus des titres d'une catégorie d'une fiducie non résidente, le FNB BMO sera généralement tenu d'inclure dans le calcul de son revenu sa quote-part du revenu net non distribué (y compris les gains en capital imposables nets) de la fiducie non résidente, calculé conformément à la LIR.

Les FNB BMO pourraient être assujettis aux règles de la perte apparente énoncées dans la LIR. Une perte subie à la disposition de biens pourrait être considérée comme une perte apparente lorsqu'un FNB BMO acquiert un bien (un « **bien de remplacement** ») qui est le même bien ou un bien identique au bien disposé, dans les 30 jours précédent ou suivant la disposition, et que le FNB BMO détient toujours le bien de remplacement 30 jours après la disposition initiale. Si une perte est apparente, elle ne peut être déduite d'autres gains tant que le bien de remplacement n'est pas vendu et qu'il n'est pas acquis de nouveau dans les 30 jours précédent ou suivant la vente.

Aux fins du calcul du revenu d'un FNB BMO, les gains réalisés ou les pertes subies dans le cadre d'opérations sur des titres effectuées par le FNB BMO constitueront des gains en capital ou des pertes en capital du FNB BMO dans l'année où les gains auront été réalisés ou les pertes auront été subies, sauf si le FNB BMO est considéré comme faisant le commerce de titres ou si le FNB BMO a effectué une ou plusieurs opérations considérées comme un projet comportant un risque ou une affaire de caractère commercial. Le gestionnaire a avisé les conseillers juridiques que chaque FNB BMO qui détient des « titres canadiens » (terme défini dans la LIR) a choisi ou choisira, conformément à la LIR, de faire traiter chacun des titres en question comme une immobilisation. Un tel choix garantira que les gains

réalisés ou les pertes subies par le FNB BMO à la disposition de titres canadiens seront imposés à titre de gains en capital ou de pertes en capital.

Un FNB BMO aura le droit, pour chaque année d'imposition durant laquelle il est une fiducie de fonds commun de placement, de déduire de l'impôt, s'il y a lieu, à payer sur ses gains en capital nets réalisés (ou de se faire rembourser) une somme déterminée en vertu de la LIR en fonction des rachats de parts effectués durant l'année (le « **remboursement au titre des gains en capital** »). Le remboursement au titre des gains en capital d'une année d'imposition donnée pourrait ne pas compenser entièrement l'impôt à payer par le FNB BMO pour cette année d'imposition par suite de la vente de ses placements dans le cadre du rachat de parts.

Comme il est décrit à la rubrique « Facteurs de risque – Risque lié à l'imposition », un FNB BMO sera en mesure d'attribuer des gains en capital à un porteur de parts à l'échange ou au rachat de parts jusqu'à concurrence de la limite d'attribution de gains en capital. Le gestionnaire n'a pas l'intention d'attribuer des gains en capital aux porteurs de parts qui demandent l'échange ou le rachat de parts d'une manière qui ferait en sorte que les montants attribués soient non déductibles en vertu de la LIR.

Le gestionnaire a indiqué aux conseillers juridiques que, généralement, chaque FNB BMO inclura les gains et déduira les pertes à titre de revenu, plutôt qu'à titre de gains et de pertes en capital, à l'égard des placements effectués par l'entremise d'opérations sur instruments dérivés, y compris les ventes à découvert de titres autres que des titres canadiens, sauf si ces instruments dérivés sont utilisés pour couvrir des titres du portefeuille détenus au titre du capital, à condition qu'il existe un lien suffisant, sous réserve des règles sur les CDT dont il est question ci-après, et ces gains et pertes seront constatés à des fins fiscales au moment où le FNB BMO les réalisera ou les subira. Il pourrait être possible de faire un choix visant la réalisation des gains et des pertes sur les « **produits dérivés admissibles** » (au sens de la LIR) d'un FNB BMO selon l'évaluation à la valeur de marché. Le gestionnaire déterminera si ce choix, dans la mesure où il est disponible, serait souhaitable pour un FNB BMO.

La LIR contient des règles (les « **règles sur les CDT** ») qui ciblent certaines ententes financières (décrisées dans les règles sur les CDT comme des « **contrats dérivés à terme** ») qui tentent de réduire l'impôt par la conversion en gains en capital, au moyen de contrats dérivés, du rendement d'un investissement autrement traité comme un revenu ordinaire. Le champ d'application des règles sur les CDT est vaste et ces règles pourraient s'appliquer à d'autres contrats ou opérations (y compris certaines options). Si les règles sur les CDT devaient s'appliquer à l'égard des dérivés devant être utilisés par un FNB BMO, les gains réalisés à l'égard des biens sous-jacents à ces dérivés pourraient être traités comme un revenu ordinaire plutôt que comme des gains en capital. Selon la stratégie de vente d'options d'achat couvertes des FNB BMO, la vente de ces options d'achat ne sera pas assujettie aux règles sur les CDT.

Eu égard à la stratégie de placement du FNB BMO vente d'options de vente de sociétés américaines et du FNB BMO vente d'options de vente de sociétés américaines couvert en dollars canadiens, le gestionnaire entend faire en sorte que les opérations sur options réalisées par ces FNB BMO soient traitées et déclarées à titre de revenu. Chaque FNB BMO est tenu de calculer son revenu et ses gains à des fins fiscales en dollars canadiens. Par conséquent, toutes les sommes relatives aux placements, notamment le revenu, le coût et le produit de disposition, qui ne sont pas libellées en dollars canadiens seront touchées par les fluctuations du taux de change du dollar canadien par rapport à une monnaie étrangère.

Un FNB BMO pourrait devoir payer à l'étranger une retenue d'impôt ou d'autres taxes ou impôts dans le cadre de placements dans des titres étrangers.

Imposition des porteurs de parts (sauf dans le cas des régimes enregistrés)

Distributions

Un porteur de parts devra inclure dans son revenu à des fins fiscales pour toute année le montant en dollars canadiens du revenu net et des gains en capital imposables nets du FNB BMO, le cas échéant, qui lui sont payés ou payables au cours de l'année et que le FNB BMO a déduits dans le calcul de son revenu, que ces sommes soient réinvesties dans des parts supplémentaires ou non (y compris des parts du régime acquises dans le cadre du régime de réinvestissement des distributions), y compris les distributions sur les frais de gestion reçues par des porteurs de parts dans la mesure où elles sont prélevées sur le revenu net et les gains en capital imposables nets du FNB BMO.

La tranche non imposable des gains en capital nets réalisés d'un FNB BMO qui est payée ou payable à un porteur de parts au cours d'une année d'imposition ne sera pas incluse dans le calcul du revenu du porteur de parts pour l'année et ne réduira pas le prix de base rajusté des parts de ce FNB BMO que détient le porteur de parts. Toute autre distribution non imposable, comme un remboursement de capital, ne sera pas incluse dans le calcul du revenu du porteur de parts pour l'année, mais elle viendra réduire le prix de base rajusté du porteur de parts (à moins que le FNB BMO ne choisisse de traiter cette somme à titre de distribution de revenu supplémentaire). Dans la mesure où le prix de base rajusté des parts d'un porteur serait autrement un montant négatif, le montant négatif sera réputé être un gain en capital réalisé par le porteur de parts et le prix de base rajusté pour le porteur de parts sera équivalent à zéro immédiatement après.

Chacun des FNB BMO attribuera, dans la mesure permise par la LIR, la tranche du revenu net distribuée aux porteurs de parts pouvant raisonnablement être considérée comme constituée, respectivement, i) de dividendes imposables (y compris les dividendes déterminés) reçus ou réputés reçus par le FNB BMO à l'égard d'actions de sociétés canadiennes imposables et ii) de gains en capital imposables nets réalisés ou réputés réalisés par le FNB BMO. De tels montants attribués seront réputés, à des fins fiscales, avoir été reçus ou réalisés par les porteurs de parts au cours de l'année à titre de dividendes imposables et de gains en capital imposables, respectivement. Les règles de majoration des dividendes et de crédits d'impôt normalement applicables aux dividendes imposables (y compris les dividendes déterminés) versés par une société canadienne imposable s'appliqueront aux montants attribués par le FNB BMO en question à titre de dividendes imposables. Les gains en capital ainsi attribués seront assujettis aux règles générales ayant trait à l'imposition des gains en capital qui sont décrites ci-après. De plus, un FNB BMO peut attribuer le revenu de sources étrangères, s'il y a lieu, de sorte que les porteurs de parts puissent demander un crédit pour impôt étranger conformément aux dispositions de la LIR et sous réserve des restrictions générales de celle-ci, pour une partie de l'impôt étranger, s'il y a lieu, payé ou considéré comme payé par le FNB BMO. Pour l'application de la LIR, toute perte subie par le FNB BMO ne peut être attribuée aux porteurs de parts de ce FNB BMO ni être considérée comme une perte subie par ces derniers.

Composition des distributions

Les porteurs de parts seront informés chaque année de la composition des sommes qui leur ont été distribuées, y compris des sommes à l'égard des distributions en espèces et des distributions réinvesties. Ces renseignements indiqueront si les distributions doivent être traitées comme un revenu ordinaire, des dividendes imposables (y compris les dividendes déterminés), des gains en capital imposables, un remboursement de capital, un revenu de source étrangère ou un impôt étranger réputé avoir été payé par le porteur de parts, s'il y a lieu.

Dispositions de parts

À la disposition réelle ou réputée d'une part, y compris au moment de l'échange ou du rachat d'une part ou encore de la dissolution d'un FNB BMO, un gain en capital (ou une perte en capital) sera généralement réalisé (ou subie) par le porteur de parts dans la mesure où le produit de disposition de la part est supérieur (ou inférieur) à la somme du prix de base rajusté de la part pour le porteur de parts et des coûts de dispositions raisonnables. De façon générale, le prix de base rajusté de toutes les parts d'un FNB BMO détenues par un porteur de parts correspond au montant total payé pour les parts (y compris les commissions payées et le montant des distributions réinvesties), peu importe le moment où l'investisseur les a achetées, déduction faite de toute distribution non imposable (sauf la tranche non imposable des gains en capital) comme le remboursement de capital et du prix de base rajusté des parts de ce FNB BMO auparavant rachetées ou échangées par le porteur de parts. Aux fins du calcul du prix de base rajusté des parts pour un porteur de parts, à l'acquisition de parts d'un FNB BMO, on doit établir la moyenne du coût des parts nouvellement acquises et du prix de base rajusté de toutes les parts du FNB BMO appartenant au porteur de parts à titre d'immobilisations immédiatement avant l'acquisition. Le coût des parts acquises lors du réinvestissement de distributions, y compris aux termes du régime de réinvestissement des distributions, correspondra à la somme ainsi réinvestie.

Lorsqu'un porteur de parts qui demande le rachat échange des parts d'un FNB BMO contre des paniers de titres, ou lorsqu'un porteur de parts reçoit des titres en guise de distribution en nature au moment de la dissolution d'un FNB BMO, le produit de disposition des parts pour le porteur de parts sera équivalent à la juste valeur marchande des titres ainsi reçus, majorée de la somme en espèces reçue au moment de l'échange, déduction faite de tout gain en capital réalisé par le FNB BMO à la suite du transfert de ces titres que le FNB BMO a attribués au porteur de parts. Les gains en capital ainsi attribués, dont le montant sera restreint par la règle ABR de la manière décrite à la rubrique

« Facteurs de risque – Risque lié à l'imposition », doivent être inclus dans le calcul du revenu du porteur de parts de la manière décrite précédemment et réduiront le produit de disposition du porteur de parts.

La tranche restante du prix d'échange ou de rachat correspondra au produit de rachat. Le coût, à des fins fiscales, des titres acquis au moment de l'échange ou du rachat de parts par un porteur de parts qui demande le rachat correspondra généralement à la juste valeur marchande de ces titres à ce moment-là.

Si un porteur de parts détient des parts en dollars américains, tout gain en capital réalisé ou toute perte en capital subie aux fins de l'impôt lors de la disposition de parts en dollars américains sera établi par la conversion du coût en dollars américains et du produit de disposition en dollars canadiens à l'aide du taux de change applicable à la date d'acquisition et à la date de disposition, respectivement.

Lorsque des titres en portefeuille d'un FNB BMO sont acceptés en guise de paiement de parts d'un FNB BMO

Lorsque des titres en portefeuille d'un FNB BMO sont acceptés en guise de paiement de parts acquises par un porteur de parts, ce porteur de parts réalisera généralement un gain en capital (ou subira une perte en capital) au cours de l'année d'imposition du porteur de parts durant laquelle la disposition de ces titres a lieu dans la mesure où le produit de disposition de ces titres, déduction faite des frais de disposition raisonnables, est supérieur (ou est inférieur) au prix de base rajusté de ces titres pour le porteur de parts. À cette fin, le produit de disposition pour le porteur de parts correspondra à la juste valeur marchande des parts reçues majorée de toute somme en espèces reçue pour tenir lieu des fractions de parts. Le coût pour un porteur de parts des parts ainsi acquises correspondra à la juste valeur marchande des titres en portefeuille du FNB BMO dont il a disposé en échange de ces parts au moment de cette disposition, déduction faite de toute somme en espèces reçue pour tenir lieu des fractions de parts; ce coût sera généralement égal ou à peu près équivalent à la juste valeur marchande des parts reçues en contrepartie des titres en portefeuille du FNB BMO. Aux fins du calcul du prix de base rajusté des parts ainsi acquises par un porteur de parts, on doit établir la moyenne du coût des parts nouvellement acquises et du prix de base rajusté de toutes les parts appartenant alors au porteur de parts à titre d'immobilisations. Si les titres dont dispose ainsi un porteur de parts sont libellés dans une autre monnaie que le dollar canadien, les gains en capital réalisés ou les pertes en capital subies par le porteur de parts seront calculés par la conversion en dollars canadiens du coût et du produit de disposition à l'aide du taux de change en vigueur à la date de l'acquisition et de la disposition, respectivement.

Imposition des gains en capital et des pertes en capital

La moitié des gains en capital réalisés par un porteur de parts et le montant de tout gain en capital imposable net réalisé ou réputé réalisé par un FNB BMO et attribué par le FNB BMO à un porteur de parts seront inclus dans le revenu du porteur de parts à titre de gain en capital imposable. La moitié d'une perte en capital subie par un porteur de parts constituera une perte en capital déductible qui peut être déduite des gains en capital imposables, sous réserve des règles détaillées contenues dans la LIR et conformément à celles-ci.

Imposition des régimes enregistrés

De façon générale, un régime enregistré ne sera pas imposé sur la somme d'une distribution qu'un FNB BMO a versée ou doit verser à un régime enregistré ni sur les gains qu'il réalise à la disposition d'une part. Tout comme l'ensemble des placements détenus dans le cadre d'un régime enregistré, il faudra généralement payer l'impôt sur les sommes retirées d'un régime enregistré (sauf pour un CELI, un CELIAPP ou un remboursement de cotisation à un REEE ou un REEI).

Incidences fiscales de la politique en matière de distributions des FNB BMO

Une partie du prix payé par l'investisseur qui achète des parts peut tenir compte du revenu et/ou des gains en capital réalisés avant que cette personne n'ait fait l'acquisition de ses parts. Lorsque ces montants sont versés aux porteurs de parts sous forme de distributions, ils doivent être inclus dans le revenu du porteur de parts aux fins de l'impôt conformément aux dispositions de la LIR, même si le FNB BMO a réalisé ces montants avant que le porteur de parts ne devienne propriétaire des parts. Cette situation pourrait surtout s'appliquer si des parts sont souscrites vers la fin de l'année avant les dernières distributions de l'année.

Échange de renseignements fiscaux

Les FNB BMO ont des obligations de diligence raisonnable et de déclaration aux termes de la loi intitulée *Foreign Account Tax Compliance Act* (mise en œuvre au Canada par l'*Accord Canada-États-Unis pour un meilleur échange de renseignements fiscaux* et la partie XVIII de la LIR, collectivement, la « FATCA ») et de la *Norme commune de déclaration de l'Organisation de coopération et de développement économiques* (mise en œuvre au Canada par la partie XIX de la LIR et appelée la « NCD »). En règle générale, les porteurs de parts (ou, dans le cas de certains porteurs de parts qui sont des entités, les « personnes détenant le contrôle » de ces entités) seront tenus, aux termes de la loi, de fournir à leur courtier des renseignements concernant leur citoyenneté et leur résidence fiscale, y compris leur numéro d’identification de contribuable étranger. Si un porteur de parts (ou, le cas échéant, une personne détenant le contrôle du porteur de parts) i) est considéré comme une personne des États-Unis (y compris un résident des États-Unis ou un citoyen des États-Unis); ii) est considéré comme un résident aux fins de l’impôt d’un pays autre que le Canada ou les États-Unis; ou iii) ne fournit pas les renseignements demandés et des indices laissent croire qu'il a le statut d'Américain ou de non-Canadien, les renseignements sur le porteur de parts (ou, le cas échéant, les personnes détenant le contrôle du porteur de parts) et son placement dans le FNB BMO seront communiqués à l'ARC, sauf si les parts sont détenues dans un régime enregistré autre qu'un CELIAPP. Dans le cas de la FATCA, l'ARC transmet ces renseignements chaque année à l'Internal Revenue Service des États-Unis et, dans le cas de la NCD, à l'autorité fiscale compétente de tout pays qui est un signataire de l'Accord multilatéral entre autorités compétentes concernant l'échange automatique de renseignements relatifs aux comptes financiers ou qui a par ailleurs convenu d'un échange d'information bilatéral avec le Canada aux termes de la NCD.

ADMISSIBILITÉ AUX FINS DE PLACEMENT

De l’avis des conseillers juridiques, à la condition qu’un FNB BMO soit admissible à titre de fiducie de fonds commun de placement au sens de la LIR ou que les parts du FNB BMO soient inscrites à la cote d’une bourse de valeurs désignée au sens de la LIR, ce qui comprend la TSX et la NEO Bourse, ou que le FNB BMO soit admissible à titre de placement enregistré au sens de la LIR, les parts du FNB BMO seront des placements admissibles pour les fiducies régies par des régimes enregistrés.

Malgré ce qui précède, dans le cas d'un CELI, d'un REER, d'un REEE, d'un REEI, d'un FERR et d'un CELIAPP, si le titulaire du CELI, du REEI ou du CELIAPP, le souscripteur du REEE ou le rentier du REER ou du FERR (un « particulier contrôlant ») détient une « participation notable » dans un FNB BMO, ou si le particulier contrôlant ne traite pas sans lien de dépendance avec un FNB BMO aux fins de l’application de la LIR, les parts de ce FNB BMO constitueront un « placement interdit » pour le CELI, le REER, le REEE, le REEI, le FERR ou le CELIAPP. Si les parts d'un FNB BMO constituent un « placement interdit » pour un CELI, un REER, un REEE, un REEI, un FERR ou un CELIAPP qui acquiert de telles parts, le particulier contrôlant devra payer la pénalité prévue dans la LIR. En règle générale, un particulier contrôlant ne sera considéré comme ayant une « participation notable » dans un FNB BMO que s'il a la propriété d'au moins 10 % de la valeur des parts en circulation de ce FNB BMO, seul ou conjointement avec les personnes et sociétés de personnes avec lesquelles il a des liens de dépendance. De plus, les parts du FNB BMO ne constitueront pas un « placement interdit » au cours des 24 premiers mois de l’existence du FNB BMO si, tout au long de cette période, le FNB BMO est admissible à titre de fiducie de fonds commun de placement ou de placement enregistré au sens de la LIR et s'il continue à respecter, pour l’essentiel, les exigences du Règlement 81-102 ou si les parts constituent par ailleurs des « biens exclus », au sens de la LIR, pour les fiducies régies par un CELI, un REER, un REEE, REEI, un FERR ou un CELIAPP.

Dans le cas de l'échange de parts d'un FNB BMO contre un panier de titres du FNB BMO ou d'une distribution en nature à la dissolution de FNB BMO, l'investisseur recevra des titres qui peuvent être ou non des placements admissibles pour les régimes enregistrés. Les investisseurs devraient consulter leur propre conseiller en fiscalité pour savoir si ces titres constituaient des placements admissibles pour les régimes enregistrés ou des placements interdits pour leurs CELI, REEE, REEI, REER, FERR ou CELIAPP.

MODALITÉS D'ORGANISATION ET DE GESTION DES FNB BMO

Administrateurs et dirigeants du fiduciaire, du gestionnaire, du gestionnaire de portefeuille et du promoteur

Les nom, lieu de résidence, poste et fonctions principales de chacun des administrateurs et des membres de la haute direction de BMO Gestion d'actifs inc., fiduciaire, gestionnaire, gestionnaire de portefeuille et promoteur des FNB BMO, sont indiqués ci-après :

Nom et lieu de résidence	Poste auprès du gestionnaire	Fonctions principales
NELSON AVILA Toronto (Ontario)	Chef de la direction financière	Responsable de la direction financière, BMO Gestion mondiale d'actifs
WILLIAM BAMBER Toronto (Ontario)	Chef, personne désignée responsable et administrateur	Co-chef de la direction, BMO Gestion mondiale d'actifs
THOMAS BURIAN Mississauga (Ontario)	Administrateur	Vice-président et chef de la direction financière, Gestion de patrimoine, BMO Groupe financier
DENISE (CARSON) FERNANDES Toronto (Ontario)	Chef de la conformité	Chef de la conformité, BMO Gestion d'actifs inc., BMO Gestion privée de placements inc. et BMO Investissements Inc. – Gestionnaires de fonds d'investissement
KEVIN GOPAUL Oakville (Ontario)	Chef des fonds négociables en bourse et administrateur	Chef des fonds négociables en bourse, BMO Gestion mondiale d'actifs
BENJAMIN IRAYA Oakville (Ontario)	Secrétaire	Directeur, Gouvernance des filiales, Banque de Montréal
ROSS F. KAPPEL Toronto (Ontario)	Chef, Distribution et gestion clientèle et administrateur	Chef, Distribution et gestion clientèle, BMO Gestion mondiale d'actifs
KRISTI MITCHEM Woodside (Californie)	Administratrice	Cochef de la direction, BMO Gestion mondiale d'actifs
GILLES OUELLETTE Toronto (Ontario)	Président du conseil et administrateur	Président du conseil, BMO Gestion mondiale d'actifs
ROBERT J. SCHAUER Toronto (Ontario)	Chef, Exploitation des fonds d'investissement	Chef, Transformation de l'entreprise, Amérique du Nord, BMO Gestion mondiale d'actifs
LENA ZECCHINO Etobicoke (Ontario)	Chef de la lutte au recyclage des produits de la criminalité	Administratrice et chef de la lutte au recyclage des produits de la criminalité – Gestion de patrimoine, Banque de Montréal

Sauf tel qu'il est énoncé dans les présentes, chacune des personnes qui précèdent a occupé son poste actuel ou un poste de cadre auprès du gestionnaire ou d'un membre de son groupe au cours des cinq derniers exercices. Avant août 2022, William Bamber a été chef, Gestion d'actifs synthétiques, BMO Gestion mondiale d'actifs,

d'avril 2022 à août 2022, et directeur général et chef, groupe Solutions de gestion de patrimoine, Marchés mondiaux CIBC inc., de mai 2009 à avril 2022. Avant juin 2021, Denise (Carson) Fernandes a été chef de la conformité, BMO Gestion privée de placements inc. de mars 2019 à mai 2022 et chef de la conformité de BMO Ligne d'action Inc. de juillet 2017 à mars 2019. Avant octobre 2018, Kevin Gopaul a été chef, BMO Gestion mondiale d'actifs, de mai 2017 à septembre 2018. Avant août 2022, Kristi Mitchem a été chef de la direction, BMO Gestion mondiale d'actifs de mars 2019 à août 2022 et chef de la direction et chef, Wells Fargo Asset Management, de juin 2016 à février 2019. Avant juin 2019, Gilles Ouellette a été président du conseil de BMO Nesbitt Burns Inc. de mars 2017 à août 2019. Avant octobre 2018, Robert Schauer a été directeur, Exploitation, de BMO Groupe financier de mars 2006 à septembre 2018.

Fiduciaire, gestionnaire, gestionnaire de portefeuille et promoteur des FNB BMO

BMO Gestion d'actifs inc. est le fiduciaire, le gestionnaire, le gestionnaire de portefeuille et le promoteur des FNB BMO et elle est chargée de leur administration. Le gestionnaire est inscrit à titre de gestionnaire de portefeuille et courtier sur le marché dispensé dans chaque province et territoire du Canada, en tant que gestionnaire des opérations sur marchandises en Ontario et en tant que gestionnaire de fonds d'investissement en Ontario, à Terre-Neuve-et-Labrador et au Québec.

BMO Gestion d'actifs inc. est un gestionnaire de placement canadien. Parmi ses clients figurent des caisses de retraite, des fondations, des fiducies, des réserves de sociétés d'assurance, des sociétés par actions et des organismes de placement collectif. Le gestionnaire est une filiale en propriété exclusive indirecte de la Banque de Montréal. Les bureaux des FNB BMO et du gestionnaire aux fins de remise d'avis sont situés au 250, rue Yonge, 7^e étage, Toronto (Ontario) M5B 2M8 (le siège social des FNB BMO et du gestionnaire est situé au 100, rue King Ouest, 43^e étage, Toronto (Ontario) M5X 1A1).

Obligations et services du fiduciaire, du gestionnaire, du gestionnaire de portefeuille et du promoteur

BMO Gestion d'actifs inc. est le fiduciaire, le gestionnaire, le gestionnaire de portefeuille et le promoteur de chacun des FNB BMO et, en cette qualité, est chargé de rendre, ou de s'assurer que soient rendus, des services de gestion, d'administration et de conformité aux FNB BMO, notamment acquérir ou prendre des dispositions pour acquérir des titres au nom des FNB BMO, calculer, ou s'assurer que soient calculés, la valeur liquidative, la valeur liquidative par part, le revenu net et les gains en capital nets réalisés des FNB BMO, autoriser le paiement des frais d'exploitation engagés pour le compte des FNB BMO, dresser, ou s'assurer que soient dressés, les états financiers et les données financières et comptables dont les FNB BMO ont besoin, voir à ce que les porteurs de parts reçoivent les états financiers (y compris les états financiers intermédiaires et annuels) et les autres rapports prescrits à l'occasion par les lois applicables, voir à ce que les FNB BMO se conforment aux exigences réglementaires et aux exigences applicables en matière d'inscription à la cote des bourses, produire, ou s'assurer que soient produits, les rapports des FNB BMO destinés aux porteurs de parts et aux autorités en valeurs mobilières, fixer le montant des distributions que devront faire les FNB BMO et négocier des ententes contractuelles avec les tiers fournisseurs de services, dont les fournisseurs d'indices, les courtiers désignés, le dépositaire, l'agent des transferts et agent chargé de la tenue des registres, les auditeurs et les imprimeurs.

Promotion et amélioration des facteurs ESG

En tant que membre de BMO Groupe financier, le gestionnaire s'est engagé à favoriser les placements ESG et les autres initiatives en matière d'ESG. Le gestionnaire a choisi d'affecter un pourcentage des frais de gestion qu'il reçoit à l'égard de ses fonctions de gestionnaire des FNB BMO ESG à la promotion et à l'amélioration des facteurs ESG.

Le gestionnaire a actuellement l'intention d'affecter, au minimum, les montants suivants à des activités de promotion et d'amélioration des facteurs ESG :

Actifs sous gestion collectifs des FNB BMO ESG	Montant affecté aux activités de promotion et d'amélioration des facteurs ESG
Moins de 1 milliard de dollars	10 % des produits que tire le gestionnaire des frais de gestion facturés aux FNB BMO ESG

Actifs sous gestion collectifs des FNB BMO ESG	Montant affecté aux activités de promotion et d'amélioration des facteurs ESG
1 milliard de dollars à moins de 10 milliards de dollars	10 % des produits que tire le gestionnaire des frais de gestion facturés aux FNB BMO ESG pour la première tranche des actifs sous gestion de 1 milliard de dollars Plus 5 % des produits que tire le gestionnaire des frais de gestion facturés aux FNB BMO ESG pour la tranche des actifs sous gestion allant de 1 milliard de dollars à 10 milliards de dollars
10 milliards de dollars ou plus	Minimum de 1 000 000 \$

La décision du gestionnaire d'affecter une partie des produits qu'il tire de ses frais de gestion à des initiatives en matière d'ESG n'a pas d'incidence sur les frais de gestion facturés aux FNB BMO ESG. Le gestionnaire pourrait décider d'augmenter, de réduire ou d'éliminer cette affectation des produits qu'il tire de ses frais de gestion à des initiatives en matière d'ESG en tout temps, à son appréciation, et une telle modification n'aura pas d'incidence sur les frais de gestion facturés aux FNB BMO ESG.

Modalités de la déclaration de fiducie

Le gestionnaire est tenu d'exercer ses pouvoirs et de s'acquitter de ses fonctions avec honnêteté, de bonne foi et dans l'intérêt des porteurs de parts et, à cet égard, de faire preuve du soin, de la diligence et de la compétence dont un fiduciaire et un gestionnaire raisonnablement prudents feraient preuve dans des circonstances similaires.

Le gestionnaire peut démissionner de son poste de fiduciaire et/ou de gestionnaire de l'un ou l'autre des FNB BMO sur remise d'un préavis de 60 jours aux porteurs de parts. S'il démissionne, le gestionnaire peut nommer son remplaçant, mais celui-ci devra recevoir l'approbation des porteurs de parts, sauf s'il s'agit d'un membre du même groupe que le gestionnaire. Si le gestionnaire a commis un manquement grave à l'égard des obligations qui lui incombent aux termes de la déclaration de fiducie et qu'il n'a pas remédié à ce manquement dans les 30 jours suivant un avis en ce sens qui lui est donné, les porteurs de parts peuvent le destituer et nommer un fiduciaire et/ou gestionnaire remplaçant.

En contrepartie des services qu'il rend en qualité de gestionnaire aux termes de la déclaration de fiducie, le gestionnaire a droit à la rémunération indiquée à la rubrique « Frais – Frais payables par les FNB BMO – Frais de gestion ». En outre, le gestionnaire, les membres de son groupe et chacun de leurs administrateurs, dirigeants, employés et mandataires seront indemnisés par chacun des FNB BMO de l'ensemble des dettes, des coûts et des frais engagés dans le cadre d'une action, d'une poursuite ou d'une instance imminente, intentée ou introduite, ou de toute autre réclamation présentée contre eux dans l'exercice des fonctions du gestionnaire aux termes de la déclaration de fiducie s'ils ne sont pas attribuables à l'inconduite délibérée du gestionnaire, à sa mauvaise foi, à une négligence de sa part ou à un manquement aux obligations qui lui incombent aux termes de cette déclaration.

Les services de gestion et de fiducie fournis par le gestionnaire ne sont pas exclusifs, et aucune disposition de la déclaration de fiducie ni d'une autre entente n'empêche le gestionnaire de fournir des services semblables à d'autres fonds d'investissement et à d'autres clients (que leurs objectifs et politiques en matière de placement soient semblables ou non à ceux des FNB BMO) ou d'exercer d'autres activités.

Le gestionnaire a pris l'initiative de fonder et d'organiser les FNB BMO et il en est ainsi le promoteur, au sens de la législation en valeurs mobilières de certaines provinces et de certains territoires du Canada.

Conseillers en valeurs

À titre de gestionnaire de portefeuille des FNB BMO, le gestionnaire achète et vend des placements pour le compte des FNB BMO conformément à leurs objectifs et à leurs stratégies de placement. Les décisions en matière de placement sont prises par une équipe de gestion de portefeuille qui dispose d'un directeur ou d'un chef. Le tableau suivant présente des renseignements sur la ou les personnes qui sont principalement responsables de la gestion des placements des FNB BMO.

Principal responsable	Ancienneté auprès de BMO Gestion d'actifs inc.
Rob Bechard, chef de la gestion de portefeuille des FNB	Depuis 2009

Dispositions en matière de courtage

Le gestionnaire a recours à divers courtiers pour effectuer les opérations sur titre pour le compte des FNB BMO. Ces courtiers peuvent fournir directement au gestionnaire des services de recherche et de services connexes, tel qu'il est énoncé ci-après, en plus d'exécuter les opérations (c'est ce que l'on désigne souvent les « services regroupés »). Même s'il se peut que chaque FNB BMO ne tire pas le même avantage de chaque service de recherche et service connexe reçu d'un courtier, le gestionnaire s'efforcera de s'assurer que tous les FNB BMO en tirent un avantage équitable au fil du temps.

Le gestionnaire tient une liste de courtiers qui ont été approuvés pour effectuer des opérations sur titres pour le compte des FNB BMO. Lorsqu'il décide si un courtier devrait être ajouté à cette liste, il tient compte de nombreux facteurs, notamment les suivants : a) en ce qui a trait aux opérations : i) le niveau du service; ii) le temps de réponse; iii) la disponibilité des titres (la liquidité); iv) la gestion des comptes; v) la créativité et vi) l'accès à d'autres marchés/liquidités; b) en ce qui a trait à la recherche : i) la production de rapports de recherche exclusifs; ii) la connaissance du secteur d'activité; iii) l'accès à des analyses et iv) l'accès au personnel; c) en ce qui a trait au personnel : i) le soutien administratif et ii) les relations commerciales et d) en ce qui a trait à l'infrastructure : i) le règlement des opérations; ii) l'envoi de confirmation et iii) la production de rapports.

On surveille régulièrement les courtiers approuvés afin de s'assurer que la valeur des biens et des services, tels qu'ils sont indiqués ci-dessus, offre un avantage raisonnable comparativement au montant des courtages payés pour les biens et services. Dans le cadre de cette analyse, le gestionnaire tient compte de l'emploi des biens et des services, de la qualité de l'exécution du point de vue de l'incidence sur les opérations et de la capacité d'atteindre le cours de référence cible ainsi que des courtages payés, comparativement à ceux d'autres courtiers et au marché en général. Les processus de sélection et de suivi sont identiques peu importe si le courtier est membre du même groupe que le gestionnaire ou s'il est un tiers non relié.

Depuis la date du dernier prospectus des FNB BMO, le gestionnaire a reçu, de BMO NB, courtier membre du même groupe, des rapports de recherche exclusifs et de l'information sur le secteur d'activité et a eu accès à ses analystes et à son personnel. En outre, le gestionnaire a reçu, de divers courtiers indépendants non reliés, des rapports de recherche exclusifs et de l'information sur le secteur d'activité et a eu accès à leurs analystes, à leur personnel et à autres systèmes de négociation. Vous pourrez obtenir des renseignements supplémentaires, y compris des renseignements sur les services fournis par chaque courtier, auprès du gestionnaire sur demande et sans frais, en composant 1 800 361-1392.

Conflits d'intérêts

Les administrateurs et dirigeants du gestionnaire peuvent être administrateurs, dirigeants, actionnaires ou porteurs de parts d'un ou de plusieurs émetteurs dont les FNB BMO peuvent acquérir des titres. Le gestionnaire et les membres de son groupe, dont d'autres entités membres du groupe de BMO Groupe financier, peuvent être gestionnaire ou gestionnaire de portefeuille d'un ou de plusieurs émetteurs dont les FNB BMO peuvent acquérir des titres et peuvent être gestionnaires ou gestionnaires de portefeuilles de fonds qui investissent dans les mêmes titres que les FNB BMO. Ces opérations ne seront entreprises que si elles sont permises par les lois sur les valeurs mobilières applicables et si les autorités de réglementation ou le CEI les autorisent.

Lorsqu'un FNB BMO investit dans des fonds sous-jacents, il investira principalement, ou même exclusivement, dans des fonds sous-jacents gérés par le gestionnaire ou les membres de son groupe (les « **Fonds BMO** »).

Lorsque le gestionnaire choisit d'investir dans des Fonds BMO, il le fait généralement en raison des efficiencies économiques qui peuvent être réalisées en investissant dans des Fonds BMO et de sa plus grande familiarité avec i) les capacités des équipes de placement fournissant des services de gestion de placements à ces Fonds BMO; ii) la concordance de la stratégie de placement sous-jacente des Fonds BMO avec l'objectif de placement général du FNB BMO et iii) la réaction des Fonds BMO dans diverses conditions de marché. Plus particulièrement, un placement

dans des Fonds BMO donne au gestionnaire davantage de souplesse en ce qui a trait à la renonciation aux frais de gestion, ce qui aide à maintenir les FNB BMO dans une situation viable sur le plan commercial.

Investir dans des Fonds BMO crée des conflits d'intérêts puisque cela procure des avantages accessoires au gestionnaire, dont une hausse des actifs totaux sous gestion du gestionnaire et une hausse des actifs des FNB BMO et des Fonds BMO, augmentant ainsi possiblement la viabilité sur le plan commercial des FNB BMO et des Fonds BMO par l'intermédiaire d'une hausse des actifs et de meilleures économies d'échelle. Malgré l'utilisation prédominante de Fonds BMO pour les raisons indiquées précédemment, le gestionnaire peut, à son gré, choisir des fonds sous-jacents indépendants pour toute catégorie d'actifs à tout moment même si un Fonds BMO existe dans une catégorie d'actifs similaire.

Le gestionnaire, agissant en sa qualité de gestionnaire de portefeuille, peut conclure les opérations suivantes avec une partie apparentée au nom d'un FNB BMO (chacune, une « opération entre parties apparentées ») : i) investir dans les titres d'un émetteur apparenté au gestionnaire; ii) investir dans des titres placés par une entité apparentée au gestionnaire; iii) souscrire des titres de créance d'une entité apparentée au gestionnaire qui agit pour son propre compte ou lui vendre des titres de créance, et iv) souscrire des titres d'un organisme de placement collectif géré par le gestionnaire ou un membre du même groupe qui est assujetti au Règlement 81-102 ou d'un compte géré de façon distincte à l'égard duquel le gestionnaire est le gestionnaire de portefeuille, ou leur vendre des titres. Au nom d'un FNB BMO, le gestionnaire conclura toute opération entre parties apparentées dans la mesure où l'opération entre parties apparentées se conforme aux lois sur les valeurs mobilières applicables, y compris au fait d'avoir été approuvée par le CEI. Le gestionnaire peut également, agissant au nom d'un FNB BMO, retenir les services d'une entité apparentée à titre de courtier, de contrepartie ou de fournisseur de services, dans la mesure où cela est fait conformément aux lois sur les valeurs mobilières applicables, y compris en obtenant une recommandation positive du CEI.

Le gestionnaire, pour le compte de chacun des FNB BMO, a conclu une convention liant le courtier désigné avec un courtier désigné, aux termes de laquelle le courtier désigné accepte d'exercer certaines fonctions à l'égard des FNB BMO, notamment i) souscrire un nombre suffisant de parts pour remplir les exigences d'inscription initiale de la Bourse, ii) souscrire des parts sur une base continue dans le cadre du rééquilibrage et des rajustements de l'indice ou du portefeuille applicable et lorsque des parts sont rachetées en espèces et iii) afficher un cours vendeur et un cours acheteur pour la négociation des parts à la Bourse. BMO NB, membre du même groupe que le gestionnaire, a accepté d'agir à titre de courtier désigné des FNB BMO énumérés dans les tableaux qui suivent, et elle agit également à titre de courtier de tous les FNB BMO.

FINB BMO pour lesquels BMO NB agit à titre de courtier désigné	
FINB BMO obligations totales	FINB BMO obligations de sociétés américaines de qualité à moyen terme (parts en dollars canadiens et parts en dollars américains)
FINB BMO revenu de banques canadiennes	FINB BMO obligations du Trésor américain à moyen terme (parts en dollars canadiens et parts en dollars américains)
FINB BMO titres adossés à des créances hypothécaires canadiens	FINB BMO MSCI ACWI actions alignées sur l'Accord de Paris
FINB BMO obligations de sociétés	FINB BMO MSCI Monde de haute qualité
FINB BMO obligations à escompte	FINB BMO MSCI Canada ESG Leaders
FINB BMO Moyenne industrielle Dow Jones couverte en dollars canadiens	FINB BMO MSCI Canada valeur
FINB BMO obligations de marchés émergents couvert en dollars canadiens	FINB BMO MSCI China ESG Leaders

FINB BMO pour lesquels BMO NB agit à titre de courtier désigné	
FINB BMO équivalents banques	FINB BMO MSCI EAFE ESG Leaders
FINB BMO équivalents métaux de base mondiaux, couvert en dollars canadiens	FINB BMO MSCI EAFE couvert en dollars canadiens
FINB BMO équivalents aurifères mondiales	FINB BMO MSCI EAFE
FINB BMO équivalents produits industriels	FINB BMO MSCI marchés émergents
FINB BMO équivalents pétrole et gaz	FINB BMO MSCI Europe de haute qualité couvert en dollars canadiens
FINB BMO équivalents de FPI	FINB BMO MSCI Global ESG Leaders
FINB BMO équivalents banques américaines couvert en dollars canadiens	FINB BMO MSCI India ESG Leaders
FINB BMO équivalents banques américaines	FINB BMO MSCI innovation
FINB BMO équivalents américain de la santé couvert en dollars canadiens	FINB BMO MSCI USA ESG Leaders (parts en dollars canadiens et parts couvertes)
FINB BMO équivalents américain de la santé	FINB BMO MSCI américaines de haute qualité (parts en dollars canadiens, parts couvertes et parts en dollars américains)
FINB BMO équivalents services aux collectivités	FINB BMO MSCI américaines valeur
FINB BMO ESG obligations de sociétés américaines à haut rendement (parts en dollars canadiens et parts couvertes)	FINB BMO actions du Nasdaq 100 couvertes en dollars canadiens
FINB BMO communications mondiales	FINB BMO actions du Nasdaq 100 (parts en dollars canadiens et parts en dollars américains)
FINB BMO biens de consommation discrétionnaires mondiaux couvert en dollars canadiens	FINB BMO obligations à rendement réel
FINB BMO biens de consommation essentiels mondiaux couvert en dollars canadiens	FINB BMO S&P 500 couvert en dollars canadiens
FINB BMO infrastructures mondiales	FINB BMO S&P 500
FINB BMO obligations de gouvernements	FINB BMO S&P sociétés américaines à moyenne capitalisation (parts en dollars canadiens, parts couvertes et parts en dollars américains)
FINB BMO obligations de sociétés américaines à haut rendement couvertes en dollars canadiens	FINB BMO S&P sociétés américaines à faible capitalisation (parts en dollars canadiens, parts couvertes et parts en dollars américains)
FINB BMO obligations de sociétés américaines à haut rendement (parts en dollars canadiens et parts en dollars américains)	FINB BMO S&P/TSX composé plafonné

FINB BMO pour lesquels BMO NB agit à titre de courtier désigné	
FINB BMO Japon (parts en dollars canadiens et parts couvertes)	FINB BMO obligations de sociétés à court terme (parts en dollars canadiens et parts de catégorie Accumulation)
FINB BMO petites aurifères	FINB BMO obligations fédérales à court terme (parts en dollars canadiens et parts de catégorie Accumulation)
FINB BMO échelonné actions privilégiées (parts en dollars canadiens et parts en dollars américains)	FINB BMO obligations provinciales à court terme (parts en dollars canadiens et parts de catégorie Accumulation)
FINB BMO obligations de sociétés à long terme	FINB BMO obligations à court terme
FINB BMO obligations fédérales à long terme	FINB BMO obligations de sociétés américaines de qualité à court terme couvertes en dollars canadiens
FINB BMO obligations provinciales à long terme	FINB BMO obligations du Trésor américain à court terme (parts en dollars canadiens et parts en dollars américains)
FINB BMO obligations du Trésor américain à long terme (parts en dollars canadiens, parts couvertes et parts en dollars américains)	FINB BMO obligations totales américaines (parts en dollars canadiens et parts en dollars américains)
FINB BMO obligations de sociétés à moyen terme	FINB BMO actions privilégiées de sociétés américaines couvert en dollars canadiens
FINB BMO obligations fédérales à moyen terme	FINB BMO actions privilégiées de sociétés américaines (parts en dollars canadiens et parts en dollars américains)
FINB BMO obligations provinciales à moyen terme	FINB BMO TIPS américains (parts en dollars canadiens et parts en dollars américains)
FINB BMO obligations de sociétés américaines de qualité à moyen terme couvertes en dollars canadiens	

FNINB BMO pour lesquels BMO NB agit à titre de courtier désigné	
FNB BMO toutes actions	FNB BMO internationales de dividendes
FNB BMO ESG Équilibré	FNB BMO internationales de dividendes couvert en dollars canadiens
FNB BMO Équilibré (parts en dollars canadiens et parts de catégorie Distribution à pourcentage fixe)	FNB BMO d'actions canadiennes à faible volatilité
FNB BMO canadien de dividendes	FNB BMO d'actions de marchés émergents à faible volatilité
FNB BMO vente d'options d'achat couvertes de sociétés canadiennes à dividendes élevés	FNB BMO d'actions internationales à faible volatilité
FNB BMO Conservateur	FNB BMO d'actions internationales à faible volatilité couvertes en dollars canadiens
FNB BMO obligations à escompte de sociétés	FNB BMO d'actions américaines à faible volatilité

FNINB BMO pour lesquels BMO NB agit à titre de courtier désigné	
FNB BMO vente d'options d'achat couvertes de banques canadiennes (parts en dollars canadiens et parts en dollars américains)	FNB BMO d'actions américaines à faible volatilité couvertes en dollars canadiens
FNB BMO vente d'options d'achat couvertes Moyenne industrielle Dow Jones couvert en dollars canadiens	FNB BMO revenu mensuel (parts en dollars canadiens et parts en dollars américains)
FNB BMO vente d'options d'achat couvertes d'énergie	FNB BMO à rendement bonifié
FNB BMO vente d'options d'achat couvertes de la santé	FNB BMO obligations à escompte à court terme
FNB BMO vente d'options d'achat couvertes de technologie	FNB BMO obligations à très court terme
FNB BMO vente d'options d'achat couvertes de banques américaines	FNB BMO obligations américaines à très court terme
FNB BMO vente d'options d'achat couvertes de services aux collectivités	FNB BMO américain de dividendes
FNB BMO vente d'options d'achat couvertes de dividendes élevés de sociétés européennes	FNB BMO américain de dividendes couvert en dollars canadiens
FNB BMO vente d'options d'achat couvertes de dividendes élevés de sociétés européennes couvert en dollars canadiens	FNB BMO vente d'options d'achat couvertes de dividendes élevés de sociétés américaines
FNB BMO rendement élevé à taux variable	FNB BMO vente d'options d'achat couvertes de dividendes élevés de sociétés américaines couvert en dollars canadiens
FNB BMO agriculture mondiale	FNB BMO vente d'options de vente de sociétés américaines
FNB BMO vente d'options d'achat couvertes de sociétés mondiales à dividendes élevés	FNB BMO vente d'options de vente de sociétés américaines couvert en dollars canadiens
FNB BMO Croissance (parts en dollars canadiens et parts de catégorie Distribution à pourcentage fixe)	

Comité d'examen indépendant

Le gestionnaire a mis sur pied un CEI des FNB BMO conformément au Règlement 81-107. Le CEI est composé à l'heure actuelle de quatre membres, qui sont tous indépendants du gestionnaire.

Le mandat du CEI consiste à examiner les questions de conflit d'intérêts que le gestionnaire a repérées et lui a soumises et à donner son approbation ou sa recommandation à cet égard, selon la nature de la question de conflit d'intérêts. En tout temps, les membres du CEI doivent agir honnêtement et de bonne foi dans l'intérêt des FNB BMO et, à cet égard, ils feront preuve du soin, de la diligence et de la compétence dont une personne raisonnablement prudente ferait preuve dans des circonstances similaires.

Le gestionnaire a établi des politiques et des procédures écrites concernant la façon de traiter les questions de conflit d'intérêts. Au moins une fois l'an, le CEI passera en revue et évaluera le caractère adéquat et l'efficacité des politiques et des procédures écrites du gestionnaire concernant les questions de conflit d'intérêts, et procédera à une auto-évaluation de son indépendance, de la rémunération de ses membres et de son efficacité.

Le gestionnaire tiendra des registres à l'égard de toutes les questions et/ou activités faisant l'objet d'un examen du CEI, y compris un exemplaire de ses politiques et procédures écrites concernant la façon de traiter les questions de conflit d'intérêts, le procès-verbal des réunions tenues par le CEI et des exemplaires des documents, notamment des rapports écrits, soumis au CEI. Le gestionnaire fournira également au CEI l'aide et les renseignements dont celui-ci a besoin pour s'acquitter des responsabilités qui lui incombent en vertu du Règlement 81-107.

Les membres du CEI ont droit à une rémunération versée par les FNB BMO et au remboursement de tous les frais raisonnables qu'ils ont engagés dans le cadre de leurs fonctions en tant que membre du CEI. En outre, les FNB BMO indemniseront les membres du CEI, sauf en cas d'inconduite délibérée, de mauvaise foi, de négligence et de violation de leur devoir de diligence.

Le tableau qui suit présente le nom et le lieu de résidence des membres du CEI :

JACQUELINE ALLEN	Toronto (Ontario)
MARLENE DAVIDGE (PRÉSIDENTE)	Toronto (Ontario)
JIM FALLE	Port Perry (Ontario)
WENDY HANNAM	Toronto (Ontario)

Chaque membre du CEI est rémunéré pour ses services à ce titre. La rémunération annuelle versée à chaque membre du CEI (sauf le président du CEI) à l'égard des fonds négociables en bourse gérés par le gestionnaire est d'environ 34 000 \$ et la rémunération annuelle versée au président du CEI est d'environ 49 000 \$. De plus, chaque membre du CEI a droit au remboursement de tous les frais raisonnables engagés dans le cadre de ses fonctions à ce titre.

Le gestionnaire ne remboursera pas aux fonds négociables en bourse les frais engagés pour se conformer au Règlement 81-107.

Le CEI doit effectuer des évaluations périodiques et, pour chaque exercice des FNB BMO, il produira un rapport à l'intention des porteurs de parts décrivant son mandat et ses activités durant l'exercice. On peut se procurer sans frais un exemplaire de ce rapport auprès du gestionnaire en composant le 1 800 361-1392 ou encore sur le site Web désigné des FNB BMO à www.bmo.com/gma/ca/placements/juridique-reglementaire, ou sur SEDAR à www.sedar.com.

Membres de la haute direction des FNB BMO

Robert J. Schauer, de Toronto, en Ontario, est le chef de la direction financière de chaque FNB BMO. Les fonctions principales de M. Schauer sont Chef, Transformation de l'entreprise de GMA, Amérique du Nord, BMO Gestion mondiale d'actifs.

Dépositaire

Aux termes de la convention de dépôt, State Street Trust Company Canada est le dépositaire des actifs des FNB BMO et a le pouvoir de nommer des sous-dépositaires. Les bureaux principaux du dépositaire sont situés à Toronto, en Ontario. Le gestionnaire, pour le compte des FNB BMO, ou State Street Trust Company Canada peut résilier la convention de dépôt sur remise d'un préavis écrit d'au moins 90 jours. Le gestionnaire, pour le compte des FNB BMO, ou State Street Trust Company Canada peut résilier la convention de dépôt immédiatement en cas d'un changement de contrôle, d'un manquement important à la convention de dépôt auquel il n'est pas remédié dans les 60 jours suivants ou de la faillite de l'une des parties. Le gestionnaire, pour le compte des FNB BMO, peut résilier la convention de dépôt immédiatement si le dépositaire cesse d'avoir le droit d'agir à titre de dépositaire des FNB BMO en vertu des lois applicables ou si le gestionnaire doit cesser d'agir à titre de gestionnaire de fonds d'investissement des FNB BMO. Le dépositaire peut résilier la convention de dépôt immédiatement si le gestionnaire, pour le compte des FNB BMO, ne verse pas au dépositaire la rémunération et les frais facturés pendant plus de deux mois lorsqu'ils sont dus, et qu'il n'y remédie dans les 60 jours suivants. Le dépositaire a le droit de recevoir une rémunération du gestionnaire tel qu'il

est indiqué à la rubrique « Frais » et de se faire rembourser l'intégralité des frais et des passifs qu'il a dûment engagés dans le cadre des activités des FNB BMO.

Auditeur

L'auditeur des FNB BMO est PricewaterhouseCoopers s.r.l./s.e.n.c.r.l., comptables professionnels agréés, experts-comptables autorisés, situé au 18, rue York, bureau 2600, Toronto (Ontario) M5J 0B2.

Agent des transferts et agent chargé de la tenue des registres

State Street Trust Company Canada, à ses bureaux principaux de Toronto, en Ontario, agit à titre d'agent des transferts et agent chargé de la tenue des registres à l'égard des parts. Le registre des FNB BMO se trouve à Toronto, en Ontario.

Mandataire aux fins du régime

State Street Trust Company Canada, à ses bureaux principaux de Toronto, en Ontario, est le mandataire aux fins du régime pour le régime de réinvestissement des distributions des FNB BMO.

Mandataire d'opérations de prêt de titres

Pour le compte des FNB BMO, le gestionnaire a conclu une convention d'autorisation de prêt de titres avec State Street Bank and Trust Company. Le régime de prêt de titres est administré par le mandataire d'opérations de prêt de titres, qui agit comme mandataire dans le cadre des opérations de prêt de titres pour le compte des FNB BMO qui concluent des prêts de titres. Le mandataire d'opérations de prêt de titres est indépendant du gestionnaire. L'administrateur du régime de prêt de titres évaluera les titres prêtés et la garantie quotidiennement pour s'assurer que la valeur de la garantie équivaut au moins à 105 % de la valeur des titres. Aux termes de la convention de prêt de titres, le mandataire d'opérations de prêt de titres indemnisera les FNB BMO à l'égard de l'ensemble des pertes, des dommages, des responsabilités, des coûts et des frais directs réellement subis ou engagés et découlant d'une réclamation d'un tiers attribuable au défaut du mandataire d'opérations de prêt de titres de respecter sa norme de diligence, pourvu que ce défaut ne résulte pas d'événements qui échappent à son contrôle ou de la négligence ou d'une omission des FNB BMO ou de leurs mandataires. Une partie peut résilier la convention de prêt de titres en donnant à l'autre partie un préavis de cinq jours ouvrables.

Site Web désigné

Les FNB BMO sont tenus d'afficher certains documents d'information réglementaire sur un site Web désigné. Le site Web désigné des FNB BMO peut être consulté à l'adresse suivante : www.bmo.com/gma/ca/placements/juridique-reglementaire.

CALCUL DE LA VALEUR LIQUIDATIVE

L'agent des calculs calculera la valeur liquidative et la valeur liquidative par part d'une catégorie d'un FNB BMO à l'heure d'évaluation à chaque date d'évaluation. La valeur liquidative des parts d'une catégorie d'un FNB BMO à une date donnée équivaldra à la valeur globale de l'actif de ce FNB BMO attribuable à cette catégorie, moins la valeur globale du passif du FNB BMO attribuable à cette catégorie, y compris le revenu, les gains en capital nets réalisés ou les autres sommes payables aux porteurs de parts au plus tard à cette date et la valeur du passif du FNB BMO pour les frais de gestion, exprimée en dollars canadiens selon le taux de change applicable à cette date. La valeur liquidative par part d'une catégorie un jour donné se calcule en divisant la valeur liquidative à cette date par le nombre de parts de cette catégorie alors en circulation.

Politiques et procédures d'évaluation

Pour les besoins du calcul de la valeur liquidative de chacun des FNB BMO, l'agent des calculs applique les principes suivants :

- a) la valeur de l'encaisse et des fonds en dépôt, des effets et des billets à vue, des débiteurs, des frais payés d'avance, des dividendes en espèces et des intérêts déclarés ou courus, mais non encore reçus, est réputée correspondre à leur valeur comptable ou à la juste valeur que l'agent des calculs leur attribue, à son appréciation;
- b) les obligations et d'autres titres d'emprunt seront évalués à la valeur de marché selon les cours obtenus auprès d'un service d'évaluation reconnu à l'heure d'évaluation à la date d'évaluation. La valeur des investissements à court terme, notamment les billets et les instruments du marché monétaire, est inscrite à leur juste valeur;
- c) tout titre inscrit ou négocié à une bourse est évalué au cours de clôture (ou à toute autre valeur permise par les autorités en valeurs mobilières) publié à l'heure d'évaluation à la date d'évaluation à la principale bourse où le titre est négocié ou, si un cours de clôture fiable n'est pas disponible à ce moment-là, à sa juste valeur;
- d) les titres d'un organisme de placement collectif qu'un FNB BMO détient seront évalués en fonction de la valeur liquidative publiée de l'organisme de placement collectif;
- e) la valeur des comptes en devises sera exprimée en dollars canadiens en tenant compte i) de la valeur des placements et autres éléments d'actif, établie à l'aide du taux de change applicable à la fin de la période d'évaluation pertinente et ii) de la valeur des achats et ventes de placements, du revenu et des frais comptabilisés, établie à l'aide du taux de change applicable aux dates de ces opérations;
- f) la valeur des titres en portefeuille d'un FNB BMO sera évaluée en dollars canadiens avant que sa valeur liquidative soit calculée;
- g) la valeur des contrats de change à terme correspond à la différence entre la valeur du contrat au moment de sa conclusion et sa valeur à la date d'évaluation. Les options sur devises seront évaluées selon le cours du marché. À l'échéance ou l'expiration du contrat ou de l'option, le gain de change réalisé ou la perte de change subie sera constaté;
- h) la valeur des contrats à terme de gré à gré correspondra à la différence entre la valeur du contrat au moment de sa conclusion et sa valeur à la date d'évaluation;
- i) les options négociables seront évaluées à leur valeur au cours du marché;
- j) si un FNB BMO vend une option négociable couverte, la prime obtenue sera réputée constituer un produit constaté d'avance dont la valeur correspond à la valeur au cours du marché d'une option qui aurait pour effet de dénouer la position. La différence découlant de la réévaluation sera considérée comme un gain non réalisé ou une perte non subie. Les produits constatés d'avance seront déduits pour arriver à la valeur liquidative du FNB BMO;
- k) les contrats à terme standardisés seront évalués selon la marge en cours à payer ou à recevoir;
- l) les lingots, pièces de monnaie, certificats et autres attestations de métaux précieux seront évalués selon leur valeur au cours du marché;
- m) les titres de négociation restreinte seront évalués selon les cours publiés en usage ou selon la méthode suivante, si elle donne une valeur plus basse : les titres de négociation restreinte seront évalués selon le pourcentage de la valeur marchande des titres de négociation non restreinte que le FNB BMO a payé pour les acquérir, mais si la période au cours de laquelle les restrictions touchant ces titres s'appliqueront est connue, le prix peut être rajusté pour tenir compte de cette période;

- n) tous les autres éléments d'actif seront évalués selon notre meilleure estimation de leur juste valeur;
- o) si un placement ne peut être évalué selon les principes susmentionnés, ou si ceux-ci sont jugés à tout moment comme inadéquats dans les circonstances par l'agent des calculs, alors, malgré les principes susmentionnés, l'agent des calculs fera cette évaluation d'une manière qu'il estime juste et raisonnable.

La valeur d'un titre ou d'un bien auquel, selon l'agent des calculs, les principes d'évaluation ci-dessus ne peuvent être appliqués (lorsqu'aucun prix ou rendement équivalent n'est publié comme il est indiqué ci-dessus ou pour une autre raison) correspondra à la juste valeur de ce titre ou de ce bien établie de la manière précisée par l'agent des calculs à l'occasion. L'agent des calculs peut également établir la juste valeur de titres dans les circonstances suivantes : i) en cas d'arrêt des opérations sur un titre qui est normalement négocié à une bourse; ii) si les marchés sur lesquels les titres sont négociés ont fermé avant l'heure de calcul de la valeur liquidative d'un FNB BMO et qu'il existe une preuve suffisante pour déterminer que le cours de clôture sur le marché n'est pas la valeur la plus appropriée au moment de l'évaluation et iii) lorsqu'un pays impose des restrictions en matière de placement ou des restrictions monétaires qui ont une incidence sur la capacité des FNB BMO de liquider les actifs détenus sur ce marché.

Le gestionnaire a évalué les titres détenus par les FNB BMO conformément aux pratiques communiquées et, plus précisément, conformément aux principes établis précédemment. Ce faisant, il n'a pas, au cours des trois dernières années, eu à exercer son pouvoir discrétionnaire pour s'écarter des pratiques d'évaluation des FNB BMO décrites ci-dessus.

Il sera tenu compte de chaque opération de portefeuille dans le calcul de la valeur liquidative par part au plus tard au prochain calcul de la valeur liquidative par part qui suit la date à laquelle l'opération lie les parties. Il sera tenu compte de l'émission, de l'échange ou du rachat des parts dans le prochain calcul de la valeur liquidative par part qui suit le calcul effectué aux fins de cette émission, de cet échange ou de ce rachat.

Information sur la valeur liquidative

Après l'heure d'évaluation à la date d'évaluation, la valeur liquidative et la valeur liquidative par part de chaque FNB BMO sera habituellement publiée dans la presse financière et affichée sur le site Web désigné des FNB BMO à www.bmo.com/gma/ca/placements/juridique-reglementaire.

CARACTÉRISTIQUES DES PARTS

Description des titres faisant l'objet du placement

Chacun des FNB BMO est autorisé à émettre un nombre illimité de parts cessibles et rachetables d'un nombre illimité de catégories de parts, représentant une quote-part égale et indivise de son actif net. Sauf en ce qui concerne les parts en dollars américains, qui sont libellées en dollars américains, les parts des FNB BMO sont libellées en dollars canadiens.

Le 16 décembre 2004, la *Loi de 2004 sur la responsabilité des bénéficiaires d'une fiducie* (Ontario) est entrée en vigueur. Cette loi prévoit que les porteurs de parts d'une fiducie ne sont pas, à titre de bénéficiaires, responsables des actes, omissions, obligations ou engagements de la fiducie si, lorsque sont commis les actes ou omissions ou que naissent les obligations et engagements : i) d'une part, la fiducie est un émetteur assujetti au sens de la *Loi sur les valeurs mobilières* (Ontario) et ii), d'autre part, la fiducie est régie par les lois de l'Ontario. Chacun des FNB BMO est ou sera un émetteur assujetti en vertu de la *Loi sur les valeurs mobilières* (Ontario) avant l'émission initiale de parts et chacun des FNB BMO est régi par les lois de l'Ontario en vertu des dispositions de la déclaration de fiducie.

Certaines dispositions des parts

Toutes les parts d'un FNB BMO comportent des droits et des priviléges égaux. Chaque part entière donne droit à une voix à toutes les assemblées des porteurs de parts et confère le droit aux porteurs de parts de participer à parts égales à toutes les distributions que leur verse un FNB BMO, sauf les distributions sur les frais de gestion et les gains en capital attribués au rachat ou à l'échange de parts, y compris les distributions de revenu net et de gains en

capital nets réalisés et toute distribution versée à la dissolution du FNB BMO. Seules des parts entièrement libérées et non susceptibles d'appel subséquent sont émises.

Échange de parts contre des paniers de titres

Chaque jour de bourse, les porteurs de parts peuvent échanger le nombre prescrit de parts (ou un multiple intégral de celui-ci) contre des paniers de titres et une somme en espèces. Se reporter à la rubrique « Rachat et échange de parts – Échange de parts contre des paniers de titres ».

Rachat de parts contre une somme en espèces

Chaque jour de bourse, les porteurs de parts peuvent faire racheter leurs parts d'un FNB BMO contre une somme en espèces à un prix de rachat par part équivalant i) à 95 % du cours de clôture des parts à la Bourse à la date de prise d'effet du rachat ou, si ce montant est inférieur, ii) à la valeur liquidative par part à la date de prise d'effet du rachat. Se reporter à la rubrique « Rachat et échange de parts – Rachat de parts contre une somme en espèces ».

Aucun exercice des droits de vote

Les porteurs de parts d'un FNB BMO n'auront pas le droit de voter à l'égard des titres détenus par le FNB BMO.

Modification des modalités

Les droits se rattachant aux parts d'un FNB BMO ne peuvent être modifiés que conformément aux modalités de la déclaration de fiducie. Se reporter à la rubrique « Questions touchant les porteurs de parts – Questions nécessitant l'approbation des porteurs de parts ».

QUESTIONS TOUCHANT LES PORTEURS DE PARTS

Assemblées des porteurs de parts

Le gestionnaire peut convoquer une assemblée des porteurs de parts d'un FNB BMO qui votent en tant que catégorie unique (à moins que, compte tenu des circonstances, une catégorie soit touchée différemment, auquel cas les porteurs de chaque catégorie du FNB BMO voteront séparément) à tout moment et doit en convoquer une à la demande écrite des porteurs de parts d'un FNB BMO détenant dans l'ensemble au moins 10 % des parts du FNB BMO. Sauf disposition contraire de la loi, les assemblées des porteurs de parts d'un FNB BMO seront tenues si elles sont convoquées par le gestionnaire sur remise d'un avis écrit au moins 21 jours et au plus 50 jours avant l'assemblée. À toute assemblée des porteurs de parts d'un FNB BMO, le quorum sera constitué d'au moins deux porteurs de parts du FNB BMO présent ou représenté par procuration, et détenant 10 % des parts du FNB BMO. Si le quorum n'est pas atteint à une assemblée dans la demi-heure suivant le moment fixé pour la tenue de l'assemblée, l'assemblée, si elle a été convoquée à la demande de porteurs de parts ou aux fins d'examen du remplacement du gestionnaire du FNB BMO, sera annulée, mais, dans tout autre cas, elle sera ajournée et se tiendra à la même heure et au même endroit à une date tombant au moins 10 jours plus tard. Le gestionnaire avisera les porteurs de parts de la date de la reprise de l'assemblée au moins trois jours à l'avance au moyen d'un communiqué, et, à l'assemblée de reprise, les porteurs de parts présents ou représentés par procuration constitueront le quorum.

Questions nécessitant l'approbation des porteurs de parts

Le Règlement 81-102 exige qu'une assemblée des porteurs de parts d'un FNB BMO soit convoquée aux fins d'approbation de certaines modifications, dont les suivantes :

- a) le mode de calcul des frais facturés au FNB BMO est modifié d'une façon qui pourrait entraîner une hausse des frais à la charge du FNB BMO, sauf si :
 - i) le FNB BMO n'a aucun lien de dépendance avec la personne physique ou morale qui facture les frais;

- ii) les porteurs de parts ont reçu un avis d'au moins 60 jours avant la date d'entrée en vigueur de la modification;
- iii) le droit à un avis décrit à l'alinéa ii) est énoncé dans le prospectus du FNB BMO;
- b) des frais imposés, devant être facturés à un FNB BMO ou directement par le FNB BMO ou le gestionnaire aux porteurs de parts du fonds en question relativement à la détention de parts du FNB BMO, pourraient entraîner une hausse des frais à la charge du FNB BMO ou de ses porteurs de parts;
- c) le gestionnaire est remplacé, sauf si le nouveau gestionnaire du FNB BMO est membre du groupe du gestionnaire;
- d) l'objectif de placement fondamental du FNB BMO est modifié;
- e) le FNB BMO diminue la fréquence du calcul de sa valeur liquidative par part;
- f) le FNB BMO entreprend une restructuration avec un autre organisme de placement collectif ou un transfert de ses actifs à celui-ci, le FNB BMO cesse d'exercer ses activités après la restructuration ou le transfert des actifs et l'opération fait en sorte que les porteurs de parts deviennent des porteurs de titres de l'autre organisme de placement collectif, sauf si :
 - i) le CEI du FNB BMO a approuvé la modification;
 - ii) le FNB BMO est restructuré avec un autre organisme de placement collectif géré par le gestionnaire, ou par un membre du groupe de celui-ci, ou ses actifs sont transférés à un autre organisme de placement collectif géré par le gestionnaire ou par un membre du groupe de celui-ci;
 - iii) les porteurs de parts ont reçu un avis d'au moins 60 jours avant la date d'entrée en vigueur de la modification;
 - iv) le droit à un avis décrit à l'alinéa iii) est énoncé dans le prospectus du FNB BMO;
 - v) l'opération respecte certaines autres exigences des lois canadiennes sur les valeurs mobilières applicables;
- g) le FNB BMO entreprend une restructuration avec un autre organisme de placement collectif, ou acquiert des actifs de celui-ci, le FNB BMO poursuit ses activités après la restructuration ou l'acquisition des actifs, l'opération fait en sorte que les porteurs de l'autre organisme de placement collectif deviennent des porteurs de parts du FNB BMO, et l'opération serait un changement important pour le FNB BMO;
- h) toute autre question qui doit, aux termes des documents constitutifs du FNB BMO ou des lois qui s'appliquent au FNB BMO, ou encore aux termes d'une convention, faire l'objet d'un vote des porteurs de parts du FNB BMO.

L'approbation des porteurs de parts d'un FNB BMO sera réputée avoir été donnée si elle est obtenue au moyen d'une résolution adoptée à une assemblée des porteurs de parts du FNB BMO dûment convoquée et tenue à cette fin, à au moins la majorité des voix exprimées. Les porteurs de parts ont droit à une voix par part entière détenue à la date de référence établie aux fins du scrutin à une assemblée des porteurs de parts.

Un FNB BMO peut, sans l'approbation des porteurs de parts, fusionner ou conclure une autre opération similaire qui donne lieu à un regroupement des fonds ou de leurs actifs (une « **fusion permise** ») avec un ou plusieurs autres fonds d'investissement gérés par le gestionnaire ou un membre de son groupe dont les objectifs de placement sont essentiellement similaires à ceux du FNB BMO, sous réserve de ce qui suit :

- a) l'approbation de la fusion par le CEI;

- b) le respect de certaines conditions relatives aux fusions pré-agrées énoncées au paragraphe 5.6 du Règlement 81-102;
- c) un avis écrit donné aux porteurs de parts au moins 60 jours avant la date de prise d'effet de la fusion.

Dans le cadre d'une fusion permise, les fonds qui fusionnent seront évalués à leur valeur liquidative respective aux fins de l'opération.

En outre, l'auditeur d'un FNB BMO ne peut être remplacé, à moins que :

- a) le CEI n'ait approuvé la modification;
- b) les porteurs de parts n'aient reçu un avis d'au moins 60 jours avant la date d'entrée en vigueur de la modification.

Modifications de la déclaration de fiducie

Aux termes des modalités de la déclaration de fiducie, l'approbation des porteurs de parts n'est requise que si les lois applicables l'exigent en raison de la nature de la modification apportée à la déclaration de fiducie.

Sauf pour ce qui est des modifications de la déclaration de fiducie décrites ci-après qui ne requièrent pas l'approbation des porteurs de parts ni la remise d'un préavis à ceux-ci, la déclaration de fiducie peut être modifiée à l'occasion par le gestionnaire sur remise d'un préavis écrit d'au moins 30 jours aux porteurs de parts.

La déclaration de fiducie peut être modifiée par le gestionnaire sans l'approbation des porteurs de parts ni la remise d'un avis à ceux-ci dans les cas suivants : i) supprimer toute contradiction ou incohérence pouvant exister entre les dispositions de la déclaration de fiducie et celles d'une loi ou d'un règlement qui s'applique au FNB BMO ou qui le concerne; ii) apporter à la déclaration de fiducie une modification ou une correction qui est d'ordre typographique ou qui est nécessaire afin de corriger une ambiguïté, une disposition fautive ou incompatible, une omission, une erreur de copiste ou une erreur évidente; iii) rendre la déclaration de fiducie conforme aux lois, aux règles et aux instructions générales applicables établies par les autorités en valeurs mobilières ou la rendre conforme aux pratiques courantes du secteur des valeurs mobilières, à la condition que la modification n'ait pas pour effet de nuire aux droits, aux priviléges ou aux intérêts des porteurs de parts; iv) maintenir le statut de « fiducie de fonds commun de placement » d'un FNB BMO pour l'application de la LIR ou permettre au gestionnaire de prendre les mesures qui peuvent être souhaitables ou nécessaires pour qu'un FNB BMO conserve ce statut; v) modifier la fin de l'année d'imposition d'un FNB BMO conformément à la LIR; vi) établir un ou plusieurs nouveaux FNB BMO; vii) modifier la dénomination d'un FNB BMO; viii) créer des catégories supplémentaires de parts d'un FNB BMO et redésigner les catégories existantes des parts d'un FNB BMO, sauf si cela modifie ou nuit aux droits se rattachant à ces parts; ix) procurer une protection supplémentaire aux porteurs de parts ou x) si, de l'avis du gestionnaire, la modification ne porte pas préjudice aux porteurs de parts et est nécessaire ou souhaitable. Toute modification de la déclaration de fiducie que fait le gestionnaire sans le consentement des porteurs de parts sera divulguée dans le prochain rapport ordinaire prévu à l'intention des porteurs de parts.

Rapports aux porteurs de parts

L'exercice d'un FNB BMO correspond à l'année civile ou à toute autre période autorisée ou réputée en vertu de la LIR. Les états financiers annuels d'un FNB BMO seront audités par l'auditeur du FNB BMO conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada. L'auditeur sera appelé à rédiger un rapport sur la présentation fidèle des états financiers annuels conformément aux Normes internationales d'information financière, qui constituent l'un des cadres d'information financière inclus dans les principes comptables généralement reconnus du Canada. Le gestionnaire verra à ce que le FNB BMO se conforme à toutes les exigences applicables en matière de communication de l'information et d'administration.

Le gestionnaire, pour le compte de chaque FNB BMO, fournira aux porteurs de parts du FNB BMO les états financiers intermédiaires non audités, les états financiers annuels audités, les rapports intermédiaires de la direction sur le rendement des fonds et les derniers rapports annuels déposés de la direction sur le rendement des fonds, conformément aux lois applicables.

Les renseignements fiscaux dont les porteurs de parts ont besoin pour produire leur déclaration sur le revenu fédérale annuelle leur seront distribués dans les 90 jours suivant la fin de chaque exercice des FNB BMO, qui se produit en décembre de chaque année civile.

Le gestionnaire tiendra des livres et registres appropriés reflétant les activités des FNB BMO. Le porteur de parts ou son représentant dûment autorisé a le droit d'examiner les livres et registres du FNB BMO applicable durant les heures d'ouverture habituelles au siège social du gestionnaire. Malgré ce qui précède, le porteur de parts n'aura pas accès à l'information qui, de l'avis du gestionnaire, doit être gardée confidentielle dans l'intérêt des FNB BMO.

DISSOLUTION DES FNB BMO

Un FNB BMO peut être dissous par le gestionnaire sur remise d'un préavis d'au moins 60 jours aux porteurs de parts et le gestionnaire publiera un communiqué avant la dissolution. Le gestionnaire peut également dissoudre un FINB BMO si le fournisseur d'indices cesse de calculer l'indice pertinent ou que la convention de licence connexe est résiliée, tel qu'il est énoncé ci-dessus à la rubrique « Objectifs de placement – Dissolution des indices ». À la dissolution d'un FNB BMO, les titres, les espèces et les autres actifs qui resteront après le règlement de toutes les dettes et obligations du FNB BMO seront distribués au prorata parmi les porteurs de parts du FNB BMO.

Les droits des porteurs de parts d'échanger et de faire racheter les parts décrits à la rubrique « Rachat et échange de parts » cesseront à la date de dissolution du FNB BMO applicable.

PRINCIPAUX PORTEURS DE TITRES

CDS & Co., le prête-nom de la CDS, est le propriétaire inscrit des parts de tous les FNB BMO qu'elle détient pour divers courtiers et autres personnes pour le compte de leurs clients, entre autres. De temps à autre, un FNB BMO ou un autre fonds d'investissement géré par le gestionnaire ou un membre du groupe de celui-ci pourrait être le propriétaire véritable, directement ou indirectement, de plus de 10 % des parts d'un FNB BMO.

DIRIGEANTS ET AUTRES PERSONNES INTÉRESSÉS DANS DES OPÉRATIONS IMPORTANTES

Le gestionnaire, pour le compte des FNB BMO, peut conclure diverses conventions de placement continu avec des courtiers inscrits (qui peuvent ou non être des courtiers désignés), aux termes desquelles les courtiers peuvent souscrire des parts de l'un ou de plusieurs des FNB BMO de la façon décrite à la rubrique « Achats de parts – Émission de parts ».

Le gestionnaire touchera une rémunération en contrepartie des services qu'il rend aux FNB BMO. Se reporter à la rubrique « Frais ».

POLITIQUES ET PROCÉDURES DE VOTE PAR PROCURATION

Le gestionnaire est chargé d'exercer les droits de vote par procuration au nom des FNB BMO et doit exercer ces droits de vote par procuration dans l'intérêt de chaque FNB BMO et de ses porteurs de titres.

Le gestionnaire, en sa qualité de gestionnaire de portefeuille des FNB BMO, offre des services liés à l'engagement et au vote par procuration à l'aide de son Équipe de gouvernance en matière d'investissement responsable (« **équipe IR** »), qui est composée d'experts en environnement, en responsabilité sociale et en gouvernance (« **ESG** »), et de toute autre ressource existante ou éventuelle qui serait adéquate à cette fin. L'équipe IR travaille en collaboration avec l'équipe de gestion de portefeuille du gestionnaire, mais indépendamment de celle-ci. L'équipe IR s'occupe des activités d'engagement de même que de la recherche et de l'analyse en matière de vote par procuration. Elle aide également à l'élaboration des lignes directrices en matière de gouvernance et des attentes quant aux pratiques environnementales, sociales et de gouvernance du gestionnaire, qui sont accessibles au public et énoncent les attentes du gestionnaire par rapport aux sociétés en ce qui concerne les bonnes pratiques ESG et guident le gestionnaire lors d'un vote sur des questions ESG. L'équipe IR se concentre sur l'engagement auprès des sociétés détenues nord-américaines et exerce activement les droits de vote aux assemblées des sociétés faisant partie du marché canadien. Le gestionnaire a retenu les services d'un tiers prestataire de services d'engagement et de vote pour que celui-ci lui fournisse des services de vote par procuration et de stratégie d'engagement responsable (*responsible*

engagement overlay (« **reo®** »)) sur les marchés internationaux et qu'il exerce les droits de vote en son nom et conformément aux lignes directrices en matière de gouvernance. L'équipe IR supervise les instructions de vote soumises par **reo®** pour l'ensemble des marchés et peut déroger à celles-ci.

Le gestionnaire a mis en place des politiques et des procédures de vote par procuration à l'égard des FNB BMO, qui incluent les lignes directrices en matière de gouvernance, les attentes quant aux pratiques environnementales, sociales et de gouvernance, et les instructions permanentes concernant le vote (collectivement, les « **instructions de vote par procuration** »). Les instructions de vote par procuration renferment des renseignements concernant l'exercice des droits de vote sur les questions pour lesquelles les FNB BMO ont reçu des documents reliés aux procurations d'un émetteur.

Pour sa prestation de services liés au vote par procuration, le gestionnaire, par l'intermédiaire de **reo®**, retient les services d'International Shareholder Services (« **ISS** »), un tiers administrateur du vote par procuration, pour qu'il exerce lui-même, sans aucune indication, la majorité des droits de vote conformément aux instructions permanentes concernant le vote, qui reflètent les lignes directrices en matière de gouvernance. Lorsqu'ISS ou **reo®** ont besoin d'indications au sujet des instructions permanentes concernant le vote, ou lorsque l'équipe IR souhaite examiner davantage comment voter à l'égard de certaines questions, l'équipe IR fournira des instructions précises sur la façon de procéder.

Bien que l'équipe IR souscrive généralement aux instructions de vote par procuration au moment de voter et qu'elle se fie à **reo®** et à ISS pour exercer les droits de vote, toute question qui peut être soumise au vote par procuration et qui diffère des instructions de vote par procuration est examinée à la lumière des circonstances particulières qui s'y rapportent. Cette mesure assure la souplesse nécessaire pour prendre des décisions éclairées dans le cadre du processus de vote par procuration. De plus, le gestionnaire peut déroger aux instructions de vote par procuration pour éviter de prendre des décisions de vote qui pourraient nuire aux intérêts d'un FNB BMO ou de ses porteurs de titres.

L'équipe IR échange de façon dynamique avec les sociétés détenues avant, pendant et après la saison des procurations pour voter de façon éclairée ainsi que pour communiquer les attentes en matière de bonnes pratiques ESG.

En raison de la diversité des questions pouvant être soumises au vote par procuration, le résumé des instructions de vote par procuration qui suit n'est pas exhaustif et ne constitue qu'un guide; il ne dicte pas nécessairement la manière dont le vote doit être exercé dans chaque cas. Les instructions de vote par procuration comprennent :

- a) une politique permanente de traitement des questions courantes sur lesquelles un FNB BMO peut voter, comme l'élection des administrateurs, la nomination de l'auditeur et l'émission d'actions;
- b) les circonstances dans lesquelles un FNB BMO s'écartera de la politique permanente relative aux questions courantes. Les instructions de vote par procuration prévoient, par exemple, que les FNB BMO appuieront habituellement la recommandation de la direction en ce qui concerne la nomination de l'auditeur, mais qu'ils peuvent voter contre si l'indépendance de l'auditeur est en doute;
- c) des politiques et des procédures permettant à un FNB BMO de déterminer comment voter sur des questions extraordinaires, comme les fusions et acquisitions, les scissions et autres restructurations internes, les propositions touchant les droits des actionnaires (autres que l'émission d'actions), la gouvernance d'entreprise, la rémunération et des questions sociales et environnementales. Ainsi, concernant les fusions et acquisitions, les scissions et autres restructurations internes, les instructions de vote par procuration prévoient que les FNB BMO soutiendront habituellement l'équipe de direction en place, pourvu que les modalités financières, les avantages synergétiques et la qualité de la direction soient solides;
- d) des procédures assurant que les droits de vote rattachés aux titres en portefeuille d'un FNB BMO sont exercés conformément aux instructions du FNB BMO, y compris aux instructions de vote par procuration.

Le gestionnaire a mis en place des politiques visant à repérer et à traiter des conflits d'intérêts potentiels relativement au vote par procuration, comme dans les situations suivantes qui impliquent l'exercice de droits de vote par procuration :

- a) l'exercice de droits de vote par procuration à une assemblée des actionnaires d'une société lorsque la société est un client de BMO Groupe financier ou entretient par ailleurs des relations d'affaires avec celle-ci;
- b) l'exercice de droits de vote par procuration à une assemblée des actionnaires de la Banque de Montréal ou d'un membre de son groupe (y compris les assemblées de fonds d'investissement gérés par le gestionnaire ou un membre de son groupe) ou à une assemblée des actionnaires d'une société relativement à une opération stratégique sur le capital, comme une fusion ou une acquisition visant la société (ou un membre de son groupe) et un membre de BMO Groupe financier;
- c) l'exercice de droits de vote par procuration à une assemblée des actionnaires d'une société lorsqu'un dirigeant, un administrateur ou un employé du gestionnaire ou de BMO Groupe financier siège au conseil ou est candidat aux fins d'élection de la société en question;
- d) l'exercice de droits de vote par procuration à une assemblée des actionnaires d'une société sur une question dont l'issue du vote pourrait avantager un client (y compris un fonds d'investissement) plutôt qu'un autre;
- e) l'exercice de droits de vote par procuration à une assemblée des actionnaires d'une société lorsque différents gestionnaires de portefeuille du gestionnaire préfèrent une issue du vote différente.

Les droits de vote rattachés aux titres que détient un FNB BMO dans des fonds sous-jacents gérés par le gestionnaire, un membre de son groupe ou une personne avec laquelle il a des liens ne seront exercés que si le gestionnaire prend, à son gré, des arrangements pour que les porteurs de titres du FNB BMO exercent les droits de vote rattachés aux titres du fonds sous-jacent.

Vous pouvez obtenir gratuitement, sur demande, un exemplaire des instructions de vote par procuration du gestionnaire, en composant sans frais le 1 800 304-7151 ou en écrivant au gestionnaire au 100, rue King Ouest, 43^e étage, Toronto (Ontario) M5X 1A1.

En tant que porteur de titres, vous pouvez obtenir gratuitement, sur demande, les résultats des votes par procuration de chaque FNB BMO pour la dernière période terminée le 30 juin de chaque année après le 31 août de la même année, en composant le 1 800 304-7151. On peut également consulter les résultats des votes par procuration sur le site Web désigné des FNB BMO à l'adresse www.bmo.com/gma/ca/placements/juridique-reglementaire.

CONTRATS IMPORTANTS

Les contrats suivants peuvent raisonnablement être considérés comme importants pour les acheteurs de parts :

- a) la déclaration de fiducie;
- b) la convention de dépôt;
- c) les conventions de licence.

Les détails relatifs à la déclaration de fiducie se trouvent à la rubrique « Modalités d'organisation et de gestion – Fiduciaire, gestionnaire, gestionnaire de portefeuille et promoteur ». Les détails relatifs à la convention de dépôt se trouvent à la rubrique « Modalités d'organisation et de gestion – Dépositaire ». Les détails relatifs aux conventions de licence se trouvent à la rubrique « Contrats importants – Conventions de licence ». On peut examiner des exemplaires des contrats susmentionnés durant les heures d'ouverture au siège social du gestionnaire.

Conventions de licence

S&P Dow Jones Indices LLC

Définitions particulières

Dans la présente rubrique seulement, les « **indices S&P** » désignent les indices suivants :

Indice S&P Global Clean Energy

Indice Dow Jones Industrial Average (couvert en \$ CA)

Indice Dow Jones Brookfield Global Infrastructure North American Listed

Indice Dow Jones North America Select Junior Gold

Indice S&P 500^{MD} Hedged to Canadian Dollars

Indice S&P 500^{MD}

Indice composé plafonné S&P/TSX

Indice S&P MidCap 400^{MD}

Indice S&P SmallCap 600^{MD}

Dans la présente rubrique seulement, les « **produits** » désignent les FNB BMO suivants :

FINB BMO actions du secteur énergie propre

FINB BMO Moyenne industrielle Dow Jones couverte en dollars canadiens

FINB BMO infrastructures mondiales

FINB BMO petites aurifères

FINB BMO S&P 500 couvert en dollars canadiens

FINB BMO S&P 500

FINB BMO S&P/TSX composé plafonné

FINB BMO S&P sociétés américaines à moyenne capitalisation

FINB BMO S&P sociétés américaines à faible capitalisation

Conventions de licence

La Banque de Montréal et le gestionnaire ont conclu une convention datée du 16 octobre 2009, dans sa version modifiée à l'occasion, avec S&P Opc, LLC, filiale de S&P Dow Jones Indices LLC (individuellement, une « **convention de licence conclue avec S&P Opc** » et, collectivement, les « **conventions de licence conclues avec S&P Opc** »), aux termes desquelles le gestionnaire a le droit, conformément aux modalités de ces conventions et sous réserve de celles-ci, d'utiliser les indices S&P et certaines marques de commerce connexes pour l'exploitation des produits pertinents.

La durée initiale des licences pour l'indice S&P MidCap 400^{MD} et l'indice S&P SmallCap 600^{MD} est de trois ans, prenant fin le 31 décembre 2022, et elle sera ensuite renouvelée chaque année. La durée initiale des licences pour l'indice S&P Global Clean Energy est de trois ans, prenant fin le 14 décembre 2022, et elle sera ensuite renouvelée chaque année. Les licences de l'indice S&P 500^{MD} Hedged to Canadian Dollars et de l'indice composé plafonné S&P/TSX sont renouvelées tous les trois ans. La licence pour l'indice S&P 500^{MD} est renouvelée tous les ans. Chaque licence pourra être renouvelée conformément aux modalités de la convention de licence conclue avec S&P Opc. Si la totalité ou une partie de la convention de licence conclue avec S&P Opc est résiliée pour quelque raison que ce soit, le gestionnaire ne pourra plus exploiter les produits visés par cette résiliation.

Le gestionnaire a conclu une convention datée du 29 mai 2009, dans sa version modifiée à l'occasion, avec Dow Jones Opc, LLC (la « **convention de licence conclue avec Dow Jones** ») aux termes de laquelle il a le droit, conformément aux modalités de cette convention et sous réserve de celles-ci, d'utiliser les indices Dow Jones et certaines marques de commerce connexes pour l'exploitation des produits pertinents.

La convention de licence conclue avec Dow Jones est renouvelée automatiquement pour des périodes successives d'un an tant qu'elle n'est pas résiliée par l'une des parties. Si la totalité ou une partie de la convention est résiliée pour quelque raison que ce soit, le gestionnaire ne pourra plus exploiter les produits visés par cette résiliation.

Information sur les marques de commerce et avis d'exonération

Chacun des indices S&P est un produit de S&P Dow Jones Indices LLC ou des membres de son groupe (« **SPDJI** ») et il a été concédé sous licence aux fins d'utilisation par le gestionnaire. S&P^{MD}, S&P 500^{MD}, US 500, The 500, iBoxx^{MD}, iTraxx^{MD} et CDX^{MD} sont des marques de commerce de S&P Global, Inc. ou des sociétés membres de son groupe (« **S&P** »); et Dow Jones^{MD} est une marque de commerce déposée de Dow Jones Trademark Holdings LLC (« **Dow Jones** »). Il est impossible d'investir directement dans un indice. Les parts des produits ne sont pas parrainées, garanties, vendues ou promues par SPDJI, Dow Jones, S&P et/ou l'un des membres de leurs groupes respectifs (collectivement, « **S&P Dow Jones Indices** »). S&P Dow Jones Indices ne fait aucune déclaration et ne donne aucune garantie, expresse ou implicite, aux propriétaires des produits ou à un membre du public quant à l'opportunité d'investir dans des titres en général ou dans les produits en particulier ni quant à la capacité d'un indice S&P Dow Jones à reproduire le rendement du marché en général. Le rendement passé d'un indice ne constitue pas une indication ni une garantie de ses résultats futurs. Le seul lien qui unit S&P Dow Jones Indices au gestionnaire en ce qui a trait à un indice S&P Dow Jones se résume à l'octroi d'une licence d'utilisation de l'indice S&P Dow Jones et de certaines marques de commerce, marques de service et/ou appellations commerciales de S&P Dow Jones Indices et/ou de ses concédants de licence. Chaque indice S&P Dow Jones est établi, composé et calculé par S&P Dow Jones Indices sans égard au gestionnaire ou aux produits. S&P Dow Jones Indices n'est pas tenue de prendre en considération les besoins du gestionnaire ni ceux des propriétaires des produits lorsqu'elle établit, compose ou calcule l'indice S&P Dow Jones. S&P Dow Jones Indices n'a aucune obligation ni responsabilité à l'égard de l'administration, de la commercialisation ou de la négociation des produits. Rien ne garantit que les produits de placement fondés sur un indice S&P Dow Jones reproduiront avec exactitude le rendement des indices ou généreront des rendements de placement positifs. S&P Dow Jones Indices LLC n'est pas un conseiller en placement, un conseiller en opérations sur marchandises, un exploitant d'un fonds du marché à terme, un courtier, un fiduciaire, un « promoteur » (au sens attribué à *promoter* dans la loi des États-Unis intitulée *Investment Company Act of 1940*, dans sa version modifiée), un « expert » (comme il est mentionné dans le 15 U.S.C. § 77k(a)) ou un conseiller en fiscalité. L'inclusion d'un titre, d'une marchandise, d'une cryptomonnaie ou d'un autre actif dans un indice ne constitue pas une recommandation de la part de S&P Dow Jones Indices d'acheter, de vendre ou de conserver ce titre, cette marchandise, cette cryptomonnaie ou cet autre actif ni ne doit être considérée comme un conseil en placement ou un conseil au sujet d'une opération sur marchandises.

S&P DOW JONES INDICES NE GARANTIT PAS LE CARACTÈRE APPROPRIÉ, L'EXACTITUDE, LA RAPIDITÉ DE PUBLICATION ET/OU L'EXHAUSTIVITÉ DE TOUT INDICE S&P DOW JONES OU ENCORE DES DONNÉES CONNEXES OU ENCORE DE TOUTE COMMUNICATION, Y COMPRIS LES COMMUNICATIONS VERBALES OU ÉCRITES (NOTAMMENT ÉLECTRONIQUES) À CET ÉGARD. S&P DOW JONES INDICES NE SERA L'OBJET D'AUCUNS DOMMAGES-INTÉRÊTS PAR SUITE D'ERREURS, D'OMISSIONS OU DE RETARDS SE RAPPORTANT AUX INDICES NI TENUE RESPONSABLE À CES ÉGARDS. S&P DOW JONES INDICES NE DONNE AUCUNE GARANTIE, EXPRESSE OU IMPLICITE, ET REJETTE EXPRESSÉMENT TOUTES LES GARANTIES DE QUALITÉ MARCHANDE OU DE L'ADAPTATION À UN USAGE PARTICULIER OU CONCERNANT LES RÉSULTATS QU'OBTIENDRONT LE GESTIONNAIRE, LES PROPRIÉTAIRES DES PRODUITS OU D'AUTRES PERSONNES OU ENTITÉS DE L'UTILISATION D'UN INDICE S&P DOW JONES OU DES DONNÉES QUI S'Y RAPPORTENT. SANS QUE SOIT LIMITÉE LA PORTÉE DE CE QUI PRÉCÈDE, S&P DOW JONES INDICES NE PEUT EN AUCUN CAS ÊTRE TENUE RESPONSABLE DES DOMMAGES INDIRECTS ET DES DOMMAGES-INTÉRÊTS PARTICULIERS OU PUNITIFS, NOTAMMENT DE LA PERTE DE PROFITS, DES PERTES D'EXPLOITATION, DE LA PERTE DE TEMPS OU DE LA SURVALEUR, MÊME SI ELLE A ÉTÉ AVISÉE DE LA POSSIBILITÉ DE TELS DOMMAGES OU DOMMAGES-INTÉRÊTS, QUE CE SOIT EN MATIÈRE DE CONTRAT, DE DÉLIT, DE RESPONSABILITÉ STRICTE OU AUTREMENT. S&P DOW JONES INDICES N'A PAS RÉVISÉ, PRÉPARÉ ET/OU CERTIFIÉ UNE QUELCONQUE PARTIE DE LA DEMANDE D'ENREGISTREMENT DE PRODUIT DU TITULAIRE DE LICENCE, DU PROSPECTUS OU D'AUTRES DOCUMENTS DE PLACEMENT ET N'A AUCUN CONTRÔLE SUR CEUX-CI. IL N'EXISTE AUCUN TIERS BÉNÉFICIAIRE DES CONVENTIONS ET DES ENTENTES CONCLUES ENTRE S&P DOW JONES INDICES ET LE GESTIONNAIRE, MIS À PART LES CONCÉDANTS DE LICENCE DE S&P DOW JONES INDICES.

FTSE Canada et FTSE

Le gestionnaire a conclu une convention datée du 16 octobre 2009, dans sa version modifiée à l'occasion, avec FTSE Canada (la « **convention de 2009 conclue avec FTSE** ») et une convention datée du 30 janvier 2017, dans

sa version modifiée à l'occasion, avec FTSE, FTSE Canada, Frank Russell Company et FTSE Fixed Income LLC (la « **convention conclue avec FTSE** » et, collectivement avec la convention de 2009 conclue avec FTSE, les « **conventions de licence conclues avec FTSE** ») aux termes desquelles il a le droit, conformément aux modalités des conventions de licence conclues avec FTSE et sous réserve de celles-ci, d'utiliser l'« indice des obligations de société A+ à échéance de 1 à 10 ans FTSE Canada^{MC} », l'« indice des obligations de société BBB à échéance de 1 à 10 ans FTSE Canada^{MC} », l'« indice des obligations de toutes les sociétés FTSE Canada^{MC} », l'« indice des obligations gouvernementales FTSE Canada^{MC} », l'« indice des obligations de société à long terme FTSE Canada^{MC} », l'« indice des obligations fédérales à long terme FTSE Canada^{MC} », l'« indice des obligations provinciales à long terme FTSE Canada^{MC} », l'« indice des obligations de société à moyen terme FTSE Canada^{MC} », l'« indice des obligations fédérales à moyen terme FTSE Canada^{MC} », l'« indice des obligations provinciales à moyen terme FTSE Canada^{MC} », l'indice « FTSE Canada NHA MBS 975 », l'« indice des obligations à rendement réel d'organismes non-fédéraux FTSE Canada^{MC} », l'« indice des obligations de société à court terme FTSE Canada^{MC} », l'« indice des obligations fédérales à court terme FTSE Canada^{MC} », l'« indice des obligations globales à court terme FTSE Canada^{MC} », l'« indice des obligations provinciales à court terme FTSE Canada^{MC} », l'« indice des obligations universelles à escompte FTSE Canada^{MC} », l'« indice des obligations universelles FTSE Canada^{MC} », l'indice « FTSE Developed ex Korea Consumer Discretionary Capped 100% Hedged to CAD » et l'indice « FTSE Developed ex Korea Consumer Staples Capped 100% Hedged to CAD » (collectivement, les « **indices FNB BMO FTSE** »), respectivement, pour l'exploitation du FINB BMO obligations totales, du FINB BMO obligations de sociétés notées BBB, du FINB BMO titres adossés à des créances hypothécaires canadiens, du FINB BMO obligations de sociétés, du FINB BMO obligations à escompte, du FINB BMO biens de consommation discrétionnaires mondiaux couvert en dollars canadiens, du FINB BMO biens de consommation essentiels mondiaux couvert en dollars canadiens, du FINB BMO obligations de gouvernements, du FINB BMO obligations de sociétés de haute qualité, du FINB BMO obligations de sociétés à long terme, du FINB BMO obligations fédérales à long terme, du FINB BMO obligations provinciales à long terme, du FINB BMO obligations de sociétés à moyen terme, du FINB BMO obligations fédérales à moyen terme, du FINB BMO obligations provinciales à moyen terme, du FINB BMO obligations de sociétés à court terme, du FINB BMO obligations à rendement réel, du FINB BMO obligations à court terme et du FINB BMO obligations provinciales à court terme (collectivement, les « **FNB BMO FTSE** »), respectivement, et d'utiliser certaines marques de commerce à l'égard de ces indices et des FNB BMO FTSE. Le droit d'utiliser les indices FNB FTSE est renouvelé automatiquement chaque année, sauf en cas de résiliation anticipée conformément aux modalités des conventions de licences conclues avec FTSE. Si la totalité ou une partie d'une convention de licence conclue avec FTSE est résiliée pour quelque raison que ce soit à l'égard d'un FNB BMO FTSE, le gestionnaire ne pourra plus exploiter les FNB BMO FTSE applicables en se servant des indices FTSE Canada concernés.

FTSE Global Debt Capital Markets Inc. (« **FGDCM** »), FTSE International Limited (« **FTSE** »), Frank Russell Company (« **Frank Russell** »), FTSE Fixed Income LLC (« **FTSE FI** ») ou les sociétés du groupe London Stock Exchange (conjointement avec FGDCM, FTSE, Frank Russell et FTSE FI, les « **concédants de licence** ») ne parrainent pas les parts des FNB BMO FTSE, ne les garantissent pas, ne les vendent pas et n'en font pas la promotion. Les concédants de licences ne font aucune affirmation, prédiction ni déclaration et ne donnent aucune garantie que ce soit, qu'elle soit expresse ou implicite, concernant i) les résultats à obtenir de l'utilisation des indices FNB BMO FTSE, ii) les niveaux auxquels se situent les indices FNB BMO FTSE à une heure donnée, un jour donné ou autrement ou iii) la convenance d'un indice sous-jacent aux fins auxquelles il est utilisé dans le cadre des FNB BMO FTSE. Chacun des indices FNB BMO FTSE est compilé et calculé par FGDCM ou FTSE et tous les droits d'auteur relatifs aux valeurs et aux listes des titres constituants des indices FNB BMO FTSE appartiennent à FGDCM ou à FTSE, respectivement. Les concédants de licence ne sauraient être tenus responsables (par suite d'une négligence ou autrement) envers quiconque des erreurs dans les indices FNB BMO FTSE et ne sont pas tenus d'aviser quiconque d'erreurs se trouvant dans ceux-ci. Les concédants de licence n'acceptent aucune responsabilité quelle qu'elle soit envers toute personne découlant de l'utilisation des FNB BMO FTSE ou des données sous-jacentes. « **FTSE^{MD}** » est une marque de commerce des sociétés du groupe London Stock Exchange et est utilisée sous licence.

Aucun des concédants de licence n'a fourni ni ne fournira de conseils financiers et de conseils en placement ni n'a fait de recommandation à l'égard de l'indice au gestionnaire ou à ses clients. Les indices FNB BMO FTSE sont calculés par FTSE ou un membre de son groupe, son mandataire ou son partenaire ou pour leur compte. Les concédants de licence a) ne sauraient être tenus responsables (par suite d'une négligence ou autrement) envers quiconque des erreurs dans les indices FNB BMO FTSE et b) ne sont pas tenus d'aviser quiconque d'erreurs se trouvant dans ceux-ci.

Bloomberg

« Bloomberg^{MD} » et les indices Bloomberg indiqués aux présentes (collectivement, les « **indices Bloomberg** ») sont des marques de service de Bloomberg Finance L.P. et des membres de son groupe, y compris Bloomberg Index Services Limited (« **BISL** »), l'administrateur des indices Bloomberg (collectivement, « **Bloomberg** »), qui ont été concédées sous licence à certaines fins par le gestionnaire. Le gestionnaire a conclu une convention datée du 26 mars 2010, dans sa version modifiée à l'occasion, et une convention cadre de licence relative aux indices datée du 17 janvier 2023, dans sa version modifiée à l'occasion, avec Bloomberg (collectivement, la « **convention de licence conclue avec Bloomberg** ») aux termes de laquelle il a le droit, conformément aux modalités de la convention de licence conclue avec Bloomberg et sous réserve de celles-ci, d'utiliser les indices Bloomberg Emerging Markets Tradable External Debt (EMTED) GDP Weighted Capped couvert en dollars canadiens, Bloomberg U.S. High Yield Very Liquid couvert en dollars canadiens, Bloomberg U.S. High Yield Very Liquid, Bloomberg MSCI US High Yield Liquid Corporate Sustainability SRI, Bloomberg US Government Inflation-Linked 0-5 Year Bond, Bloomberg U.S. Long Treasury Bond, Bloomberg U.S. Treasury 20+ Year, Bloomberg U.S. Treasury 5-10 Year Bond, Bloomberg US Investment Grade 5 to 10 Year Corporate Bond Capped couvert en dollars canadiens, Bloomberg US Investment Grade 5 to 10 Year Corporate Bond Capped, Bloomberg U.S. Treasury 1-5 Year Bond, Bloomberg US Investment Grade 1 to 5 Year Corporate Bond Capped couvert en dollars canadiens, Bloomberg US Aggregate Bond et Bloomberg US Treasury Inflation-Linked Bond (série L) (collectivement, les « **indices Bloomberg** ») pour l'exploitation du FINB BMO obligations de marchés émergents couvert en dollars canadiens, du FINB BMO obligations de sociétés américaines à haut rendement couvertes en dollars canadiens, du FINB BMO obligations de sociétés américaines à haut rendement, du FINB BMO obligations du Trésor américain à long terme, du FINB BMO obligations du Trésor américain à moyen terme, du FINB BMO obligations de sociétés américaines de qualité à moyen terme couvertes en dollars canadiens, du FINB BMO obligations de sociétés américaines de qualité à moyen terme, du FINB BMO obligations à court terme, du FINB BMO TIPS à court terme, du FINB BMO obligations du Trésor américain à court terme, du FINB BMO obligations de sociétés américaines de qualité à court terme couvertes en dollars canadiens, du FINB BMO obligations totales américaines et du FINB BMO TIPS américains, respectivement (collectivement, les « **produits FNB BMO** »), et d'utiliser certaines marques de commerce à l'égard de ces indices Bloomberg et produits FNB BMO. La durée initiale de la convention de licence conclue avec Bloomberg est d'un an, à moins que la convention ne soit résiliée plus tôt conformément à ses modalités. La convention de licence conclue avec Bloomberg est renouvelée automatiquement chaque année, à moins que l'une ou l'autre des parties ne donne un préavis d'au moins 90 jours avant la fin de la durée ou qu'elle ne soit autrement résiliée plus tôt conformément à ses modalités. Si la convention de licence conclue avec Bloomberg est résiliée pour quelque raison que ce soit, le gestionnaire ne sera plus en mesure d'exploiter les produits FNB BMO en se servant des indices Bloomberg.

Bloomberg ne parraine pas les produits FNB BMO, ne les garantit pas, ne les vend pas ni n'en fait la promotion. Bloomberg ne fait aucune déclaration ni ne donne aucune garantie, expresse ou implicite, aux propriétaires ou aux contreparties des produits FNB BMO, ou aux membres du public au sujet de l'opportunité d'investir dans des titres ou des marchandises en général ou dans des produits FNB BMO en particulier. Le seul lien qui unit Bloomberg au gestionnaire se résume à l'octroi de licences à l'égard de certaines marques de commerce, dénominations commerciales et marques de service des indices Bloomberg, qui sont établis, composés et calculés par BISL sans égard au gestionnaire ou aux produits FNB BMO. Bloomberg n'est pas tenue de tenir compte des besoins du gestionnaire ou des propriétaires des produits FNB BMO lorsqu'elle établit, compose ou calcule les indices Bloomberg. Bloomberg n'est pas chargée d'établir le moment où les produits FNB BMO seront émis ni d'établir leur prix ou leur volume à l'émission, et n'a pas participé à leur établissement. Bloomberg n'a aucune obligation ou responsabilité, notamment envers les clients de produits FNB BMO, à l'égard de l'administration, de la commercialisation ou de la négociation des produits FNB BMO.

BLOOMBERG NE DONNE AUCUNE GARANTIE À L'ÉGARD DE L'EXACTITUDE ET/OU DE L'EXHAUSTIVITÉ DES INDICES BLOOMBERG OU DES DONNÉES S'Y RAPPORTANT ET ELLE N'ASSUME AUCUNE RESPONSABILITÉ À L'ÉGARD DES ERREURS, DES OMISSIONS OU DES INTERRUPTIONS S'Y RAPPORTANT. BLOOMBERG NE DONNE AUCUNE GARANTIE, EXPRESSE OU IMPLICITE, CONCERNANT LES RÉSULTATS QU'OBTIENDRONT LE GESTIONNAIRE, LES PROPRIÉTAIRES DES PRODUITS FNB BMO OU TOUTE AUTRE PERSONNE OU ENTITÉ DE L'UTILISATION DES INDICES BLOOMBERG OU DES DONNÉES S'Y RAPPORTANT. BLOOMBERG NE DONNE AUCUNE GARANTIE, EXPRESSE OU IMPLICITE ET REJETTE EXPRESSÉMENT TOUTES LES GARANTIES DE QUALITÉ MARCHANDE OU D'ADAPTATION À UN USAGE PARTICULIER À L'ÉGARD

DES INDICES BLOOMBERG OU DES DONNÉES S'Y RAPPORTANT. SANS QUE SOIT LIMITÉE LA PORTÉE GÉNÉRALE DE CE QUI PRÉCÈDE, DANS TOUTE LA MESURE PERMISE PAR LA LOI, BLOOMBERG, SES CONCÉDANTS DE LICENCES AINSI QUE LEURS EMPLOYÉS, CONTRACTANTS, MANDATAIRES, FOURNISSEURS ET VENDEURS RESPECTIFS N'ENCORENT AUCUNE OBLIGATION NI RESPONSABILITÉ DE QUELQUE NATURE QUE CE SOIT À L'ÉGARD DE PRÉJUDICES, DE DOMMAGES OU DE DOMMAGES-INTÉRÊTS, DIRECTS, INDIRECTS, PUNITIFS OU AUTRES, DÉCOULANT DES PRODUITS FNB BMO OU DES INDICES BLOOMBERG, OU DES DONNÉES OU DES VALEURS S'Y RAPPORTANT, QU'ILS RÉSULTENT DE LEUR NÉGLIGENCE OU AUTREMENT, MÊME S'ILS ONT ÉTÉ AVISÉS DE LA POSSIBILITÉ DE TELS PRÉJUDICES, DOMMAGES OU DOMMAGES-INTÉRÊTS.

Nasdaq

Le gestionnaire a conclu une convention datée du 6 janvier 2010, dans sa version modifiée à l'occasion, avec Nasdaq, l'ayant cause de Nasdaq OMX Group Inc. (la « **convention de licence conclue avec Nasdaq** ») aux termes de laquelle il a le droit, conformément aux modalités de la convention de licence conclue avec Nasdaq, d'utiliser l'indice NASDAQ-100^{MD} couvert en dollars canadiens et l'indice NASDAQ-100^{MD} (dans la présente rubrique seulement, les « **indices** ») pour l'exploitation du FINB BMO actions du Nasdaq 100 couvertes en dollars canadiens et du FINB BMO actions du Nasdaq 100, respectivement (dans la présente rubrique seulement, les « **produits** »), et d'utiliser certaines marques de commerce à l'égard de ces indices et de ces FNB BMO. La convention de licence conclue avec Nasdaq est renouvelée automatiquement chaque année à l'égard de chaque indice figurant dans la convention de licence conclue avec Nasdaq, à moins qu'une partie donne un avis de résiliation d'au moins 90 jours avant son expiration ou que la convention soit autrement résiliée plus tôt conformément à ses modalités. Si la convention de licence conclue avec Nasdaq est résiliée à l'égard d'un indice pour quelque raison que ce soit, le gestionnaire ne pourra plus exploiter le FINB BMO applicable qui utilise l'indice en question.

Nasdaq, Inc. ou les membres de son groupe (collectivement, les « **sociétés** ») ne parrainent pas les produits, ne les garantissent pas, ne vendent pas leurs parts et n'en font pas la promotion. Les sociétés ne se sont pas prononcées sur la légalité ou la convenance des produits, ni sur l'exactitude ou le caractère adéquat des descriptions de ceux-ci et des renseignements s'y rapportant. Les sociétés ne font aucune déclaration et ne donnent aucune garantie, explicite ou implicite, aux propriétaires des produits ou à un membre du public quant à l'opportunité d'investir dans des titres en général ou dans les produits en particulier, ni quant à la capacité des indices de reproduire le rendement général du marché boursier. Le seul lien qui unit les sociétés au gestionnaire (le « **titulaire de la licence** ») se résume à l'octroi d'une licence d'utilisation de la marque de commerce déposée Nasdaq^{MD} ainsi que de certaines appellations commerciales des sociétés et à l'utilisation des indices qui sont établis, composés et calculés par Nasdaq sans égard au titulaire de licence ou aux produits. Nasdaq n'a pas l'obligation de tenir compte des besoins du titulaire de licence ni de ceux des propriétaires des produits lorsqu'elle établit, compose ou calcule les indices. Les sociétés ne sont pas chargées d'établir le moment où les produits seront émis ni d'établir leur prix ou leur volume à l'émission, et n'ont pas participé à leur établissement, ni à l'établissement ou au calcul de l'équation aux termes de laquelle les produits doivent être convertis en comptant. Les sociétés n'ont aucune obligation à l'égard de l'administration, de la commercialisation ou de la négociation des produits.

LES SOCIÉTÉS NE GARANTISSENT PAS L'EXACTITUDE ET/OU LE CALCUL CONTINU DES INDICES OU DES DONNÉES QUI Y SONT INCLUSES. LES SOCIÉTÉS NE DONNENT AUCUNE GARANTIE, EXPLICITE OU IMPLICITE, QUANT AU RÉSULTAT QU'OBTIENDRONT LE TITULAIRE DE LA LICENCE, LES PROPRIÉTAIRES DES PRODUITS OU UNE AUTRE PERSONNE OU ENTITÉ PAR SUITE DE L'UTILISATION DES INDICES OU DES DONNÉES QUI Y FIGURENT. ELLES NE DONNENT AUCUNE GARANTIE, EXPLICITE OU IMPLICITE, À L'ÉGARD DES INDICES OU DES DONNÉES QUI Y SONT INCLUSES ET REJETTENT EXPRESSÉMENT TOUTES LES GARANTIES DE QUALITÉ MARCHANDE OU D'ADAPTATION À UN USAGE PARTICULIER À L'ÉGARD DE CEUX-CI. SANS QUE SOIT LIMITÉE LA PORTÉE GÉNÉRALE DE CE QUI PRÉCÈDE, LES SOCIÉTÉS NE SONT EN AUCUN CAS RESPONSABLES DE LA PERTE DE PROFITS, DES DOMMAGES-INTÉRÊTS PARTICULIERS OU DES DOMMAGES-INTÉRÊTS PUNITIFS, MÊME SI ELLES ONT ÉTÉ AVISÉES DE LA POSSIBILITÉ DE TELS DOMMAGES OU DOMMAGES-INTÉRÊTS.

MSCI

Le gestionnaire a conclu une convention datée du 29 janvier 2013 avec MSCI, dans sa version modifiée à l'occasion (la « **convention de licence conclue avec MSCI** »), aux termes de laquelle il a le droit, conformément aux

modalités de la convention de licence conclue avec MSCI et sous réserve de celles-ci, d'utiliser l'indice MSCI ACWI IMI Autonomous Technology & Industrial Innovation, l'indice MSCI ACWI Climate Paris Aligned Equity, l'indice MSCI ACWI IMI Fintech Innovation, l'indice MSCI ACWI IMI Genomic Innovation, l'indice MSCI ACWI IMI Next Generation Internet Innovation, l'indice MSCI ACWI IMI Innovation, l'indice MSCI ACWI Quality, l'indice MSCI Canada Enhanced Value Capped, l'indice MSCI Canada ESG Leaders, l'indice MSCI China ESG Leaders, l'indice MSCI EAFE 100% Hedged to CAD, l'indice MSCI EAFE, l'indice MSCI Emerging Markets, l'indice MSCI Europe Quality 100% Hedged to CAD, l'indice MSCI EAFE ESG Leaders, l'indice MSCI India ESG Leaders, l'indice MSCI World ESG Leaders, l'indice MSCI USA Quality, l'indice MSCI USA Enhanced Value Capped et l'indice MSCI USA ESG Leaders (collectivement, les « **indices MSCI** ») pour l'exploitation du FINB BMO MSCI ACWI actions alignées sur l'Accord de Paris, du FINB BMO MSCI Monde de haute qualité, du FINB BMO MSCI Canada ESG Leaders, du FINB BMO MSCI Canada valeur, du FINB BMO MSCI China ESG Leaders, du FINB BMO MSCI EAFE couvert en dollars canadiens, du FINB BMO MSCI EAFE ESG Leaders, du FINB BMO MSCI EAFE, du FINB BMO MSCI marchés émergents, du FINB BMO MSCI Europe de haute qualité couvert en dollars canadiens, du FINB BMO MSCI innovation de fintech, du FINB BMO MSCI innovation en génomique, du FINB BMO MSCI Global ESG Leaders, du FINB BMO MSCI India ESG Leaders, du FINB BMO MSCI innovation, du FINB BMO MSCI innovation liée à Internet nouvelle génération, du FINB BMO MSCI innovation technologique et industrielle, du FINB BMO MSCI USA ESG Leaders, du FINB BMO MSCI américaines de haute qualité et du FINB BMO MSCI américaines valeur, respectivement, et pour l'utilisation de certaines marques de commerce à l'égard de ces indices et de ces FNB BMO. La durée initiale de la convention de licence conclue avec MSCI est de trois ans, sauf si elle est résiliée plus tôt conformément à ses modalités. La convention de licence conclue avec MSCI est renouvelée automatiquement chaque année, à moins que l'une ou l'autre des parties ne donne un préavis de résiliation au moins 90 jours avant la fin de la durée ou qu'elle ne soit autrement résiliée plus tôt conformément à ses modalités. Si la convention de licence conclue avec MSCI est résiliée en entier ou en partie pour quelque raison que ce soit, le gestionnaire ne pourra plus exploiter le FINB BMO MSCI ACWI actions alignées sur l'Accord de Paris, le FINB BMO MSCI Monde de haute qualité, le FINB BMO MSCI Canada ESG Leaders, le FINB BMO MSCI Canada valeur, le FINB BMO MSCI China ESG Leaders, le FINB BMO MSCI EAFE couvert en dollars canadiens, le FINB BMO MSCI EAFE ESG Leaders, le FINB BMO MSCI EAFE, le FINB BMO MSCI marchés émergents, le FINB BMO MSCI Europe de haute qualité couvert en dollars canadiens, le FINB BMO MSCI innovation de fintech, le FINB BMO MSCI innovation en génomique, le FINB BMO MSCI Global ESG Leaders, le FINB BMO MSCI India ESG Leaders, le FINB BMO MSCI innovation, le FINB BMO MSCI innovation liée à Internet nouvelle génération, le FINB BMO MSCI innovation technologique et industrielle, le FINB BMO MSCI USA ESG Leaders, le FINB BMO MSCI américaines de haute qualité et le FINB BMO MSCI américaines valeur en se fondant sur l'indice MSCI pertinent.

MSCI INC. (« MSCI »), LES MEMBRES DE SON GROUPE, SES FOURNISSEURS DE RENSEIGNEMENTS ET LES AUTRES TIERS PARTICIPANT À LA COMPILATION, AU CALCUL OU À LA CRÉATION D'UN INDICE MSCI OU LIÉS À UNE TELLE COMPILATION, À UN TEL CALCUL OU À UNE TELLE CRÉATION (COLLECTIVEMENT, LES « **PARTIES DE MSCI ») NE PARRAIENT PAS LES FNB BMO, NE LES GARANTISSENT PAS, NE LES VENDENT PAS NI N'EN FONT LA PROMOTION. LES INDICES MSCI SONT LA PROPRIÉTÉ EXCLUSIVE DE MSCI. MSCI ET LES NOMS DES INDICES MSCI SONT DES MARQUES DE SERVICE DE MSCI OU DES MEMBRES DE SON GROUPE ET ONT ÉTÉ OBTENUS SOUS LICENCE À CERTAINES FINS PAR BMO GESTION D'ACTIFS. AUCUNE PARTIE DE MSCI NE FAIT DE DÉCLARATION NI NE DONNE DE GARANTIE, EXPRESSE OU IMPLICITE, À L'ÉMETTEUR OU AUX PROPRIÉTAIRES DES PARTS DES FNB BMO NI À AUCUNE AUTRE PERSONNE OU ENTITÉ CONCERNANT L'OPPORTUNITÉ D'INVESTIR DANS DES FNB BMO EN GÉNÉRAL OU DANS LES FNB BMO DONT IL EST QUESTION AUX PRÉSENTES NI QUANT À LA CAPACITÉ D'UN INDICE MSCI DE REPRODUIRE LE RENDEMENT DU MARCHÉ DES ACTIONS CORRESPONDANT. MSCI OU LES MEMBRES DE SON GROUPE CONCÈDENT DES LICENCES À L'ÉGARD DE CERTAINES MARQUES DE COMMERCE ET MARQUES DE SERVICE ET À L'ÉGARD DE CERTAINS NOMS ET DES INDICES MSCI QUI SONT ÉABLIS, COMPOSÉS ET CALCULÉS PAR MSCI SANS ÉGARD AUX FNB BMO OU À L'ÉMETTEUR OU AUX PROPRIÉTAIRES DE PARTS DES FNB BMO OU DE TOUTE AUTRE PERSONNE OU ENTITÉ. AUCUNE DES PARTIES DE MSCI N'EST TENUE DE TENIR COMPTE DES BESOINS DE L'ÉMETTEUR OU DES PROPRIÉTAIRES DE PARTS DES FNB BMO OU DE TOUTE AUTRE PERSONNE OU ENTITÉ LORSQU'ELLE ÉTABLIT, COMPOSE OU CALCULE LES INDICES MSCI. AUCUNE DES PARTIES DE MSCI N'EST RESPONSABLE DE LA FIXATION DES COURS OU DES QUANTITÉS DE PARTS DES FNB BMO QUI DOIVENT ÊTRE ÉMISES NI DU CALCUL DE L'ÉQUATION AUX TERMES DE LAQUELLE LES PARTS DES FNB BMO SONT RACHETABLES. EN OUTRE, AUCUNE DES PARTIES**

DU MSCI N'A D'OBLIGATION ENVERS L'ÉMETTEUR OU LES PROPRIÉTAIRES DE PARTS DES FNB BMO OU TOUTE AUTRE PERSONNE OU ENTITÉ RELATIVEMENT À L'ADMINISTRATION, À LA COMMERCIALISATION OU AU PLACEMENT DES PARTS DES FNB BMO.

BIEN QUE MSCI OBTIENNE DES RENSEIGNEMENTS DE SOURCES QU'ELLE JUGE FIABLES AUX FINS D'INCLUSION DANS LES INDICES MSCI OU DE CALCUL DE CEUX-CI, AUCUNE DES PARTIES DE MSCI NE DONNE DE GARANTIE QUANT À L'ORIGINALITÉ, À L'EXACTITUDE ET/OU À L'EXHAUSTIVITÉ D'UN INDICE DE MSCI OU DES DONNÉES QUI Y SONT INCLUSES. LES PARTIES DE MSCI NE DONNENT AUCUNE GARANTIE, EXPRESSE OU IMPLICITE, SUR LES RÉSULTATS QUI SERONT OBTENUS PAR L'ÉMETTEUR OU LES PROPRIÉTAIRES DES PARTS DES FNB BMO OU TOUTE AUTRE PERSONNE OU ENTITÉ DE L'UTILISATION D'UN INDICE DE MSCI OU DES DONNÉES QUI Y SONT INCLUSES. AUCUNE DES PARTIES DE MSCI NE SERA RESPONSABLE DES ERREURS, OMISSIONS OU INTERRUPTIONS D'UN INDICE DE MSCI OU DES DONNÉES QUI Y SONT INCLUSES. EN OUTRE, AUCUNE DES PARTIES DE MSCI NE DONNE DE GARANTIE EXPRESSE OU IMPLICITE DE QUELQUE NATURE QUE CE SOIT, ET LES PARTIES DE MSCI DÉCLINENT EXPRESSÉMENT PAR LES PRÉSENTES TOUTE GARANTIE IMPLICITE DE QUALITÉ MARCHANDE ET D'ADAPTATION À UN USAGE PARTICULIER À L'ÉGARD DE CHAQUE INDICE DE MSCI ET DES DONNÉES QUI Y SONT INCLUSES. SANS QUE SOIT LIMITÉE LA PORTÉE GÉNÉRALE DE CE QUI PRÉCÈDE, EN AUCUN CAS UNE DES PARTIES DE MSCI NE SERA RESPONSABLE DES DOMMAGES-INTÉRÊTS, NOTAMMENT DIRECTS, INDIRECTS, SPÉCIAUX, PUNITIFS OU ACCESSOIRES (Y COMPRIS LES PERTES DE PROFITS), MÊME SI ELLE A ÉTÉ AVISÉE DE LA POSSIBILITÉ DE TELS DOMMAGES.

Aucun acheteur, vendeur ou porteur des titres, produits ou parts des FNB BMO visés aux présentes ni aucune autre personne ou entité ne peut utiliser ou mentionner un nom commercial, une marque de commerce ou une marque de service de MSCI dans le but de parrainer, de garantir ou de commercialiser ce titre ou d'en faire la promotion sans avoir communiqué au préalable avec MSCI pour déterminer si son autorisation est requise. Une personne ou une entité ne peut déclarer en aucun cas être affiliée à MSCI sans avoir obtenu au préalable l'autorisation écrite de celle-ci.

Le gestionnaire a conclu un addenda à la convention de licence conclue avec MSCI avec MSCI (la « **convention de licence conclue avec MSCI ESG** »), aux termes de laquelle il a le droit, conformément aux modalités de la convention de licence conclue avec MSCI ESG et sous réserve de celles-ci, d'utiliser l'indice Bloomberg MSCI Canada Corporate Sustainability SRI, l'indice Bloomberg MSCI US Corporate Sustainability SRI et l'indice Bloomberg MSCI US High Yield Liquid Corporate Sustainability SRI (collectivement, les « **indices Bloomberg MSCI ESG** ») pour l'exploitation du FINB BMO ESG obligations de sociétés, du FINB BMO ESG obligations de sociétés américaines à haut rendement et du FINB BMO ESG obligations de sociétés américaines couvertes en dollars canadiens, respectivement, et pour l'utilisation de certaines marques de commerce à l'égard de ceux-ci et de ces FNB BMO. La durée initiale de la convention de licence conclue avec MSCI ESG est de trois ans, sauf si elle est résiliée plus tôt conformément à ses modalités. La convention de licence conclue avec MSCI ESG est renouvelée automatiquement chaque année, à moins que l'une ou l'autre des parties ne donne un préavis de résiliation au moins 90 jours avant la fin de la durée ou qu'elle ne soit autrement résiliée plus tôt conformément à ses modalités. Si la convention de licence conclue avec MSCI ESG est résiliée en entier ou en partie pour quelque raison que ce soit, le gestionnaire ne pourra plus exploiter le FINB BMO ESG obligations de sociétés, le FINB BMO ESG obligations de sociétés américaines à haut rendement et le FINB BMO ESG obligations de sociétés américaines couvertes en dollars canadiens en se fondant sur l'indice Bloomberg MSCI ESG pertinent.

MSCI INC., BLOOMBERG INDEX SERVICES LIMITED (« **BLOOMBERG** ») OU LES MEMBRES DE LEURS GROUPES RESPECTIFS, LES FOURNISSEURS DE RENSEIGNEMENTS ET LES AUTRES TIERS PARTICIPANT À LA COMPILATION, AU CALCUL OU À LA CRÉATION DE TOUT INDICE BLOOMBERG MSCI ESG (COLLECTIVEMENT, LES « **INDICES BLOOMBERG MSCI ESG** ») OU LIÉS À UNE TELLE COMPILATION, À UN TEL CALCUL OU À UNE TELLE CRÉATION (COLLECTIVEMENT, LES « **PARTIES DES INDICES** ») NE PARRAINENT PAS LE FINB BMO ESG OBLIGATIONS DE SOCIÉTÉS, LE FINB BMO ESG OBLIGATIONS DE SOCIÉTÉS AMÉRICAINES À HAUT RENDEMENT OU LE FINB BMO ESG OBLIGATIONS DE SOCIÉTÉS AMÉRICAINES COUVERTES EN DOLLARS CANADIENS, NE LES GARANTISSENT PAS, NE LES VENDENT PAS NI N'EN FONT LA PROMOTION. LES INDICES BLOOMBERG MSCI ESG SONT LA PROPRIÉTÉ EXCLUSIVE DE LA PARTIE DES INDICES CONCERNÉE. « **BLOOMBERG** », « **MSCI** » ET LES NOMS DES INDICES SONT DES MARQUES DE SERVICE OU DES

MARQUES DE COMMERCE DE BLOOMBERG, DE MSCI OU DES MEMBRES DE LEURS GROUPES RESPECTIFS ET ONT ÉTÉ OBTENUS SOUS LICENCE À CERTAINES FINS PAR LE GESTIONNAIRE. BLOOMBERG EST L'ADMINISTRATEUR D'INDICE DE RÉFÉRENCE À L'ÉGARD DES INDICES BLOOMBERG MSCI ESG (ET MSCI N'EST PAS L'ADMINISTRATEUR D'INDICE DE RÉFÉRENCE À L'ÉGARD DES INDICES BLOOMBERG MSCI ESG) EN VERTU DE LA RÉGLEMENTATION EUROPÉENNE SUR LES INDICES DE RÉFÉRENCE, DES PRINCIPES RÉGISSANT LES INDICES DE RÉFÉRENCE FINANCIERS DE L'OICV INTITULÉS « PRINCIPLES FOR FINANCIAL BENCHMARKS » ET DE TOUTE AUTRE RÉGLEMENTATION, LÉGISLATION OU RÈGLE, OU DE TOUT AUTRE PRINCIPE SIMILAIRE OU S'Y RAPPORTANT, DANS TOUT TERRITOIRE. AUCUNE PARTIE DES INDICES NE FAIT DE DÉCLARATION NI NE DONNE DE GARANTIE, EXPRESSE OU IMPLICITE, À L'ÉMETTEUR OU AUX PROPRIÉTAIRES DES PARTS DU FINB BMO ESG OBLIGATIONS DE SOCIÉTÉS, DU FINB BMO ESG OBLIGATIONS DE SOCIÉTÉS AMÉRICAINES À HAUT RENDEMENT OU DU FINB BMO ESG OBLIGATIONS DE SOCIÉTÉS AMÉRICAINES COUVERTES EN DOLLARS CANADIENS NI À AUCUNE AUTRE PERSONNE OU ENTITÉ CONCERNANT L'OPPORTUNITÉ D'INVESTIR DANS CES FNB BMO EN GÉNÉRAL OU DANS L'UN DE CES FNB BMO NI QUANT À LA CAPACITÉ D'UN INDICE BLOOMBERG MSCI ESG DE REPRODUIRE LE RENDEMENT DU MARCHÉ DES ACTIONS CORRESPONDANT. MSCI, BLOOMBERG OU LES MEMBRES DE LEURS GROUPES RESPECTIFS CONCÈDENT DES LICENCES À L'ÉGARD DE CERTAINES MARQUES DE COMMERCE ET MARQUES DE SERVICE ET À L'ÉGARD DE CERTAINS NOMS ET DES INDICES BLOOMBERG MSCI ESG QUI SONT ÉTABLIS, COMPOSÉS ET CALCULÉS PAR BLOOMBERG ET/OU MSCI SANS ÉGARD À CES FNB BMO OU À L'ÉMETTEUR OU AUX PROPRIÉTAIRES DE PARTS DE CES FNB BMO OU DE TOUTE AUTRE PERSONNE OU ENTITÉ. AUCUNE DES PARTIES DES INDICES N'EST TENUE DE TENIR COMPTE DES BESOINS DE L'ÉMETTEUR OU DES PROPRIÉTAIRES DE PARTS DE CES FNB BMO OU DE TOUTE AUTRE PERSONNE OU ENTITÉ LORSQU'ELLE ÉTABLIT, COMPOSE OU CALCULE LES INDICES BLOOMBERG MSCI ESG. AUCUNE DES PARTIES DES INDICES N'EST RESPONSABLE DE LA FIXATION DES COURS OU DES QUANTITÉS DE PARTS DE CES FNB BMO QUI DOIVENT ÊTRE ÉMISES NI DU CALCUL DE L'ÉQUATION AUX TERMES DE LAQUELLE LES PARTS DE CES FNB BMO SONT RACHETABLES. EN OUTRE, AUCUNE DES PARTIES DES INDICES N'A D'OBLIGATION ENVERS L'ÉMETTEUR OU LES PROPRIÉTAIRES DE PARTS DE CES FNB BMO OU TOUTE AUTRE PERSONNE OU ENTITÉ RELATIVEMENT À L'ADMINISTRATION, À LA COMMERCIALISATION OU AU PLACEMENT DES PARTS DE CES FNB BMO.

BIEN QUE LES PARTIES DES INDICES OBTIENNENT DES RENSEIGNEMENTS DE SOURCES QU'ELLES JUGENT FIAABLES AUX FINS D'INCLUSION DANS LES INDICES BLOOMBERG MSCI ESG OU DE CALCUL DE CEUX-CI, AUCUNE DES PARTIES DES INDICES NE DONNE DE GARANTIE QUANT À L'ORIGINALITÉ, À L'EXACTITUDE ET/OU À L'EXHAUSTIVITÉ D'UN INDICE BLOOMBERG MSCI ESG OU DES DONNÉES QUI Y SONT INCLUSES. LES PARTIES DES INDICES NE DONNENT AUCUNE GARANTIE, EXPRESSE OU IMPLICITE, SUR LES RÉSULTATS QUI SERONT OBTENUS PAR L'ÉMETTEUR OU LES PROPRIÉTAIRES DES PARTS DE CES FNB BMO OU TOUTE AUTRE PERSONNE OU ENTITÉ DE L'UTILISATION D'UN INDICE BLOOMBERG MSCI ESG OU DES DONNÉES QUI Y SONT INCLUSES. AUCUNE DES PARTIES DES INDICES NE SERA RESPONSABLE DES ERREURS, DES OMISSIONS OU DES INTERRUPTIONS D'UN INDICE BLOOMBERG MSCI ESG OU DES DONNÉES QUI Y SONT INCLUSES. EN OUTRE, AUCUNE DES PARTIES DES INDICES NE DONNE DE GARANTIE EXPRESSE OU IMPLICITE DE QUELQUE NATURE QUE CE SOIT, ET LES PARTIES DES INDICES DÉCLINENT EXPRESSÉMENT PAR LES PRÉSENTES TOUTE GARANTIE IMPLICITE DE QUALITÉ MARCHANDE ET D'ADAPTATION À UN USAGE PARTICULIER À L'ÉGARD DE CHAQUE INDICE BLOOMBERG MSCI ESG ET DES DONNÉES QUI Y SONT INCLUSES. SANS QUE SOIT LIMITÉE LA PORTÉE GÉNÉRALE DE CE QUI PRÉCÈDE, EN AUCUN CAS UNE DES PARTIES DES INDICES NE SERA RESPONSABLE DES DOMMAGES OU DES DOMMAGES-INTÉRÊTS, NOTAMMENT DES DOMMAGES DIRECTS OU INDIRECTS ET DES DOMMAGES-INTÉRÊTS PARTICULIERS OU PUNITIFS (Y COMPRIS POUR PERTES DE PROFITS), MÊME SI ELLE A ÉTÉ AVISÉE DE LA POSSIBILITÉ DE TELS DOMMAGES OU DOMMAGES-INTÉRÊTS.

Aucun acheteur, vendeur ou porteur des parts du FINB BMO ESG obligations de sociétés, du FINB BMO ESG obligations de sociétés américaines à haut rendement ou du FINB BMO ESG obligations de sociétés américaines couvertes en dollars canadiens ni aucune autre personne ou entité ne peut utiliser ou mentionner un nom commercial, une marque de commerce ou une marque de service de MSCI ou de Bloomberg dans le but de parrainer, de garantir ou de commercialiser ces FNB BMO ou d'en faire la promotion sans avoir communiqué au préalable avec MSCI pour

déterminer si son autorisation est requise. Une personne ou une entité ne peut déclarer en aucun cas être affiliée à MSCI ou à Bloomberg sans avoir obtenu au préalable l'autorisation écrite de celles-ci.

Solactive

Solactive AG (« **Solactive** ») est le concédant de la licence à l'égard de l'indice Solactive Canadian Bank Income, de l'indice Solactive Equal Weight Canada Banks, de l'indice Solactive Equal Weight Global Base Metals couvert en dollars canadiens, de l'indice Solactive Equal Weight Global Base Metals, de l'indice Solactive Equal Weight Global Gold, de l'indice Solactive Equal Weight Canada Industrials, de l'indice Solactive Equal Weight Canada Oil & Gas, de l'indice Solactive Equal Weight Canada REIT, de l'indice Solactive Equal Weight US Bank couvert en dollars canadiens, de l'indice Solactive Equal Weight US Health Care, de l'indice Solactive Equal Weight Canada Utilities, de l'indice Solactive Media and Communications, de l'indice Solactive GBS Japan Large & Mid Cap, de l'indice Solactive GBS Japan Large & Mid Cap couvert en dollars canadiens, de l'indice Solactive Laddered Canadian Preferred Share, de l'indice Solactive US Preferred Share Select Hedged to CAD (RTN) et de l'indice Solactive US Preferred Share Select (RTN) (collectivement, les « **indices Solactive** »). Le gestionnaire a conclu avec Solactive une convention de licence datée du 19 octobre 2015, dans sa version modifiée à l'occasion (la « **convention de licence conclue avec Solactive** »), aux termes de laquelle il a le droit, conformément aux modalités de la convention de licence conclue avec Solactive et sous réserve de celles-ci, d'utiliser les indices Solactive pour l'exploitation du FINB BMO revenu de banques canadiennes, du FINB BMO équivalents banques, du FINB BMO équivalents métaux de base mondiaux, couvert en dollars canadiens, du FINB BMO équivalents aurifères mondiales, du FINB BMO équivalents produits industriels, du FINB BMO équivalents pétrole et gaz, du FINB BMO équivalents de FPI, du FINB BMO équivalents banques américaines couvert en dollars canadiens, du FINB BMO équivalents banques américaines, du FINB BMO équivalents américain de la santé couvert en dollars canadiens, du FINB BMO équivalents services aux collectivités, du FINB BMO communications mondiales, du FINB BMO échelonné actions privilégiées, du FINB BMO actions privilégiées de sociétés américaines couvert en dollars canadiens et du FINB BMO actions privilégiées de sociétés américaines (dans la présente rubrique seulement, les « **FNB BMO** ») et pour l'utilisation des marques de commerce de Solactive à l'égard des indices Solactive et des FNB BMO mentionnés ci-dessus. La convention de licence conclue avec Solactive n'a pas de durée fixe, mais elle peut être résiliée dans certains cas. Si la convention de licence conclue avec Solactive est résiliée pour quelque raison que ce soit, le gestionnaire ne pourra plus exploiter les FNB BMO mentionnés ci-dessus en se fondant sur les indices Solactive.

Les parts des FNB BMO qui s'appuient sur les indices Solactive ne sont pas parrainées, garanties, promues ou vendues de quelque façon que ce soit par Solactive et Solactive ne fait aucune déclaration et n'offre aucune garantie ou assurance expresse ou implicite concernant a) l'opportunité d'investir dans les FNB BMO; b) la qualité, l'exactitude et/ou l'exhaustivité des indices Solactive; et/ou c) les résultats obtenus ou devant être obtenus par toute personne ou entité à la suite de l'utilisation des indices Solactive. Solactive ne garantit pas l'exactitude et/ou l'exhaustivité des indices Solactive et n'engage aucunement sa responsabilité en cas d'erreurs ou d'omissions qui les concernent. Sans égard à ses obligations envers ses titulaires de licence, Solactive se réserve le droit de modifier les méthodes de calcul ou de publication des indices Solactive et Solactive ne saurait être tenue responsable d'une erreur de calcul ou d'une publication erronée, retardée ou interrompue à l'égard des indices Solactive. Solactive ne saurait être tenue responsable des dommages, notamment de toute perte de profits ou d'exploitation, ou de tous dommages indirects et dommages-intérêts particuliers ou punitifs subis par suite de l'utilisation (ou de l'impossibilité d'utilisation) des indices Solactive.

LITIGES ET INSTANCES ADMINISTRATIVES

Les FNB BMO ne sont pas parties à des poursuites judiciaires et le gestionnaire n'est au courant d'aucune poursuite judiciaire ni d'aucun arbitrage en instance mettant en cause l'un ou l'autre des FNB BMO.

EXPERTS

Borden Ladner Gervais S.E.N.C.R.L., S.R.L., conseillers juridiques des FNB BMO et du gestionnaire, a donné certains avis juridiques à l'égard des principales incidences fiscales fédérales canadiennes qui s'appliquent à un placement dans les parts effectué par un particulier résident du Canada. Se reporter aux rubriques « Incidences fiscales » et « Admissibilité aux fins de placement ».

L'auditeur des FNB BMO est PricewaterhouseCoopers s.r.l./s.e.n.c.r.l., comptables professionnels agréés, experts-comptables autorisés, et a rédigé les rapports de l'auditeur indépendant suivants :

- un rapport de l'auditeur indépendant daté du 22 mars 2022 à l'égard des états financiers des FNB BMO (sauf les nouveaux FNB BMO et les FNB BMO qui ont été créés en 2022) aux périodes indiquées à la note 1 des états financiers audités et pour ces périodes;
- un rapport de l'auditeur indépendant daté du 17 janvier 2022 à l'égard de l'état de la situation financière du FNB BMO toutes actions, du FINB BMO revenu de banques canadiennes, du FNB BMO obligations à escompte de sociétés, du FINB BMO Japon, du FINB BMO MSCI ACWI actions alignées sur l'Accord de Paris et du FNB BMO obligations à escompte à court terme;
- un rapport de l'auditeur indépendant daté du 17 janvier 2023 à l'égard de l'état de la situation financière de chacun des nouveaux FNB BMO au 17 janvier 2023.

PricewaterhouseCoopers s.r.l./s.e.n.c.r.l. a indiqué qu'il est indépendant à l'égard des FNB BMO au sens du Code de déontologie de l'Ordre des comptables professionnels agréés de l'Ontario.

DISPENSES ET APPROBATIONS

Chaque FNB BMO a obtenu des autorités canadiennes en valeurs mobilières une dispense permettant ce qui suit :

- a) l'achat par un porteur de parts de plus de 20 % des parts d'un FNB BMO en question par l'entremise de la Bourse sans égard aux exigences relatives aux offres publiques d'achat prévues par les lois canadiennes sur les valeurs mobilières, à la condition que le porteur de parts, et toute personne ou société agissant conjointement ou de concert avec lui, s'engagent envers le gestionnaire à ne pas exercer les droits de vote rattachés aux parts que le porteur de parts détient qui représentent plus de 20 % des droits de vote rattachés aux parts en circulation de ce FNB BMO à une assemblée des porteurs de parts;
- b) l'achat et la vente de parts des FNB BMO à la Bourse, qui empêchent la transmission des ordres d'achat ou de rachat aux bureaux de réception des ordres des FNB BMO;
- c) le règlement de l'émission de parts de FNB BMO en partie en espèces et en partie sous forme de titres, à la condition que l'acceptation des titres en règlement soit conforme aux sous-alinéas 9.4(2)b)(i) et 9.4(2)b)(ii) du Règlement 81-102;
- d) le rachat d'un nombre de parts inférieur au nombre prescrit de parts d'un FNB BMO à un prix égal à 95 % du cours de clôture des parts du FNB BMO en question à la Bourse;
- e) la libération des FNB BMO de l'exigence se rapportant à la date de référence relative à la distribution, à la condition que les FNB BMO respectent les exigences applicables de la Bourse;
- f) la libération des FNB BMO de l'exigence voulant qu'un prospectus renferme une attestation des placeurs;
- g) la libération des FNB BMO de l'exigence d'inclure dans le prospectus un énoncé concernant les droits de résolution du souscripteur ou de l'acquéreur et les recours en nullité ou en dommages-intérêts prévus par la loi suivant pour l'essentiel la formule prescrite au paragraphe 36.2 de l'*Annexe 41-101A2 – Information à fournir dans le prospectus du fonds d'investissement*;
- h) la mention des prix Lipper Fund Awards et des classements Lipper Leader Ratings dans les documents de vente d'un FNB BMO, sous réserve de certaines conditions;
- i) la mention des prix FundGrade A+ Awards et des classements FundGrade Ratings dans les documents de vente d'un FNB BMO, sous réserve de certaines conditions;

- j) le règlement, par un FNB BMO qui investit une partie de ses actifs en portefeuille dans des titres T+3, des opérations sur le marché primaire visant des parts de ce FNB BMO au plus tard dans les trois jours ouvrables suivant la date à laquelle le prix des parts est établi;
- k) l'investissement par un FNB BMO d'au plus 10 % de sa valeur liquidative dans les titres de certains FNB inscrits à la cote de la Stock Exchange of Hong Kong Limited et le paiement par le FNB BMO des courtages associés à un tel achat, sous réserve de certaines conditions;
- l) l'achat et la détention par un FNB BMO d'actifs illiquides à l'égard de certains titres à revenu fixe qui sont admissibles et peuvent être négociés conformément à une dispense des exigences d'inscription comme il est mentionné dans la Règle 144A de la loi des États-Unis intitulée *Securities Act of 1933*, dans sa version modifiée, à l'égard de la revente de certains titres à revenu fixe à des « acheteurs institutionnels admissibles », au sens attribué à *qualified institutional buyers* dans cette loi, sous réserve de certaines conditions.

Le FNB BMO vente d'options d'achat couvertes de banques canadiennes a obtenu des autorités en valeurs mobilières une dispense lui permettant d'acheter certains titres ou de conclure des opérations sur des instruments dérivés visés dans le cadre d'un tel achat dans le cas où, par suite de l'opération, plus de 10 % de son actif net serait investi, directement ou indirectement, dans les titres d'un seul émetteur afin d'établir le respect de la restriction en matière de concentration prévue par le paragraphe 2.1(1) du Règlement 81-102, sous réserve de certaines conditions.

Le FNB BMO vente d'options d'achat couvertes Moyenne industrielle Dow Jones couvert en dollars canadiens a obtenu une dispense lui permettant d'acheter un titre d'un émetteur inclus dans l'indice Dow Jones Industrial Average ou d'obtenir une exposition à un tel titre dans le cas où, par suite de l'opération, plus de 10 % de sa valeur liquidative serait investie, directement ou indirectement, dans les titres de cet émetteur aux fins de l'établissement du respect de la restriction en matière de concentration par le paragraphe 2.1(1) du Règlement 81-102. Toutefois, cette dispense a été accordée à la condition que le placement du FNB BMO vente d'options d'achat couvertes Moyenne industrielle Dow Jones couvert en dollars canadiens dans un seul émetteur n'excède pas la pondération de cet émetteur dans l'indice Dow Jones Industrial Average au moment de l'achat et que certains renseignements soient communiqués dans le prospectus, notamment les risques associés à un placement effectué sur le fondement de cette dispense.

Le FINB BMO titres adossés à des créances hypothécaires canadiens vise à reproduire un indice de titres adossés à des créances hypothécaires et a obtenu une dispense lui permettant d'investir dans des titres adossés à des créances hypothécaires émis par la Banque de Montréal ou une filiale achetés dans le cadre d'un placement principal jusqu'à concurrence d'un montant qui ne peut être supérieur au montant dans l'indice.

DROITS DE RÉSOLUTION ET SANCTIONS CIVILES

La législation en valeurs mobilières de certaines provinces et de certains territoires du Canada confère au souscripteur, ou à l'acquéreur, un droit de résolution qui ne peut être exercé que dans les 48 heures suivant la réception d'une confirmation de souscription ou d'acquisition de titres de FNB. Dans plusieurs provinces et territoires, la législation permet également au souscripteur, ou à l'acquéreur, de demander la nullité ou, dans certains cas, la révision du prix ou des dommages-intérêts si le prospectus ou toute modification de celui-ci contient de l'information fausse ou trompeuse ou si l'aperçu du FNB ne lui a pas été transmis. Ces droits doivent être exercés dans les délais prévus.

On se reportera aux dispositions applicables et on consultera éventuellement un avocat.

DOCUMENTS INTÉGRÉS PAR RENVOI

Des renseignements supplémentaires sur les FNB BMO figurent ou figureront dans les documents suivants :

- a) le dernier aperçu du FNB déposé des FNB BMO;
- b) les derniers états financiers annuels comparatifs déposés des FNB BMO, ainsi que le rapport de l'auditeur connexe;

- c) les états financiers intermédiaires des FNB BMO déposés après les derniers états financiers annuels comparatifs déposés des FNB BMO;
- d) le dernier RDRF annuel déposé à l'égard des FNB BMO;
- e) tout RDRF intermédiaire à l'égard des FNB BMO déposé après le dernier RDRF annuel déposé à l'égard de ces fonds.

Ces documents sont ou seront intégrés par renvoi dans le présent prospectus, de sorte qu'ils en font ou en feront légalement partie intégrante, comme s'ils en constituaient une partie imprimée. Les documents ci-dessus, s'ils sont déposés par les FNB BMO après la date du présent prospectus et avant la fin du placement prévu aux présentes, sont également réputés intégrés par renvoi aux présentes. Un investisseur pourra se procurer auprès du gestionnaire un exemplaire de ces documents, dès qu'ils seront disponibles, sur demande et sans frais en composant le 1 800 361-1392 ou en communiquant avec le courtier inscrit. Ces documents sont ou seront également disponibles sur le site Web désigné des FNB BMO à www.bmo.com/gma/ca/placements/juridique-reglementaire.

Ces documents et les autres renseignements sur les FNB BMO sont ou seront disponibles sur Internet à www.sedar.com.

RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT

Au porteur de parts et au fiduciaire de :

FNB BMO vente d'options d'achat couvertes d'énergie
FNB BMO vente d'options d'achat couvertes de la santé
FNB BMO agriculture mondiale
FINB BMO obligations totales américaines
FINB BMO TIPS américains

(individuellement, le « FNB BMO »)

Notre opinion

À notre avis, l'état financier ci-joint de chaque FNB BMO donne, dans tous ses aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de chaque FNB BMO au 17 janvier 2023, conformément aux Normes internationales d'information financière (IFRS) applicables à la préparation de l'état de la situation financière.

Notre audit

L'état financier de chaque FNB BMO est constitué de l'état de la situation financière au 17 janvier 2023 ainsi que des notes annexes, qui comprennent les principales méthodes comptables et d'autres informations explicatives.

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section *Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit de l'état financier* de notre rapport.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Indépendance

Nous sommes indépendants de chaque FNB BMO conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à notre audit de l'état financier au Canada, et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles.

Observations – référentiel comptable

Nous attirons l'attention du lecteur sur le fait que l'état financier de chaque FNB BMO ne comprend pas un jeu complet d'états financiers préparés conformément aux IFRS. Notre opinion n'est pas modifiée à l'égard de ce point.

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard de l'état financier

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle de l'état financier de chaque FNB BMO conformément aux IFRS applicables à la préparation de l'état de la situation financière, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'un état financier exempt d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation de l'état financier, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de chaque FNB BMO à poursuivre ses activités, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider l'un des FNB BMO ou de cesser ses activités, ou si elle n'a aucune autre solution réaliste que de le faire.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de chaque FNB BMO.

Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit de l'état financier

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que l'état financier de chaque FNB BMO, pris dans son ensemble, est exempt d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influer sur les décisions économiques que les utilisateurs de l'état financier de chaque FNB BMO prennent en se fondant sur celui-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long du processus. En outre :

- nous identifions et évaluons les risques que l'état financier de chaque FNB BMO comporte des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;
- nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de chaque FNB BMO;
- nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière;
- nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de chaque FNB BMO à poursuivre ses activités. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans l'état financier de chaque FNB BMO au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener l'un des FNB BMO à cesser ses activités;
- nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu de l'état financier de chaque FNB BMO, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si l'état financier représente les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance, entre autres informations, l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

(Signé) « PricewaterhouseCoopers s.r.l./s.e.n.c.r.l. »
Comptables professionnels agréés, experts-comptables autorisés

Toronto (Ontario)
Le 17 janvier 2023

PricewaterhouseCoopers s.r.l./s.e.n.c.r.l., PwC Tower, 18 York Street, Suite 2600, Toronto (Ontario) Canada M5J 0B2, Tél. : 416 863-1133, Téléc. : 416 365-8215, www.pwc.com/ca/fr

FNB BMO vente d'options d'achat couvertes d'énergie

État de la situation financière

Au 17 janvier 2023 (tous les montants sont en dollars canadiens, sauf mention contraire)

	Note	\$
Actif		
Actif courant		
Trésorerie		30
Total de l'actif		
Actif net attribuable au porteur de parts rachetables		
(1 part émise et rachetable)	5	30
Actif net attribuable au porteur de parts rachetables (par part)		

Les notes annexes (pages F-8 à F-11) font partie intégrante du présent état financier.

Approuvé au nom du conseil d'administration de BMO Gestion d'actifs inc.

(Signé) « Thomas Burian »

Thomas Burian
Administrateur

(Signé) « Kevin Gopaul »

Kevin Gopaul
Administrateur

FNB BMO vente d'options d'achat couvertes de la santé

État de la situation financière

Au 17 janvier 2023 (tous les montants sont en dollars canadiens, sauf mention contraire)

	Note	\$
Actif		
Actif courant		
Trésorerie		30
Total de l'actif		
Actif net attribuable au porteur de parts rachetables		
(1 part émise et rachetable)	5	30
Actif net attribuable au porteur de parts rachetables (par part)		

Les notes annexes (pages F-8 à F-11) font partie intégrante du présent état financier.

Approuvé au nom du conseil d'administration de BMO Gestion d'actifs inc.

(Signé) « Thomas Burian »

Thomas Burian
Administrateur

(Signé) « Kevin Gopaul »

Kevin Gopaul
Administrateur

FNB BMO agriculture mondiale

État de la situation financière

Au 17 janvier 2023 (tous les montants sont en dollars canadiens, sauf mention contraire)

	Note	\$
Actif		
Actif courant		
Trésorerie		30
Total de l'actif		
Actif net attribuable au porteur de parts rachetables		
(1 part émise et rachetable)	5	30
Actif net attribuable au porteur de parts rachetables (par part)		

Les notes annexes (pages F-8 à F-11) font partie intégrante du présent état financier.

Approuvé au nom du conseil d'administration de BMO Gestion d'actifs inc.

(Signé) « Thomas Burian »

Thomas Burian
Administrateur

(Signé) « Kevin Gopaul »

Kevin Gopaul
Administrateur

FINB BMO obligations totales américaines

État de la situation financière

Au 17 janvier 2023 (tous les montants sont en dollars canadiens)

	Note	\$
Actif		
Actif courant		
Trésorerie		100
Total de l'actif		
Actif net attribuable au porteur de parts rachetables		
(1 part émise et rachetable des catégories suivantes)		
Parts en CAD	5	30
Parts couvertes	5	30
Parts en USD	5	40
Actif net attribuable au porteur de parts rachetables (par part)		
Parts en CAD		30
Parts couvertes		30
Parts en USD		40

Les notes annexes (pages F-8 à F-11) font partie intégrante du présent état financier.

Approuvé au nom du conseil d'administration de BMO Gestion d'actifs inc.

(Signé) « Thomas Burian »
Thomas Burian
Administrateur

(Signé) « Kevin Gopaul »
Kevin Gopaul
Administrateur

FINB BMO TIPS américains

État de la situation financière

Au 17 janvier 2023 (tous les montants sont en dollars canadiens)

	Note	\$
Actif		
Actif courant		
Trésorerie		100
Total de l'actif		100
Actif net attribuable au porteur de parts rachetables		
(1 part émise et rachetable des catégories suivantes)		
Parts en CAD	5	30
Parts couvertes	5	30
Parts en USD	5	40
Actif net attribuable au porteur de parts rachetables (par part)		
Parts en CAD		30
Parts couvertes		30
Parts en USD		40

Les notes annexes (pages F-8 à F-11) font partie intégrante du présent état financier.

Approuvé au nom du conseil d'administration de BMO Gestion d'actifs inc.

(Signé) « Thomas Burian »

Thomas Burian
Administrateur

(Signé) « Kevin Gopaul »

Kevin Gopaul
Administrateur

Notes annexes

17 janvier 2023

(tous les montants sont en dollars canadiens, sauf indication contraire)

1. Renseignements généraux

Le FNB BMO vente d'options d'achat couvertes d'énergie, le FNB BMO vente d'options d'achat couvertes de la santé, le FNB BMO agriculture mondiale, le FINB BMO obligations totales américaines et le FINB BMO TIPS américains (individuellement, le « **FNB BMO** », collectivement, les « **FNB BMO** ») sont des fonds communs de placement négociés en bourse constitués en fiducie selon les lois de la province d'Ontario le 17 janvier 2023, aux termes d'une déclaration de fiducie cadre datée du 17 janvier 2023 pouvant être modifiée ou modifiée et mise à jour occasionnellement. BMO Gestion d'actifs inc. (le « **gestionnaire** ») est le fiduciaire, le gestionnaire, le gestionnaire de portefeuille et le promoteur des FNB BMO et est responsable de leur administration. Le gestionnaire est une filiale entièrement détenue par la Banque de Montréal.

L'adresse du siège social des FNB est le 100 King Street West, Toronto (Ontario) M5X 1A1.

Le FNB BMO vente d'options d'achat couvertes d'énergie vise à offrir une exposition au rendement d'un portefeuille d'actions de sociétés de l'énergie et des secteurs liés à l'énergie, ce qui peut comprendre l'énergie propre (c'est-à-dire l'énergie renouvelable), afin de réaliser un revenu et une plus-value du capital à long terme, tout en réduisant le risque de baisse au moyen d'options d'achat couvertes.

Le FNB BMO vente d'options d'achat couvertes de la santé vise à offrir une exposition au rendement d'un portefeuille d'actions de sociétés de la santé et des secteurs liés à la santé afin de réaliser un revenu et une plus-value du capital à long terme, tout en réduisant le risque de baisse au moyen d'options d'achat couvertes.

Le FNB BMO agriculture mondiale vise à offrir une exposition au rendement d'un portefeuille de sociétés agricoles et des secteurs liés à l'agriculture du monde entier, afin de réaliser un revenu et une plus-value du capital à long terme.

Le FINB BMO obligations totales américaines cherche à reproduire, dans la mesure du possible, le rendement d'un indice agrégé d'obligations américaines, après déduction des charges. Le FINB BMO obligations totales américaines utilise aussi des instruments dérivés pour couvrir l'exposition des parts couvertes au dollar américain.

Le FINB BMO TIPS américains cherche à reproduire, dans la mesure du possible, le rendement d'un indice d'obligations du Trésor américain indexées à l'inflation, après déduction des charges. Le FINB BMO TIPS américains utilise aussi des instruments dérivés pour couvrir l'exposition des parts couvertes au dollar américain.

La publication des présents états de la situation financière a été autorisée par le conseil d'administration du gestionnaire le 17 janvier 2023.

2. Résumé des principales méthodes comptables

Les principales méthodes comptables qui ont servi à la préparation des présents états de la situation financière sont décrites ci-après.

2 a) Base d'établissement

L'état financier de chaque FNB BMO a été préparé conformément aux Normes internationales d'information financière (IFRS) applicables à la préparation d'un tel état, et selon le principe du coût historique, sauf pour les instruments financiers, qui sont évalués à la juste valeur.

Aux fins des opérations avec les porteurs de parts, la valeur liquidative de chaque FNB BMO correspond au total de l'actif moins le total du passif et elle est calculée chaque jour d'évaluation, conformément à la partie 14 du

Règlement 81-106 sur l'information continue des fonds d'investissement. L'actif net est calculé conformément aux IFRS.

2 b) Monnaie fonctionnelle et monnaie de présentation

Les états de la situation financière sont présentés en dollars canadiens, monnaie fonctionnelle de chaque FNB BMO.

2 c) Instruments financiers

Les FNB BMO comptabilisent les instruments financiers à la juste valeur. Les opérations de placement sont comptabilisées à la date de l'opération.

La trésorerie se compose de trésorerie et de dépôts auprès de banques, ce qui peut comprendre des acceptations bancaires et des dépôts à vue. La valeur comptable de la trésorerie avoisine sa juste valeur en raison de sa nature à court terme.

L'International Accounting Standard (IAS) 32 *Instruments financiers : Présentation* exige que l'obligation de chaque FNB BMO au titre de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables soit présentée au montant du rachat. Les parts des FNB BMO sont rachetables au gré du porteur, selon les conditions indiquées à la note 5.

2 d) Classement des parts rachetables

Le rachat de parts à 95 % de la valeur liquidative pour certains rachats des porteurs de parts fait en sorte que la valeur de rachat de cet instrument remboursable au gré du porteur n'est pas essentiellement fondée sur l'actif net des FNB BMO. L'obligation des FNB BMO au titre de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables est donc classée comme un passif financier et présentée au montant du rachat.

3. Juste valeur

La juste valeur s'entend du prix qui serait reçu pour la vente d'un actif ou payé pour le transfert d'un passif lors d'une transaction normale entre des intervenants du marché à la date d'évaluation.

La valeur comptable de l'obligation de chaque FNB BMO au titre de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables correspond approximativement à la juste valeur.

4. Risques liés aux instruments financiers

Le programme global de gestion des risques de chaque FNB BMO vise à maximiser les rendements obtenus, compte tenu du niveau de risque auquel chaque FNB BMO est exposé, et à réduire au minimum les effets défavorables potentiels sur leur performance financière.

Risque de crédit

Les FNB BMO sont exposés au risque de crédit, qui s'entend du risque qu'une partie à un instrument financier manque à une de ses obligations et amène de ce fait l'autre partie à subir une perte financière. Au 17 janvier 2023, le risque de crédit était considéré comme limité puisque le solde en trésorerie représente un dépôt auprès d'une institution financière notée AA.

Risque de liquidité

Le risque de liquidité s'entend du risque que chaque FNB BMO éprouve des difficultés à honorer des engagements liés à des passifs financiers. Chaque FNB BMO conserve des liquidités suffisantes pour financer les rachats attendus.

Gestion du risque lié au capital

Le capital de chacun des FNB BMO correspond au montant de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables. Ce montant peut varier de façon importante en fonction du volume et de la fréquence des souscriptions et des rachats effectués au gré des porteurs de parts. Les porteurs de parts peuvent, les jours de bourse, demander le rachat des parts qu'ils détiennent dans un FNB BMO pour un montant de trésorerie correspondant au montant le moins élevé entre : i) 95 % du cours de clôture des parts à la Bourse de Toronto (TSX) à la date de rachat; et ii) la valeur liquidative par part le jour du rachat effectif.

Pour que des parts puissent être rachetées un jour de bourse donné, une demande de rachat contre trésorerie conforme aux instructions du gestionnaire doit être reçue au siège du FNB BMO concerné au plus tard à 9 h (heure de l'Est) le jour de bourse pertinent (ou au plus tard à l'heure établie par le gestionnaire). Par ailleurs, les porteurs de parts peuvent échanger leurs parts contre un panier de titres et de la trésorerie. Pour qu'un échange puisse être effectué, une demande d'échange conforme aux instructions du gestionnaire doit être reçue par le siège du FNB BMO concerné au plus tard à 9 h (heure de l'Est) le jour de bourse pertinent (ou au plus tard à l'heure établie par le gestionnaire). Le prix de l'échange est égal à la valeur liquidative des parts le jour de la demande d'échange et il est payable par la livraison d'un panier de titres complété par un montant en trésorerie.

5. Parts rachetables

Le capital de chaque FNB BMO est représenté par les parts rachetables émises sans valeur nominale. Les parts donnent droit à des distributions, le cas échéant, et à une quote-part de l'actif net attribuable aux porteurs de parts. Conformément à l'objectif et aux stratégies de placement et aux politiques en matière de gestion des risques indiquées à la note 4, les FNB BMO s'emploient à investir les souscriptions reçues dans des placements adéquats, tout en conservant des liquidités suffisantes pour financer les rachats. Au besoin, les FNB BMO peuvent accroître leurs liquidités au moyen d'emprunts à court terme ou en vendant des placements. Les FNB BMO sont autorisés à émettre un nombre illimité de parts.

Les jours de bourse, un courtier désigné peut placer un ordre de souscription ou d'échange visant le nombre prescrit de parts (ou un multiple entier de ce nombre) d'un FNB BMO. Pour chacun des FNB BMO, un jour de bourse désigne un jour où la TSX est en activité et où le marché sur lequel sont principalement échangés la majorité des titres détenus par le FNB BMO correspondant est ouvert.

Si un ordre de souscription ou d'échange est accepté, le FNB BMO émet au courtier désigné ou échange des parts avec lui i) au plus tard le troisième jour ouvrable suivant la date à laquelle l'ordre est accepté, lorsque le FNB BMO investit une partie de son actif dans des titres dont le règlement a habituellement lieu le troisième jour ouvrable après la date d'établissement des prix, ii) au plus tard le deuxième jour ouvrable suivant la date à laquelle l'ordre est accepté, lorsque le FNB BMO n'investit pas une partie de son actif dans les titres susmentionnés, ou iii) dans tout autre délai plus court déterminé par le gestionnaire par suite d'un changement aux lois applicables ou aux procédures de règlement sur les marchés applicables, sous réserve de la réception du paiement de ces parts. Pour chaque lot correspondant à un nombre prescrit de parts émises ou échangées, un courtier désigné doit effectuer ou recevoir un paiement composé, au gré du gestionnaire :

- a) d'un panier de titres admissibles et d'un montant en trésorerie dont le total est égal à la valeur liquidative des parts émises ou échangées;
- b) d'un montant de trésorerie égal à la valeur liquidative des parts émises ou échangées.

L'échange de parts contre un panier de titres est effectué à un prix correspondant à la valeur liquidative des parts le jour de l'échange, et il consiste à racheter les parts et à verser le panier de titres et un montant de trésorerie. Les parts seront rachetées dans le cadre de l'échange. Les jours de bourse, les porteurs de parts peuvent demander le rachat de leurs parts d'un FNB BMO pour de la trésorerie. Les parts rachetées contre de la trésorerie sont rachetées à un prix par part correspondant au montant le moins élevé entre : i) 95 % du cours de clôture des parts à la TSX le jour du rachat; et ii) la valeur liquidative par part le jour du rachat.

Aux fins du traitement des opérations avec les porteurs de parts, la valeur liquidative par part d'une catégorie aux fins de souscription, de rachat ou d'échange est calculée en divisant la valeur liquidative de chaque catégorie du FNB BMO (à savoir, le total de la juste valeur de l'actif attribuable à la catégorie du FNB BMO moins le passif

attribuable à la catégorie) par le nombre total de parts de la catégorie du FNB BMO en circulation à la date d'évaluation, conformément à la partie 14 du *Règlement 81-106 sur l'information continue des fonds d'investissement*. L'actif net est calculé conformément aux IFRS et peut différer de la valeur liquidative du FNB BMO. Au 17 janvier 2023, il n'y avait aucune différence entre l'actif net et la valeur liquidative de chaque FNB BMO.

6. Opérations avec des parties liées

Les opérations de placement de chaque FNB BMO sont gérées par le gestionnaire. BMO Investissements Inc., société affiliée au gestionnaire, a acheté la ou les premières parts émises par chaque FNB BMO, comme l'indique le tableau ci-après :

	Parts	En dollars canadiens, sauf indication contraire	
		Contrepartie (\$)	Prix par part (\$)
FNB BMO vente d'options d'achat couvertes d'énergie	1	30	30
FNB BMO vente d'options d'achat couvertes de la santé	1	30	30
FNB BMO agriculture mondiale	1	30	30
FINB BMO obligations totales américaines			
– Parts en CAD	1	30	30
– Parts couvertes	1	30	30
– Parts en USD	1	30 USD	30 USD
FINB BMO TIPS américains			
– Parts en CAD	1	30	30
– Parts couvertes	1	30	30
– Parts en USD	1	30 USD	30 USD

Chaque FNB BMO paye des frais de gestion au gestionnaire, conformément à la déclaration de fiducie. Le gestionnaire reçoit des frais de gestion dont le montant correspond à un pourcentage de la valeur liquidative quotidienne moyenne du FNB BMO concerné (comme il est indiqué dans le tableau suivant). Les frais de gestion, majorés des taxes applicables, y compris la TVH, sont calculés quotidiennement et versés chaque trimestre, à terme échu. Le gestionnaire peut, à l'occasion et à son gré, renoncer à une partie des frais de gestion.

	Frais de gestion annuels (%)
FNB BMO vente d'options d'achat couvertes d'énergie	0,65
FNB BMO vente d'options d'achat couvertes de la santé	0,65
FNB BMO agriculture mondiale	0,35
FINB BMO obligations totales américaines (<i>pour toutes les parts et les catégories du FNB</i>)	0,08
FINB BMO TIPS américains (<i>pour toutes les parts et les catégories du FNB</i>)	0,15

BMO Investissements Inc. ne peut pas demander l'échange de la première part émise de chaque FNB BMO achetée le 17 janvier 2023 tant que le FNB BMO concerné n'aura pas reçu un minimum de 500 000 \$ de souscriptions provenant d'autres investisseurs.

ATTESTATION DES FNB BMO, DU GESTIONNAIRE ET DU PROMOTEUR

Le 17 janvier 2023

Le présent prospectus, avec les documents qui y sont intégrés par renvoi, révèle de façon complète, véridique et claire tout fait important relatif aux titres faisant l'objet du placement, conformément à la législation en valeurs mobilières de la Colombie-Britannique, de l'Alberta, de la Saskatchewan, du Manitoba, de l'Ontario, du Québec, de la Nouvelle-Écosse, du Nouveau-Brunswick, de l'Île-du-Prince-Édouard, de Terre-Neuve-et-Labrador, du Yukon, des Territoires du Nord-Ouest et du Nunavut.

BMO GESTION D'ACTIFS INC., à titre de gestionnaire et de fiduciaire des FNB BMO

(signé) « William Bamber »

WILLIAM BAMBER
Agissant en qualité de chef de la direction

(signé) « Nelson Avila »

NELSON AVILA
Chef de la direction financière

Au nom du conseil d'administration de BMO Gestion d'actifs inc.

(signé) « Kevin Gopaul »

KEVIN GOPAUL
Administrateur

(signé) « Thomas Burian »

THOMAS BURIAN
Administrateur

BMO GESTION D'ACTIFS INC., à titre de promoteur des FNB BMO

(signé) « William Bamber »

WILLIAM BAMBER
Agissant en qualité de chef de la direction